



**25 ANS DE DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI**

**VOLUME V
2015 - 2019**



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



VOLUME V

2015 - 2019

25 ans de Discours et Messages de S.M. Le Roi Mohammed VI (Juillet 1999 - Juin 2024)

Publications du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication

DL : 2024MO3121

ISBN : 978-9920-692-53-3

Année : 2024

Impression : Imprimeries Dar Al Manahil

Crédits Photos : MAP

Av. Allal El Fassi, Madinate Al Irfane, Rabat, Royaume du Maroc
www.mjcc.gov.ma

SOMMAIRE

PRÉFACE	17
---------------	----



2015

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM «CRANS MONTANA» DAKHLA, 13 MARS 2015	21
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2015	27
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'EXPOSITION UNIVERSELLE «EXPO MILAN 2015» MILAN, 23 MAI 2015.....	31
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 30 JUILLET 2015.....	35
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 62 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2015.....	45

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 31 AOÛT 2015.....	51
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU «SOMMET DES DIRIGEANTS SUR LA LUTTE CONTRE L'EIIL ET L'EXTRÉMISME VIOLENT» NEW YORK, 29 SEPTEMBRE 2015.....	55
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES NEW YORK, 30 SEPTEMBRE 2015.....	59
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 6 ^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT RABAT, 08 OCTOBRE 2015.....	63
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 5 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 9 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 09 OCTOBRE 2015.....	69
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE 3 ^{ÈME} SOMMET DU FORUM INDE-AFRIQUE NEW DELHI, 29 OCTOBRE 2015.....	75
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RENCONTRE ORGANISÉE À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DE LA DISPARITION DE MEHDI BEN BARKA RABAT, 30 OCTOBRE 2015.....	79
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 40 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE LAÂYOUNE, 06 NOVEMBRE 2015.....	81
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE LA CELLE-SAINT CLOUD PARIS, 10 NOVEMBRE 2015.....	89
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 4 ^{ÈME} SESSION DU SOMMET DES ÉTATS ARABES ET DES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE RIYAD, 11 NOVEMBRE 2015.....	93
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 20 ^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ MOULAY ALI CHÉRIF RISSANI, 20 NOVEMBRE 2015.....	97

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN 29 NOVEMBRE 2015.....	99
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA 21 ^{ÈME} CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP21) PARIS, 30 NOVEMBRE 2015	103
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU FORUM DE COOPÉRATION SINO-AFRICAINE JOHANNESBURG, 05 DÉCEMBRE 2015.....	107
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ASSISES NATIONALES SUR «LA POLITIQUE FONCIÈRE DE L'ÉTAT ET SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL» SKHIRAT, 08 DÉCEMBRE 2015.....	111
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX DE LA LIBERTÉ «MARTIN LUTHER KING JR - RABBIN ABRAHAM JOSHUA HESCHEL», DÉCERNÉ À TITRE POSTHUME À FEU S.M. LE ROI MOHAMMED V NEW YORK, 21 DÉCEMBRE 2015.....	115



2016

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 81 ^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE VERTE INTERNATIONALE DE BERLIN BERLIN, 14 JANVIER 2016.....	119
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS SUR «LES DROITS DES MINORITÉS RELIGIEUSES EN TERRE D'ISLAM : LE CADRE JURIDIQUE ET L'APPEL À L'ACTION» MARRAKECH, 25 JANVIER 2016	123
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE RABAT, 19 FÉVRIER 2016.....	129

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI AUTOUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE ET AL-QODS AL-CHARIF JAKARTA, 07 MARS 2016.....	135
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM CRANS MONTANA DE DAKHLA DAKHLA, 18 MARS 2016.....	139
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 13 ^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET ISTANBUL, 14 AVRIL 2016.....	143
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE SOMMET MAROC-PAYS DU GOLFE RIYAD, 20 AVRIL 2016.....	147
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES NEW YORK, 22 AVRIL 2016.....	153
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 1 ^{ER} CONGRÈS AFRICAIN SUR L'ENTRETIEN, LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER ET L'INNOVATION TECHNIQUE MARRAKECH, 04 MAI 2016	155
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2016.....	161
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 1 ^{ER} SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL ISTANBUL, 23 MAI 2016.....	165
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONDATION MOHAMMED VI DES OULÉMAS AFRICAINS FÈS, 14 JUIN 2016	167
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 1 ^{ER} CONCERT DE LA MÉDITERRANÉE GENÈVE, 09 JUILLET 2016.....	169

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 27 ^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE KIGALI, 17 JUILLET 2016	173
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} CONFÉRENCE DES PARTIES DES PAYS RIVERAINS DE LA MÉDITERRANÉE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES TANGER, 18 JUILLET 2016	179
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 27 ^{ÈME} SOMMET ARABE NOUAKCHOTT, 25 JUILLET 2016	183
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 30 JUILLET 2016.....	187
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 63 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2016.....	197
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS 20 AOÛT 2016	203
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 40 ^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES INSTITUTS D'ÉMISSION ARABES RABAT, 22 SEPTEMBRE 2016	207
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 10 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 14 OCTOBRE 2016.....	211
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 41 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE DAKAR, 06 NOVEMBRE 2016.....	217
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA SÉANCE SOLENNELLE DE HAUT NIVEAU DE LA COP 22 MARRAKECH, 15 NOVEMBRE 2016	223
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE «SOMMET AFRICAINE DE L'ACTION» MARRAKECH, 16 NOVEMBRE 2016	227

S.M. LE ROI MOHAMMED VI ACCORDE UNE INTERVIEW À DES SUPPORTS
DE PRESSE MALGACHE
ANTANANARIVO, 26 NOVEMBRE 2016.....231

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES
NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE
PALESTINIEN
NEW YORK, 29 NOVEMBRE 2016.....235



2017

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
DEVANT LE 28^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE
ADDIS-ABEBA, 31 JANVIER 2017241

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS
À LA 2^{ÈME} ÉDITION DU FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE
RABAT, 20 FÉVRIER 2017.....247

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DU DÉCÈS DE IMAD IBN ZIATEN
11 MARS 2017.....251

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU FORUM DE CRANS-MONTANA
DAKHLA, 17 MARS 2017.....253

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE LA FONDATION ALI YATA
RABAT, 24 MARS 2017257

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 40^{ÈME} JOUR DE LA
DISPARITION DE FEU M'HAMED BOUCETTA
31 MARS 2017.....259

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM : «IBRAHIM GOVERNANCE WEEKEND» MARRAKECH, 07 AVRIL 2017	263
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RÉUNIONS ANNUELLES CONJOINTES DES INSTANCES FINANCIÈRES ARABES RABAT, 18 AVRIL 2017.....	267
MESSAGE D'ACCEPTATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DU PRIX DU VISIONNAIRE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE WASHINGTON, 08 MAI 2017.....	271
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2017.....	275
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 29 ^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE (UA) ADDIS-ABEBA, 03 JUILLET 2017.....	279
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM INTERNATIONAL «FOOTBALL AFRICAIN, NOTRE VISION» SKHIRAT, 18 JUILLET 2017	283
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. DE L'ONU DÉNONÇANT LES POLITIQUES ISRAËLIENNES INACCEPTABLES À AL QODS 26 JUILLET 2017.....	287
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE TÉTOUAN, 29 JUILLET 2017	291
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 08 AOÛT 2017.....	299
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 64 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE TÉTOUAN, 20 AOÛT 2017	303
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE D'ATHLÉTISME SKHIRAT, 09 OCTOBRE 2017.....	309

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 2 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 13 OCTOBRE 2017.....	313
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 7 ^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT RABAT, 25 OCTOBRE 2017.....	319
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 10 ^{ÈME} ÉDITION DE LA «WORLD POLICY CONFERENCE» MARRAKECH, 03 NOVEMBRE 2017.....	323
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 42 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE RABAT, 06 NOVEMBRE 2017.....	327
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE DES RÉGIONS RABAT, 16 NOVEMBRE 2017.....	331
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN NEW YORK, 29 NOVEMBRE 2017.....	335
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} SOMMET UNION AFRICAINE - UNION EUROPÉENNE ABIDJAN, 29 NOVEMBRE 2017.....	339
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS, AU PRÉSIDENT DES USA 05 DÉCEMBRE 2017.....	343
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS, AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU 06 DÉCEMBRE 2017.....	345
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} ÉDITION DU FORUM MINISTÉRIEL ARABE SUR LE LOGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN RABAT, 21 DÉCEMBRE 2017.....	347



2018

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AU MINISTRE DES HABOUS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CONTRÔLE DES FINANCES DES HABOUS AU SUJET DE LA POURSUITE DE LA RÉFORME DES HABOUS 05 JANVIER 2018.....	353
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 30 ^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE (UA) ADDIS-ABEBA, 29 JANVIER 2018	355
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 3 ^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE RABAT, 19 FÉVRIER 2018.....	359
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 5 ^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES CHARGÉS DE L'ENFANCE RABAT, 21 FÉVRIER 2018.....	363
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM NATIONAL DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE SKHIRAT, 27 FÉVRIER 2018	369
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM CRANS MONTANA DAKHLA, 16 MARS 2018.....	375
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA SUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE KIGALI, 21 MARS 2018	381
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DE L'ÉTAT DE PALESTINE, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE PALESTINIENNE 1 ^{ER} AVRIL 2018.....	385
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU SUR LA JUSTICE MARRAKECH, 02 AVRIL 2018	387

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 1 ^{ER} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION CLIMAT ET DU FONDS BLEU DU BASSIN DU CONGO BRAZZAVILLE, 29 AVRIL 2018.....	391
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2018.....	395
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT PALESTINIEN SUITE À LA MISE EN ŒUVRE PAR L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE DE SA DÉCISION DE RECONNAÎTRE AL-QODS COMME CAPITALE D'ISRAËL ET D'Y TRANSFÉRER SON AMBASSADE 14 MAI 2018.....	399
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 5 ^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR AL-QODS RABAT, 26 JUIN 2018.....	401
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 31 ^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA NOUAKCHOTT, 1 ^{ER} JUILLET 2018.....	405
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA JOURNÉE NATIONALE SUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE SKHIRAT, 18 JUILLET 2018.....	409
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 26 JUILLET 2018.....	413
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE 29 JUILLET 2018.....	417
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 65 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2018.....	425
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DIALOGUE DES CULTURES ET DES RELIGIONS FÈS, 10 SEPTEMBRE 2018.....	429

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE LA PAIX NELSON MANDELA NEW YORK, 24 SEPTEMBRE 2018	435
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR L'INITIATIVE «ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX» NEW YORK, 25 SEPTEMBRE 2018.....	439
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À UNE TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU SUR « LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION POUR PRÉVENIR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION : LE CAS DE L'ANTISÉMITISME » NEW YORK, 26 SEPTEMBRE 2018	441
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} ÉDITION DU SOMMET ANNUEL DE L'INITIATIVE «WOMEN IN AFRICA» MARRAKECH, 27 SEPTEMBRE 2018	443
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 3 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 12 OCTOBRE 2018.....	447
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 43 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2018.....	453
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 8 ^{ÈME} SOMMET AFRICITÉS MARRAKECH, 24 NOVEMBRE 2018	457
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE «CHEIKH ZAYED ET SON RÔLE DANS L'ÉDIFICATION DES RELATIONS ENTRE LES ÉMIRATS ARABES UNIS ET LE MAROC» RABAT, 27 NOVEMBRE 2018	461
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS-UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN 29 NOVEMBRE 2018.....	463
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA COP 24 KATOWICE (POLOGNE), 03 DÉCEMBRE 2018.....	469
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE SUR LA MIGRATION MARRAKECH, 10 DÉCEMBRE 2018	471

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 3 ^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE DES RÉGIONS RABAT, 19 DÉCEMBRE 2018	475
--	-----

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 70 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME RABAT, 20 DÉCEMBRE 2018	479
--	-----



2019

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1 ^{ER} SOMMET ARABO-EUROPÉEN CHARM EL CHEIKH, 25 FÉVRIER 2019	485
---	-----

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL NIAMEY (NIGER), 25 FÉVRIER 2019	489
--	-----

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} FORUM CRANS MONTANA DAKHLA, 16 MARS 2019	493
---	-----

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA VISITE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS AU MAROC RABAT, 30 MARS 2019	497
--	-----

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT MARRAKECH, 05 AVRIL 2019	501
---	-----

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ RABAT, 08 AVRIL 2019	505
--	-----

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS NDJAMENA, 13 AVRIL 2019	509
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2019	513

PRÉFACE

1999-2024, un quart de siècle d'histoire, une génération de vie humaine, les trois premières décennies du Troisième Millénaire, tant de turbulences, de renversements, de réaménagements au niveau mondial. Et pourtant : dans ce vaste océan historique agité par les crises économiques, le retour de la guerre entre grandes puissances, l'installation des crises politiques systémiques dans les vieilles démocraties, le Maroc réussit, à son rythme, une navigation difficile mais efficace, évitant les écueils, longeant les tourbillons sans y être aspiré, slalomant entre les crêtes invisibles et les icebergs fourbes.

Ce long parcours marocain, jamais tranquille, mais toujours assuré de sa sécurité et de continuité de vue, nous le devons aux Hautes Orientations Visionnaires de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et qui sont comme les indications du timonier du Vaisseau marocain fendant les eaux agitées de l'histoire.

L'émergence industrielle qui se confirme et étonne le monde, la stabilisation démographique de la société qui atteint la maturité, la mise en réseau de l'ensemble du territoire national, les grandes avancées sociétales et socioéconomiques, en vue de réduire les fractures économiques, territoriales, de genre, et l'unification avancée d'une nation chaque jour plus consciente d'elle-même, plus dynamique, plus audacieuse, ainsi qu'on l'a vu lors du Mondial 2022, la consécration de notre cause nationale première, reconnue de plus en plus par la majorité des nations du monde, notre présence diplomatique de plus en plus assurée, gage de paix et de dialogue. Toutes ses avancées se font sous l'égide et dans le sillage de la parole visionnaire de Sa Majesté.

Car la parole royale, rare et rituelle, comme il se doit, a réussi à rythmer notre espace public, vivant et dynamique, par des interventions royales attendues, et qui sont à la profusion de la parole démocratique dans l'espace public comme une exégète surplombante, fixant les conditions d'existence d'une parole libre et transparente, dans un cadre de tolérance et de respect des différences identitaires, culturelles et idéologiques.

La parole royale est doublement consacrée. Comme site d'histoire, elle recueille les indications, les visions, les projections royales qui, dépassant le temps électoral des politiques, comme le temps institutionnel des instances gouvernementales, imposent une autre vitesse à la politique marocaine, une vitesse du long terme, adossée à des siècles d'histoire passée, et se projetant sur les siècles à venir, chose que ne peuvent faire les programmes et les projets des acteurs politiques inscrits dans les temporalités des mandats électifs. Dans un monde désormais déchiré par de périlleux défis, climatiques, migratoires, technologiques, seule une parole dont la légitimité est enracinée dans le temps dynastique, peut être

performative à ce propos. Les succès de notre pays dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine, dans celui des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique, dans la résolution des conflits liées aux droits humains et aux migrations, tiennent à cette capacité de la parole royale à surplomber les paroles polarisées de la politique et de la société.

La parole royale est ensuite consacrée comme parole de référence pour l'ensemble de la Nation. Le Maroc peut évoluer, avancer, lutter et se dépasser à travers ces fortes paroles royales, dont le rituel protocolaire dont elles s'entourent est justement le gage de leur valeur rare, de leur capacité à transcender le jeu politique pour se placer en position d'arbitre.

Plutôt que de passer en revue les différents domaines concernés par les interventions royales, et que le lecteur découvrira au fil des pages de ce recueil exceptionnel, il est intéressant de remarquer comment se déploie la parole royale, dans une grammaire politique qui est le propre de la culture politique marocaine, et qui continue, fort heureusement, de nous habiter. Les différentes sphères de la collectivité marocaine, société civile, secteur privé, instances étatiques ; les différentes composantes de la population, dans la diversité de leurs caractéristiques, sociale, territoriale, culturelle, démographique, se reconnaissent, chacune à sa manière, dans cette parole royale multiple et unifiante, qui sert comme le noyau unifiant autour duquel orbitent nos différences.

L'intégrité territoriale de la Nation, les grandes causes de la Oumma islamique, avec à sa tête la cause palestinienne, la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, l'engagement dans la cause mondiale de la culture et de la préservation du patrimoine, la vocation du pays à appuyer le droit international et à être l'un des soutiens indéfectibles de la communauté internationale, nos valeurs restent les mêmes, et nos combats toujours marqués par le mélange d'audace stratégique et de souci diplomatique du dialogue et de la recherche du consensus.

C'est avec un insigne honneur, conscient de la haute importance historique et intellectuelle de ce recueil, que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le propose à nos concitoyens, qui y trouveront les références visionnaires qui accompagnent l'évolution de notre Royaume.

Mohammed Mehdi Bensaïd

Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2015

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM «CRANS MONTANA»

DAKHLA, 13 MARS 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que Nous nous adressons aux participants à cette édition du Forum de Crans Montana dédiée à l'Afrique, et qui réunit, sous Notre Haut Patronage, des personnalités issues de divers horizons et jouissant d'une renommée internationale incontestable.

À tous, Nous souhaitons la bienvenue au Maroc, et plus particulièrement dans la ville de Dakhla, la perle du Sud du Royaume.

Nous tenons à vous féliciter pour ce choix judicieux spécifiquement à la lumière de la thématique centrale de votre forum.

En effet, le nouveau modèle de développement de la région du Sahara adopté par le Royaume ambitionne de faire de cette région un hub entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Dans ce sens, la ville de Dakhla est appelée à avoir une position centrale dans le futur hub économique africain qui sera dédié au service de la paix et de la stabilité dans la région subsaharienne.

Ce nouveau modèle de développement, procède d'une vision politique ambitieuse à la faveur d'une nouvelle génération de réformes institutionnelles basées sur la régionalisation avancée.

En effet, le Royaume ambitionne de mettre en valeur les spécificités locales de ses territoires, de promouvoir la bonne gouvernance locale et de développer, au niveau des régions, des politiques publiques garantes de l'efficacité de l'intervention de l'état et de son partenariat avec les collectivités territoriales.

Dans ce cadre, la ville de Dakhla est vouée à devenir une plateforme d'échanges multiformes entre l'Atlantique, le Maghreb et le Sahel.

Aussi, la présence de participants de tous bords et de divers horizons (États, sociétés civiles, acteurs économiques...) tout comme l'importance des thématiques qui seront abordées nous confortent dans ces choix stratégiques pour un continent africain solidaire et tourné résolument vers l'avenir.

Vous rendez ainsi hommage à l'action que Nous menons avec persévérance en faveur de Notre Continent. En effet, le Maroc ne cesse d'œuvrer en faveur d'une Afrique moderne, audacieuse, entreprenante et ouverte; une Afrique fière de son identité, forte de son patrimoine culturel et capable de transcender les idéologies surannées.

C'est pourquoi, nous tenons, aujourd'hui, à rendre un vibrant hommage à M. Jean Paul Carteron qui a su mettre à profit son expérience riche et éclectique pour servir de nobles causes à travers le dialogue et le partage.

Le choix, logique et raisonné, de l'éminente institution qu'il représente, pour la terre du Sahara marocain sera sans nul doute un facteur de succès et de réussite.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le thème de la coopération sud-sud et le développement de l'Afrique que vous avez choisi pour vos travaux, est d'une grande pertinence et d'une remarquable actualité, Il reflète sans doute notre ambition commune de placer l'Afrique au cœur des grandes préoccupations géopolitiques mondiales.

À cet égard, les concepts de la coopération sud-sud doivent intégrer la nouvelle donne du 21ème siècle et s'adapter en fonction des tendances lourdes induites par la mondialisation sous ses multiples facettes.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons constamment plaidé en faveur d'une coopération efficiente et solidaire, tirant le meilleur parti des opportunités offertes par la coopération triangulaire, tant au niveau régional qu'avec les pays du Nord. Bien évidemment, cette action doit être menée dans un esprit de respect mutuel, d'équilibre et de prise en compte des intérêts des différents partenaires.

Le Royaume du Maroc qui a fait de la coopération sud-sud l'un des piliers de sa politique extérieure, développe, avec l'élan d'ouverture nécessaire, des partenariats tout aussi fructueux avec ses partenaires européens, nord-américains et asiatiques. C'est précisément ce modèle partenarial, à caractère multidimensionnel et mobilisant plusieurs acteurs, qu'il nous appartient de promouvoir avec persévérance, en faveur d'un développement accru de l'Afrique.

Notre continent est celui qui a payé le plus lourd tribut à la colonisation et à la guerre froide, et continue malheureusement, encore aujourd'hui, à en subir les séquelles.

En Afrique, les frontières héritées de la colonisation sont encore et souvent la source majeure de tensions et de conflits, il nous appartient, nous Africains d'innover pour en faire des espaces ouverts favorisant les rencontres et les échanges fructueux entre les sociétés africaines.

L'Afrique est également un continent traversé par des lignes de fracture économiques, politiques et culturelles qui génèrent des crises multiformes, alors que la pluralité et la diversité de ses formidables richesses humaines et naturelles devraient, au contraire, constituer le meilleur catalyseur pour l'intégration régionale et les complémentarités entre ses espaces, de sorte à éliminer les séquelles du

morcellement dont le continent a fait l'objet durant la période coloniale, et qui a favorisé les tensions politiques et ethniques.

C'est aussi un continent confronté à une précarité sécuritaire croissante et inquiétante. De nouveaux périls transnationaux, tels que le terrorisme, le crime organisé, le trafic des stupéfiants, la traite des humains et l'extrémisme religieux, se sont développés de façon alarmante dans de nombreuses régions africaines. Autant de défis majeurs qui appellent des réponses transnationales et nous mettent devant l'exigence d'une réflexion collective concertée à la problématique sécuritaire.

Mais, motif d'espoir confortant nos ambitions et nos desseins communs, l'Afrique est le continent qui dispose aujourd'hui de plus d'atouts multidimensionnels pour incarner l'avenir du monde.

Le continent africain est celui dont l'économie a le plus crû depuis 2000, et dont le commerce avec le reste du monde a augmenté de plus de 200 % au cours de la même période.

Notre continent comptera près de 2 milliards d'habitants à l'horizon 2050 et devra mettre à profit ce formidable potentiel démographique, particulièrement la jeunesse, pour consolider sa place dans l'économie mondiale.

C'est le continent qui dispose du plus grand potentiel de richesses naturelles qu'il convient de valoriser et d'exploiter au bénéfice du développement humain durable de ses populations.

C'est le continent dans lequel la démocratie et la bonne gouvernance se construisent et se renforcent chaque jour davantage.

C'est ce qui nous permet de conclure que l'Afrique se trouve aujourd'hui dans une phase charnière de son histoire, et qu'elle a besoin de la mise en place de stratégies, instruments et mécanismes novateurs pour consolider sa marche vers le progrès.

Il faudrait à cet effet que l'Afrique s'affranchisse définitivement des carcans hérités de son passé colonial et se tourne résolument vers son avenir, en faisant davantage confiance à elle-même et à ses propres capacités.

L'Afrique a besoin d'élaborer et de soutenir des partenariats gagnant-gagnant.

L'Afrique a besoin de favoriser sa part dans la chaîne internationale de la création de la valeur.

L'Afrique a besoin de faire progresser l'intégration économique régionale et de bâtir des espaces communs de prospérité permettant la libre circulation des biens et des personnes.

L'Afrique a besoin d'investir massivement dans son infrastructure et d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

L'Afrique a aussi grand besoin d'énergie pour mener à bonne fin ses efforts de développement. Pour cela, elle dispose de potentialités considérables en matière d'énergies renouvelables, qu'il convient de mobiliser pour réaliser son développement durable.

À cet égard, l'idée d'un projet dédié au développement des énergies renouvelables en Afrique tire sa pertinence des riches opportunités que l'Afrique atlantique offre dans le domaine des énergies éolienne et solaire.

Toute aussi judicieuse est la nécessité de mobiliser les leviers de la coopération inter-africaine. L'histoire nous enseigne que l'interdépendance économique, politique et sociale est une condition essentielle pour l'émergence. C'est pourquoi le Maroc est conscient qu'un développement en îlots est voué à l'échec.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc fait de l'Afrique une des priorités stratégiques de sa politique extérieure. Ce choix puise ses fondements dans l'appartenance géographique du Maroc au continent et dans son histoire millénaire qui a profondément façonné son identité et sa culture africaines.

C'est ainsi que le Royaume est tout naturellement conforté dans sa vocation africaine en tant que pôle de stabilité, de développement régional et de rayonnement culturel et civilisationnel.

Notre volonté de renforcer la coopération avec les pays africains frères est remarquablement illustrée par les visites successives que Nous avons effectuées dans plusieurs pays du continent, et qui ont permis la réalisation de projets concrets et la conclusion de multiples accords de coopération touchant plusieurs domaines.

Le Royaume du Maroc, qui a toujours rejeté la logique de «l'afro-pessimisme», prône et défend une action solidaire, déterminée et volontariste pour l'émergence d'une «nouvelle Afrique». Celle-ci, nous l'appellerons toujours de tous nos vœux et mobiliserons résolument nos efforts pour y parvenir.

La politique africaine du Maroc s'appuie ainsi sur une démarche globale, intégrée et inclusive visant à promouvoir la paix et la stabilité, à favoriser le développement humain durable et à préserver l'identité culturelle et spirituelle des populations, dans le respect des valeurs universelles des droits humains.

L'originalité de cette politique réside également dans le fait qu'elle n'est plus l'apanage exclusif du gouvernement ou des acteurs institutionnels. Elle est, bien au contraire, de plus en plus assumée et prise en charge par les opérateurs économiques privés, et intègre les acteurs de la société civile.

À cet égard, l'action du Maroc vise à soutenir les pays africains frères dans les efforts consentis pour bâtir des économies solides, par le transfert des savoir-faire, la formation des ressources humaines, l'investissement dans les secteurs clés de l'économie et la mutualisation des ressources.

Par ailleurs, au regard de l'importance des sous ensembles régionaux, le Maroc ne cesse d'appeler en faveur de la relance de l'Union du Maghreb Arabe qui fête cette année son 26ème anniversaire. Le Royaume joue également un rôle très actif, en tant que membre du CEN-SAD, dont le prochain Sommet aura lieu sur le sol marocain, et poursuit son rapprochement fructueux avec plusieurs autres organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous nous réjouissons des initiatives de votre Forum visant à promouvoir la coopération entre les pays africains de la façade atlantique. À cet égard, la création, à l'occasion de cette rencontre du Club de l'Afrique atlantique procède d'une volonté partagée de soutenir le développement et l'intégration régionale du continent africain et de favoriser son ouverture sur sa façade atlantique.

En effet, pendant longtemps, cette dimension importante de l'action panafricaine a été négligée, alors que, loin d'être un obstacle, l'Atlantique constitue un facteur favorable au développement et une passerelle pour l'ouverture, l'interaction et l'intégration entre les différents pays africains riverains.

Autre initiative à saluer, la création du Forum de la femme africaine qui va permettre aux participantes de disposer d'un espace de débat et d'échanges. C'est également une occasion propice pour plaider en faveur d'un exercice plein et entier par les femmes africaines de leurs droits, et pour les inciter à contribuer activement aux efforts de développement de leurs pays respectifs. Car notre continent a besoin de mutualiser toutes ses énergies et de fédérer toutes ses forces pour atteindre les objectifs souhaités.

À cet égard, Nous avons constamment attaché une importance capitale à la promotion de la condition de la femme, en appuyant sa participation aux différents domaines politiques, économiques, sociaux et culturels. Dans ce cadre, Nous œuvrons à la réalisation de la parité entre les citoyennes et les citoyens, consacrée par la Constitution du Royaume.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, Nous rendons hommage au Forum Crans Montana et à son Président, M. Jean-Paul Carteron, qui ont consacré la thématique de leurs assises annuelles à l'Afrique et aux Africains. Nous les félicitons pour l'action constante et assidue qu'ils mènent depuis plus de trois décennies en faveur du rapprochement et de la coexistence entre les cultures et les civilisations.

Le Forum Crans Montana trouvera constamment auprès du Royaume du Maroc l'appui nécessaire pour conférer à son action encore plus de rayonnement, au service des justes causes de la paix et du développement.

Nous saluons également l'ISESCO et son Directeur général, Son Excellence Dr Abdulaziz Othman Altwajri, pour leur concours actif à l'organisation de cette importante manifestation et pour leurs efforts louables afin d'assurer les conditions de son succès.

Nous Souhaitons plein succès à vos travaux et vous renouvelons Nos vœux d'un agréable séjour dans votre deuxième pays, le Maroc.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2015

Louange à Dieu, Paix et Prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les Forces Armées Royales célèbrent aujourd'hui, et avec elles la Nation marocaine tout entière, le 59ème anniversaire de leur création, une heureuse occasion et un glorieux anniversaire national, dont Notre Majesté ne cesse de faire un rendez-vous renouvelé pour vous exprimer Notre Haute sollicitude et Notre bienveillance, et pour mettre en exergue les acquis que nous avons réalisés et les orientations futures à la réalisation desquelles nous aspirons, en Notre qualité de Chef suprême et Chef d'état-Major général des FAR, en concrétisation de Notre ferme volonté d'améliorer votre rendement et de relever votre moral.

Et comme chaque année, Nous nous remémorons avec fierté et satisfaction, les importantes étapes franchies par les Forces Armées Royales, depuis leur création à l'aube de l'indépendance, lorsque Notre vénéré grand-père et libérateur de la patrie, Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, en a fait le premier symbole de la souveraineté nationale, en confiant la responsabilité de les diriger et de veiller à leur développement à Notre père Sa Majesté Hassan II, que le Très-Haut l'entoure de Sa sainte miséricorde, qui a considéré cette institution, que Dieu ait son âme, au premier chef des responsabilités héritées de son père, en s'occupant de sa gestion, de sa formation, de son encadrement et de son équipement.

La célébration de ce glorieux anniversaire, qui coïncide aujourd'hui avec ce que le monde et la communauté internationale vivent comme changements rapides ayant donné lieu à de nouveaux défis, requiert de vous une assimilation de la conjoncture délicate de cette réalité sous toutes ses dimensions et un comportement empreint de perspicacité et de sagesse, ce qui nous engage à poursuivre l'action avec vigilance pour défendre nos valeurs sacrées, protéger notre identité et immuniser notre pays en étant constamment mobilisés pour préserver la souveraineté de notre nation, sa sécurité et son intégrité territoriale.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Dieu a couronné de succès vos efforts et fait que leurs résultats positifs reçoivent la bénédiction et la considération de Notre Majesté.

Nous ne pouvons en cette occasion que vous exprimer, tous, quels que soient vos grades et vos composantes terrestre, maritime, aérienne ou Gendarmerie Royale, nos félicitations et notre exaltation des valeurs d'abnégation, de sacrifices et de solidarité qui ont marqué vos actions et vos interventions dans tous les domaines et sur tous les terrains, au Maroc et à l'étranger.

À cet égard, Nous saluons hautement votre contribution efficace, aux côtés des services compétents, que ce soit dans le cadre des opérations d'assistance et de secours, de désenclavement, ou de soutien humanitaire et d'acheminement de l'aide alimentaire et médicale au profit des zones sinistrées à cause des inondations et des conditions météorologiques difficiles, conformément à Nos hautes instructions visant à secourir les blessés et à soutenir les victimes.

Eu égard à la conjoncture internationale et régionale actuelle marquée par la recrudescence des défis et des crises transfrontalières, Nous avons donné Nos hautes instructions pour la mise en œuvre d'un plan sécuritaire commun qui a pour objectif de garantir la sécurité et la stabilité de notre pays dans le cadre du dispositif «Hadar» aux côtés des forces publiques, en vous rendant hommage, à vous membres des FAR, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale ainsi qu'aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, en vous priant de persévérer dans votre action inlassable et dans votre discipline pour préserver la sécurité de la Nation et des citoyens.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Le potentiel et les capacités des armées modernes se forment essentiellement, en plus de l'armement sophistiqué et des moyens de soutien et de logistique nécessaires, par la qualité de l'instruction ainsi que par le moral élevé permettant de s'adapter facilement aux changements sur le terrain. Pour ce faire, Notre Majesté a veillé en permanence sur la nécessité de l'instruction militaire et des entraînements de terrain pour en faire une base solide de construction des compétences, de renforcement des capacités et de qualification morale des soldats pour accompagner toutes les mutations qu'exige l'étendue des missions qui leur sont confiées.

Et c'est ce que Nous avons réussi à réaliser par la grâce de Dieu, en ce sens que notre instruction militaire a été hissée au niveau de Nos aspirations et a pu acquérir une crédibilité et une bonne réputation aux niveaux international et régional. C'est ainsi que les écoles et les centres de formation et d'instruction militaires ont contribué au rayonnement et à l'ouverture de Nos Forces Armées Royales sur leur environnement extérieur, en abritant annuellement un certain nombre de sessions de formation au profit de citoyens originaires de pays frères et amis.

Nous allons également poursuivre la consolidation de la coopération militaire bilatérale et internationale et la construction de relations distinguées avec les pays frères et amis, en vue de renforcer les capacités et de partager les expériences et le savoir-faire à travers l'organisation d'exercices conjoints et de sessions de formation et d'instruction au Maroc et à l'étranger.

Dans le sillage de cet échange et de cette solidarité internationale, Nous saluons vos participations successives aux opérations de maintien de la paix, rendant hommage aux membres de nos contingents militaires à l'étranger ainsi qu'aux staffs de l'hôpital militaire de campagne du camps Zaatari qui poursuivent leur action avec détermination et sérieux en concrétisation des valeurs de solidarité auxquelles nous croyons et pour défendre toutes les causes justes et dans le cadre de la légalité internationale.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En cette occasion mémorable, Nous nous remémorons les épopées historiques de nos glorieux ancêtres et de nos héros combattants qui ont sacrifié leurs vies, avec à leur tête Notre grand-père Sa Majesté Mohammed V et Notre père Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, ainsi que nos valeureux martyrs, qui ont consenti de grands sacrifices pour la liberté et la dignité de la Nation, implorant le Très-Haut de les accueillir dans son vaste paradis parmi les Prophètes, les saints et les martyrs.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos actions, vous préserver en tant que rempart infranchissable pour notre nation, fières de ses valeurs suprêmes sur lesquelles ont été fondées les Forces Armées Royales, et de votre fidélité à votre chef suprême, et attachés aux vertus de la discipline, de la bonne conduite et de l'abnégation au service de votre pays, constamment fidèles à votre devise sacrée et éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'EXPOSITION UNIVERSELLE «EXPO MILAN 2015»

MILAN, 23 MAI 2015

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que le Royaume du Maroc participe à l'exposition universelle de Milan 2015. Cet événement mondial, porteur d'une forte symbolique de solidarité agissante, a vocation à contribuer à l'édification, au bénéfice de l'humanité, d'un avenir plus sûr, plus prospère. La participation du Maroc, membre du Bureau International des Expositions (BIE) depuis la création du BIE, témoigne avec force de son engagement, au sein de la communauté internationale, à mettre son expérience et son savoir-faire au service du progrès humain à tous les niveaux.

Le Maroc a participé de façon distincte à la plupart des expositions mondiales, depuis la première Expo Universelle de Paris en 1867. Ses nombreuses participations ont recueilli l'admiration des visiteurs et des participants, voire, pour certaines, des distinctions et des prix importants.

Nous citerons à titre d'illustration la participation de notre pays à l'Exposition Universelle de Séville en 1992, où il a érigé un joyau d'architecture donnant la mesure de notre civilisation et de la dextérité des artistes et artisans marocains. Tant et si bien que la Fondation des Trois Cultures en a fait son siège permanent.

En participant donc à l'Exposition Universelle de Milan, le Maroc ne fait que réaffirmer sa volonté de contribuer aux efforts engagés face aux défis universels majeurs qui doivent être affrontés avec une vision réaliste et la détermination de gagner les enjeux présents et à venir.

C'est précisément le but recherché par cette Exposition universelle, à travers son choix du thème «Nourrir la Planète, Energie pour la vie». Le sujet, on ne peut plus d'actualité, figure en tête des enjeux

que chaque État s'efforce de gagner. Car, assurer à chacun une alimentation saine et équilibrée, garantir une énergie propre pour tous, sans distinction entre les peuples et les individus, c'est répondre à un des droits fondamentaux de l'Homme, c'est même le droit qui constitue le plus grand défi à relever pour les pays en développement.

Mesdames, Messieurs,

Nul n'ignore aujourd'hui à quel point il importe d'assurer la nourriture et la sécurité alimentaires pour tous les peuples de la planète. Les statistiques figurant dans les rapports publiés sur la question indiquent qu'environ 850 millions de personnes souffrent aujourd'hui de malnutrition, dont 170 millions d'enfants de moins de 5 ans, et que l'insécurité alimentaire guette un tiers de la population du continent africain.

Aussi la production agricole mondiale va-t-elle devoir augmenter de plus de 70% dans les décennies à venir, pour pouvoir suivre le rythme imposé par la croissance démographique. Le véritable défi à relever aujourd'hui, c'est de garantir, à tous les peuples une nutrition saine et équilibrée, au moyen d'un développement durable efficient et d'une coopération en matière alimentaire et énergétique. C'est précisément le choix que nous avons fait. Il est nécessaire, il est efficace : Nous en sommes convaincu.

Dès 2008, Nous avons engagé Notre gouvernement à lancer le Plan Maroc Vert. C'est une stratégie nationale visant la concrétisation d'une agriculture ambitieuse faisant du secteur agricole au Maroc un moteur majeur du développement économique national. Il s'agit de favoriser le passage d'une pratique agricole traditionnelle à une pratique moderne plus adaptée aux différentes catégories et régions. Ceci passe par la nécessité d'encourager l'investissement privé et d'intégrer les petites exploitations agricoles dans le tissu national, selon les modèles d'agrégation qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Nous visons à travers ce projet la multiplication par deux, voire par trois, du revenu de quelque 3 millions de personnes dans le monde rural, sans exclure aucun type de culture et en tenant pleinement compte des impératifs de développement durable, notamment en veillant à la préservation des eaux d'irrigation, à la rationalisation de l'utilisation des engrais et à la mise à jour des standards écologiques.

Parallèlement à cette stratégie, nous nous sommes attachés à appuyer les programmes nationaux de boisement et la reconversion de certaines exploitations en vergers. Ainsi, 13 millions d'arbres sont plantés chaque année pour préserver les sols et renforcer nos capacités de séquestration de CO₂ et de réduction des risques d'inondations et de glissements de terrain en zones montagneuses. Nous aménageons, en outre, des bassins hydrauliques supplémentaires pour protéger les retenues des barrages qui sont actuellement au nombre de 130 en activité, alors que d'autres sont en cours de construction.

Par ailleurs, et c'est une première mondiale, Nous avons créé une Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA). C'est une structure dédiée à la lutte contre la désertification et aux actions de préservation et de développement de la biodiversité des zones oasiennes.

Toujours dans le cadre de la promotion de l'agriculture nationale, le Maroc organise depuis 2005, à Meknès, le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), devenu un espace d'échange et de partage où plus de 800.000 visiteurs ont convergé cette année. Ainsi une coopération s'est instaurée avec les pays africains frères, pour développer les bonnes pratiques agricoles adoptées au Maroc au niveau des techniques de production, de maîtrise des ressources hydriques et de préservation de l'environnement.

Cette coopération inclut le transfert de technologies et la formation de cadres africains dans les domaines touchant au secteur agricole et alimentaire, au Maroc, notamment au sein de l'institut Agronomique et vétérinaire Hassan II.

Pour conforter cette orientation internationale de la coopération du Maroc vers l'Afrique, le Royaume a mis en place un programme de coopération Sud-Sud Maroc-FAO pour la période 2014-2020, avec pour objectif d'apporter une assistance à d'autres pays du continent.

S'agissant du domaine de l'énergie, le Maroc a lancé, dès 2009, un plan énergétique reposant principalement sur les sources d'énergie renouvelables, dont la production couvrira 42% des besoins nationaux en électricité à l'horizon 2020.

Quant à l'accès à l'énergie électrique, le pays a assuré le désenclavement de douze millions de villageois marocains. Ainsi plus de 98% de la population rurale est désormais alimentée en électricité, ce qui fait du Maroc un des pays pionniers en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc, ouvert sur le monde par conviction et par attachement aux valeurs de solidarité et de coopération, ne ménage aucun effort pour échanger et partager ses expériences de développement avec ses partenaires aux niveaux africain et régional. Il s'est impliqué, sans hésiter, dans le processus mondial de mise en œuvre des mécanismes et des accords internationaux relatifs à la préservation de l'environnement, au développement durable et à la sécurité alimentaire.

Nous sommes, en effet, convaincu que la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et de faire face aux changements climatiques figure encore parmi les défis les plus pressants qui se posent à la communauté internationale en général, et aux pays en développement en particulier. Or ces défis ne peuvent être relevés que par une action internationale solidaire d'une part, et une coopération nord-sud et sud-sud d'autre part.

C'est pourquoi, le Maroc a constamment appelé, dans le cadre des négociations sur l'agriculture au sein de l'OMC, à la mise en place de flexibilités pour répondre aux préoccupations liées à la sécurité alimentaire et à la garantie des moyens d'existence et de développement rural conformément à la Déclaration de Doha, et ce, pour aider les secteurs agricoles à affronter activement la concurrence dans une économie mondialisée.

Nous tenons, pour conclure, à saluer l'esprit de solidarité ayant animé tous les participants à cette exposition, qui en ont fait un espace et une opportunité de présentation des voies et moyens disponibles pour apporter plus de progrès à la civilisation universelle, en favorisant l'échange et le partage des expériences et des innovations. Nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

30 JUILLET 2015

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec un sentiment de fierté que nous commémorons aujourd'hui le seizième anniversaire de la glorieuse Fête du Trône. Cette célébration n'est pas qu'une simple occasion somme toute passagère. Elle est, plutôt, porteuse de fortes significations qui traduisent la profondeur des pactes de loyalisme et de fidélité scellés entre nous, et incarnent les liens d'allégeance qui t'unissent à ton Premier Serviteur et qui ne font que se renforcer et s'enraciner avec le temps.

Nous avons fait de cette commémoration une occasion annuelle pour marquer une pause et nous interroger sur les réalisations que le Maroc a accomplies et sur les défis qu'il affronte. Je voudrais, à cette occasion, adresser Mes remerciements à toutes les forces vives de la Nation et à tous les acteurs qui se sont tenus à Mes côtés dans l'effort collectif qui est engagé au service du citoyen.

Nous sommes également sensibles à la contribution qu'ils apportent pour conforter le Maroc dans la position qui est la sienne et pour renforcer la confiance dont il est l'objet, surtout dans la conjoncture que traversent certains États de la région.

Mais Je ne veux pas ici parler des seules réalisations, ni M'intéresser uniquement au bilan et aux chiffres. Car, en effet, tout ce qui a été réalisé, nonobstant son importance, restera insuffisant pour notre pays tant qu'une frange de la société continue à souffrir des conditions pénibles de la vie, et tant qu'elle éprouve le sentiment d'être marginalisée, malgré tous les efforts déjà consentis.

Certes, c'est une catégorie qui est en passe de se rétrécir de plus en plus. Mais Je tiens, néanmoins, à ce que tous les citoyens puissent profiter des richesses de la nation.

Comme Je t'en ai fait le serment, Je continuerai à travailler jusqu'au dernier souffle pour arriver à ce dessein. Car Notre ambition pour rendre heureux Notre peuple est sans limites.

Tout ce que vous vivez M'intéresse : ce qui vous atteint M'affecte aussi, ce qui vous apporte bonheur Me réjouit également. Ce qui vous tracasse figure toujours en tête de Mes préoccupations.

À partir de là, il est impératif de marquer une pause pour parvenir à des solutions nouvelles, aptes à permettre à cette catégorie sociale de se mettre au diapason et de s'intégrer dans la vie nationale.

C'est pourquoi Nous avons fait de la préservation de la dignité du citoyen la finalité de toutes les réformes politiques et sociales et de toutes les initiatives vouées au développement.

En effet, les institutions, si importantes soient-elles, ne sont pas une fin en soi. De même, la croissance économique n'aura aucun sens si elle ne se traduit pas par l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

En dépit des progrès réalisés par notre pays, ce qui Me désole, c'est cette situation de précarité que vivent certains de nos concitoyens dans les régions éloignées et enclavées, surtout sur les sommets de l'Atlas et du Rif, les zones sahariennes arides et les oasis, ainsi que certains villages dans les plaines et sur les côtes. Nous avons conscience de l'ampleur du déficit qui s'est accumulé depuis des décennies dans ces régions, malgré toutes les initiatives et tous les efforts qui ont été déployés.

C'est pourquoi, dès que Nous avons assumé la mission d'assurer ta direction, cher peuple, Nous avons fait le serment devant Dieu de n'épargner aucun effort pour améliorer le sort des populations de ces régions, et atténuer leurs souffrances.

Aussi, et pour consolider les initiatives déjà mises en chantier, avons-Nous décidé de charger le ministre de l'Intérieur, qui exerce l'autorité tutélaire sur les collectivités territoriales, de mener une étude de terrain globale, pour cerner les besoins de chaque Douar et de chaque région, en termes d'infrastructures et de services sociaux de base, tant dans les domaines de l'enseignement et de la santé, qu'en ce qui concerne l'eau, l'électricité, les routes rurales, etc.

Cette étude a porté sur toutes les régions du Royaume. Elle a permis d'identifier plus de 29.000 Douars, dans 1272 communes, souffrant d'un tel déficit. Les régions et les domaines concernés ont été répertoriés par ordre de priorité.

De même qu'ont été examinés environ 20. 800 projets, dédiés à plus de 12 millions de citoyens, vivant dans plus de 24.000 Douars, avec un budget global de 50 milliards de dirhams environ.

Afin de garantir le succès d'un chantier social aussi ambitieux, Nous invitons le gouvernement à établir un plan d'action intégré, fondé sur le partenariat entre les différents départements ministériels et les institutions concernées, en vue de trouver les moyens de financement des projets et de définir un échéancier précis pour leur mise en œuvre.

Ces projets pourront être intégrés à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain dans sa nouvelle approche, et s'insérer dans les futurs programmes des Conseils régionaux et locaux, qui disposent désormais de ressources importantes et de larges compétences.

La régionalisation que Nous appelons de Nos vœux doit reposer sur un effort soutenu et imaginatif permettant de trouver des solutions adaptées à chaque région, selon ses spécificités et ses ressources,

et en fonction des opportunités d'emploi qu'elle peut apporter, et des difficultés qu'elle rencontre en matière de développement.

La Région doit constituer un pôle de développement intégré, dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre ses zones, ses villes et ses villages, de telle sorte qu'elle contribue à endiguer le mouvement d'exode vers les villes.

Cher peuple,

L'attention portée à la situation de nos concitoyens ne se limite pas aux seules populations du monde rural et aux zones éloignées ou difficiles d'accès. Elle vise également la promotion des zones marginales et des quartiers anarchiques en périphérie urbaine.

C'est pourquoi nous avons concentré les projets de l'INDH sur la lutte contre les déficits qui y ont été relevés. Nous avons également engagé le gouvernement à accorder plus d'importance aux politiques sociales.

Mais l'intérêt que Nous portons à la situation de nos citoyens de l'intérieur n'a d'égal que Notre volonté de veiller sur les intérêts de nos enfants résidant à l'étranger, de consolider leurs attaches identitaires et de les mettre en capacité d'apporter leur concours au développement de leur patrie.

Au cours de Mes visites à l'étranger et de Mes rencontres au Royaume avec des membres de notre communauté à l'étranger, J'ai eu l'occasion de prendre la mesure de leurs préoccupations réelles et de leurs aspirations légitimes.

Nous pensons qu'ils affrontaient des difficultés uniquement à l'intérieur du Maroc. Or nombre d'entre eux se plaignent également d'une série de problèmes dans leurs relations avec les missions consulaires marocaines à l'étranger.

En effet, certains consuls, et non tous, Dieu merci, au lieu de remplir leur mission comme il se doit, se préoccupent plutôt de leurs affaires personnelles ou de politique.

Certains membres de la communauté M'ont fait part de leur mécontentement du mauvais traitement qui leur est réservé par certains consulats, ainsi que de la faiblesse des prestations qu'ils leur fournissent, tant pour ce qui concerne la qualité de ces services, que pour ce qui est du respect des délais ou de certaines entraves administratives.

Nous attirons donc l'attention du ministre des Affaires Etrangères sur la nécessité de s'employer avec toute la fermeté requise à mettre fin aux dysfonctionnements et autres problèmes que connaissent certains consulats.

Il faut, d'une part, relever de ses fonctions quiconque a été reconnu coupable de négligence, de dédain pour les intérêts des membres de la communauté, ou de mauvais traitement à leur égard. D'autre part, il faut veiller à choisir les consuls parmi ceux qui remplissent les conditions requises de compétence, de responsabilité et de dévouement au service de nos enfants à l'étranger.

Les membres de notre communauté sont encore plus désappointés lorsqu'ils font des comparaisons entre, d'une part, le niveau des prestations fournies par les services administratifs et sociaux des pays de

résidence, et l'accueil qui leur est réservé, et, d'autre part, le traitement dont ils sont l'objet à l'intérieur de ces missions consulaires nationales.

S'ils n'arrivent pas à régler leurs affaires, au moins devraient-ils être bien accueillis et traités avec courtoisie et respect. Ainsi, par exemple, ils subissent des lenteurs dans l'enregistrement des noms à l'état civil ou la rectification des erreurs, avec tout ce que cela implique en perte de temps et en coûts financiers.

S'agissant du choix des noms également, il appartient à la Haute commission de l'état civil de s'atteler à trouver des solutions raisonnables aux cas qui lui sont soumis, en faisant preuve de souplesse et de compréhension. De même, il faut mettre un terme aux pressions qu'ils subissent parfois pour se voir imposer certains noms.

Le même impératif s'impose pour régler les problèmes de lenteur et de complexité des procédures de renouvellement et de légalisation des documents officiels.

Il faudrait, de manière générale, améliorer le contact et la communication avec les membres de la communauté à l'étranger, rapprocher les prestations qui leur sont destinées, simplifier et moderniser les procédures, respecter leur dignité et préserver leurs droits.

S'agissant des problèmes que rencontrent certains immigrés à leur retour dans la patrie, Nous réaffirmons la nécessité de faire montre de la plus grande fermeté à l'égard de quiconque s'avise d'abuser de leurs intérêts ou d'exploiter leur situation.

En dépit de toutes les difficultés qu'ils rencontrent, Nous notons avec satisfaction le nombre croissant de ceux, parmi eux, qui rentrent chaque année pour visiter leur pays et revoir les leurs.

C'est pourquoi Nous ne cessons d'exprimer Notre fierté devant tant d'amour qu'ils portent à leur patrie, ainsi que Notre volonté de veiller à la protection de leurs intérêts.

Afin de conforter la participation des Marocains de l'étranger à la vie nationale, Nous appelons à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à l'intégration de leurs représentants dans les institutions consultatives et les instances de gouvernance et de démocratie participative.

De même, Nous réitérons Notre appel pour élaborer une stratégie intégrée, fondée sur la synergie et la coordination entre les institutions nationales ayant compétence en matière de migration, et pour rendre ces institutions plus efficaces au service des intérêts des Marocains de l'étranger. Ceci implique notamment la nécessité de se prévaloir de l'expérience et du savoir-faire accumulés par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, en vue de mettre en place un Conseil qui réponde aux aspirations de nos enfants à l'étranger.

Cher peuple,

Dans le contexte des réformes que Nous mettons en œuvre au service du citoyen, la réforme de l'enseignement est à la base du développement. Elle est la clef de l'ouverture et de la promotion sociale, le gage de protection de l'individu et de la collectivité contre les fléaux de l'ignorance et de la pauvreté, et les démons de l'extrémisme et de l'ostracisme.

Voilà pourquoi Nous n'avons cessé de plaider pour une réforme substantielle de ce secteur vital, de sorte à réhabiliter l'école marocaine et à la rendre apte à remplir comme il se doit la mission qui est la sienne en matière d'éducation et de développement.

Aussi avons-Nous confié au Conseil supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique le soin d'évaluer l'état d'exécution de la Charte nationale de l'éducation et de la formation, et de dégager une vision stratégique globale pour la réforme du système éducatif dans notre pays.

Pour bien comprendre en quoi consiste la réforme, Nous posons cette question : est-ce que l'enseignement que reçoivent nos enfants aujourd'hui dans les écoles publiques est capable de garantir leur avenir ?

Ici, il faut faire preuve de sérieux et de réalisme, et s'adresser aux Marocains en toute franchise en leur demandant : pourquoi sont-ils si nombreux à inscrire leurs enfants dans les établissements des missions étrangères et les écoles privées, malgré leurs coûts exorbitants ?

La réponse est claire : c'est parce qu'ils cherchent un enseignement ouvert et de qualité, fondé sur l'esprit critique et l'apprentissage des langues, un enseignement qui permette à leurs enfants d'accéder au marché du travail et de s'insérer dans la vie active.

Or, contrairement à ce que prétendent certains, l'ouverture sur les langues et les autres cultures, ne portera aucunement atteinte à l'identité nationale. Bien au contraire, elle contribuera à l'enrichir, d'autant plus que l'identité marocaine est, grâce à Dieu, séculaire et bien enracinée, et qu'elle se distingue par la diversité de ses composantes qui s'étendent de l'Europe jusqu'aux profondeurs de l'Afrique.

Même si J'ai étudié dans une école marocaine suivant les programmes et les cursus de l'enseignement public, Je n'ai aucun problème avec les langues étrangères.

La Constitution, qui a été votée par les Marocains, appelle à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères en ce qu'elles sont des moyens de communication, d'insertion dans la société de la connaissance et d'ouverture sur l'esprit du temps.

Par ailleurs, les étrangers reconnaissent la capacité des Marocains à maîtriser avec brio différentes langues. Aussi, la réforme de l'enseignement doit se départir de tout égoïsme et de tous calculs politiques qui hypothèquent l'avenir des générations montantes, sous prétexte de protéger l'identité.

En effet, l'avenir de tout le Maroc reste tributaire du niveau de l'enseignement que nous offrons à nos enfants. Partant de là, la réforme de l'enseignement doit viser au premier chef à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et les habiletés et de maîtriser les langues nationales et étrangères, notamment dans les filières scientifiques et techniques qui ouvrent les portes de l'insertion sociale.

La réforme souhaitée ne pourra être cohérente que si l'on s'affranchit du complexe qui fait penser que le baccalauréat est une question de vie ou de mort pour l'élève et sa famille, et que celui ou celle qui ne l'obtient pas n'a pas d'avenir.

Bien évidemment, certains citoyens ne veulent pas s'orienter vers la formation professionnelle car, pour eux, cette filière les dévalorise et n'est utile que pour les petits métiers. Mieux encore, ils y voient un refuge pour ceux qui n'ont pas réussi leurs études.

Nous devons, donc, aller vers eux pour changer cette opinion négative et leur expliquer que l'individu peut s'élever et réussir sa vie sans l'obtention du baccalauréat.

Nous devons également œuvrer avec le plus grand réalisme à les insérer dans la dynamique que connaît ce secteur.

Les Marocains n'aspirent qu'à être rassurés sur l'avenir de leurs enfants en ayant la certitude que ces derniers bénéficient d'une formation propre à leur ouvrir les portes du marché de l'emploi.

Etant donné que la formation professionnelle est devenue aujourd'hui la clé de voûte dans tous les secteurs de développement, on devrait passer de l'enseignement académique classique à une double formation garantissant aux jeunes la possibilité d'obtenir un emploi.

Dans ce cadre, il faut renforcer les instituts de formation aux différentes filières, notamment les nouvelles technologies, l'industrie automobile, l'aéronautique, les professions médicales, l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et bien d'autres.

Parallèlement à cela, il faut assurer une formation professionnelle renouvelée et de haute qualité, plus particulièrement dans les filières qui nécessitent des études supérieures.

Un motif de satisfaction : le niveau honorable auquel les Marocains se sont hissés dans les différentes branches scientifiques. Ceci a permis à notre pays de disposer d'une main d'œuvre hautement qualifiée et apte à travailler au sein des différentes entreprises mondiales, plus spécifiquement celles qui choisissent le Maroc pour élargir leurs investissements et étendre leur rayonnement.

Afin d'assurer le succès de la réforme dans sa portée stratégique, chacun doit se l'approprier et s'impliquer sérieusement dans sa mise en œuvre.

En outre, Nous appelons à l'élaboration de cette réforme dans le cadre d'un contrat national contraignant, et ce, à travers l'adoption d'une loi-cadre cernant la vision à long terme et mettant fin à l'interminable cercle vicieux de la réforme de la réforme.

Cher peuple,

Si la politique intérieure de notre pays a pour vocation essentielle de servir le citoyen, sa politique extérieure vise, quant à elle, à être au service des intérêts supérieurs de la nation.

À cet effet, Nous nous sommes attelé à revoir le style et les orientations de l'action diplomatique nationale, tout en demeurant attaché aux principes immuables sur lesquels le Maroc s'appuie dans ses relations extérieures, à savoir rigueur, solidarité et crédibilité.

Cette orientation est venue dans le sillage de l'évolution et de l'arrivée à maturité du modèle marocain et aussi pour accompagner les mutations régionales et internationales accélérées, en mettant à profit les opportunités ouvertes par ces transformations et en relevant les défis qu'elles posent.

Pour ce qui est de la rigueur, le Maroc, en tant que partenaire responsable et fidèle à ses engagements internationaux, ne ménagera aucun effort pour défendre ses intérêts supérieurs. Il ne permettra jamais qu'on empiète sur sa souveraineté, son intégrité territoriale et son projet de société. Tout comme il ne tolérera aucune atteinte à ses institutions ou à la dignité de ses citoyens.

Concernant la question de notre intégrité territoriale, Nous avons défini, dans Notre Discours de la Marche Verte, de façon claire et franche, les principes et les référentiels devant servir de base pour traiter l'affaire du Sahara Marocain aux niveaux interne et international.

Les développements advenus dans l'affaire du Sahara ont démontré la justesse de notre position au niveau onusien et la sincérité de nos orientations au niveau national. C'est ainsi, en effet, que sera lancée, par la grâce de Dieu, la mise en œuvre de la régionalisation avancée et du modèle de développement des provinces du Sud du Royaume.

Or cela ne signifie pas que nous avons clos ce dossier. Au contraire, chacun doit rester vigilant et mobilisé pour contrecarrer les manœuvres des adversaires et s'opposer à toute déviation susceptible de se produire dans le processus de règlement onusien.

S'agissant de la solidarité, le Maroc suit une approche diplomatique stratégique visant à consolider une coopération sud-sud efficiente, notamment avec les pays africains frères.

À cet égard, les visites que Nous avons effectuées dans nombre de pays du continent Nous ont permis de développer un modèle de coopération économique mutuellement bénéfique, et d'améliorer les conditions de vie du citoyen africain.

Fidèle à ses appartenances arabe et islamique, le Royaume s'est engagé dans les coalitions arabes de lutte contre le terrorisme et pour le rétablissement de la légitimité au Yémen; alliances auxquelles a appelé Notre très cher Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Selmane Ibn Abdulaziz Al-Saoud, outre la volonté de soutenir nos frères et partenaires stratégiques arabes.

Dans ce cadre, Nous réaffirmons l'importance de trouver des solutions aux situations qui sévissent au Yémen, en Syrie, en Irak et en Libye, sur la base du dialogue, de l'implication de leurs peuples respectifs dans toutes leurs composantes et du respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. C'est, justement, l'objectif que le Maroc œuvre à réaliser en abritant les négociations de Skhirat pour le règlement de la crise libyenne.

Malgré le contexte difficile que traverse la région arabe en raison de la multiplication des bandes de l'extrémisme et du terrorisme, la question palestinienne demeure au cœur de la paix au Moyen-Orient.

Là, Nous réaffirmons, en Notre qualité de Roi du Maroc et Président du Comité Al-Qods, notre soutien constant à nos frères palestiniens, direction et peuple, pour recouvrer leurs droits légitimes et établir l'État palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est.

Quant à la crédibilité de notre action diplomatique, elle est illustrée à travers les relations de partenariat qui nous unissent à un ensemble de regroupements et de pays amis.

Dans le cadre de son insertion au sein de son environnement euro-méditerranéen, le Maroc continue à œuvrer au développement des partenariats qui le lient aux pays de l'Union Européenne.

À cet égard, Nous veillons à renforcer le partenariat exceptionnel avec la France, en collaboration avec Son Excellence, le Président François Hollande.

Nous travaillons également à nous prévaloir des liens d'amitié avec Sa Majesté le Roi Felipe VI pour renforcer davantage les relations de coopération et de bon voisinage avec l'Espagne; outre notre engagement à développer les rapports d'une coopération fructueuse avec le reste des pays européens.

En tant que partenaire stratégique de l'Europe, le Maroc appelle à la mise en place d'un partenariat équilibré et équitable transcendant les intérêts conjoncturels étriqués.

Nous sommes également soucieux de développer notre partenariat stratégique avec les États Unis, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis.

Dans le cadre de la diversification de ses relations, Nous réitérons l'engagement du Maroc à approfondir et enrichir le partenariat qui le lie respectivement à la Russie et à la Chine.

Dans le même ordre d'idées, Nous nous employons à ouvrir de plus larges perspectives devant les relations de coopération avec les pays d'Amérique latine et les pays asiatiques.

La crédibilité de notre pays s'exprime à travers son engagement constructif concernant les différentes problématiques et questions qui préoccupent la communauté internationale. Les forums abrités par le Maroc sur les questions des droits de l'Homme, de l'immigration, du leadership des affaires, de la lutte anti-terroriste et des changements climatiques, sont autant de manifestations qui témoignent de la confiance et de la crédibilité dont notre pays jouit à l'échelle internationale.

Par ailleurs, les réponses apportées par notre pays pour traiter ces questions planétaires constituent une contribution qualitative aux efforts internationaux visant à leur trouver des solutions objectives.

Cher peuple,

Notre doctrine pour l'exercice du pouvoir consiste essentiellement à servir le citoyen, à sanctuariser son identité, à préserver sa dignité et à être constructivement réceptif à ses aspirations légitimes. Partant du pacte scellé entre nous, ton Premier Serviteur veillera toujours à poursuivre le travail collectif engagé en faveur du Maroc de l'unité, du développement, et de l'égalité en termes de droits et d'obligations et d'accès aux ressources du pays.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale et à la Protection civile pour leurs efforts dans la préservation de la sécurité et de l'intégrité des citoyens, et leur dévouement dans la défense de l'intégrité et la stabilité de la nation.

Il n'y a rien de mieux pour conclure le Discours que Je t'adresse, cher peuple, que de te rappeler la nécessité de préserver l'héritage précieux que nos ancêtres nous ont légué, à savoir l'identité marocaine authentique qu'on nous envie.

En effet, il est de ton devoir patriotique et religieux de protéger ton identité et de demeurer attaché au rite sunnite malékite que les Marocains se sont choisis de bon gré et transmis de père en fils.

N'oublie pas ce pour quoi les Marocains se sont sacrifiés pendant les première et seconde guerres mondiales et partout dans le monde, et la raison pour laquelle a été exilé Notre Vénéré Grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme.

C'était précisément pour faire triompher les valeurs spirituelles et humaines auxquelles nous croyons tous. Tout comme aujourd'hui, nous luttons contre l'extrémisme et le terrorisme.

Y a-t-il une raison pour que nous renoncions à nos traditions et à nos valeurs civilisationnelles marquées du sceau de la tolérance et de la modération, et que nous embrassions des doctrines étrangères à notre éducation et à notre morale ?

Evidemment non. Donc, ne permets à personne venu d'ailleurs de te donner des leçons sur ta religion et n'accepte l'incitation de personne à suivre un rite ou une doctrine originaire de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud, et ce, indépendamment de Mon respect pour toutes les religions célestes et les doctrines qui s'y rattachent.

Tu dois récuser tous les facteurs de division et avoir à cœur, comme à ton habitude, de préserver l'unité de ton rite et de tes symboles sacrés, et rester ferme sur tes principes et fier de ta religion et de ton appartenance à la patrie.

Le Très-Haut a dit : «Mangez ce que votre Seigneur vous a accordé et soyez reconnaissants envers lui : Voici un excellent pays et un Seigneur qui pardonne» Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 62^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2015

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec des sentiments de reconnaissance et de fidélité que nous célébrons aujourd'hui le soixante-deuxième anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple.

Cette commémoration annuelle incite à s'inspirer de l'esprit de sacrifice et de patriotisme sincère qu'incarnait la génération de la libération et de l'indépendance. Ce devoir de mémoire s'impose d'autant plus que notre pays est en passe d'entamer une nouvelle révolution.

Il s'agit, en l'occurrence, de la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Notre vœu est de la voir s'ériger en véritable pilier du Maroc de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la solidarité inter-catégorielle, de la complémentarité et de l'équilibre inter-régionaux.

Si chaque étape se distingue par ses hommes et ses femmes, la révolution que nous entamons ne se fera que par des élus sincères ayant à cœur, avant toute chose, de servir leur pays et les citoyens qui leur ont accordé leurs suffrages.

Cher peuple,

Les prochaines élections, qui se tiennent dans à peine quelques jours, seront décisives pour l'avenir du Maroc, surtout au regard des vastes compétences que la Constitution et la loi réservent aux Conseils des Régions et aux collectivités locales.

Pour que les choses soient comprises par tous les citoyens, Nous avons jugé utile de les éclairer sur les missions et le rôle de chaque institution et son impact sur leur quotidien. Car les citoyens ont le droit

de tout savoir sur leurs institutions, afin qu'ils décident en connaissance de cause et qu'ils fassent le bon choix.

Ainsi, le gouvernement est responsable, sous l'autorité de son chef, d'assurer la mise en application des lois et d'élaborer les politiques publiques et les plans sectoriels dans les différents domaines.

De même, l'Administration est mise à la disposition du gouvernement. Il est de son devoir d'améliorer les prestations administratives et de les rapprocher des citoyens.

Comme Je l'ai dit dans un précédent discours, le gouvernement n'est pas responsable de la qualité des services fournis par les Conseils élus.

Le ministre de l'énergie, par exemple, n'est pas responsable de l'éclairage des quartiers, du raccordement des foyers aux réseaux électriques, des branchements de l'eau potable, ni de l'assainissement. De même, la propreté des rues et des quartiers n'est pas du ressort du ministre de l'Intérieur.

Dans le même ordre d'idée, ce n'est pas au ministre de l'Équipement et du Transport de veiller à la réfection des voiries dans les communes, ni de fournir les moyens de transport urbain. Le citoyen doit savoir que les responsables de ces services administratifs et sociaux dont il a besoin dans sa vie quotidienne, ce sont précisément les élus pour lesquels il a voté dans la commune et la Région en vue d'assurer la gestion de ses affaires locales.

Contrairement à ce que pensent certains, l'élu parlementaire n'a rien à voir avec la gestion des affaires locales des citoyens. Il est plutôt responsable de la proposition, de la discussion et du vote des lois, ainsi que du contrôle de l'action du gouvernement et de l'évaluation des politiques publiques.

Cher peuple,

Si nombre de citoyens ne s'intéressent pas beaucoup aux élections, et s'ils n'y participent pas, c'est parce que certains élus ne remplissent pas leur devoir comme il se doit. Il y en a qui ne connaissent même pas leurs élus.

Il faut donc rappeler avec force que l'élu, au même titre que le médecin, l'avocat, l'instituteur, le fonctionnaire, et d'autres encore, se doit de travailler chaque jour. Il devrait même travailler plus qu'eux, car il est responsable des intérêts des gens, et n'exerce pas pour son propre compte.

Or il y a des élus qui s'imaginent que leur rôle se limite à se porter candidats et non à travailler. Et lorsqu'ils remportent les suffrages, ils s'éclipsent pour cinq ou six ans, et ne réapparaissent qu'à l'occasion du scrutin suivant.

Par conséquent, le vote ne devrait pas favoriser le candidat qui parle beaucoup, et élève la voix plus que les autres, en brandissant des slogans creux; pas plus qu'il ne devrait profiter à celui qui distribue quelques dirhams au cours des campagnes électorales et vend des promesses mensongères aux citoyens.

De telles pratiques, et d'autres encore, ne sont pas seulement des actes répréhensibles punis par la loi, mais ils expriment, de façon criante, un manque de respect à l'égard des électeurs.

Par conséquent, le vote doit être en faveur du candidat qui remplit les conditions de compétence, de crédibilité et de disponibilité à se mettre au service de l'intérêt général.

Je dis donc aux partis et aux candidats : les élections ne devraient pas avoir pour objectif d'obtenir des postes, mais elles devraient être dédiées au seul service du citoyen.

Aux citoyens, Je dis ceci : le vote est un droit et un devoir national. C'est une lourde charge qu'il vous incombe d'assumer. C'est un moyen que vous détenez entre les mains pour modifier la méthode de gestion quotidienne de vos affaires, ou de maintenir et consacrer la situation déjà en place, bonne ou mauvaise.

Vous devez savoir que l'élection au suffrage direct du président et des membres du Conseil de la Région vous confère un pouvoir décisionnel dans le choix de votre représentant. Vous devez vous en remettre à votre conscience et faire le bon choix. Car vous n'aurez pas le droit, demain, de vous plaindre de la mauvaise gestion ou de la faiblesse des prestations qui vous seront fournies.

C'est un motif de satisfaction que de voir s'accroître le nombre d'électeurs qui se sont inscrits sur les listes électorales pour la première fois, alors qu'ils boudaient les scrutins précédents, en raison de leur mécontentement du travail des Conseils élus.

Aujourd'hui, ils veulent exercer leur droit et assumer leur devoir national. Mais ils se demandent majoritairement à qui ils vont donner leurs voix, et en qui ils vont placer leur confiance. Il appartient donc aux partis politiques et aux candidats de les convaincre, par leur sérieux, et par la qualité et le réalisme de leurs programmes. Ils ont le devoir de leur exposer clairement leur vision et d'établir une bonne communication avec eux.

Dans ce contexte, Nous appelons les acteurs de la société civile et les organisations syndicales à s'impliquer fortement dans la mobilisation des citoyens et leur incitation à participer à l'opération électorale.

Pour résumer, le pouvoir dont le citoyen dispose pour préserver ses intérêts, régler certains de ses problèmes, demander des comptes aux élus et les changer le cas échéant, tient en un seul mot : «vote».

Cher peuple,

Si Nous estimons que la mobilisation au service du citoyen est la finalité de toutes les politiques nationales, Nous plaçons sa sécurité et son intégrité en tête de Nos préoccupations.

Le monde aujourd'hui, et la région arabe et maghrébine en particulier, connaissent des développements accélérés en raison de la montée des velléités d'extrémisme au nom de la religion et de la multiplication des bandes terroristes.

Et parce que nous savons que le terrorisme n'a ni religion ni patrie, le Maroc s'est joint aux efforts internationaux visant à lutter contre ce fléau mondial. Il œuvre sur le plan national à éradiquer les facteurs susceptibles de pousser à l'extrémisme et au terrorisme. À cet égard, Nous rendons grâce au Très-Haut pour la sécurité et la stabilité dont Il a répandu les bienfaits sur notre pays.

Toutefois, le Maroc, à l'instar de tous les pays de la région, voire du monde, n'est pas à l'abri de ces menaces.

Il est regrettable que certains pays de la région connaissent des situations difficiles en raison de l'insécurité et de la prolifération des armes et des groupes extrémistes.

Face à cette situation, le Maroc s'est vu dans l'obligation de prendre une série de mesures préventives pour préserver sa sécurité et sa stabilité.

Dans ce cadre, le visa a été imposé aux ressortissants de certains pays arabes, notamment ceux de Syrie et de Libye. Tout en exprimant notre solidarité avec les peuples de ces pays, nous regrettons que le Maroc ait eu à prendre cette décision pour des raisons de force majeure.

Cela dit, Nous aimerions préciser que cette décision ne vise personne, et qu'elle ne doit pas être perçue comme un comportement inamicale à leur égard. Il s'agit plutôt d'une décision souveraine. Car en tant que dépositaire de la charge de veiller à la sécurité et la stabilité du pays, Je ne permettrai aucun laisser-aller ni aucune manipulation concernant la protection du Maroc et des Marocains.

En effet, le Maroc s'est toujours attaché à préserver sa sécurité et à parachever la sécurisation de ses frontières, et plus particulièrement au cours des deux dernières années, un objectif que Nous avons atteint, Grâce en soient rendues au Seigneur, du fait de la mutualisation des efforts de tous les Services et de toutes les forces concernés.

Nous ne comptons pas nous arrêter là et nous poursuivrons les efforts engagés avec toute la vigilance et la fermeté nécessaire pour empêcher quiconque s'avise d'entrer illégalement dans notre pays.

Néanmoins, le Maroc a connu avant cette période l'entrée d'un certain nombre de réfugiés venus de certains pays qui vivent une dégradation de la situation sécuritaire.

Nous sommes désolé pour certains parmi eux qui vivent dans des conditions difficiles. Pire encore, nombre d'entre eux sont réduits à la mendicité pour assurer leur subsistance.

Face à cette situation, Je n'ai pas besoin d'inciter les Marocains à traiter ces gens comme des hôtes et à leur accorder toutes sortes d'aide et d'assistance.

Je suis persuadé qu'ils partagent leurs souffrances et qu'ils ont à cœur de leur venir en aide, autant que faire se peut.

En échange, ceux-ci doivent se conformer aux lois marocaines et respecter les constantes sacrées religieuses et nationales, avec au premier chef le rite sunnite malékite.

Aussi, à l'instar de ce qui a été appliqué auparavant, quiconque est reconnu coupable de violation des lois et des règlements marocains, sera reconduit hors des frontières.

J'entends par là ceux qui tentent de fomenter le trouble et la zizanie à l'intérieur et à l'extérieur des mosquées et ceux qui s'enrôlent dans des bandes criminelles ou terroristes.

Malgré cela, le Maroc restera comme toujours une terre d'accueil pour ses hôtes qui s'y rendent dans la légalité. Le Maroc ne sera jamais une terre d'asile.

Avec tout le réalisme possible, Je dis : Nous avons nos priorités internes sur lesquelles nous focalisons nos efforts pour les traiter.

Nous œuvrons également à relever les défis auxquels nous faisons face pour permettre au citoyen marocain de vivre dans la liberté et la dignité.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à tous les Services de sécurité pour leur mobilisation et leur vigilance afin de contrecarrer les multiples tentatives à visée terroriste qui cherchent désespérément à nuire au modèle marocain mondialement reconnu pour sa singularité.

Nous réaffirmons que la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays n'est pas du seul ressort de l'État et de ses institutions, mais qu'elle incombe également au citoyen dans le cadre de la collaboration et de la coordination avec les Services compétents.

Nous devons également rappeler que la lutte contre l'extrémisme doit être menée suivant une approche participative axée sur le renforcement des valeurs d'ouverture et de tolérance auxquelles croient les Marocains; une approche où les dimensions sociale et de développement et les composantes religieuse et éducative se complètent les unes les autres, outre le volet sécuritaire.

Cher peuple,

Nous rendons grâce à Dieu pour les bienfaits qu'Il a répandus sur la terre bénie du Maroc, avec au premier chef, les vertus qu'Il a réservées au peuple marocain, en l'occurrence le loyalisme envers son Trône et la symbiose avec Lui, et l'attachement sincère à son unité nationale et à son intégrité territoriale.

Qu'il s'agisse du succès de la régionalisation ou de la préservation de la sécurité et de la stabilité, l'élément commun à ces deux objectifs est d'être au service du citoyen marocain.

C'est une charge et une responsabilité historique que nous devons tous assumer pour continuer à porter le flambeau de la Révolution sans cesse renouvelée du Roi et du Peuple et tendre vers le Maroc de l'unité, de la solidarité, de la sécurité et du progrès.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire des héros de cette épopée historique, avec à leur tête, Notre vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leur âme, et d'attachement au souvenir de tous les vaillants martyrs de la Patrie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 31 AOÛT 2015

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Honorables Pèlerins,

Que la protection, la paix et la bénédiction divines vous accompagnent. C'est pour Nous un motif de satisfaction que d'adresser au premier groupe de pèlerins, et à travers vous à l'ensemble des honorables pèlerins marocains, ce message royal dans lequel Nous énonçons Notre Haute Sollicitude, Notre sincère bénédiction et Nos orientations quant à l'accomplissement de l'un des rites fondamentaux des piliers de la religion, implorant Dieu de vous protéger à l'aller comme au retour et de vous rétribuer amplement. Nous perpétons cette tradition bénie depuis que le Très-Haut Nous a confié la charge de la direction de Notre peuple, en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, garant de la religion, veillant à la préservation de ses valeurs sacrées et conférant à ses rites et valeurs la considération et la grandeur qu'ils méritent.

Nous vous disons en premier lieu que Nous partageons les sentiments de foi sincère qui vous emplissent en ce moment de piété alors que vous quittez la patrie, que vous vous apprêtez à accomplir le rite du Hajj dans les lieux saints pour y être gratifiés des lumières de l'illustre Kaaba et effectuer les circonvolutions autour d'Al Bayt Al Atiq, que Dieu a érigé en première maison bâtie pour son adoration et pour la manifestation de sa grandeur, de sa révélation et de son message, conformément à la parole divine : «La première maison qui ait été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bekka La Mecque bénie et une bonne direction pour les univers. Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout, et quiconque y entre est en sécurité». Nous vous félicitons, honorables pèlerins, de ce dont le Très-Haut vous a gratifié et du fait qu'il vous a permis d'accomplir l'un des piliers de sa religion et de bénéficier de sa généreuse rétribution.

Ayez présent à l'esprit, que Dieu vous garde, que le Hajj est un des piliers fondamentaux de la religion. Il consiste en l'adoration sincère de Dieu par le croyant qui reflète l'unicité de Dieu et une obéissance sincère à sa grandeur et à sa divine volonté, après s'être débarrassé des appareils, affranchi de toutes

les manifestations de distinction et de confort et ayant transcendé ses pulsions, tout en continuant à prononcer At-talbiya et Atahlil et à invoquer Dieu et demander son pardon (Al Istighfar), en réponse à l'appel divin : «Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés».

Dans ce sens, Nous vous rappelons, le rappel étant utile pour les croyants, que l'accomplissement, comme il se doit, de cette obligation est tributaire d'une parfaite connaissance du rituel, de l'action et du comportement du pèlerin. S'agissant de la connaissance, elle réside dans l'assimilation des dispositions du Hajj (piliers, obligations, traditions) et des aspects relatifs aux lieux et au temps. Vous êtes, sans nul doute, au fait de ces dispositions grâce aux orientations en matière de charia mises par le ministère des Habous et des affaires islamiques à l'adresse de ceux qui en ont besoin et dispensées par des théologiens hommes et femmes mandatés par ce département pour s'acquitter de cette noble action avant et durant le pèlerinage.

Pour ce qui est de l'action, elle consiste en votre engagement à l'application de ces dispositions et à l'accomplissement convenable de ce rituel, en craignant Dieu, en faisant preuve de maîtrise de soi, en transcendant sa colère et en évitant l'émotivité préjudiciable comme le rappelle ce verset du Saint Coran : «Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide à l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage».

Sachez, que Dieu vous protège, que votre présence dans les Lieux-Saints lors du rituel grandiose du Hajj, parmi d'autres pèlerins venus de différentes contrées du monde, exige de tous de se conformer pleinement aux mesures destinées à garantir l'ordre, ainsi que le devoir de s'abstenir de tout acte, propos ou querelle indignes des fidèles, dans le but de consacrer les valeurs de tolérance et de solidarité et faire prévaloir la fraternité et l'égalité entre l'ensemble des pèlerins. C'est là le noble objectif et l'expérience unique que procure Notre sainte religion, une fois par an, à l'ensemble des pèlerins.

Soyez soucieux, que Dieu vous assiste, de faire de votre pèlerinage une opportunité d'incarner les valeurs de l'Islam et de faire en sorte que votre séjour dans les Lieux saints soit consacré à l'invocation de Dieu, aux prières et à l'émulation dans l'accomplissement des prières surrogatoires et des actes de piété qui vous rapprochent du Seigneur afin d'être gratifiés des bienfaits promis par le Tout-Puissant aux croyants sur ces Lieux, conformément au Hadith de Notre aïeul le Prophète, prière et salut sur Lui : «Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage, sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance», «un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le paradis».

Honorables pèlerins,

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler également qu'il vous incombe, pendant que vous séjournez dans les Lieux saints et vous vous trouvez dans une rencontre regroupant des musulmans de toutes les contrées, de représenter comme il se doit votre pays, le Maroc, en donnant de lui une image honorable et conforme à l'attachement de Notre peuple fidèle à sa religion et à ses valeurs suprêmes du juste milieu, de modération, de magnanimité et d'ouverture, loin de tout dogmatisme et extrémisme. Des valeurs sur lesquelles nous avons veillé depuis que Nous avons pris la charge de la direction de Notre peuple fidèle, en en faisant un exemple à suivre dans l'incarnation de l'Islam sunnite du juste milieu, aux

antipodes de toute déviation ou déformation, et loin des égarements du repli sur soi et de la divergence, s'inspirant ainsi de la parole de Dieu : «Aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins pour les gens».

Ce témoignage qui incombe à la Oumma islamique ne peut être réalisé qu'en s'éloignant des deux extrêmes de l'excès et de la négligence, et c'est cela le vrai juste milieu. Soyez, honorables pèlerins, des ambassadeurs de votre pays dans l'incarnation de ces nobles vertus, attachés à votre identité culturelle et à votre unité nationale et rituelle, dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et de la mobilisation renouvelée derrière Notre direction imprégnée de Nos constantes et de Nos valeurs sacrées.

Honorables pèlerins,

Vous n'êtes pas sans savoir que le pèlerinage nécessite un ensemble de dispositions, une organisation et des préparatifs visant à accueillir les hôtes de Dieu, leur garantir la quiétude et leur permettre d'accomplir leurs rituels dans la paix et la sécurité, ce à quoi veillent les autorités compétentes du Royaume frère d'Arabie saoudite, pour garantir le bon déroulement de ce rituel grandiose, conformément aux sages et constantes instructions de Notre frère le serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde et le préserve, pour que ce pèlerinage se déroule dans un climat de quiétude spirituelle et dans l'ordre.

Soyez, que Dieu vous protège, au premier rang de ceux qui respectent ces dispositions dans une conjoncture marquée par les bousculades et un afflux massif de pèlerins. Vous devez également, avec le même esprit d'ordre et d'attachement à ces conditions, respecter les dispositions prises par Notre ministre des Habous et des affaires islamiques, qui ne ménage aucun effort pour veiller à la préparation du pèlerinage pour les Marocains, en application de Nos Hautes Instructions visant à ce que ce rituel se déroule dans les meilleures conditions de confort pour Nos fidèles sujets dans les Lieux saints, avec un accompagnement administratif continu, un parfait contrôle sanitaire et un encadrement religieux judicieux. À cette occasion, Nous rendons hommage à ses réalisations et aux efforts de l'ensemble des cadres administratifs qui collaborent à la réalisation de ce noble objectif.

Honorables pèlerins,

À la tête des aspirations de vos âmes et cœurs, figurent la visite de ce lieu sanctifié qu'est la tombe du Prophète à Médine, et le recueillement sur la tombe du plus illustre parmi les hommes, Notre aïeul le Prophète, prière et paix soient sur lui. Il s'agit d'un moment d'intense recueillement empli d'émotion qui offre l'opportunité d'élever avec déférence et grandeur des prières en vue d'obtenir sa grâce et de bénéficier de sa promesse, en conformité avec le Hadith : «Quiconque prie pour moi une fois, Dieu priera pour lui dix fois». En priant pour vous et pour vos proches en ce lieu vénérable, de même que dans les autres lieux du Hajj, notamment le mont Arafat où les prières sincères sont exaucées, n'oubliez pas de prier pour votre Roi qui veille sur votre sécurité et sur la préservation de l'unité de votre nation, implorant le Très-Haut de Nous assister et de couronner de succès Nos pas sur la voie du développement du Maroc et pour le bonheur et le progrès de son peuple. Priez aussi pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, SAR le Prince Moulay El Hassan, ainsi que l'ensemble des membres de Notre illustre Famille royale, et qu'Il accorde Son infinie miséricorde à Notre vénéré Grand-père et Notre Auguste Père, S.M. le Roi Mohammed V et S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes en

rétribution des réalisations qu'ils ont accomplies pour le Maroc en termes de liberté, d'indépendance et de renaissance dans tous les domaines.

Honorables pèlerins,

Nous réitérons nos prières pour que le Très-Haut agrée votre pèlerinage et rétribue amplement vos actions en exauçant vos vœux et prières formulés lors de l'accomplissement de cette obligation bénie, pour jouir des bienfaits dans le monde ici-bas et dans l'au-delà et de retourner à votre Patrie sains et saufs et amplement récompensés. Il a le pouvoir de faire prévaloir Sa volonté et d'exaucer les vœux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU «SOMMET DES DIRIGEANTS SUR LA LUTTE CONTRE L'EIIL ET L'EXTRÉMISME VIOLENT»

NEW YORK, 29 SEPTEMBRE 2015

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Barak Obama, Président des États Unis d'Amérique,

Majestés, Altesses,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable tout d'abord de saluer votre initiative, Monsieur le Président, d'appeler à ce Sommet qui a vocation à consolider la dynamique forte engendrée par le Sommet de la Maison Blanche, en février dernier, pour combattre l'extrémisme et le terrorisme.

Il reflète également une prise de conscience croissante de la communauté internationale quant à la gravité de la situation et la nécessité de conjuguer les efforts pour affronter la montée des menaces terroristes.

Je tiens à vous assurer que le Maroc, qui s'est engagé dans le processus fondateur du Sommet de Washington, continuera à en soutenir les objectifs et les recommandations et à s'impliquer dans les efforts internationaux voués à la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans le monde et à la défense des valeurs humaines universelles.

Mesdames, Messieurs,

Malgré la multiplication des initiatives et des réponses de la communauté internationale, y compris les opérations militaires et sécuritaires, il n'en reste pas moins que de nombreux pays continuent de subir les coups douloureux du terrorisme abject, qui n'a ni religion ni patrie.

En effet, des bandes d'extrémistes et des groupes de terroristes persistent dans leurs menées méprisables, attendant à des vies humaines innocentes, sabotant les infrastructures économiques et détruisant les symboles multiséculaires du patrimoine et de la civilisation humaine.

Ces hordes s'emploient à porter atteinte à l'intégrité territoriale des États, à ébranler la sécurité des peuples et la quiétude des populations, tout en sapant le tissu socio-culturel et les valeurs humaines qui les unissent.

L'expansion inquiétante de ce fléau planétaire nous interpelle tous et nous incite à davantage de coordination, de coopération et d'optimisation des ressources disponibles, pour garantir plus d'efficacité et d'impact à notre action.

Mais si ces initiatives à dimensions sécuritaire, militaire et judiciaire ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, elles restent, malgré tout, insuffisantes à elles seules.

Il est donc impératif de mettre au point une stratégie globale intégrant la dimension sociale et le volet développement, outre les composantes éducative et religieuse, avec le rôle majeur qui leur revient dans la diffusion de la culture de la tolérance et de la modération.

Mesdames, Messieurs,

Les démarches de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme devraient s'appuyer sur des partenariats loyaux, une coopération sincère et le respect des engagements.

C'est une responsabilité collective qui ne saurait faire l'objet de calculs étriqués, de surenchères, de condescendance ou de dénigrement.

C'est pourquoi la lutte contre ce fléau devrait s'appuyer sur une volonté collective forte et sur une coopération et une coordination bilatérales et régionales dans la conduite des actions opérationnelles sur le terrain. Elle nécessite, de surcroît, une combinaison de stratégies nationales intégrées.

Le combat que nous livrons ensemble contre l'extrémisme et le terrorisme doit être marqué du sceau de la force et de la profondeur. Les citoyens n'en seront que plus confiants dans les systèmes de gouvernance politique, économique, et sociale de leurs pays, mieux disposés à leur apporter un bien meilleur soutien et plus résilients face aux illusions miroitées par les idéologies extrémistes.

Par ailleurs, les valeurs religieuses, spirituelles, culturelles et humaines devraient être réhabilitées car elles mettent à nu les allégations creuses et réfutent les argumentaires fallacieux avancés par les extrémistes pour justifier leurs actes barbares.

Le plus grand défi en matière de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme est de demeurer tous convaincus que ce fléau mondial ne doit être associé à aucune religion, civilisation ou culture.

De fait, les efforts internationaux déployés dans ce domaine doivent se fonder sur l'égalité des peuples et le respect de leurs identités, de leurs spécificités culturelles, de leurs croyances et de leurs valeurs spirituelles.

Notre bataille contre l'extrémisme doit avoir également pour vocation essentielle de doter les jeunes et les femmes d'une éducation ouverte et ancrée dans les valeurs et les référentiels authentiques de leur société, tout en favorisant leur attachement aux valeurs universelles pour les prémunir contre les tentations du fanatisme et du repli sur soi.

On doit également s'attacher à mettre en œuvre les objectifs du développement durable que nous avons définis d'un commun accord. Car, outre le gage d'une vie meilleure qu'il offre aux citoyens, le développement durable est le fondement d'un monde plus stable.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc a adopté une stratégie globale combinant les actions de prévention destinées à éliminer les facteurs et les causes de l'extrémisme et les impératifs de la préservation de la sécurité et de la stabilité.

Grâce à la coordination et à la coopération entre les différents Services de sécurité nationaux et au renforcement et à la modernisation de son arsenal juridique, notre pays a réussi à apporter des réponses appropriées à l'évolution rapide des menaces terroristes.

Nous avons également conscience que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme doit s'insérer dans une approche participative et préventive, axée sur l'adhésion des citoyens aux efforts et aux mesures engagés par les institutions de l'État.

À cet égard, le Maroc tient à renforcer les partenariats qui le lient à un certain nombre de pays dans le domaine sécuritaire pour faire face aux différentes menaces terroristes.

Fidèle à sa démarche de coopération solidaire, le Maroc est disposé à partager son expérience avec les pays frères et amis et à mettre à leur disposition les programmes qu'il a développés pour la promotion des valeurs islamiques fondées sur la tolérance et l'ouverture aux autres religions, cultures et civilisations.

Mesdames, Messieurs,

Le Forum Mondial de Lutte contre le Terrorisme (GCTF), devenu une plateforme de dialogue et de partage des expertises et des expériences réussies dans ce domaine, poursuit ses efforts d'anticipation pour soutenir les mesures prises par les États en la matière.

Le Maroc, qui co-préside aux côtés des Pays-Bas le Groupe de travail issu de ce Forum, œuvre inlassablement à promouvoir et à mettre à profit les bonnes pratiques contenues dans le Mémorandum de La Haye-Marrakech.

Il s'agit notamment de trouver des réponses efficaces au phénomène des Combattants Terroristes Etrangers et de procéder à une analyse profonde des courants et des tendances terroristes en constante évolution.

En outre, ce Forum continue d'approfondir son examen des différentes questions afférent à la lutte et la prévention de l'extrémisme, en veillant notamment à développer des modalités pratiques pour favoriser le partage des expériences et des savoir-faire en la matière et à renforcer les capacités des États dans ce domaine.

D'autre part, le Maroc, qui aura l'honneur de co-présider le Forum en 2016, ne ménagera aucun effort pour consolider sa contribution dans ce domaine et maintenir son adhésion aux efforts de la communauté internationale visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme et contribuer ainsi à l'émergence d'un monde plus sûr, plus stable, plus solidaire et plus humain.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, 30 SEPTEMBRE 2015

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
Majestés, Altesses, Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

La présente session de l'Assemblée Générale des Nations Unies revêt une importance particulière, d'autant plus qu'elle connaîtra essentiellement l'adoption du Plan de développement durable de l'après 2015.

C'est l'occasion de réaffirmer notre engagement collectif pour réaliser les nobles objectifs énoncés dans la Charte de notre Organisation et répondre aux aspirations des peuples du monde.

Elle coïncide également avec la célébration du 70ème anniversaire de la fondation de notre Organisation, et ce, dans un contexte où la communauté internationale est en butte à des défis universels, lancinants et sans précédent, qui nécessitent une action collective, efficace et intégrée.

La position du Royaume à l'égard de ces défis et des différents conflits et autres questions à caractère régional ou international, sera exposée au cours des réunions des commissions de l'Assemblée Générale, ou dans le cadre des rencontres ministérielles qui se tiendront en marge de l'Assemblée.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'élaboration du plan de développement pour les quinze années à venir doit reposer sur une évaluation objective de ce que nous avons fait depuis l'an 2000.

Avons-nous, en effet, été capables de changer le vécu quotidien des pauvres ? Les résultats obtenus sont-ils robustes et durables pour résister aux agitations, aux guerres et aux crises économiques et sociales ?

Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement fait apparaître des progrès tangibles entre 1990 et 2015. Il n'en reste pas moins que les disparités entre les régions dans le monde et au sein même de certains États, constituent, par leur ampleur, une source d'inquiétude légitime.

Cette situation, qui porte préjudice à l'image de la coopération internationale et jette le doute sur notre action collective au sein des Nations Unies, ne doit pas être synonyme d'échec.

Elle doit plutôt pousser tous les acteurs à s'interroger sur le meilleur moyen de promouvoir le développement et de corriger les défaillances que connaît la coopération internationale.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc espère que les Objectifs de développement durable contribueront à mettre au point un programme ambitieux susceptible de changer la donne à tous les niveaux, aux plans national, régional et international.

Quelle que soit la pertinence du Plan de développement durable, avec ses perspectives, sa crédibilité restera tributaire de notre capacité à lui trouver les moyens de financement nécessaires.

C'est pourquoi la coopération internationale doit être en phase avec la nouvelle réalité internationale. Elle doit s'affranchir de l'héritage du passé, des calculs géopolitiques et des conditions rédhibitoires attachées à l'obtention d'un soutien.

L'épidémie d'Ebola a révélé que, hormis les expressions de solidarité dictées par la situation, le soutien international aux pays touchés a été insuffisant, voire en-deçà du niveau de mobilisation et d'engagement requis par cette situation grave.

Monsieur le Président,

La réalisation du développement ne se fait pas par des décisions bureaucratiques, ou par le biais de rapports techniques fin prêts et manquant de crédibilité.

Cela requiert plutôt la connaissance profonde de la réalité des peuples et de leurs spécificités, l'analyse objective des contextes dans lesquels ils vivent, et le travail de terrain sérieux qui répond à leurs aspirations et à leurs préoccupations réelles.

Je connais très bien les situations difficiles en Afrique et Je sais ce que Je dis. En fait, nombre d'Africains vivent dans des conditions extrêmement dures. Et la réalité est infiniment plus cruelle et plus amère que ce qui est indiqué dans les rapports de certaines organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales. Toute leur vie est un combat et des défis subis au quotidien. Ils affrontent la dureté des temps et la pénurie des moyens. Mais ils vivent avec dignité, mus en cela par un engagement patriotique sincère pour un avenir meilleur.

Aussi, remédier à cet état de choses nécessite l'adoption, à moyen terme, d'une vision inclusive et cohérente, aux dimensions complémentaires les unes des autres. Ceci requiert également des initiatives pratiques et urgentes car la dégradation de la situation et les nécessités pressantes du quotidien ne peuvent attendre que la bureaucratie internationale se réveille pour prendre les décisions requises.

Dans cette optique, l'Afrique doit être au cœur de la coopération internationale pour le développement afin de l'aider à s'affranchir de son passé colonial et à libérer ses énergies.

Aussi, le Maroc lance un appel à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions financières régionales et internationales pour élaborer un plan d'action pour la transformation économique en Afrique et fournir des ressources pérennes pour son financement.

Aujourd'hui, l'Afrique, malgré ses atouts, se trouve à la croisée des chemins. Sans un soutien international substantiel et tangible, le continent connaîtra des écarts criants et graves entre ses pays. Des pays engagés dans le processus de développement et de progrès et d'autres se débattant dans leurs problèmes et s'enlisant dans la pauvreté, l'ignorance et l'instabilité.

Nous appelons également à ce que la paix et la stabilité soient placées en tête des priorités pour prévenir les conflits, faire face à l'extrémisme et au terrorisme et régler la problématique migratoire.

Ceci devrait se faire suivant une approche qui tienne compte de la dignité des immigrants et de la préservation de leurs droits fondamentaux, et qui s'attaque aux causes profondes de ce phénomène.

Monsieur le Président,

L'Initiative nationale pour le Développement humain, que Nous avons lancée dans notre pays et qui célèbre cette année son dixième anniversaire, a contribué à endiguer la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion et à réduire les disparités interrégionales. Elle a également permis au Maroc d'atteindre dès 2013 le premier objectif du Millénaire pour le Développement.

Ceci a fait que les instances internationales ont classé le Maroc en troisième position parmi les cinq premiers pays au monde à avoir adopté les meilleurs programmes et les meilleures initiatives d'utilité publique.

Nous sommes disposés à mettre notre expérience dans ce domaine au service de nos partenaires, notamment en Afrique.

Le Royaume du Maroc, de par sa position géographique et ses choix stratégiques, s'implique dans toutes les questions et problématiques mondiales.

Qu'il s'agisse d'immigration, de droits de l'Homme, de changement climatique, de développement durable ou de lutte antiterroriste, le Maroc apporte des réponses nationales, qui constituent une contribution qualitative aux efforts internationaux visant à relever ces défis planétaires sans précédent.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'engagement du Maroc à s'impliquer dans ces questions universelles prend un relief particulier dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, qui comptent parmi les plus grandes menaces guettant l'humanité entière.

Ainsi, depuis Notre participation au Sommet de Rio en 1992, le Maroc s'est attelé à mettre au point une politique nationale en matière d'environnement, fondée sur la mobilisation de tous les acteurs concernés et la bonne gestion des ressources financières dédiées au climat.

Cette politique s'est notamment traduite par l'adoption de la Charte nationale de l'Environnement et le lancement du Plan Maroc Vert, ainsi que la mise en chantier du programme ambitieux des énergies renouvelables, solaire et éolienne, qui vise à couvrir 42% des besoins énergétiques du Maroc à l'horizon 2020.

Fidèle à ses engagements en matière d'environnement, le Royaume a présenté officiellement en 2015 sa contribution prévue déterminée au niveau national, qui contient des engagements forts et ambitieux au titre de sa participation à la mise en place d'un ordre environnemental international solidaire et équitable.

Dans le même cadre, nous proposons que le Maroc accueille, en 2016, la vingt-deuxième Conférence des États parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques.

Nous saisissons cette occasion pour renouveler notre soutien aux efforts déployés par la France pour parvenir, au cours de la vingt-et-unième Conférence prévue à Paris, à un accord mondial global, durable et équilibré et juridiquement contraignant.

De ce fait, Nous voyons dans les conférences de Paris et de Marrakech deux étapes complémentaires l'une de l'autre pour réaliser un progrès qualitatif dans la lutte contre les changements et éviter l'échec précédent dû à la faiblesse de la coordination et de la coopération entre les différents partenaires.

C'est précisément de là que vient l'importance de «l'Appel de Tanger» que Nous avons lancé avec Son Excellence le Président François Hollande, le 20 septembre courant, pour une action internationale collective, solidaire et forte en faveur du climat.

Le choix du Maroc pour le lancement de cette initiative conjointe n'a pas été fortuit. Il vient plutôt en témoignage de considération pour notre pays qui figure à l'avant-garde des États africains ayant adopté un plan national efficient dans le domaine des énergies renouvelables.

Fidèle à son approche solidaire, le Maroc ne ménagera aucun effort pour faire entendre la voix et les préoccupations du continent africain et celles des petits pays insulaires en voie de développement, qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies, qui fête aujourd'hui son soixante-dixième anniversaire, a atteint l'âge de la maturité, de la sagesse et de la responsabilité. Ce sont ces mêmes principes et ces mêmes valeurs qui doivent régir l'action de la communauté internationale pour régler les différends régionaux.

Son travail ne devrait pas être un facteur d'instabilité pour les pays qui contribuent à l'action et à la coopération multilatérale. Aussi, le Maroc refusera toute aventure irresponsable concernant le différend régional autour du Sahara marocain.

En effet, plusieurs puissances internationales ont pleinement conscience que les conceptions éloignées de la réalité qui sont élaborées dans les bureaux, et les propositions fallacieuses ne peuvent que mettre en péril la situation dans la région.

Nous avons bon espoir que l'Organisation des Nations Unies poursuivra ses efforts pour régler les différends par les voies pacifiques, et maintiendra son engagement à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États pour réaliser la paix, la sécurité et la stabilité auxquelles aspirent les peuples du monde.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 6^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT

RABAT, 08 OCTOBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants aux travaux de la 6ème Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer à l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture - ISESCO -, avec, à sa tête, Son Excellence Dr. Abdelaziz Bin Othman Al Twajiri, et à travers lui tous les membres et les experts de l'Organisation, toute Notre estime pour les efforts constants qu'ils déploient en vue de raffermir l'attachement aux principes, aux valeurs et autres constantes de la Oummah islamique.

Nous tenons également à saluer les initiatives constructives engagées par l'Organisation pour favoriser une prise de conscience approfondie des questions de l'environnement dans le monde islamique, montrant ainsi qu'elle mesure toute l'importance que revêt la dimension environnementale dans la conservation des richesses des pays islamiques et la préservation des droits des générations futures.

Dans ce contexte, Nous nous félicitons du thème retenu par les organisateurs pour cette conférence, en l'occurrence : «Changements climatiques : Défis du futur pour un développement durable». Ce choix est d'autant plus judicieux qu'il permettra de mettre en lumière les plus graves dangers et défis environnementaux qui guettent le monde, et plus particulièrement la région arabe et islamique.

Nous avons confiance que cette conférence va contribuer au succès de la 21ème conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies (COP21) sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre prochain à Paris. Elle constituera, de surcroît, un maillon fondamental dans les préparatifs

engagés par le Royaume du Maroc pour accueillir la 22ème session de la COP à Marrakech, l'année prochaine, si Dieu le veut.

Monsieur le Président,

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le changement climatique s'affirme comme une des problématiques majeures que connaît l'humanité aujourd'hui. Il représente un danger réel, non seulement pour l'environnement, mais également pour le développement économique et social, voire pour la paix et la sécurité dans le monde.

Par conséquent, les États islamiques qui, au même titre que les autres, pâtissent des effets pervers du réchauffement climatique sur leurs économies, se doivent de soutenir le processus de négociation multilatéral, destiné à favoriser la mise en place d'un nouvel ordre climatique international, qui est fondé essentiellement sur les principes de la Convention-Cadre onusienne concernant le changement climatique. En tête de ces principes, celui de la responsabilité partagée et différenciée des États, en tenant compte des capacités de chacun.

Il faudra également veiller à ce que le nouvel ordre envisagé repose sur le principe de l'équité et qu'il donne aux pays en développement le droit de répondre à leurs besoins présents et à venir en matière de développement. À souligner, parallèlement, le rôle précurseur que doivent jouer les pays avancés dans la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que le soutien technique et financier qui devrait être mis à la disposition des pays en développement.

C'est là que s'affirme toute l'importance de l'Appel de Tanger, signé le 20 septembre dernier entre la République française et le Royaume du Maroc, et qui souligne la nécessité d'affronter les changements climatiques d'urgence, et de façon sérieuse, efficace et équitable.

Le fossé existant entre le Nord et le Sud n'est pas une fatalité incontournable. Faire face aux changements climatiques peut être un combat commun, s'il s'appuie sur les principes de solidarité et l'attachement à l'action collective.

Votre réunion aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, n'est pas un événement ex nihilo. Depuis quatorze siècles, les prescriptions de notre sainte religion incitent, dans leur essence, à œuvrer pour le développement durable. En effet, nombreuses sont les références dans le saint Coran et la Tradition Prophétique, qui évoquent les limites des ressources disponibles et la nécessité d'en faire bon usage, sans gaspillage ni excès, car un droit pour tous.

Cette vérité est étayée dans le livre sacré, qui dit en substance : «Il n'y a rien dont les trésors ne soient pas auprès de nous. Nous ne les faisons descendre que d'après une mesure déterminée», sourate Al-Hijr, verset 21, «et ceux qui pour leurs dépenses ne sont ni prodigues, ni avares car la juste mesure se trouve entre les deux», sourate Al-Forquane, verset 67.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc s'est, très tôt, engagé volontairement et fortement, dans la lutte contre les répercussions de ce phénomène, et ce, dans le cadre d'une approche intégrée, participative et responsable.

L'engagement de notre pays en matière de lutte contre les changements climatiques est illustré par le développement constant du dispositif institutionnel, législatif et financier marocain. En effet, la Constitution du Royaume a consacré en 2011 le droit à un environnement sain, et la nécessité d'établir un équilibre entre les impératifs du développement et l'exigence de préserver la qualité de la vie et de l'environnement, qui constitue une composante fondamentale de la richesse matérielle et immatérielle de tout pays.

C'est ainsi que notre pays s'est doté d'une loi-cadre tenant lieu de charte nationale de l'environnement et du développement durable, visant à consolider les acquis et à intégrer, de façon proactive, la dimension écologie et changement climatique dans tous les programmes et les politiques de développement.

De même qu'a été élaborée la stratégie nationale de développement durable sur la base des dispositions de la loi-cadre précitée. Ce texte lui a donné une force juridique, lui permettant de fixer un cadre d'orientation global et cohérent pour l'intégration des stratégies et ses plans d'action économiques, sociaux et environnementaux, en vue de la transition vers l'économie verte, capable de créer les richesses et les emplois.

Parallèlement, nous avons lancé un programme ambitieux des énergies renouvelables et propres, solaire et éolienne, et adopté, dans le même esprit une stratégie nationale d'efficacité énergétique.

En outre, un centre de compétences pour le changement climatique a été mis en place pour renforcer les capacités de lutte contre les changements climatiques à l'échelle nationale. Nous veillons à ce que cette structure ait des prolongements aux niveaux africain, arabe et islamique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, l'objectif étant de raffermir davantage les solides relations qui unissent le Royaume à de nombreux pays frères.

Au niveau international, ainsi que Nous l'avons confirmé dans Notre Discours adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies réunie en sa soixante-dixième session, Nous avons bon espoir de parvenir, à l'occasion de la Conférence de Paris, à un Accord mondial global, durable, équilibré et contraignant juridiquement.

Dans le cadre du processus de négociation en cours pour l'élaboration de cet Accord, et fidèle à ses engagements internationaux en matière de protection de l'environnement, le Royaume du Maroc a été le premier pays arabe et parmi les précurseurs au niveau mondial à préparer ses contributions prévues déterminées au niveau national en vue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et déterminer ses besoins en matière d'adaptation à l'impact négatif du changement climatique. Des contributions que nous avons tenu à soumettre à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique avant le terme des délais prévus à cette fin.

L'adhésion de notre pays au processus de lutte contre les effets du changement climatique et le rôle pionnier qu'il joue dans ce domaine nous ont incité à présenter la candidature du Royaume pour accueillir en 2016 la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties.

Nous sommes plein d'espoir que cette conférence soit l'occasion de mettre au point des mécanismes opérationnels pour assurer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, dont Nous appelons de nos vœux les

plus fervents l'adoption, notamment pour ce qui concerne le volet adaptation, considéré comme l'une des priorités des pays en développement en général, et des pays islamiques en particulier.

Monsieur le Président, Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un Plan pour le développement durable 2030, et un ensemble de nouveaux objectifs mondiaux audacieux, se déclinant en 17 objectifs et 169 cibles vitales. Ils concernent l'éradication de la pauvreté extrême, la lutte contre l'inégalité, la promotion d'un enseignement d'excellence pour tous, l'éradication de l'analphabétisme, la lutte contre la désertification, la dégradation et la sécheresse des terres, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, et bien d'autres nobles desseins que nous devons œuvrer à concrétiser au cours des quinze prochaines années.

Aussi, les pays islamiques sont tenus aujourd'hui de s'engager à œuvrer pour la réalisation du développement durable souhaité. Pour cela, ils doivent prendre toutes les mesures requises pour traduire dans les faits les objectifs contenus dans le plan onusien, et fondés également sur la nécessité de prendre soin de l'être humain, de sauvegarder la planète Terre, d'assurer le bien-être à tous, d'instaurer la paix et d'approfondir le partenariat à tous les niveaux, tout en le mettant au service du développement durable.

À cet égard, Nous sommes persuadé que le monde islamique dispose aujourd'hui d'atouts suffisants lui permettant de s'impliquer dans ce grand chantier. En effet, ses pays ont réussi à asseoir les fondements nécessaires pour renforcer le partenariat qui les lie dans le domaine de l'environnement et du développement durable, notamment à travers la Déclaration historique de la première Conférence islamique des Ministres de l'Environnement, tenue en 2002 à Djeddah.

Cependant, les pays islamiques se trouvent aujourd'hui encore à la croisée des chemins, étant confrontés à des défis sécuritaires et en matière de développement et à des attentes populaires pressantes pour garantir plus de droits, de libertés, de dignité humaine et de justice sociale. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers la complémentarité et le partage des expériences réussies dans les différents domaines, y compris la préservation de l'environnement et la mise en place des piliers du développement durable.

À cet égard, Nous rappelons la pertinence de Notre proposition contenue dans Notre Message adressé aux participants à la troisième Conférence islamique des ministres de l'environnement, tenue en octobre 2008, à Rabat. Cette proposition a trait à la création et l'affectation de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable au service du développement durable dans le monde islamique.

Mesurant l'importance de cette académie pour le monde islamique, il a été procédé à l'élaboration d'une nouvelle conception de la façon dont cette institution devra être structurée, pour la rendre apte à accompagner les efforts des pays du monde islamique visant à réaliser les objectifs du développement durable.

L'espoir repose sur vos épaules pour approfondir le débat et intensifier les efforts afin de mettre au point une feuille de route consacrée à la mise en œuvre de cet important projet, et aller de l'avant vers la réalisation de ses nobles finalités.

Monsieur le Président,

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes persuadé que cette conférence, grâce aux éminentes personnalités qui participent à ses travaux, aux compétences et à la vaste expérience qui sont les leurs en matière d'environnement et de développement durable et à la volonté sincère qui les anime pour contribuer à l'essor du monde islamique, sera couronnée par l'adoption de recommandations et de propositions constructives, de nature à consolider le partenariat entre les pays islamiques et à nourrir l'espoir d'un avenir meilleur empreint de fraternité, d'unité et de solidarité.

Faites que votre réunion soit l'occasion de prendre la mesure de la lourde responsabilité qui vous incombe d'œuvrer, chacun à partir de sa position, à la création d'un nouveau modèle de développement axé sur le développement durable pour tous, et ce, en accord avec l'esprit de la Déclaration islamique sur le changement climatique issue des travaux du colloque islamique international, tenu en août 2015, à Istanbul.

Nous souhaitons la bienvenue aux hôtes du Maroc et un agréable séjour parmi nous, et implorons le Très-Haut de couronner leurs travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 5^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 9^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 09 OCTOBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous sommes heureux d'inaugurer la cinquième année de la présente législature. Cet événement annuel est pour Nous l'occasion de Nous adresser aux représentants de la Nation, pour aborder diverses questions nationales.

La présente année législative revêt une importance particulière, d'autant plus qu'il s'agit de la dernière année de la législature actuelle, et qu'il en découle la nécessité de parachever la mise en place des institutions constitutionnelles.

Elle intervient également après les premières élections locales et régionales organisées sous la nouvelle Constitution, et la mise en place de la Chambre des Conseillers, dans sa nouvelle configuration.

Nous souhaitons à cet égard féliciter, pour la confiance placée en eux, les membres de la Chambre des Conseillers, les présidents des conseils régionaux et locaux et l'ensemble des élus. Nous prions pour que le Très-Haut vous aide tous à mener à bien et avec succès le mandat dont vous avez la charge.

Pour autant, nous ne saurions considérer que le processus a atteint son terme. Car, en effet, les élections ne sont pas une fin en soi. Elles marquent plutôt le commencement effectif d'un long parcours, dont le point de départ consiste à mettre en place les institutions et à leur conférer la légalité requise.

Plus encore ! La représentation des citoyens est une charge éminemment importante qu'il appartient aux élus et aux partis politiques d'assumer, soit en honorant leurs promesses envers les électeurs, soit en s'employant à répondre aux préoccupations pressantes qui sont les leurs.

Il s'agit donc d'une responsabilité nationale qui exige de chacun de se hisser à la hauteur de ce moment historique dans la vie de notre pays.

Nous n'avons d'autre choix que de mettre en place des institutions régionales efficaces, pour que le Maroc ne manque pas ce rendez-vous important avec l'histoire.

Mais il faut bien admettre que la vie politique ne devrait pas reposer sur les personnes, mais plutôt sur les institutions.

En effet, les personnes, quelles qu'elles soient, sont nécessairement appelées à s'en aller, alors que les institutions sont là, pérennes et pour toujours. Et c'est cette continuité qui est la véritable garantie des droits des citoyens et des services dont ils ont besoin, et que nous ne saurions accepter de laisser au gré d'humeurs et de caprices personnels.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Les citoyens ont déjà dit leur mot. Mais Je veux, de cette tribune, adresser un message à ceux qui n'ont pas eu de chance dans ces élections : Ils ne doivent pas perdre espoir, ils devraient, au contraire, garder la tête haute pour les services qu'ils ont rendus à la Patrie et aux citoyens.

Ils doivent se rendre compte que les Marocains sont devenus plus matures dans leur attitude à l'égard des élections, et plus exigeants en réclamant des comptes à leurs élus sur le bilan de leur action.

Il faut qu'ils se livrent à une autocritique constructive, pour corriger les erreurs, redresser les dysfonctionnements et poursuivre dès maintenant leur action, sérieusement et résolument, sans faiblir ou faillir, en vue de gagner la confiance des électeurs dans les prochaines échéances.

C'est bien cela la démocratie authentique. Elle prévoit l'alternance dans l'exercice du pouvoir et la gestion de la chose publique. Qui ne l'emporte pas aujourd'hui pourrait être le gagnant de demain.

Mais nous refusons les lamentations a posteriori, comme nous rejetons les accusations infondées portées contre les autorités chargées de l'organisation des élections.

Les garanties qui ont été fournies, valent bien celles que l'on trouve dans les plus grandes démocraties dans le monde. Mieux encore ! On ne trouve de telles garanties que dans une minorité de pays.

Il va sans dire que quiconque s'estime lésé en raison de certains dépassements, somme toute isolés, que connaît d'habitude la pratique démocratique, garde la latitude de saisir la justice.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous avons noté avec une immense fierté la participation massive des habitants de nos provinces du Sud dans les dernières élections.

C'est là une preuve démocratique supplémentaire de l'attachement des populations du Sahara à l'intégrité territoriale et au système politique de leur pays. Cela traduit également leur volonté d'insertion efficace dans les institutions nationales.

À cet égard, Nous affirmons que la légitimité populaire et démocratique acquise par les élus, qui ont été choisis en toute liberté, fait de ceux-ci les véritables représentants des populations du Sahara marocain,

contrairement à une minorité qui réside hors-patrie et tente illusoirement et sans le moindre fondement juridique de s'autoproclamer représentant de ces populations.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

La Constitution a donné à la Chambre des Conseillers une place particulière dans l'édifice institutionnel national, dans un esprit de complémentarité et d'équilibre avec la Chambre des Représentants.

En effet, la Chambre des Conseillers se distingue par une composition variée, aux spécialités multiples, d'autant qu'elle rassemble en son sein un groupe de compétence et d'expertises locales, professionnelles, économiques et sociales.

Elle doit être un espace de débat constructif, d'expertise, de pondération et d'objectivité et rester à l'écart de toute considération politique.

En outre, il faudrait que cette complémentarité entre les deux Chambres du Parlement soit mise à profit pour rehausser son niveau de performance et la qualité des législations qu'il adopte.

Malgré tous les efforts déployés, l'image qui reste dans l'esprit de nombreux citoyens, est celle d'antagonismes et de surenchères entre la majorité et l'opposition, parfois à l'intérieur du parlement, et dans certains rassemblements partisans et même dans les médias.

Il M'a déjà été donné de vous dire de cette tribune que le discours politique ne s'élève pas toujours au niveau des aspirations du citoyen.

Là, J'attire l'attention sur le fait que la tendance aux luttes marginales se fait toujours au détriment des questions pressantes et des préoccupations réelles des citoyens.

Cela suscite le mécontentement populaire concernant l'action politique en général et amène le citoyen à se désintéresser du véritable rôle du parlement.

En effet, le parlement doit être un miroir qui reflète les préoccupations des citoyens et un espace pour le dialogue sérieux et responsable autour de toutes les grandes questions nationales.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Le travail qui vous attend pendant cette année pour parachever la mise en place des institutions ne peut tolérer la perte de temps occasionnée par les conflits marginaux.

En effet, les projets de textes juridiques qui vous seront soumis, sont d'une importance capitale et d'une extrême sensibilité.

Aussi, Nous avons jugé nécessaire de rappeler au gouvernement et au parlement la nécessité de se conformer aux dispositions de l'Article 86 de la Constitution, qui fixe le terme de cette législature comme dernier délai pour soumettre les projets de lois organiques à l'approbation du parlement.

Nous rappelons ici, à titre d'exemple, les projets des lois organiques relatives à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue Amazighe, au Conseil National des Langues et de la Culture Marocaine, à l'exercice du droit de grève et au Conseil de Régence.

Ces questions nationales majeures exigent de vous tous, majorité et opposition, gouvernement et parlement, de faire prévaloir l'esprit de consensus constructif et de vous écarter des surenchères politiques.

Concernant les étapes de mise en œuvre du caractère officiel de la langue Amazighe pour que, à l'avenir, celle-ci puisse remplir sa fonction, il faut garder à l'esprit que la langue arabe et la langue Amazighe ont toujours été un facteur d'unité, et qu'elles ne seront jamais un motif d'antagonisme ou de division.

Pour le Conseil National des Langues et de la Culture Marocaine, il s'agit de mettre en place un conseil comprenant en son sein toutes les institutions concernées par ces domaines, et non de mettre au point un organigramme général pour des institutions indépendantes.

Par ailleurs, l'élaboration du projet de loi organique sur la grève nécessite d'engager de larges consultations et de faire preuve d'un esprit de consensus constructif, de sorte à garantir les droits des travailleurs, les intérêts du patronat et l'intérêt de la Nation.

S'agissant des textes soumis au parlement, Nous appelons à l'accélération de l'adoption des projets des lois organiques relatives au pouvoir judiciaire, outre le projet de loi relatif à l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

L'important pour nous n'est pas uniquement l'adoption des lois et leur publication au Bulletin Officiel, mais aussi la mise en œuvre de ces législations et l'installation des institutions.

En effet, la valeur des institutions se mesure à leur capacité à remplir leurs missions et à servir les intérêts des citoyens.

Dans ce cadre, Nous appelons de nouveau à l'accélération de l'élection des membres de la Cour constitutionnelle devant être nommés par les deux chambres du parlement en vertu du pouvoir que leur confère la Constitution en la matière. Il sera ainsi procédé à l'installation de la Cour dans les plus brefs délais, comme Nous y avons déjà appelé dans le Discours de l'année dernière.

Il convient aussi de mettre en œuvre les textes juridiques relatifs au Conseil de la Concurrence et de l'Instance Nationale de la Probité et de la Prévention de la Corruption.

Cependant, une question reste posée : pourquoi les lois d'un certain nombre d'institutions n'ont-elles pas été mises à jour alors que quatre années se sont écoulées depuis l'adoption de la Constitution ? Qu'attendons-nous pour mettre en place les nouvelles institutions créées par la Constitution ?

Nous citons notamment certaines institutions de défense des droits de l'Homme et de contrôle, le Conseil Consultatif de la Famille et de l'Enfance et le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

L'année législative que Nous ouvrons aujourd'hui, est en butte à de nombreux défis et nécessite un travail sérieux et un patriotisme sincère pour parachever la mise en place des institutions nationales. Car

les institutions ne concernent pas que la majorité ou l'opposition, elles doivent plutôt être au service des citoyens, en dehors de toute autre considération.

Aussi, Nous appelons au consensus constructif concernant toutes les grandes questions de la Nation. Toutefois, Nous refusons les arrangements négatifs par lesquels on cherche à satisfaire les envies personnelles et les objectifs catégoriels, au détriment des intérêts de la Nation et des citoyens.

En effet, la Patrie doit rester au-dessus de tous.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de la responsabilité qui vous incombe et agissez au mieux des intérêts de notre chère Patrie.

«Si Dieu reconnaît un bien en vos cœurs, Il vous accordera de meilleures choses. Véridique est la parole de Dieu».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE 3^{ÈME} SOMMET DU FORUM INDE-AFRIQUE

NEW DELHI, 29 OCTOBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République de l'Inde,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'exprimer tout d'abord Ma profonde joie de participer aux travaux du 3ème Sommet du Forum Inde-Afrique, ici à New Delhi, en Inde, pays ami et l'un des partenaires majeurs du Maroc.

Cette occasion évoque pour moi le souvenir, plein d'émotion et de fierté, de Ma première visite en Inde en 1983, à la tête de la délégation du Maroc à la conférence des non-alignés, et aussi celui de Ma première visite officielle en 2001.

Je garde à l'esprit la qualité des relations privilégiées qui unissent nos deux pays, depuis le règne de Notre vénéré grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V – que Dieu ait son âme – et le grand leader Jawaharlal Nehru. Je songe également à leur combat pour la libération et l'indépendance des États africains.

Nous tenons aussi à exprimer l'admiration que nous inspire l'expérience menée par l'Inde pour mettre au point un modèle de développement pionnier, qui lui a permis de se hisser au rang des puissances émergentes.

Cette évolution la conforte dans son ambition légitime de jouer un rôle fondamental dans les organes des Nations Unies, chargés du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Ce qui qualifie l'Inde pour occuper une telle position, c'est cette particularité qui caractérise sa politique étrangère. Elle se distingue en l'occurrence par la pondération, la responsabilité et le respect de la légalité internationale et de l'intégrité territoriale des États, ainsi que la défense des intérêts et des justes causes des pays en développement.

Nous exprimons notre considération pour la position constructive de la République de l'Inde concernant l'affaire du Sahara marocain, et pour son soutien au processus onusien dédié au règlement de ce conflit artificiel. En même temps que nous déplorons le fait que certains pays ont été incapables d'évoluer, étant donné qu'ils continuent à ressasser des discours et des thèses dépassés et vieux de plus de 40 ans.

Excellences,

Le 3ème Forum Inde-Afrique offre une occasion propice pour dresser le bilan de la coopération entre les pays du Sud, qui est le socle du partenariat afro-indien.

Nous le voulons comme espace d'implantation d'un modèle de coopération sud-sud efficace, solidaire et pluridimensionnel, fondé sur l'exploitation judicieuse et optimale des potentialités et des richesses que recèlent nos pays.

Il est donc impératif que cette coopération s'affranchisse de l'héritage du passé, et qu'elle soit dédiée au service des intérêts stratégiques de nos pays.

La coopération Sud-Sud que Nous appelons de nos vœux n'est pas un simple slogan ou un luxe politique superfétatoire. C'est plutôt une nécessité impérieuse, imposée par l'acuité et l'ampleur des défis qui se posent à nos pays. De fait, il est impossible de compter sur les formes traditionnelles de coopération, qui sont désormais incapables de répondre aux besoins croissants de nos peuples.

C'est pourquoi le Maroc s'attache, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la coopération trilatérale, à mettre en place des projets concrets, dans les secteurs productifs, stimulants pour la croissance et la création d'emplois, et impactant directement la vie des citoyens.

Cette réalité trouve son illustration dans l'évolution et la diversification des partenariats qui unissent le Maroc à un certain nombre d'États africains et qui portent sur le développement humain et divers domaines sociaux, économiques et religieux.

C'est ainsi que le Maroc est devenu le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest et le deuxième à l'échelle du continent.

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique a adhéré à un ensemble de Forums de coopération bilatérale et continentale, qui restent, somme toute, bénéfiques en dépit des situations d'interférence et d'asymétrie que l'on peut porter au passif de certains d'entre eux, et qui entraînent souvent un faible niveau d'efficacité et d'engagement.

Aujourd'hui, l'Afrique mérite des partenariats de coopération équitables, plus qu'elle n'a besoin de relations déséquilibrées assorties d'un soutien conditionnel.

Ainsi que Je l'ai affirmé dans Mon discours à Abidjan, l'Afrique a moins besoin d'assistance que de partenariats mutuellement bénéfiques et de projets dédiés au développement humain et social.

Nous avons déjà demandé à l'Afrique de faire confiance à l'Afrique. Aujourd'hui, de cette tribune, Nous invitons les pays du Sud à témoigner leur confiance aux pays du Sud et à investir leurs richesses et leurs potentialités pour servir le progrès partagé de leurs peuples, en vue de rattraper les pays émergents.

L'avenir de nos peuples est notre responsabilité. Soit nous poursuivons la coopération et la solidarité entre nos pays, au mieux de leurs intérêts, soit nous manquerons une fois de plus notre rendez-vous avec l'Histoire et nous précipiterons nos peuples dans l'Inconnu.

À cet égard, Je tiens à exprimer Ma considération pour l'Inde et son premier ministre, qui veille à ce que ce forum soit différent des Forums précédents, tant par ses objectifs et ses orientations que par la nature de ses recommandations et de leur suivi.

En effet, Son Excellence s'est attaché à réunir les conditions nécessaires pour le succès de ce forum en le mettant en capacité de s'affirmer comme modèle efficient de coopération entre nos pays.

Le Maroc est disposé à adhérer avec l'Inde à des initiatives communes s'inscrivant dans le cadre de ce forum et touchant les domaines prioritaires pour nos peuples et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises.

Cela se fera à l'image du partenariat fructueux qui lie nos deux pays dans le domaine du phosphate et de ses dérivés, et que nous nous attachons à élargir pour qu'il couvre les programmes de sécurité alimentaire, et à mettre à la disposition de certains pays africains.

Nous tenons également à ouvrir des perspectives plus larges devant la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de la recherche scientifique et technologique et de la formation des cadres. Nous sommes également soucieux de mettre cette coopération au service des peuples africains.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Excellences,

La sécurité et la stabilité sont les piliers du développement. Sans elles, nos pays ne pourront pas améliorer leur situation sociale et mener à bonne fin leurs initiatives de développement.

Vu la forte corrélation entre les défis de développement et les menaces terroristes sans précédent, les États membres de ce Forum devraient adopter une approche intégrée axée sur la mise en place d'une coopération étroite avec l'Inde.

Le Maroc est toujours disposé à créer un groupe de travail commun pour assurer la coordination et l'échange des informations dans ce domaine.

Nous sommes persuadé que le partenariat afro-indien prometteur est capable de se développer grâce à la complémentarité des ressources et des potentialités dont il dispose, et de réaliser ses objectifs, au mieux de l'intérêt de nos peuples.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA RENCONTRE ORGANISÉE À L'OCCASION DE LA
COMMÉMORATION DU CINQUANTENAIRE DE LA
DISPARITION DE MEHDI BEN BARKA**

RABAT, 30 OCTOBRE 2015

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable de vous adresser cette allocution à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de la disparition de Mehdi Ben Barka.

Avant toute chose, Nous nous rappelons ensemble qu'il était un homme de paix, et qu'il était proche de la Famille Royale.

Et bien que cet anniversaire vienne à un moment où de nombreuses questions restent sans réponse, Nous avons tenu à partager avec vous cet événement, sans inhibition ni complexe par rapport à cette affaire, et en témoignage de l'estime dont il jouit auprès de Nous et des Marocains.

On doit rappeler ici que la période pots-indépendance a été chargée de tumultes et de luttes en tous genres concernant la voie que le Maroc indépendant devait emprunter à l'époque.

Nous ne sommes pas là pour émettre des jugements sur les positions adoptées par l'une ou l'autre partie.

Une chose est sûre, le commun dénominateur qui rassemblait tous les Marocains pendant cette période historique a été d'œuvrer au mieux des intérêts du pays, d'en promouvoir le développement et le progrès et d'en défendre les Causes, chacun selon ses convictions et ses orientations.

Quoi qu'il en soit, Ben Barka est entré dans l'Histoire, sachant il n'y a pas une mauvaise Histoire ou une bonne Histoire. Il n'y a que l'Histoire en tant que telle, c'est-à-dire la mémoire de tout un peuple.

Or nous ne devons pas perdre de vue que les ennemis du Maroc ont instrumentalisé cette affaire pour nuire à l'image de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Les pays se construisent sur le socle de leur histoire, avec son actif et son passif. Et un peuple sans histoire est un peuple sans identité, qui n'a pas d'avenir.

Aussi, il faut tirer les enseignements de l'affaire Ben Barka et s'en servir dans l'intérêt de la Nation, pour nous aider à construire et non à détruire.

Là, il me vient à l'esprit ce que j'ai dit en 2004 dans le Discours d'installation de l'Instance Équité et Réconciliation, où j'ai affirmé que le peuple marocain assumait courageusement son passé, et que, au lieu de rester prisonnier de ses aspects négatifs, il s'attachait à y puiser la force et le dynamisme nécessaires pour bâtir une société démocratique moderne.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque j'étais Prince Héritier, la Fondation Abderrahim Bouabid m'a invité en 1997 à participer à son colloque international sur la transition démocratique.

À l'époque, Mon Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, m'a conseillé d'accepter l'invitation. J'y ai donc participé et prononcé une allocution à cette occasion.

Me voilà aujourd'hui, des années plus tard, m'adressant à vous une nouvelle fois pour réaffirmer que la monarchie, hier comme aujourd'hui, est attachée à la symbiose qui unit les composantes de la nation, à condition que soient respectées les constantes et les valeurs sacrées pour la défense desquelles de nombreux marocains libres, dont Mehdi Ben Barka, se sont sacrifiés.

Assumant la charge qui m'incombe en Ma qualité de Amir Al-Mouminine et Roi du pays, Je ne ménagerai aucun effort pour préserver le choix démocratique de notre Nation et protéger les droits et les libertés dont les citoyennes et les citoyens jouissent individuellement ou collectivement.

Mesdames, Messieurs,

L'Histoire n'est pas que l'enregistrement des faits tels qu'ils se sont produits à une époque donnée. Elle est aussi la méthode de consignation de ces événements et l'explication qui en est donnée par chacun, selon son optique et en fonction de sa position.

Le plus important est de s'attacher à ce que tous les Marocains puissent s'approprier leur histoire, avec ses succès et ses revers, pour vivre leur présent dans un climat sûr et stable et s'atteler en toute confiance et avec beaucoup d'optimisme et d'espérance à l'édification d'un avenir meilleur.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

LAÂYOUNE, 06 NOVEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

La commémoration du 40ème anniversaire de la Marche Verte est loin d'être un évènement ordinaire ou une célébration passagère. Nous la voulons plutôt comme une étape décisive dans l'histoire du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume.

En effet, après l'épopée de la libération de la terre et de la consolidation de la sécurité et de la stabilité, notre pays a veillé à ce que les fils du Sahara puissent se prévaloir des attributs d'une citoyenneté pleine et entière et des conditions d'une vie libre et digne.

Aujourd'hui, après quarante années et ce qu'on peut inscrire à leur actif comme à leur passif, nous voulons opérer une véritable rupture avec les méthodes adoptées jusque-là dans la prise en charge des affaires du Sahara : rupture avec l'économie de rente et des privilèges et la défaillance de l'initiative privée, et rupture avec la mentalité de la concentration administrative.

Pourquoi donc aujourd'hui, et précisément après quarante années ?

Eh bien, c'est parce que, au terme d'années de sacrifices et d'efforts au plan politique et en matière de développement, nous sommes arrivés au stade de la maturité.

Et aussi parce que nous avons créé les conditions de mise en chantier d'une étape nouvelle dans le processus de consolidation de l'intégrité territoriale et d'intégration totale de nos provinces du Sud au sein de la mère patrie.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent la mise en œuvre du modèle de développement des provinces du Sud, et la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

Cher peuple,

Nous tenons à ce que les fils de nos provinces du Sud disposent des moyens nécessaires pour gérer leurs propres affaires et montrer leur capacité à assurer le développement de la région.

En effet, les Sahraouis sont connus pour être depuis toujours des hommes de commerce et de savoir, vivant de leur labeur, dignes et fiers, n'attendant l'aide de personne, si pénibles que soient les circonstances.

Nous parlons ici des Sahraouis authentiques, des patriotes sincères, qui sont restés fidèles aux liens d'allégeance les unissant, eux et leurs ancêtres, à travers l'histoire, aux Rois du Maroc.

Quant à ceux, peu nombreux, qui se laissent bernier par les thèses des ennemis et s'évertuent à les répandre, il n'y a pas de place pour eux parmi nous. Mais pour ceux qui se sont ressaisis et repentis, la Patrie est clément et miséricordieuse.

Cher peuple,

L'application du modèle de développement de nos provinces du Sud traduit Notre fidélité à Notre engagement auprès des citoyens dans nos provinces du Sud pour ériger celles-ci en un véritable modèle de développement intégré.

Nous l'entendons comme un pilier d'appui pour l'insertion définitive de ces provinces dans la Patrie unifiée, et pour le renforcement du rayonnement du Sahara, comme centre économique et comme trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain.

C'est pourquoi Nous avons décidé de mobiliser, avec l'aide de Dieu, tous les moyens disponibles pour la réalisation de grands chantiers et de projets sociaux et médico-éducatifs, dans les régions de Laâyoune Sakia El-Hamra, Dakhla Oued Eddahab et Guelmim – Oued Noun.

Ainsi, dans le domaine des infrastructures, il sera procédé au renforcement du réseau routier de la région, à travers la réalisation d'une voie express, aux normes internationales, entre Tiznit, Laâyoune et Dakhla.

Parallèlement, Nous invitons le gouvernement à réfléchir à la mise en place dans les provinces du Sud d'un hub de transport aérien desservant l'Afrique.

Nous caressons également le rêve de construire une ligne ferroviaire de Tanger à Lagouira, pour relier le Maroc au reste de l'Afrique. Nous prions pour que Dieu nous aide à trouver les ressources financières qui nous manquent aujourd'hui en vue de parachever la ligne Marrakech-Lagouira.

De même, nous comptons construire le grand port Atlantique de Dakhla, réaliser d'importants projets d'énergie solaire et éolienne dans le Sud, et connecter la ville de Dakhla au réseau électrique national.

Nous espérons, en outre, relier ces réseaux et ces infrastructures aux pays africains, et contribuer ainsi à leur développement.

Convaincu que ces infrastructures ne sont pas suffisantes, à elles seules, pour améliorer les conditions de vie des citoyens, Nous entendons continuer à promouvoir le secteur économique et à le soutenir par des projets de développement humain.

À cet égard, Nous réaffirmons la nécessité de continuer à faire investir les revenus des ressources naturelles au profit des habitants de la région, en concertation et en coordination avec eux.

C'est dans cette perspective que Nous avons décidé de réaliser une série de projets qui permettront de valoriser et d'exploiter les ressources et les produits locaux. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du grand projet de dessalement de l'eau de mer à Dakhla, et de la mise en place d'unités et de zones industrielles à Laâyoune, Marsa et Boujdour.

Nous tenons à conforter ces initiatives en mettant en place un cadre juridique incitatif pour l'investissement, garantissant au secteur privé, national et étranger, la visibilité et les conditions de compétitivité nécessaires pour contribuer au développement de la région.

En outre, il sera créé un fonds de développement économique ayant vocation à renforcer le tissu économique, soutenir les entreprises et l'économie sociale et assurer l'emploi et un revenu stable, surtout pour les jeunes.

Cher peuple,

Ce qui nous intéresse, c'est de préserver la dignité des fils du Sahara, surtout les générations montantes, et d'instiller en eux l'amour et l'attachement à la patrie.

C'est pourquoi Nous avons chargé le gouvernement de restructurer le dispositif de soutien social pour le rendre plus transparent et plus équitable, dans le respect des principes d'égalité, et de la justice sociale réclamée par la majorité des catégories concernées.

Compte tenu de la place particulière qu'occupe la culture Hassanie dans la conscience collective des fils du Sahara, nous nous employons à renforcer les mécanismes de préservation et de sensibilisation en faveur du patrimoine sahraoui, en édifiant notamment des théâtres, des musées et des maisons de culture dans les régions du Sud.

S'agissant du volet des droits de l'Homme, le Maroc est parvenu, avec l'aide de Dieu, à déjouer les manœuvres des ennemis de la patrie, grâce à la mobilisation collective, à la gouvernance sécuritaire et à l'ouverture sur les acteurs de la société civile.

De même, le Conseil national des droits de l'Homme, avec ses commissions régionales, en tant qu'institution constitutionnelle pour la défense et la protection des droits et des libertés, s'emploie en toute indépendance à traiter tout abus, dans le cadre du dialogue et de la coopération avec les pouvoirs publics, les organisations associatives et les citoyens.

Cher peuple,

Le Maroc, en mettant en application la régionalisation avancée, ne fait que conforter sa crédibilité et réaffirmer le respect de ses engagements.

Comme Je l'ai dit dans Mon discours devant le parlement, la légitimité démocratique et populaire qu'ils ont acquise fait des élus les représentants authentiques des populations des provinces du Sud, tant au niveau des institutions nationales que dans leurs rapports avec la communauté internationale.

Pour illustrer Notre volonté de donner la primauté aux provinces du Sud dans le processus d'application de la régionalisation avancée, il est prévu de mettre au point des contrats-programmes entre l'État et les Régions, où seront définies les obligations de chaque partie pour la réalisation des projets de développement.

Nous appelons donc le gouvernement à activer la mise en œuvre des dispositions juridiques relatives au transfert des compétences du centre vers ces Régions, et à soutenir celles-ci en leur affectant les compétences humaines et les ressources matérielles nécessaires, dans la perspective de la généralisation de cette expérience parmi les autres régions du Royaume.

Il convient aussi d'accélérer l'élaboration d'une véritable charte de déconcentration administrative, qui confère aux services régionaux les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion des affaires des régions au niveau local.

À cet égard, Nous tenons à souligner la nécessité d'impliquer les populations, en assurant des espaces et des mécanismes permanents pour le dialogue et la concertation, permettant à celles-ci de s'approprier les programmes et de s'investir dans leur réalisation.

Ainsi, nous mettons les habitants de nos provinces du Sud et leurs représentants devant leurs responsabilités, maintenant que nous leur avons assuré les mécanismes institutionnels et de développement pour gérer leurs affaires et répondre à leurs besoins.

Cher peuple,

Lorsque le Maroc fait une promesse, il la tient par l'acte et la parole. Il ne s'engage que sur ce qu'il peut honorer.

Aussi, Nous adressons un message au monde : Nous ne brandissons pas de slogans creux, pas plus que nous ne vendons d'illusions comme le font les autres. En revanche, nous souscrivons des engagements et nous les respectons et veillons à leur concrétisation sur le terrain.

- Le Maroc a promis d'appliquer la régionalisation avancée. Aujourd'hui, c'est une réalité tangible, avec ses institutions et leurs attributions respectives.

- Le Maroc a promis la démocratie et s'est engagé à mettre les habitants de ses provinces du sud en capacité de gérer leurs affaires locales. Aujourd'hui, cette population choisit ses représentants et participe aux institutions locales en toute liberté et en toute responsabilité.

- Le Maroc a également promis un modèle de développement propre à ses provinces du Sud. Aujourd'hui, Nous en avons lancé les chantiers structurants et les projets générateurs de richesse et d'emplois.

- Le Maroc s'est engagé à garantir la sécurité et la stabilité. Le Sahara marocain est aujourd'hui l'une des zones les plus sûres dans la région du Sahel et du Sahara.

- Le Maroc s'engage aujourd'hui à faire du Sahara marocain un centre d'échanges et un axe de communication avec les pays africains subsahariens et à mettre en place les infrastructures nécessaires à cet effet. Encore une fois, notre pays va honorer ses engagements, au grand désespoir des ennemis.

En revanche, les populations de Tindouf, en Algérie, continuent à endurer les affres de la pauvreté, de la désolation et de la privation et à pâtir de la violation systématique de leurs droits fondamentaux. Ceci incite à s'interroger légitimement :

- Où sont passées les centaines de millions d'euros accordées sous forme d'aides humanitaires, lesquelles dépassent les 60 millions d'euros par an, sans compter les milliards affectés à l'armement et au soutien de la machine de propagande et de répression utilisée par les séparatistes ?

- Comment expliquer la richesse insolente des leaders du séparatisme, qui possèdent des biens immobiliers et disposent de comptes et de fonds en banque, en Europe et en Amérique latine ?

- Pourquoi l'Algérie n'a rien fait pour améliorer les conditions de vie des habitants des camps de Tindouf estimés tout au plus à 40 000 individus, soit l'équivalent de la population d'un quartier de taille moyenne dans la capitale Alger ?

Cela veut dire qu'en quarante ans, elle n'a pas pu ou n'a pas voulu doter ces populations de quelque 6000 logements pour préserver leur dignité, soit une moyenne annuelle de 150 unités de logement.

- Pourquoi l'Algérie, qui a dépensé des milliards dans sa croisade militaire et diplomatique contre le Maroc, accepte-t-elle de laisser la population de Tindouf vivre cette situation dramatique et inhumaine ?

L'Histoire jugera ceux qui ont réduit les enfants libres et dignes du Sahara à l'état de quémandeurs d'aides humanitaires.

Elle retiendra aussi à leur sujet qu'ils ont exploité le drame d'un groupe parmi les femmes et les enfants du Sahara en faisant d'eux un butin de guerre, un fonds de commerce illégitime et un moyen de lutte diplomatique.

Je tiens à poser aux habitants des camps de Tindouf cette question : Êtes-vous satisfaits des conditions dramatiques dans lesquelles vous vivez ? Les mères acceptent-elles le désespoir et la frustration de leurs enfants qui buttent sur un horizon bouché ?

Je récusé cette situation inhumaine qui vous est imposée. Mais si vous vous en accommodez, n'en faites le reproche qu'à vous-mêmes en voyant le Maroc assurer le développement de ses provinces du Sud et créer pour leurs habitants les conditions d'une vie digne et libre.

Cher peuple,

La question du Sahara n'est pas le premier problème auquel le Maroc a été confronté au fil de son histoire. Il a déjà connu les jours de la Siba et de l'anarchie et vécu sous le Protectorat et l'Occupation. Il a été également le théâtre des luttes et des dissensions de la période postindépendance touchant à la construction de l'État moderne.

Mais il a toujours surmonté les situations difficiles dont il sortait uni, fort et la tête haute. Il y est parvenu grâce à la foi du peuple marocain qui croit à la communauté de son destin, à sa mobilisation pour la défense des valeurs sacrées du pays et de son intégrité territoriale et à la forte symbiose qui l'unit à son Trône.

En entreprenant l'application de cette régionalisation et de ce modèle de développement, le Maroc veut donner de plus grandes chances à la recherche d'une solution définitive au conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale.

Fermement convaincu de la justesse de notre Cause, le Maroc a répondu favorablement, en 2007, à l'appel lancé par la communauté internationale pour avancer des propositions permettant de sortir de l'impasse où l'affaire se trouve désormais.

Aussi, Nous avons présenté l'Initiative d'autonomie pour les provinces du Sud, dont la communauté internationale a reconnu le sérieux et la crédibilité.

Comme Je l'ai affirmé dans le Discours de la Marche Verte de l'année dernière, cette Initiative est le maximum que le Maroc peut offrir. Son application reste tributaire de l'impératif de parvenir à une solution politique définitive dans le cadre des Nations Unies.

Il se leurre celui qui attend du Maroc qu'il fasse une tout autre concession. Car le Maroc a tout donné. Il a donné la vie de ses enfants pour défendre le Sahara.

Devons-nous donner encore plus, comme le souhaitent certaines organisations internationales et non gouvernementales ?

Nous connaissons les dessous de ces positions hostiles qui veulent diviser le pays. Nous savons aussi que ces organisations n'ont pas le droit de s'immiscer dans les affaires du Maroc.

C'est le même principe qui régit notre relation avec certains cercles au sein d'organisations internationales, qui ignorent l'histoire du Maroc, et qui cherchent à présenter des conceptions éloignées de la réalité car concoctées dans des bureaux feutrés, comme autant de propositions pour régler le différend régional suscité autour de la marocanité du Sahara.

Le Maroc refuse toute aventure aux conséquences incertaines, potentiellement dangereuses, ou toute autre proposition creuse ne servant à rien d'autre qu'à torpiller la dynamique positive enclenchée par l'Initiative d'autonomie.

Le Maroc s'opposera aussi aux campagnes hostiles qui visent les produits économiques marocains, avec le même sens du sacrifice et le même engagement dont il fait preuve dans les domaines politique et sécuritaire pour défendre son unité et ses valeurs sacrées.

Pour ceux qui, en violation du droit international, veulent boycotter ces produits, libre à eux de le faire. Mais, ils devront assumer les conséquences de leurs décisions.

Le Maroc a le droit d'ouvrir la porte à ses partenaires, États et entreprises mondiales, pour profiter des opportunités d'investissement que la région va offrir grâce aux grands projets qui seront lancés.

Vu que Nous ne faisons pas de distinction entre les régions Nord et Sud du Royaume, il n'y a pas pour Nous de différence entre les tomates d'Agadir et celles de Dakhla, les sardines de Larache et celles de Boujdour et le phosphate de Khouribga et celui de Boucraa, même si ce dernier représente moins de 2% des réserves nationales de cette ressource, comme l'attestent les données mondialement reconnues.

Avec la même fermeté et la même rigueur, le Maroc fera face à toutes les tentatives visant à remettre en question le statut juridique du Sahara marocain et à contester l'exercice par notre pays de la plénitude de ses pouvoirs sur son territoire, tant dans ses provinces du Sud qu'au Nord.

Cela exige de chacun de redoubler d'efforts et de rester vigilant et mobilisé pour faire connaître la justesse de notre Cause et le progrès dont jouit notre pays, et contrecarrer les manœuvres des adversaires.

Cher peuple,

Il nous échoit à tous le devoir de promouvoir le développement de nos provinces du Sud, de préserver la dignité de leurs habitants et de défendre l'intégrité territoriale du pays, avec le même esprit d'engagement et le même sacrifice qui ont caractérisé la Marche Verte.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire de l'artisan de cette épopée, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et au souvenir des vaillants martyrs de la Patrie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE LA CELLE-SAINT CLOUD

PARIS, 10 NOVEMBRE 2015

**Messieurs les Ministres, Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui est un jour de mémoire et de fierté partagée. Nous sommes réunis pour élever bien haut la flamme du souvenir, afin que les jeunes générations n'oublient pas que chaque homme, chaque femme, mis en présence de la dimension d'un moment historique, a la capacité de se hisser au niveau du cours de la destinée humaine.

La célébration du soixantième anniversaire des Accords de la Celle Saint Cloud fait partie de ces moments, qui marquent la riche histoire entre nos deux pays, et qui soulignent la spécificité des liens forts qui les unissent.

La volonté populaire et la fermeté manifeste des forces vives de la Nation marocaine en faveur du retour du Souverain Légitime sur Son Trône, témoignage de l'attachement indéfectible et de la symbiose entre le peuple marocain et Sa Monarchie, ont ouvert la voie à la Déclaration de la Celle Saint Cloud, qui représente aujourd'hui un jalon fort, un repère puissant dans notre histoire commune.

C'est à la Celle Saint-Cloud, en effet, que des hommes d'exception, marocains et français, ont su, grâce à la vision sage et à l'attitude sereine et apaisée de feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu L'ait en sa Sainte miséricorde, ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre le Maroc et la France.

L'estime et la confiance furent essentielles, pour que le recouvrement par le Maroc de son indépendance et de sa souveraineté, ne cède place à aucun ressentiment, aucune amertume ou aucune inimitié.

Elles furent essentielles, aussi, pour aider le Maroc et la France à construire, depuis, une relation singulièrement originale fondée sur le respect mutuel et la dignité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ces qualités restent pour le Maroc, un aiguillon puissant pour cultiver l'identité qu'il s'est forgée à travers l'histoire. Une identité dotée de repères authentiques, ouverte aux apports extérieurs, et aux enrichissements novateurs qui lui viennent d'autres civilisations, d'autres cultures.

C'est cette vision et cette recherche de la modernité dans la fidélité aux traditions, qui animent le renouveau que vit le Maroc et qui confortent l'impératif de démocratie et la dynamique de progrès, que notre pays a résolument inscrits, dans notre histoire présente.

L'itinéraire spécifique du Royaume du Maroc s'explique par le choix d'une société libérale et démocratique, par le rôle joué par l'Institution Monarchique, soucieuse de l'ouverture du pays aux valeurs universelles et à la promotion d'un Islam modéré et tolérant.

Cette trajectoire démocratique a permis au Maroc de consolider, dans le cadre de la Constitution de 2011, des évolutions de grande portée, comme la Parité; la Justice transitionnelle; la promotion des droits de l'homme; une nouvelle gouvernance territoriale; la reconnaissance des spécificités régionales et le respect des diversités culturelles...

Cette dynamique permet au Maroc de construire un modèle de société, qui conjugue tout à la fois, l'expression de tous au respect de chacun.

Aussi, l'articulation entre la dynamique institutionnelle et l'ouverture économique a eu pour résultat une attractivité grandissante de l'économie marocaine, et une amélioration perceptible du niveau de vie des Marocaines et des Marocains au cours de la dernière décennie.

Ces choix se reflètent aussi dans l'image du Maroc à l'étranger. Celle d'un pays qui fait le pari de l'ouverture à travers la conclusion de plusieurs accords de libre-échange.

Un pays qui assume un engagement volontariste envers l'Afrique; inaugure des partenariats tout aussi ambitieux avec les économies émergentes, mais qui continue surtout de croire dans la noble cause de l'idéal maghrébin, en dépit des adversités, que génèrent des calculs étriqués, et des stratagèmes à contre-courant de l'évolution du monde.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le lien particulier qui nous unit à travers notre histoire commune, est plus qu'un simple héritage, c'est une réalité vivante, surtout une promesse pour l'avenir.

L'amitié entre le Maroc et la France devrait être toujours capable de se réinventer, pour rester en phase avec les évolutions que chacun de nos deux pays est en train de vivre, et pour relever ensemble des défis du 21ème siècle.

Le Maroc et la France devront continuer d'avancer unis et exploiter leur intelligence collective pour apporter des réponses innovantes aux grands questionnements qui interpellent la communauté internationale.

À cet égard, il convient de se féliciter de l'excellente coordination entre le Maroc et la France, s'agissant de la lutte contre les changements climatiques comme l'illustre l'Appel de Tanger, que Nous avons lancé avec le Président François Hollande, en septembre dernier.

Nous souhaitons plein succès à la France qui abritera dans quelques jours la COP21 et nous œuvrerons sans relâche pour en faciliter le succès.

Forts de cette relation de confiance, les deux pays pourraient entrevoir des initiatives conjointes, sur des questions tout aussi sensibles, comme celle du vivre ensemble, et les problèmes de plus en plus préoccupants que vivent les communautés immigrées dans les pays européens.

Le Royaume du Maroc est engagé aux côtés de la France, pour sensibiliser les jeunes générations, en particulier, aux dangers du radicalisme, pour mettre en avant la voie du juste milieu, loin des tentations extrêmes.

De plus, le Maroc et la France doivent se considérer comme les socles et les moteurs indispensables à la construction d'un espace euro-méditerranéen stable, solidaire et prospère.

Cette vocation du Maroc et de la France d'être à l'avant-garde des nouvelles articulations géopolitiques de notre espace commun, devrait inclure aussi l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les Accords de la Celle Saint Cloud, que nous célébrons aujourd'hui, ont marqué, il y a soixante ans, une nouvelle page dans l'histoire entre nos deux pays.

Cette communauté de destins entre le Maroc et la France, deux nations souveraines et solidaires, est plus que jamais d'actualité. Elle constitue le meilleur gage, pour que nos deux nations continuent d'écrire cette histoire, dans l'avenir, avec confiance et une ambition constamment renouvelée.

Je vous remercie.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 4^{ÈME} SESSION DU SOMMET DES ÉTATS ARABES ET DES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE

RIYAD, 11 NOVEMBRE 2015

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mon très cher Frère, le Serviteur des Deux Lieux Saints, Président de la 4^{ème} session du Sommet des États arabes et des États d'Amérique Latine,

Majestés, Altesses,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable, tout d'abord, de vous présenter, à vous le Serviteur des deux Saintes Mosquées, et à travers vous à votre peuple frère, l'expression sincère de nos remerciements et notre considération, pour le Royaume d'Arabie Saoudite qui abrite cet important Sommet et pour les bonnes dispositions prises pour en assurer le succès.

Nous attendons de ce forum qui réunit les États arabes et les États d'Amérique du Sud, qu'il contribue à raffermir les fondements d'une coopération sud-sud solidaire et efficiente et à relever les défis qui se posent à nos pays, en matière de développement et de sécurité.

Nous le voulons comme un espace de dialogue et de coordination politique entre les deux groupes, et également comme une tribune d'appui pour les pays en développement dans les instances et les organisations internationales. C'est aussi pour nous un lieu de convergence pour consolider la position de ces pays comme interlocuteur fondamental, efficace, pesant de tout son poids dans les relations internationales, et apportant sa pleine contribution à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Nos deux régions sont unies par un patrimoine historique et civilisationnel commun, et par des liens culturels et humains séculaires, qui permettent à nos pays de promouvoir ce cadre partenarial et l'ériger en modèle d'avant - garde de complémentarité et d'intégration régionale entre les États du Sud.

Majestés, Altesses,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc a, dès le départ, adhéré volontairement et résolument, aux mécanismes du forum de coopération arabo-latino-américaine, mû en cela par sa conviction de l'utilité des regroupements régionaux, et de leur rôle dans le renforcement des rapports de partenariat solidaire et de coopération entre les États du sud. Ce partenariat, nous nous employons à le raffermir au niveau conceptuel et à le concrétiser par des projets tangibles.

Nous veillons à ce que le Maroc, à partir de sa position stratégique, en tant que portail entre l'Amérique et le monde arabe, et trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, continue à contribuer à jeter les ponts de la communication et de la coopération entre les États des ensembles auxquels il appartient.

C'est dans ce contexte que le Maroc a adhéré à un certain nombre de forums régionaux. Il a ainsi signé la convention d'adhésion en qualité de membre observateur au système d'intégration centraméricain, et en tant que membre observateur au sein de l'Alliance du Pacifique, de l'Organisation des États américains, et du Secrétariat général Ibéro Américain, et ce, parallèlement aux relations de coopération qui l'unissent aux États membres de l'Union des États Sud-Américains.

Ce rapport s'est consolidé également suite à l'ouverture du bureau économique et social de l'Alliance du Pacifique, à Casablanca, pôle financier et économique du Royaume.

Le Maroc abrite, en outre, l'Institut d'études et de recherches sur l'Amérique du Sud, ce qui le conforte dans le rôle qu'il joue pour rapprocher les idées et renforcer la communication, l'entente et l'interaction civilisationnelle entre les deux groupes, et ce, en nouant des relations fructueuses entre les universités et les instituts supérieurs, en développant les études dans différents domaines scientifiques et en encourageant la production académique commune.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Les relations arabo-sud-américaines doivent constituer les bases fondatrices d'un partenariat multidimensionnel, et favoriser l'exploitation judicieuse des richesses naturelles et des potentialités humaines que recèlent les pays des deux ensembles. Il faudra pour y parvenir prendre des mesures incitatives en faveur des investissements, encourager les échanges commerciaux et renforcer le rôle des opérateurs économiques, dans les secteurs public et privé, pour insuffler une dynamique nouvelle au partenariat que nous appelons de nos vœux.

En outre, il faudra accorder une importance particulière à la promotion du développement humain, notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets sociaux ayant un impact direct sur la vie des citoyens. Il s'agit, en effet, de ralentir les manifestations de pauvreté et de précarité, de créer pour ces citoyens les conditions d'une vie digne et de les mettre à l'abri des dangers de la drogue, des tragédies de la migration et de la cruauté des réseaux de trafic humain.

Sur le plan politique, le Royaume du Maroc exprime sa grande considération pour les positions des États d'Amérique du Sud qui soutiennent les Causes arabes justes, avec au premier chef la Cause palestinienne,

puisqu'ils ont été à l'avant-garde des partisans de l'obtention par la Palestine du statut d'État observateur non membre aux Nations Unies.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, nous poursuivrons inlassablement nos efforts visant à faire prévaloir le droit du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant sur les frontières de 1967, avec pour capitale Al-Qods orientale.

Nous veillons également à ce que l'Agence Bait Mal Al-Qods Charif poursuive son action sur le terrain et ses projets sociaux, médicaux et éducatifs, en soutien à nos frères maqdissis et afin de préserver le statut juridique de la ville sainte et sauvegarder son identité arabo-islamique et chrétienne et son patrimoine civilisationnel et humain.

Face aux violations systématiques et à la politique d'assassinat que les autorités de l'Occupation israélienne perpètrent contre le peuple palestinien sans défense, Nous demandons à la communauté internationale en général et aux puissances agissantes en particulier d'assumer leurs responsabilités en intervenant d'urgence pour stopper ces agressions illégitimes.

Nous invitons aussi les parrains du processus de paix à poursuivre les efforts déployés afin d'amener Israël à revenir à la table des négociations, suivant une approche de négociation crédible et un échéancier clair et précis, sur la base de la solution de deux États, et conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale, y compris l'Initiative de paix arabe.

Au regard des mutations accélérées et des défis majeurs que connaît la région arabe, Nous appelons à la mutualisation des efforts pour parvenir à des solutions durables aux conflits que vivent certains pays arabes.

Dans ce cadre, Nous appuyons l'Initiative du Serviteur des deux Saintes Mosquées pour le rétablissement de la légitimité au Yémen. Nous soutenons également toutes les initiatives visant à trouver une solution à la crise en Syrie, arrêter l'effusion de sang, mettre fin à la souffrance de son peuple et concrétiser son aspiration à la liberté, à la sécurité et à la stabilité.

Nous appelons aussi à ce qu'un règlement soit trouvé à la situation en Libye, au moyen du dialogue et avec la participation de toutes les composantes du peuple libyen, un objectif que le Maroc œuvre à réaliser en accueillant à Skhirat les négociations des parties libyennes.

La prolifération inquiétante des bandes extrémistes et terroristes qui menacent la sécurité et la stabilité mondiales et l'intégrité territoriale des pays, le massacre des innocents, le sabotage des installations économiques et la destruction des symboles et des manifestations du patrimoine et de la civilisation humaine, sont autant de facteurs qui exigent de la communauté internationale des réponses collectives fermes et plus de coordination et de coopération dans les domaines militaire et sécuritaire pour faire face à ce fléau mondial.

Ils nécessitent aussi l'élaboration d'une stratégie intégrée comprenant également la promotion des volets social et de développement et tenant compte de l'importance des leviers éducatif et religieux dans la dissémination de la culture de la tolérance et de la modération et l'immunisation des jeunes contre l'enrôlement au sein des groupes extrémistes.

Majestés, Altesses,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La «Déclaration de Lima», forte de ses messages et adossée à son plan d'action, constitue un cadre idoine pour impulser le partenariat États arabes-Amérique du Sud.

Nous avons bon espoir que la «Déclaration de Riyad», qui sera adoptée pendant ce Sommet, appuiera nos orientations favorables à un partenariat multilatéral axé sur une approche pratique tenant compte des capacités et des potentialités, des priorités et du rythme de développement propres à nos pays et intégrant les mutations que le monde connaît, notamment dans les domaines de la finance, des affaires et de la technologie.

Nous aspirons également à ce que les orientations de la Déclaration de Riyad prévoient aussi l'implication des acteurs économiques, institutionnels et privés, aux côtés des gouvernements, pour l'amélioration du climat des affaires et la création de richesses et d'emplois. Cela devra se faire dans le cadre de la complémentarité économique entre les deux espaces et le partage des expériences dans les domaines du développement durable.

L'un des défis majeurs auxquels nos pays font face se rapporte au respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale des pays et à la consécration des valeurs humaines et morales que sont le juste milieu, la modération, la diffusion de la culture du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et la primauté de la loi. Elles se fondent aussi sur l'appui soutenu aux canaux de dialogue et de tolérance engagés entre les civilisations, les cultures et les religions, sur la base du respect mutuel de la diversité, de l'identité culturelle et des spécificités propres aux différents peuples.

Nous sommes persuadé que quelles que soient l'ampleur et la nature de ces défis, les idéaux universels de la justice, du droit et de la légalité vont prévaloir sur les velléités de l'iniquité, de l'extrémisme et de l'obscurantisme pour favoriser l'avènement d'un monde meilleur, plus sûr, plus stable, plus solidaire et plus humain.

Prions Dieu de guider nos pays dans l'intérêt de nos peuples et de l'humanité tout entière.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 20^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ MOULAY ALI CHÉRIF

RISSANI, 20 NOVEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le sceau des Prophètes,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce Message Royal aux participants aux travaux de la 20^{ème} session de l'Université Moulay Ali Chérif, dédiée au règne de Notre vénéré Père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme, Université dont Nous suivons avec la plus haute attention les rencontres scientifiques successives qui sont organisées dans différentes villes du Royaume.

Cette université qui a fait de la ville de Rissani, en tant que berceau de la Dynastie Alaouite, le siège abritant l'ouverture de ses sessions, s'attache à étudier et analyser l'Histoire du Maroc, notamment les règnes respectifs de Nos illustres aïeux, les glorieux Sultans de la Dynastie Alaouite, depuis Sidi Mohammed Ben Abdellah, jusqu'à Notre vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme.

Nous affirmons, à cette occasion, que l'Histoire du Maroc, en particulier, celle des derniers règnes, n'est pas qu'un héritage dont on aurait tourné les pages, mais bien plus que cela, au regard de ses multiples acceptions et significations. De fait, le peuple marocain a besoin aujourd'hui plus que jamais de connaître son Histoire faite de luttes et de combats militants, menés sous l'impulsion des monarques de la Dynastie Alaouite, toujours en communion avec le peuple, constamment dévoués au service de ses grandes causes.

C'est dans une telle symbiose que sont puisées cette force et cette capacité indestructibles de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale, et de veiller à la sécurité et à la stabilité d'une Nation où convergent, dans un heureux brassage, les diverses spécificités culturelles qui sont les siennes.

L'Histoire contemporaine du Maroc a voulu que le peuple s'engage dans de nombreuses épopées pour préserver sa souveraineté et son unité et, quand il la perdit, de s'employer à la recouvrer sous l'impulsion

de Nos vénérés Grand Père et Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les bénisse dans leur demeure éternelle. Or, c'est dans l'appréciation et l'assimilation de cette Histoire par nos jeunes que nous trouvons les ressorts nécessaires pour persévérer résolument dans la marche que Nous conduisons aujourd'hui en faveur de l'unité et du développement, faisant en sorte que notre présent doit être digne de notre passé.

Notre mémoire nationale, si riche de nos gloires historiques, demeurera une source d'inspiration pour nos générations, présentes et à venir. Et c'est dans ce dessein qu'a été créée l'Université Moulay Ali Chérif, dans cette région qui Nous est si chère.

Nous nous félicitons donc de ce que la région de Tafilalet soit associée à la genèse et au lancement d'un festival culturel où chercheurs, historiens et autres penseurs se retrouvent dans des colloques pour apporter leur éclairage et mettre en évidence le rôle historique que la Famille Alaouite Chérifienne a joué pour consolider l'État marocain séculaire.

C'est ainsi que les générations actuelles et futures pourront apprécier le fond et la portée de la grande marche dans laquelle elles se sont investies et s'investissent encore sous le règne Alaouite rayonnant.

Vous savez assurément que le règne de feu Notre Père, le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, a été riche et foisonnant d'événements générateurs de transformations majeures qui ont façonné les contours du Maroc moderne. Conjuguées à des événements internationaux, ces mutations ont été plus productives, plus bénéfiques pour le développement, le progrès et la prospérité du Maroc.

C'est pourquoi Nous espérons que les travaux et les études des chercheurs, des historiens et d'autres acteurs concernés permettront de mettre en évidence l'importance majeure et les faits saillants qui jalonnent abondamment cette époque lumineuse de l'Histoire contemporaine du Maroc.

Nous souhaitons aussi que les travaux de recherche objectifs qui ont été réalisés puissent être judicieusement exploités.

À l'Université Moulay Ali Chérif va échoir l'honneur de veiller à la préservation de notre patrimoine culturel et historique dans ses manifestations les plus diverses, matérielles et immatérielles, afin de concrétiser cet avenir prometteur auquel nous aspirons et pour lequel nous œuvrons.

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, à cette occasion, à saluer les efforts académiques que déploient les enseignants et le personnel d'encadrement de cette Université, en vue de la hisser au rang des grands forums académiques qui se penchent sur les moments forts alimentant notre glorieuse Histoire. Nous les assurons de Notre total agrément et leur souhaitons plein succès dans l'organisation des sessions à venir, notamment la Session Hassanienne. Puisse son initiateur, Notre vénéré Père, reposer en paix dans le vaste paradis et y être amplement récompensé pour ce qu'il a consenti dans l'intérêt de ce pays et ce peuple fidèle. Nous implorons l'aide et la guidance divines dans notre quête de renouveau académique et de revitalisation de la mémoire marocaine dans l'intérêt de nos générations montantes.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

29 NOVEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Excellence, Monsieur le Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,
Mesdames, Messieurs,**

Il Nous est agréable, tout d'abord, d'exprimer Nos vifs remerciements et Notre considération pour les efforts soutenus que vous déployez pour la défense de la juste cause palestinienne qui est consubstantielle à l'instauration de la paix et de la sécurité, non seulement dans la région du Moyen-Orient, mais dans le monde.

Nous voulons, à cette occasion, vous assurer du soutien total et constant du Royaume du Maroc aux droits historiques légitimes du peuple palestinien, avec au premier chef, le droit d'établir son État indépendant sur ses territoires libérés, ayant pour capitale Jérusalem-Est, un État viable vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Monsieur le Président,

La commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient en l'absence de toute évolution concrète de la question palestinienne, malgré le fait qu'il s'est écoulé plus de 24 ans depuis le début des négociations de règlement pacifique entre Palestiniens et Israéliens.

En fait, la situation n'a fait qu'empirer en raison de la poursuite obstinée par Israël de ses politiques agressives systématiques à l'égard du peuple palestinien résistant, et ce, en violation flagrante de la légalité internationale et des dispositions du droit international humanitaire. Le but d'une telle obstination est de saper les efforts internationaux visant à réactiver le processus de paix et d'enterrer la solution de deux

États adoptée par la communauté internationale, en vue de parvenir à une paix juste, globale et durable dans la région.

En effet, cette conjoncture a connu la poursuite par le gouvernement israélien de la politique de colonisation, de judaïsation et de confiscation des terres et des biens, outre le durcissement des restrictions imposées aux déplacements des citoyens palestiniens à l'intérieur de leurs territoires et le blocus infligé à la bande de Gaza.

Outre la profanation de la Mosquée Al-Aqsa, des violences sont commises à l'encontre des fidèles au sein de la Mosquée d'Al-Qods par des groupes juifs extrémistes, sous la protection des forces israéliennes. Ces atteintes sont exacerbées par les crimes terroristes qui sont perpétrés par les extrémistes israéliens contre les citoyens palestiniens, et qui vont parfois jusqu'aux crimes contre l'humanité.

Face à la persistance d'Israël dans ses pratiques agressives à l'égard des Palestiniens, et à son entêtement à défier la communauté internationale, le Royaume du Maroc, tout en réitérant sa condamnation de ces violations, presse la communauté internationale et les puissances influentes d'assumer pleinement leurs responsabilités et d'amener Israël à arrêter sa politique agressive et ses plans illégaux dans les territoires palestiniens occupés et de se conformer au droit international humanitaire et aux dispositions de la légalité internationale pertinente.

Convaincu que les négociations sont l'unique voie pour instaurer une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient, Nous appelons la communauté internationale à œuvrer à la réactivation du processus de paix, à travers des négociations sérieuses et sincères, selon un calendrier défini, et sur la base des principes de la légalité et des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Le Maroc est entièrement disposé à s'impliquer, avec toute l'efficacité requise, dans les initiatives visant à faire avancer le processus de paix, en vue de parvenir à un règlement porteur de paix et de sécurité pour la région.

Monsieur le Président,

L'attitude désinvolte vis-à-vis de la symbolique d'Al Qods Al-Charif et de la place particulière qu'elle occupe aux yeux de tous les musulmans, ou la poursuite de sa judaïsation ou encore les tentatives de sa spoliation, auront inévitablement de fâcheuses conséquences.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous n'avons cessé de réclamer la protection de Jérusalem orientale des plans israéliens visant à en modifier le statut juridique et la structure démographique et des tentatives d'oblitérer son identité civilisationnelle et ses monuments religieux et culturels.

Concrétisant Notre position solidaire constante avec nos frères palestiniens, Nous n'épargnons aucun effort pour que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif poursuive ses actions concrètes sur le terrain, en vue de soutenir la résistance des habitants d'Al-Qods et de leur permettre de vivre dignement sur leur terre, de sauvegarder les lieux islamiques sacrés et de préserver l'héritage civilisationnel de la ville, pour qu'elle reste ce qu'elle a toujours été : un symbole de la tolérance et de la coexistence entre les religions et entre les cultures.

Monsieur le Président,

La situation dans les territoires occupés exige de répondre avec célérité aux besoins pressants et urgents du peuple palestinien, notamment en mettant à la disposition de l'UNRWA les moyens financiers nécessaires pour qu'elle puisse continuer à fournir aux Palestiniens les services de base, surtout dans les domaines de la scolarisation, de la santé et du logement.

De même que le devoir de solidarité avec le peuple palestinien induit la nécessité de soutenir les efforts de l'Autorité nationale pour faire face aux effets pervers de l'Occupation israélienne sur les efforts de développement socio-économique dans les territoires occupés et à Jérusalem-Est, effets qui lui occasionnent des pertes annuelles atteignant, selon les estimations de la Banque mondiale, plus de trois milliards de dollars américains.

Parallèlement, il convient aussi de fournir à l'Autorité palestinienne toutes sortes d'aides pour la réalisation de son plan de développement 2014-2016, qui place le citoyen palestinien au cœur de ses préoccupations, et qui vise à consacrer la bonne gouvernance aux niveaux local et national.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer Notre soutien total à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, et appeler tous les frères palestiniens à œuvrer main dans la main pour consolider l'unité nationale et renforcer le rang palestinien en tant que pilier de la défense de leurs droits légitimes.

Je vous invite également à poursuivre vos efforts louables pour faire prévaloir le droit du peuple palestinien résistant et sensibiliser la communauté internationale à la justesse de sa cause. J'implore enfin le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA 21^{ÈME} CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP21)

PARIS, 30 NOVEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le rendez-vous qui est le nôtre aujourd'hui à Paris, n'est pas et ne peut plus être celui des Sommets et des Conférences que la Communauté des Nations inscrit régulièrement dans l'agenda des relations internationales.

Il ne le sera pas, et vous Me permettez de vous le dire aussi directement, car la Conférence de Paris et celle que Mon pays se propose d'accueillir dans un an à Marrakech, seront d'abord les conférences fondatrices du futur que nous avons le devoir et la responsabilité de léguer à nos enfants.

Nos enfants que nous ne voulons pas voir privés des forêts, des océans, des rivages et de toutes ces ressources naturelles emblématiques du patrimoine le plus précieux de notre humanité.

Un patrimoine aujourd'hui mis en équation parce que la communauté internationale n'aura pas su ou voulu se mobiliser à temps, pour se donner les moyens de mieux maîtriser son propre destin.

La prise de conscience collective qui est la nôtre désormais, celle des effets dévastateurs pour la planète du réchauffement climatique, celle de l'urgence de mettre en cohérence les mots et les actes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'enjeu de nos discussions n'est ni idéologique, ni diplomatique, ni même économique au sens conventionnel de nos débats et de nos rencontres antérieures.

Chacun sait maintenant que la menace est planétaire et qu'aucune nation, aucune région, aucun continent n'échappera aux conséquences du dérèglement climatique.

Le temps du doute et du scepticisme n'est plus permis, pas plus que ne le sera désormais l'alibi des fausses priorités pour une Communauté des Nations, qui pendant trop longtemps a accepté de tourner le dos au devenir et à l'avenir de tous ses enfants.

Longtemps, nous avons voulu ne pas voir. Longtemps, trop longtemps, nous avons retardé le moment de la conscience. Nous avons joué avec des hypothèses qui se sont révélées autant de faux- fuyants.

Mais la réalité est là. Les glaces qui fondent. Les mers et les océans qui montent. Les rivages peu à peu rongés. Les ressources en eau raréfiées, des productions agricoles menacées. Et des inondations, de plus en plus meurtrières, succédant à des sécheresses qui désolent tout autant.

C'est pour cette raison que J'ai délibérément choisi de ne pas verser dans une analyse technique ou un discours savant, tout en rendant hommage aux scientifiques et experts qui font autorité en la matière.

Pour que l'unanimité, qui n'est pas facilement et immédiatement réalisable dans ce domaine, ne devienne un élément rédhitoire qui justifierait la frilosité des uns et les illusions nées de l'immobilisme des autres, il faut construire, avec patience, ambition et détermination sur ce qui est possible et accessible. Seule l'efficacité de l'action et la tangibilité des résultats vaincraient les résistances et les réticences.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est dans cette perspective, celle du réalisme, de l'anticipation et de l'action que Je voudrais évoquer ici la stratégie que le Royaume du Maroc met en œuvre depuis plus d'un demi-siècle.

À commencer par l'eau, source de vie et obsession quotidienne et vitale pour chaque marocain. Que serait devenu le Maroc, à cet égard, sans la politique des barrages, choix pionnier et visionnaire mis en œuvre depuis le début des années 60 par Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Le garde en Sa Sainte Miséricorde.

Conscient de l'importance de cet acquis structurel et central pour l'avenir du Maroc, Nous avons veillé à son renforcement, ce qui a permis au Royaume de se doter de 140 grands barrages classés, dont près du tiers ont été construits au cours des 15 dernières années.

Grâce à cette politique, le Maroc fait face aux effets de la sécheresse, alors que dans certains pays développés un simple retard saisonnier dans les pluies suscite une alerte qualifiée de sécheresse exceptionnelle et aiguë.

L'engagement du Royaume s'est également traduit par le développement des bassins-versants, qui permettent de canaliser l'eau, sans détruire ni déstabiliser les écosystèmes.

Le Maroc a en outre mis en place et défendu, non sans difficultés, lors des négociations avec ses partenaires, une politique de pêche responsable pour protéger ses ressources halieutiques.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Depuis la prise de conscience de l'urgence climatique à Rio en 1992, le Royaume a résolument inscrit sa politique volontariste en matière de développement durable et de protection de l'environnement, dans l'effort global de la Communauté internationale, à travers une série de réformes constitutionnelles, législatives, institutionnelles et réglementaires.

La Charte de l'Environnement, le Plan Maroc Vert, le Plan d'Investissement Vert, l'interdiction des OGM et la récente loi sur les déchets plastiques, sont autant d'expressions de cette mobilisation et de cette cohérence.

Plus récemment enfin, nourri par la même démarche qui privilégie le long terme, le Royaume du Maroc est devenu l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique dans le monde et plus particulièrement sur le Continent africain.

C'est ainsi que l'objectif de 42 % qui avait été fixé pour la part des énergies renouvelables, dans la réponse à apporter à nos besoins en 2020, a récemment été porté à 52 % à l'horizon 2030.

Par son caractère ambitieux et substantiel, la contribution prévue déterminée du Maroc à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, confirme cette démarche avant-gardiste du Royaume.

Fort de cet engagement irréversible, le Maroc se porte candidat à l'organisation à Marrakech, en 2016, de la COP 22.

C'est là le sens de l'Appel de Tanger que j'ai lancé, conjointement, avec Son Excellence le Président François Hollande, le 20 septembre dernier, confirmant ainsi l'engagement de travailler, la main dans la main, pour la réussite de ces rendez-vous déterminants pour notre destinée future.

Les étapes doivent, en effet, s'enchaîner et la route sera longue, car des habitudes sont à changer, des priorités sont à définir, des technologies sont à inventer, des bilans, réguliers, doivent être acceptés.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La crise climatique est l'ultime injustice qui frappe les plus vulnérables et les effets du changement climatique concernent autant, sinon plus, les pays en développement, surtout les États d'Afrique et d'Amérique Latine les moins avancés ainsi que les petits États insulaires.

La sonnerie de l'alarme a été entendue, même par les plus sourds. La prise de conscience est générale. Certes, ces pays avancent, mais chacun à son rythme, chacun avec sa stratégie originale. Ils avancent en traçant leur chemin au milieu de contraintes qu'il n'est pas possible d'ignorer. Et d'abord la nécessité d'offrir à leurs populations des niveaux de vie corrects.

Est-il équitable de plaider pour la frugalité quand on a déjà tout ? Mais quand on a peu, est-ce un crime contre la planète de vouloir plus ? Est-il pertinent de qualifier de «durable» un développement qui laisse

dans la pauvreté une majorité d'êtres humains ? Est-il légitime que les prescriptions pour la protection du climat soient dictées par ceux qui sont les premiers responsables du réchauffement de l'atmosphère ?

Le Continent africain mérite une attention particulière. Un continent qui partout s'éveille et se découvre et prend confiance. C'est donc en Afrique, continent de l'avenir que se jouera l'avenir de notre planète.

Dans ce contexte, la promotion des transferts de technologies et la mobilisation des financements, en priorité en faveur des pays en développement, sont fondamentales et prenons garde à ce que ces pays n'aient pas à choisir entre le progrès de leur économie et la protection de l'environnement.

Leur engagement dans le combat contre les effets des changements climatiques doit également tenir compte du modèle de développement et des habitudes des individus dans chaque pays.

Ainsi, dans les pays du Nord, le mode de vie et les habitudes de consommation de produits cosmétiques ou alimentaires par exemple, créent de grandes quantités de déchets non dégradables.

Au même titre, dans les pays en développement, la lutte contre les sacs en plastique, par exemple, constitue un véritable défi. Les gens ne pensent pas à détruire ces sacs, mais plutôt à les remplir, pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit là d'une question d'éducation.

C'est pourquoi, dans un cas comme dans l'autre, une réglementation contraignante est nécessaire.

De même, la lutte contre les déchets ne doit pas être synonyme de techno-phobie, d'un rejet du progrès ou d'un retour vers l'âge de pierre. Bien au contraire, les avancées technologiques devraient être utilisées efficacement afin de limiter l'impact du réchauffement climatique.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Un consensus international authentique et inclusif s'impose et passe nécessairement par notre soutien à une appropriation effective de l'Action Climat par les pays en développement.

La conférence de Paris nous offre l'opportunité de consolider un instrument juridique global, opérationnel, équilibré et universel, qui permettra de limiter le réchauffement climatique en deçà de deux degrés Celsius et de tendre vers une économie décarbonée.

Je voudrais conclure en souhaitant le plus grand succès à cette Conférence et en remerciant le Président François Hollande et la France, pour leur engagement et leur mobilisation, pour faire de la COP 21, le rendez-vous réussi de l'histoire et de l'espoir.

Le maintien et le succès de cette Conférence constituent le plus grand hommage que l'on pourrait rendre aux françaises et aux français meurtris par le terrorisme abject. C'est la meilleure réponse à l'obscurantisme et aux ennemis de l'humanité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU FORUM DE COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

JOHANNESBURG, 05 DÉCEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur Jacob Zuma, Président de la République d’Afrique du Sud,
Monsieur Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine,
Mesdames et Messieurs les Chefs d’État et de Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je tiens, tout d’abord, à Me féliciter de la tenue, pour la première fois en terre africaine, du Sommet du Forum de Coopération sino-africain (FOCAC) confirmant ainsi le principe de l’alternance géographique et l’appropriation commune, par tous les partenaires, des objectifs et mécanismes du processus.

Je voudrais également exprimer Ma haute considération au Président de la République Populaire de Chine, Monsieur Xi Jinping et à son Gouvernement, pour l’édification de ce pont de coopération entre la Chine et le continent africain et rendre un hommage appuyé à l’engagement panafricaniste des Hautes Autorités chinoises.

Je souhaite, en particulier, souligner le rôle important et la contribution soutenue de la République Populaire de Chine au développement de notre Continent ainsi que sa solidarité exemplaire avec les pays africains. Je salue également l’engagement de cette grande Nation millénaire en faveur d’un monde multipolaire apaisé et son action permanente au service des intérêts primordiaux des pays du Sud et de leurs ambitions légitimes.

Je voudrais, enfin, saisir cette occasion pour saluer, à nouveau, la mémoire de Monsieur Nelson Mandela, chantre de la liberté et de la dignité, qui entretenait des liens étroits avec le Royaume du Maroc où il a séjourné pendant deux ans entre 1960 et 1962. La visite qu’il a effectuée au Maroc en 1994, à l’invitation de Notre regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L’ait en Sa Sainte Miséricorde, fut pour

Moi un moment privilégié et rare, tant son humanisme et sa grandeur d'âme n'avaient d'égal que sa bonté et sa simplicité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le développement des relations sino-africaines est un véritable choix stratégique auquel nous sommes pleinement attachés et engagés. Notre volonté de réaliser des actions concertées et opérer une coopération pragmatique est fondée sur les principes d'avantages réciproques et de développement commun.

Notre partenariat puise son efficacité dans son format, son approche participative et sa recherche permanente d'efficience. En effet, chaque pays a ses propres spécificités, d'où l'intérêt de ce Forum, mélange judicieux entre une plateforme de dialogue politique dans le cadre de la coopération Sud-Sud et un mécanisme de coopération bilatérale entre la Chine et l'Afrique, basé sur l'égalité de traitement et des avantages mutuels.

Dans le cadre de notre Forum, nous avons ainsi parcouru ensemble des étapes importantes d'approfondissement de notre coopération, obtenu des résultats tangibles et atteint plusieurs de nos objectifs, grâce notamment au climat de consensus, de sérénité et de compréhension mutuelle caractérisant nos différents travaux. On ne peut qu'être fier des résultats enregistrés.

En effet, le FOCAC possède à son actif quinze années de coopération fructueuse et de partenariat stratégique réussi. Il est suffisamment mature pour passer à une étape plus avancée et plus approfondie, en phase avec les changements et les défis notoires que connaît le monde actuellement.

Ce deuxième Sommet nous offre, aujourd'hui, une telle opportunité. Je suis convaincu que notre présente rencontre nous permettra de conforter un modèle de partenariat unique et multidimensionnel qui associe les génies africain et chinois et exploite les atouts et potentialités dont jouissent nos différents pays.

Je voudrais, dans ce cadre, saluer l'initiative du Président Xi Jinping de lancer «la ceinture économique de la nouvelle Route de la soie» et «la Route de la soie maritime du 21ème siècle».

Cette initiative de portée historique constitue une véritable vision stratégique dans les relations bilatérales et multilatérales, et vise à connecter plus étroitement les pays asiatiques, européens et africains.

À cet égard, le Royaume du Maroc, du fait de sa position géostratégique, pourrait jouer un rôle constructif dans le prolongement de la «Route de la soie maritime», non seulement vers l'Europe Atlantique, mais également et surtout, vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, avec lesquels Mon pays entretient des liens multidimensionnels.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc prend soin d'accorder une importance particulière à la mise en place de projets de coopération concrets et structurants avec les pays africains frères, dans le cadre d'une politique de proximité mettant l'Homme au cœur de ses priorités.

Preuve en est le nombre croissant des partenariats de développement humain qui nous lient, en particulier dans les domaines de la santé, de l'habitat social, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité ou encore celui de la sécurité alimentaire. Les projets de coopération concernent également les secteurs

productifs, générateurs de croissance et d'emplois dans l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure. Ils couvrent aussi les services, notamment la banque, les assurances et les télécommunications.

Au-delà de ces partenariats bilatéraux, le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir-faire consolidé, afin d'asseoir une coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat «gagnant-gagnant» avec la Chine.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nos projets et nos ambitions communes pour le développement économique et humain en Afrique demeurent tributaires de la sécurité, de la stabilité et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays du Continent.

Notre sécurité, nul ne peut le nier, est aujourd'hui confrontée à la menace terroriste globale et aux risques qu'elle fait peser sur nos sociétés. Cette menace grandissante appelle de notre part une mobilisation commune, une collaboration mutuelle et une concertation étroite.

Mon pays, qui croit fermement au partenariat sino-africain est disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère. Nous devons envisager notre avenir commun avec optimisme, car l'Afrique a foi en ses potentialités, ses ressources et ses compétences.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ASSISES NATIONALES SUR «LA POLITIQUE FONCIÈRE DE L'ÉTAT ET SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL»

SKHIRAT, 08 DÉCEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à ces importantes assises nationales sur «la politique foncière de l'État et son rôle dans le développement économique et social». Nous avons tenu à leur conférer Notre Haut Patronage, eu égard à la place fondamentale qui revient au secteur foncier dans l'accompagnement de la dynamique de développement tous azimuts que connaît le pays.

Ces assises seront, Nous l'espérons, une occasion propice pour les acteurs concernés d'établir un diagnostic collectif de la réalité de ce secteur vital, d'identifier les contraintes majeures qui l'empêchent de remplir pleinement ses fonctions et de proposer les grandes lignes d'une politique foncière nationale intégrée et efficiente.

À cet égard, Nous vous invitons à vous inspirer des vertus du dialogue et de la réflexion collective et à vous astreindre à la démarche participative que Nous avons consacrée comme une approche incontournable pour traiter les questions majeures concernant la Nation.

Mesdames, Messieurs,

Il ne vous échappe pas que le foncier est considéré comme un facteur de production stratégique et un levier fondamental pour le développement durable dans toutes ses dimensions. Par conséquent, il constitue l'assise principale pour stimuler l'investissement productif, générateur de revenu, créateur d'emplois, et aussi pour lancer des projets d'investissement dans les différents domaines de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, des services et d'autres encore.

C'est un moteur indispensable pour l'économie nationale, car il fournit la plate-forme de base pour la mise en place des différentes infrastructures et des équipements publics. C'est aussi sur lui que repose la politique de l'État dans le domaine de l'urbanisme et de la planification urbaine. Et c'est par lui fondamentalement qu'est garanti le droit du citoyen au logement.

Compte tenu de la transversalité du secteur foncier, les contraintes et les enjeux auxquels il est confronté sont le lot commun des différents opérateurs et acteurs concernés. Il est donc nécessaire pour le prendre en charge, d'adopter une vision globale intégrant toutes les dimensions juridiques, institutionnelles, organisationnelles et procédurales, et tenant compte des spécificités de ce secteur ainsi que de la nature complexe et imbriquée de sa structure, qui est due à l'interpénétration d'une multitude de facteurs historiques et socio-économiques.

Le volet législatif pose également un défi majeur qui doit être relevé pour assurer la mise à niveau du secteur foncier, notamment en raison de la diversité de ses régimes et de l'absence ou l'obsolescence des textes juridiques le régissant, outre la multiplicité des opérateurs institutionnels qui en supervisent la gestion.

Nous appelons donc à une révision et une modernisation du dispositif juridique encadrant le foncier, public et privé, dans un sens garantissant la protection et la valorisation du capital foncier, ainsi qu'une efficacité accrue de son organisation, outre la simplification des procédures de sa gestion, de sorte qu'il puisse jouer le rôle qui lui revient dans le renforcement du dynamisme économique et social de notre pays.

Il faudra, de surcroît, adopter les mécanismes appropriés pour rationaliser les interventions des différents acteurs concernés, dans le cadre juridique et institutionnel actuel, et ce, en vue d'assurer toute l'efficacité requise, aux niveaux national et territorial, tant pour ce qui est de la planification de la politique foncière de l'État, que pour ce qui concerne le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de son impact.

Afin de renforcer la sécurité du foncier, de protéger la propriété immobilière et d'en accroître la valeur économique et fiduciaire, il est impératif de multiplier les efforts pour accélérer la cadence des enregistrements à la conservation foncière, dans la perspective de les généraliser sur l'ensemble du territoire national. Il importe également de mettre à contribution la technologie numérique qui est en plein essor dans le monde, pour assurer la maîtrise, la stabilisation et l'échangeabilité de la structure foncière.

Compte tenu de l'importance du facteur humain, auquel Nous réservons notre constante sollicitude, il faut continuer à œuvrer pour rehausser le niveau de formation fondamentale et continue des ressources humaines ayant en charge la gestion du secteur foncier, notamment en favorisant la spécialisation et l'ouverture sur les innovations qui s'opèrent en la matière aux niveaux national et international.

Dans le même esprit, Nous préconisons de s'atteler à la réforme du régime des terres collectives, et apprécions l'ouverture d'un dialogue à cet effet, ainsi que l'exploitation et la capitalisation de ses résultats et de ses retombées fondamentales. Le but recherché est de mettre à niveau les terres soulaliyates et de faire en sorte qu'elles puissent apporter leur contribution à l'effort de développement. Il s'agit, en outre,

d'en faire un moyen d'intégration des ayant-droits dans cette dynamique nationale, dans le cadre des principes de droit et de justice sociale, en dehors de toute considération surannée.

Nous appelons donc à des efforts concertés pour faire aboutir l'opération d'appropriation au profit des ayant-droits et à titre gracieux, des terres collectives situées à l'intérieur des périmètres d'irrigation.

Nous engageons également toutes les parties prenantes gouvernementales à accélérer l'apurement de la situation juridique des terres collectives, en vue de créer un climat propice à l'intégration optimale de ces terres dans le processus de développement économique et social du pays.

Afin de répondre aux attentes exprimées par les collectivités soulaliyates et les différents acteurs économiques et sociaux pendant le Dialogue national sur les terres collectives, tenu en 2014, il est nécessaire de revoir le cadre juridique et institutionnel y afférent et de simplifier les procédures pour assurer une gestion plus efficiente de ce capital immobilier.

Mesdames, Messieurs,

Si le foncier tient le rôle clé dans le domaine de l'urbanisme et de la planification urbaine, les documents d'urbanisme et les outils de planification urbaine doivent être dédiés au service des citoyens. Il faut donc assurer un bon aménagement de l'espace urbain, réduire les disparités spatiales et consacrer la justice sociale, sans pour autant que ces documents soient un moyen de spéculation allant à l'encontre des intérêts des citoyens.

L'urbanisme devrait être un levier pour mettre en place une justice foncière dans la répartition des charges et des servitudes d'utilité publique entre les propriétaires terriens et pour assurer une distribution juste de la plus-value issue des documents d'urbanisme.

À cet égard, Nous devons souligner à nouveau la nécessité d'activer l'adoption du nouveau Code de l'urbanisme, dont Nous avons déjà lancé le processus d'élaboration. Le but est d'assurer la flexibilité nécessaire à la préparation et la mise en œuvre des documents d'urbanisme et de s'attacher à ce que ces derniers soient un moyen efficace pour la mobilisation des biens fonciers et la lutte contre la spéculation foncière.

Concernant le rôle du foncier dans le domaine du logement, auquel Nous attachons tout Notre intérêt, Nous insistons sur la nécessité de mettre en place des mécanismes opérationnels et procéduraux de contrôle du marché foncier. Le but est de prévenir la spéculation et ses incidences sur les prix, d'inventer des solutions novatrices pour financer le foncier destiné au logement et de faire prévaloir la transparence dans les procédures de mobilisation du foncier, de sorte à faciliter l'accès des citoyens à un logement décent et digne.

Par ailleurs, Nous exhortons le gouvernement à poursuivre la réforme des systèmes fonciers liés à l'investissement agricole, de manière à ce que le foncier devienne un pilier essentiel pour la promotion agricole et un levier pour le développement rural, qui figure prioritairement parmi Nos préoccupations.

Nous tenons à réaffirmer l'importance de la valorisation du foncier agricole relevant du domaine privé de l'État, à travers le partenariat entre l'État et le secteur privé. Cette démarche a permis, en effet, de réaliser des résultats socio-économiques très positifs qui ont contribué au développement du secteur

agricole, et qui se sont concrétisés localement par la création d'une valeur ajoutée et d'importantes richesses supplémentaires, ainsi que de nombreux emplois.

La promotion de l'investissement est tributaire de la disponibilité du foncier, considéré comme la plateforme destinée à abriter les projets de développement et d'investissement. Aussi, il convient de concentrer les efforts sur la facilitation de l'accès des investisseurs au foncier et la simplification des procédures de transfert et d'échange y afférentes. Il importe également d'assurer la valorisation du foncier public et d'y garantir l'accès selon les règles de transparence et d'égalité des chances et dans le cadre d'une fiscalité foncière juste, efficiente, favorable à l'investissement et de nature à concilier la préservation des droits des propriétaires et de l'État avec la nécessité de garantir une contribution active du foncier à la dynamique économique.

Mesdames, Messieurs,

Accroître l'efficacité et l'efficience de la politique foncière de l'État nécessite l'adoption d'une stratégie nationale intégrée clairement définie et son opérationnalisation sous forme de plans d'action comprenant tous les aspects relatifs à l'élaboration et l'exécution de cette politique, avec ce qui s'y rattache en termes de dispositions législatives, réglementaires, procédurales et autres et dans le cadre de la complémentarité entre l'État et les collectivités territoriales en tant qu'acteur clé dans le développement territorial.

Parce que l'évaluation, qui constitue l'un des ressorts de la bonne gouvernance, doit être une partie intégrante des mécanismes de la gestion publique, l'opérationnalisation de toute politique foncière réussie reste tributaire du niveau d'accompagnement qui lui est assuré à travers le suivi et l'évaluation continue des choix faits par l'État en matière de gestion du foncier. Le but est de mesurer l'impact de ces choix sur les différents secteurs économique, social et environnemental et, partant, d'en corriger les dysfonctionnements et d'en améliorer l'efficience et l'efficacité.

Nous sommes persuadé que les idées et les propositions qui émergeront des travaux de vos assises, sont de nature à contribuer à mettre au point une feuille de route pour l'élaboration et l'exécution d'une politique foncière nationale intégrée, propre à surmonter les contraintes liées à ce secteur et à répondre aux exigences croissantes du développement socio-économique du pays. Cet effort aidera à la réalisation de notre aspiration à consolider les bases d'une société équilibrée et solidaire aux niveaux social et territorial.

Que Dieu vous assiste et couronne vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX DE LA LIBERTÉ
«MARTIN LUTHER KING JR-RABBIN ABRAHAM JOSHUA
HESCHEL», DÉCERNÉ À TITRE POSTHUME À FEU S.M.
LE ROI MOHAMMED V**

NEW YORK, 21 DÉCEMBRE 2015

Louange à Dieu, Prière et salut sur Ses Prophètes et Ses Messagers,

Excellences, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le rendez-vous que vous donnez ce soir au Royaume du Maroc est de ceux qui naturellement font l'histoire et écrivent en lettres de lumière, les plus belles pages du livre d'une humanité qui a su et qui sait encore, résister aux vertiges de la fracture culturelle, religieuse ou sociale.

Arrêtons-nous un instant pour en prendre toute la mesure.

Sur les bancs de cette synagogue, au cœur de New-York et sur les hauteurs de Manhattan, ce sont le Révérend Martin Luther King Jr. et le Rabbin Abraham Joshua Heschel, rien de moins, qui du plus profond de leur éternité, voient leurs noms, leurs combats et leurs victoires associés à l'hommage qui est rendu ce soir à Mon illustre Grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu le Garde en Sa Sainte Miséricorde.

C'est à ces deux icônes historiques du Mouvement des Droits Civiques aux États-Unis que vous avez choisi d'identifier le Prix de la Liberté que vous venez de créer et dont le premier lauréat sera, depuis ce soir et pour l'histoire, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, héros vénéré de tous les Marocains et symbole pour tous les Peuples en quête de liberté et de dignité enracinées au plus profond de notre identité, une identité multiséculaire ouverte sur le Monde et que le Royaume du Maroc n'a de cesse de nourrir de la richesse de toutes nos diversités.

Mesdames et Messieurs,

C'est précisément à ce Maroc du courage et de l'éthique la plus exigeante que vous avez décidé de rendre hommage ce soir en rappelant depuis New-York, que Sa Majesté le Roi Mohammed V, malgré un

pouvoir bridé par les réalités implacables du protectorat de la France, alors sous occupation nazie, avait fait le choix de s'opposer à l'application aux citoyens marocains de confession juive, des lois racistes du gouvernement de Vichy.

Résistance Royale exemplaire, Résistance Populaire et Nationale emblématique de l'Islam des lumières qui a su depuis le Palais Royal à Rabat, prolonger la leçon et les enseignements du grand philosophe Ibn Rochd qui en son temps disait déjà que la Cité exprime ce qu'elle a de meilleur, quand ses Magistrats, et d'abord le Premier d'entre eux, s'identifient à ce qu'il y a de plus éclairé et de plus élevé dans la nature humaine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Chacun comprendra aisément que M'exprimant devant vous en cette fin d'année 2015, Ma lecture de l'honneur qui est fait ce soir au Royaume du Maroc ne se limite pas au rappel exaltant de l'exemplarité d'une page d'histoire écrite il y a plus de 70 ans.

Aujourd'hui, l'actualité et les leçons de cette page d'histoire s'imposent à nous plus que jamais pour mieux résister aux dérives mortifères de ceux qui prennent en otages nos cultures, nos religions et nos civilisations.

Nous sommes en effet dans un temps et dans un monde où l'imaginaire collectif de nos sociétés est trop souvent miné et gangrené par la régression et l'archaïsme et c'est en puisant dans la profondeur et la résilience de l'héritage que nous a légué Mon Illustre Aïeul, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que nous saurons ensemble partir à la reconquête de l'espace de raison et de respect mutuel qui a déserté beaucoup de nos rivages.

Ce devoir de mémoire, vous Me permettez de le souligner, a fait parfois défaut à une Communauté des Nations qui a souvent tourné le dos à la riche complexité de nos histoires respectives.

Lui rappeler, comme nous le faisons ce soir, que ce sont des pays comme le Mien, au sein du monde arabo-musulman, qui ont su dire non à la barbarie nazie, contribuera assurément à un peu plus de discernement quand montent les clameurs de l'islamophobie et que se multiplient les amalgames les plus caricaturaux qui nourrissent une culture du rejet, de l'exclusion et du déni du savoir vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure en saluant les centaines d'étudiants américains qui sont dans la salle et qui à l'initiative de Mr Peter Geffen, le Fondateur de KIVUNIM, l'organisation qui nous a rassemblés ce soir, ont choisi d'aller au Maroc pour étudier notre histoire, notre culture, apprendre l'arabe et se familiariser avec l'Islam.

Ces étudiants qui appartiennent en majorité à la Communauté Juive Américaine seront demain des acteurs différents au sein de leur société, différents et précieux parce qu'ils auront fait l'effort d'aller vers les autres, pour mieux comprendre nos traditions mêlées et solidaires, pour mieux préparer un autre futur, un autre destin commun riche des promesses d'une histoire dont ils auront compris au Maroc, qu'elle ne s'écrit pas seulement au passé.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2016

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 81^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE VERTE INTERNATIONALE DE BERLIN

BERLIN, 14 JANVIER 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Directeur Général de la FAO,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Maire de Berlin,

Monsieur le Président de la Fédération Allemande des industries agro-alimentaires,

Monsieur le Président Directeur Général de «Messe Berlin»,

Mesdames et Messieurs,

La Semaine Verte Internationale de Berlin est un événement remarquable et chaleureux, propice à la découverte des traditions et des savoir-faire et à l'émerveillement des visiteurs.

Elle constitue un lieu singulier où le travail des femmes et des hommes du monde de l'agriculture et de l'alimentation est valorisé et apprécié à sa juste valeur.

C'est également un rendez-vous prisé par les agriculteurs et les coopératives du Maroc, qui y trouvent une occasion précieuse pour des contacts directs utiles avec le consommateur allemand.

Il s'agit enfin d'une opportunité unique qui permet d'approcher une facette spécifique de la dynamique économique allemande, modèle de prospérité qui a su innover et s'adapter aux évolutions et tendances mondiales.

Aussi, le Maroc mesure-t-il, avec grande satisfaction, le privilège d'être «Partner land» de la 81^{ème} édition de la Semaine Verte Internationale de Berlin.

Il est heureux d'y prendre part avec un pavillon à la hauteur de l'événement et un programme riche d'activités, invitant à la découverte de notre pays et à la rencontre avec son agriculture.

La présente édition du Salon illustre la vitalité du partenariat engagé entre les Gouvernements du Royaume du Maroc et de la République fédérale d'Allemagne en matière agricole et d'économie verte. Elle consacre des relations anciennes et privilégiées entre les deux pays, elle s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement et du renforcement de la coopération globale opérés dans les différents domaines d'activité, à la faveur du rapprochement permanent entre les nations, les économies et les sociétés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans dix mois, le Maroc organisera la COP 22 à Marrakech. Ce rendez-vous mondial en terre africaine témoigne de l'ampleur de l'engagement du Maroc pour les questions mondiales prioritaires, que sont la sécurité alimentaire, le développement durable et les changements climatiques.

Le Maroc a fait le choix d'une stratégie agricole soucieuse de promouvoir une double durabilité : celle de l'environnement et celle des conditions de vie des populations rurales.

En 2008, notre pays a lancé le Plan Maroc Vert, un chantier d'envergure associant l'ensemble des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable en matière agricole. Il commence à en cueillir les premiers fruits. C'est ainsi que le PIB agricole a augmenté de 44 % entre 2008 et 2014.

Trois grandes dimensions ont notamment été retenues et concrétisées :

-La première est l'agriculture solidaire, qui favorise l'émergence de projets intégrés et de circuits de commerce équitable au profit des petits producteurs, avec plus de 540 projets réalisés et une augmentation notable des revenus. Des produits typiques comme l'argan, le safran ou la figue de barbarie, offrent un fort ancrage dans l'agriculture solidaire et sont d'ores et déjà des succès commerciaux mondiaux ;

-La deuxième dimension concerne la maîtrise de l'eau, primordiale pour un pays comme le Maroc. Deux grands programmes visent l'optimisation de l'utilisation des ressources hydriques à usage agricole : le Programme national d'économie en eau d'irrigation et le programme d'extension de l'irrigation associée aux barrages ;

-Enfin, la troisième dimension, les plantations, porte sur la reconversion d'un million d'hectares en arboriculture fruitière et en olivier. Aujourd'hui, la surface plantée en oliviers a, à elle seule, dépassé le million d'hectares; et près de 3 millions de palmiers dattiers seront plantés à l'horizon 2020. Ces projets jouissent du soutien et de la confiance des partenaires et bailleurs de fonds internationaux, tel le Global Environment Facility (GEF).

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a toujours veillé à être une terre d'accueil pour les investissements, facteurs de développement de son économie et de création de richesses et d'emplois. Sur un plan général, l'économie marocaine repose sur de solides fondamentaux et connaît une croissance soutenue. L'économie et le commerce marocains sont ouverts sur le monde, avec une multitude d'accords de libre-échange donnant accès à un marché de plus d'un milliard de consommateurs. L'environnement des affaires au Maroc est en continuelle amélioration, avec un gain de 36 places dans l'indice «Doing Business» de la Banque Mondiale entre 2012 et 2015. En outre, les relations privilégiées du Maroc avec ses voisins Subsahariens,

notamment de l'Afrique de l'Ouest en font une porte d'entrée pour les opérateurs économiques qui souhaitent s'amarrer à la locomotive de croissance africaine.

Dans les domaines agricole et alimentaire, ces avantages sont accentués par des incitations sectorielles spécifiques et grâce au conseil et à l'accompagnement qu'offre l'Agence de développement agricole, ainsi qu'aux dispositifs attractifs en matière de partenariats public-privé, de mobilisation du foncier et de création d'écosystèmes industriels dans l'agro-business et la transformation.

Le dynamisme de ce secteur est également illustré par le succès grandissant du Salon International de l'Agriculture de Meknès. Lors de sa dixième édition, en 2015, il a rassemblé plus d'un million de visiteurs venus de 60 pays à la rencontre de plus d'un millier d'exposants marocains.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Un arbre dont les racines plongent en Afrique et qui respire par ses feuilles en Europe, telle est l'image par laquelle feu Mon Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte Miséricorde, évoquait la position privilégiée du Maroc au carrefour de deux continents. Le Maroc est aussi un pays aux multiples affluents culturels, fier de ses traditions, mais incontestablement ouvert sur la modernité.

L'agriculture est au cœur de son patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel; fruit de longs siècles d'attachement au terroir, de gestion ingénieuse des ressources et d'exigence de qualité et de soutenabilité. Par son potentiel hydraulique et sa biodiversité exceptionnelle, le Maroc constitue un territoire agricole remarquable, situé à proximité du plus grand marché consommateur au monde.

Le Maroc est un pays à fort potentiel agricole, comme le montrent ses exportations de fruits et légumes dans le monde. Il est aujourd'hui le 4ème exportateur mondial de clémentines, le 1er exportateur de haricots verts, le 3ème exportateur de conserves d'olives ou encore le 5ème exportateur de fraises.

Ces résultats sont d'autant plus prometteurs que la performance commerciale de notre agriculture est allée de pair avec un développement important et responsable des produits du terroir et de l'agriculture familiale. Nous vous invitons à venir dès demain, à la découverte du pavillon Maroc, qui a choisi de vous accueillir dans quatre espaces thématiques, quatre facettes du potentiel dont regorge le Royaume.

Je vous remercie de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS SUR «LES DROITS DES MINORITÉS RELIGIEUSES EN TERRE D'ISLAM : LE CADRE JURIDIQUE ET L'APPEL À L'ACTION»

MARRAKECH, 25 JANVIER 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur tous les Prophètes et les Messagers.

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce message à votre conférence et de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Marrakech, ville des rencontres et du dialogue des civilisations. Puisse Dieu couronner de succès les efforts que vous allez déployer au sein de cette assemblée pour la manifestation de la vérité et le redressement des idées erronées. La question dont vous allez débattre, à savoir «les droits des minorités religieuses en terre d'Islam» n'aurait, à priori, pas lieu d'être posée, tant sont connues les prescriptions et les enseignements de l'Islam et du patrimoine islamique en la matière. Cependant, les faits qui ont conduit à soulever la question dans la conjoncture actuelle, induisent pour les musulmans le devoir de préciser que ces faits ne reposent sur aucun des textes de référence en Islam. Il leur appartient, en effet, de démontrer, au besoin, que certains de ces événements, sous couvert de religion, sont intervenus dans des contextes et avec des motivations qui n'ont aucun rapport avec la religion.

C'est pourquoi Nous nous réjouissons de la tenue de cette conférence qui a vocation à faire connaître les valeurs authentiques des religions et à œuvrer pour leur concrétisation en faveur de la paix et de la solidarité et au bénéfice de l'humanité tout entière. Notre espoir de voir réussir cette conférence est conforté par le poids et le profil remarquables de cette assistance où se trouvent réunis des responsables et des décideurs d'envergure internationale et des personnalités représentant différentes instances et institutions religieuses, ainsi que des penseurs et des acteurs clés du monde des médias, qui portent un intérêt particulier à cette thématique.

À cette occasion, Nous tenons à saluer les efforts que Notre ministère des Habous et des Affaires Islamiques a déployés pour assurer la préparation, l'organisation et la tenue de cette rencontre sous le Haut Patronage de Notre Majesté, et aussi pour lui avoir réuni toutes les conditions de succès. Nous voulons également exprimer Nos remerciements au Forum pour la consolidation de la paix dans les sociétés musulmanes que préside Cheikh Abdellah Ben Biya, et qui a le soutien de l'État des Emirats Arabes Unis.

Mesdames, Messieurs,

Rien ne nous paraît justifier, au Royaume du Maroc, que des minorités religieuses soient privées de l'un quelconque de leurs droits. Nous n'acceptons pas que ce déni de droit soit commis au nom de l'islam, ou à l'encontre d'un musulman, quel qu'il soit. Cette conviction qui nous anime procède d'une juste appréhension des préceptes de la religion. Nous la puisons aussi dans notre patrimoine civilisationnel et dans l'histoire séculaire du Royaume où les musulmans ont vécu en bonne intelligence avec les adeptes des autres religions.

La première source de référence pour ces principes auxquels nous sommes attachés en la matière est bien le Saint Coran qui proclame que Dieu honore l'Homme, en ce qu'il est humain. Et pour conforter cet honneur qui lui est fait, le Saint Coran réaffirme une vérité universelle, issue de la volonté divine, et qui se résume comme suit : Dieu le Très-Haut a voulu créer les gens différents par leurs religions, comme ils sont différents par leurs couleurs, leurs langues et leurs ethnies. C'est cela qui a instillé chez les musulmans leur disposition à accepter le pluralisme. Le Coran évoque abondamment les gens du Livre, faisant même obligation aux musulmans de croire en tous les Prophètes et les Messagers et de leur réserver les égards qui leur sont dus. En même temps, il exhorte à s'abstenir de toute provocation à l'égard des gens du Livre, avec lesquels les musulmans doivent débattre de la plus belle des manières. Il commande de les traiter avec équité en toutes circonstances, et de bannir la haine des relations entretenues avec eux. À cet égard, l'Islam n'a autorisé le jihad que pour se défendre ou défendre les choses sacrées le cas échéant. En aucun cas, il n'a admis son instrumentalisation pour forcer les gens à embrasser l'Islam.

La deuxième source de référence des principes qui sont les nôtres est la Sounna de Notre Aïeul, le Prophète -paix et salut sur Lui-. Dans cette Tradition prophétique, qui apporte des applications pratiques explicitant le Coran, le Prophète recommande d'être bienveillant à l'égard des juifs et des chrétiens. Il exhorte à épargner la vie des moines et des fidèles cloîtrés dans les couvents et autres monastères dans les situations de confrontation. Il organise les rapports avec les juifs, pose les fondements devant régir les pactes et les conventions, ainsi que les règles de protection des églises et de leurs fidèles. Il reconnaît également le mariage avec les juives et les chrétiennes. La coexistence pacifique multiforme de l'Islam avec les adeptes des autres religions a eu un impact bénéfique dans tous les domaines d'activité, y compris les transactions commerciales, les métiers, les industries et les échanges culturels. C'est dire que pour l'islam, la paix et la sécurité sont à la base des rapports avec les autres religions.

Les Califes, après le Prophète – paix et salut sur Lui-, se sont inscrits dans la même démarche judicieuse. Même la «Jiz'ya» (tribut), le plus souvent inférieure à la «Zakat» (aumône légale) imposée aux musulmans, n'était plus exigible de ceux qui ne pouvaient l'acquitter, et qui en ont été exonérés par le

deuxième Calife, Omar. Les plus nécessiteux parmi eux ont même figuré parmi les bénéficiaires de la «Zakat». Autre action inscrite à l'actif du Calife Omar : les assurances données aux juifs et aux chrétiens de protéger leurs lieux de culte et leurs biens, et de s'abstenir de les contraindre à renoncer à leur religion, et ce, conformément à cette parole divine : «Nulle contrainte en religion». À rappeler également, à cet égard, la célèbre exclamation du Calife Omar «Depuis quand asservissez-vous les gens alors que leur mère les a mis au monde libres» ?

Les musulmans se sont inspirés de ces deux sources, le Coran et la Sounna, pour établir le système de la Charia dont les dispositions régissent l'attitude et la conduite des musulmans vis-à-vis des autres communautés religieuses. C'est, aussi, sur la base de ces dispositions que les minorités religieuses en terre d'islam ont bénéficié à grande échelle des droits qui leur ont été conférés et de la protection de leur vie et de leur dignité. Ils ont joui plus particulièrement du droit à la pratique de la religion, avec l'exercice de leurs cultes et l'application des stipulations de leurs droits canons. Tout cela est venu en application du principe institué par l'islam pour affirmer l'égalité, entre le Musulman et le non-Musulman, en ce qui concerne la préservation de l'inviolabilité de la vie et des biens.

Cet idéal s'est étendu, au-delà des droits, à la sphère des émotions, des sentiments et d'une conduite correcte à l'égard des Gens du Livre dans les situations de maladie et de funérailles, en faisant preuve de compassion vis-à-vis des personnes nécessiteuses et en pratiquant l'aumône et le waqf (biens de mainmorte).

Mesdames, Messieurs,

Au cours de son histoire, le Maroc a connu un modèle civilisationnel singulier de coexistence et d'interaction entre les musulmans et les adeptes d'autres religions, notamment les Juifs et les Chrétiens. Parmi les pans lumineux de l'histoire de cette concorde s'affirme la civilisation maroco-andalouse issue de cette convergence interreligieuse. En effet, commerces et arts se sont développés entre ces communautés qui partageaient aussi les fruits de la sagesse, de la philosophie et des sciences.

Ces échanges se sont d'autant plus intensifiés qu'un grand nombre de musulmans d'Andalousie se sont déplacés au Maroc dans des conditions difficiles, accompagnés de juifs venus rejoindre leurs coreligionnaires installés dans le pays bien avant l'avènement de l'Islam. D'ailleurs, les Musulmans marocains n'ont jamais traité les Juifs comme une minorité.

Mieux encore, et à l'image des musulmans, les juifs étaient présents dans toutes les activités et dans tous les domaines. Émanant de toutes les strates de la société, ils prêtaient leur concours à la construction de la société et exerçaient pour cela des fonctions et des charges au sein de l'appareil d'État, tout en portant la marque distinctive de leur culture. N'eût-été ce climat de quiétude et de droits dont ils jouissaient, ils n'auraient pu apporter la contribution qu'on leur reconnaît, jusqu'au jour d'aujourd'hui, aux sciences religieuses par la somme des efforts interprétatifs remarquables dont s'est enrichi le patrimoine juif mondial.

Mesdames, Messieurs,

En Notre qualité d'Amir Al-Mouminine et de protecteur de la religion et de la communauté des adeptes, Nous nous chargeons de préserver les droits des musulmans et des non-musulmans sans distinction

entre eux. Nous protégeons leurs droits en tant que religieux, conformément aux principes de référence immuables que nous avons mentionnés précédemment. Nous les protégeons aussi en tant que citoyens en vertu de la Constitution. Nous ne voyons pas de différence en cela, au vu des objectifs et des finalités recherchés. Nous tenons de la sorte à persévérer sur la voie tracée par Nos glorieux Aïeux. À cet égard, contentons-nous de rappeler que Notre Arrière-Arrière-Grand-Père, Moulay El-Hassan, avait fait don d'un lot de terrain sur lequel se dresse jusqu'à présent l'Eglise Anglicane de Tanger. Rappelons aussi que Notre Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, a pris sous sa protection les juifs marocains pour les prémunir contre la tyrannie du Régime de Vichy allié des Nazis, et que Notre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, a pris l'initiative d'accueillir le Pape Jean-Paul II à l'occasion de la première visite que celui-ci a effectuée dans un pays musulman.

Nous perpétons la même tradition en permettant aux Chrétiens, toutes communautés et églises confondues, résidant légalement au Maroc d'accomplir leurs devoirs religieux. Nous nous attachons aussi à ce que les Marocains de confession juive jouissent des mêmes droits que la Constitution attribue aux musulmans. C'est ainsi qu'ils adhèrent aux partis, participent aux élections, créent des associations et apportent des contributions méritoires à l'activité économique. Ils remplissent aussi pour Notre Majesté des missions consultatives et diplomatiques et tissent avec le reste de la société des liens affectifs profonds que les enfants de la deuxième génération de juifs ayant émigré aux quatre coins du globe continuent d'entretenir jusqu'à présent.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc a été un pays précurseur en matière de dialogue interreligieux. En effet, au lendemain de l'indépendance obtenue en 1956, il se tenait, chaque été au monastère de Tioumililine – situé sur une montagne de la région de Fès et occupé anciennement par des moines bénédictins - un rassemblement d'intellectuels et de penseurs, notamment musulmans et chrétiens, auquel prenaient part des personnalités d'envergure comme le célèbre penseur chrétien Louis Massignon. Ce sont là quelques facettes de la réalité de notre pays, que, d'ailleurs, la plupart d'entre vous connaissent bien. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que vous vous sentiez enclins à vous réunir dans notre pays aux traditions séculaires de tolérance et d'ouverture pour rendre une Déclaration forte à ce sujet et sur bien d'autres thématiques non moins importantes pour l'avenir.

Notre gestion actuelle des affaires religieuses au Maroc vise, entre autres objectifs clés, à s'opposer à toute désinvolture dans l'interprétation des textes religieux, notamment en ce qui concerne le Jihad au sujet duquel nos oulémas ont publié une déclaration énergique il y a quelques semaines.

Plus nous nous penchons sur les crises qui menacent l'humanité, plus nous nous persuadons de la nécessité d'une coopération impérieuse et inéluctable entre les adeptes de toutes les religions. Axée sur un même credo, cette coopération doit se fonder non seulement sur la tolérance et le respect, mais aussi sur l'attachement aux droits et aux libertés que la loi doit garantir et réglementer au niveau de chaque pays. Or il ne s'agit pas seulement de prévoir les règles de conduite à suivre, mais il importe aussi et avant tout d'observer un comportement civilisé qui récuse toute forme de contrainte, de fanatisme et d'arrogance.

Le monde où nous vivons aujourd'hui a besoin des valeurs de la religion, qui recèlent les vertus dont nous devons nous armer pour être dans les bonnes grâces de Notre Créateur, Dieu Tout-Puissant, et qui renforcent en nous la propension à la tolérance, à l'amour et à la coopération marquée du sceau de la charité et de la piété humaines. Nous avons besoin de ces valeurs communes non seulement pour nous inspirer de l'idéal de tolérance dont elles sont porteuses, mais aussi pour y puiser les ressources nécessaires à une construction renouvelée de l'humain, et la capacité de mobilisation pour jouir d'une vie exempte de guerres, de convoitises et d'inclinations à l'extrémisme et à la rancœur, où l'humanité verrait s'estomper ses souffrances et ses crises en prélude à l'élimination des risques d'un clash des religions.

En souhaitant plein succès à votre rencontre, nous sommes confiant que l'essentiel à retenir de la déclaration attendue de votre réunion, pensons-nous, est l'idée que la religion ne doit pas être instrumentalisée pour justifier quelque atteinte que ce soit aux droits des minorités religieuses dans les pays musulmans.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE

RABAT, 19 FÉVRIER 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce message aux participantes et aux participants à ce Forum parlementaire sur la justice sociale, organisé par la Chambre des Conseillers, et réunissant les représentants d'institutions nationales et internationales de renom, et un groupe d'experts et d'acteurs de la société civile, d'économistes et de sociologues. Nous mesurons l'importance des efforts constants que vous déployez, selon la position et le domaine de compétence de chacun, en vue de développer la réflexion sur les questions de justice sociale.

L'organisation de ce forum dans le Royaume du Maroc par la Chambre des Conseillers ne devrait pas être considérée seulement comme une suite donnée à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, faisant de ce jour de février de chaque année, l'occasion de célébrer la Journée mondiale de la justice sociale. Bien plus que cela, elle marque une pause renouvelée pour réfléchir, étudier et évaluer les réalisations du Maroc en faveur de la justice sociale. Car il s'agit d'un projet national, constituant l'un des chantiers majeurs appelés à s'étendre, avec la volonté divine, tout au long de Notre règne béni, et parfaitement en phase avec les aspirations de notre peuple, les attentes de nos citoyens et les valeurs de notre civilisation.

C'est pourquoi la réalisation de la justice sociale constitue une option stratégique pour notre pays, et un élément fondamental de Nos orientations politiques, économiques et sociales depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres.

Ce choix procède de l'intérêt que Nous portons prioritairement et en permanence au vécu quotidien social et économique de notre peuple, toutes catégories confondues, notamment celles souffrant de la pauvreté et de la précarité dans leurs différentes manifestations. Il participe aussi de notre conviction que la dignité humaine, la justice et l'équité, l'égalité des chances et la réalisation des conditions d'une

vie décente pour toutes les franges de notre peuple fidèle relèvent chacune des droits de l'Homme fondamentaux. Elles constituent à ce titre l'essence même de Nos multiples initiatives et le fondement de Nos orientations stratégiques relatives aux politiques publiques, notamment celles que Nous adressons au gouvernement, au parlement et aux conseils des collectivités territoriales.

Cette vision humaine et réaliste à la fois, incarne, par exemple mais pas exclusivement, l'essence de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), dans ses première et deuxième éditions, ainsi que le programme de développement destiné aux populations du monde rural, surtout les catégories les plus démunies et les plus vulnérables, comme annoncé dans Notre dernier Discours à l'occasion de la Fête du Trône.

Dans la même vision s'inscrivent aussi l'initiative que Nous avons prise de charger le Conseil économique, social et environnemental, avec d'autres institutions importantes, de préparer un rapport sur le capital immatériel et l'adoption, auparavant, du Rapport du cinquantenaire sur les perspectives d'un développement humain durable et global pour toutes les catégories de notre peuple.

C'est dans le même esprit que Nous avons adopté une approche fondée sur les droits de l'Homme dans l'élaboration, au profit de nos provinces du sud, d'un modèle de développement, répondant à Notre préoccupation de base qui est de faire de ce modèle une expérience pionnière et une pratique efficiente pour la concrétisation de la justice sociale dans ses différentes dimensions, notamment dans sa portée territoriale.

Nous ne cessons de souligner dans Nos Discours et Nos Messages adressés aux différents forums nationaux et internationaux, le lien étroit qui existe entre le développement économique, la justice sociale et la cohésion sociale. Cela procède de Notre ferme conviction qu'il serait vain de réaliser des niveaux de développement économique significatifs en l'absence d'une action concertée et coordonnée, faite de politiques publiques efficaces et ciblées, elles-mêmes fondées sur la répartition des fruits de la croissance économique de manière juste et équitable entre les différentes catégories de nos populations. De même, l'effort d'investissement que déploie notre pays dans les grands projets structurants, ne sera probant qu'en s'appuyant sur l'investissement dans le capital humain.

Mesdames, Messieurs,

Nous ne manquons pas, cinq années pratiquement après l'entrée en vigueur des dispositions de la Constitution de notre pays, de vous rappeler que le «caractère social» a été une option historique constante du régime de monarchie constitutionnelle de notre pays depuis 1962.

Il n'est donc pas étonnant que notre aspiration commune à la justice sociale que Je ne cesse d'incarner en joignant le geste à la parole, et qui a été exprimée sous différentes formes par de nombreuses catégories sociales et de multiples acteurs politiques et de la société civile, ait trouvé sa traduction claire et sans équivoque dans le préambule de la Constitution de notre pays, qui consacre le choix irrévocable du Royaume de développer une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté.

La consécration constitutionnelle de cette option ne devrait en aucune manière être perçue comme une simple déclaration générale des intentions constitutionnelles, mais plutôt comme un cadre référentiel et institutionnel global de ce que devraient réaliser les politiques publiques, sectorielles, territoriales et transversales, dans tous les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Ce qui démontre la profondeur et l'enracinement de la vision marocaine de la justice sociale, c'est la constitutionnalisation par le document normatif suprême du pays de tous les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux fondamentaux, y compris les droits des catégories devant être ciblées en priorité au moyen de politiques publiques vouées à la réalisation de la justice sociale. Il s'agit notamment des enfants, des jeunes, des personnes en situation de handicap, et des autres catégories vulnérables mentionnées dans les différentes dispositions de la Constitution.

Afin de concrétiser cette orientation, notre Constitution ne s'est pas contentée de consacrer les droits précités, mais elle prévoit également les mécanismes et les principes à caractère contraignant, de sorte à en garantir l'effectivité.

Je Me réfère plus particulièrement au principe d'égalité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les différents droits humains, à la prohibition de toutes les formes de discrimination et à l'engagement positif des pouvoirs publics à mobiliser tous les moyens nécessaires pour garantir aux citoyennes et aux citoyens la jouissance effective et sur un pied d'égalité des droits économiques et sociaux fondamentaux, ainsi que les devoirs. Je renvoie également au principe en vertu duquel tous supportent les charges publiques, chacun selon ses capacités et tous assument, solidairement et proportionnellement aux moyens en leur possession, les coûts nécessités par le développement du pays. J'évoque aussi la nécessité pour le parlement et le gouvernement de veiller à la préservation de l'équilibre des finances de l'État, la coopération et la solidarité en tant que principes propres à l'organisation régionale et territoriale, ainsi que l'engagement qui incombe constitutionnellement aux pouvoirs publics d'encourager la négociation collective et de conclure les conventions collectives de travail. Il faut aussi garder à l'esprit le rôle clé des mécanismes constitutionnels de la démocratie participative.

Mais pour donner corps à cette vision sociale, nous devons faire face au défi d'apporter des réponses pratiques à l'interrogation suivante : Comment peut-on traduire concrètement les mécanismes, les principes et les engagements de nature constitutionnelle en lois et en politiques publiques propres à réaliser la justice sociale à laquelle nous aspirons tous ?

Toute réponse à cette question fondamentale, qui sera sans doute au cœur de votre réflexion commune pendant ce forum, devra intégrer deux données majeures :

Premièrement, le capital tiré de l'adhésion efficiente de notre pays au processus mondial conduit par les Nations Unies et leurs différents organes, notamment l'Organisation internationale du Travail, pour renforcer les programmes de justice sociale et leurs soubassements conventionnels et déclaratifs dans le cadre du droit international humanitaire.

Deuxièmement, la nécessité de mettre à profit les expériences nationales avant-gardistes dédiées à la réalisation de la justice sociale et d'en inscrire les prémisses dans les référentiels des politiques publiques. En la matière, Je peux citer à titre indicatif et non exhaustif des expériences remarquables comme

l'Initiative nationale pour le Développement humain, l'intégration de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire dans les différentes politiques publiques nationales, la programmation budgétaire axée sur l'approche genre, la Charte sociale élaborée par le Conseil économique, social et environnemental et le processus d'institutionnalisation du dialogue social en tant qu'acquis devant être préservé, mis en valeur et développé.

C'est dans la même logique que s'inscrivent la contribution efficiente de notre pays à l'effort international centré sur l'adoption du Plan de développement durable à l'horizon 2030 et la position constante observée par le Maroc au sein des forums internationaux en faveur de la solidarité internationale et de la coopération pour le développement, notamment à l'échelle du continent africain. Ce capital constitue un solide pilier pour notre apport efficient à l'élaboration et l'opérationnalisation, aux niveaux régional et international, des agendas de développement durable, de développement social et de justice sociale.

Mesdames, Messieurs,

Les acquis engrangés grâce aux politiques nationales avant-gardistes que nous avons lancées, les nouvelles dispositions constitutionnelles et notre adhésion efficiente au système onusien de justice sociale, sont autant de facteurs qui nous habilitent aujourd'hui, du fait de l'arrivée à maturité de notre expérience nationale, à nous engager dans un processus participatif de construction d'un modèle marocain de justice sociale. Nous sommes aussi à même de relever les défis auxquels nous faisons face tels que la consolidation des piliers de la solidarité sociale, catégorielle, territoriale et environnementale et la mise à profit de la croissance économique au service de la justice et de la cohésion sociales. À cela s'ajoutent la garantie d'une convergence des politiques publiques sectorielles et territoriales vouées à la réalisation de la justice sociale et celle des politiques intégrées destinées à des catégories spécifiques comme les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que la consolidation des acquis nationaux engrangés dans le domaine du dialogue social et l'exploitation des opportunités offertes par la nouvelle Constitution en matière de démocratie participative.

Mesdames, Messieurs,

Nous saisissons cette occasion pour saluer la contribution de la Chambre des Conseillers au processus de construction du modèle précité, à travers l'organisation de ce forum, première initiative du genre à être prise à l'occasion d'une journée onusienne, à savoir la journée mondiale de la justice sociale.

Avec une efficacité optimale, la Chambre des Conseillers met à profit son statut constitutionnel et sa spécificité illustrée par la multiplicité des disciplines et des représentations territoriales, professionnelles et syndicales existant en son sein. Elle se prévaut également de son rôle de chambre reflétant avec précision les attentes des espaces territoriaux et celles des acteurs professionnels, syndicaux et de la société civile, pour lancer une dynamique de débat public, plurielle et participative, en vue de construire un modèle marocain de justice sociale axé sur la solidarité pluridimensionnelle.

Il est de Notre devoir de rappeler certaines conditions clés à observer pour garantir le succès de vos démarches et de vos débats. Il est, donc, indispensable de garder à l'esprit l'approche participative et celle centrée sur les droits de l'Homme dans l'élaboration du modèle marocain de justice sociale. Il convient aussi d'avoir constamment en vue les engagements énoncés dans la Constitution de notre pays

et ceux qui nous incombent en vertu des conventions que notre pays a ratifiées et auxquelles il a adhéré, notamment celles liées aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, aux droits de l'enfant et à ceux des personnes handicapées. Nous insistons également sur la nécessité d'avoir à l'esprit la transversalité de l'égalité des genres.

Le lancement de la réflexion et du débat publics sur l'élaboration d'un modèle marocain de justice sociale est une preuve formelle de la force de nos institutions constitutionnelles, du dynamisme de notre espace public national et sa capacité à intégrer les dynamiques de la société, la multiplicité des opinions qui s'y expriment et la diversité des intérêts des différentes catégories qui la composent. C'est un acquis précieux qui ne peut être apprécié à sa juste valeur qu'au regard des déchirements et des tensions que vivent de nombreuses sociétés autour de problématiques sociétales extrêmement sensibles.

Pour conclure, Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous les participants à ce forum, et plus particulièrement à ceux qui représentent les différentes institutions régionales et internationales et les experts étrangers. Nous leur souhaitons la bienvenue au Royaume du Maroc et apprécions leur réceptivité sincère à cette manifestation nationale et internationale dédiée au service de la justice sociale. À tous, Nos souhaits de plein succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5^{ÈME} SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI AUTOUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE ET AL-QODS AL-CHARIF

JAKARTA, 07 MARS 2016

«Nous saluons et soutenons toute initiative sérieuse visant la fin de l'occupation israélienne et l'instauration d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods-Est comme capitale», a indiqué le Souverain dans un message adressé aux participants au 5^{ème} Sommet extraordinaire de l'O.C.I., qui se tient à Jakarta autour de la cause palestinienne et Al-Qods Al-Charif.

Dans ce sens, le Souverain a dit aspirer à ce que ce sommet extraordinaire puisse constituer l'entame d'une prise d'initiatives non seulement pour réaffirmer la volonté sincère de l'instauration de la paix, mais également pour traduire notre détermination à sortir de l'expectative, assurant de l'appui et du soutien du Royaume à toute initiative sérieuse visant à mettre un terme à la colonisation israélienne, réaliser l'indépendance de l'État de Palestine dans les frontières de 1967 avec pour capitale Al Qods-Est, conformément aux résolutions onusiennes y afférentes et à l'initiative de paix arabe parrainée par l'O.C.I.

S.M. le Roi a également salué la participation du quartet international aux travaux de ce Sommet extraordinaire et la grande symbolique qu'elle revêt, faisant part de Son appui fort à l'appel lancé par le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas pour la tenue d'une conférence internationale pour la paix visant à mettre fin à l'occupation israélienne et de Son soutien aux efforts inlassables consentis par la République française, qui parraine cette initiative, en plus des autres pays amis, pour un retour à la table des négociations, selon un calendrier bien précis et conformément aux résolutions de la légalité internationale, en tant que seule issue en vue de parvenir à une solution juste et globale à ce conflit sur la base de la solution de deux États.

Le Comité d'Al Qods a été créé dans l'objectif de défendre la ville sainte, qui se trouve au centre de ce conflit et en est également la clé, a ajouté S.M. le Roi, relevant que la présidence de ce Comité n'est pas «un honneur ou un privilège, mais une grande responsabilité devant Dieu et devant l'Histoire».

«De par Notre position de Président du Comité Al-Qods, et lorsque Nous insistons sur la nécessité de conjuguer l'action politique et les efforts diplomatiques au travail sur le terrain, c'est parce que Nous avons foi en la nécessité de concentrer les efforts sur l'amélioration du vécu quotidien des Palestiniens et le soutien de leur résistance sur leur terre, sans oublier pour autant la contribution aux initiatives internationales visant l'instauration d'une paix juste et durable dans la région», a souligné le Souverain.

«La défense de la terre palestinienne spoliée et la protection de la ville sainte d'Al-Qods contre les tentatives de judaïsation, ainsi que le soutien de la population résistante ne peuvent se réaliser avec des slogans creux, encore moins avec l'exploitation de cette cause noble comme instrument de surenchères stériles. Il s'agit plutôt d'oeuvrer au profit de la Palestine et de l'Homme palestinien», a affirmé S.M. le Roi.

L'O.C.I. a mis en place, avec détermination et clairvoyance, un mécanisme institutionnel sous la supervision du Comité Al Qods, en l'occurrence l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, dans le but de sauver Al Qods-Est contre tout ce qui est de nature à altérer sa véritable identité, comme étant un symbole de cohabitation et de paix et apporter l'aide aux habitants et aux institutions palestiniens dans la ville sainte, a indiqué le Souverain.

L'Agence, a ajouté S.M. le Roi, a été investie de la mission d'assister les habitants de la ville sainte et de permettre au tissu associatif Maqdessi de se doter des atouts nécessaires d'une vie digne dans leur cité, contribuer à sa préservation, protéger la Mosquée Al-Aqsa bénie et les autres lieux sacrés et son patrimoine civilisationnel, religieux, culturel et urbanistique et faire connaître l'histoire de la ville d'Al-Qods, ses spécificités et son statut juridique, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Le Souverain a, en outre, souligné que le Maroc prend en charge plus de 85 % du budget qui permet à cette Agence de continuer à exister et de poursuivre la réalisation d'un ensemble de projets concrets, non parce qu'elle est marocaine, mais parce que le Royaume s'est engagé, et le demeurera toujours, dans l'action sur le terrain en faveur des Maqdessis et des Palestiniens, affirmant que la porte est grande ouverte pour tous ceux qui souhaitent tirer profit de l'expérience riche qu'elle a acquise sur le terrain, de la base de données qu'elle a cumulées, des besoins qu'elle a recensés et de la grande crédibilité dont elle jouit auprès des Maqdessis et autres.

L'Agence Bayt Mal Al Qods appartient à tous, et partant de la responsabilité collective, «Nous sommes appelés à la soutenir et à la mettre au service d'Al-Qods et des Maqdessis et de l'ensemble des Musulmans qui vouent un amour particulier pour la première Qibla et troisième Lieux saint de l'Islam», a dit le Souverain.

Sa Majesté le Roi a noté que le Sommet de Jakarta se tient dans une conjoncture délicate et difficile aussi bien sur le plan régional qu'international, dans la mesure où l'on assiste à une recrudescence des crises et à l'augmentation inquiétante du nombre de foyers de tension dans le monde islamique, en plus de l'exacerbation de menaces d'ordre sécuritaire et terroriste et la croissance des tendances d'extrémisme, de la violence et du sectarisme déplorable qui sont rejetés par les musulmans et exploités par leurs ennemis comme un prétexte pour porter préjudice à leurs valeurs culturelles et civilisationnelles ou un moyen abjecte pour dénaturer l'essence de l'Islam.

Ce Sommet, a relevé S.M. le Roi, coïncide également avec la responsabilité flagrante des autorités d'occupation israéliennes dans la violation et l'omission des droits inaliénables du peuple palestinien, à cause de leur intransigeance à saper la solution de deux États et la persistance dans leurs pratiques d'agression, leur politique d'occupation et leurs projets d'expansion.

Le Souverain s'est dit, par ailleurs, confiant que les conclusions du Sommet de Jakarta «ne peuvent être que positives», ajoutant que s'il s'avère difficile de parvenir à une solution juste et durable, «nous aurons, au moins, contribué à promouvoir la concrétisation de cet objectif, à soutenir nos frères palestiniens et à être à leurs côtés».

(Map - 07 mars 2016 - Jakarta)

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM CRANS MONTANA DE DAKHLA

DAKHLA, 18 MARS 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que Nous nous adressons, aujourd'hui, aux participants à la session annuelle du Forum Crans-Montana, qui se tient pour la seconde fois consécutive à Dakhla, dans cette région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, qui Nous est si chère.

Cette édition, consacrée à l'amélioration de la gouvernance pour un développement durable, poursuit le débat fort utile entamé, ici même, l'année dernière, débat que Nous souhaitons voir s'approfondir, à la faveur de concertations, d'échanges et de mise en commun des savoirs et des volontés constructives.

La présence aujourd'hui, à Dakhla, de plus de 500 hautes personnalités étrangères dont de nombreux responsables gouvernementaux et d'organisations internationales - venus de plus d'une centaine de pays -, illustre l'attachement de tous à cet événement et à son thème mobilisateur, au service de l'Afrique.

Grâce à vos efforts conjugués, cet important rendez-vous international contribue à faire prendre conscience au monde entier que l'avenir ne se fera pas sans une Afrique debout, cohérente et solidaire.

Mesdames et Messieurs,

Après des décennies durant lesquelles notre Continent a enduré les blessures d'un partage du monde imposé par la colonisation et subi les effets collatéraux de conflits idéologiques auxquels il était étranger, il est temps que l'Afrique reprenne ses droits sur l'Histoire et la Géographie : une Histoire riche des peuples africains unis par des siècles d'échanges et de liens variés, et une Géographie qui plaide pour des ensembles sous-régionaux intégrés et complémentaires.

L'Afrique doit, désormais, s'assumer en tant que partenaire central de la coopération internationale et non pas comme simple objet de cette coopération ou enjeu pour les autres acteurs. De même, l'Afrique

ne doit pas être regardée en tant que source de fragilités, mais bel et bien comme un acteur majeur du progrès.

La coopération Sud-Sud n'est plus un slogan creux ou une composante connexe des politiques de développement, réduite à une simple assistance technique. Elle répond, désormais, à une vision stratégique homogène, au service du développement des États et des besoins des populations. Elle devient intégrée et articulée autour des potentialités et du savoir-faire de chacun.

Le Maroc a fait justement de la coopération Sud-Sud un axe fondamental de sa politique étrangère et une ligne de conduite centrale de son action internationale.

À ce titre, il s'emploie, tant individuellement, qu'en collaboration avec les pays frères et partenaires, à réaliser des programmes concrets dans des domaines ciblés, visant des résultats mesurables en terme de croissance et de bien-être des populations du Sud dans le domaine économique, mais aussi dans les domaines social, culturel, environnemental et religieux.

Mesdames et Messieurs,

Le choix renouvelé de la ville de Dakhla pour votre rencontre est plus qu'un symbole. Il marque la renaissance d'une vision du Sahara marocain, celle d'une interface de rencontres, un carrefour d'échanges humains, commerciaux et de savoirs ancestraux entre le Sud et le Nord. Lors de la précédente session, Nous avons tenu à partager avec vous Notre ambition de mettre au point un modèle de développement nouveau pour cette région, si chère à Notre cœur. Il s'agit, en l'occurrence, d'une vision prometteuse visant à hisser nos trois provinces du Sud à un niveau leur permettant de jouer pleinement leur rôle comme pôle économique africain et pont entre les régions d'Europe, du Maghreb arabe et du Sahel.

Aujourd'hui, les plans de développement deviennent une réalité tangible. En effet, lors des récentes Visites que Nous avons effectuées au Sahara, Nous avons procédé au lancement d'une série de chantiers de développement majeurs, honorant ainsi l'engagement que Nous avons pris à l'égard des citoyens de nos provinces du Sud.

Il s'agit, en l'occurrence, de la mise en place de pôles économiques compétitifs capables de rehausser les taux de croissance, de créer des emplois, de valoriser la dimension culturelle, de consacrer les droits humains et la protection de l'environnement. Ce sont des pôles aptes à soutenir les secteurs productifs tels que l'agriculture, la pêche maritime et l'écotourisme et de renforcer les réseaux de liaisons terrestre, aérienne et maritime entre les provinces du Sud et les autres régions du Royaume d'une part, et les pays africains d'autre part.

Une attention toute particulière a également été accordée au volet social, à travers la mise en œuvre d'une série de projets destinés à rehausser la qualité de l'enseignement, des services de santé et des structures socio-économiques.

Nous avons tenu à ce que le lancement de ces projets structurants coïncide avec la mise en œuvre de la régionalisation avancée, au lendemain des dernières élections régionales, avec des institutions élues directement par les habitants, des prérogatives constitutionnelles et juridiques importantes, ainsi que des ressources financières et humaines propres.

Mesdames et Messieurs,

Le monde et nos régions, en particulier, font face à des défis environnementaux sans précédent. Il s'agit non seulement de défis climatiques, mais aussi et surtout de défis en matière de développement. Or, l'Afrique a son mot à dire dans ce débat mondial. Elle ne devrait donc ni se taire, ni se laisser faire, encore moins se limiter à choisir entre développement et écologie. C'est cette vision que le Maroc a choisi d'ériger en doctrine, en accueillant la 22ème réunion des États Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 22), prévue en novembre prochain à Marrakech.

Nous souhaitons que cette conférence planétaire soit une célébration de la coopération Sud-Sud, au service de l'environnement, qu'elle puisse placer l'Afrique et l'ensemble des pays en développement au cœur de l'agenda international. Notre pari est d'y faire entendre la voix d'une Afrique unie, forte, mobilisée et, en définitive, écoutée et entendue.

Il appartient au monde d'inventer les modes de développement permettant à nos populations d'accéder à un mieux-être tout en préservant les conditions de sa durabilité. Nous devons, tous, œuvrer dans ce sens et écouter les créatifs, les jeunes, ceux qui innovent et qui préparent notre monde de demain.

Mesdames et Messieurs,

Il est de la responsabilité des États de porter des visions d'avenir et d'agir pour les mettre en œuvre, à travers de grandes mesures et des chantiers structurants.

Cependant, les politiques publiques, aussi ambitieuses soient-elles, demeurent fragiles si elles ne sont pas appropriées par les populations et les sociétés civiles.

C'est cela même le sens du développement durable. Pour être pérenne, solide et riche, le développement doit être porté par une vision partagée par tous les acteurs d'une société, où chacun décide et choisit de l'incarner à sa manière.

C'est en cela que la société civile, les femmes, les jeunes, les entrepreneurs et tous les autres groupes de nos sociétés sont importants et doivent être associés dans ces moments d'échange et de débats.

C'est là, une conviction profondément partagée par les organisateurs de cette rencontre, et Nous nous réjouissons de constater les nombreux espaces qui leur sont dédiés durant ces prochains jours.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à Monsieur Jean-Paul Carteron, Président du Forum de Crans Montana, pour son engagement à favoriser à travers le monde - et en Afrique en particulier -, des espaces de rencontre, de débat et d'enrichissement mutuel.

Nous tenons, également, à saluer l'ISESCO, et son Directeur Général, Son Excellence Dr Abdulaziz Ben Othman Altwajiri, pour la constance de leur soutien à une manifestation qui défend les valeurs et les convictions portées par cette grande Organisation.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 13^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET

ISTANBUL, 14 AVRIL 2016

Excellence, Monsieur Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie, Président du 13^{ème} Sommet islamique,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence, Monsieur Iyad Madani, secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique,

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons tout d'abord adresser nos félicitations à Son Excellence Monsieur Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie, dont le pays assume pour la première fois la présidence du Sommet islamique, en sa treizième session, ce qui apportera une valeur ajoutée à l'Action islamique commune et confortera «l'unité et la solidarité pour la justice et la paix», comme énoncé dans la devise de la présente session.

Nous tenons également à exprimer nos remerciements sincères à Son Excellence Monsieur Abdelfattah al-Sissi, Président de la République Arabe d'Egypte sœur, pour les efforts qu'il a déployés personnellement, et pour les actions menées par l'Egypte, lors de sa présidence de la 12^{ème} session du Sommet islamique, en faveur des justes causes islamiques.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Notre réunion aujourd'hui se tient dans une conjoncture marquée par l'éruption de crises concomitantes dans certains États de l'OCI, notamment la Syrie, le Yémen, l'Irak et la Libye. Outre l'exacerbation de ces crises au niveau national, et l'aggravation de leurs retombées au plan régional, l'on assiste à une montée des démons du sectarisme et de la division et à une recrudescence de l'extrémisme et du terrorisme. Il est donc impérieux d'identifier les facteurs ayant conduit à cette situation malsaine, porteuse de multiples dangers, et de déterminer les raisons qui font que le monde islamique en constitue une source, mais aussi une cible à la fois.

Ce qui confère une importance accrue à ces interrogations, ce sont les tentatives de certaines parties, ici et là, visant à exploiter cette situation précaire pour attiser les velléités séparatistes, ou redessiner la carte du monde islamique. Ces tentatives reposent sur des bases faisant l'impasse sur l'Histoire et les identités, reniant les particularismes et les attributs spécifiques. Elles traduisent des visées d'immixtion dans le destin des nations et de mise en danger de la sécurité et la stabilité mondiales.

Pour autant, la situation actuelle ne saurait être une fatalité incontournable pour la Oumma islamique. Dépositaire des valeurs spirituelles sublimes et du message de discernement et de modération, l'Histoire retient à l'actif de cette Oumma les contributions précieuses qu'elle a apportées à la construction de la civilisation humaine.

Ce sont précisément ces valeurs qui ont raffermi les principes de coexistence et de tolérance dans les religions. Elles ont consolidé le respect des minorités dans nos sociétés musulmanes, au sein desquelles des populations de diverses origines se sont intégrées dans le cadre d'une identité civilisationnelle, fondée sur le pluralisme et la diversité, comme l'atteste l'Histoire.

La situation s'est détériorée davantage avec la montée, ces dernières décennies, dans les sociétés occidentales, de courants hostiles à l'Islam et avec la culture de la peur, de la méfiance et de la haine à l'égard des minorités musulmanes. Il s'agit, en particulier, d'immigrés issus de nos pays respectifs et vivant au sein de sociétés imprégnées des valeurs de respect des droits de l'Homme, notamment, et au premier chef, celles de la bienveillance, la tolérance, la solidarité et l'assistance mutuelle.

En outre, des voix hostiles à l'Islam se sont élevées en Occident, attisant les sentiments de haine et mobilisant l'opinion publique occidentale contre cette religion, à la faveur d'une islamophobie grandissante et fort inquiétante.

La connaissance des causes derrière cette situation, leur évaluation, avec impartialité et en profondeur, ainsi que la détermination objective des responsabilités historiques, aux niveaux local, régional et international, voilà ce qui est de nature à frayer la voie pour dépasser cette conjoncture délicate. Il faudra, à cet effet, établir et mettre en œuvre les stratégies et les programmes de réforme appropriés, dans le plein respect des spécificités nationales et sur les bases de solidarité et de coopération au sein de l'espace régional et au niveau international.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Pour être unis, il n'est pas requis que nos capacités et nos moyens respectifs de membres de l'Organisation de la Coopération islamique soient identiques, si nos principes, nos valeurs et nos objectifs sont les mêmes, tel que nous les avons définis dans la Charte de l'Organisation. Quant à notre force en tant que regroupement quasi-mondial comptant plus d'un milliard de musulmans, elle s'accroît à mesure que nous réussissons à exploiter les opportunités de complémentarité qui s'offrent à nous, et que nous tirons profit de notre histoire et des expériences des autres ensembles qui ont atteint des niveaux avancés d'intégration et de construction commune.

Dans ce contexte, l'intensification de la coopération Sud-Sud, fondée sur la confiance, le réalisme et les intérêts mutuels, et l'élargissement de son champ entre les membres de notre Organisation, notamment

par le partage des expériences dans tous les domaines, sont propres à développer l'échange entre nos pays et à renforcer la solidarité entre les strates de nos sociétés. Le but est de rehausser nos capacités productives et de consolider nos économies en vue d'assurer les conditions d'une vie digne et de répandre le bien-être au profit de nos peuples.

Si le précédent Plan décennal de l'Organisation a contribué à l'accroissement significatif des échanges commerciaux entre les États membres, notre espoir est grand que son nouveau Plan d'action, directif et global, dont l'adoption est prévue au cours de notre réunion, nous permette de décupler les volumes d'échanges.

Nous saluons tout ce à quoi notre réunion pourrait appeler pour développer nos regroupements économiques dans la perspective de créer une zone de libre-échange au sein de notre espace islamique, une zone qui incarne l'esprit de solidarité et qui forme le socle du développement durable faisant de l'élément humain son moteur et sa finalité, comme nous y avons appelé auparavant dans Notre Discours du Sommet de Dakar.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Nous disposons d'une autre source de force, en l'occurrence notre foi dans la justesse de notre première Cause : celle d'Al-Qods et de la Palestine, ainsi que l'idéal unitaire qui nous rassemble autour d'elle. Partant de Nos responsabilités de Souverain du Royaume du Maroc, et en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation, Nous réitérons la mobilisation du Maroc, de son Roi, de son gouvernement et de son peuple, pour défendre Al-Qods et la Palestine avec les différents moyens politiques, juridiques et pratiques disponibles.

En tant que Président du Comité Al-Qods, qui constitue une force de proposition et une instance dédiée à la mobilisation rapide et au déploiement des outils nécessaires pour œuvrer sur le terrain à défendre Al-Qods, Nous nous sommes attaché à adopter une approche combinant les actions, les positions politiques et les démarches diplomatiques et la mise en lumière des droits légitimes d'une part, et, d'autre part, l'action sur le terrain qui prend forme à travers des projets concrets réalisés par l'Agence Bait Mal Al-Qods Acharif pour soutenir les Maqdisis et sauver Al-Qods, qui est la quintessence et la clé du conflit.

Dans ce cadre, Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre appui à l'appel lancé par Notre Frère, Son Excellence Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, pour la tenue d'une conférence internationale de paix en vue de mettre un terme à l'Occupation israélienne. Il s'agit d'une étape essentielle pour mettre fin à cette situation dramatique et explosive en Palestine et restaurer l'espoir de parvenir à un règlement pacifique, juste et global, axé sur la solution à deux États.

Nous renouvelons également notre appui à l'Initiative française visant à ramener les parties palestinienne et israélienne à la table des négociations et, partant, à mettre fin à l'Occupation israélienne de la terre palestinienne selon un échéancier clair.

Nous nous efforçons, dirigeants et peuples, à soutenir nos frères palestiniens pour leur permettre d'instaurer l'État de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux références des résolutions de la légalité internationale, comme nous l'avons souligné

au cours de notre cinquième Sommet extraordinaire, tenu le mois dernier à Jakarta. Nous devons également poursuivre avec la même détermination notre mobilisation pour porter secours à Al-Qods et la préserver de la politique de judaïsation systématique qui s'y pratique quotidiennement sur le terrain et accompagner les priorités des Maqdissis et leurs besoins renouvelés.

Soutenir l'Agence Bait Mal Al-Qods est devenu l'une des nécessités que requiert notre action au sein de l'Organisation, de sorte que notre foi dans la solidarité et la coopération avec les Maqdissis soit traduite par la réalisation de projets constructifs, notamment en ce qui concerne l'appui aux familles défavorisées et la mise en place de structures de service public dans les domaines de l'enseignement et de la santé.

Puisse Dieu guider nos pas pour défendre nos causes justes, servir nos pays et assurer la sécurité et le développement à nos peuples. «Dis : Œuvrez, Dieu Son prophète et les croyants verront vos œuvres». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE SOMMET MAROC-PAYS DU GOLFE

RIYAD, 20 AVRIL 2016

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète. Sa Famille et Ses Compagnons,

Mes Frères, Vos Majestés, Vos Altesses, Excellences,

Je viens aujourd'hui, le cœur plein d'affection et de fierté, celles-là mêmes que Je ressens chaque fois que Je Me rends dans la région du Golfe arabe.

Mais Je voudrais, tout d'abord, exprimer Mes remerciements à notre frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane bin Abdelaziz Al-Saoud, qui a bien voulu accueillir cet important Sommet, ainsi qu'à tous les Chefs d'État des pays du Conseil de Coopération du Golfe, qui y participent.

Je tiens également à vous dire combien Je suis fier et sensible au soutien matériel et moral que vous apportez au Maroc, dans la réalisation de ses projets de développement et la défense de ses justes causes.

En effet, notre rencontre aujourd'hui traduit la profondeur des liens de fraternité et de considération qui nous unissent, et la solidité des relations de coopération et de solidarité qui existent entre nos pays.

Nonobstant les distances géographiques qui séparent nos pays, nous demeurons unis, grâce à Dieu, par des liens solides, qui ne reposent pas seulement sur la langue, la religion ou la civilisation, mais qui s'appuient également sur un attachement commun aux mêmes valeurs et principes et aux mêmes orientations constructives.

Nous partageons aussi les mêmes défis et faisons face aux mêmes menaces, surtout dans le domaine sécuritaire. Mais pourquoi ce Sommet, le premier du genre ? Et pourquoi aujourd'hui précisément ?

Mes frères, Vos Majestés, Vos Altesses,

Nous sommes parvenus, grâce à notre volonté commune, à poser les solides fondations d'un partenariat stratégique, issu d'un processus fructueux de coopération au niveau bilatéral.

En effet, le partenariat entre le Maroc et les pays du Golfe n'est pas le produit d'intérêts conjoncturels ou de calculs éphémères. Il puise plutôt sa force dans la foi sincère en la communauté de destin et la concordance des vues concernant nos causes communes.

Nous nous réunissons donc aujourd'hui pour donner une forte impulsion à ce partenariat, qui a atteint un tel degré de maturité que nous nous devons, désormais, d'en développer le cadre institutionnel et les mécanismes opérationnels.

C'est la meilleure démonstration que l'Action arabe commune ne se réalise pas à coups de réunions et de discours, ni au moyen de Sommets périodiques de forme, ou de résolutions toutes prêtes, mais inapplicables.

En revanche, elle requiert des efforts soutenus et une coopération tangible, ainsi que le renforcement et l'exploitation judicieuse des expériences réussies, dont, et au premier chef, l'expérience pionnière du Conseil de Coopération des États du Golfe Arabe.

C'est un message d'espoir pour nous-mêmes, et un signal fort pour nos peuples quant à notre capacité à élaborer des projets mobilisateurs communs.

Majestés, Altesses,

Ce Sommet se tient dans une conjoncture délicate. La région arabe vit, en effet, au rythme de tentatives de changement de régimes et de partition des États, comme c'est le cas en Syrie, en Irak et en Libye, avec tout ce que cela comporte comme tueries, exodes et expulsions d'enfants de la Patrie arabe.

Après ce qui fut présenté comme un printemps arabe qui a occasionné tant de ravages, de désolations et de drames humains, nous voilà vivre aujourd'hui un automne calamiteux, avec le dessein de faire main basse sur les ressources des autres pays arabes et de briser les expériences réussies d'autres États, comme le Maroc, en portant atteinte à son modèle national original qui le distingue.

Nous respectons la souveraineté des États et respectons leurs choix et leurs orientations, pour établir et développer leurs relations avec les partenaires qu'ils veulent. Nous ne sommes pas ici pour demander, les uns aux autres, des comptes sur nos choix politiques et économiques.

Il y a cependant de nouvelles alliances qui risquent de conduire à des divisions et à une redistribution des cartes dans la région. Ce sont, en réalité, des tentatives visant à susciter la discorde et à créer un nouveau désordre n'épargnant aucun pays, avec des retombées dangereuses sur la région, voire sur l'état du monde.

Pour sa part, tout en restant attaché à la préservation de ses relations stratégiques, le Maroc n'en cherche pas moins, ces derniers mois, à diversifier ses partenariats, tant au niveau géopolitique qu'au plan économique.

Et c'est dans ce cadre que s'inscrit Notre visite réussie en Russie, le mois dernier, visite marquée par le développement de nos relations hissées au niveau de partenariat stratégique approfondi et par la signature d'accords structurants dans de nombreux domaines vitaux.

Nous nous acheminons également vers le lancement de partenariats stratégiques avec l'Inde et la République Populaire de Chine, où Nous nous rendrons en visite officielle bientôt, si Dieu le veut.

Le Maroc est libre dans ses décisions et ses choix et n'est la chasse gardée d'aucun pays. Il restera fidèle à ses engagements à l'égard de ses partenaires, qui ne devraient y voir aucune atteinte à leurs intérêts.

C'est dire que la tenue de ce Sommet n'est dirigée contre personne en particulier, surtout parmi nos alliés. C'est une initiative naturelle et logique de la part d'États qui défendent leurs intérêts, comme le font tous les États. Il est un fait que nos frères du Golfe supportent le coût et les conséquences des guerres successives que connaît la région.

Majestés, Altesses,

La situation est grave, surtout au regard de la confusion patente dans les prises de position et du double langage dans l'expression de l'amitié et de l'alliance, parallèlement aux tentatives de coups de poignard dans le dos.

Que veulent-ils de nous ?

Nous faisons face à des complots visant à porter atteinte à notre sécurité collective. Ceci est clair et n'a pas besoin d'analyse. Ils en veulent à ce qui reste de nos pays, qui ont pu préserver leur sécurité, leur stabilité et la pérennité de leurs régimes politiques.

J'entends par là, les États du Golfe arabe, le Maroc et la Jordanie, qui constituent un havre de paix et de sécurité pour leurs citoyens, et un élément de stabilité dans leur environnement.

Nous faisons face aux mêmes dangers, aux mêmes menaces, si variées qu'en soient les sources et les manifestations.

En effet, la défense de notre sécurité n'est pas uniquement un devoir commun, elle est une et indivisible. De fait, le Maroc a toujours considéré que la sécurité et la stabilité des pays du Golfe Arabe sont indissociables de la sécurité du Maroc. Ce qui vous porte préjudice nous affecte aussi et ce qui nous touche vous touche également.

Il s'est toujours attaché à le montrer en tous temps et en toutes circonstances en contrecarrant toutes les menaces auxquelles la région est confrontée, que ce soit lors de la première guerre du Golfe ou à l'occasion de l'opération de restauration de la légalité au Yémen, outre la coopération continue en matière de sécurité et de renseignement.

Mes Frères, Vos Majestés, Vos Altesses,

Les plans d'agression attentatoires à notre stabilité se poursuivent toujours et ne cesseront pas. En effet, après avoir morcelé et détruit nombre de pays du Machreq Arabe, les voilà qui s'en prennent aujourd'hui à son flanc occidental. Le dernier en date concerne les manœuvres orchestrées contre l'intégrité territoriale de votre deuxième pays, le Maroc.

Rien de nouveau, puisque les adversaires du Maroc déploient tous les moyens, directs et indirects, dans leurs menées flagrantes.

Ils tentent, selon les conjonctures, soit de délégitimer la présence du Maroc dans son Sahara, soit d'appuyer l'option de l'indépendance et la thèse séparatiste, ou encore d'affaiblir l'Initiative d'autonomie dont la communauté internationale atteste le sérieux et la crédibilité.

Avec la persistance de ces manigances, le mois d'avril, qui coïncide avec les réunions du Conseil de Sécurité sur l'affaire du Sahara, est devenu un épouvantail qu'on agite à la face du Maroc et, parfois, un moyen de pression ou d'extorsion.

Majestés, Altesses,

Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer la fierté et la considération que nous inspire votre soutien constant à notre pays dans la défense de son intégrité territoriale. En effet, les pays du Golfe ont toujours fait leur l'affaire du Sahara marocain et cela ne nous surprend guère de votre part.

Car, déjà, en 1975, ont participé à la Marche Verte lancée à l'époque pour la récupération de nos provinces du Sud, des délégations d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Qatar, du Sultanat d'Oman et des Emirats, avec la présence marquante de Notre Frère, Son Altesse Cheikh Mohammed Bin Zayed Al-Nehyane, Prince Héritier d'Abou Dhabi, qui avait 14 ans à l'époque.

Depuis lors, les États du Golfe n'ont ménagé aucun effort pour faire triompher notre Cause juste et défendre la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire. Une position que vous avez réaffirmée pendant la dernière crise avec le Secrétaire général des Nations Unies.

Mais cette fois-ci, la situation est grave et inédite dans l'histoire de ce conflit artificiel suscité autour de la marocanité du Sahara.

Les choses en sont arrivées au point d'engager une guerre par procuration où le Secrétaire général des Nations Unies est instrumentalisé pour essayer de porter atteinte aux droits historiques et légitimes du Maroc concernant son Sahara, comme en témoignent les déclarations partiales du responsable onusien et ses agissements inacceptables afférant au Sahara Marocain.

Mais ne vous en étonnez pas, car dès lors qu'on connaît les raisons, il n'y a plus de mystère. En effet, que peut faire le Secrétaire général alors qu'il admet ne pas avoir une connaissance complète du dossier du Sahara Marocain, comme c'est le cas pour de nombreuses autres affaires ? Mieux encore, il ignore le détail des développements et les véritables dessous du dossier.

Par ailleurs, que peut faire le Secrétaire général alors qu'il est l'otage de certains de ses collaborateurs et de ses conseillers, auxquels il délègue la supervision de la gestion de nombre de dossiers importants, en se contentant, lui, d'appliquer les propositions qu'ils lui présentent ?

L'on sait aussi que certains parmi ces fonctionnaires ont des parcours nationaux et des backgrounds politiques particuliers, et qu'ils servent les intérêts d'autres parties, sans respect de l'obligation de neutralité et d'objectivité à laquelle ils sont tenus du fait de leur appartenance à l'Organisation des Nations Unies, et qui se trouve être le fondement de l'action onusienne.

En effet, le Secrétaire général, en dépit de l'estime personnelle que Nous lui portons, n'est en définitive qu'un homme. De ce fait, il lui est impossible de cerner toutes les affaires soumises aux Nations Unies et de trouver les solutions qu'il faut à toutes les crises et à tous les différends qui éclatent dans le monde.

Je tiens ici à souligner que le Maroc n'a aucun problème ni avec les Nations Unies dont il est un membre actif, ni avec le Conseil de Sécurité dont il respecte les membres avec lesquels il interagit en permanence.

Le problème est, plutôt, avec le Secrétaire général, et plus particulièrement avec certains parmi ses collaborateurs en raison de leurs positions hostiles au Maroc.

Le Maroc a toujours coordonné, au sujet ce conflit artificiel suscité autour de son intégrité territoriale, avec ses amis traditionnels, comme les États Unis d'Amérique, la France et l'Espagne, et avec ses frères arabes, notamment les pays du Golfe, et africains comme le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Gabon.

Mais le problème reste posé avec les responsables des administrations qui changent en permanence dans certains de ces pays. À chaque changement, il faut déployer de grands efforts pour informer ces responsables du dossier du Sahara Marocain, de toutes ses dimensions et de ses véritables dessous et leur rappeler que ce conflit, qui dure depuis plus de quarante ans, a fait de nombreuses victimes et occasionné d'importants coûts matériels, et que le dossier du Sahara est l'affaire de tous les Marocains, et non seulement celle du Palais Royal.

Majestés, Altesses,

L'heure de la sincérité et de la vérité a sonné. Le monde arabe traverse une période critique car ce que vivent certains pays n'est pas une exception, mais il s'inscrit plutôt dans le cadre de plans programmés qui nous visent tous.

En effet, le terrorisme ne fait pas que nuire à la réputation de l'islam et des musulmans. Certains s'en servent aussi comme un prétexte pour diviser nos pays et pour y semer la zizanie.

Cette situation exige d'ouvrir un débat franc et profond entre les différents rites pour corriger les mystifications, mettre en lumière la véritable image de l'Islam et réactiver les valeurs de tolérance qui sont les nôtres.

Il ne s'agit pas d'une affaire liée à un pays donné, mais bien de notre besoin d'une prise de conscience collective par rapport à ces défis et d'une volonté réelle de renouveler notre pacte stratégique scellé avec nos partenaires selon des termes bien définis devant régir nos relations pour les décennies à venir.

Nous vivons une période charnière entre ce que nous voulons et ce que les autres veulent que nous soyons. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de positions unies et claires rassemblant tous les pays arabes. Car, soit nous nous agrégeons les uns aux autres comme une seule entité et à l'image d'une structure bien charpentée, soit nous serons à l'inverse de ce que nous voulons être.

Puisse Dieu guider nos pas dans l'intérêt bien compris de nos peuples et de notre Oumma.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

NEW YORK, 22 AVRIL 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Madame la Présidente de la COP 21,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de fierté pour nous que le Maroc figure aujourd'hui parmi les premiers pays qui signeront l'Accord historique de Paris sur le changement climatique. Nous réaffirmons, à cet égard, notre engagement de prendre, dès que possible, les mesures nécessaires pour sa ratification.

Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage à la présidence française de cette session pour le leadership avisé et le plein engagement dont elle a fait preuve et qui lui ont permis de mobiliser les ressources et de réunir les conditions nécessaires ayant permis de recueillir le consensus sur l'Accord de Paris.

Il nous appartient donc aujourd'hui d'œuvrer collectivement, au cours de la 22ème session de la COP, que le Maroc a l'honneur d'accueillir à Marrakech, à la bonne application de toutes les dispositions de cet accord global, équilibré et équitable.

Excellences,

Le Royaume du Maroc, fidèle à ses engagements climatiques, a mis en place une politique nationale intégrée pour préserver l'environnement, faire face aux effets des changements climatiques et atténuer les émissions des gaz à effet de serre, à hauteur de 32% d'ici 2030.

Dans ce cadre, le Maroc a lancé plusieurs initiatives en vue de son insertion dans l'économie verte. Il a également adopté la Charte Nationale de l'Environnement et la Stratégie d'efficacité énergétique et libéralisé le secteur des énergies renouvelables.

Le Maroc a donc rehaussé ses ambitions en mettant en place une stratégie nationale visant à porter à 52 % la capacité électrique nationale à l'horizon 2030, et ce grâce à ses grands projets surtout en matière d'énergies solaire et éolienne.

Conformément à la démarche solidaire qu'il s'est choisie, le Maroc est disposé à partager l'expérience qu'il a accumulée en la matière, à travers des contrats de partenariat innovants, notamment avec les États du continent africain et du Moyen-Orient.

Excellences,

Nous avons bon espoir que la COP 22 de Marrakech soit une occasion pour renforcer la prise de conscience mondiale quant à la nécessité de poursuivre l'engagement collectif face aux changements climatiques.

Nous aspirons également à l'adoption des procédures et des mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, dont l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en matière de réduction des émissions, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, notamment en faveur des pays en développement, des pays les moins avancés d'Afrique et d'Amérique latine et des petits États insulaires.

Ceci exige de convenir d'une feuille de route concrète, claire et prévisible en vue de mobiliser les fonds nécessaires au financement des projets et, partant, de favoriser le changement que nous entendons réaliser au niveau des schémas de l'investissement privé.

Par ailleurs, la transition énergétique souhaitée requiert d'exploiter tous les mécanismes incitatifs en appliquant notamment la tarification carbone, et de couvrir tous les secteurs clés, y compris les Assurances et le transport maritime et aérien.

Il faudra également trouver des solutions aux obstacles écologiques qui entravent le commerce, et soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour diversifier leurs économies et accéder aux brevets sur une base différenciée.

Excellences,

Nous avons réussi au cours de la COP 21 à poser les fondements d'un nouveau régime climatique solidaire et ambitieux. La Conférence de Paris a inauguré, de ce fait, l'ère bas-carbone.

Partant de là, les négociations relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris constituent un gage d'attachement à l'esprit de solidarité et de responsabilité affiché par la communauté internationale.

Nous comptons sur l'adhésion de toutes les parties prenantes pour traduire les engagements pris à Paris en objectifs précis, en mécanismes efficaces et en projets concrets et pour transformer nos ambitions en une réalité bénéfique pour notre planète et les générations futures.

Le Maroc sera, donc, honoré de vous accueillir, du 07 au 18 novembre 2016, à Marrakech, pour renforcer la contribution effective de tous aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 1^{ER} CONGRÈS AFRICAIN SUR L'ENTRETIEN, LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER ET L'INNOVATION TECHNIQUE

MARRAKECH, 04 MAI 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser à vous et de vous souhaiter la bienvenue dans la ville de Marrakech, terre de dialogue des civilisations et de convergence des routes historiques vers l'Afrique.

Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à ce premier forum africain au regard de la place particulière qu'occupe le continent africain dans nos cœurs, et des relations de fraternité, de solidarité et de coopération qui unissent ses peuples. Cela tient aussi à l'importance et la pertinence de la sauvegarde du patrimoine routier et des techniques innovantes pour son entretien.

Si ce thème revêt, en apparence, un caractère technique, il traduit, au fond, une des manifestations des défis majeurs, développementaux et sociétaux, qui se posent à nous tous en tant qu'Africains. Ces défis exigent, pour être relevés, que nous ayons confiance en nos capacités propres, et que nous concevions des approches et des solutions innovantes, susceptibles de favoriser la réalisation du développement durable et les conditions d'une vie décente pour les peuples de notre continent.

La concrétisation de ce développement que nous appelons de nos vœux passe principalement par la disponibilité des services sociaux de base et des grandes infrastructures. Parmi celles-ci, figure le réseau routier en tête de liste, compte tenu du rôle qui lui revient en termes de communication et d'interaction, d'accès des populations aux marchés et aux services de base, et aussi d'atténuation des disparités sociales et spatiales. Son importance tient aussi à sa capacité d'attirer les investissements étrangers, de réduire les coûts de production et de rehausser la rentabilisation des projets.

Nous vous félicitons pour la tenue de ce congrès et pour le choix de ce thème important. Ces assises, J'en suis persuadé, vous donneront l'occasion de poser un diagnostic collectif de la réalité du patrimoine routier en Afrique, et de faire le point des efforts engagés pour en assurer la sauvegarde, identifier les principales contraintes auxquelles il est confronté et proposer les grandes orientations à suivre en vue de mettre au point une stratégie intégrée et efficiente dans les domaines de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier dans notre continent.

Mesdames, Messieurs,

Le continent africain a connu, au cours de la dernière décennie, un essor remarquable en matière d'équipements de base. Il le doit principalement à ses atouts humains et naturels qui sont complémentaires les uns des autres. Et si on le désigne désormais comme le continent des opportunités, c'est bien en raison des grandes possibilités qu'il offre en matière d'investissement.

Cependant, le défi qui reste posé pour l'essor de l'Afrique, c'est la poursuite du développement de nouveaux réseaux routiers, sans perdre de vue l'entretien du réseau routier existant.

Les rythmes de croissance enregistrés ces dernières années dans notre continent accentuent la nécessité d'améliorer la qualité des prestations du réseau routier, afin d'accompagner les besoins de mobilité de plus d'un milliard d'habitants en Afrique, dont la population devrait doubler d'ici 2050.

Mesdames, Messieurs,

L'accroissement des besoins en équipements routiers et la difficulté de réaliser l'équilibre escompté entre l'entretien et les exigences d'extension du réseau, outre l'utilisation extensive du transport routier, compliquent assurément la tâche des responsables du secteur routier en Afrique.

La situation est encore exacerbée par l'acuité des effets climatiques, en l'occurrence la sécheresse et les inondations qui ont un impact majeur sur l'état du réseau routier, tant par les dégâts qu'elles occasionnent que par le coût supplémentaire à déboursier pour assurer la protection des ouvrages routiers et de leur environnement.

Il est donc nécessaire de réfléchir à la mise en place de moyens modernes pour assurer le suivi et l'entretien du réseau routier et de ses ouvrages, et disposer des données précises nécessaires à la prise de décisions appropriées en temps utile. De même qu'il est impératif de mettre au point des solutions et des techniques alternatives qui tiennent compte de l'aspect environnement, surtout pour ce qui est de la tendance à l'utilisation de technologies nouvelles propres, moins polluantes.

En définitive, il ne s'agit pas tant de construire des axes routiers nouveaux, quitte à les laisser à l'abandon, mais plutôt d'établir des plans pour leur entretien, parallèlement à la consolidation du patrimoine routier existant et à sa préservation des risques de dégradation, voire, parfois, de disparition.

Pour atteindre cet objectif, une attention particulière devrait être attachée à la disponibilité de ressources humaines qualifiées, en l'occurrence des ingénieurs, des cadres et des techniciens. Cela passe par des

programmes de formation fondamentale, pratique et habilitante, le renforcement de la spécialisation dans ce domaine et l'ouverture sur les innovations qu'il connaît aux niveaux africain et international.

Considérés comme une nécessité impérieuse, le développement et la modernisation de l'administration routière passent par une distribution rationnelle des rôles, qui fait la distinction entre le niveau stratégique, la planification, la réglementation et le contrôle d'une part, et le niveau opérationnel et l'action sur le terrain, d'autre part, et qui différencie l'exploitation et l'entretien du volet extension et rénovation du réseau routier.

Mais un tel objectif passe impérativement par le renforcement de la coopération et de la concertation, la conclusion de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, et entre l'État et les collectivités locales et la mise en place de partenariats internationaux. Le but est de sélectionner les solutions les moins coûteuses et les plus efficaces en termes de rentabilité. Pour autant, il ne faudrait pas se focaliser sur les travaux d'entretien opérés sur les axes principaux, en négligeant les routes et les voies rurales, surtout dans les zones lointaines.

Mesdames, Messieurs,

Le modèle de développement singulier, que Nous conduisons dans notre pays, s'appuie sur une politique volontariste claire visant la promotion des grands chantiers dédiés à la mise en place des infrastructures nécessaires en tant que levier pour la réalisation du décollage économique et pour le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du Maroc. À cela s'ajoute le rôle qui leur revient d'aider à la réduction des disparités territoriales, de garantir l'accès des populations aux marchés et aux services, de baisser les taux de pauvreté et de lutter contre la précarité et l'exclusion.

En effet, voilà plus de 16 ans que le Maroc a adopté une approche multi-dimensionnelle dans le domaine des infrastructures liées au transport, où la mise à niveau et la modernisation du réseau routier et le renforcement et la modernisation des voies ferrées se complètent les uns les autres. Outre l'amélioration du transport aérien qui s'opère à travers l'extension, la modernisation et la construction des aéroports, ainsi que la création de grands ports et de plateformes logistiques.

À cet égard, nous œuvrons à l'extension du réseau autoroutier et des voies express, conformément aux standards internationaux, tant et si bien que l'est du Royaume a été relié à son ouest, et son nord à son sud, outre la réhabilitation des routes nationales toutes catégories confondues. Nous attachons également un intérêt particulier à la réalisation des routes secondaires et rurales pour désenclaver les zones difficiles d'accès et éloignées et relier le monde rural au réseau national des voies de communication.

Parallèlement aux grands projets qui ont été réalisés au nord du Royaume, comme le complexe portuaire Tanger-Med, qui est devenu une plateforme internationale d'envergure pour les échanges commerciaux et le transport maritime dans le bassin méditerranéen, et qui sera renforcé par le Port de Nador-West Med, Nous avons à cœur de faire de la région du Sahara marocain un axe d'échanges commerciaux et d'interactions humaines entre l'Afrique et l'Europe.

Dans ce cadre, Nous avons lancé récemment, à l'occasion de la commémoration du 40ème anniversaire de la Marche Verte pour la récupération de nos provinces du sud, des projets intégrés pour renforcer

l'intégration entre les zones nord du Royaume et son sud. Cela se fera à travers la réalisation d'une voie express aux normes internationales reliant Agadir à Dakhla via Tiznit et Laâyoune, et s'étendant jusqu'aux frontières sud entre le Maroc et la Mauritanie.

Nous procéderons également à la construction du grand port Dakhla Atlantique et engagerons la réflexion pour construire une ligne de chemin de fer s'étendant de Tanger à Lagouira en vue de relier le Maroc au reste des pays africains frères.

Mesdames, Messieurs,

Assurer les infrastructures n'est pas une fin en soi. Cette action s'inscrit plutôt dans le cadre d'une vision globale dédiée à la réalisation du développement territorial et local dans les différentes régions du Royaume. Notre but est d'augmenter la cadence de croissance de l'économie nationale, et de servir le citoyen marocain où qu'il se trouve et mettre à sa disposition les moyens de communication en tous genres.

Outre le saut qualitatif qui a été accompli dans le développement et la modernisation du réseau routier, il a été procédé à l'élaboration d'un plan stratégique d'amélioration de l'infrastructure routière pour les vingt prochaines années, où la sauvegarde du patrimoine routier reçoit une attention particulière. Cet intérêt est illustré à travers l'allocation d'environ 50pc du volume global de l'investissement affecté à ce Plan, aux projets d'entretien routier, sans comptabiliser les investissements relatifs aux autoroutes et aux voies express et ceux alloués à la réhabilitation des axes routiers structurants.

Afin de concrétiser Notre vision intégrée, ce Plan accorde une place essentielle aux axes stratégiques orientés vers l'Afrique de l'Ouest, où les provinces du Sahara marocain forment un trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine. À cela s'ajoute le parachèvement de l'autoroute maghrébine à l'est pour faciliter les échanges avec les pays voisins.

Nous tenons donc à souligner que ces projets ambitieux, y compris les mégaprojets de l'énergie éolienne et solaire et des infrastructures, ne visent pas à développer cette région toute seule, mais nous aspirons à ce que, à travers ces projets, celle-ci soit reliée aux pays africains frères de manière à contribuer à leur propre développement.

En effet, la coopération Sud-Sud que nous appelons de nos vœux, n'est pas un slogan destiné à la consommation médiatique. Nous tenons plutôt à lui donner corps à travers des projets concrets, qui sont bénéfiques pour nos peuples, et qui ouvrent la voie à la mise en place de partenariats prometteurs englobant toutes les parties concernées, que ce soit dans le secteur public ou privé, et couvrant les différents domaines de développement, sociaux et environnementaux.

Dans ce cadre, le Maroc s'engage à mettre l'expertise engrangée durant des années en matière de sauvegarde du patrimoine routier à la disposition des pays africains, en plus de sa disposition à partager avec ses frères leurs expériences réussies dans ce domaine.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il ne vous aura pas échappé que la coopération internationale et les échanges d'informations et d'expériences revêtent une importance capitale dans tous les domaines. De ce fait, l'ouverture et la coopération entre les pays africains et avec les pays du Nord dans le domaine des infrastructures sont de nature à aider au développement et à la modernisation de ce secteur et à garantir la sauvegarde et l'entretien de ses composantes.

Voilà pourquoi les pays africains devraient souscrire à toutes les initiatives visant à renforcer cette coopération et contribuant de la sorte à améliorer l'état des réseaux routiers dans nos pays, à en développer les systèmes de financement et à favoriser au sein des instances professionnelles nationales, régionales et internationales concernées une réflexion collective régulière autour de la politique routière et des techniques d'entretien y afférentes.

Nous sommes persuadé que ce congrès, le premier du genre, fort des experts et des compétences africaines, qui y participent et qui sont connus pour être sincèrement attachés à l'Afrique, saura formuler une série de recommandations pratiques et applicables et contribuera ainsi à créer des solutions appropriées pour relever les défis induits par la sauvegarde du patrimoine routier en Afrique, l'amélioration de sa qualité et son renforcement par de nouveaux réseaux routiers aux normes internationales.

La présence d'organisations, d'associations professionnelles, d'experts et de spécialistes issus de pays non africains, sera également de nature à consolider les connaissances, à favoriser le partage des expériences et à renforcer la coopération entre le Nord et le Sud.

Que le Très-Haut couronne vos travaux de succès, dans l'intérêt bien compris de nos peuples africains.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2016

Louange à Dieu, Paix et prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Nos Forces Armées Royales et, avec elles, l'ensemble du peuple marocain, commémorent aujourd'hui le soixantième anniversaire de leur création. C'est une occasion nationale hautement symbolique que Notre Majesté a toujours tenu à célébrer pour préserver les liens solides qui plongent profondément leurs racines dans notre authenticité et nos traditions. Nous entendons ainsi mettre en lumière l'importance de cet événement historique, qui, dès l'aube de l'indépendance, a permis à notre pays de mettre en place une armée marocaine structurée. Depuis sa création, celle-ci s'est engagée, sous les ordres de Son Chef Suprême, dans la marche de construction et de défense de l'intégrité et des valeurs sacrées de la patrie.

La fierté que vous nous inspirez aujourd'hui est d'autant plus grande que nous nous remémorons les pans lumineux inscrits en lettres d'or dans les annales de Nos forces Armées Royales au palmarès foisonnant de réalisations et de sacrifices. Ce sentiment intense tient aussi à la ténacité, à la détermination et à la réactivité positive que Nous vous connaissons et dont vous faites preuve dans la défense des acquis et de la souveraineté de la nation. Sincères dans le serment d'obéissance et de loyauté envers Votre Chef Suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, vous êtes aussi forts de la puissante symbiose qui unit les composantes du peuple marocain autour des valeurs sacrées et des symboles suprêmes de la nation, avec, au premier chef, la question de notre intégrité territoriale.

En ce jour, Nous avons une pensée profondément émue et déferente, mêlée de considération et de gratitude, pour la mémoire des deux défunts Rois, Notre Auguste Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, qui a été bienveillant envers la Patrie et s'est sacrifié pour elle, et qui a eu la générosité de mettre en place le premier embryon des Forces Armées Royales en tant que symbole de la souveraineté nationale, et Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, à qui est revenu le grand mérite d'assurer, dès l'aube de l'Indépendance,

l'encadrement, l'équipement et la mise à niveau de Nos Forces armées et d'améliorer leurs potentialités humaines, matérielles et techniques.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Nous renouvelons aux éléments de Nos Forces Armées Royales, tous grades et toutes composantes terrestre, aérienne et maritime confondus, et Gendarmerie Royale, l'expression de Notre bienveillante sollicitude. Nous saisissons également cette occasion pour vous engager, officiers, sous-officiers et hommes de troupe, à redoubler d'efforts et à rester constamment attelés à la tâche et fin prêts, comme Nous vous avons toujours connus, à consentir tous les sacrifices qu'il faudra pour la gloire et la grandeur de la patrie. Pour cela, puisez dans nos principes inébranlables et notre histoire foisonnante une puissante motivation pour vous fortifier et garder le moral haut dans toutes les interventions auxquelles vous prenez part aux niveaux national et international.

Cette image est confirmée par le rôle humanitaire que vous remplissez dans le cadre des initiatives socio-médicales lancées en faveur de Nos sujets vivant dans les zones reculées affectées par les intempéries. Il s'agit désormais d'une approche intrinsèque à notre action de solidarité nationale, dont la crédibilité est attestée par les effets louables et les échos favorables qui marquent vos interventions efficaces, notamment le déploiement, en application de Nos Hautes Instructions Royales, d'hôpitaux de campagne militaires dans plusieurs régions de Notre Royaume chérifien.

En appui à l'apport de Nos Forces Armées Royales dans le domaine humanitaire, objet de Notre Haute Sollicitude qui prend forme à travers une approche intégrée de lutte contre les catastrophes naturelles, Nous nous sommes fixé comme objectif prioritaire de développer les moyens dont vous disposez dans ce domaine. D'où la création d'unités spécialisées de secours et d'assistance et leur équipement en moyens techniques et en ressources logistiques pour leur permettre de s'acquitter de leurs missions et de s'adapter à la multiplicité des interventions sollicitées de votre part.

À cet égard, Notre Majesté a procédé récemment à l'inauguration d'un centre de virologie à l'hôpital militaire Mohammed V. Répondant à des normes très avancées, cette structure fonctionne comme une unité médicale tenant lieu de référence dans plusieurs domaines de spécialisation biologiques, et aussi dans les maladies tropicales, les bénéficiaires étant les éléments de nos Forces Armées Royales en partance pour des opérations extérieures. Pendant la visite bénie que Nous avons effectuée dans nos chères provinces du sud, Notre Majesté a également donné le coup d'envoi pour la mise en marche de la barge destinée à la production de l'eau potable par voie de désalinisation.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Au vu de la conjoncture internationale critique qui prévaut actuellement dans le monde, et plus particulièrement dans la région du Sahara et du Sahel, Nous nous devons de rendre hommage au rôle joué par toutes les unités stationnées aux frontières, et plus spécialement dans nos zones du sud. Veillant avec toute la vigilance et la fermeté requises à sécuriser nos frontières terrestres, maritimes et aériennes, ces unités sont constamment mobilisées pour préserver notre intégrité territoriale et l'immuniser davantage contre les menaces et les risques en tous genres. Nous devons également saluer les unités engagées dans

le cadre des plans sécuritaires communs à visée préventive et proactive, qui ont été préparés et mis en œuvre en application de Nos Hautes Instructions, notamment les opérations « Hadar » et « Daam».

Vous participez avec abnégation à l'effort appréciable déployé par les différents services sécuritaires nationaux pour protéger notre pays et assurer la sécurité de nos citoyens. À ce propos, Nous tenons à exprimer la bienveillante et constante sollicitude que nous réservons aux cadres et au personnel de ces services pour les énormes sacrifices qu'ils consentent. Nous apprécions vos capacités élevées d'adaptation à la nature de ces missions et aux développements induits par le monde d'aujourd'hui, où règnent l'agitation et l'instabilité. Nous vous engageons à prendre conscience de cette réalité et à l'aborder avec toute la lucidité et la sagesse requises, compte tenu, notamment, de la multiplication des risques liés au terrorisme et au crime organisé transfrontaliers.

Nous avons à cœur de prémunir tous les membres de nos Forces Armées Royales contre les influences perverses et les polarisations contraires aux constantes religieuses de la Nation marocaine. Voilà pourquoi Notre Majesté veille constamment à assurer la mise à niveau de l'orientation religieuse dispensée aux différentes unités de notre armée et à améliorer la qualité de l'encadrement de proximité dont elles bénéficient, et ce, en coordination avec le ministère des Habous et des affaires islamiques. Le but est de préserver notre identité islamique marquée du sceau de la modération et d'ancrer chez nos soldats une conscience religieuse équilibrée puisant ses ressorts dans les liens de la Beia et la Commanderie des Croyants dont Dieu Nous a confié la charge. Cette démarche est en accord avec notre religion tolérante, notre rite malékite et les spécificités de la société marocaine que sont la tolérance et la volonté de coexistence.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Partant de notre conviction inébranlable quant à l'importance et la valeur des rôles qui vous incombent dans plusieurs domaines, Nous nous attachons de très près à développer et mettre à jour le système de formation militaire et à améliorer et adapter les programmes d'entraînement. Nous veillons aussi à mettre à niveau les aptitudes et les capacités de réaction de nos Forces Armées Royales, avec ce que cela implique en termes d'ouverture aux langues étrangères et aux filières scientifiques et techniques ayant des applications militaires.

Dans ce cadre, Nous attachons un grand prix aux efforts soutenus que les Forces Armées Royales, toutes composantes et toutes armes confondues, déploient inlassablement pour assurer la mise à niveau de leurs ressources humaines et pour leur conférer l'aptitude à s'engager dans les missions sans cesse renouvelées qui leur sont confiées : avec ce que cela requiert en termes de diversification des méthodes d'entraînement militaire commun, d'utilisation de nouveaux systèmes de simulation, d'équipement des espaces dédiés aux entraînements opérationnels et de protection des moyens de communication et des réseaux d'échanges de données et d'informations.

À cette fin, Notre Majesté a donné Ses Hautes Instructions pour renforcer l'ouverture de nos Forces Armées Royales sur leur environnement régional et international, en leur permettant d'accueillir chaque année un ensemble de manifestations et de manœuvres militaires en partenariat avec les armées des pays amis. Les stages de formation y sont combinés avec les exercices pratiques pour favoriser les échanges des expériences et des expertises par le biais d'une familiarisation avec les nouvelles habiletés en vue de leur

acquisition. Cette ouverture se traduit également par le fait que les différents établissements militaires marocains accueillent chaque année un grand nombre de stagiaires militaires étrangers qui y suivent leur formation ou y parachèvent leur mise à niveau. Cette orientation permet d'étendre le rayonnement de notre pays et de raffermir les liens de coopération avec les pays frères, notamment arabes et africains.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Nous ressentons toujours de la fierté et de la considération pour tous les éléments de nos Forces Armées Royales déployés à l'étranger, que ce soit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Maroc et un ensemble de pays frères et amis, ou aux termes de nobles missions humanitaires, comme c'est le cas à l'hôpital de campagne Zaatari en Jordanie sœur, ou qu'ils soient engagés dans les contingents marocains relevant actuellement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Force est de constater que ces éléments accomplissent remarquablement leur devoir et consentent bien des sacrifices avec honneur et abnégation.

D'où l'intérêt constant et le souci ardent qui Nous animent d'améliorer vos conditions de vie matérielles et sociales, objet de toute l'attention de Notre Majesté, pour vous permettre de vous consacrer à vos missions en toute quiétude. Cet intérêt s'est concrétisé à travers l'approbation, lors du Conseil des ministres présidé récemment par Notre Majesté, de projets de lois relatives à l'octroi d'une indemnité de contingent à l'étranger et à l'augmentation de la pension minimale de la retraite au profit des anciens militaires.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Soixante ans après que de solides assises ont été jetées pour bâtir le Maroc indépendant et libre, les Forces Armées Royales continuent à écrire les plus belles pages en les marquant du sceau du loyalisme, du sacrifice et de la droiture. Nous voilà tous aujourd'hui, portant l'étendard de ces braves qui ont consenti l'ultime sacrifice pour la patrie, avec, à leur tête, Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie leur âme. Nous sommes résolument décidés à poursuivre leur marche avec honneur et dignité, de sorte que notre pays, de Tanger à Lagouira, puisse vivre unifié, en sécurité, en pleine possession de toute sa dignité et fort.

Que Dieu vous garde, vous assiste encore plus et guide vos pas dans l'intérêt bien compris de notre nation. Puisse-t-Il couronner continuellement vos efforts louables et bénis de succès. Ayez à cœur de préserver les traditions et les constantes nationales et demeurez réceptifs à tout développement susceptible d'aider à préserver les principes fondamentaux qui servent la Nation et protègent ses valeurs sacrées. Nous implorons enfin le Très-Haut de couronner vos actions de succès, en restant indéfectiblement attachés à Votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1^{ER} SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

ISTANBUL, 23 MAI 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Turquie,

Excellence, Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux tout d'abord d'adresser nos vifs remerciements à Son Excellence, Monsieur Recep Tayyip Erdogan, Président de la République sœur de Turquie, dont le pays accueille le Premier Sommet Humanitaire Mondial. Nous tenons à saluer également les efforts déployés par l'Organisation onusienne et les organisations régionales, ainsi que les États qui ont abrité les consultations et les rencontres préparatoires en prélude à ce sommet, en vue d'assurer le succès de ses travaux.

Notre rencontre aujourd'hui se tient dans une conjoncture sensible marquée par une hausse vertigineuse des nombres de réfugiés et de migrants dans le monde et par la succession de vagues humaines inédites fuyant les affres de la guerre et les périls engendrés par les catastrophes naturelles, ainsi que par la précarité de la situation économique dans leurs pays respectifs.

Pour faire face aux souffrances et aux tragédies qui en découlent, il importe de se concentrer aujourd'hui sur tout ce qui est pragmatique, en adoptant une approche rationnelle et en dégagant des propositions proactives et prospectives, propres à développer l'action humanitaire, à l'écart de toute instrumentalisation politique.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons veillé, depuis Notre accession au Trône du Royaume du Maroc, à ce que l'action humanitaire noble soit un pilier fondamental et structurant de la politique extérieure du Royaume. C'est, donc, avec fierté que nous notons la contribution effective du Maroc à l'atténuation des crises humanitaires, où qu'elles soient, notamment dans les pays du sud.

De même, le Maroc a toujours été parmi les premiers à apporter, chaque fois que nécessaire, les premières aides humanitaires aux personnes affectées par les catastrophes naturelles ou les conflits armés, en fournissant notamment des produits alimentaires, des médicaments, des tentes et des hôpitaux de

campagne pluridisciplinaires, tant en Palestine qu'en Tunisie et au Royaume Hachémite de Jordanie, pour atténuer les souffrances de nos frères syriens et libyens.

Parallèlement à ces opérations menées sur le terrain, a été adoptée une approche fondée sur la médiation, le dialogue et la coopération, outre la participation effective à bon nombre d'opérations des Nations Unies de maintien de la paix.

En marge de notre conférence, le Royaume du Maroc a mis en place une exposition qui met en exergue sa contribution à l'action humanitaire et les nobles missions y afférentes, notamment celles qui sont menées par les contingents militaires marocains.

Cependant, la contribution du Royaume dans le domaine humanitaire ne se limite pas aux aides urgentes. Elle s'inscrit plutôt dans une optique globale visant à alléger la souffrance des catégories vulnérables à l'aide de projets de développement durable, dédiés notamment aux pays de l'Afrique subsaharienne.

Cette approche est illustrée à travers différentes activités menées dans le cadre de projets solidaires de coopération sud-sud couvrant notamment les échanges d'expertises et de techniques, les opérations de forage de puits et la fourniture d'engrais adaptés aux besoins des petits agriculteurs et la création de dispensaires ruraux. Cette démarche englobe aussi les campagnes de vaccination et de soins médicaux, organisées notamment au Mali, au Niger, en Guinée, au Gabon, au Sénégal et en Guinée Bissau.

S'agissant de la lutte contre les catastrophes naturelles et le changement climatique, je voudrais souligner l'adhésion totale du Maroc au « Plan de développement durable à l'horizon 2030 » et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Je réaffirme aussi que le Royaume du Maroc, qui abritera au mois de novembre prochain, à Marrakech, la vingt-deuxième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, COP 22, tient à ce qu'on parvienne à un engagement international plus fort pour traiter la question des effets du changement climatique en Afrique, et plus particulièrement dans la région du Sahara et du Sahel.

Mesdames, Messieurs,

Le traitement de la crise des réfugiés dans le monde ne doit pas les exposer à l'exploitation ou les priver de leurs droits les plus élémentaires, notamment leur droit à l'enregistrement et au recensement. Il s'agit, en effet, d'une disposition fondamentale prévue par le droit international humanitaire pour assurer leur protection internationale, évaluer leurs besoins et garantir le caractère civil des camps qui les abritent.

Aussi, Nous appelons à plus d'efficacité et de transparence dans l'action humanitaire, à la consécration du principe de reddition des comptes la concernant, et à la maîtrise des mécanismes de contrôle et d'évaluation y afférents. Le but est de garantir que les réfugiés eux-mêmes, et personne d'autre, soient les seuls à bénéficier des aides humanitaires, et que celles-ci ne soient pas détournées ou exploitées dans des pratiques préjudiciables à l'action humanitaire.

Il convient aussi d'assurer un acheminement sûr et sans entrave des aides humanitaires, conformément aux principes immuables qui s'appliquent dans ce domaine, à savoir l'impartialité, l'intégrité et l'indépendance. Il importe également de fournir de la protection aux opérateurs humanitaires actifs, notamment les équipes médicales, le but étant de renforcer les dispositifs de l'action humanitaire innovante.

Puisse Dieu guider nos pas dans l'intérêt bien compris de l'humanité tout entière.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONDATION MOHAMMED VI DES OULÉMAS AFRICAINS

FÈS, 14 JUIN 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète. Sa Famille et Ses Compagnons,

Vénérables Oulémas,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux, en ce jour béni, de procéder à l'installation du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains.

C'est une initiative qui traduit la profondeur des liens spirituels qui unissent depuis toujours les peuples africains subsahariens au Roi du Maroc, Amir Al-Mouminine, peuples auxquels nous sommes liés par l'unité de la foi et du rite et par la communauté de patrimoine civilisationnel.

Nous la considérons également comme un jalon de plus dans notre orientation stratégique visant à hisser les relations de coopération politique et économique qui unissent le Maroc à un certain nombre d'États africains frères, au niveau d'un partenariat solidaire efficace, dans les différents domaines.

Mesdames, Messieurs,

Notre décision de mettre en place cette institution ne fait pas suite à une contingence fortuite, pas plus qu'elle ne vise à réaliser des intérêts étriqués ou éphémères.

Elle procède plutôt d'une conception intégrée de la coopération constructive et d'une volonté de répondre concrètement aux demandes de nombre de pays africains frères, en matière religieuse.

Cette réceptivité est illustrée essentiellement par l'admission de nombreux étudiants africains au sein de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices, pour études.

Vénérables Oulémas,

Nous estimons que la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains est un cadre pour la coopération et l'échange des expériences et la coordination des efforts entre les Oulémas pour qu'ils puissent remplir le devoir qui leur incombe de faire connaître l'image réelle de la religion tolérante de l'Islam et de promouvoir ses valeurs que sont la modération, la tolérance et la volonté de coexistence, et afin que la Fondation soit au service de la sécurité, de la stabilité et du développement en Afrique.

Nous sommes convaincu que cette Fondation, à travers ses différentes filiales dans les pays africains, œuvrera aux côtés de toutes les instances religieuses concernées, à remplir le rôle qui lui revient de répandre la pensée religieuse éclairée et de faire face aux thèses d'extrémisme, de repli sur soi et de terrorisme que certains pseudo-prédicateurs colportent au nom de l'Islam, alors que celui-ci n'a rien à voir avec elles.

Vénérables Oulémas,

Nous avons décidé que la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains ait son siège à Fès, eu égard au statut religieux dont jouit la cité en tant que capitale académique et spirituelle du Maroc.

Le choix de Fès tient aussi à la considération que Nous lui portons, compte tenu de la place qu'elle occupe dans le cœur des Africains.

Puisse Dieu guider vos pas.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 1^{ER} CONCERT DE LA MÉDITERRANÉE

GENÈVE, 09 JUILLET 2016

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable, à l'occasion de la tenue du premier concert de la Méditerranée, de Nous adresser aux distingués invités représentant la communauté diplomatique, les organisations internationales, les autorités genevoises et suisses, les personnalités issues du monde des arts et de la finance.

C'est un motif de fierté pour Nous de voir le Maroc organiser avec l'Office des Nations Unies à Genève et la Fondation ONUART un concert où les paroles et les musiques qui figurent au programme font écho à notre Constitution. Une constitution forgée dans le consensus national, qui rend désormais justice à toutes nos histoires, nos cultures et nos spiritualités mêlées pour exprimer la richesse et la profondeur de toutes nos diversités.

C'est d'ailleurs dans la richesse de cette diversité et dans sa symbiose avec une méditerranée plurielle que réside la raison de l'implication du Maroc dans ce rendez-vous d'aujourd'hui avec la culture, l'art et la musique.

Agora de toutes les musiques et théâtre éternel de la diversité culturelle, le Maroc a délibérément choisi de s'identifier aux expressions les plus novatrices et les plus métissées de la création artistique que ce soit dans le domaine de la musique, de la littérature, des arts plastiques ou du cinéma.

Et c'est ce même choix exaltant et exigeant que fait, avec raison, le premier Concert de la Méditerranée; et c'est ce chemin de l'ouverture et de la modernité que le Maroc veut parcourir à vos côtés avec la conviction inébranlable que jamais la musique n'est aussi belle que quand elle est invitée au banquet de l'universalité et quand ses partitions ne connaissent aucune frontière.

Célébrer la Méditerranée, c'est célébrer l'Humanité et les valeurs de paix, de tolérance, de justice, d'égalité, et de liberté portées par la Charte des Nations Unies et par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Quel autre lieu plus emblématique que la salle de l'Alliance des Civilisations et des Droits de l'Homme, pensée et réalisée par Miquel Barcelo, pour nous rappeler que la Méditerranée, celle d'Aristote, d'Averroès, de Maïmonide et d'Al Idrissi et d'innombrables autres penseurs, celle qui nous réunit et nous rassemble et que nous voulons pleinement réconciliée avec nos mémoires métissées, n'est véritablement nôtre que quand elle est pleinement partagée.

Riche de ce patrimoine, le Maroc n'a eu de cesse de consolider son ancrage méditerranéen arabe et africain, en se positionnant comme pont entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Orient et l'Occident.

L'Histoire du Royaume du Maroc est une célébration de la diversité. Une diversité constamment portée et assumée par les différentes dynasties qui se sont succédées en symbiose avec le peuple marocain. Le Royaume du Maroc a porté ce choix avec éclat en inscrivant dans le préambule de sa Constitution «une unité forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie» et «nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen».

L'humanisme et la modernité de la démarche marocaine s'inscrivent ainsi dans le sillage des valeurs portées par l'Organisation des Nations Unies que sont le dialogue des civilisations, la diversité culturelle et le rejet de l'extrémisme sous toutes ses formes.

Nous n'avons eu de cesse de souligner que la richesse d'un pays ne se mesurait pas seulement à l'aune des indicateurs économiques, mais aussi et surtout par son «soft power», sa stabilité, son histoire, sa richesse culturelle et la densité de son patrimoine.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui les artistes qui se produiront évoqueront la mémoire mosaïque de la Méditerranée fière de ses influences et de ses brassages et les chanteuses et chanteurs nous inviteront au voyage à travers la Méditerranée. Ces polyphonies méditerranéennes inciteront à une introspection collective qui amènera chacun d'entre nous à conclure que la musique et les arts disent clairement que ce qui nous unit est de loin plus important que ce qui nous divise.

Tenir ce concert aujourd'hui, dans le contexte tragique et régressif que connaît la Méditerranée, permettra, l'espace d'un moment de célébrer et de fêter nos valeurs les plus exaltantes que sont l'humanisme, la tolérance, la liberté, la dignité et le respect mutuel.

Mais nous ne pourrions perdre de vue que l'espace méditerranéen est traversé par de dangereuses lignes de fractures allant de la paix tant recherchée et toujours ajournée au Moyen-Orient à la recrudescence de la violence, du terrorisme, de l'extrémisme et des replis identitaires, en passant par le drame des migrations la gestion des ressources communes et la protection de l'environnement.

Notre espace méditerranéen est à la croisée des chemins et plus que jamais soumis aux tumultes, à la volatilité et aux tragédies provoquées par le déplacement de personnes désespérées en quête de lendemains meilleurs. Ironie du destin, cette Mer jadis nourricière, est devenue un véritable cimetière

où s'entassent les corps et les rêves maintes fois brisés de migrants et de réfugiés fuyant les affres de la guerre et des conflits.

Nous devons renouer avec Notre humanité et rendre à la Méditerranée sa grandeur et sa noblesse. Le Maroc fier de son appartenance méditerranéenne s'y emploie avec d'autres pays.

Face aux peurs et aux tenants du repli animés par les idéologies extrémistes, nous devons faire preuve de courage et de détermination pour nous parler, nous écouter, nous comprendre, nous accepter et agir ensemble au nom de tout ce que nous avons en commun. La Méditerranée doit redevenir un espace de paix durable et de prospérité partagée. Elle doit à nouveau incarner les valeurs de partage, de respect mutuel, de tolérance et de diversité.

C'est sans doute ici qu'intervient le rôle des artistes, celui de faire en sorte que cette culture qui nous vient de la Méditerranée, reste une culture vivante, que le lien qui nous rattache à la Méditerranée soit pacifié et cultivé. Plus que jamais, il s'agira pour nous de nous réclamer de la Méditerranée et de nous réapproprier l'esprit qui a fait qu'elle occupe la plus grande place dans l'Histoire de l'Humanité.

Nous souhaitons plein succès à cette première édition du concert de la Méditerranée, tout en émettant le vœu que cette initiative s'institutionnalise en vue de sa pérennisation.

Aujourd'hui, Nous voulons souligner à quel point il importe de mobiliser toutes les énergies pour défendre la primauté de l'art, la noblesse de la culture et la création d'un environnement qui encourage la créativité et la pensée. Notre ardent souhait est que les différents pays méditerranéens s'approprient le concert de la Méditerranée et d'autres initiatives culturelles similaires, en mobilisant leurs intellectuels et leurs artistes pour faire barrage aux tenants du repli, de l'intolérance et de l'extrémisme.

Plus que jamais, il nous incombe de nous réapproprier la Méditerranée comme point de rencontre des cultures et des civilisations.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 27^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

KIGALI, 17 JUILLET 2016

Louange à Dieu, prière et salut sur le prophète sa famille et ses compagnons,

Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, Président du 27e Sommet de l'Union Africaine,

Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, Hôte du Sommet,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec une vive émotion que Je M'adresse, aujourd'hui, à notre grande et noble famille africaine. Je le fais en tant que petit-fils de Sa Majesté le Roi Mohammed V qui fut l'un des puissants symboles de l'épanouissement de la conscience panafricaine et l'un des artisans les plus engagés – aux côtés des Présidents Jamal Abdel Nasser, Ferhat Abbas, Modibo Keita, Sekou Touré, Kwame N'Kruma – de la Conférence historique de Casablanca de 1961, annonciatrice d'une Afrique émancipée et fondatrice de l'intégration africaine.

Je le fais en tant que fils de Sa Majesté le Roi Hassan II qui a réuni, la même année, la Conférence des Mouvements de libération des colonies sous domination portugaise en Afrique, contribué, patiemment, à la stabilité de plusieurs régions de notre Continent et permis de renforcer les liens d'amitié et de fraternité avec de nombreux pays africains.

Je le fais aussi en tant que Roi d'un pays africain. Un pays dont l'identité est le fruit d'un déterminisme géographique, d'une histoire commune traversée d'événements marquants, d'un brassage humain enrichi de siècle en siècle et de valeurs culturelles et spirituelles ancestrales. Un pays dont l'engagement en faveur des justes causes n'est plus à démontrer. Un pays qui a toujours été et sera toujours, animé par une foi inébranlable en une Afrique forte de ses richesses et potentialités économiques, fière de son patrimoine culturel et culturel et confiante en son avenir.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Le Maroc – n'étant plus membre de l'OUA – ne s'est jamais séparé de l'Afrique. «Africain est le Maroc. Africain, il le demeurera. Et nous tous Marocains restons au service de l'Afrique... nous serons à l'avant-garde pour préserver la dignité du citoyen africain et le respect de notre Continent...». Tels étaient les propos de Sa Majesté le Roi Hassan II, dans son Message au XXe Sommet de l'OUA, annonçant le retrait du Maroc, le 12 novembre 1984.

Les paroles du Regretté Souverain étaient prophétiques et la conclusion est évidente : le Maroc a tenu sa promesse. En effet, plus de trois décennies plus tard, jamais l'Afrique n'a été autant au cœur de la politique étrangère et de l'action internationale du Maroc. Il a ainsi développé un modèle unique, authentique et tangible de coopération Sud-Sud, qui a permis, non seulement, de consolider les domaines traditionnels de la formation et de l'assistance technique, mais également d'investir de nouveaux secteurs stratégiques comme la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures.

Ce processus n'est pas prêt de s'arrêter. Il est, hélas pour certains, irréversible. L'importante implication des opérateurs marocains et leur forte présence dans le domaine de la banque, des assurances, du transport aérien, des télécommunications et du logement, font que le Royaume est à l'heure actuelle le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest. Il est déjà le deuxième investisseur du Continent, mais pour peu de temps encore, avec sa volonté affichée de devenir le premier.

De plus, le Maroc appartient à deux des huit Communautés économiques régionales relevant de l'Union Africaine, en l'occurrence l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CENSAD). Il jouit d'un statut d'observateur auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et aspire à un partenariat prometteur avec la Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC). Il a été, en outre, initiateur, en 2009, de la Conférence ministérielle des États africains riverains de l'Atlantique. Par ailleurs, la participation du Royaume à tous les partenariats birégionaux et bicontinental de l'Afrique est un témoignage supplémentaire de sa disponibilité à toujours défendre les intérêts du Continent, sur le plan international, et à mettre à contribution son réseau d'échanges au service des relations de l'Afrique avec le reste du monde.

Enfin, fidèle à sa tradition de solidarité et à son aspiration à la paix dans le monde, le Royaume du Maroc n'a pas cessé, depuis son départ de l'OUA, de prendre de multiples initiatives en faveur de la stabilité et la sécurité. Il s'agit, notamment, de la contribution aux opérations de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, aux efforts de médiation dans la région du «Fleuve MANO», et récemment en Libye et à la reconstruction post-conflit en Guinée, au Sierra Léone, au Mali et en Guinée-Bissau.

La liste des engagements pris par le Maroc dans ces divers domaines est trop longue à énumérer. Vous Me permettrez d'en rester là, par pudeur et préséance. Malgré ces évidences, certains pays continuent de prétendre que le Maroc n'a pas vocation à représenter l'Afrique, parce que sa population ne serait pas majoritairement noire. L'Afrique ne se résume pas à une couleur. Continuer à l'insinuer, c'est mal connaître nos réalités.

Je connais l'Afrique et ses cultures mieux que ne peuvent le prétendre beaucoup d'autres. De par Mes multiples visites, Je connais aussi la réalité du terrain, et l'affirme en mesurant Mes Mots. Une réalité faite de défis quotidiens importants, de manque de ressources, mais également de dignité, d'histoires réussies et d'engagement citoyen.

C'est pourquoi tous ceux qui dénigrent le Maroc font du tort, en fait, aux Africains eux-mêmes. La popularité du Royaume et sa dimension en Afrique n'étant plus à démontrer, ni à prouver. Je ne suis pas là pour Me faire le chantre de la présence du Maroc en Afrique. Les résultats parlent d'eux-mêmes et se passent de tout commentaire. Je ne suis pas là, non plus, pour donner des leçons à quiconque. Je respecte trop les Africains pour le faire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Le Maroc, qui a quitté l'OUA, n'a jamais quitté l'Afrique. Il a seulement quitté une institution, en 1984, dans des circonstances toutes particulières. Sa relation passionnelle avec son Continent explique le sentiment légitime que la reconnaissance d'un pseudo état était dure à accepter par le peuple marocain. Il est, en effet, difficile d'admettre que le Royaume, Nation pérenne et ancestrale, soit comparé à une entité ne disposant d'aucun attribut de souveraineté, démunie de toute représentativité ou effectivité.

Cette conviction qu'il y avait là une blessure, Je rêvais depuis des années de vous la confier. Aujourd'hui s'offre l'opportunité de le faire. Et J'ai la certitude qu'elle trouvera dans cette noble assemblée une écoute attentive et sereine.

Ce fait accompli immoral, ce coup d'État contre la légalité internationale ont amené le Royaume du Maroc à éviter la division de l'Afrique au prix d'une douloureuse décision, celle de quitter sa famille institutionnelle. Le peuple marocain, unanime, et l'ensemble de ses forces ont estimé inacceptable cette adhésion, par effraction et connivence, d'une entité non souveraine.

L'histoire retiendra cet épisode comme une tromperie, un détournement de procédures, au service d'on ne sait quels intérêts. Un acte comparable à un détournement de mineur, l'OUA étant encore, adolescente à cette époque. Comment en sommes-nous arrivés là ? La réponse, J'en suis certain, tout le monde la connaît, et s'impose d'elle-même.

Le temps est venu d'écarter les manipulations, le financement des séparatismes, de cesser d'entretenir, en Afrique, des conflits d'un autre âge, pour ne privilégier qu'un choix, celui du développement humain et durable, de la lutte contre la pauvreté et la malnutrition, de la promotion de la santé de nos peuples, de l'éducation de nos enfants, et de l'élévation du niveau de vie de tous. Cet impératif éthique rejette et condamne les errements du passé et les actes à contre-courant du sens de l'histoire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Le défi qui demeure à relever, pour notre Continent, plus d'une décennie après la naissance de l'Union Africaine, est celui de l'unité et de la cohésion de notre grande famille. Pour le réaliser, il nous faudra emprunter la voie de la lucidité et du courage, celle que nos aînés, les premiers panafricains, avaient privilégiée. L'Afrique, si longtemps négligée, est devenue incontournable. L'ère où elle n'était qu'un

objet dans les relations internationales est révolue. Elle s'affirme, progresse et s'assume sur la scène internationale. Elle se présente désormais comme un interlocuteur actif et respecté dans le débat sur la Gouvernance mondiale.

C'est pourquoi, sur la question du Sahara, l'Afrique institutionnelle ne peut supporter plus longtemps les fardeaux d'une erreur historique et d'un legs encombrant. L'Union Africaine n'est-elle pas en contradiction évidente avec la légalité internationale ? Puisque ce prétendu État n'est membre ni de l'Organisation des Nations Unies, ni de l'Organisation de la coopération islamique, ni de la Ligue des États arabes, ni d'aucune autre institution sous-régionale, régionale ou internationale ?

Mais ce qui M'intéresse plus particulièrement, c'est la position de notre Continent. L'UA resterait-elle en déphasage avec la position nationale de ses propres États membres, puisqu'au moins 34 pays ne reconnaissent pas ou plus cette entité ? Même parmi les 26 pays qui s'étaient placés dans le camp de la division en 1984, seule une stricte minorité d'une dizaine de pays subsiste. Cette évolution positive est, d'ailleurs, conforme à la tendance observée au niveau mondial. Depuis l'année 2000, 36 pays ont retiré leur reconnaissance à l'État fantôme.

L'Union Africaine se trouve aussi en total décalage avec l'évolution de la question du Sahara au niveau des Nations Unies. Un processus est en cours, sous la supervision du Conseil de Sécurité, pour parvenir à une solution politique définitive de ce différend régional. L'UA ne peut donc, seule, préjuger de l'issue de ce processus. Par sa neutralité retrouvée, elle pourrait, par contre, contribuer d'une manière constructive à l'émergence de cette solution.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Cela fait longtemps que nos amis nous demandent de revenir parmi eux, pour que le Maroc retrouve sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle. Ce moment est donc arrivé. Après réflexion, il nous est apparu évident que quand un corps est malade, il est mieux soigné de l'intérieur que de l'extérieur. Le temps des idéologies est révolu. Nos peuples ont besoin de concret et d'actions tangibles. On ne peut changer la géographie. On ne peut se soustraire au poids de l'histoire.

C'est ce qui milite pour que le Maroc ne demeure pas en dehors de sa famille institutionnelle et puisse ainsi retrouver sa place naturelle et légitime au sein de l'UA. Agissant de l'intérieur, il contribuera à en faire une organisation plus forte, fière de sa crédibilité et soulagée des oripeaux d'une période dépassée. Par ce retour, le Maroc entend poursuivre son engagement au service de l'Afrique et renforcer son implication dans toutes les questions qui lui tiennent à cœur. Il s'engage, ainsi, à contribuer, de manière constructive, à l'agenda et aux activités de l'UA.

Le Maroc, qui abritera la COP 22 en novembre prochain, saura défendre la position de notre Continent, fortement touchés par les questions climatiques et de développement durable. La coopération – déjà intense avec de nombreux pays sur le plan bilatéral – s'en verra amplifiée et enrichie. L'expertise et le savoir-faire du Maroc pourront, alors, se déployer sur un terrain encore plus vaste et mieux organisé.

C'est le cas, tout particulièrement, des questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. L'expérience marocaine, largement reconnue sur le plan international et sollicitée par de nombreux pays – y compris

européens – serait mise au service de la sécurité et de la stabilité de tous les pays africains, notamment ceux de l’Afrique de l’Ouest et Centrale. Cette décision de retour, réfléchie et longuement mûrie, émane de toutes les forces vives du Royaume. Par cet acte historique et responsable, le Maroc compte œuvrer, au sein de l’UA, en vue de transcender les divisions.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d’État et de gouvernement,

Le Maroc se situe, aujourd’hui, dans la perspective résolue et sans équivoque, de regagner sa famille institutionnelle et de continuer, avec plus d’ardeur et de conviction, à assumer les responsabilités qui sont les siennes. Il est confiant dans la sagesse de l’UA pour rétablir la légalité et corriger les erreurs de parcours. Comme le dit le proverbe : «La vérité n’a point d’autre preuve de son existence que l’évidence».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2^{ÈME} CONFÉRENCE DES PARTIES DES PAYS RIVERAINS DE LA MÉDITERRANÉE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

TANGER, 18 JUILLET 2016

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à la deuxième conférence des parties des pays riverains de la Méditerranée sur les changements climatiques, la MedCOP Climat, réunis aujourd'hui à Tanger, ici même, où en 2015, avec Son Excellence Monsieur François Hollande, nous avons appelé à une action solidaire et résolue en faveur du climat.

L'année dernière, pour la première fois, les représentants de la société civile, des entreprises, des collectivités territoriales et des États de la Méditerranée se retrouvaient à Marseille afin de souligner leur engagement collectif dans la lutte contre les changements climatiques et préparer une position commune pour la COP 21. La 2ème réunion de ce forum original en confirme toute la pertinence et atteste du rôle-clé qu'il peut jouer.

En tant que Méditerranéens, nous partageons à la fois des défis socio-économiques et géopolitiques, mais aussi, en raison de la vulnérabilité de nos territoires des défis environnementaux.

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) l'affirme. La Méditerranée sera sans doute l'une des régions du monde les plus impactées par le réchauffement climatique, à la fois sur les ressources naturelles et sur les grands secteurs de l'économie, l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'industrie, la production d'énergie...

Mais, cet espace multiculturel unique de confluences, d'échanges et d'interactions dispose d'atouts pour devenir une force solidaire face au dérèglement climatique et acquérir collectivement la résilience nécessaire.

Subissant la majorité des impacts climatiques répertoriés, la Méditerranée saura transformer les indispensables mesures d'atténuation et d'adaptation en leviers pour un développement durable inclusif et prospère. Elle sera ainsi reconnue au niveau international par les travaux conjoints qu'elle mènera.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dès sa première édition, la MedCOP s'est affirmée en tant que plateforme de coopération, incubateur de projets et boîte à idées. Elle a ainsi élaboré le socle d'un agenda positif méditerranéen, comprenant les premières solutions à engager et les «projets inspirants» à diffuser.

Consolidation et pérennisation pourraient être les maîtres-mots de la présente édition.

La MedCOP de Tanger constitue un moment privilégié pour donner une impulsion décisive à des projets emblématiques, tels, par exemple, la création d'un groupe d'experts sur les changements globaux en Méditerranée, la création d'une plateforme méditerranéenne de compensation carbone volontaire et éthique ou encore le développement du fonds fiduciaire pour les aires marines protégées.

À mi-chemin entre la COP 21 et la COP 22, elle offre également aux acteurs de la région une opportunité essentielle pour coordonner leurs positions sur la mise en œuvre de l'accord de Paris et institutionnaliser la voix de la Méditerranée au niveau international, au sein des instances de négociations sur le climat.

Face à un enjeu scientifique prioritaire de connaissance, d'analyse et de compréhension des phénomènes climatiques et de leurs impacts à un niveau régional, la MedCOP est appelée à devenir un acteur de référence, conjuguant expertise, ambition et coopération.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans quelques semaines, le Royaume accueillera à Marrakech la COP 22, qu'il a choisi de placer sous le signe de l'action.

Première COP après l'accord de Paris, elle constituera un instant de vérité pour la diplomatie climatique. Seul l'engagement collectif des acteurs mondiaux à faire vivre cet accord par des décisions et actions ambitieuses et concrètes permettra de contenir le réchauffement mondial en deçà de 2°Celsius.

En effet, les contributions des pays parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se sont révélées insuffisantes pour nous permettre d'atteindre cet objectif.

Aussi, l'urgence est-elle d'emprunter des voies de développement durables et des trajectoires technologiques innovantes et d'en accélérer la mise en œuvre.

À cet effet, les priorités de la présidence marocaine de la COP22 s'articuleront autour de quatre axes : la concrétisation des contributions nationales, la mobilisation des financements, le renforcement de l'adaptation et le développement technologique.

Il s'agira ainsi premièrement, d'encourager les pays à adopter des contributions nationales volontaristes et à les décliner en politiques publiques intégrées.

Deuxièmement, le Maroc s'attachera à mettre en place un processus de mobilisation par paliers des financements en faveur des pays en développement. Parallèlement, il proposera des mécanismes facilitant l'accès à la finance climatique et maximisant son allocation.

Troisièmement, l'adaptation bénéficiera d'un effort substantiel, à travers une quantification des besoins, une augmentation des ressources allouées et une intensification du renforcement des capacités.

Enfin, la COP 22 examinera un plan d'action décisif consacré aux technologies, comprenant trois volets principaux : la diffusion des technologies matures, l'émergence de technologies de rupture et le soutien à l'innovation à travers la recherche et développement.

Fidèle à son histoire, le Royaume du Maroc exprimera sa solidarité avec les populations les plus vulnérables ou menacées par le changement, en accordant, tout au long de sa présidence, une attention particulière aux États insulaires, à l'Afrique et plus largement à tous les pays en développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Méditerranée est parcourue de mutations rapides. Elle fait face à des défis multiples et inédits. Creuset de la civilisation, de la science et de la culture, elle a toujours su innover et se surpasser.

Aujourd'hui, la Méditerranée doit donner l'exemple dans la construction d'un nouveau mode de consommation et de production et dans l'innovation en matière de lutte contre les changements climatiques et plus généralement, de développement durable.

Il n'y a qu'un destin pour notre région : celui que nous œuvrerons à lui donner.

Nous vous souhaitons de fructueux échanges, afin que de nouvelles dynamiques innovantes et solidaires soient impulsées par cette deuxième MedCOP.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 27^{ÈME} SOMMET ARABE

NOUAKCHOTT, 25 JUILLET 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

**Excellence, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie,
Président du Sommet,**

Majestés, Excellences, Altesses,

Son Excellence le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Mesdames, Messieurs,

Il M'est, tout d'abord, agréable d'adresser l'expression de remerciements et d'estime à Son Excellence, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie et, à travers lui, au peuple mauritanien frère, pour avoir accueilli la vingt-septième session du Sommet arabe ordinaire. Nous félicitons Son Excellence pour la préparation remarquable de ces assises.

Je tiens également à saluer les efforts déployés au service des Causes arabes par Son Excellence, Monsieur Abdel Fattah Al-Sissi, Président de la République arabe d'Égypte, Président de la précédente session du Sommet arabe.

Je voudrais aussi exprimer les félicitations les plus sincères à Son Excellence, Monsieur Ahmed Aboul Gheit, le nouveau secrétaire général de la Ligue des États arabes, en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de ses hautes fonctions. Nul doute que, fort des savoir-faire qu'il a accumulés, de la sagesse et de la clairvoyance qui sont les siennes, il mènera à bonne fin sa mission. Il pourra ainsi œuvrer à orienter l'effort arabe vers ce qui est de nature à resserrer les rangs et à bénéficier directement au citoyen arabe.

Nos remerciements vont également au Dr Nabil Al-Arabi, dont le mandat à la tête du Secrétariat général de la Ligue a expiré au mois de juin dernier. Nous saluons les services qu'il a rendus à sa Nation arabe, et le sérieux et le sens des responsabilités qui ont marqué son travail, et lui souhaitons toujours bonne santé et bien-être.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le fait, pour le Royaume du Maroc, de surseoir à son droit d'organiser le Sommet arabe, ne signifie pas que le Maroc renonce à l'Action arabe commune, ou qu'il réduit à néant tout effort dédié à la réussite de la vingt-septième session, qui nous rassemble aujourd'hui, et dont la Mauritanie sœur a bien voulu accueillir les assises. Cette décision a été plutôt dictée par le devoir de procéder à une analyse objective et impartiale de la réalité arabe et par la nécessité d'attirer l'attention sur les périls, internes et externes, visant le démembrement des pays arabes. Nous galvaniserons ainsi les volontés pour faire face à ces plans, recouvrer le pouvoir de décision et esquisser les contours d'un avenir répondant aux aspirations de nos peuples en matière de développement, et digne de la place de notre Nation arabe dans le concert des civilisations.

Il va de soi que le propos, ici, n'est pas de donner des leçons ou de rivaliser à faire les meilleures lectures. Il s'agit plutôt de raffermir la conscience collective quant à l'inéluctable nécessité de s'unir pour défendre l'option de gagner le pari civilisationnel qu'est la construction de l'État moderne, fondé sur la citoyenneté, le droit et l'attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale.

- Depuis quand la division a-t-elle été source de force ? Sommes-nous capables d'affronter individuellement les défis communs sans nous compléter les uns les autres ?
- Les solutions clé en main empruntées, les théories fumeuses inventées de toutes pièces et les velléités séparatistes ne nous ont-elles pas précipités dans un engrenage d'émiettement sans fin, réduisant à terme l'État à la portion de quartier ou de «hara» ?
- La souveraineté de l'État n'a-t-elle pas été foulée aux pieds sous prétexte de défendre un rite, une communauté ou un credo déterminés, alors que l'esprit de citoyenneté est sacrifié au profit d'allégeances n'ayant d'autre visée que de manipuler les esprits et d'instaurer l'hégémonie ?

S'il est un jihad bénéfique, c'est bien celui qui est livré contre soi-même. Un jihad destiné à bâtir la confiance et à assainir l'atmosphère pour parvenir à régler nos problèmes entre nous, loin des influences extérieures qui compliquent davantage ces questions et diffèrent leur règlement, avec ce qu'il en résulte comme dilapidation des efforts et épuisement des énergies et des ressources.

Tel est le cercle vicieux dans lequel nous nous sommes fourvoyés, et qui a été l'une des principales raisons d'affaiblissement de notre rôle dans le règlement de nos questions arabes, comme la crise en Libye, au Yémen, en Syrie, en Irak et au Liban. Cette spirale a aussi entamé notre aptitude à contribuer, avec toute l'efficacité et la hauteur de vue nécessaires, au traitement du phénomène du terrorisme, qui ronge les esprits de certains de nos citoyens, et qui met à mal la sécurité et la sûreté de nos pays.

- Comment est-il concevable que nous ne soyons pas les premiers à mettre au point les stratégies multidimensionnelles et les plans opérationnels rigoureux pour faire face à ce fléau dévastateur dont nous sommes la source et le point de mire ?
- Est-ce faire prévaloir notre religion islamique tolérante, religion du juste milieu et de la modération, que de laisser les extrémistes et les terroristes la pervertir obstinément pour justifier leurs actes criminels

perpétrés contre les pays et les populations, sans que nous ne réfutions adéquatement leurs interprétations tendancieuses et leurs thèses fallacieuses ?

- Est-il juste qu'on nous colle, ainsi qu'à nos enfants après nous, une image défigurée parmi les nations, alors que nous sommes aussi porteurs du message des Lumières, que nous comptons à notre actif des contributions notoirement connues à l'édification de la civilisation humaine, et que nous nous faisons un devoir de rester en interaction avec les autres nations, dans l'intérêt bien compris de l'humanité ?

Il se leurre celui qui pense être capable tout seul et par ses propres moyens uniquement, de se prémunir contre le terrorisme, sans coopération ni coordination avec son environnement et le monde autour de lui. De fait, ce phénomène, tel que nous le connaissons, enjambe les frontières, tant et si bien qu'il n'y a d'autre moyen de l'éradiquer que d'œuvrer collectivement en faveur de la sécurité et du développement.

Majestés, Excellences, Altesses,

Il est clair que la communauté internationale est largement responsable du fait que le règlement juste de la question palestinienne est encore en sursis. Une chose est certaine : ce piétinement résulte du refus d'Israël d'interagir positivement avec les Résolutions de la légalité internationale, et de sa poursuite de la politique de colonisation qui saborde de jour en jour la solution des deux États : l'État d'Israël et l'État de Palestine. Ce dernier s'établissant sur ses territoires occupés en 1967 et jouissant des attributs de souveraineté et de viabilité.

En tant qu'Arabes, nous avons présenté «l'Initiative de paix arabe» depuis 2002, et nous continuons à la soumettre comme base pour instaurer la sécurité, la paix et le développement intégré dans la région. Néanmoins, nous attirons l'attention sur le fait que la persistance de la situation actuelle et la tentative d'imposer la politique du fait accompli ne serviront à rien, pas plus qu'elles ne changeront l'Histoire.

Quant à la situation à Al-Qods Al-Charif, Nous insistons en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique, sur la nécessité de protéger le cachet arabo-islamique de la ville et de préserver son statut légal en tant que partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967, et comme capitale de l'État de Palestine indépendant. Nous soulignons que méconnaître cette situation ou tenter de judaïser Al-Qods orientale constitue une atteinte à l'identité et aux racines et un moyen de semer la discorde.

C'est notre attachement à la paix qui justifie notre soutien aux initiatives sérieuses visant à réunir les conditions idoines et les motivations réalistes pour concrétiser la Solution des deux États, notamment l'Initiative française à la portée internationale globale et la démarche égyptienne à l'impact régional empreint de réalisme. C'est une exigence qui cadre avec Notre appel pour la relance des négociations entre les deux parties israélienne et palestinienne, des négociations dont nous ne voulons pas qu'elles soient sans objectif ou sans cadre, pas plus qu'elles ne doivent avoir lieu alors que les facteurs ayant conduit auparavant à leur échec persistent encore.

L'unification du rang palestinien et l'appui à la direction palestinienne, sous la présidence de Notre frère, Son Excellence, monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, constituent deux

facteurs essentiels allant dans ce sens et n'ayant d'égal que l'attachement sincère à soutenir la Cause palestinienne, loin de toute instrumentalisation politique et de toutes projections artificielles.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le plus grand défi consiste à remporter le combat pour le développement en rattrapant le retard accusé au niveau des processus de construction de nos capacités permettant de remédier aux différentes formes de pauvreté et de précarité sévissant dans nos pays et de transcender les entraves à l'essor de notre coopération économique et commerciale.

Aussi, nous devons rester focalisés sur l'impératif de trouver et mettre en place une architecture de partenariats appropriés entre les membres de la maison arabe, en fonction des besoins, des priorités et des espaces. Le but est de renforcer le volet développement de notre Action commune en mobilisant toutes nos capacités propres pour permettre au citoyen arabe de vivre dans la dignité et la quiétude.

Nous ne manquons pas de créativité, de ressources humaines qualifiées, de cadre institutionnel requis ou de richesses naturelles incitatives. Ce dont nous avons besoin, c'est de renforcer la foi dans l'investissement pour l'avenir, la solidarité effective et la rentabilisation graduelle et patiente.

La réalisation de projets de développement, à la lumière de ces principes, conformément à cette architecture et sur la base d'une approche participative, notamment avec le secteur privé, est de nature à faire émerger des success-stories, qui forment autant de motifs réels pour favoriser l'afflux des investissements et encourager la compétition autour des projets, partout dans le monde arabe.

Notre espoir est grand de pouvoir parler aujourd'hui avec un esprit de solidarité, et de voir nos enfants récolter demain les fruits de projets structurants, économiques et commerciaux, techniques, scientifiques et culturels, réalisés dans le cadre de la Ligue des États arabes. Celle-ci grandira ainsi aux yeux des citoyens arabes, accédera à la place qui lui échoit dans la dynamisation des échanges et de la coopération entre les autres groupements régionaux et impactera positivement l'économie mondiale.

Je prie Dieu le Très-Haut de guider nos pas sur le chemin de la sagesse et de nous aider à œuvrer avec succès dans l'intérêt de notre Nation arabe et pour son salut. Il est l'Audient, le Clairvoyant. Il est Celui qui exauce les vœux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

30 JUILLET 2016

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Les années se suivent et se succèdent depuis que, avec l'aide et la bénédiction de Dieu, Nous avons assumé la charge de présider à tes destinées. C'est une mission exaltante à la mesure de l'honneur qui Nous échoit de te servir. Elle est considérable au regard des responsabilités qu'elle implique pour Nous devant Dieu et devant l'Histoire, colossale au vu des engagements qu'elle induit à l'égard de l'ensemble des Marocains.

Nous célébrons aujourd'hui le dix-septième anniversaire de la Glorieuse Fête du Trône, encore plus fiers des liens indéfectibles de la Beïa et de la parfaite symbiose qui nous unissent, plus déterminés à poursuivre le travail engagé pour concrétiser tes aspirations légitimes.

Ce que Je souhaite pour tous les Marocains, où qu'ils soient, dans les villages comme dans les villes, ou dans les régions enclavées et éloignées, c'est de faire en sorte qu'ils puissent mener une vie digne au présent, envisager l'avenir avec sérénité et confiance, vivre dans la sécurité et la stabilité constantes, en gardant à l'esprit que la jouissance des droits va de pair avec l'accomplissement des devoirs.

Cher peuple,

Nous avons réussi, au cours des dix-sept dernières années, à réaliser des réformes politiques profondes, des chantiers économiques majeurs et des projets de développement humain qui ont changé la physionomie du Maroc.

Toutefois, beaucoup reste à faire, surtout en cette période où nous sommes au seuil d'une nouvelle étape qui s'amorcera avec les prochaines élections législatives.

Ayant la charge de veiller au respect de la Constitution, au bon fonctionnement des institutions et à la protection du choix démocratique, Je ne participe à aucune élection et n'adhère à aucun parti. Car Moi, Je suis le Roi de tous les Marocains, candidats, électeurs et aussi ceux qui ne votent pas.

Je suis également le Roi de toutes les formations politiques, sans discrimination ou exclusion. Comme Je l'ai affirmé dans un précédent discours, le seul parti auquel Je suis fier d'appartenir, c'est le Maroc.

Partant, la personne du Roi jouit d'un statut particulier dans notre système politique. Tous les acteurs, candidats et partis confondus, doivent, donc, se garder de l'instrumentaliser dans quelque lutte électorale ou partisane que ce soit.

Nous sommes face à un tournant décisif pour remettre les choses à leur place : En passant d'une étape où les partis se servaient des élections comme mécanisme d'accès à l'exercice du pouvoir, à une autre étape où le dernier mot revient au citoyen qui doit assumer ses responsabilités pour ce qui est de choisir les élus et de leur demander des comptes.

C'est le citoyen -et non les partis et les candidats- qui est l'élément le plus important de l'opération électorale. Il est la source du pouvoir qu'il leur délègue. Il a aussi le pouvoir de leur demander des comptes ou de les remplacer en fonction de leur prestation pendant la durée de leur mandat.

Aussi, Je lance un appel à tous les électeurs pour qu'ils écoutent leur conscience et gardent à l'esprit l'intérêt de la Nation et des citoyens au moment du vote, loin de toute autre considération, de quelque nature qu'elle soit.

J'invite aussi les partis politiques à présenter des candidats remplissant les conditions de compétence et d'intégrité, et animés par le sens des responsabilités et le souci de servir le citoyen.

En effet, les partis de la majorité sont tenus de défendre le bilan de leur action pendant la période de leur exercice du pouvoir. En revanche, les partis de l'opposition doivent formuler une critique constructive et proposer des alternatives raisonnables, dans le cadre d'une compétition responsable pour trouver des solutions concrètes aux préoccupations et aux problèmes réels des citoyens.

Pour sa part, l'Administration, qui supervise les élections, sous l'autorité du Chef du gouvernement, et la responsabilité du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice et des libertés, est appelée à remplir le devoir qui lui incombe de garantir l'intégrité et la transparence du processus électoral.

Si certaines irrégularités devaient se produire, comme c'est le cas dans toutes les élections, elles devraient être traitées, conformément à la loi, par les autorités judiciaires compétentes.

Mais ce qui est étonnant, c'est de voir certains se livrer, dans leur quête des voix et de la sympathie des électeurs, à des pratiques qui sont contraires aux principes et à l'éthique de l'action politique, proférer des déclarations et utiliser des termes préjudiciables à la réputation du pays et attentatoires à l'inviolabilité et à la crédibilité des institutions.

Je saisis cette occasion pour attirer l'attention sur des agissements et des dépassements graves commis en période électorale. Il faut les combattre, et en sanctionner les auteurs.

En effet, dès que la date des élections approche, on assiste à une frénésie quasi-résurrectionnelle où règne le chacun pour soi, et où personne ne connaît plus personne.

Tous, gouvernement et partis, électeurs et candidats, perdent la tête et sombrent dans un chaos et dans des luttes qui n'ont rien à voir avec la liberté de choix incarnée par le vote.

Là, Je dis à tout le monde, majorité et opposition : Assez de surenchère patriotique dans des règlements de compte personnels ou la quête d'intérêts partisans étriqués!

Cher peuple,

La représentation des citoyens au sein des différentes institutions et des diverses instances est une lourde responsabilité. Elle requiert la sincérité, le sens des responsabilités et la volonté de servir le citoyen, en plaçant ce devoir au-dessus de toute autre considération.

Comme Nous l'avons souligné à maintes reprises, assumer une responsabilité exige de chacun de respecter le nouveau concept d'autorité que Nous avons lancé dès Notre accession au Trône.

Notre conception de l'autorité est une doctrine de pouvoir qui, contrairement à ce que pensent certains, ne se limite pas uniquement aux walis, aux gouverneurs et à l'Administration territoriale. Elle concerne aussi quiconque détient un pouvoir, qu'il soit un élu ou qu'il exerce une responsabilité publique, quelle qu'elle soit.

Le nouveau concept d'autorité signifie l'interpellation et l'exigence de reddition des comptes, qui s'opèrent à travers les mécanismes de régulation et de contrôle et l'application de la loi. Pour les élus, cela passe par les élections et la quête de la confiance des citoyens.

Notre concept d'autorité se fonde aussi sur la lutte contre toutes les formes de corruption : dans les élections, l'Administration, la Justice, etc. Le manquement au devoir est aussi une forme de corruption.

Par ailleurs, la corruption n'est pas une fatalité, pas plus qu'elle n'a fait partie un jour du caractère des Marocains. Or la notion de corruption a tellement été galvaudée et quasiment normalisée dans la société.

En fait, personne n'en est exempt, hormis les prophètes, les messagers et les anges.

Il faut souligner ici que la lutte contre la corruption ne doit pas faire l'objet de surenchères.

Nul ne peut y arriver tout seul, qu'il s'agisse d'un individu, d'un parti, ou d'une ONG. Mieux encore, personne ne doit s'aviser de chercher par ses propres moyens à éliminer la corruption ou à redresser les travers, hors du cadre de la loi.

La lutte contre la corruption est l'affaire de l'État et de la société : l'État avec ses institutions, à travers l'opérationnalisation des dispositifs juridiques de lutte contre ce phénomène dangereux, la criminalisation de toutes ses manifestations et la répression sévère des prévaricateurs : la société dans toutes ses composantes, en réprouvant cette pratique, en dénonçant ses auteurs et en inculquant le devoir de s'en démarquer, tout en gardant à l'esprit les principes de notre sainte religion et les valeurs marocaines authentiques que sont la vertu, la probité et la dignité.

Cher peuple,

Nous avons la conviction que le progrès politique, aussi avancé soit-il, restera insuffisamment productif s'il ne s'accompagne de la dynamisation du développement.

Pour Nous, le développement se fonde sur la complémentarité et l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale.

De même, la volonté de relever les défis multiples et interconnectés en matière de développement, nécessite de la part de tous les Marocains, individuellement et collectivement, d'adhérer au combat économique décisif qui est en cours dans le monde.

De fait, le progrès auquel Nous aspirons pour notre pays ne se résume pas uniquement à des indicateurs qui, souvent, méconnaissent la trajectoire et les spécificités propres à chaque pays. Nous voulons plutôt que cet essor se traduise par une véritable transformation économique et sociale, dont les fruits profitent à tous les citoyens.

Si nous sommes en droit d'être fiers des acquis engrangés en matière de développement, tous les acteurs des secteurs public et privé doivent, néanmoins, redoubler d'efforts pour hisser le Maroc à un nouveau seuil de progrès parmi les pays émergents dont Nous avons défini auparavant les caractéristiques.

Ceci requiert un travail sérieux pour relever la compétitivité de l'économie nationale, et assurer l'évaluation objective des politiques publiques et la mise à jour continue des stratégies sectorielles et sociales.

En dépit des contraintes liées tantôt à la conjoncture internationale, tantôt à l'économie nationale, le Maroc, Dieu en soit loué, avance continuellement, sans pétrole ni gaz, mais bien grâce à la vigueur et au labeur de ses enfants.

La meilleure preuve en est le nombre croissant des sociétés internationales comme Renault, des firmes chinoises qui réalisent le projet stratégique de la zone industrielle à Tanger sur une superficie variant entre 1000 et 2000 hectares, et des compagnies russes et bien d'autres encore, qui ont décidé d'investir au Maroc et de déboursier des millions pour financer leurs projets.

Ces sociétés ne peuvent risquer leur argent sans avoir la certitude de faire de bons placements. Mieux encore, elles connaissent et apprécient à leur juste valeur la sécurité et la stabilité dont jouit le Maroc, et les perspectives qu'il offre à leurs investissements.

En outre, de nombreuses firmes mondiales ont exprimé l'intérêt d'investir dans le projet « Noor-Ouarzazate », considéré comme la plus grande station d'énergie solaire au monde.

Il y a aussi de plus en plus d'étrangers qui choisissent le Maroc pour y résider et s'y installer, plus particulièrement des Français et des Espagnols, dont certains créent des sociétés privées. Ces étrangers vivent en toute sécurité et en toute quiétude, sous la protection du Commandeur des Croyants et la responsabilité de l'État marocain. Les Marocains les accueillent et les traitent avec cordialité et beaucoup d'estime.

Avec la même volonté et la même détermination, Nous œuvrons à garantir la sécurité et la sûreté des Marocains, à préserver la stabilité du pays et à maintenir l'ordre public.

Cher peuple,

Le maintien de la sécurité est une grande responsabilité qui s'étend au-delà du temps et de l'espace. C'est une charge suprême qui nous incombe à tous.

À cet égard, Je tiens à exprimer aux différents Services de sécurité Notre considération pour les efforts inlassables et les sacrifices énormes qu'ils consentent dans l'accomplissement de leur devoir national.

Je salue également l'efficacité qui caractérise l'action qu'ils mènent pour anticiper et mettre en échec les menées terroristes qui tentent désespérément d'effrayer les citoyens et de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public.

Nous avons conscience des conditions difficiles dans lesquelles travaillent les femmes et les hommes de la Sécurité, en raison de l'insuffisance des moyens à leur disposition. En effet, ils sont à pied d'œuvre de jour comme de nuit, vivent sous pression et s'exposent au danger dans l'exercice de leurs fonctions.

Aussi, Nous invitons le gouvernement à assurer à l'Administration sécuritaire les ressources humaines et financières qui lui sont nécessaires pour remplir ses missions comme il se doit.

Il importe également de poursuivre la moralisation de l'Administration sécuritaire et de l'assainir de tout ce qui est de nature à écorner sa réputation et à ternir les efforts considérables que ses éléments déploient au service des citoyens.

La crédibilité des opérations sécuritaires requiert de la rigueur et de la fermeté envers les criminels et les apologistes de l'extrémisme et du terrorisme, et ce, dans le cadre du respect de la loi, des droits et des libertés, et sous le contrôle de la Justice.

Face à la multiplication des défis sécuritaires et des complots ourdis contre notre pays, J'appelle à la mobilisation et à la vigilance constantes.

Par ailleurs, J'insiste sur la nécessité d'assurer la coordination entre les Services de sécurité, internes et externes, avec les Forces Armées Royales dans toutes leurs composantes et avec les citoyens. Car chacun est responsable lorsqu'il s'agit des Causes de la Nation.

En effet, la sécurité du Maroc est un devoir national qui ne souffre aucune exception, pas plus qu'elle ne doit être l'enjeu de luttes byzantines ou l'objet de négligence ou de laxisme dans l'accomplissement du devoir qu'elle implique. Elle exige plutôt de l'émulation constructive dans la préservation de l'unité, de la sécurité et de la stabilité de la patrie.

Il n'y a, en effet, aucun mal à ce que l'État soit fort de ses hommes et de sa sécurité, et que les Marocains soient mobilisés pour défendre les Causes de leur pays.

Sur le plan extérieur, la coopération et la coordination des Services sécuritaires de notre pays avec leurs homologues dans un certain nombre d'États frères et amis, ont contribué à déjouer de nombreux attentats terroristes et à épargner de grands drames humains à ces pays.

Cher peuple,

Notre intérêt pour les questions qui préoccupent les citoyens à l'intérieur du Maroc, n'a d'égal que l'attention que Nous réservons aux affaires des membres de la Communauté résidant à l'étranger.

En effet, Nous apprécions à sa juste valeur leur contribution au développement de leur pays et à la défense de ses intérêts supérieurs.

Nous sommes fier aussi de leur attachement à leur Patrie et du nombre croissant de ceux qui, chaque année, se font un devoir de rentrer retrouver les leurs, en dépit de la fatigue et des désagréments du voyage et des difficultés qu'ils rencontrent.

Nous leur renouvelons et réaffirmons, chaque fois et en toute occasion, nos remerciements et soulignons la nécessité de s'occuper comme il se doit des questions qui les touchent, que ce soit à l'intérieur de la Patrie ou dans les pays de résidence. En cela, il n'y a pas d'exagération de notre part car, en réalité, ils le méritent amplement et bien plus.

Il Nous a déjà été donné d'insister sur la nécessité d'améliorer les prestations qui leur sont fournies et de nous enquérir de certains modèles de services adoptés à cette fin.

Mais, en dépit des réformes et des dispositions qui ont déjà été prises, celles-ci demeurent insuffisantes. D'où la nécessité de faire preuve d'un plus grand sérieux et d'un engagement plus fort de la part des consuls et des fonctionnaires pour être au service de la communauté et de ses affaires.

Cher peuple,

La politique extérieure de notre pays s'appuie sur la diplomatie de la parole et de l'acte, tant en ce qui concerne la défense de la marocanité du Sahara que pour ce qui est de la diversification des partenariats ou de l'implication dans les questions et les problématiques internationales d'actualité.

Si certains ont tenté de faire de 2016 « une année décisive », le Maroc a, pour sa part, réussi à en faire « l'année de fermeté » concernant la préservation de son intégrité territoriale. En effet, forts de notre foi en la justesse de notre Cause, nous avons fait face, avec la plus grande fermeté, aux déclarations fallacieuses et aux agissements irresponsables qui ont entaché la gestion du dossier du Sahara marocain. Nous avons également pris les mesures qui s'imposaient pour stopper ces dérapages périlleux.

Nous continuerons à défendre nos droits et nous prendrons les mesures nécessaires pour contrer tout dérapage à venir. Nous ne céderons à aucune pression ou tentative d'extorsion dans une affaire qui est sacrée pour tous les Marocains. Néanmoins, le Maroc restera ouvert et constamment disposé au dialogue constructif pour parvenir à un règlement politique définitif de ce conflit artificiel.

À cet égard, Je tiens à inviter à nouveau tous les citoyens à rester vigilants et mobilisés pour contrecarrer les manœuvres des adversaires du Maroc, rendus enragés et fous furieux par le développement et l'essor que connaît le Sahara marocain.

Toutes les conspirations, masquées et dévoilées, ne réussiront pas à entamer notre détermination à poursuivre la mise en œuvre du modèle de développement suivi dans nos provinces du sud.

En effet, les projets de développement que Nous avons lancés dans la région, et les opportunités offertes par la régionalisation avancée pour favoriser une implication effective des populations dans la gestion de leurs affaires, feront de la région du Sahara un pôle économique intégré. Elle pourra ainsi jouer le rôle historique qui est le sien en tant que trait d'union et de plaque-tournante pour les échanges entre le Maroc et sa profondeur africaine, et aussi avec les pays du Nord.

Cher peuple,

La diplomatie de l'acte joint à la parole que poursuit notre pays n'aurait pas, à elle seule, donné les résultats escomptés, sans la crédibilité dont jouit le Maroc dans ses relations internationales.

Voilà pourquoi le pays a entrepris de diversifier ses partenaires. Il ne s'agit pas d'une posture conjoncturelle ou d'une réaction à chaud dictée par des calculs et des intérêts passagers. C'est plutôt un choix stratégique qui est en phase avec l'évolution du Maroc, et qui tient compte des mutations qui s'opèrent dans le monde.

Ceci reflète la place qu'occupe notre pays en tant que partenaire respecté et sollicité. Cette position, il la doit à son modèle politique et développemental et au rôle qui est le sien en tant qu'acteur majeur dans la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans la région, et dans la défense des causes qui intéressent l'Afrique.

Comme Je l'ai dit précédemment, le Maroc n'est la chasse gardée d'aucun pays. Pour autant, cette ouverture ne signifie nullement un changement de cap. Elle ne se fera jamais au détriment de ses partenaires. En effet, le Maroc reste fidèle à ses engagements, attaché à ses alliés historiques.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le Sommet qui Nous a réuni, en Avril dernier, avec les dirigeants des États du Conseil de Coopération du Golfe. Cette rencontre a permis de consolider le partenariat Maroc - États du Golfe en tant que rassemblement stratégique unifié, tout en posant de solides fondations pour un modèle unique d'alliance arabe.

De même, le Maroc ne ménage aucun effort pour renforcer le partenariat stratégique solidaire Sud - Sud, surtout avec nos frères africains, tant au plan bilatéral qu'au niveau des communautés régionales des États d'Afrique de l'Ouest.

Et c'est précisément pour conforter cette politique africaine sincère que Nous avons annoncé au cours du 27ème Sommet africain, la décision du Maroc de réintégrer sa famille institutionnelle africaine.

Il est évident que cette décision ne signifie en aucune manière le renoncement du Maroc à ses droits légitimes, ou la reconnaissance d'une entité fictive dénuée des attributs les plus élémentaires de souveraineté, et qu'on a fait entrer au sein de l'Organisation de l'Unité africaine, en violation flagrante de sa Charte.

Le retour de notre pays à sa place naturelle traduit notre volonté de défendre nos intérêts et ceux de l'Union africaine, et de renforcer les domaines de coopération avec nos partenaires, tant au niveau bilatéral que régional.

Il permettra, en outre, au Maroc de s'ouvrir sur de nouveaux espaces, surtout en Afrique orientale et équatoriale, et de conforter sa position en tant qu'élément de sécurité et de stabilité, et en tant qu'acteur œuvrant en faveur du développement humain et de la solidarité africaine.

Je saisis cette occasion pour adresser Mes plus vifs remerciements à tous les États frères qui se sont tenus aux côtés du Maroc dans la défense de son intégrité territoriale, et qui ont favorablement accueilli sa décision de regagner sa famille institutionnelle. Il s'agit en particulier des Chefs d'État des 28 pays ayant signé la motion, et des autres pays amis qui ont apporté leur concours à cette initiative.

Nous tenons également à exprimer Notre considération et Notre reconnaissance à la République du Rwanda qui a accueilli ce Sommet, et à son Président, Son Excellence Monsieur Paul Kagamé, pour le soutien et la coopération qu'ils nous ont apportés.

Outre l'ouverture sur des espaces politiques et économiques majeurs, comme la Russie, la Chine et l'Inde, nous œuvrons au renforcement de nos partenariats stratégiques avec nos alliés que sont la France et l'Espagne. Parallèlement, nous nous employons conjointement avec l'Union Européenne, à poser des fondations solides pour le développement du partenariat traditionnel qui nous unit.

Notre option pour la diversification des partenariats se fonde sur le respect mutuel et l'engagement à œuvrer au renforcement de la coopération sur une base gagnant-gagnant. Cet esprit est reflété dans les accords stratégiques qui ont été signés et qui couvrent des domaines vitaux comme l'énergie, les infrastructures, le développement des échanges agricoles, la lutte anti-terroriste, la coopération militaire et bien d'autres.

Cher peuple,

Le souci qui anime le Maroc de diversifier ses partenaires n'a d'égal que sa ferme volonté d'être partie prenante dans les différentes questions et les diverses problématiques de l'heure.

En effet, le Maroc est un partenaire efficace dans la lutte anti-terroriste, que ce soit au niveau de la coopération sécuritaire avec un certain nombre de pays frères et amis ou à travers son modèle singulier en matière de gestion de la question religieuse. C'est ce qui l'a habilité à coprésider avec la Hollande le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, notre pays est fortement impliqué dans les efforts internationaux destinés à faire face aux changements climatiques. À cet égard, il abritera en novembre prochain la vingt-deuxième Conférence des États membres à la Convention des Nations Unies sur le changement climatique.

C'est une occasion de mettre en évidence l'engagement du Maroc à travailler pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à continuer à soutenir les pays en développement en Afrique et les petits États insulaires, qui sont les plus affectés par les retombées du changement climatique.

En tant que pays agissant dans le domaine de la coopération triangulaire, le Maroc place en tête de sa politique la volonté d'orienter l'action internationale dans un sens permettant de porter plus d'intérêt aux questions de développement, plus spécialement en Afrique.

Cher peuple,

Notre travail ne se focalise pas trop sur le bilan et les réalisations, mais plutôt sur l'impact qu'il laisse sur les conditions de vie des citoyens en vue de leur amélioration.

De fait, Nous plaçons la dimension humaine en tête des priorités. Car, en définitive, ce qui importe pour Nous, c'est le citoyen marocain, et l'Homme en général, où qu'il soit.

Nous rendons grâce au Très-Haut de nous avoir permis de faire du Maroc ce qu'il est aujourd'hui : un espace pour les chantiers de construction et de développement et une oasis de sécurité et de stabilité, et ce, en dépit des contraintes d'un contexte international marqué par la multiplication des crises et la montée des tensions.

En cette glorieuse occasion, Nous tenons à exprimer Notre considération et Nos remerciements à toutes les forces vives et à tous les Marocains libres et jalousement attachés à leur patrie, pour leur implication forte, à Nos côtés, dans l'édification du Maroc de l'unité, de la liberté et du progrès et pour leur opposition ferme aux complots abjects orchestrés contre notre pays.

Nous rendons, également, hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale, à la Protection civile et à l'Administration territoriale pour leur dévouement et leur mobilisation constante en vue de défendre l'unité et la souveraineté du pays et pour veiller sur sa sécurité et sa stabilité.

Nous prions le Très-Haut de nous accorder aide et soutien dans la conduite de la mission que Nous ont léguée Nos Ancêtres, dont Nous invoquons avec une grande déférence et un profond recueillement la mémoire immaculée, avec à leur tête, Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, ainsi que le souvenir de tous les valeureux martyrs de la patrie.

Nous poursuivrons notre marche collective, avec beaucoup de rigueur et de détermination, pour la grandeur du Maroc et au service de ses enfants.

Tu Me trouveras, cher peuple, comme tu M'as toujours connu, Ton premier Serviteur, faisant miennes tes préoccupations et tes Causes et réceptif à tes aspirations, en tout temps et en tout lieu.

« Dis, voici mon chemin. J'en appelle à Dieu, moi et ceux qui me suivent en toute clairvoyance.»
Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 63^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Cher peuple,

Célébrer les événements historiques, ce n'est pas seulement pour en évoquer le souvenir, mais c'est aussi pour méditer les valeurs et les principes qui ont inspiré aux générations précédentes la volonté de construire le présent et d'aborder l'avenir en toute confiance.

La commémoration de la glorieuse Révolution du Roi et du peuple ne déroge pas à cette règle, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une révolution renouvelée dont le flambeau se transmet de génération en génération.

Si elle est porteuse de significations nationales immuables qui tiennent à l'attachement des Marocains à leur Roi, et au sacrifice consenti pour la liberté et l'indépendance de leur patrie, elle est également chargée de sens qui traduisent l'arrimage du Maroc à son environnement maghrébin et africain.

Cette étape historique portait la marque de la coordination et de la solidarité entre les Chefs de la Résistance marocaine et le Front de libération nationale algérien.

En effet, il a été convenu de faire du deuxième anniversaire de la Révolution du 20 août, l'occasion d'étendre la révolution à tous les pays maghrébins; ce qui a donné lieu à des soulèvements populaires dans les différentes régions du Maroc et de l'Algérie.

De plus, la Résistance marocaine a apporté son soutien matériel et moral à la Révolution algérienne, en butte à une campagne violente engagée à son encontre par les forces coloniales qui entendaient la réduire à néant avant même qu'elle ne fête son premier anniversaire.

Ce soulèvement et cette solidarité ont contribué à redonner vie à la Révolution algérienne. Tant et si bien qu'à terme, les deux pays ont joué un rôle majeur dans la libération et l'indépendance de l'Afrique.

Aujourd'hui, au regard des circonstances que traversent les peuples arabes et la région maghrébine, nous avons besoin plus que jamais de cet esprit de solidarité pour pouvoir relever les défis communs en matière de développement et de sécurité.

Nous aspirons donc au renouvellement de cet engagement et de cette solidarité sincère qui unissent depuis toujours les peuples algérien et marocain, afin de continuer à œuvrer ensemble, avec sincérité et de bonne foi, pour servir les causes maghrébines et arabes et pour relever les défis qui se posent au continent africain.

Cher peuple,

Les problèmes qui affligent les pays africains actuellement, notamment ceux du sous-développement, de la pauvreté, de l'émigration, des guerres et des conflits, outre la tentation, en désespoir de cause, de se jeter dans les bras des groupes extrémistes et terroristes, sont autant de maux engendrés par la politique calamiteuse que le colonialisme a menée pendant des décennies.

Il a pillé les richesses du continent, hypothéqué les potentialités et l'avenir de ses citoyens, entravé sa marche vers le développement et semé les graines de la discorde entre ses États.

Mais en dépit des grands dégâts que le colonialisme a occasionnés, Nous sommes convaincu que l'Afrique est capable d'assurer son propre développement et de changer par elle-même son destin, grâce à la forte détermination de ses peuples, à leurs potentialités humaines et à leurs ressources naturelles.

De fait, Notre décision concernant la réintégration par le Maroc de sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle continentale, n'est que l'illustration de cet engagement d'aller de l'avant pour faire prévaloir les Causes qui sont celles de ses peuples.

Car l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques. Elle évoque, en vérité, des sentiments sincères d'affection et de considération, des liens humains et spirituels profonds et des relations de coopération fructueuse et de solidarité concrète. Elle est, somme toute, le prolongement naturel et la profondeur stratégique du Maroc.

Ce lien pluridimensionnel fait que le Maroc est au cœur de l'Afrique, et ménage à l'Afrique une place dans le cœur des Marocains. Et c'est pourquoi Nous l'avons inscrite au centre de la politique étrangère de notre pays.

Nous avons la conviction que l'intérêt du Maroc, c'est aussi l'intérêt de l'Afrique, et que son devenir ne peut se concevoir sans elle. Nous pensons que le progrès et la stabilité sont partagés ou ne sont pas.

Le Maroc donne toujours aux peuples de son continent sans attendre d'en recevoir une contrepartie. Son engagement en faveur des Causes et des préoccupations de l'Afrique n'a jamais été motivé par une volonté d'exploitation de ses richesses et de ses ressources naturelles, contrairement à ce que l'on désigne sous le vocable de néocolonialisme.

S'il est naturel que le Maroc tire parti de la coopération avec ses frères d'Afrique, il tient toujours à ce que ce soit mutuellement profitable.

Nous ne considérons pas l'Afrique comme un marché pour vendre et écouler les produits marocains, ou un cadre pour le lucre rapide, mais plutôt comme un espace d'action commune pour le développement de la région, au service du citoyen africain.

C'est dans ce contexte que le Maroc, aux côtés des États d'Afrique, apporte son concours à la réalisation de projets de développement humain et de prestations sociales ayant un impact direct sur la vie des populations de la région.

Ainsi, le Maroc ne se limite pas à exporter des médicaments, mais il tient à construire des laboratoires pharmaceutiques, et bâtir des établissements et autres centres de santé.

En outre, il réalise des infrastructures et des centres de formation professionnelle et technique, ainsi que des projets générateurs d'emplois et de revenus stables, comme les villages de pêcheurs. Par ailleurs, il apporte son soutien aux petits agriculteurs et encourage la préservation des écosystèmes.

La meilleure démonstration en est la réalisation du projet de protection et de valorisation de la Baie de Cocody à Abidjan, dans le cadre d'un modèle original de coopération entre les entreprises publiques concernées, au Maroc et en Côte d'Ivoire, avec l'adhésion active du secteur privé dans les deux pays.

Cette vision solidaire intégrée qui régit les relations du Maroc avec ses frères en Afrique, exige de tous les acteurs devant lesquels nous avons ouvert la possibilité de s'inscrire dans cette démarche, qu'ils assument leurs responsabilités et honorent leurs engagements, pour garder intacte la crédibilité du Maroc.

L'Afrique, pour Nous, n'est pas un objectif; c'est plutôt une vocation au service du citoyen africain, où qu'il soit.

L'intérêt que Nous portons à l'amélioration de ses conditions de vie dans son pays, est le même que celui dont bénéficient les migrants africains au Maroc, contrairement à ce qu'ils endurent dans plusieurs régions du monde.

Cher peuple,

Le Maroc compte parmi les premiers pays du Sud à avoir adopté une politique solidaire authentique pour accueillir les migrants subsahariens, selon une approche humaine intégrée, qui protège leurs droits et préserve leur dignité.

Pour mettre en œuvre cette politique, notre pays, sans condescendance, ni arrogance, ni dénigrement ni discrimination, a procédé à la régularisation des migrants, conformément à des critères raisonnables et équitables, en créant pour eux les conditions appropriées pour s'établir, travailler et vivre dignement au sein de la société.

Ceci n'a rien d'étonnant quand on connaît l'accueil réservé par les Marocains à leurs hôtes. En effet, les qualités d'hospitalité, de bienveillance et de cordialité, sont ancrées dans notre culture et nos traditions séculaires.

Naturellement, nos frères africains rencontrent quelques difficultés au Maroc, mais elles ne sont pas liées à la couleur ou à la nationalité qu'ils portent, ni à leur statut de migrant. Par ailleurs, ils jouissent des mêmes droits.

Nous notons avec beaucoup de considération et de satisfaction ce qui fait la particularité de ces immigrés, à savoir une bonne moralité et une bonne conduite à l'égard d'autrui, l'ardeur à l'ouvrage, le respect de la loi, des valeurs et des constantes sacrées des Marocains.

Je tiens à réaffirmer que nous ne faisons que remplir le devoir qui nous incombe vis-à-vis de cette catégorie, étant donné qu'il s'agit de personnes que la précarité a poussées à risquer leurs vies et à quitter leurs familles et leur pays.

Cette politique humanitaire a habilité notre pays à coprésider avec l'Allemagne le Forum mondial pour la migration et le développement, en 2017 et 2018.

Le Maroc a longtemps récusé les méthodes suivies par certains pour traiter les questions de la migration, méthodes qui, se sont, d'ailleurs, révélées inopérantes. Par contre, il est fier de l'action qu'il mène dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrés. Et il ne reviendra pas sur cette approche pratique et humanitaire.

Quant à ceux qui le critiquent, ils feraient mieux, avant de lui chercher noise, d'offrir aux immigrés ne serait-ce qu'une infime partie de ce que nous avons réalisé en la matière.

Nous regrettons les dérives qui ont marqué la gestion des questions de la migration au niveau de l'espace méditerranéen, faisant l'impasse sur toute politique réelle d'insertion des immigrés.

Ce qu'on leur offre tout au plus, ce sont des opportunités d'emploi assujetties à des conditions rédhibitoires, difficiles à remplir pour beaucoup d'entre eux.

Cher peuple,

Le monde entier parle de la problématique migratoire et des drames humains endurés par les immigrés.

Cette situation ne cesse de s'aggraver en raison de la propagation du phénomène extrémiste et terroriste et de la tentative de le relier, à tort ou à raison, aux immigrés, surtout en Europe.

Dans ce contexte, J'invite les Marocains résidant à l'étranger à rester attachés aux valeurs de leur religion et à leurs traditions séculaires face à ce phénomène qui leur est étranger.

Je les exhorte également à préserver la bonne réputation qui fait leur notoriété, à s'armer de patience face à cette conjoncture difficile, à s'unir et à être toujours en première ligne parmi les défenseurs de la paix, de la concorde et du vivre-ensemble dans leurs pays de résidence respectifs.

Nous mesurons les difficultés qu'ils endurent du fait de la perversion de l'image de l'Islam et des attentats terroristes qui ont coûté la vie à bon nombre d'entre eux.

Ils subissent aussi de plein fouet les réactions de certains et les accusations qu'ils portent contre eux en raison de leur confession.

Bien évidemment, nous condamnons vigoureusement le meurtre d'innocents, et sommes convaincus que l'assassinat d'un prêtre est un acte illicite selon la loi divine, et que son meurtre dans l'enceinte d'une église est une folie impardonnable. Car c'est un être humain et un homme de religion, quand bien même il n'est pas musulman.

De plus, L'islam nous a recommandé de bien traiter les Gens du Livre, comme l'attestent les versets suivants : «Nous ne faisons pas de distinction entre Ses Messagers» et «L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au dernier jour, aux anges et aux prophètes».

Les terroristes qui agissent au nom de l'islam ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités. Ce sont des individus égarés condamnés à l'enfer pour toujours.

L'ignorance les incite à croire que leurs agissements relèvent du Jihad. Mais depuis quand le Jihad revient-il à tuer des innocents ? Le Très-Haut a dit : «Ne soyez pas transgresseurs : Dieu n'aime pas les transgresseurs».

Est-il concevable que Dieu, le Tout-Clément, le Tout-Miséricordieux, puisse ordonner à un individu de se faire exploser ou d'assassiner des innocents ? Pourtant, l'islam, comme on le sait, n'autorise aucune forme de suicide, pour quelque motif que ce soit, comme attesté dans le verset qui dit : « Celui qui a tué un homme qui lui-même n'a pas tué, ou qui n'a pas commis de violence sur la terre, est considéré comme s'il avait tué tous les humains ».

L'islam est une religion de paix, comme énoncé dans le Saint-Coran : «ô vous qui croyez, entrez tous dans la paix».

Dans l'islam, le Jihad est soumis à des conditions rigoureuses, entre autres qu'il n'est envisageable que par nécessité d'autodéfense, et non pour commettre un meurtre ou une agression, car attenter à la vie au nom du Jihad est un acte illicite.

Parmi les conditions de sa validité, il y a aussi le fait que l'appel au Jihad est du ressort de la Commanderie des Croyants, et qu'il ne peut émaner d'aucun individu, ni d'aucun groupe.

Ceux qui incitent au meurtre et à l'agression, qui excommunient indûment les gens et qui font du Coran et de la Sunna une lecture conforme à leurs intérêts, ne font que colporter le mensonge au nom de Dieu et du Prophète.

C'est cela la vraie mécréance, comme l'atteste la parole de Dieu qui dit : «Qui est donc plus injuste que celui qui ment sur Dieu et que celui qui traite de mensonge la Vérité, lorsqu'elle leur parvient ? N'y a-t-il dans la Géhenne un lieu de séjour pour les incrédules ?», et le confirme le Hadith de Notre Aïeul, le Prophète, prière et salut sur lui : «Celui qui ment délibérément à mon sujet, qu'il se prépare à prendre sa place en enfer».

Par ailleurs, ils instrumentalisent certains jeunes musulmans, plus particulièrement en Europe, et exploitent leur méconnaissance de la langue arabe et de l'islam véridique pour relayer leurs messages erronés et leurs promesses dévoyées.

La raison admet-elle que le Jihad soit récompensé par la jouissance d'un certain nombre de houris ? Le bon sens admet-il que quiconque écoute de la musique est voué à être englouti dans les entrailles de la Terre, et bien d'autres mystifications ?

Les terroristes et les radicaux mettent tout en œuvre pour amener les jeunes à les rejoindre et à s'attaquer aux sociétés imprégnées des valeurs de liberté, d'ouverture et de tolérance.

En outre, nombre de groupes et d'instances islamiques estiment disposer d'un référentiel puisé dans la religion et représenter, de ce fait, le vrai Islam, ce qui signifie que ce n'est pas le cas pour les autres. Mais en réalité, ils sont bien loin de l'Islam et de ses valeurs de tolérance.

Cette attitude favorise la dissémination de l'idéologie extrémiste, excommunicatrice et terroriste. Car les apologistes du terrorisme pensent que c'est la voie qui conduit à l'Islam authentique. Aussi, il appartient à ceux-là de mesurer la part de responsabilité qui leur revient dans les crimes et les drames humains qui sont provoqués au nom de l'Islam.

Nous sommes tous visés. Quiconque pense ou croit en ce que Je dis est une cible potentielle pour le terrorisme, qui a déjà frappé le Maroc, puis l'Europe et de nombreuses régions du monde.

Face à la prolifération des obscurantismes répandus au nom de la religion, tous, musulmans, chrétiens et juifs, doivent dresser un front commun pour contrecarrer le fanatisme, la haine et le repli sur soi sous toutes les formes.

L'Histoire de l'humanité est la meilleure preuve que le progrès ne peut se réaliser dans toute société en proie à l'extrémisme et à la haine, lesquels constituent conjointement le principal facteur d'insécurité et d'instabilité.

De plus, la civilisation humaine abonde en modèles de réussite qui confirment que l'interaction et la coexistence interreligieuses génèrent des sociétés civilisées ouvertes, où règnent affection et concorde, bien-être et prospérité.

En témoignent les civilisations islamiques, notamment celles de Bagdad et d'Al-Andalous, qui comptaient parmi les civilisations humaines les plus évoluées et les plus ouvertes.

Cher peuple,

Les réponses nationales apportées par le Maroc au sujet de nombreuses questions complexes, régionales et internationales, comme le développement, la migration et la lutte anti-terroriste, s'inscrivent dans le droit fil de son engagement ferme au service des peuples d'Afrique.

Ceci n'a rien de surprenant puisque le Maroc a toujours été à l'avant-garde des partisans de l'émancipation de notre continent. En cela, Nous marchons sur les traces de Nos Aïeux qui, en précurseurs ayant foi dans l'Afrique, ont sincèrement œuvré à l'unité, à l'ouverture et au progrès de ses peuples.

À cette occasion, Nous avons une pensée pleine de recueillement et de déférence pour la mémoire immaculée des héros de la Révolution glorieuse du Roi et du Peuple, Notre Grand-père et Notre Père vénérés, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse leurs tombes, ainsi que la mémoire de tous les valeureux martyrs de la Patrie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

20 AOÛT 2016

Louange à Dieu Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos pèlerins bénis, Que Dieu vous garde et vous protège, Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh,

Il Nous est agréable, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur du Dogme et de la communauté des Croyants et investi de la mission de veiller à la célébration, en tout temps, de ses rites, de vous adresser ce Message Royal à travers le premier contingent en partance pour les Lieux Saints. Il renferme l'expression la plus sincère de Notre grande sollicitude et de Nos prières, ainsi que Nos Hautes Instructions pour vous concernant l'accomplissement, dans les formes requises, de l'obligation du Hajj. Nous y prions également pour que votre pèlerinage soit agréé et votre effort récompensé, que vous soyez sains et saufs à l'aller comme au retour, et que vous ayez droit à la plus grande des rétributions.

Vous n'êtes pas sans savoir, honorables pèlerins, toute la sollicitude et tout l'intérêt dont Nous entourons cette obligation majeure de l'Islam. C'est, en effet, la pratique cultuelle qui s'impose au moins une fois dans toute une vie, et qui marque la fin de la révélation des dogmes de l'Islam, comme en témoigne la Parole de Dieu : « Aujourd'hui, J'ai rendu votre religion parfaite, J'ai parachevé ma grâce sur vous, J'agrée l'Islam comme étant votre religion ». En effet, ce verset a été révélé à l'occasion du Grand Pèlerinage intervenu au cours de la dixième année de l'Hégire, attestant ainsi la corrélation entre le rite du pèlerinage et le parachèvement, par Dieu, des préceptes constitutifs de l'Islam et la pleine grâce qu'Il accorde à l'ensemble de Ses serviteurs croyants. Félicitez-vous donc, honorables pèlerins, pour la grâce dont Dieu vous a comblés en vous permettant d'accomplir cette obligation et d'être présents à ce grand rassemblement.

Nous partageons avec vous l'émotion sincère et débordante dont la foi emplit vos cœurs, tout comme Nous suivons avec intérêt et sollicitude ce que vous entreprenez pour vous acquitter d'un précepte

majeur de votre religion dans la Maison sacrée de Dieu, dont Il a dit : « La première maison qui ait été fondée pour les hommes est, en vérité, celle de Bakka : Elle est bénie et elle sert de direction aux mondes. On trouve des signes évidents dans ce lieu, où se tenait Abraham. Quiconque y pénètre est en sécurité ».

À cette occasion, Nous vous rappelons –car le rappel est bénéfique pour les croyants- que ce précepte clairement énoncé, recèle un sens et recouvre des conditionnalités, des éléments constitutifs, des actes surérogatoires et des vertus qui lui sont propres, et pour la concrétisation desquels les fidèles doivent faire preuve d'émulation en vue de bénéficier de la récompense et de l'agrément divins.

L'observation de l'Ihram par le renoncement aux signes extérieurs de la vie d'ici-bas, l'abandon des effets taillés sur mesure ou enveloppant le corps, tout comme l'application à scander en continu la talbiya (répondre à l'appel de Dieu), le tahlil (la proclamation de l'unicité de Dieu), à invoquer le nom d'Allah et à solliciter Son pardon et Sa miséricorde, ne font que renvoyer à ce qui doit être fait en parallèle. Il s'agit, en effet, de se défaire des vices terrestres et des tares abjectes comme l'égoïsme, le pharisaïsme, la pratique du mensonge et la fausse dévotion. Un égoïsme qui incite à bafouer les droits d'autrui et à profaner les sacralités. Le sens noble de ce rituel tient au fait qu'il est la preuve que les musulmans se rassemblent chaque année dans le cadre d'une rencontre spirituelle où ils s'engagent devant le Seigneur des mondes à s'entraider dans la pratique de la charité et la piété, et dans ce qui conduit à leur salut, tant dans le monde ici-bas que dans l'au-delà, dans un esprit de tolérance et de fraternité, se conformant ainsi au hadith du Prophète, prière et salut sur lui : « L'un de vous n'a la foi que s'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même ».

Dans le même ordre d'idées, Nous vous rappelons -que Dieu vous garde- que le devoir du Hajj ne s'accomplit pleinement que, si l'action est jointe à la connaissance, et la conduite à la morale. Nous sommes persuadé que, pour votre pèlerinage, vous vous êtes armés des directives nécessaires et de la connaissance requise des composantes et des obligations inhérentes au Hajj, par l'entremise des vénérables oulémas de Notre Royaume et sous l'égide de notre ministère des habous et des affaires islamiques. S'ajoute à cela ce qui sera mis à votre disposition, une fois sur les Lieux Saints, de la part des érudits et des foukahas, hommes et femmes, en termes d'assistance et d'orientation, de sorte que vous puissiez accomplir ce devoir dans les formes souhaitées.

Or, le fiqh des prescriptions ne présente d'avantage que si celles-ci sont appliquées, comme l'atteste le verset coranique suivant : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage ». Amabilité, tolérance et rejet de la discorde sont, donc, les maîtres mots de la conduite morale du pèlerin.

Si Dieu a imposé aux pèlerins de renoncer aux plaisirs pendant la pratique de ce grand rituel, de se montrer tolérants dans leurs rapports avec autrui, de se garder de toute velléité d'antagonisme, de surenchère, de polémique et de dispute, c'est bien parce que le pèlerinage est un rituel qui s'accompagne de phénomènes de congestion et de bousculade. S'y rassemblent, en effet, des musulmans venus de tous les horizons dans un espace restreint et pendant une période de temps limitée. Ils y accomplissent leurs rites en faisant preuve de patience et de retenue et en s'élevant au-dessus de tout penchant égoïste. Telles sont, en effet, les vertus que l'Islam incite vivement les musulmans à embrasser.

Tâchez donc, -que Dieu vous garde-, pendant que vous accomplissez le rituel du Hajj, d'épouser les nobles valeurs de l'islam et de mener à bien les pratiques culturelles propres au pèlerinage conformément aux heures et aux obligations y afférentes. Continuez à scander la talbiya et à entonner la formule attestant l'unicité de Dieu, et persistez à demander le pardon divin et à solliciter les bonnes grâces du Seigneur par les dévotions surrogatoires. Tels sont vos viatiques salutaires et la voie judicieuse à suivre pour que vous puissiez obtenir le pardon et la bénédiction auxquels vous aspirez, et ce, en accord avec le Hadith du Prophète, paix et salut sur lui : « Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis ».

Honorables pèlerins,

Vous n'ignorez pas ce que cela signifie que de vous atteler à accomplir le devoir du pèlerinage en cette période majeure où les musulmans affluent de partout dans le monde en réponse au verset suivant : « Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Ils y viennent pour être témoins des avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah pendant des jours déterminés ». Vous avez conscience du devoir qui vous incombe de représenter votre pays comme il se doit, pendant ce grand rassemblement islamique, et d'incarner Notre attachement à ce que, dans notre Royaume, l'islam soit pratiqué conformément au schéma voulu par Dieu. Une religion du juste milieu où il n'y a ni excès, ni extrémisme, ni repli sur soi, ni radicalisme. Mais bien une confession fondée sur l'esprit d'entraide, de solidarité et d'exemplarité dans le comportement vis-à-vis d'autrui. C'est ainsi que nous battons en brèche l'image stéréotypée que les adversaires de l'Islam et ses adeptes radicaux colportent sur son compte. Soyez donc, honorables pèlerins, les ambassadeurs de votre pays en personnifiant les valeurs sublimes de l'Islam et en vous attachant à symboliser l'essence de votre identité culturelle marocaine, axée sur le pluralisme et l'unité du rite, sous la houlette de la monarchie constitutionnelle et de la commanderie des croyants.

Comme vous le savez, nous n'avons ménagé aucun effort pour que ceux parmi nos sujets qui en ont les moyens puissent accomplir aisément le rituel du Hajj. Nous avons réaffirmé à Notre ministre des affaires islamiques que le nécessaire devait être fait pour faciliter la pratique de ce grand précepte en assurant l'encadrement de nos pèlerins par les délégations religieuse, médicale et administrative les accompagnant, et en leur fournissant les prestations de service nécessaires dans ces lieux sacrés. À cet égard, Nous vous conseillons d'appliquer toutes les instructions liées à la pratique de vos rituels, selon les formes requises et dans un esprit d'ordre et de discipline. Nous vous recommandons aussi de vous conformer aux dispositions prises par les autorités saoudiennes pour l'organisation de ce grand rassemblement. À ce propos, Nous exprimons Notre grande estime à Notre Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde et lui accorde longue vie, pour les efforts qu'il déploie, en plaçant en tête de ses priorités et de ses préoccupations la responsabilité de servir les hôtes du Seigneur, en veillant à ce que, dans les lieux saints, les services et les installations dédiés au pèlerinage offrent toutes les conditions de confort et de tranquillité. Que Dieu l'assiste et le rétribue de fort belle manière pour son action en faveur de l'Islam et des musulmans.

Nos pèlerins bénis,

Lorsque, par la grâce de Dieu, vous aurez accompli vos rituels et atteint les finalités que vous vous êtes fixées en ces lieux saints, célébrez les bienfaits de Dieu qui vous a permis d'accomplir le Hajj et de vous acquitter de tous les préceptes fondateurs de l'Islam. En vous rendant à la mosquée du Prophète et en vous tenant devant la sainte coupole, imprégnez-vous de toute la grandeur du Messager de Dieu, Notre Vénérable Aieul, paix et prière sur lui, en ayant à l'esprit que Dieu nous a fait généreusement don de l'ultime prophétie dont il a été le récipiendaire privilégié, ainsi que de la plénitude de sagesse et de discernement dont il est porteur. Priez pour lui dans le recueillement total afin d'en être largement récompensés, comme en atteste le Hadith suivant : «Dieu prie dix fois pour celui qui prie pour moi une fois».

Rappelez-vous en ce lieu grandiose le devoir qui vous incombe d'élever des prières pour Votre Roi-Commandeur des Croyants, qui veille à votre bien-être et votre unité religieuse et nationale, ainsi qu'à la stabilité, la sécurité, le développement et la prospérité de votre pays. Priez Dieu le Très-Haut de Nous assister en permanence, de nous inspirer sagesse et discernement et de nous combler en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan et de l'ensemble de Notre Famille Royale Chérifienne, par toute chose apportant joie et quiétude. Puisse Dieu accorder Sa grâce et Sa bénédiction à feu Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, pour leurs éminentes actions et leurs grandes réalisations. Fasse-t-Il que notre pays bénéficie de Son infinie protection.

Nous prions enfin le Très-Haut de vous garder sains et saufs à l'aller comme au retour, d'agrèer votre hajj et de vous récompenser pour vos dévotions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 40^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES INSTITUTS D'ÉMISSION ARABES

RABAT, 22 SEPTEMBRE 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs

Il Nous est agréable de vous accueillir une nouvelle fois dans votre deuxième pays, le Maroc, à l'occasion de la 40^{ème} session du Conseil des gouverneurs des banques centrales et des instituts d'émission arabes.

Depuis votre dernière réunion à Marrakech en 2008, le contexte mondial et régional a connu d'importantes mutations. La crise économique et financière qui n'était qu'à ses débuts s'est finalement avérée beaucoup plus longue et plus profonde qu'envisagé. En outre, elle ne s'est pas cantonnée au secteur financier mais s'est propagée également au secteur réel.

Aujourd'hui, près d'une décennie plus tard et en dépit des importantes réformes entreprises par la communauté internationale en réaction à cette crise, ses séquelles sont toujours là. Dans plusieurs pays avancés, la croissance reste atone, le chômage, surtout des jeunes, persiste à des niveaux élevés, l'endettement public préoccupant et la situation des systèmes bancaires fragile. De même, les grandes économies émergentes connaissent globalement des difficultés, voire des récessions pour certaines d'entre elles.

Au cours de cette décennie, et devant l'amenuisement des marges de manœuvre des gouvernements, les banques centrales ont été fortement sollicitées. Leurs interventions sont allées au-delà des instruments traditionnels de la politique monétaire pour explorer de nouveaux dispositifs non conventionnels. Elles ont certes réussi dans une certaine mesure à atténuer la gravité de la crise et de ses conséquences, mais le

recours démesuré aux instruments non conventionnels a généré de nouveaux risques pour les marchés et plus globalement pour la stabilité financière.

Excellences,

Dans le monde arabe, cette dernière décennie a été marquée, en plus des effets de la crise mondiale, par une multitude de développements politiques et sociaux. Les conflits politiques, la dégradation de la situation sécuritaire et la montée du terrorisme continuent de détruire les institutions, de ruiner l'économie et de menacer la sécurité des citoyens de certains pays. De même, le mouvement baissier des prix du pétrole depuis juin 2014 met à rude épreuve les économies de plusieurs pays exportateurs de cette matière, avec notamment une réduction des marges budgétaires pour l'investissement économique et social.

En revanche, il est réjouissant de relever que pour un grand nombre de pays, les économies ont démontré une certaine résilience face à ces évolutions et ce, grâce à des réformes structurelles courageuses et à des politiques de diversification du tissu économique.

En nous félicitant des avancées notables réalisées par vos institutions pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement du développement économique et social de nos pays, Nous vous invitons à plus de vigilance pour mieux gérer les interactions entre leur mission traditionnelle et leurs nouvelles attributions concernant la stabilité financière. Elles doivent d'une part, permettre une certaine souplesse du système financier pour assurer un financement adéquat de l'économie et soutenir la croissance, et sont amenées d'autre part, à renforcer leur supervision et leur contrôle pour éviter toute défaillance du système et lutter contre les flux financiers illégaux, notamment ceux profitant au terrorisme.

C'est dire que votre réunion aujourd'hui se déroule dans un contexte particulier, et comme un peu partout, les attentes vis-à-vis des autorités monétaires arabes et l'espoir nourri à leur égard demeurent très grands. Nous restons persuadés que l'unification des efforts des autorités monétaires arabes permettra de mieux exploiter la diversité et la complémentarité de nos économies pour bâtir, comme nous continuons à l'espérer, un bloc économique arabe fort et prospère.

Excellences,

Dans cet environnement international globalement défavorable, l'économie marocaine a démontré une résilience notable et ce, grâce aux différents chantiers structurants lancés depuis le début des années 2000 et aux efforts que nous poursuivons sans relâche pour préserver les acquis et engranger de nouvelles réalisations.

Plus récemment, Nous avons engagé une panoplie de réformes qui ont concerné principalement le cadre institutionnel, mais également plusieurs autres domaines, en particulier, le système d'éducation, la justice, la régionalisation avancée et l'environnement des affaires.

Le Maroc a aussi entamé la réforme du système de subventions des prix à la consommation, ce qui a permis de redresser la situation des finances publiques et de dégager des marges budgétaires au profit de l'investissement économique et des filets sociaux destinés aux populations les plus vulnérables. Pour consolider ce redressement et améliorer la visibilité et la transparence des finances publiques, une nouvelle loi organique des finances est entrée en vigueur à partir de 2016.

Sur le plan monétaire et financier, le Maroc a poursuivi l'effort de modernisation et d'approfondissement du système financier national en vue d'aligner la politique monétaire du Royaume sur les meilleures pratiques internationales, tout en maintenant une politique accommodante pour soutenir le financement de l'économie, notamment celui des TPME.

Par ailleurs, un cadre légal et un mécanisme de résolution de crises ont été mis en place, en concertation avec les autres régulateurs. Dans ce cadre, Bank Al-Maghrib continue d'aligner son dispositif de surveillance du secteur bancaire sur les normes internationales et d'accompagner l'extension à l'international des banques marocaines, aujourd'hui présentes dans une trentaine de pays.

L'ensemble de ces efforts a permis au système financier national de réussir sans difficulté l'évaluation menée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale en avril 2015 et qui, en particulier, a confirmé la solidité du système bancaire marocain.

Grâce à ces réformes, mais également à la stabilité politique et à la sécurité dont il jouit, Dieu en soit loué, le Maroc renforce son image auprès des partenaires internationaux, des agences de notation et des investisseurs. L'accord de précaution et de liquidité renouvelé récemment pour la troisième fois avec le FMI et la poursuite d'afflux conséquents d'investissements directs étrangers, dont une partie importante provient de nos partenaires du Conseil de Coopération du Golfe, ne sont que le reflet de la considération dont jouit le Royaume.

Ces importantes réalisations nous confortent dans nos choix en matière de politique extérieure et appuient notre politique d'ouverture sur notre région et sur le monde, le Maroc étant lié aujourd'hui par des accords de libre-échange avec cinquante-six pays, dont plusieurs pays arabes frères.

Dans cette optique, le Royaume, a lancé un projet ambitionnant d'ériger Casablanca en Hub financier régional, servant de plateforme d'échange entre l'Afrique et le reste du monde. Cette ambition est aujourd'hui une réalité, le dernier classement des places financières ayant placé Casablanca Finance City à la 33ème position mondiale et au premier rang à l'échelle continentale.

Consacrant davantage notre choix d'ouverture et dans le but de renforcer la résilience de notre économie aux chocs externes, nous avons décidé tout récemment d'entamer une transition graduelle vers un régime de change plus flexible, à même de consolider la compétitivité de notre économie.

Excellences,

Les mutations économiques, sociales et institutionnelles que connaît le monde et qui sont de plus en plus rapides et imprévisibles constituent des défis de taille auxquels les pouvoirs publics et les autorités monétaires en particulier doivent faire face.

L'une des conditions sine qua non pour surmonter ces défis est la disponibilité des ressources humaines qualifiées aptes à anticiper et à agir. Le capital humain constitue en effet à la fois un facteur déterminant et la principale composante de la richesse de nos pays.

Ce sont justement ces constats qu'a fait ressortir l'étude que nous avons confiée au Conseil Économique, Social et Environnemental et à Bank Al-Maghrib et à travers laquelle nous avons appelé à placer le capital immatériel au centre des priorités des politiques publiques.

Les soucis et les défis économiques du présent ne doivent pas éclipser les enjeux de la durabilité de notre développement et de l'avenir des générations futures. Ces préoccupations sont aujourd'hui au centre du nouvel agenda de développement durable qui reconduit et élargit les engagements des pays dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement et des efforts pour la lutte contre le changement climatique.

Au Maroc, nous nous inscrivons totalement dans ces orientations, l'accueil par le Royaume de la 22ème session de la Conférence des États-Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP22), en novembre prochain, à Marrakech, étant une concrétisation de ce choix et une reconnaissance internationale de nos efforts dans ces domaines.

Excellences,

Nous avons la certitude que grâce à votre expérience et à votre capacité d'innovation ainsi qu'à votre coopération fructueuse dans des cadres comme celui qui vous unit aujourd'hui, ou au sein des différentes commissions du Fonds Monétaire Arabe, dont Nous suivons de près les travaux et Nous saluons les réalisations continues, vous poursuivrez, aux côtés des autres autorités, votre importante contribution au développement de nos pays. Nous sommes d'autant plus rassurés que les banques centrales et les instituts d'émission arabes jouissent de l'indépendance nécessaire pour accomplir ce rôle et promouvoir les intérêts de notre région au sein des instances internationales.

Nous vous renouvelons Nos souhaits de bienvenue au Maroc et Nos vœux de plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 10^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 14 OCTOBRE 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

L'ouverture de l'année législative n'est pas une simple occasion constitutionnelle, pour s'adresser aux membres du Parlement. C'est plutôt une tribune à partir de laquelle Je M'adresse, en même temps, au gouvernement, aux partis, aux différents organes et institutions et aux citoyens.

Ce n'est pas, non plus, uniquement une opportunité pour présenter des orientations, parfois adresser des critiques, au sujet de l'action représentative et législative. Il s'agit plutôt d'une tribune à travers laquelle Je Me mets à l'écoute de la voix du citoyen, que vous représentez.

Il Nous est donc agréable, tout d'abord, de présenter Nos félicitations aux membres de la Chambre des Représentants, pour la confiance placée en eux par les citoyens, en vue de les représenter au sein de l'institution législative.

Nous tenons également à exprimer Notre appréciation de l'engagement et de l'esprit de responsabilité patriotique, dont les pouvoirs publics ont fait preuve à toutes les étapes électorales.

En vertu de la charge qui Nous incombe de veiller à la protection du choix démocratique, Nous réaffirmons notre attachement au multipartisme, dont les fondations ont été posées par Notre Auguste Grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, et qui a été consolidé par Notre Vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - bénie soit leur âme-, multipartisme pour lequel ont milité les générations précédentes.

La première législature s'est achevée après la promulgation de la Constitution de 2011. C'était une législature fondatrice, marquée par l'adoption des lois relatives à la mise en place des institutions.

C'est dire que l'étape que nous abordons est autrement plus importante que les précédentes. Elle induit la nécessité de se pencher sérieusement, sur les questions et les préoccupations réelles des citoyens, d'impulser l'action de service public de l'Administration et d'améliorer la qualité de ses prestations.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

L'objectif qui doit être recherché par toutes les institutions, c'est d'être au service du citoyen. Si elles ne remplissaient pas cette mission, ces institutions seraient inutiles et n'auraient même pas de raison d'être.

J'ai jugé bon de M'adresser à vous aujourd'hui, et à travers vous à toutes les instances concernées, et aux citoyens en général, pour évoquer un sujet primordial, qui est l'essence même de l'action des institutions.

Ce que Je vise par là, c'est la relation entre le citoyen et l'Administration, qu'il s'agisse des services centraux et de l'administration territoriale, ou des Conseils élus et des services régionaux des départements ministériels.

Je songe également aux différents services concernés par l'investissement, ayant vocation à encourager les entreprises et à répondre aux besoins simples et de toutes sortes, du citoyen.

Tous ces services ont pour finalité de permettre au citoyen de régler ses affaires, dans les meilleures conditions et les plus brefs délais possibles, et aussi de simplifier les procédures et de rendre les services et les prestations de base plus proches du citoyen.

Mais s'il fallait que tous les dossiers soient traités au niveau de l'Administration centrale à Rabat, quelle serait alors l'utilité de la décentralisation, de la régionalisation et de la déconcentration administrative que nous nous employons à consolider depuis les années 80 du siècle dernier ?

Gérer les affaires des citoyens et faire aboutir leurs démarches est une responsabilité nationale et une charge considérable qui ne souffrent ni laisser-aller ni procrastination.

Or, il est navrant de constater que certains exploitent le mandat qui leur est délégué par le citoyen, pour gérer les affaires publiques, et en profitent pour régler leurs affaires personnelles ou partisans, au lieu de servir l'intérêt général, motivés en cela par des calculs électoralistes.

Ce faisant, ils feignent d'ignorer que le plus important dans un scrutin, c'est le citoyen lui-même et non le candidat ou le parti, et renient les valeurs de l'action politique noble.

S'ils ne veulent pas faire leur travail, et si régler les affaires des citoyens, au niveau local ou régional ou même national, ne les intéresse pas, alors pourquoi se dirigent-ils vers l'action politique ?

Le véritable engagement partisan et politique commande de placer le citoyen au-dessus de toute considération. Il exige de tenir les promesses qui lui sont faites, de se dévouer à son service et de hisser ce devoir au-dessus des intérêts partisans et personnels.

Dans la mesure où l'efficacité administrative est un critère à l'aune duquel se mesure le progrès des nations, et tant que la relation entre l'Administration et le citoyen ne s'est pas améliorée, le classement du Maroc, dans ce domaine, restera dans la catégorie des États du Tiers Monde, voire du quart-monde et même du cinquième monde.

Honorables membres du Parlement,

Beaucoup de choses se disent sur les citoyens allant à la rencontre de leur Roi, sollicitant son assistance pour régler de multiples problèmes ou surmonter des difficultés.

Si certains ne comprennent pas que des citoyens s'adressent à leur Roi pour régler des problèmes et des questions simples, c'est qu'il y a maldonne quelque part.

Je suis évidemment fier de traiter directement avec Mon peuple et de régler ses problèmes simples.

Je continuerai à le faire, toujours à leur service. Mais est-ce que les citoyens Me demanderaient d'intervenir si l'Administration faisait son devoir ?

Il est certain qu'ils y ont recours précisément parce qu'ils se trouvent face à des portes fermées, ou parce que l'Administration fait preuve de négligence dans les prestations qu'elle leur fournit, ou encore pour se plaindre d'une injustice qu'ils ont subie.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Les administrations et les services publics accusent de nombreuses carences relatives à la faible performance et à la qualité des prestations qu'ils fournissent aux citoyens.

Ils pâtissent également de la pléthore des effectifs, du manque de compétence et de l'absence du sens des responsabilités chez de nombreux fonctionnaires.

L'Administration souffre essentiellement d'une culture ancienne chez la majorité des Marocains. Elle représente, pour beaucoup d'entre eux, un abri qui leur garantit un salaire mensuel, sans avoir à rendre compte de leur performance.

Mais la responsabilité requiert de la part du fonctionnaire qui accomplit une mission ou exerce une autorité publique mettant entre ses mains les affaires des gens, qu'il s'acquitte au moins de son devoir à leur service, et qu'il s'emploie à leur prêter assistance.

De plus, la fonction publique ne peut intégrer tous les Marocains.

De même que l'accès à la fonction publique doit être basé sur la compétence, le mérite et l'égalité des chances.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Les difficultés que rencontre le citoyen dans son rapport avec l'Administration sont aussi nombreuses que variées, commençant par l'accueil et passant par la communication, jusqu'au traitement des dossiers et des documents. Tant et si bien que ces difficultés s'apparentent désormais dans son esprit à un véritable parcours du combattant.

Il n'est pas raisonnable, en effet, que le citoyen supporte les désagréments et les coûts des déplacements vers n'importe quelle administration, qu'il s'agisse d'un consulat, ou d'une préfecture, d'une commune territoriale ou d'une délégation régionale, surtout si le citoyen habite loin de cette administration et ne trouve personne pour l'accueillir ou le prendre en charge.

Il est tout aussi inacceptable que l'Administration ne réponde pas aux plaintes et aux interrogations des gens, comme si le citoyen ne valait rien, ou comme s'il s'agissait d'un simple élément dans la configuration générale de l'espace de l'Administration.

Or, sans citoyen, point d'Administration. Le citoyen a le droit de recevoir des réponses à ses requêtes et des solutions aux problèmes qu'il lui expose. L'Administration est tenue d'expliquer les choses aux gens et de motiver ses décisions, qui doivent être prises sur la base de la loi.

Ainsi, par exemple, de nombreux citoyens se plaignent des affaires d'expropriation, soit parce que l'État ne les a pas indemnisés pour leurs biens, soit parce que l'opération d'indemnisation traîne pendant de longues années au préjudice de leurs intérêts, ou encore parce que le montant de l'indemnisation est en deçà des prix de vente en vigueur, et bien d'autres raisons encore.

L'expropriation doit être effectuée en cas d'extrême nécessité d'intérêt général et l'indemnisation doit se faire conformément aux tarifs en vigueur à la date d'exécution de ladite opération, avec une simplification des procédures d'obtention de ladite indemnisation.

Le statut du terrain exproprié ne devrait pas être modifié par son affectation à des usages commerciaux ou sa cession à des fins de spéculation immobilière.

Le citoyen se plaint beaucoup de la lenteur et de la complexité des procédures judiciaires et de la non-exécution des jugements, notamment face à l'Administration.

Il est incompréhensible que l'Administration dépossède le citoyen de ses droits alors qu'elle a l'obligation de les préserver et de les défendre. Et comment un responsable peut-il empêcher que celui-là accède à ses droits alors qu'un jugement définitif a été rendu à cet effet ?

Il est tout aussi inconcevable que l'Administration ne rembourse même pas les dettes qu'elle a contractées auprès des petites et moyennes entreprises, alors qu'elle est censée les soutenir et les encourager eu égard à leur rôle important dans le développement et l'emploi.

Par ailleurs, les citoyens font aussi grief de l'abus d'autorité et de pouvoir observé au niveau des différentes administrations, ainsi que de la lourdeur des procédures et de la longueur des délais de délivrance de certains documents administratifs.

Il n'est pas raisonnable que le citoyen qui voyage pour réclamer un document et soumet, cet effet, toutes les pièces requises, attende des jours voire des semaines pour l'obtenir.

En effet, dans de nombreux consulats par exemple, les citoyens ne sont pas avisés des erreurs commises dans les documents, en raison de l'absence d'un dispositif de suivi des dossiers, outre les lourdeurs administratives induites par la correction d'une erreur quelconque.

Cela implique un effort de la part du citoyen et des frais de déplacement au Maroc pour rapporter les pièces justificatives nécessaires pour corriger ladite erreur. À cela s'ajoute le défaut de coordination entre les administrations concernées, qui occasionne du retard dans le processus de délivrance des documents.

Parmi les questions administratives les plus courantes, figurent celles ayant trait à l'application du Code de la Famille, avec leur lot de problèmes familiaux et sociaux.

En effet, plus de 12 années après le lancement de cette réforme sociétale, il y a, jusqu'à présent, des personnes qui ne connaissent pas le contenu de cette Loi, et ignorent, par conséquent, les droits qui sont les leurs et les obligations qui leur incombent. Ceci se remarque plus particulièrement dans les milieux des Marocains de l'étranger.

Aussi, Nous invitons le gouvernement et l'ensemble des institutions concernées, administratives et judiciaires, à assurer la bonne mise en œuvre de cette loi, à poursuivre la sensibilisation à ses contenus et à l'accompagner par les réformes et mises à jour nécessaires, de sorte à dépasser les problèmes révélés par l'expérience et la pratique.

Mesdames et Messieurs les honorables membres du parlement,

Les problèmes qui se posent au citoyen dans l'Administration, sont clairement illustrés à travers les obstacles qui entravent l'investissement, nonobstant la création des Centres régionaux et l'utilisation du guichet unique pour simplifier les procédures et accélérer le processus décisionnel.

Il est vrai que certains investisseurs, dans certains cas, soumettent des dossiers incomplets. Mais au lieu que le guichet leur vienne en aide en leur présentant une liste de solutions pour les motiver, on constate que les choses sont rendues encore plus compliquées pour eux, en les astreignant à une série de restrictions et de contraintes.

Avec cette mentalité et la poursuite obstinée de tels comportements, le guichet unique restera vain et inutile.

J'ai insisté plus d'une fois sur la nécessité de régler les problèmes et de traiter les dossiers sur place. J'ai également donné Mes instructions au gouvernement et l'ai engagé à prendre les mesures administratives nécessaires à cet effet.

À quoi sert la lettre que J'ai adressée en 2002, dans ce sens, au Premier Ministre ? Quelle est aussi l'utilité de la régionalisation, de la décentralisation et de la déconcentration si la situation d'antan persiste, et que les problèmes précédents sévissent encore ?

Cette situation est inacceptable et elle ne saurait perdurer. Car, lorsque l'investisseur ne reçoit pas de réponse, et si le problème qu'il affronte n'est pas réglé, il restitue son argent à la banque, et ce, dans le cas où il réside au Maroc.

Toutefois, s'il fait partie de la Communauté expatriée, et qu'il préfère investir dans son pays, il se voit forcé de rentrer avec son argent à l'étranger.

De ce fait, le pays se trouve privé d'opportunités d'investissement et de développement, avec la perte d'emplois potentiels que cela implique pour les citoyens.

Le guichet unique n'est qu'un chantier parmi d'autres pour aplanir les obstacles qui entravent l'investissement.

Si, après toutes ces années, des solutions efficaces n'ont pas été trouvées, qu'en sera-t-il de l'application des autres points importants figurant dans Notre lettre au premier ministre et portant sur la relation du citoyen avec l'Administration, la simplification des procédures et l'incitation à l'investissement ?

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nonobstant les inconvénients et les carences dont souffrent certains services publics, cela ne signifie pas que le tableau est noir, et que l'Administration ne remplit pas sa mission. En effet, celle-ci dispose de hautes compétences professionnelles et techniques et connaît une amélioration significative.

La meilleure preuve en est les grands chantiers qui sont réalisés et les politiques sectorielles nationales réussies, qui ont changé la physionomie du Maroc, et qui jouent un rôle majeur dans la réalisation de progrès tangibles observés dans différents domaines.

Toutefois, Notre ambition est plus grande que cela et les aspirations du citoyen dépassent les prestations actuelles de l'Administration. De plus, le progrès que connaît le Maroc nécessite d'en rehausser la productivité.

Nous sommes convaincu que l'efficience administrative contribue à promouvoir le développement, à attirer l'investissement national et étranger et à renforcer la confiance dont jouit le Maroc.

Aussi, Nous engageons tout le monde, gouvernement et parlement, partis et syndicats, associations et fonctionnaires, à faire preuve de patriotisme et de responsabilité pour mettre au point des solutions réelles, permettant de rehausser le travail des services administratifs et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

La réforme de l'Administration requiert un changement dans les comportements et les mentalités et des législations de qualité pour obtenir un service administratif public efficace au service du citoyen.

En effet, la situation actuelle nécessite de porter un intérêt particulier à la formation et la mise à niveau des fonctionnaires, qui forment le maillon essentiel dans la relation du citoyen avec l'Administration. Elle requiert aussi de leur offrir un environnement de travail convenable et de mettre en œuvre les dispositifs d'incitation, de reddition de comptes et de sanction.

Par ailleurs, l'administration électronique doit être généralisée selon une approche intégrée permettant aux différents départements et aux divers services un accès commun aux informations.

De fait, l'utilisation des nouvelles technologies contribue à faciliter l'accès, dans les plus brefs délais, du citoyen aux prestations, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer souvent à l'Administration et de s'y frotter, car c'est là la cause principale de l'extension du phénomène de corruption et du trafic d'influence.

Nous avons déjà insisté sur la nécessité de lutter contre ce phénomène dans la définition de Notre concept d'autorité.

La régionalisation avancée, devenue une réalité tangible, constitue la pierre angulaire sur laquelle l'Administration doit s'appuyer pour rapprocher le citoyen des prestations et des services et du centre de décision.

Dans le même ordre d'idées, Nous mettons l'accent sur la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une charte avancée de la déconcentration administrative propre à répondre aux exigences du moment.

Il appartient, donc, à tout un chacun de se mettre au diapason de l'évolution en cours et d'adhérer à la dynamique institutionnelle et développementale que Nous conduisons dans notre pays.

Tout le monde est responsable de l'efficacité de l'Administration publique, dont les prestations doivent être de meilleure qualité, d'autant plus qu'elle est le pilier de toute réforme et le fondement essentiel de la dynamique de développement et de progrès que Nous voulons pour Notre peuple fidèle.

« Je veux seulement réformer autant que Je peux. Le secours ne Me vient que de Dieu. Je Me confie à Lui et Je reviens repentant vers Lui ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 41^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

DAKAR, 06 NOVEMBRE 2016

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En M'adressant à toi aujourd'hui, à l'occasion du quarante et unième anniversaire de la Marche Verte, depuis la ville de Dakar, capitale de la République du Sénégal sœur, Je sais que tu ne seras point surpris par une telle décision.

En effet, le Sénégal fut parmi les États ayant participé à cette épopée nationale, aux côtés d'autres pays africains et arabes.

Ce pays qui nous est si cher, a toujours été à la tête des défenseurs de l'intégrité territoriale et des intérêts supérieurs du Royaume.

Plus encore, il a démontré, par les actes et par la parole, à plusieurs occasions, qu'il considère la question du Sahara marocain comme étant sa cause nationale propre.

Les Marocains n'oublieront pas sa position solidaire courageuse, lors de la sortie du Maroc de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1984. En effet, l'ancien président, Monsieur Abdou Diouf, avait estimé qu'on ne pouvait concevoir cette Organisation sans le Maroc.

La même prise de position avait été exprimée à l'époque par de nombreux États africains, tels que la Guinée, le Gabon et l'ex-Zaïre.

J'ai aussi choisi le Sénégal au regard de la place particulière qu'il occupe en Afrique, grâce à son modèle démocratique historique, à sa stabilité politique et sociale et à son dynamisme économique.

À cela s'ajoutent les relations de fraternité, de solidarité et de communauté de destin, qui unissent, à travers l'histoire, les peuples sénégalais et marocain, comme un seul peuple, l'un représentant le prolongement

naturel de l'autre, dans une symbiose singulière entre deux pays indépendants respectueux de leurs spécificités mutuelles.

Cher peuple,

Si Je Me suis adressé à toi, ce même jour de l'année dernière, à partir de Laâyoune, au Sahara marocain, au sujet de l'Afrique, Je M'adresse à toi maintenant depuis le cœur de l'Afrique au sujet du Sahara marocain.

Ce discours, prononcé à partir de cette terre accueillante, traduit tout l'intérêt que nous portons à notre continent.

La politique africaine du Maroc ne se limitera pas à l'Afrique occidentale et centrale. Nous veillerons plutôt à ce qu'elle ait une portée continentale, et qu'elle englobe toutes les régions de l'Afrique.

C'est dans ce cadre que Nous avons effectué des visites au Rwanda et en Tanzanie, malgré le fait que les relations avec les États d'Afrique de l'Est n'étaient pas suffisantes, non pas par négligence ou par omission, mais pour des raisons objectives comme la langue, l'éloignement géographique et les différences de patrimoine historique.

Animé d'une volonté partagée avec les directions fortes de ces États, nous avons décidé d'imprimer une nouvelle dynamique aux relations économiques et politiques entre nos pays, compte tenu du poids politique que représente cette région et des potentialités économiques et des atouts stratégiques dont elle dispose.

J'ai donc jugé bon, au terme de cette tournée inédite, de partager avec toi, cher peuple, les résultats de ces visites.

Les prémices de l'ouverture sur cet espace africain important sont apparues avec la visite que Notre frère, Son Excellence le président Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, a effectuée au Maroc en juin dernier.

De plus, Notre visite au Rwanda a permis de conforter cette orientation, en posant les jalons d'un partenariat prometteur dans les différents domaines, et en faisant de ce partenariat un axe fondamental pour le développement de nos relations avec cette région.

Quant à Notre déplacement en Tanzanie, il traduit l'estime que Nous lui portons au regard de son statut régional, de sa dimension géographique et de son poids démographique, ainsi que Notre volonté de coordination avec ce pays sur les questions régionales et internationales.

J'ai également engagé des contacts avec les autorités en République d'Éthiopie, et nous entamerons -si Dieu le veut- une étape nouvelle dans nos relations avec elle.

Ce sera, donc, la première étape de la deuxième partie de Notre tournée dans un certain nombre de pays africains subsahariens, toujours dans le cadre du retour du Maroc à cette institution continentale.

Cher peuple,

La réintégration par le Maroc de l'Union africaine n'est pas une décision tactique, pas plus qu'elle n'a obéi à des calculs conjoncturels. Elle est plutôt l'aboutissement logique d'une réflexion approfondie.

Et lorsque nous annonçons notre retour, nous ne demandons la permission de personne pour obtenir notre droit légitime.

En tout état de cause, le Maroc est de retour pour retrouver sa place naturelle. Il dispose d'une majorité écrasante pour occuper son siège au sein de la famille institutionnelle africaine.

Le Maroc, qui ne s'immisce pas dans la politique intérieure des pays, pas plus qu'il ne suit une politique de division, a bon espoir que toutes les parties réagiront avec toute la sagesse requise et en toute responsabilité à cette décision, de manière à faire prévaloir l'unité de l'Afrique et l'intérêt de ses peuples.

En effet, cette décision est le couronnement de notre politique africaine et de l'action solidaire que le Maroc mène sur le terrain avec de nombreux pays du continent pour y assurer la promotion du développement économique et humain, au service du citoyen africain.

Outre la coopération bilatérale et avec les ensembles régionaux, ce retour permettra à notre pays de s'impliquer dans les stratégies de développement sectorielles en Afrique et d'y contribuer efficacement en les enrichissant de l'expérience singulière que le Maroc a accumulée dans de nombreux secteurs.

S'agissant des questions et des problématiques majeures, le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle le mettra en capacité de faire entendre la voix du continent dans les forums internationaux.

Il lui permettra également de poursuivre et de renforcer son engagement pour trouver des solutions objectives à ces problématiques, et respectant les intérêts et les spécificités des peuples africains.

À cet égard, Nous avons à cœur de continuer à contribuer à la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans les différentes régions qui vivent des situations de tension et de guerre, et d'œuvrer au règlement des différends par les moyens pacifiques.

Ce retour sera, également, l'occasion pour le Maroc de renforcer son implication dans les efforts continentaux de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, qui hypothèquent l'avenir de l'Afrique.

Par ailleurs, Nous sommes engagé à partager notre expérience singulière et reconnue mondialement avec nos frères africains, que ce soit dans le domaine de la coopération sécuritaire ou en matière de lutte contre l'extrémisme.

Concernant la problématique migratoire, notre pays poursuivra ses efforts pour remédier aux causes réelles de ce phénomène, en le reliant au développement et en adoptant une approche humanitaire et solidaire, protégeant les droits des immigrés et préservant leur dignité.

Ayant conscience que l'Afrique compte parmi les régions les plus affectées par les changements climatiques, Nous avons tenu à ce que la Conférence sur le climat, dont les travaux démarreront cette semaine à Marrakech, soit une conférence pour l'Afrique.

Aussi, Nous avons appelé à la tenue d'un sommet africain, en marge de cette conférence, en vue de mettre au point une vision commune pour défendre les revendications de notre continent, notamment en ce qui concerne le financement et le transfert de technologie.

Cher peuple,

Le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle continentale ne changera rien dans nos positions immuables concernant la marocanité du Sahara.

Il nous permettra plutôt de défendre nos droits légitimes et de corriger les contre-vérités colportées par les adversaires de notre intégrité territoriale, notamment au sein de l'Organisation africaine.

Nous nous emploierons aussi à contrecarrer leurs manœuvres visant à impliquer cette Organisation dans des décisions contraires aux bases adoptées par les Nations Unies pour le règlement de ce conflit régional artificiel, et en contradiction avec les positions de la majorité des États du continent.

Cher peuple,

Notre politique en Afrique, Dieu soit loué, a démontré son succès en commençant à porter ses fruits, tant au niveau des positions politiques au sujet de la question de notre intégrité territoriale qu'en ce qui concerne le renforcement de la présence économique du Maroc et le développement de ses relations avec les différents pays du continent.

En effet, aujourd'hui, le Maroc constitue une puissance politique influente et jouit d'estime et de crédibilité non seulement auprès des dirigeants des pays africains, mais aussi aux yeux de leurs peuples.

Nous aspirons à ce que la future politique du gouvernement soit globale et intégrée vis-à-vis de l'Afrique, et que celle-ci y soit perçue comme un ensemble.

Nous attendons également des ministres qu'ils attachent à l'Afrique le même intérêt qu'ils accordent à leurs missions et à leurs déplacements dans les pays occidentaux.

Le Maroc a besoin d'un gouvernement sérieux et responsable. Toutefois, la formation du prochain gouvernement ne doit pas être une affaire d'arithmétique, où il s'agit de satisfaire les desiderata de partis politiques et de constituer une majorité numérique, comme s'il était question de partager un butin électoral.

Le gouvernement, c'est plutôt un programme clair et des priorités définies concernant les questions internes et externes, avec l'Afrique au premier chef. Un gouvernement apte à aplanir les difficultés héritées des années passées, concernant le respect des engagements du Maroc vis-à-vis de ses partenaires.

Le gouvernement est une structuration efficace et harmonieuse qui s'adapte au Programme et aux priorités. C'est un ensemble de compétences qualifiées, avec des attributions départementales bien définies.

Je veillerai, donc, à ce que la formation du prochain gouvernement se fasse conformément à ces critères et suivant une méthodologie rigoureuse. Et Je ne tolérerai aucune tentative de s'en écarter.

De fait, les Marocains attendent du prochain gouvernement qu'il soit à la hauteur de cette étape décisive.

Cher peuple,

Nous sommes convaincu que la consolidation du processus démocratique et développemental et le renforcement de notre politique africaine contribuent à immuniser l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays.

En effet, Nos provinces du Sud, Dieu soit loué, sont fortes par l'attachement de leurs enfants à leur marocanité et au système politique de leur pays.

Ceci se reflète dans leur participation massive aux différentes échéances électorales et leur implication en toute liberté et en toute responsabilité dans la gestion de leurs affaires locales. Elles sont ambitieuses du fait de leur modèle de développement propre et des projets qui ont été lancés.

Ces provinces possèdent aussi toutes les potentialités en termes de sécurité, de stabilité et d'infrastructures, qui les habilitent à devenir un pôle de développement intégré et agissant dans son environnement régional et continental, et un axe pour la coopération économique entre le Maroc et sa profondeur africaine.

En effet, le développement et la stabilité de nos provinces du Sud sont une charge historique et une responsabilité nationale que tout le monde se doit d'assumer avec dévouement et dans un esprit de collaboration et de solidarité.

À cette occasion, Nous avons une pensée émue et déférente pour la mémoire de l'Artisan de la Marche Verte, Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, et pour celle des valeureux martyrs de la patrie.

Nous rendons également hommage à la mobilisation constante des membres de Nos Forces Armées Royales, dans toutes leurs composantes, sous Notre commandement, ainsi qu'à leur dévouement dans la défense de l'unité et de la souveraineté du pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA SÉANCE SOLENNELLE DE HAUT NIVEAU DE LA COP 22

MARRAKECH, 15 NOVEMBRE 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Majestés,

Excellences,

Altesses,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable de vous souhaiter la bienvenue au Royaume du Maroc, terre de dialogue et de coexistence et carrefour des civilisations pour participer à la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques.

L'organisation de cette conférence au Maroc pour la deuxième fois, après la session de 2001, traduit notre attachement au cadre multilatéral pour aborder les défis internationaux.

Le fait que Marrakech accueille aujourd'hui cette conférence est une preuve de tout l'intérêt que nous attachons aux questions de l'environnement et du climat parmi les priorités du Royaume.

En effet, notre pays compte parmi les premiers États à avoir contribué à l'émergence d'une prise de conscience mondiale quant au changement climatique, et ce, depuis Ma participation, en 1992, au Sommet de la terre de Rio, où, en Ma qualité de Prince héritier à l'époque, J'ai conduit la délégation du Maroc.

Aujourd'hui, la Conférence de Marrakech constitue un tournant décisif dans le processus de mise en œuvre de l'Accord historique de Paris.

En effet, l'humanité entière place de grands espoirs sur les décisions qui seront prises au cours de cette conférence. De fait, elle attend plus que la simple annonce d'engagements et de principes pour enrayer le réchauffement climatique et en atténuer les effets.

Elle aspire plutôt à des décisions aidant à sauver l'avenir de la vie sur terre et à la prise d'initiatives concrètes et de mesures pratiques à même de préserver les droits des générations à venir.

Par ailleurs, la tenue de cette conférence en Afrique nous incite à donner la priorité à la nécessité de remédier aux impacts négatifs des changements climatiques, qui ne cessent d'empirer dans les pays du sud et les pays insulaires menacés dans leur existence même.

Majestés, Excellences, Altesses,

Les quinze dernières années ont vu se répandre un discours centré sur les questions de l'environnement et croître le nombre des associations engagées dans sa défense. Plus important encore, elles ont été marquées par une prise de conscience accrue quant à la nécessité de protéger l'environnement.

Malgré l'émergence de cette prise de conscience positive, sommes-nous sur la bonne voie ? Ce processus commun bénéficie-t-il d'une coordination et d'une collaboration entre tous ?

La différence est grande entre les pays et les régions concernant la culture liée à l'environnement. De plus, les priorités chez les pays industrialisés dits avancés, ne sont pas les mêmes que pour les pays en développement. Tout aussi important est l'écart qui les sépare en termes de moyens.

S'il est normal que chaque partie défende ses intérêts, les décisions prises et imposées ne sont pas, en revanche, toujours à la portée de tous les pays.

Aussi, il devient nécessaire d'unifier l'éducation aux questions de l'environnement et de sensibiliser à son rôle décisif dans la préservation de l'avenir de l'humanité.

Ici, Je réaffirme que le Maroc consacrera ses efforts, pendant son mandat, et les ressources financières disponibles durant cette courte période, pour remplir cette mission difficile et noble.

Majestés, Excellences, Altesses,

L'engagement fait de prendre à bras le corps la problématique des changements climatiques à travers l'application de l'Accord de Paris, traduit notre volonté commune de renforcer la solidarité intergénérationnelle. Cette implication, une nécessité morale et un devoir humain, doit s'adosser à la foi dans l'inéluctabilité du destin commun et la solidarité sincère entre le Nord et le Sud pour préserver la dignité humaine.

De nombreuses promesses ont été faites dans de multiples conférences antérieures. Mais notre conférence aujourd'hui est celle de la vérité et de la clarté; une conférence pour prendre nos responsabilités devant Dieu et l'Histoire, et devant nos peuples.

Nos conférences et nos accords auront-ils un sens si nous laissons les catégories les plus vulnérables, là-bas dans les îles menacées de disparition et dans les champs confrontés au risque de la désertification en Afrique, en Asie et en Amérique latine, face à leur destin lourd de périls ?

La problématique de l'environnement est une affaire délicate qui doit être abordée avec tout le sérieux et toute la responsabilité nécessaires.

L'ère coloniale est révolue, tout comme la logique qui consiste à imposer les décisions. En fait, l'enjeu, c'est l'existence de l'Homme, qui exige de nous d'œuvrer ensemble main dans la main pour la protéger.

Aussi, il ne faut pas forcer les pays, d'emblée, à accepter des décisions auxquelles ils ne pourront pas se conformer. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils les rejettent, mais plutôt qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour les appliquer.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le coût de l'attentisme et le manquement à l'impératif d'affronter le changement climatique et ses effets, auront des conséquences graves, mettant en péril la sécurité et la stabilité et induisant l'extension des foyers de tension et des crises à travers le monde.

Au nom du destin commun, et au nom de notre responsabilité historique, J'engage toutes les parties à œuvrer pour donner corps à notre attachement aux valeurs de justice et de solidarité à travers :

Premièrement : la possibilité offerte aux pays du sud, et plus particulièrement aux pays les moins avancés et aux États insulaires, de bénéficier d'un soutien financier et technique urgent leur permettant de renforcer leurs capacités et de s'adapter aux changements climatiques;

Deuxièmement : le respect par les pays avancés de leurs engagements et la mobilisation, à l'horizon 2020, des cent milliards de dollars, au moins, qui ont été la clé de voûte de l'Accord de Paris;

Troisièmement : l'implication de tous les acteurs dans la facilitation du transfert de technologie et la nécessité d'œuvrer au développement de la recherche et de l'innovation dans le domaine du climat; et

Quatrièmement : la contribution des acteurs non gouvernementaux, entreprises, collectivités territoriales et associations de la société civile, à une forte dynamisation des initiatives : « Action globale pour le climat »;

Majestés, Excellences, Altesses,

Le Royaume du Maroc n'a épargné aucun effort pour relever ses contributions, dans le cadre de la dynamique mondiale visant à réduire le réchauffement climatique et à en atténuer les effets.

De fait, le Maroc, qui a été parmi les premiers pays à avoir annoncé leur contribution prévue déterminée au niveau national, s'est engagé récemment à baisser le taux des émissions.

De même, il a pris des initiatives concrètes pour assurer, à l'horizon 2030, 52% de sa capacité électrique nationale à partir de sources d'énergie propre.

Dans le même ordre d'idées, nous avons proposé une série d'initiatives dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment en ce qui concerne l'adaptation et le financement, dont l'initiative d'adaptation de l'agriculture en Afrique.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le bilan de cette conférence sera décisif pour le devenir de la nouvelle génération des conférences des parties, qui devront se focaliser sur l'initiative et l'action.

En effet, l'Accord de Paris n'est pas une fin en soi. Les résultats de la Conférence de Marrakech sont, plutôt, un test réel pour mesurer la fiabilité des engagements que nous avons souscrits et la crédibilité des parties qui les ont annoncés.

L'heure est venue pour redresser la situation actuelle. Nous n'avons d'autre choix que d'œuvrer à rattraper le temps perdu par une mobilisation continue et globale et une cohésion constructive, pour assurer aux générations successives une vie commune digne et durable.

Pour conclure, nous vous réitérons nos vœux de bienvenue dans la cité ocre de Marrakech et prions le Très-Haut de couronner les travaux de cette importante conférence de succès, dans l'intérêt bien compris de l'humanité entière.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE «SOMMET AFRICAÏN DE L'ACTION»

MARRAKECH, 16 NOVEMBRE 2016

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

**Majesté, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement des pays africains frères,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le Royaume du Maroc et plus particulièrement, la ville de Marrakech, sont heureux de vous accueillir au «Sommet Africain de l'Action», organisé en marge de la COP 22.

Votre présence aujourd'hui Nous honore, et témoigne de votre engagement pour une Afrique qui porte son regard sur l'avenir et façonne son destin.

J'ai pris l'initiative de vous convier à ce Sommet, afin que notre Continent harmonise la lutte contre les changements climatiques, et l'action en faveur du développement durable. Concrétiser les projets régionaux et transnationaux structurants, tel est le défi que Je vous invite à relever.

Je vous propose de dessiner une Afrique résiliente aux changements climatiques, une Afrique qui s'engage résolument sur la voie du développement durable;

C'est une Afrique, qui utilisera ses ressources, de manière optimale, en respectant les équilibres environnementaux et sociaux;

C'est une Afrique qui agira en vue d'un développement inclusif, en accord avec ce qui fait son identité : la culture de partage, d'équité et de solidarité.

Avant d'aller plus loin dans Mon propos, Je souhaiterais soulever un point essentiel.

Certes, le discours que suscite, à juste titre, le devenir de notre Planète, et l'intérêt que lui porte en particulier une société civile agissante, sont bien réels.

Mais, existe-t-il pour autant des objectifs communs dans l'action ? Je voudrais examiner, à ce propos, deux éléments fondamentaux :

D'abord, il y a, entre le Nord et le Sud, une disparité de cultures en matière d'environnement; elle a trait aux priorités et aux moyens.

C'est dans ce but qu'il conviendra d'harmoniser, voire d'unifier l'éducation à l'environnement; la Présidence marocaine s'y emploiera durant son mandat.

Par ailleurs, faut-il rappeler que le temps de la colonisation est révolu, qu'une décision imposée ne peut être productive ? Faut-il rappeler que les acteurs ne manquent pas de force d'engagement, ni de bonne volonté : mais qu'il leur arrive de manquer de moyens ?

Nous sommes tous conscients, qu'il en va de la sauvegarde de la Vie, et qu'il nous appartient de travailler solidairement, à la protection de notre terre. Voilà pourquoi Je souhaite que se mette en place, une convergence de vue dans l'action.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique paie un lourd tribut dans l'équation «climat» et représente, sans aucun doute, le Continent le plus pénalisé.

En effet, la hausse des températures, le dérèglement des saisons, les sécheresses à répétition appauvrissent la biodiversité de notre Continent, détruisent ses écosystèmes et hypothèquent son progrès, sa sécurité, sa stabilité. Pourtant, notre Continent n'émet que 4% des gaz à effet de serre.

Or, les bouleversements climatiques à l'échelle mondiale entravent fortement, le développement de l'Afrique, et menacent gravement les droits élémentaires, de plusieurs dizaines de millions d'Africains. Notre Continent constitue donc un concentré de toutes les vulnérabilités.

L'Afrique compte déjà 10 millions de réfugiés climatiques. À l'horizon 2020, près de 60 millions de personnes seront déplacées du fait de la rareté de l'eau, si rien n'est entrepris dans ce domaine.

L'immense réserve d'eau douce, que constituait jadis le Lac Tchad, a déjà perdu 94 % de sa superficie, et est menacée d'assèchement définitif ! 4 millions d'hectares de forêts, soit deux fois plus que la moyenne mondiale, disparaissent chaque année.

Alors que l'Agriculture, majoritairement de subsistance, emploie 60% de la main-d'œuvre africaine, nos récoltes sont fortement perturbées, et notre sécurité alimentaire hautement menacée.

Les rendements agricoles de notre Continent pourraient donc baisser de 20% à l'horizon 2050, au moment même où notre population aura doublé.

Des pans entiers du littoral, près du tiers des infrastructures côtières, seraient submergés.

Les épidémies d'origine hydrique, qui causent annuellement de milliers de décès, seront éradiquées, à la seule condition que soient créées des infrastructures de traitement des eaux usées.

Enfin, la dégradation des terres et des ressources naturelles pourrait continuer à représenter la cause principale, de la majorité des conflits transnationaux en Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Accord de Paris sur le climat, adopté à la satisfaction de tous, consacre le principe de responsabilité commune et différenciée.

Il importe que notre Continent s'exprime d'une seule voix, qu'il exige justice climatique et mobilisation des moyens nécessaires, qu'il émette des propositions concertées, en matière de lutte contre les changements climatiques.

Nous sommes donc face à quatre impératifs :

- Déterminer les mesures d'accès aux financements nécessaires, afin d'organiser les efforts d'adaptation du Continent.
- Identifier les mécanismes à mettre en place visant à soutenir la mise en œuvre de programmes phares.
- Renforcer les capacités institutionnelles de notre Continent.
- Enfin, saisir les opportunités et étudier les implications qu'offre un développement sobre en carbone, dans les domaines de l'énergie, de l'innovation technologique, ou encore, des métiers « verts ».

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les acteurs africains ont fait preuve d'un remarquable dynamisme, durant les journées thématiques de la COP 22.

En plus d'être porteurs d'Initiatives, ils ont rejoint nombre de Coalitions, d'Alliances et de Réseaux de « l'Agenda Global de l'Action Climatique ».

Je Me réjouis de ces actions continentales et régionales. Elles favorisent la résilience de notre Continent, face aux menaces du dérèglement climatique, et elles permettent une co-émergence durable de notre Continent.

Mes frères Chefs d'État auront l'occasion, aujourd'hui, de nous entretenir des projets qu'ils portent et animent.

Il nous appartient d'apporter un appui politique à ces initiatives, de mobiliser les moyens et compétences nécessaires à leur mise en œuvre, de les mettre en perspective et en cohérence.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc est un acteur engagé, dans la consolidation de la sécurité et de la stabilité régionales. À ce titre, il est déterminé à renforcer sa contribution, à la défense des intérêts vitaux du Continent, aux côtés de ses pays frères et, bientôt, au sein de l'Union Africaine.

Fort du déploiement en cours, de son ambitieux programme, dans le domaine des énergies renouvelables, le Maroc met son savoir-faire à la disposition de ses partenaires.

S'impliquant activement dans les projets dédiés à l'Afrique, le Royaume contribue, aujourd'hui, à y inclure de nouveaux partenaires, publics et privés, et à structurer les mécanismes de gouvernance. En outre, il animera un réseau africain d'expertise climatique, à partir du « Centre de Compétences en Changements Climatiques » installé au Maroc.

Sensible à la vulnérabilité du secteur agricole, et conscient de son importance vitale, le Maroc se mobilise pour la réalisation de l'initiative « Adaptation de l'Agriculture Africaine » ou « Triple A ». Ce dispositif innovant favorise l'adoption et le financement de solutions, destinées à la productivité et à la sécurité alimentaire.

Enfin, interpellé par la quote-part attribuée à l'Afrique, en termes de ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques, le Maroc a inscrit le financement comme priorité de la COP22.

Au-delà de l'enveloppe prévue à partir de 2020, par l'Accord de Paris, la Présidence marocaine s'intéresse à la mobilisation des financements publics, à la diversification des montages financiers, et à la facilitation de l'accès aux fonds consacrés au climat.

Par ailleurs, le Maroc encourage l'implication des Fonds Souverains, afin de développer les infrastructures vertes en Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nos partenaires du Sud et du Nord, ainsi que les Institutions internationales et régionales, dédiées au financement du développement, ont un rôle crucial à jouer dans l'effort collectif africain.

Agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes est un impératif. Associer nos partenaires stratégiques est désormais une nécessité.

Je suis persuadé, que la mutualisation de nos efforts, et le renforcement de la coopération avec nos partenaires stratégiques, contribueront à mettre fin à l'injustice climatique, qui affecte notre Continent.

Cette double action favorisera la réalisation des Objectifs de Développement Durable : 12 parmi les 17 sont liés, directement ou indirectement, aux changements climatiques.

En conclusion, Je voudrais vous assurer que Mon pays entreprendra toutes les actions nécessaires, et ne ménagera aucun effort, afin de faire entendre la voix de l'Afrique, dans les négociations formelles, ainsi que dans la mise en œuvre de « l'Agenda Global pour l'Action Climatique ».

Je formule le vœu que la rencontre d'aujourd'hui, soit une étape décisive, un rendez-vous constructif et l'expression, devant l'Histoire, de notre engagement en faveur des générations futures.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI ACCORDE UNE INTERVIEW À DES SUPPORTS DE PRESSE MALGACHE

ANTANANARIVO, 26 NOVEMBRE 2016

Question : Majesté, Merci de nous recevoir. Vous êtes à Madagascar dans le cadre d'une tournée en Afrique, que Vous inspirent ces visites dans les pays africains ?

Réponse de S.M. Le Roi : Tout d'abord, Je voudrais rendre hommage à Mes frères africains et à notre continent. Chaque visite en Afrique est pour Moi l'occasion de renouer avec les populations africaines que J'admire et respecte, elles M'enseignent la vraie richesse, celle du cœur. Le Maroc et l'Afrique ne font qu'un. Les séparer serait un déracinement, une erreur.

Au cours de Mes visites en Afrique ou à travers les projets que J'y initie, Il ne s'agit nullement de donner des leçons; Je propose plutôt que nous partagions nos expériences.

Certes, les enjeux que nous devons relever en Afrique sont grands. Mais les femmes, les hommes et les enfants que Je rencontre lors de Mes visites Me donnent la force de continuer. Tous, ils Me rendent fier d'être Africain, d'être, comme M'a qualifié S.E le Président de la République, «un fils du pays».

Question : Vous revenez tout juste d'Antsirabe où vous avez notamment assisté à un certain nombre de cérémonies et Vous vous êtes rendu auprès des lieux où a vécu la Famille Royale. Comment la visite s'est-elle passée ?

Réponse de S.M. Le Roi : Ma visite, ce mercredi, a été très émouvante. Mon Grand-père et la Famille Royale ont vécu deux ans à Antsirabe. Contrairement à ce qu'il advient généralement en exil, les Miens ont gardé un bon souvenir de ce séjour contraint et ils ont conservé un lien fort avec Madagascar, particulièrement avec Antsirabe.

C'est la raison pour laquelle J'ai tenu à visiter la ville et que J'ai décidé de lancer des projets en faveur de sa population : Je souhaite mettre en place un Centre de formation professionnelle dans le

domaine du tourisme et du BTP et construire un Hôpital mère-enfant, dans lequel sera aussi assurée la formation du personnel médical.

À ce propos, Je tiens à lever toute ambiguïté : les rumeurs prétendant que ces projets ne bénéficieraient qu'à la communauté musulmane sont totalement fausses. Ces projets sont, bien évidemment, destinés à toute la population.

Le Roi du Maroc est Amir Al Mouminine, Commandeur des Croyants, des croyants de toutes religions.

Le peuple Malgache est un peuple ouvert, un peuple au cœur pur. Mon pays, le Maroc ne fait aucun prosélytisme, ne cherche nullement à imposer l'islam. Dans l'État marocain, l'islam est modéré, tolérant.

J'ai rencontré l'Imam de la mosquée Mohammed V à Antsirabe, il a déjà visité le Maroc et bénéficié d'une formation à «L'Institut Mohammed VI de Formation des Imams Morchidine et Morchidate»; c'est un centre dans lequel un nombre sans cesse croissant de participants, issus de pays différents, aspirent à être accueillis.

Question : Comment Votre Majesté entend-Elle promouvoir le partenariat entre le Maroc et Madagascar ?

Réponse de S.M. Le Roi : Avant ce déplacement particulièrement symbolique à Antsirabe, J'ai présidé, à Antananarivo, avec S.E le Président, la Cérémonie de Signature, au cours de laquelle de nombreux accords de coopération ont été établis : ils concrétisent la volonté de l'État marocain de prêter main-forte au gouvernement malgache et d'améliorer les conditions de vie de sa population : tel est le sens des projets de construction d'infrastructures sociales et de développement économique.

Madagascar dispose d'atouts indéniables pour réussir. Le Maroc est disposé à l'accompagner auprès de ses départements ministériels, de ses entreprises publiques et de son secteur privé. J'encouragerai, particulièrement, le secteur privé marocain à engager des projets à Madagascar, dans le cadre d'une coopération d'égal à égal avec son homologue malgache.

Au moment de la Conférence de Paris, J'effectuerai une Visite à Abuja. Je veillerai néanmoins à ce que le Maroc soit présent à Paris : une importante délégation soutiendra les projets prioritaires d'infrastructure à Madagascar et des représentants du gouvernement ainsi que du secteur privé participeront activement aux travaux. Comme Je le fais partout, au Maroc et ailleurs, Je suivrai personnellement la réalisation de l'ensemble de ces actions. Je reviendrai donc à Madagascar.

Question : Et pour ce qui est du continent africain, Votre Majesté ?

Réponse de S.M. Le Roi : Le modèle de coopération que Nous souhaitons mettre en œuvre ici est similaire à ceux que Nous avons développés dans de nombreux autres pays africains. En effet, Je souhaite instaurer une coopération Sud-Sud forte et solidaire, entre de nombreux pays du continent africain. Comme Je l'ai dit dans Mon Discours à Abidjan, en février 2014, «l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique». Dans le cadre d'une coopération décomplexée, nous pourrons, tous ensemble, construire le futur.

Le Maroc a des projets en divers pays d'Afrique. Nous donnons et partageons, sans arrogance, ni sentiment de colonisation. J'exhorte les entreprises marocaines à recourir aux bureaux d'études et à la main d'œuvre qui sont sur place. C'est pour concrétiser ce modèle de coopération interafricaine que Je Me déplace fréquemment dans le Continent, ce Continent où Je Me sens bien. J'apprécie particulièrement les marques de gentillesse et d'affection que Me manifestent les populations. Je porte au cœur une fierté toujours plus forte d'être Africain. Je Me sens aussi fortement attaché à ce continent.

Question : Tout cela s'inscrit dans le cadre du retour du Maroc à l'Union Africaine ?

Réponse de S.M. Le Roi : Je sais que la présence marocaine en Afrique et, particulièrement, la tournée que J'effectue en ce moment déplaisent à certains. Néanmoins, chacun reconnaît que Nous n'avons pas attendu l'annonce du retour du Maroc à l'UA pour œuvrer et investir en Afrique. Tous les pays, amis de longue date ou amis nouveaux, notamment en Afrique de l'Est, sont unanimes à soutenir la réintégration du Maroc à l'UA. J'ai pris l'initiative de ces visites, sans conditions préalables. Je Me réjouis des réactions favorables, positives qu'ont exprimées Mes hôtes. Je leur adresse Mes remerciements et Ma reconnaissance.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES
POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU
PEUPLE PALESTINIEN**

NEW YORK, 29 NOVEMBRE 2016

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Fodé Seck, Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ainsi qu'aux honorables membres du Comité, l'expression renouvelée de Nos vifs remerciements et de Notre considération pour les efforts soutenus que vous déployez en vue de mobiliser le soutien international en faveur de la juste Cause palestinienne et de susciter une large prise de conscience quant à la nécessité de permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits inaliénables.

C'est l'occasion idoine de réitérer le soutien constant et permanent du Royaume du Maroc aux droits historiques légitimes du peuple palestinien, notamment celui d'établir son État indépendant sur la terre palestinienne, dans les frontières du 4 juin 1967, un État viable et pérenne, ayant pour capitale Jérusalem-Est, vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons coutume, en pareil jour, chaque année, d'adresser un message à votre honorable Comité. Si nous voulons que cette tradition ne perde pas son sens, faute de progrès sur la voie de la mise en place de l'État de Palestine, Notre mission aujourd'hui, dans cette conjoncture régionale et internationale

équivoque, c'est d'attirer l'attention et de sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité pour elle d'assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien, surtout que ses souffrances ont atteint un degré sans précédent, avec l'intransigeance de l'autre partie et la poursuite de sa politique de colonisation, outre les agressions contre les lieux saints à Al Qods Al -Charif, et les tentatives de saper les opportunités d'une solution à deux États.

Il est unanimement admis que la fin de la crise du peuple palestinien et l'élimination des causes de l'instabilité dans la région, passent par l'établissement d'un État palestinien sur la terre palestinienne, résultant des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, selon un échéancier raisonnable et avec des garanties internationales acceptables pour les deux parties.

À cet égard, Nous réaffirmons notre soutien à toutes les initiatives qui vont dans ce sens en s'attachant à stimuler la construction des capacités de l'État palestinien, à développer l'économie nationale palestinienne et à assigner à la société civile des rôles élargis pour l'instauration de la paix et de la coexistence. Mais, en même temps, Nous pensons que ces efforts auront une portée réelle et concrète si, vraiment, des progrès sont réalisés pour permettre aux Palestiniens de disposer de leur État à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Mais si Israël devait poursuivre la politique de grignotage des terres, de construction de colonies, de verrouillage du blocus imposé à la bande de Gaza, d'agression et de profanation de la Mosquée sacrée d'Al-Aqsa et des autres lieux saints, et de judaïsation d'Al-Qods orientale, ces efforts seraient réduits à néant. De même que cela induirait chez les Palestiniens et toute la communauté internationale un sentiment de plus en plus fort qu'Israël tend à imposer un État à deux systèmes. C'est là quelque chose d'incompatible avec l'ordre naturel des choses, la justice et les idéaux humains et d'inacceptable pour tout un chacun. Ceci conduirait, en définitive, à maintenir le Moyen-Orient en proie à la tension, à l'insécurité et à l'instabilité, tout en exacerbant le sentiment de désespérance qui pousse à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme.

Bien évidemment, la ville d'Al-Qods doit recevoir l'intérêt qu'elle mérite dans ce cadre. Car tout règlement de la question du Moyen-Orient passe par la préservation du statut juridique de cette ville sainte, considérée comme faisant partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967. En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous nous adressons à quiconque cherchant à se détourner d'Al-Qods, dans le cadre des efforts de règlement de ce dossier, ou à miser sur le temps pour y imposer un nouveau fait accompli, pour lui dire que par ses agissements, il attise davantage le sentiment d'injustice et ravive encore plus les émotions.

Mû par la ferme volonté de faire prévaloir la justice et l'équité et d'instaurer la sécurité et la stabilité, Nous ne ménagerons aucun effort pour préserver le droit des Palestiniens dans cette ville, dont nous défendons le statut juridique par les moyens politiques, légaux et diplomatiques. Nous mettons également en œuvre les mécanismes et les moyens en notre possession, comme l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Charif, le bras opérationnel du Comité Al-Qods, pour réaliser des projets socio-économiques destinés à soutenir davantage les Maqdisis dans leur résistance sur place et à les aider à vivre dignement sur leur terre. Ces projets prévoient également d'aider à la conservation et à la sauvegarde de l'héritage

civilisationnel et humain de cette ville, pour qu'elle reste ce qu'elle a toujours été : un symbole de la tolérance et de la coexistence entre les religions et entre les cultures.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons foi dans la justesse de la Cause palestinienne et dans le fait que l'établissement de l'État palestinien indépendant et d'un seul tenant sur le plan géographique, est le rêve de toutes les personnes éprises de liberté dans le monde. Toutefois, les Palestiniens, qui ont été affaiblis et poussés à se diviser, du fait, entre autres, du bouclage géographique de leur terre, sont appelés aujourd'hui à transcender ces dissensions étriquées et à agir avec célérité pour concrétiser la réconciliation inter-palestinienne. Ils pourront ainsi conduire les échéances de l'étape à venir, qui nécessite de fédérer, sous une même direction, les efforts de tous les enfants du peuple palestinien.

À cet égard, Nous tenons à réaffirmer Notre soutien total aux positions adoptées par Notre frère, Son Excellence Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine frère, et aux efforts qu'il déploie pour recouvrer les droits inaliénables des Palestiniens, avec, au premier chef, la cessation de l'Occupation qui leur est imposée et la mise en place de l'État de Palestine indépendant.

Nous avons bon espoir de vous adresser Notre message l'année prochaine alors que le processus de paix sera sorti de l'immobilisme et des difficultés qui le paralysent, et qu'au bout du long tunnel dans lequel est plongée la question palestinienne aura apparu une lueur d'espoir permettant au peuple palestinien de jouir, à l'instar des autres nations de la terre, de la liberté, de la sécurité et des conditions d'une vie digne.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2017

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE 28^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

ADDIS-ABEBA, 31 JANVIER 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

**Excellence, Monsieur le Président Alpha Condé, Président du 28e Sommet de l'Union Africaine, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Madame la Présidente de la Commission,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison. Je rentre enfin chez Moi, et vous retrouve avec bonheur. Vous M'avez tous manqué. C'est pourquoi, Mes Chers Frères Chefs d'État, sans attendre la finalisation des formalités juridiques et protocolaires, au terme desquelles le Royaume siègera de nouveau au sein de l'Organisation, J'ai tenu à faire d'ores et déjà ce déplacement et à M'exprimer devant vous. Le soutien franc et massif que le Maroc a recueilli témoigne de la vigueur des liens qui nous unissent.

Le retrait de l'OUA était nécessaire : il a permis de recentrer l'action du Maroc dans le continent, de mettre aussi en évidence combien l'Afrique est indispensable au Maroc, combien le Maroc est indispensable à l'Afrique. Nous y avons réfléchi mûrement, et c'est à présent une évidence ! Il est l'heure de rentrer à la maison : au moment où le Royaume compte parmi les nations africaines les plus développées, et où une majorité de pays membres aspirent à notre retour, nous avons choisi de retrouver la famille. Une famille que nous n'avions pas véritablement quittée !

En effet, malgré les années où nous étions absents des instances de l'Union Africaine, nos liens, jamais rompus, sont restés puissants, et les pays africains frères ont toujours pu compter sur nous : Des relations bilatérales fortes ont ainsi été développées de manière significative : Depuis l'an 2000, le Maroc a conclu, dans différents domaines de coopération, près d'un millier d'accords avec les pays africains. À titre de

comparaison, savez-vous qu'entre 1956 et 1999, 515 accords avaient été signés, alors que depuis 2000, il y en a eu 949, c'est-à-dire près du double !

Pendant ces années, J'ai Moi-même souhaité donner une impulsion concrète à ces actions, en multipliant les visites dans les différentes sous-régions du continent. Au cours de chacune des 46 visites, que J'ai effectuées dans 25 pays africains, de nombreux accords dans les secteurs public et privé ont été signés. Notre action s'est particulièrement attachée à la question de la formation qui est au cœur de notre coopération avec les pays frères. Ainsi, des ressortissants africains ont pu poursuivre leur formation supérieure au Maroc, grâce aux milliers de bourses qui leur ont été accordées.

Par ailleurs, des projets stratégiques d'envergure ont été mis en place lors de Mes visites dans ces pays :

- En premier lieu, J'ai eu le plaisir d'initier le projet de Gazoduc Africain Atlantique, avec Mon frère Son Excellence Monsieur Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigeria. Ce projet permettra naturellement l'acheminement du gaz des pays producteurs vers l'Europe. Mais, au-delà, il bénéficiera à toute l'Afrique de l'Ouest. Il contribuera, en effet, à structurer un marché régional de l'électricité, et constituera une source substantielle d'énergie au service du développement industriel, de l'amélioration de la compétitivité économique et de l'accélération du développement social. Ce projet sera créateur de richesses, pour les pays et les populations riveraines, créant un mouvement décisif d'impulsion et entraînant l'émergence et le développement de projets parallèles. De plus, il permettra d'établir des relations, bilatérales et multilatérales, plus apaisées, et fera ainsi naître un environnement propice au développement et à la croissance.
- En second lieu, dans le cadre de projets visant à améliorer la productivité agricole et à favoriser la sécurité alimentaire et le développement rural, des unités de production de fertilisants ont été mises en place avec l'Éthiopie et le Nigeria. Les bénéficiaires de ce projet s'étendront à l'ensemble du continent.

Nous le savons : ce ne sont ni le gaz, ni le pétrole qui satisferont les besoins alimentaires de base ! Or, le grand défi de l'Afrique n'est-il pas sa sécurité alimentaire ? C'est le sens de l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine au changement climatique, dite « Initiative Triple A », que nous avons promue lors de la COP 22. Elle constitue une réponse innovante et extrêmement concrète aux défis communs posés par les changements climatiques. Dès son lancement, elle a d'ailleurs aussitôt été adoubee par une trentaine de pays. « L'initiative triple A » vise à lever un financement plus important au profit de l'Adaptation de la petite agriculture africaine : elle accompagnera également la structuration et l'accélération de projets agricoles, en s'appuyant sur quatre programmes :

- La gestion rationalisée des sols ;
- La maîtrise durable de l'eau agricole ;
- La gestion des risques climatiques ; et
- Le financement solidaire des petits porteurs de projets.

Cette initiative a d'ailleurs été l'un des axes forts du Sommet africain de l'action, que J'ai eu le privilège de présider à Marrakech, en novembre dernier.

Enfin, nos liens sont également restés puissants en termes de sécurité et de paix. Faut-il rappeler que nous avons toujours été présents, lorsqu'il s'est agi de défendre la stabilité du continent ? Ainsi, depuis son indépendance, le Maroc a participé à six opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, déployant des milliers d'hommes dans les différents théâtres d'opérations. Les troupes marocaines sont, aujourd'hui encore, déployées en République centrafricaine et République démocratique du Congo. De même, le Maroc a mené des médiations qui ont permis de faire avancer substantiellement la cause de la paix, notamment en Libye et dans la région du Fleuve Mano.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma vision de la coopération Sud-Sud est claire et constante : Mon pays partage ce qu'il a, sans ostentation. Dans le cadre d'une collaboration éclairée, le Maroc, acteur économique de premier plan en Afrique, deviendra un moteur de l'expansion commune. À l'intérieur de Mon pays, les Subsahariens sont accueillis dans les termes que nous avons annoncés : plusieurs opérations de régularisation ont été lancées : la première phase avait déjà bénéficié à plus de vingt-cinq mille personnes.

La deuxième vient d'être lancée avec succès, il y a quelques semaines, selon le même esprit de solidarité et d'humanisme. Nous sommes fiers de ces actions. Elles étaient nécessaires, vitales pour ces hommes et ces femmes qui ont trop longtemps souffert de la clandestinité. Et nous agissons pour que ces personnes ne vivent plus en marge, sans emploi, sans soin, sans logement, sans accès à l'éducation.

Nous agissons pour que les couples, en particulier les couples mixtes, composés de Marocains et de conjoints subsahariens, ne soient pas séparés. Toutes ces actions constructives, en faveur des immigrés, ont ainsi justement conforté l'image du Maroc et renforcé les liens que nous avons d'ores et déjà constitués. Certains avancent que, par cet engagement, le Maroc viserait à acquérir le leadership en Afrique. Je leur réponds que c'est à l'Afrique que le Royaume cherche à donner le leadership.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous n'ignorons pas que nous ne faisons pas l'unanimité au sein de cette noble assemblée. Loin de nous l'idée de susciter un débat stérile ! Nous ne voulons nullement diviser, comme certains voudraient l'insinuer ! Vous le constaterez : dès que le Royaume siègera de manière effective, et qu'il pourra apporter sa contribution à l'agenda des activités, son action concourra, au contraire, à fédérer et à aller de l'avant. Nous avons participé à l'avènement de cette belle construction panafricaine et nous souhaitons tout naturellement y retrouver la place qui est la nôtre.

Pendant toutes ces années, et sans ressources naturelles, le Maroc est devenu un pays émergent, à l'expertise reconnue : il est aujourd'hui l'une des nations les plus prospères d'Afrique. Le Maroc a toujours considéré qu'il faut d'abord puiser sa force, dans l'intégration de sa sous-région maghrébine. Or, force est de constater que la flamme de l'Union du Maghreb arabe (UMA) s'est éteinte, parce que la foi dans un intérêt commun a disparu ! L'élan mobilisateur de l'idéal maghrébin, promu par les générations pionnières des années 50, se trouve trahi.

Aujourd'hui, nous constatons avec regret que l'UMA est la région la moins intégrée du continent africain, sinon de toute la planète : alors que le commerce intra régional s'élève à 10% entre les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), et à 19% entre les pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), il stagne à moins de 3% entre les pays du Maghreb. De même, tandis que la Communauté économique d'Afrique de l'Est avance dans des projets d'intégration ambitieux, et que la Cédéao offre un espace fiable de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, les pays du Maghreb sont, eux, à un niveau de coopération économique très faible. Nos concitoyens maghrébins ne comprennent pas cette situation. Si nous n'agissons pas, sauf à prendre exemple sur les sous-régions africaines voisines, l'UMA se dissoudra dans son incapacité chronique à rencontrer les ambitions du Traité de Marrakech, qui lui a donné naissance il y a 28 ans.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce constat conforte le Maroc dans son choix de l'Afrique. Ainsi faisant, Mon pays opte pour le partage et le transfert de son savoir-faire : il propose de bâtir concrètement un avenir solidaire et sûr. Nous enregistrons, avec fierté, que l'histoire nous donne raison. Le Maroc ne rentre pas dans l'Union Africaine par la petite, mais par la grande porte. L'accueil chaleureux que nos frères africains nous réservent aujourd'hui en témoigne. Nous invitons, avec enthousiasme, les nations africaines à s'associer au dynamisme de notre pays, à donner un élan nouveau à notre continent tout entier.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il est temps que les richesses de l'Afrique profitent à l'Afrique. Nous devons œuvrer afin que notre terre, après avoir subi des décennies de pillages, entre dans une ère de prospérité. Certes, le colonialisme n'est pas la seule cause des problèmes de l'Afrique. Toutefois, ses effets néfastes perdurent. Pendant longtemps, nous avons tourné notre regard ailleurs, pour prendre une décision, un engagement. N'est-il pas l'heure de faire cesser ce tropisme ? N'est-il pas l'heure de nous tourner vers notre continent ? De considérer ses richesses culturelles, son potentiel humain ?

L'Afrique peut être fière de ses ressources, de son patrimoine culturel, de ses valeurs spirituelles et l'avenir doit porter haut et fort cette fierté naturelle ! L'Afrique peut et doit valider elle-même ses processus électoraux et cautionner ainsi le choix libre de ses citoyens. Elle dispose des outils de régulation et des institutions judiciaires, telles que les Conseils constitutionnels et les Cours suprêmes, à même de trancher les contentieux et les recours électoraux. Ces organismes pourraient, le cas échéant, être renforcés. Mais ils existent ! Ils sont mis en œuvre ! Sinon à quoi servent-ils ?

L'Afrique est aujourd'hui dirigée par une nouvelle génération de Leaders décomplexés. Ils œuvrent en faveur de la stabilité, de l'ouverture politique, du développement économique et du progrès social de leurs populations. Ils agissent avec détermination, fermeté et conviction, sans se soucier d'être «notés» ou évalués par l'Occident.

Depuis plusieurs années, le taux de croissance de certains pays du Nord ne dépasse pas celui de certains pays africains : la faillite de leurs sondages révèle combien ils ont perdu toute capacité de comprendre les aspirations de leurs peuples ! Et pourtant, ces pays, à la situation sociale et économique défailante,

au leadership faiblissant s'arroge le droit de nous dicter leur modèle de croissance ! Je le répète ! La notion de tiers-mondisme Me paraît dépassée ! Ces agissements relèvent plutôt de l'opportunisme économique : la considération et la bienveillance accordées à un pays ne doivent plus dépendre de ses ressources naturelles et du profit qu'on en espère !

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est la voie de la solidarité, de la paix et de l'union que Mon pays a choisie. Nous réaffirmons notre engagement en faveur du développement et de la prospérité du citoyen africain. Nous, peuples d'Afrique, avons les moyens et le génie : et nous pouvons ensemble, réaliser les aspirations de nos peuples. Je vous remercie pour votre aimable attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 2^{ÈME} ÉDITION DU FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE

RABAT, 20 FÉVRIER 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce message à toutes les participantes et à tous les participants à la deuxième édition du Forum parlementaire sur la justice sociale, devenu un rendez-vous annuel régulier pour approfondir la réflexion sur les questions de justice sociale, et une occasion de contribuer concrètement à atteindre les finalités assignées à la célébration de la Journée mondiale de la justice sociale.

Nous saluons, à cet égard, votre choix du thème de l'institutionnalisation du dialogue social, considérée comme un préalable essentiel au développement durable et à la justice sociale. En effet, le dialogue social constitue l'un des fondements clés du concept de travail décent, tel que défini par l'Organisation internationale du Travail.

Nous apprécions également le choix que vous avez fait d'engager la réflexion sur un sujet qui s'inscrit dans la suite logique des conclusions de votre travail sanctionné précédemment par la Déclaration de Rabat pour la Justice Sociale; déclaration que l'Union interparlementaire a insérée parmi les documents de référence pour la période comprise entre 2017 et fin 2021.

Mesdames, Messieurs,

Le dialogue social est un principe et une méthodologie auxquels Nous avons appelé, depuis Notre Accession au Trône de Nos Glorieux Ancêtres, les différentes parties prenantes aux relations de travail. Cela s'est traduit par l'adoption et l'institutionnalisation du dialogue social en tant que choix stratégique de notre pays, qui, depuis la Constitution de 1962, a consacré la vocation sociale du régime de Monarchie Constitutionnelle.

Nous avons ainsi œuvré à consolider et améliorer les acquis du dialogue social, engrangés durant le règne de feu Notre Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme. Dans son Discours du 16 mai 1995, le défunt Souverain, que Dieu le bénisse, a défini le cadre, l'esprit et les objectifs du dialogue social, en mettant l'accent sur l'importance d'une concertation permanente entre les acteurs économiques et sociaux pour parvenir à la mise en place d'un réel partenariat incluant entreprises et syndicats ouvriers.

La décision d'installation du Conseil économique et social, prévu dans la Constitution de 1996, a été parmi les résolutions stratégiques que Nous avons prises. Nous avons également appelé, à de multiples occasions, les gouvernements successifs à accorder de l'intérêt à la concertation entre les acteurs sociaux, à adopter des approches appropriées pour la fondation et l'organisation des relations professionnelles et à veiller au renforcement et à l'amélioration des mécanismes et des modèles du dialogue social.

Afin de donner corps à cette orientation, le législateur a entrepris, à la lumière de Nos directives, de mettre en place un arsenal juridique important en vertu duquel ont été créés un ensemble de mécanismes de concertation, de négociation et de règlement des différends, ainsi que divers Conseils et Commissions, avec pour mission d'activer le dialogue entre les acteurs de la production.

Ainsi, le système national du dialogue social s'est renforcé par le biais des différents mécanismes de dialogue et de négociation collective, prévus par le Code du travail, et d'importants documents de référence comme la Charte sociale élaborée par le Conseil économique, social et environnemental, et considérée comme un espace de dialogue entre les parties prenantes aux relations du travail.

Cependant, l'efficacité des mécanismes du dialogue social ne se mesure pas uniquement à leur disponibilité et à la régularité de leur fonctionnement. Elle tient plutôt aux effets tangibles qu'ils produisent, notamment en favorisant la mise en place de conditions de travail décentes, l'instauration de la paix sociale, la réalisation de la croissance économique et du développement durable et inclusif pour les différentes catégories sociales et la concrétisation de la finalité ultime qu'est la matérialisation de la justice sociale.

Aussi, l'un des défis majeurs qui intéressent les différents acteurs du dialogue social réside dans la modalité de passage à une nouvelle génération de systèmes afférant à ce dialogue.

Mesdames, Messieurs,

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que la Constitution de notre pays a prévu les moyens à mettre en œuvre pour concrétiser nos aspirations communes et apporter des réponses réalistes et efficaces à ce défi pratique. Rappelons aussi que nombreuses sont les dispositions de cette Constitution qui offrent de précieuses opportunités à exploiter avec intelligence et créativité par le législateur, les parties prenantes aux relations du travail, les Conseils des collectivités territoriales et la société civile. Le but est d'assurer une institutionnalisation avancée du dialogue social, appelée à devenir l'une des composantes de notre modèle national de justice sociale.

Nous mettons particulièrement l'accent sur les missions et les rôles constitutionnels des organisations syndicales des salariés, des chambres professionnelles et des organisations professionnelles des employeurs, et sur l'engagement positif des pouvoirs publics à œuvrer à la promotion de la négociation

collective et à la création d'instances de concertation pour associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques.

Nous ne manquerons pas aussi de rappeler à cet égard la compétence de légiférer dans les domaines liés aux relations du travail, les nouvelles attributions du Conseil économique, social et environnemental, ainsi que les mécanismes participatifs de dialogue et de concertation créés auprès des Conseils régionaux et des collectivités territoriales, dont l'instance consultative créée en partenariat avec les acteurs économiques de la Région, et ayant pour mission d'examiner les questions régionales à caractère économique, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux Régions.

Cependant, l'exploitation optimale de ces opportunités est tributaire de la nécessité d'apporter des réponses appropriées à un certain nombre de questions pratiques : Comment peut-on mettre à profit les succès et les revers du système de dialogue social actuel pour passer à un nouveau système ? Comment peut-on instaurer une complémentarité entre les rôles dévolus aux différents mécanismes du dialogue social, thématiques, sectoriels et territoriaux ? Comment peut-on renforcer la proactivité des mécanismes de médiation à travers le dialogue social, dans un contexte marqué par l'émergence de nouveaux modèles de relations du travail et de nouvelles questions qui débordent sur le cadre des conflits de travail classiques, et portent fortement la demande sociétale légitime concernant l'accès aux droits économiques et sociaux aux niveaux national et territorial ?

Les réponses à ces questions, qui seront sans doute l'un des volets de vos réflexions, devront garder à l'esprit quatre enjeux étroitement liés à la construction du modèle marocain de justice sociale.

Le premier enjeu porte sur l'institutionnalisation de mécanismes du dialogue social, dotés d'une procédure simplifiée et d'une méthodologie claire, inclusifs de tous les acteurs concernés et aptes à tenir séance de façon régulière. Des mécanismes aux prolongements territoriaux clairs, aux rôles complémentaires les uns des autres, proactifs et forts d'une vision prospective et d'une capacité de médiation, non seulement dans les affaires classiques liées aux relations du travail, mais aussi concernant les différentes problématiques afférant au système de travail décent pris au sens large. Logiquement, cela nécessite d'engager une réflexion sur les grandes lignes du nouveau système de dialogue social, considéré comme un levier de la démocratie participative et un pilier de la paix sociale.

Le deuxième enjeu réside dans la nécessité d'étendre les thématiques du dialogue social à de nouvelles problématiques inscrites au cœur des préoccupations de Notre Majesté, et figurant au centre des engagements constitutionnels et conventionnels de notre pays. Il s'agit des questions d'égalité effective et de lutte contre la discrimination entre les sexes dans le domaine du travail et de l'éradication effective du travail des enfants; outre celles relatives à la mise en place des conditions d'un travail décent en faveur des personnes handicapées et la mise à niveau du secteur informel pour élargir les domaines et les opportunités d'exercice d'un travail décent.

Le troisième enjeu tient à la nécessité de construire le nouveau système du dialogue social en ayant à l'esprit les exigences d'égalité des sexes, l'approche droits de l'Homme, les engagements souscrits par notre pays en vertu des conventions de l'Organisation internationale du Travail, ainsi que les nécessités du développement durable appréhendé dans ses trois dimensions économique, sociale

et environnementale. En effet, le nouveau système du dialogue social doit avoir spécifiquement en vue les objectifs du développement durable que sont l'éradication de la pauvreté, l'instauration de l'égalité des sexes, la stimulation d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et la promotion de l'accès de tous à un travail décent. Il convient aussi de mettre à profit les contributions méritoires de l'Organisation internationale du Travail dans le domaine de l'institutionnalisation du dialogue social, ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Le quatrième enjeu consiste à considérer l'institutionnalisation du dialogue social comme un préalable essentiel à la réalisation de la justice sociale et du développement durable.

Non seulement la prise en compte de ces impératifs est nécessaire pour assurer la cohérence méthodologique et institutionnelle du nouveau système du dialogue social. Mais elle s'inscrit aussi au cœur du processus résolument engagé par notre pays pour passer à un modèle de développement durable, équitable et global, propre à instaurer la justice sociale et à assurer les conditions d'une vie digne; deux conditions essentielles pour asseoir les fondements d'une société solidaire tel qu'elle est consacrée dans le préambule de la Constitution de notre Royaume.

Mesdames, Messieurs,

Nous invitons la Chambre des Conseillers à poursuivre le processus de construction participative du modèle marocain de justice sociale, à travers l'organisation de dialogues, de forums et de consultations sectorielles et thématiques avec tous les acteurs concernés, et à exploiter les résultats de ces travaux dans la préparation des prochaines sessions de ce forum parlementaire.

Pour conclure, Nous prions pour le succès des travaux de ce forum parlementaire sur la justice sociale, et souhaitons aux représentants des Parlements, des organisations et des institutions internationales un agréable séjour au Royaume du Maroc et plein succès à tous.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE IMAD IBN ZIATEN

11 MARS 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la commémoration du cinquième anniversaire de l'assassinat de feu Imad Ibn Ziaten, par le terrorisme scélérat, Nous tenons à Nous associer à votre peine, exprimant ainsi la sollicitude et l'intérêt dont Nous entourons Nos enfants résidant à l'étranger, dans la joie comme dans l'adversité. En ces circonstances, se mêlent les sentiments de douleur et d'espoir. Douleur à l'évocation de la perte d'un fils dans la fleur de l'âge, par une mère, par une famille. Aujourd'hui comme alors, Nous partageons, avec eux, les sentiments de dépit et de chagrin qu'inspire l'assassinat d'un être humain innocent dans l'accomplissement de son devoir professionnel et national. Espoir aussi, car le rejet du terrorisme a été unanime et des initiatives positives ont vu le jour au lendemain de ce dramatique événement.

Au premier chef, Nous saluons l'action menée par la mère du disparu, Mme Latifa Ibn Ziaten, à travers l'association qu'elle a créée pour la promotion de la culture de la paix, de la tolérance et du vivre-ensemble.

Mesdames, Messieurs,

Nous ressentons l'amertume qu'inspire à une mère la perte de son fils : Nous mesurons la place qu'il occupe dans son cœur. Et c'est aussi pourquoi Nous rendons particulièrement hommage à la réaction sage et pondérée qu'elle eut en cette affligeante épreuve.

En effet, au lieu de succomber au désespoir et de céder à des pulsions de colère et de haine, Mme Latifa Ibn Ziaten a prouvé qu'elle était un exemple vivant de patience, de maîtrise de soi et de tolérance.

Elle a montré sa capacité à œuvrer avec détermination et lucidité pour transformer les souffrances en espoir, la rancœur en amour et la mort en attachement à la vie. Avec une volonté inébranlable et une remarquable lucidité, elle a envoyé un message de paix : elle a ainsi montré aux apologistes du terrorisme qu'ils n'auront pas raison de nous, qu'ils ne viendront pas à bout de notre ferme détermination à vivre ensemble dans la paix. Nous saluons en elle une Marocaine, fière de sa patrie, attachée à ses symboles sacrés, puisque qu'elle a choisi de faire inhumer son regretté fils dans la terre de ses ancêtres. Nous apprécions également comment, citoyenne responsable, elle s'est intégrée à la société française, respectant ses valeurs et ses lois.

Mesdames, Messieurs,

Nous savons ce que les musulmans en général, et les Marocains en particulier, endurent dans les pays occidentaux, en raison de l'amalgame injuste et inacceptable qui est fait entre Islam et terrorisme. Et Nous n'ignorons pas comment certains créent cette confusion, tantôt par ignorance, tantôt de propos délibéré et avec l'intention de nuire. Aussi, le meilleur moyen de contrer ces idées extrémistes, et, en même temps, de défendre la tolérance de l'Islam et son innocence, c'est de montrer notre attachement indéfectible à ses valeurs sublimes, aux traditions marocaines authentiques qui appellent à l'amour, à la fraternité et à la coexistence entre les peuples et les religions.

Dans le Discours du 20 août dernier, J'ai rappelé avec force que l'Islam n'a rien à voir avec le terrorisme, et que les terroristes ne sont pas des musulmans, que leur lien spécieux avec l'Islam ne repose que sur la lecture erronée qu'ils en font, et dont ils se prévalent pour justifier leurs insanités. Nous demandons à toutes les consciences vives et les forces éprises de paix, de vie et de tolérance, d'endiguer la propagation des idées extrémistes et obscurantistes. Nous refusons la surenchère sur l'Islam et appelons à la tempérance pour contrecarrer les chantres de l'excommunication, de la violence et du terrorisme. C'est pourquoi Nous formons le souhait que les acteurs de la société civile remplissent le rôle qui leur incombe à l'égard des jeunes : les encadrer et leur faire prendre conscience des périls liés à l'extrémisme et au repli sur soi. Il leur appartient également de faire obstacle à ceux qui déforment l'Islam : les terroristes ainsi que ceux qui se servent des actions terroristes pour créer une campagne de dénigrement à l'égard de l'Islam et des musulmans.

Pour conclure, Nous ne manquons pas d'exprimer à Mme Latifa Ibn Ziaten, à son association, et, à travers elle, à toutes les structures associatives du Maroc et de l'étranger, Notre considération pour les efforts louables et les initiatives constructives menées afin de sensibiliser et d'éduquer les jeunes aux valeurs de tolérance, d'ouverture et d'acceptation de l'Autre.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM DE CRANS-MONTANA

DAKHLA, 17 MARS 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est, tout d'abord, agréable d'adresser ce message aux participants à la session annuelle de ce forum international singulier, qui tient ses assises pour la troisième fois consécutive à Dakhla, une ville que Nous entourons de Notre sollicitude, et que Nous espérons ériger en espace de rencontres et en axe de communication entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Le Forum de Dakhla est devenu une étape saillante parmi les rendez-vous intellectuels et culturels majeurs, compte tenu de la qualité et de la stature des éminentes personnalités qui y participent, et qui sont issues du monde de la politique, de l'économie, de la culture et de l'information, ainsi que des structures de la société civile. Cela tient aussi au niveau élevé des débats et à l'importance des thématiques et des défis qui y sont abordés.

Mieux encore, ce forum a contribué à la formulation de solutions pratiques à de nombreuses problématiques. C'est ainsi qu'un certain nombre de ses recommandations ont été traduites dans les faits par des initiatives concrètes. C'est également un espace pour émettre les idées et échanger les savoir-faire dans les domaines intéressant le continent africain.

À cet égard, Nous tenons à saluer le choix judicieux des sujets importants qui seront traités au cours de cette session, notamment celui de la définition des contours et des caractéristiques de « la nouvelle Afrique du vingt-et-unième siècle », étant entendu que l'Afrique est prioritaire dans la politique extérieure du Royaume.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc a foi dans la capacité de l'Afrique à relever les défis auxquels elle est confrontée, et à favoriser le développement humain et durable de ses peuples, eu égard aux ressources naturelles considérables et aux importantes compétences humaines dont elle dispose.

Toutefois, la renaissance africaine souhaitée reste tributaire du degré de confiance que nous avons en nous-mêmes et de la nécessité de compter sur nos potentialités et nos capacités propres et d'en faire un usage optimal, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud rentable et d'un partenariat stratégique et solidaire entre les pays du Sud.

Nous sommes persuadés de gagner ces paris. Car l'Afrique, d'aujourd'hui, est gouvernée par une nouvelle génération de dirigeants pragmatiques et décomplexés par rapport à des idéologies d'un autre âge; des dirigeants qui œuvrent avec un patriotisme sans faille et un sens élevé des responsabilités pour la stabilité de leurs pays respectifs et pour leur ouverture politique, leur développement économique et leur progrès social.

Nous sommes ravis d'aller main dans la main avec les dirigeants qui ont à cœur d'assurer l'unité et le progrès de l'Afrique- le continent de l'avenir- et de veiller sur les intérêts de leurs peuples, et d'œuvrer de concert avec eux pour renforcer le rôle croissant de l'Afrique et conforter la position éminente dont elle jouit dans les relations internationales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La coopération Sud-Sud, axée sur la culture du partage et de la solidarité, est le mécanisme qui offre à nos pays la possibilité d'un partage direct et immédiat de nos expertises, d'un développement harmonieux de nos expériences sur le terrain et d'une fructification optimale de nos complémentarités. Elle nous habilite aussi à élargir nos marchés nationaux, à nous offrir des opportunités pour un investissement efficient et bénéfique et à réaliser un développement humain efficace, dans le cadre de la souveraineté nationale et du respect mutuel entre partenaires égaux.

C'est sur cette base et au fil des années que le Maroc a développé un modèle multidimensionnel qui ne se limite pas uniquement à l'économie dans ses différentes composantes, que ce soit celles relatives à la production agricole, industrielle et énergétique ou celles afférant au secteur des services, notamment bancaires, les assurances, le transport et la logistique. Il s'étend aussi à des domaines divers et complémentaires, notamment sociaux, culturels, sécuritaires et religieux.

À cet égard, le Royaume du Maroc attache une importance particulière à l'élément humain, que ce soit à travers la formation et la qualification ou par la mise en œuvre des programmes de développement humain et durable, qui ont un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie du citoyen africain.

De plus, le Maroc est soucieux de renforcer la sécurité et la stabilité dans les différentes régions de l'Afrique.

Ceci est particulièrement manifeste à travers sa contribution aux opérations de maintien de la paix conduites sous la bannière des Nations Unies, et les initiatives de médiation qu'il mène pour le règlement des conflits par les moyens pacifiques. À cela s'ajoutent la coopération sécuritaire engagée dans le cadre

de la lutte contre les groupes terroristes et le partage de l'expérience marocaine en matière de religion, en la mettant à la disposition des pays africains : une expérience fondée sur la promotion de l'islam médian modéré et la lutte contre l'idéologie de l'extrémisme et du repli sur soi.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Depuis la tenue de votre forum, l'année dernière, le Maroc s'est attaché à concrétiser son approche vis-à-vis de ses frères dans le continent, celle qui consiste à œuvrer au renforcement de la coopération, parallèlement, sur trois plans : le bilatéral proprement dit, le régional et le continental.

À cet égard, et sur le plan bilatéral, J'ai effectué plusieurs tournées aux quatre coins du continent. Celles-ci ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses par rapport à des pays avec lesquels nos relations étaient faibles ou inexistantes, de manière à ce que cela soit mutuellement bénéfique pour nos peuples.

Sur le plan continental, et en marge de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22), tenue à Marrakech, Nous avons convoqué un « Sommet Africain de l'Action » pour prendre à bras le corps les problématiques des défis climatiques qui se posent pour l'Afrique, et pour atteindre, à terme, un développement durable qui préserve nos ressources naturelles.

Dans le cadre du mandat qui M'a été confié par ce Sommet, J'accompagne de près toutes les initiatives pratiques appelées à former le noyau de notre action collective dans ce domaine.

Citons plus particulièrement les projets régionaux ambitieux dont sont chargées les commissions dédiées au développement du Sahel, notamment le Lac Tchad, la mise en valeur du Bassin du fleuve Congo, la conservation des spécificités des États insulaires, ou encore les initiatives constructives centrées sur des sujets sectoriels stratégiques comme la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique et la recherche de solutions à la problématique énergétique.

Face aux besoins énergétiques croissants de notre continent, nos pays n'ont d'autre choix que de mener à bien leur transition énergétique et d'investir dans les énergies renouvelables, surtout eu égard aux grandes potentialités qu'ils recèlent dans le domaine des énergies solaire, éolienne et hydrique.

Ils pourront ainsi répondre à leurs besoins en la matière, combler le déficit dont ils pâtissent à ce niveau, favoriser le processus de développement et consolider la paix et la stabilité en Afrique.

Le Maroc s'affirme comme un modèle en matière de transition énergétique. En effet, bien qu'il ne dispose pas de sources d'énergie fossiles, il a réussi en un temps record à faire du domaine énergétique un axe de la coopération Sud-Sud, notamment avec de nombreux pays africains frères.

Mais l'événement le plus marquant de cette année au niveau continental, reste le retour historique du Maroc à sa place naturelle et légitime, au sein de l'institution de l'Union Africaine, pensé comme un choix irréversible sur la voie de la solidarité, de la paix et de l'unité, qui doivent rassembler les peuples africains.

Fidèle à lui-même, le Maroc sera en tête des pays qui contribueront résolument et fortement à servir les intérêts du continent et à renforcer l'unité et l'interdépendance de ses peuples, sans, pour autant, renoncer à défendre ses intérêts supérieurs, avec, au premier chef, son unité nationale et son intégrité territoriale.

C'est dans le cadre du volet régional que s'inscrit la demande d'adhésion du Maroc au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, auxquels nous unissent des liens séculaires, humains, civilisationnels et spirituels, et des relations privilégiées de coopération fructueuse et de solidarité agissante.

À cet égard, le projet structurant du gazoduc qui reliera le Nigeria au Maroc, constitue un modèle de coopération régionale qui profitera à onze pays africains.

Il s'agit d'un projet structurant qui ne se limite pas au transport du gaz entre deux pays frères, mais qui constituera aussi une source d'énergie essentielle pour les pays de la région, et contribuera également à accroître leur compétitivité économique et à stimuler leur essor industriel. Il permettra aussi de mettre en place une structuration efficiente du marché énergétique et aura un impact majeur sur la réalisation de la complémentarité et de l'intégration régionales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre orientation africaine sincère procède de notre foi profonde dans la capacité de l'Afrique à relever les défis qu'elle affronte. Elle illustre aussi notre souci de contribuer aux côtés de nos frères à l'essor de notre continent.

La région du Sahara marocain en général, et la ville de Dakhla en particulier, occupent une place de choix dans cette orientation pour remplir le rôle historique qui est le leur en tant que trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Aussi, avons-Nous constamment œuvré, à travers le modèle de développement propre à nos provinces du sud et les projets que Nous y avons lancés, à assurer leur mise à niveau, à les doter de tous les atouts clés -infrastructures, institutions élues, services socio-culturels- et à les hisser au rang de pôles économiques intégrés offrant un espace propice à l'interaction humaine et s'affirmant comme un pivot pour les échanges économiques avec les pays africains.

À ce propos, Nous ne manquons pas d'exprimer toute Notre considération à M. Jean Paul Carteron, Président de la Fondation « Crans Montana », et à tous les membres de la Fondation, pour la confiance témoignée au Royaume du Maroc afin d'accueillir cet important forum international.

Nous apprécions aussi l'intérêt qu'ils portent aux questions liées à l'Afrique, et qui a vocation à favoriser l'émergence d'une conscience collective quant à la nécessité d'un renforcement de la dynamique que connaît le continent.

Nous avons bon espoir que se poursuive votre apport par la formulation de recommandations et de propositions concrètes portant sur les différentes problématiques et les divers paris que nous affrontons. Le but ultime est de renforcer la complémentarité et l'intégration africaines et d'ouvrir un éventail plus large de perspectives devant la coopération entre les pays du continent et avec le reste des groupements régionaux et continentaux, et ce, dans le respect des spécificités et des constantes nationales de chaque pays.

Pour conclure, Nous aimerions souhaiter la bienvenue à tous les hôtes du Maroc, qui participent à ce forum mondial, ainsi qu'un agréable séjour dans la ville de Dakhla, joyau du Sahara marocain, et prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.». **Que la paix soit sur vous.**

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE LA FONDATION ALI YATA

RABAT, 24 MARS 2017

Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce Message à l'Assemblée générale constitutive de la Fondation Ali Yata. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette initiative, en témoignage de considération pour le grand patriote et le militant engagé dont elle porte le nom.

De fait, feu Ali Yata avait une personnalité singulière, aimée et acceptée de tous. Il jouissait, en effet, d'une place particulière auprès de Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et du respect des Marocains, surtout ceux qui l'ont connu ou ont été de la même génération que lui.

Nous lui portons personnellement toute Notre estime pour son patriotisme sincère et son parcours militant en faveur de la liberté et de l'indépendance, ainsi que pour sa contribution positive à l'édification du Maroc moderne.

Mesdames, Messieurs,

Nous considérons Ali Yata comme l'un des dirigeants politiques marocains précurseurs, connus et reconnus pour leur crédibilité et leur apport patriotique, constructif et généreux, dans les domaines politique et partisan. Outre son adhésion précoce au Mouvement national, il était, que Dieu le bénisse, l'un des symboles de l'action nationale et partisane pondérée.

À cet égard, il convient de rappeler ce qui le caractérisait, à savoir son engagement sérieux et responsable en faveur des Causes nationales qu'il plaçait au cœur de sa pensée et de son militantisme, en les élevant au rang de priorité, et ce, nonobstant le référentiel intellectuel de son parti, aux dimensions internationales.

Cette orientation immuable est illustrée à travers son implication active dans la défense vigoureuse de l'unité nationale de notre pays et sa mobilisation précoce au sein des forums internationaux pour mettre en exergue la légitimité et la justesse de notre Cause nationale.

En ce qui concerne son apport à l'action partisane, il était porteur d'une approche singulière de l'engagement politique, se fondant sur la contribution responsable au travail institutionnel constructif et sur la prééminence à donner à l'intérêt national suprême par rapport à toute autre considération, loin des surenchères stériles.

Voilà pourquoi il a laissé une empreinte profonde et significative sur le parcours et l'évolution de son parti, depuis le premier noyau jusqu'à la création du Parti du Progrès et du Socialisme, dont il a été le premier secrétaire général.

En effet, il a consacré son énergie et ses efforts à donner à ce parti la place qui lui échoit dans le panorama politique national, à renforcer le rôle qui lui revient, en compagnie des partis politiques, dans l'enracinement des valeurs de liberté, de démocratie et de justice sociale, et à consolider son implication dans la réalisation des chantiers de développement et de modernisation initiés dans notre pays.

Fort de son ouverture, de son bagage intellectuel et des nobles idéaux auxquels il croyait, il a également contribué à construire une gauche marocaine caractérisée par la maturité politique et le sens élevé des responsabilités, outre son attachement aux constantes et aux symboles sacrés de la Nation et le souci qui l'anime de servir la Patrie et de défendre ses Causes, loin de tout ce qui faisait la particularité des courants d'extrême gauche, apparus dans certaines régions du monde, pendant la seconde moitié du siècle passé.

Nous ne manquons pas aussi d'évoquer sa contribution majeure à l'enrichissement du champ médiatique national et ses efforts pour l'émergence d'une presse libre et responsable.

Mesdames, Messieurs,

Nous saluons et appuyons votre initiative de créer une Fondation portant le nom du leader Ali Yata. Nous vous invitons également à vous inspirer des valeurs et des principes pour lesquels il a milité, et à faire de cette Fondation un haut lieu de patriotisme sincère, un carrefour pour la pensée réfléchie et le dialogue constructif, et un espace permettant à chacun d'apporter son concours positif aux différentes Causes nationales.

Nous prions le Très-Haut de guider vos pas sur le chemin de la réussite.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU
40^{ÈME} JOUR DE LA DISPARITION
DE FEU M'HAMED BOUCETTA

31 MARS 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une vive émotion et un profond recueillement que Nous commémorons aujourd'hui, avec vous, le quarantième jour du décès de l'un des enfants les plus bienveillants du Maroc, feu Maître M'hamed Boucetta, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde.

Ce qui Me vient à l'esprit à cette occasion, ce sont les moments émouvants qui ont imprégné notre rencontre, la dernière fois que Je lui ai rendu visite à l'hôpital. J'étais loin d'imaginer qu'il allait nous quitter pour répondre à l'appel de Dieu, quelques semaines après cette visite.

Je l'ai trouvé comme Je l'ai toujours connu, bienveillant et cordial, spontané et à l'âme joyeuse, un homme au verbe rassis et au propos mesuré.

C'est avec un profond sentiment de considération que Je Me remémore les fois où, pendant Mon jeune âge, il M'accompagnait dans bon nombre de missions officielles que J'effectuais à l'étranger, que ce soit auprès des dirigeants des États de l'Organisation de l'Unité Africaine, ou dans des pays lointains comme l'Inde. De fait, le défunt jouissait d'un grand respect de la part des Chefs d'État et de ses homologues ministres.

Par ailleurs, il occupait une place particulière aux yeux de Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme. Nous lui portions aussi une grande considération et l'entourions de Notre bienveillante sollicitude, tant et si bien que les portes du Palais Royal lui étaient ouvertes quand il le souhaitait.

Mesdames, Messieurs,

La circonstance implique pour nous d'évoquer la mémoire et les vertus du cher disparu, qui faisaient de lui un grand patriote, un éminent homme d'État, un militant politique et partisan chevronné et un bâtonnier novateur, outre les hautes qualités humaines qui étaient les siennes.

En effet, tout le monde atteste de son patriotisme sincère, lui qui s'est engagé à un âge précoce dans l'Action nationale et dans la lutte pour la liberté et l'indépendance du Maroc.

Nous lui connaissons aussi sa fidélité indéfectible au Glorieux Trône Alaouite, son attachement loyal et immuable aux constantes et aux sacralités de la Nation, et son dévouement dans la défense de ces symboles, au premier chef desquels vient la justesse de notre Cause nationale. Nous ne perdons pas de vue non plus son engagement actif à faire prévaloir la Cause palestinienne.

Mesdames, Messieurs,

Avec la disparition de feu M'hamed Boucetta, le Maroc a perdu l'un de ses grands Hommes d'État, connus et reconnus pour leur sagesse, leur hauteur de vue et leur engagement au service des Causes de la Patrie et des citoyens.

Tout au long de son parcours jalonné d'apports patriotiques sincères, il a fait preuve d'un sens élevé des responsabilités, d'un dévouement et d'une abnégation indéniables dans les différentes missions et les diverses responsabilités représentatives, gouvernementales et diplomatiques qu'il a exercées avec tout le mérite et toute la compétence requis.

Compte tenu de cette expérience large et diversifiée, Nous avons décidé en 2003 de nommer le regretté disparu à la tête de la Commission consultative chargée d'apporter des amendements substantiels à l'ancienne Moudawana.

Effectivement, il a été à la hauteur de Notre bonne opinion, et s'est acquitté pleinement de sa mission, en permettant par son apport constructif que ladite Commission achève ses travaux et produise un Code de la Famille avancé.

Sur le plan politique, le défunt, que Dieu le bénisse, était un militant expérimenté et talentueux, un leader de parti sage, appréciant l'action politique noble et faisant de la politique dans le respect de ses principes éthiques et de ses finalités sublimes.

Voilà pourquoi le défunt avait un style qui lui était propre, agissant comme un homme de méthode et de persuasion, plus qu'à la manière d'un homme de polémique. Avec son flair et son intuition, il comprenait que l'essence de l'action politique responsable résidait fondamentalement dans une quête ardue et constante de la mobilisation nécessaire pour atteindre les objectifs adaptés à chaque étape.

Tout cela procédait d'une prise de conscience profonde quant à la nécessité de s'engager à préserver les grands équilibres fondateurs de l'État marocain et à donner la priorité à l'action commune constructive.

Comme l'action politique réfléchie et lucide était un trait structurant de la personnalité du disparu, son intérêt pour les Causes cruciales de la Nation ne l'a jamais quitté, jusqu'au terme de sa vie.

Grâce à ses qualités rarissimes, il a réussi à emporter l'adhésion unanime de l'ensemble des composantes du parti de l'Istiqlal, dont il fut l'un des fondateurs avant d'en assumer les charges du Secrétariat général pendant plus de vingt-quatre ans. Par la suite, il est devenu membre du Conseil de la présidence du parti et président de la Fondation Allal El-Fassi, se posant ainsi en digne successeur de son illustre prédécesseur.

Il s'est affirmé aussi comme une référence pour les dirigeants, les militants et les militantes du parti, eu égard à la vaste expérience qu'il comptait à son actif, à la sagesse et à la lucidité qui caractérisaient sa gestion des affaires politiques, ferme sur ses principes et enclin au dialogue et au consensus positif, qui placent l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

Mesdames, Messieurs,

Le regretté disparu jouissait de toute Notre estime et de toute Notre sollicitude pour les éminents services rendus à sa Patrie et à son Roi.

Nous n'avons jamais vu en lui « un sage silencieux », mais un « sage » au sens plein du terme, sachant quand ne pas prendre la parole, et quand ne pas garder le silence. C'est là une approche pondérée à laquelle le défunt, que Dieu le bénisse, s'est tenu jusqu'à la fin de ses jours.

Quoique Nous disions des qualités du défunt, Nous ne lui rendrons pas l'hommage qui lui est dû, si nous omettons d'évoquer son côté humain authentique.

En effet, Boucetta, l'homme, était respecté et admiré de tous ceux qui l'ont connu ou qui ont travaillé à ses côtés, eu égard à la bonne moralité, à la compagnie bienveillante et cordiale, à la simplicité et à la modestie sincère dont il faisait preuve.

Ceci fait de lui un exemple à suivre pour les générations présentes et futures appelées à marcher sur ses pas et à s'inspirer de ses vertus : l'amour de la Patrie et l'engagement dévoué à défendre ses Causes et à relever les défis auxquels elle fait face.

Que Dieu bénisse l'illustre défunt, inspire aux siens, à sa petite famille et à sa grande famille istiqlalienne, et à tous ses admirateurs, patience et réconfort, et l'agrée dans Ses infinis paradis.

« Il y a, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu. Tel d'entre eux a atteint le terme de sa vie, tel autre attend, et leur attitude n'a jamais changé ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU FORUM :
«IBRAHIM GOVERNANCE WEEKEND»**

MARRAKECH, 07 AVRIL 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur Mo Ibrahim, Président de la Fondation,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable de M'adresser à votre assemblée, réunie dans le cadre du «Ibrahim Governance Weekend» qui a choisi, cette année, de célébrer son dixième anniversaire, en terre marocaine.

Je salue cette initiative qui donne, à tant de personnalités issues d'horizons divers, l'opportunité de débattre, à Marrakech, de la gouvernance et du leadership en Afrique. Elle contribue à identifier les modes opératoires nécessaires à la construction d'un avenir prospère pour les peuples africains.

Je voudrais à cette occasion féliciter Monsieur Mo Ibrahim pour les efforts qu'il accomplit en faveur de l'amélioration de la gouvernance en Afrique. Je souhaite également saluer sa Fondation pour la conduite de ce Forum : au fil des éditions, celui-ci s'est mué en un rendez-vous important et attendu.

Aussi avons-Nous tenu à placer cette rencontre, sous Notre Haut Patronage, pour témoigner du vif intérêt que Nous portons à la préservation de la sécurité et des droits fondamentaux de nos citoyens ainsi qu'au développement humain et durable en Afrique.

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique ne constitue nullement une menace. Ni pour elle-même, ni pour les autres. Bien au contraire, elle représente un espace de développement durable prometteur et ouvert à tous les partenariats. Certes, les ressources potentielles dont regorge le Continent attendent toujours leur juste et nécessaire

valorisation. Et, de ce point de vue, l'ancrage d'une bonne gouvernance dans le fonctionnement de nos institutions, nos économies et nos sociétés n'est globalement pas encore assuré.

S'agit-il, pour autant, d'une fatalité qui consacrerait « l'afro-pessimisme » encore ambiant ? Loin s'en faut.

D'abord, la prise de conscience d'insuffisances et de déficits en matière de gouvernance est largement partagée en Afrique.

En outre, une forte et sincère volonté anime les nouvelles élites africaines, politiques, économiques et associatives, désormais de plus en plus à l'écoute des attentes légitimes des populations.

Enfin, plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées : de nouvelles règles de conduite ont été introduites, à l'initiative non seulement, des gouvernements mais aussi des collectivités territoriales et des sociétés civiles.

Ce mouvement inéluctable est destiné à s'amplifier à tous les échelons, local, national, régional et continental.

Il importe désormais de l'organiser dans la cohérence et la synergie. De même, il convient de valoriser, pour les élargir, toutes les actions couronnées de succès.

Mesdames et Messieurs,

Les États africains sont attachés aux valeurs universelles.

Néanmoins, les modèles de gouvernance établis par ailleurs ne sauraient, en l'état, y être importés ou imposés car ils émanent d'une accumulation historique spécifique et d'itinéraires particuliers.

Ces modèles pourraient, en revanche, être utilement adaptés et ajustés au contexte africain afin de leur assurer pertinence opérationnelle et appropriation collective.

L'Afrique dispose en outre, elle-même, d'instruments authentiques de solidarité et des pratiques ancestrales qu'il serait injuste d'ignorer mais qu'il suffirait de moderniser, d'amender.

L'Afrique est capable, aujourd'hui, d'imaginer, par elle-même et pour elle-même, des règles de conduites et des schémas organisationnels novateurs.

Ainsi, une gouvernance optimale de notre continent devrait découler d'une combinaison réussie et cohérente d'expériences extérieures adaptées, de modes opératoires internes renouvelés et de pratiques innovantes à l'échelle du Continent.

D'importantes initiatives marocaines attestent du potentiel de succès d'une telle démarche. Je citerai, à titre d'exemples, la réforme structurante de régionalisation avancée, entamée ces dernières années : la mise au point de schémas de financement innovant, destinés à réaliser des projets phares : l'instauration d'un fonds souverain qui permet désormais la participation directe d'investissements souverains internationaux aux stratégies nationales de développement et enfin, l'action citoyenne et volontaire de

plusieurs grandes entreprises publiques pour allier le développement économique et les réalisations à fort impact social et local.

Les vertus de la coopération Sud-Sud sont indéniables, tant le partage des expériences augmente les capacités de chacun, tant les efforts entrepris, à l'échelle nationale, se trouvent valorisés dès lors qu'ils sont mutualisés, dans le cadre de coopérations régionales et continentales.

Mesdames et Messieurs,

Vos assises se tiennent au lendemain du retour historique du Royaume au sein de sa famille institutionnelle, l'Union Africaine et de sa demande, encouragée par ses partenaires, d'adhésion à la Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO.

Elles M'offrent l'opportunité de rappeler plusieurs convictions profondes sur la marche collective de l'Afrique vers le progrès.

D'abord, toute tentation d'exercer un leadership national en Afrique est vouée à l'échec. Cette vision doit définitivement s'éclipser au bénéfice de la promotion des intérêts communs, de l'effort collectif et du partenariat «gagnant-gagnant».

Ensuite, si les réalités africaines sont différenciées selon les régions, les climats et les ressources, les défis et les ambitions que nous devons affronter sont les mêmes.

Unis et solidaires, nous gagnerons la bataille du développement inclusif. À défaut, nous continuerons d'agir, avec plus ou moins de succès, au sein de nos frontières nationales, sans jamais affronter les défis qu'ensemble nous pourrions relever, sans jamais bénéficier des fruits additionnels et indispensables d'une co-émergence durable.

Si nous voulons donner à la coopération intra-africaine les moyens d'un tel objectif stratégique, il faut que nous nous partagions nos expériences et nos expertises, que nous recherchions une exploitation optimale de nos complémentarités.

C'est le sens que le Royaume donne à son action depuis plusieurs années, en collaborant avec ses multiples partenaires africains : en témoignent la ratification de nombreux accords de coopération, l'ouverture croissante de ses universités et de ses instituts de formation aux étudiants africains, ainsi que la concrétisation d'importantes initiatives bilatérales et régionales, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'énergie, d'infrastructures de production et de service, ou encore de développement humain.

Promouvoir des chaînes de valeurs régionales et continentales étayées par de nouveaux investissements : cibler les priorités : concevoir une ingénierie financière créative et des mesures d'accompagnement appropriés : telles sont nos priorités, car les capacités de sélection, de mesure d'impact, de montage et d'exécution des projets ainsi que la mobilisation de l'épargne locale sont les conditions de notre ambition pour l'Afrique.

Il sera également nécessaire d'assurer l'ensemble de la démarche dans la transparence, la bonne gouvernance et l'appropriation.

Enfin, l'effort devra, partout, porter sur l'éducation, la formation et le renforcement des capacités de nos générations futures.

Les jeunes méritent, en effet, toute notre attention. C'est pour eux, et à travers eux, que nous œuvrons afin qu'à l'avenir ils puissent bénéficier d'une gouvernance performante, jouir de la plénitude de leurs droits et être les acteurs, sur les plans politique, économique ou associatif, de leur propre épanouissement.

Mesdames, Messieurs,

Une Afrique organisée, solidaire et portée par une gouvernance efficiente est en mesure d'offrir les biens politiques, économiques et sociaux auxquels aspirent légitimement ses habitants.

À cet effet, il ne suffit plus d'être visionnaire pour réussir la métamorphose de l'Afrique. Mais il convient d'associer ingéniosité et dévouement, en favorisant les avancées concrètes probantes par une action politique volontaire.

Leaders politiques, responsables de l'exécutif, élus, entrepreneurs et acteurs engagés de la société civile, toutes les parties prenantes sont appelées à apporter leur contribution, dans le cadre d'une cohérence globale. Je vous invite donc à confronter vos idées et surtout, à formuler des recommandations pertinentes et pratiques.

Elles devront trouver le chemin de la concrétisation, pour répondre à toute une génération d'Africaines et d'Africains qui espèrent et attendent un progrès commun et partagé.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RÉUNIONS ANNUELLES CONJOINTES DES INSTANCES FINANCIÈRES ARABES

RABAT, 18 AVRIL 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, sa famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un réel motif de fierté de vous adresser ce message à l'ouverture des réunions annuelles conjointes des Instances financières arabes de 2017, auxquelles Nous réservons Notre Haut Patronage, en témoignage de Notre considération pour le rôle pionnier que ces instances remplissent en apportant leur soutien au développement socio-économique des pays arabes.

À cette occasion, Il Nous plaît de souhaiter la bienvenue à leurs Excellences les chefs et membres des délégations qui participent aux travaux de ces importantes assises.

Votre rencontre d'aujourd'hui, -que votre deuxième pays, le Maroc, s'honore d'abriter pour la cinquième fois-, est une nouvelle preuve de l'engagement du Royaume du Maroc à œuvrer sans cesse pour favoriser la coopération arabe commune et apporter son concours actif à la réalisation de la complémentarité économique souhaitée.

Si ces réunions sont l'occasion de faire le bilan de l'activité d'investissement de vos institutions financières respectives et d'en approuver les résultats financiers au titre de l'année passée, Nous les considérons aussi comme un moment opportun pour évaluer ce qui a été accompli en matière de soutien au développement socio-économique engagé dans les pays arabes et d'explorer les meilleures voies et les moyens idoines propres à renforcer les relations de coopération Sud-Sud.

Elles constituent également un rendez-vous annuel pour réfléchir aux perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant l'action de vos institutions, compte tenu, notamment, des développements éminemment importants que connaissent les pays de la région, et au regard des défis économiques, sociaux et développementaux communs auxquels ils sont confrontés.

À ce propos, Nous ne manquons pas de saluer les efforts méritoires que les institutions financières arabes déploient assidûment, tant à travers l'envergure des programmes et des projets financés, que par la force de soutien et la qualité des expertises qu'elles assurent.

Nonobstant les importants acquis engrangés, il y a toujours un besoin pressant d'élargir et d'approfondir le rôle des structures financières arabes et de rehausser la qualité des services et des programmes qu'elles fournissent. Cette action doit être menée au vu des besoins croissants de nos pays et des attentes ambitieuses de nos peuples, et compte tenu des nécessités de mise à niveau des économies arabes et des impératifs liés à la concrétisation des objectifs du développement durable, y compris ceux afférant à la lutte contre les changements climatiques, au renforcement de la sécurité et de la sûreté environnementales et à l'utilisation optimale des ressources naturelles.

C'est à cette orientation que Nous nous employons sans cesse à faire adhérer le Maroc. Et le fait que notre pays ait accueilli la COP 22, en novembre 2016, à Marrakech, est une illustration concrète de ce choix et une reconnaissance internationale des efforts que nous consentons dans ces domaines.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nos pays arabes affrontent des défis réels et entremêlés résultant des développements géopolitiques, du ralentissement persistant de l'activité économique et du mouvement du commerce international, et de la volatilité des cours mondiaux des produits de base; une conjonction de facteurs qui impacte l'activité économique dans la région.

Ces développements accentuent la difficulté à maîtriser les équilibres financiers et décuplent l'ampleur des défis liés à la stabilité économique. Ils impactent également la réalisation du développement global et durable, comme en témoignent les estimations de croissance dans les pays arabes, qui restent - nonobstant leur amélioration relative- en deçà des niveaux requis pour leur permettre de faire face à la hausse des taux de chômage, notamment ceux enregistrés chez les jeunes.

Les économies de la plupart des pays arabes ont montré leur capacité à s'adapter à ces évolutions, grâce aux réformes structurelles audacieuses qu'ils ont engagées dans les secteurs financier et économique. Cela a été rendu possible par la mise en place d'un environnement incitatif pour le secteur privé et l'adoption de stratégies de diversification économique. Néanmoins, il y a un besoin urgent d'intensifier les efforts pour parvenir à la réalisation de la justice sociale et à la construction et la généralisation des réseaux de protection sociale.

À cet effet, nos instances financières arabes sont appelées, aujourd'hui plus que jamais, à une interaction positive avec les mutations en cours dans la région arabe et les besoins en développement qui lui sont propres, et à une mutualisation des efforts pour contribuer à appuyer les réformes économiques et financières initiées, à diversifier et développer les économies de cette région et, in fine, à construire l'édifice de la complémentarité interarabe.

Dans ce contexte, l'intérêt pour l'appui aux petits et moyens projets, la création d'emplois pour les jeunes, la promotion de la condition de la femme et du monde rural, la réduction de la pauvreté et de la précarité, la mise à niveau des ressources humaines pour les mettre en capacité à relever les défis développementaux et sécuritaires, sont autant d'enjeux devant constituer une priorité pour nos instances financières au cours des années à venir.

En effet, outre le capital immatériel, le capital humain représente la vraie richesse dont disposent nos pays, et qu'il faut placer au cœur des priorités des politiques publiques, eu égard aux rôles fondamentaux croissants qui lui incombent dans la réalisation du développement et la quête d'un plus grand rayonnement civilisationnel des peuples.

Afin de conforter cette orientation, Nous appelons les instances financières arabes à redoubler d'efforts pour encourager les investissements interarabes, au vu du rôle qui leur revient dans la satisfaction des besoins en développement durable et l'incitation du secteur privé en tant que moteur essentiel de développement et producteur de richesses.

Certes, les instances financières arabes ont joué un rôle clé dans le financement des projets de mise à niveau des infrastructures dont nous connaissons l'impact évident sur les plans sectoriel et territorial. Mais parmi les priorités sur lesquelles il convient de se pencher, il y a le fait d'encourager la mise en place des projets de développement, qui appuient la complémentarité économique interarabe, et qui renforcent l'ouverture des économies arabes sur leur environnement régional, notamment en direction de l'Afrique, et dans différents domaines comme les projets énergétiques et les infrastructures, avec comme objectif de renforcer la liaison électrique, terrestre, ferroviaire et maritime, et les projets agricoles dédiés à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Dans cette optique, ces instances sont tenues de poursuivre l'action visant à concrétiser ces projets structurants, régionaux et continentaux, et à les transformer en une réalité tangible. Car le progrès et le développement de la région arabe sont inconcevables en dehors de son environnement régional.

À ce propos, Nous soulignons que le soutien aux efforts de développement des pays africains doit demeurer parmi les priorités de notre Action arabe commune, et être érigé en véritable modèle de coopération Sud-Sud.

À cet égard, Nous notons avec une grande satisfaction que, outre leur rôle d'institutions de développement pionnières dans le domaine de la coopération interarabe, ces instances ont porté leurs efforts et leurs financements au-delà des frontières du monde arabe pour les étendre aux pays africains, contribuant ainsi à raffermir les liens de coopération et de solidarité entre les deux groupements.

Le Maroc, avec ses importantes potentialités économiques, ses établissements publics et ses entreprises privées pionniers dans le domaine du partenariat solidaire en Afrique, est soucieux de mettre ses compétences humaines et ses savoir-faire accumulés dans différents domaines à la disposition des instances financières arabes pour leur permettre d'apporter leur concours au renforcement des capacités des pays du continent africain en matière de développement.

Le mégaprojet du gazoduc entre le Nigéria et le Maroc constitue un modèle de coopération Sud-Sud, devant bénéficier du soutien des instances financières arabes.

À cet égard, Nous tenons à profiter du retour du Maroc au sein de l'Union Africaine pour renforcer la coopération arabo-africaine et consolider l'intégration régionale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que le Maroc a été et restera engagé en faveur de la mise en œuvre de l'Action arabe commune.

Partant de Notre foi dans le rôle qui revient au volet économique dans le raffermissement de l'unité arabe, - que Nous aspirons tous à concrétiser-, Nous tenons à poursuivre l'action collective propre à imprimer un dynamisme fort aux relations économiques interarabes et à leur ouvrir de plus larges perspectives d'évolution. Le but ultime est de servir les intérêts arabes communs et de contribuer à la réalisation du développement économique et du bien-être social auxquels aspirent nos peuples.

À cet égard, Nous voudrions remercier infiniment les instances financières arabes pour leur soutien au processus de développement socio-économique engagé au Royaume du Maroc, en contribuant au financement de ses projets de développement et d'investissement.

Nous exprimons plus particulièrement nos remerciements et notre gratitude aux États du Golfe Arabe frères, auxquels nous lie un partenariat stratégique privilégié, pour leur soutien constant au Maroc, tant pour ce qui est de fournir un soutien matériel et moral à ses projets de développement qu'en ce qui concerne la défense de ses Causes justes.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Avec vos larges compétences et vos savoir-faire étendus, votre sens des responsabilités, votre attachement sincère aux Causes arabes et votre engagement en faveur des peuples de la région et de leurs aspirations, vous avez les meilleures motivations pour redoubler d'efforts et continuer à apporter votre soutien au financement de la croissance économique et du progrès social et à contribuer à relever les défis auxquels nous sommes tous confrontés en matière de développement.

Nous sommes persuadé que, par la grâce de Dieu, les travaux de vos réunions se solderont par des décisions et des recommandations pratiques et des initiatives concrètes qui serviront les intérêts de nos peuples et aideront à tendre plus de passerelles d'interaction, de solidarité et de complémentarité entre nos peuples.

En vous souhaitant à nouveau la bienvenue dans votre deuxième pays, le Royaume du Maroc, Nous prions le Très-Haut d'accorder plein succès à vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE D'ACCEPTATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DU PRIX DU VISIONNAIRE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

WASHINGTON, 08 MAI 2017

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Madame Kateri Callahan, Présidente de l'Alliance de l'Efficacité Énergétique,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser à cette prestigieuse audience du «Forum Mondial sur l'Efficacité Énergétique», qui célèbre cette année son dixième anniversaire.

Ce Forum constitue une opportunité unique pour les décideurs, experts et chercheurs issus d'horizons divers, pour débattre des dernières évolutions en matière d'efficacité énergétique et partager les expériences réussies de développement de modèles énergétiques efficaces et sobres en carbone.

Nous tenons, à cette occasion, à féliciter Madame Kateri Callahan, Présidente de l'Alliance de l'Efficacité Énergétique, et à travers elle, tous les membres du Conseil d'Administration et du Comité Directeur de cette Alliance, pour les efforts accomplis, depuis plusieurs années, pour la promotion de l'efficacité énergétique et de ses retombées positives en termes de développement durable et de sécurité énergétique.

Nous saluons également l'initiative d'attribuer le Prix du Visionnaire en Efficacité Énergétique (Energy Efficiency Visionary Award) pour distinguer les contributions exceptionnelles de personnalités ou d'organisations dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Nous sommes honoré d'être cette année le récipiendaire de ce prestigieux Prix. Nous avons tenu à l'accepter pour témoigner du vif intérêt que Nous portons à l'efficacité énergétique, dans le cadre de Notre Vision du développement socio-économique, eu égard à son rôle en matière de renforcement

des droits fondamentaux des citoyens, de protection de l'environnement, de préservation de la santé publique, de réduction de la dépendance énergétique et de rationalisation du budget de l'État.

Ce prix, qui confirme encore une fois, le positionnement du Royaume du Maroc parmi les pays qui ont su valoriser leur potentiel en énergies renouvelables en développant des centrales électriques solaires, des parcs éoliens, des centrales hydroélectriques et introduire des mesures d'efficacité énergétique dans tous les secteurs clés de l'économie marocaine.

Le défi qui se pose de manière pressante à notre monde d'aujourd'hui n'est pas tant de manquer de ressources énergétiques que de mobiliser les investissements indispensables en la matière. Il est, donc, nécessaire de construire les infrastructures énergétiques nécessaires et de développer des technologies alternatives.

C'est pourquoi le Royaume du Maroc œuvre constamment pour s'adapter en permanence aux mutations à venir en vue d'assurer son développement économique et social et répondre durablement à ses besoins croissants en énergie. La sécurité d'approvisionnement, la disponibilité de l'énergie ainsi que l'efficacité énergétique et la préservation de l'environnement sont les piliers de sa stratégie énergétique.

Notre engagement dans la voie de développement d'un modèle énergétique efficient et décarbonisé au bénéfice du bien-être et de la prospérité de nos citoyens s'appuie prioritairement sur la montée en puissance des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique.

Ainsi, à l'occasion de la COP 21, Nous avons donné une forte impulsion au développement des énergies renouvelables pour porter leur part de 42% en 2020 à 52% en 2030. Egalement, dans le cadre de Notre vision énergétique 2030, Nous avons hissé l'efficacité énergétique au rang de priorité, en tant que mécanisme efficient permettant d'économiser les ressources énergétiques, d'en assurer la conservation et d'en rationaliser la consommation.

Quelques années seulement après son lancement, le nouveau modèle énergétique marocain a porté ses fruits avec l'installation de nouvelles capacités d'énergies renouvelables, notamment solaires, éoliennes et hydrauliques et le lancement d'une batterie d'actions ciblées visant la rationalisation de la consommation énergétique.

Nous multiplions nos efforts pour changer profondément nos modes actuels de production et de consommation d'énergie, pour les rendre efficients, efficaces et viables.

Afin de traduire dans les faits Notre volonté de soutenir les programmes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, Nous avons entrepris des réformes législatives et réglementaires nécessaires pour institutionnaliser les dispositifs pertinents de modernisation de notre secteur énergétique.

L'efficacité énergétique constitue, aujourd'hui avec les énergies renouvelables, une nouvelle révolution dans le secteur énergétique de par l'évolution technologique qui assure une corrélation entre ces deux composantes. Elles devraient être intégrées et prises en considération dans les décisions d'investissement et de choix technologique dans l'ensemble des secteurs clés et gros consommateurs d'énergie, notamment l'industrie, le bâtiment, le transport, l'éclairage public et l'agriculture.

Notre engagement dans ce domaine s'étend au-delà du territoire marocain, et s'est matérialisé de manière concrète par les actions et les projets que Nous avons lancés, dans le cadre de partenariats gagnants-gagnants, particulièrement avec nos pays frères africains.

Cet engagement a été également perceptible à l'occasion de la COP 22, organisée avec succès à Marrakech et marquée par l'organisation à Notre initiative du Sommet Africain de l'Action pour harmoniser l'action du continent pour un développement sobre en carbone.

Nous réitérons, à cette occasion, Notre engagement constant au niveau national, régional et continental, à déployer tous les efforts pour favoriser un climat de développement durable de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'innovation technologique et des métiers verts en général.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2017

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En ce jour béni où Nous célébrons le 61ème anniversaire de la création des Forces Armées Royales, suivant la tradition louable et ancrée dans Notre armée, il Nous est agréable, en Notre qualité de votre Chef Suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, de vous réitérer Notre haute sollicitude et Notre bénédiction à l'occasion de cet événement national que Nous avons bien voulu ériger en un rendez-vous annuel pour vous rendre hommage et rappeler les réalisations considérables ayant marqué votre parcours durant toute une année. Une année empreinte d'un effort continu, de persévération et de dévouement dans l'accomplissement du devoir.

À l'occasion de cet heureux anniversaire, Nous nous remémorons, avec les sentiments de fierté, l'ensemble des épopées et les hauts faits mémorables dans les annales de Nos Forces Armées Royales, en exprimant Notre sentiment de reconnaissance au père fondateur du premier noyau de Notre armée moderne, Notre auguste grand-père, S.M. le Roi Mohammed V que Dieu ait son âme, et son compagnon sur la voie de l'édification, Notre auguste père S.M. le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de sa miséricorde.

Dieu Tout puissant a doté ces deux glorieux Rois d'un esprit de perspicacité, de sagesse et de leadership clairvoyant et ingénieux, des qualités qui ont fait que Nos Forces Armées Royales, dont ils n'ont eu de cesse d'entourer de leur sollicitude, une école en matière de loyalisme aux constantes de la Nation, de courage et d'abnégation.

En saluant, aujourd'hui, la place distinguée à laquelle vous êtes parvenus et la notoriété qui vous distingue, en concrétisation de Notre Haute vision en tant qu'armée professionnelle répondant aux exigences de l'époque, il Nous est agréable de vous adresser à vous, membres de Nos Forces Armées, tous grades confondus et avec toutes vos composantes : terrestre, aérienne et maritime, et de la Gendarmerie Royale,

Nos sincères félicitations conjuguées à Notre satisfaction paternelle et à Notre fierté pour l'efficacité, la discipline et la constance que vous avez démontrées dans l'accomplissement du devoir national et des missions qui vous sont imparties dans différents domaines.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

La noble et honorable mission aux dimensions humaine et solidaire menées par Nos Forces Armées Royales en matière de gestion des risques et des catastrophes tire son essence et sa signification de la vision de Notre Majesté tendant à consacrer des traditions solides dans Notre institution militaire solide en terme d'interaction avec son entourage national, une institution qui ne cesse de se renforcer à la faveur de vos interventions sur le terrain pour atteindre les objectifs idéaux en termes d'expertise, d'efficacité et de bonne organisation.

Ces opérations humanitaires, qui ont eu un impact louable auprès de Nos fidèles sujets, les populations des régions montagneuses reculées et difficiles d'accès, se reflètent dans le déploiement de trois hôpitaux de campagne militaires, en application de Nos hautes instructions, à Anfgou, Ouawizert, et Maghraoua, dotés des plus modernes équipements médicaux et chirurgicaux et encadrés par des staffs médicaux hautement qualifiés soutenus par des équipes de secours et de moyens de transport terrestre et aérien qui ont été mobilisés pour l'intervention rapide et l'acheminement des aides nécessaires aux populations.

Nous ne manquerons pas également en cette heureuse occasion de faire part à Nos unités militaires déployées aux frontières dans nos provinces du sud et aux unités spéciales chargées de la surveillance des frontières terrestres, aériennes et maritimes, de Nos sentiments de satisfaction pour leur sens élevé de motivation, de patience et de ténacité dans l'acquiescement du devoir avec grand professionnalisme et totale abnégation, bravant ainsi toutes les difficultés en vue de surveiller nos remparts et veiller à assurer leur sécurité et leur protection.

L'action sérieuse et responsable dont ont fait montre les différentes forces participant à la mise en œuvre des plans sécuritaires à caractère proactif et dissuasif, conformément à Nos Hautes orientations, dans ce sens, Nous incite à exprimer Nos félicitations et Notre considération à tous les cadres et membres de l'ensemble des unités militaires et sécuritaires pour leur abnégation et persévérance dans l'accomplissement de leurs missions au quotidien, avec tout ce que cela exige en termes de planification judicieuse et de coordination préalable et précise dans l'objectif d'immuniser Notre Nation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, contre toutes les manifestations de terrorisme, d'immigration illégale et de crime organisé transfrontalier.

Officiers, Sous-officiers et hommes de troupe,

Dans le sillage de la réintégration bénie du Maroc de sa position naturelle et légitime au sein de l'institution de l'Union africaine, il est à signaler ou plutôt à rappeler que la coopération militaire avec notre environnement africain n'a jamais souffert de faiblesse. Au contraire, elle s'est raffermie et diversifiée davantage depuis des décennies.

Notre pays est demeuré attaché aux liens et fondements de sa dimension africaine, fidèle aux principes de l'ouverture et de l'esprit de coopération et de solidarité dans le continent, conformément à notre

culture nationale authentique, notre orientation stratégique dans ce domaine, adossée au principe de la coopération Sud-Sud qui émane de notre appartenance africaine ancrée dans notre histoire et notre identité. En témoigne, la multiplication du nombre de militaires de pays africains frères et amis qui intègrent chaque année nos Instituts et centres militaires spécialisés dans la formation de base et continue, ou encore dans les différents domaines de la coopération en la matière, outre la participation de représentants d'armées étrangères aux entraînements et manœuvres conjointes organisés dans notre pays, imprimant ainsi un écho favorable auprès de nos frères africains et illustrant leur confiance dans notre système de formation militaire.

L'adhésion du Royaume du Maroc, depuis la création de Nos Forces Armées Royales, aux efforts onusiens pour le maintien de la stabilité et l'instauration des valeurs de cohabitation pacifique entre les peuples, en particulier en Afrique, est un autre modèle de Notre attachement à ces valeurs dont le flambeau est porté par nos contingents militaires participant aux opérations de maintien de la paix au Congo Démocratique et en Centrafrique, ainsi que leur efforts dans le cadre de l'action humanitaire importante menée par les différentes équipes médicales relevant de l'hôpital de campagne de Zaatari dans le Royaume de Jordanie frère et l'hôpital de campagne déployé récemment à Juba au Sud Soudan, conformément à Nos hautes orientations royales.

Nous saluons le personnel de ces hôpitaux pour leur efficacité dans l'accomplissement de leur devoir humanitaire, avec dévouement et abnégation.

Officiers, Sous-officiers et hommes de troupe,

Le progrès technologique, que connaît le monde, et qui est utilisé dans l'ensemble des domaines militaires, Nous incite à poursuivre l'action soutenue pour consolider vos compétences et vos capacités au niveau des systèmes de commandement et des centres de formation en les dotant de moyens matériels et humains en vue d'atteindre des niveaux élevés d'aptitude et de préparation pour l'accomplissement de vos devoirs avec professionnalisme, et l'efficience optimale dans la mise en œuvre continue des mécanismes d'évaluation interne des programmes militaires à même de garantir à Notre armée la capacité de faire face à tous les défis actuels et futurs.

Dans le cadre de l'orientation structurelle à moyen et long termes, Nous allons veiller à la poursuite de l'action sérieuse à travers la mise en œuvre des différents projets intégrés visant à promouvoir les programmes de formation militaire, tous cycles confondus, et à soutenir les infrastructures et les dépendances vitales et sportives de Nos Forces Armées Royales, tout en permettant à toutes les unités de bénéficier de véritables opportunités de préparation et de formation dans des conditions adéquates favorisant le développement de leurs capacités et l'approfondissement de leurs connaissances.

Nous vous exhortons, donc, à acquérir davantage de qualification et d'efficacité dans le cadre des commissions mixtes de coopération militaire avec les pays frères et amis ainsi que les organisations avec lesquelles nous partageons les mêmes valeurs et principes à travers l'échange de visites et la participation aux sessions de formation dans les domaines vitaux en vue de développer les compétences de l'élément humain de Nos Forces Armées Royales et leur permettre d'assimiler les principes et les techniques modernes en vue d'une meilleure utilisation.

Officiers, Sous-officiers et hommes de troupe,

Autant nous ressentons aujourd'hui avec fierté, la fidélité, la loyauté et le dévouement dont vous avez constamment fait preuve à l'égard de votre Chef suprême, autant notre fierté se consolide à votre égard et à l'égard de toutes les forces de sécurité mobilisées au service de la Patrie et la préservation de son intégrité territoriale et la sécurité des citoyens et de leurs biens. C'est pour cette raison-là, que nous tenons à saluer vos actions, et à bénir vos efforts, fermement déterminé à améliorer vos conditions matérielles et morales tout en permettant à vos familles et aux retraités parmi vous et aux anciens combattants et militaires de bénéficier d'une couverture médicale solidaire adéquate à la hauteur de ce que nous aspirons en termes de bien et de dignité à l'ensemble de ces catégories.

Nous prions le Très-Haut de couronner de succès vos actions et de guider vos pas sur la bonne voie tracée par les Hommes valeureux qui vous ont précédé, fidèles à la Patrie, et à leur tête Notre Grand-père S.M. Mohammed V et Notre Père S.M. Hassan II, que Dieu les ait en sa sainte miséricorde et les accueille dans son vaste paradis, dont le souvenir demeure vivace dans nos esprits et leur parcours glorieux constitue pour nous une source d'inspiration des valeurs de sacrifice, de fidélité et d'amour de la Patrie.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur les glorieux martyrs du devoir national, implorant le Très-Haut de vous assister, de guider vos pas et de consolider votre détermination afin de faire face à tout ce qui menace la sécurité de notre chère Patrie, constamment mobilisés autour de votre Chef suprême et fidèles à votre devise éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi», pour défendre les constantes de la Nation et ses valeurs sacrées.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 29^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE (UA)

ADDIS-ABEBA, 03 JUILLET 2017

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président Alpha Condé, Président en exercice de l'Union Africaine,
Chers Frères et Sœur, Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Président Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Le Royaume du Maroc participe à son premier Sommet en tant que membre de l'Union Africaine, depuis son retour au sein de sa famille institutionnelle en janvier dernier. Il conforte ainsi son action dans le continent et consolide ses liens multidimensionnels avec les pays africains frères.

À la suite de la décision Historique d'Addis Abeba, le Maroc a poursuivi le processus d'accès aux instruments juridiques, afin de participer pleinement aux activités de l'organisation et contribuer à l'agenda de tous les organes.

Comme il s'y était engagé, le Maroc a participé à toutes les réunions, selon l'esprit constructif que J'avais annoncé dans Mon Discours d'Addis Abeba : «Nous ne voulons nullement diviser, comme certains voudraient l'insinuer. Dès que le Royaume siègera de manière effective, et qu'il apportera sa contribution à l'agenda des activités, son action concourra, au contraire, à fédérer et à aller de l'avant».

Ce Sommet nous offre l'occasion de souligner l'engagement à la fois, sincère, responsable et indéfectible de nos pays, au service des causes et des intérêts du continent africain.

L'action du Président Alpha Condé à la tête de notre organisation suscite notre admiration. En effet, grâce à son leadership et à sa clairvoyance, il mène des efforts remarquables de rationalisation des

travaux de notre organisation. Il a adapté notre agenda pour répartir plus judicieusement le suivi des thèmes prioritaires, et il donne ainsi une grande visibilité à l'action de l'organisation.

Mes remerciements vont à Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, pour ses efforts inlassables en vue d'impulser une nouvelle dynamique au travail de la Commission, et pour accompagner l'élan de réformes au sein de Notre Organisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avons toujours été convaincus que l'Afrique peut transformer ses défis en authentique potentiel de développement et de stabilité. Sa croissance démographique, ses institutions, la migration et la jeunesse constituent des opportunités qu'il nous incombe collectivement de saisir.

Le Maroc veut contribuer à l'émergence d'une Nouvelle Afrique : une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations.

Pour définir cette nouvelle Afrique, il convient de s'affranchir de toute illusion, de rejeter les chimères. La Nouvelle Afrique que Nous appelons de Nos vœux doit au contraire s'appuyer sur une vision concrète et pragmatique, apte à faire naître une Afrique conquérante et solidaire.

L'Afrique est à la croisée des chemins et il Nous incombe de choisir la bonne voie pour son émergence. À cette heure, les défis auxquels est confronté notre Continent prolifèrent : multiplication des acteurs non étatiques donnant lieu à de nombreuses zones grises, menaces du terrorisme transnational et de l'extrémisme violent et impacts du réchauffement climatique.

Face aux nouvelles menaces qui guettent notre Continent, il est nécessaire que l'UA entame sa mue, afin d'apporter des réponses adéquates et appropriées.

Pour ce faire, il est, à Notre sens, fondamental que les États africains se fixent des objectifs réalistes et pragmatiques, basés sur les priorités réelles du Continent. L'Afrique n'a plus besoin de slogans idéologiques, elle a besoin d'actions concrètes et résolues dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement humain.

Le Maroc a foi dans la capacité de l'Afrique de se renouveler et d'impulser son propre élan. Les limites de la coopération classique Nord-Sud pour relever le défi de l'émergence étant évidentes, l'Afrique doit faire un plus grand usage de la coopération interafricaine, ainsi que de partenariats stratégiques et solidaires entre pays frères.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'UA doit être aujourd'hui un instrument au diapason des enjeux de notre Continent. Plus que jamais, elle doit être en phase avec les défis du moment. L'émergence de l'Afrique passe par une refonte de ses institutions continentales, refonte qui permettra de répondre pleinement et impérieusement aux enjeux qu'elle doit relever.

À cet égard, Nous tenons à saluer le leadership du Président Paul Kagamé sur cette question si importante pour notre Continent africain; Nous le félicitons pour son rapport, à la fois considérable et dense, qui

contient des recommandations essentielles, pour établir des solutions «garantissant l'avenir de l'Union Africaine».

«L'impératif de renforcer notre Union» livre un diagnostic édifiant de l'état de l'UA et propose des recommandations réalistes et pragmatiques. Cet impératif est notre impératif. Plus que jamais, une vision transformatrice de l'Union Africaine est nécessaire.

La réforme de l'Union Africaine constitue un chantier important, dans lequel le Maroc s'investira aux côtés de ses pays frères.

Notre famille institutionnelle doit évoluer vers une plus grande efficacité et une rationalisation de l'organisation panafricaine, afin d'être en phase avec les attentes des populations africaines.

La mise en œuvre de cette réforme n'est plus un luxe, mais une impérieuse nécessité, au regard des enjeux et des défis considérables, que notre Continent doit relever.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Une politique volontariste orientée vers la jeunesse canaliserait l'énergie pour le développement. L'avenir de l'Afrique passe par sa jeunesse. Aujourd'hui près de 600 millions d'Africains et d'Africaines sont des jeunes. En 2050, 400 millions d'Africains auront entre 15 et 24 ans.

Cette progression souligne l'urgence d'orienter le dividende démographique vers l'émergence du continent. Une occasion inespérée s'offre ainsi à l'Afrique de bénéficier d'une main-d'œuvre jeune, éduquée et abondante pour nourrir sa croissance économique.

Chaque année plus de 11 millions de jeunes Africains font leur entrée sur le marché du travail alors que seuls 3 millions d'emplois sont créés. Plus de 70% des jeunes Africains vivent avec moins de 2 dollars par jour.

Comment œuvrer pour résorber le chômage qui frappe de plein fouet la jeunesse du continent, puisque 60% des chômeurs sur le continent sont des jeunes ?

La réponse réside dans un traitement volontariste du triptyque «éducation, enseignement supérieur et formation professionnelle» avec une exigence élevée de qualité.

Elle réside également dans les investissements conséquents, durables et judicieux qui doivent être entrepris dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle et de l'emploi.

L'investissement en faveur des jeunes, qui constituent près des 2/3 de la population du Continent, est fondamental. Cette action passe par une formation adéquate, une insertion douce et encadrée dans le monde du travail, une habilitation à prendre des initiatives pour créer de la richesse, pour exprimer ses talents et pour contribuer à l'essor du continent.

Une jeunesse africaine livrée au désœuvrement bloquera l'émergence tant souhaitée du Continent. Et si le défi de l'employabilité des jeunes n'est pas traité de toute urgence, cette carence aura pour conséquence leur désœuvrement, renforcera en conséquence leur vulnérabilité et le risque de leur radicalisation.

Près de 40% des personnes au chômage sont des recrues de choix pour les mouvements rebelles, les groupes extrémistes ou terroristes qui sévissent à travers le continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique perd ses jeunes, par la migration légale ou illégale. Cette déperdition est injustifiable.

Le destin de nos jeunes est-il au fond des eaux de la Méditerranée ? Leur mobilité doit-elle devenir une hémorragie ? Il nous appartient au contraire de la gérer pour en faire un atout.

Des milliers de jeunes africains tentent clandestinement de gagner la rive nord de la Méditerranée, à la recherche d'une vie meilleure, avec tous les risques que l'on connaît. Ils sont des hommes de valeur, des ressources humaines pour notre Continent.

En tant que Leader, désigné lors du 28ème Sommet, sur la Question de la Migration, J'ai l'intention de soumettre une contribution axée sur la nécessité de développer une Vision africaine commune sur la migration, ses enjeux et ses défis. Il s'agit avant tout de modifier nos perceptions face à la migration, de l'aborder, non comme une contrainte ou une menace, mais comme une force positive. De tous temps, la migration n'a-t-elle pas été un facteur de rapprochement entre les peuples et les civilisations ?

Traiter le défi de la migration requiert une approche novatrice qui permette d'évaluer les causes, l'impact, d'envisager des solutions, notamment par la création de synergies entre les politiques de développement et de migration.

Nous devons travailler conjointement à l'élaboration d'un Agenda africain sur cette thématique : il articulerait une vision commune des voies et des moyens de traiter la Question de la Migration au sein de notre Continent et dans les instances internationales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Nouvelle Afrique tirera le meilleur de ses potentialités, car notre Continent regorge d'atouts immenses. Le Maroc veut contribuer à l'émergence de cette Nouvelle Afrique.

L'Afrique doit se tourner vers son avenir avec détermination, en comptant essentiellement sur ses capacités propres.

Nous le devons à nos peuples, nous le devons à notre jeunesse. La promesse de lendemains meilleurs et d'un avenir radieux ne doit plus être un slogan et encore moins un vœu pieux. Nous sommes tenus de joindre le geste à la parole pour nos générations futures, et pour une Afrique Nouvelle.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM INTERNATIONAL
«FOOTBALL AFRICAIN, NOTRE VISION»**

SKHIRAT, 18 JUILLET 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, sa famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Gianni Infantino, Président de la Fédération internationale de Football Association,

Excellence, Monsieur Ahmad Ahmad, Président de la Confédération africaine de Football,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de vous souhaiter la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, à l'occasion de la tenue de cet important symposium dédié au football africain.

Nous nous félicitons de cette initiative constructive qui, à Notre sens, offre une bonne opportunité pour dresser ensemble l'état des lieux du football dans le Continent, prendre la mesure de son évolution, identifier les principaux défis auxquels il fait face, et esquisser les grandes lignes d'une vision commune pour le développement du football africain.

Si Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette rencontre africaine majeure, ce n'est pas uniquement en raison de la place que nous réservons à l'Afrique dans nos cœurs, et pour les liens de fraternité, de solidarité et de coopération qui nous unissent à ses peuples. C'est aussi parce que Nous sommes fermement convaincu que l'avenir de l'Afrique est tributaire de la mise à niveau de sa jeunesse, de la nécessité d'ouvrir à celle-ci des perspectives favorables à l'expression de ses potentialités, et de la capacité à assurer son insertion.

Mesdames, Messieurs,

Si l'Afrique puise sa richesse dans les ressources naturelles qu'elle recèle, elle la tire, avant tout, de ses jeunes, qui représentent les deux-tiers de la population du Continent. D'ailleurs, Nous faisons confiance à cette jeunesse et avons foi dans sa capacité à prendre une part active dans l'essor auquel nous aspirons tous, et ce, pour autant que nous lui assurions les conditions propices à l'expression et à l'épanouissement de ses talents.

Dans cette optique, le développement de la pratique sportive, toutes branches confondues, et du football en particulier, est l'un des préalables essentiels pour renforcer les compétences des jeunes, assurer leur insertion dans leur environnement socio-économique et accroître leur immunité contre toute forme de déviance et d'extrémisme. Le but ultime est de les dissuader de risquer leur vie et de compromettre leur avenir en empruntant le chemin de l'immigration illégale.

Le football est un ensemble de principes et de valeurs, avant d'être un sport, où, d'ailleurs, il n'est pas question uniquement de titres à remporter. En effet, la finalité du football est d'aiguiser chez les pratiquants le sens du fair-play et du travail d'équipe et de leur inculquer l'esprit de compétition loyale. Il vise aussi à renforcer l'ouverture, l'entente et le rapprochement entre les peuples.

En outre, vous n'êtes pas sans savoir que le football est le sport le plus populaire en Afrique, et, au-delà, dans le monde entier. De fait, il occupe une place importante dans la vie des peuples du Continent, allant jusqu'à plonger ses racines profondément dans leur identité sociale.

De plus, l'histoire du football africain foisonne de performances réalisées à l'occasion de différentes manifestations mondiales, et regorge de prouesses de grands talents footballistiques, qui se sont illustrés tant à l'échelle du continent que dans les championnats les plus prestigieux et les équipes les plus emblématiques du football mondial.

Toutefois, le football africain est appelé, aujourd'hui plus que jamais, à relever les défis de rénovation et de modernisation qui se posent à lui, et à se mettre au diapason des évolutions accélérées du sport mondial.

Cet objectif ne pourra être atteint que par l'ancrage de la bonne gouvernance au sein des organes de gestion, l'amélioration qualitative de la formation, le développement des infrastructures et la mise en place des conditions d'accès au monde du professionnalisme. Il importe aussi de renforcer les outils de commercialisation du produit footballistique africain et de trouver un équilibre entre le développement d'un football d'élite et le football de masse.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons œuvré pour le retour du Maroc à sa place naturelle au sein des institutions africaines, avec, au premier chef, l'Union Africaine et le Comité exécutif de la Confédération africaine de Football, convaincus que nous sommes de la nécessité de travailler conjointement avec nos frères, à l'intérieur de ces institutions, pour faire prévaloir les Causes du Continent et défendre ses intérêts.

De fait, le Maroc est confronté aux mêmes défis que ses frères africains, et partage avec eux l'ambition commune de développer globalement la pratique sportive et d'en élargir le cadre, et de travailler plus particulièrement à rehausser le niveau du football. De fait, notre pays est profondément convaincu du rôle clé qui revient au football pour aider à réaliser le développement humain et à renforcer l'insertion et la cohésion sociales et pour mieux rayonner à l'échelle régionale, continentale et internationale.

Illustrant Notre politique de solidarité vis-à-vis des pays du Continent, et partant de Notre foi quant à l'importance de la coopération interafricaine, le Maroc s'attache à mettre l'expérience qu'il a engrangée dans le domaine sportif à la disposition de ses frères africains.

À cet égard, la Fédération Royale Marocaine de Football a signé plus de 34 conventions couvrant de nombreux domaines comme la formation et les infrastructures, la médecine de sport, le partage des savoir-faire techniques et l'accueil des concentrations préparatoires des sélections nationales de pays africains frères, toutes catégories confondues.

Par ailleurs, le Maroc aspire à l'émergence d'un continent africain fort, coopératif et solidaire; un continent qui occupe une place bien méritée au sein des différentes instances et des diverses assemblées, aussi bien en termes d'implication au processus décisionnel et de participation, que pour la défense du droit légitime qui lui revient d'organiser les événements footballistiques mondiaux, avec, au premier chef, les phases finales de la Coupe du Monde.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes persuadé que cet important symposium, avec la pléiade d'experts et de pointures footballistiques africaines qui y participent, connus et reconnus pour leur attachement sincère à l'Afrique, va permettre d'élaborer une vision d'avenir pour le développement du football africain. Adossé à un diagnostic objectif du football tel qu'il se pratique sur notre Continent, cet outil prospectif devra identifier les moyens humains et matériels nécessaires et définir les mécanismes organisationnels requis pour aider l'Afrique à relever les défis auxquels elle fait face en la matière et, in fine, d'y hisser ce sport populaire au niveau mondial.

Nous vous renouvelons nos souhaits de bienvenue au Maroc et implorons le Très-Haut d'accorder plein succès à vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU DÉNONÇANT LES POLITIQUES ISRAËLIENNES INACCEPTABLES À AL-QODS

26 JUILLET 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur tous les Prophètes et les Messagers,

**De Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc à Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies,
Son Excellence, le Secrétaire général,**

Il M'est agréable de M'adresser à Vous aujourd'hui, en Ma qualité de Président du Comité Al Qods, issu de l'Organisation de la Coopération Islamique, au sujet de la persistance des autorités israéliennes dans leurs violations systématiques dans la ville sainte d'Al Qods et à la Mosquée Al Aqsa bénie, première des deux Qibla et troisième Lieu saint de l'Islam, en violation flagrante des décisions de la légalité internationale.

Nous enregistrons avec regret qu'à chaque fois que les prémisses d'une opportunité de relance du processus de paix entre les Palestiniens et Israël apparaissent, ce dernier provoque des événements et des tensions pour les avorter. C'est ce qui a été confirmé à nouveau à travers la réponse d'Israël, toujours de la même manière et avec le même procédé, aux efforts régionaux et internationaux menés par les États-Unis d'Amérique, que la communauté internationale y décèle l'existence d'un climat positif de nature à porter le conflit palestinien-israélien à des stades avancés de règlement.

Israël a pris ces derniers temps un ensemble de mesures provocatrices dangereuses, dont Nous citons :

1- L'organisation de festivités sans précédent à l'occasion du 50-ème anniversaire de l'annexion d'Al Qods. Le gouvernement israélien a organisé le dimanche 28 mai 2017 une réunion dans un tunnel sous la Mosquée Al Aqsa où il a approuvé le développement de la périphérie de l'ancienne médina à travers le creusement de davantage de tunnels et la construction d'ascenseurs et de passages.

2- Présentation par le gouvernement israélien d'un projet de loi à la Knesset portant obligation pour les écoles arabes d'enseigner les manuels et les livres israéliens dans le but de judaïser l'enseignement à Al Qods occupé.

3- Présentation par les membres de la Knesset du projet de loi «Grand Al Qods» qui vise à annexer des colonies israéliennes de la Cisjordanie et d'autres régions de l'est d'Al Qods occupé.

4- Approbation par la commission ministérielle de la législation du projet de loi «Al Qods uni», qui sape les opportunités d'un accord sur l'avenir de la ville.

5- Adoption par le Knesset israélien en première lecture une loi interdisant la levée de l'appel à la prière à Al Qods et dans les quartiers arabes environnants.

6- Les autorités israéliennes mènent une campagne d'escalade globale contre la vieille ville d'Al Qods Acharif et son environnement à travers la spoliation des terres des Palestiniens et leur privation du droit de construire et l'exécution de mesures d'expulsion à leur encontre.

Israël ne s'est pas contenté de cette série de mesures illégales, mais il a entrepris d'autres mesures encore plus graves quand il a procédé le vendredi 14 juillet 2017 à l'interdiction de l'accomplissement de la prière du Vendredi et à la fermeture de la mosquée Al Aqsa devant les fidèles durant trois jours, ainsi qu'à l'interdiction de l'Appel à la prière, dans une mesure sans précédent depuis un demi-siècle, outre l'arrestation de Cheikh Mohammed Hussein, Mufti d'Al-Qods et de la Palestine durant plusieurs heures.

Il a également accentué la tension en adoptant des mesures sécuritaires supplémentaires, provocatrices et inacceptables, et ce à travers l'installation des caméras de surveillance dans tous les coins de la Mosquée bénie et dans ses esplanades, la mise en place de portiques électroniques en vue de contrôler les fidèles, et l'agression des responsables et fonctionnaires des Awqafs islamiques.

Ces mesures illégales portent atteinte à la dignité des Maqdissis et provoquent les sentiments de tous les Palestiniens et pourraient conduire à une colère et à une réaction populaire générales et aggraver la situation dans les territoires palestiniens. Ces mesures constituent aussi une provocation flagrante des sentiments de tous les arabes, les musulmans et les libres de par le monde, et un facteur pour attiser les velléités extrémistes qui conduisent vers davantage de frustration, de tension et de violence dans toute la région.

Devant cette situation inquiétante, et partant de Notre mission de président du Comité Al Qods, Nous dénonçons vivement ces politiques israéliennes inacceptables et Nous insistons sur la nécessité pour la communauté internationale et ses forces agissantes d'agir avec fermeté pour amener Israël à mettre fin à ces pratiques visant à imposer le fait accompli et à décider d'une manière unilatérale du sort de la ville d'Al Qods, qui doit être traité dans le cadre des négociations du règlement définitif.

À cet effet, Nous vous appelons à intervenir d'urgence auprès des autorités israéliennes en vue de les amener à respecter le statut juridique et historique d'Al-Qods Acharif et des Lieux Saints et de les appeler à annuler toutes les mesures illégales, y compris les mesures sécuritaires supplémentaires, qui ont éveillé

les craintes de l'existence d'un plan israélien de division temporelle et spatiale de la sainte mosquée Al Aqsa.

Tout en soulignant la centralité de la question d'Al Qods et son caractère spirituel profond, ainsi que le rejet de toute atteinte à sa symbolique et à son identité civilisationnelle authentique, et en attirant l'attention sur la gravité de faire de ce différend un conflit religieux, Nous mettons en garde contre les dangers d'instrumentaliser l'héritage civilisationnel et culturel, en tant que facteur d'attisement des sentiments de haine et d'extrémisme et de saper les valeurs d'amour et de tolérance entre les adeptes des religions célestes.

Le Royaume du Maroc, qui croit fermement à l'option de la paix, autour de laquelle la communauté internationale est unanime, et souligne qu'Al Qods est attachée aux racines et à l'identité, est convaincu que le fait d'imposer le fait accompli par la force, ne mènera qu'à davantage de tensions et de violence, particulièrement en cette conjoncture complexe et agitée que traverse la région.

Excellence Secrétaire général,

Autant Nous sommes préoccupés par ces politiques israéliennes et leurs objectifs, que Nous rejetons et Nous condamnons, autant Nous resterons optimistes de voir prévaloir la logique de la raison et la sagesse chez les autorités israéliennes pour réviser leurs positions et opter pour la paix et l'intégration, au lieu de l'exclusion, à même de permettre aux Palestiniens de créer leur État indépendant sur la terre palestinienne dans les frontières du 04 juin 1967, avec pour capitale Al Qods-Est.

Nous, qui reconnaissons en votre personne l'habileté politique et la maîtrise des questions internationales, sommes convaincus que Vous n'allez épargner aucun effort pour rétablir les choses à même de contribuer à relancer l'opération de paix afin de parvenir à une solution juste, globale et durable garantissant la création d'un État palestinien indépendant vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la sécurité, la paix et l'harmonie.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de Mes sentiments d'amitié et de Ma considération.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

TÉTOUAN, 29 JUILLET 2017

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

La date d'aujourd'hui marque le dix-huitième anniversaire de la Glorieuse Fête du Trône, célébré dans un contexte national riche en acquis et chargé en défis.

C'est, pour Nous, une occasion annuelle de renouveler les liens de la Beïa qui Nous unissent mutuellement, et de Nous arrêter avec toi sur l'état de la Nation.

Les projets de développement, les réformes politiques et institutionnelles que Nous menons poursuivent un seul objectif : servir le citoyen, là où il vit dans notre pays, sans distinction entre le nord et le sud, l'est et l'ouest, ni entre citadins et ruraux.

Certes, les moyens dont dispose le Maroc sont limités. Et il est vrai que de nombreuses régions ont un besoin accru en services sociaux de base.

Mais le Maroc, Dieu soit loué, se développe à un rythme soutenu. Clair et manifeste, ce progrès est unanimement attesté dans les domaines les plus divers.

Cependant, nous vivons aujourd'hui un paradoxe irrécusable, mais difficile à admettre.

En effet, d'une part, le Maroc jouit d'une grande crédibilité à l'échelle continentale et internationale, et bénéficie de l'estime de nos partenaires, de la confiance de grands investisseurs comme « Boeing », « Renault » et « Peugeot ». Et pourtant, d'autre part, Nous constatons avec contrariété que, dans certains secteurs sociaux, le bilan et la réalité des réalisations sont en-deçà des attentes. N'a-t-on pas honte de signaler que ces résultats sont le fait du Maroc d'aujourd'hui ?

Nous avons réussi dans la mise en œuvre de nombreux plans sectoriels comme ceux de l'agriculture, de l'industrie et des énergies renouvelables. Néanmoins, les projets de développement humain et territorial, qui ont un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ne Nous font pas honneur et restent en-deçà de Notre ambition.

Dans bon nombre de domaines, cet état de choses tient essentiellement au faible niveau du travail en commun et à l'absence d'une vision nationale et stratégique. Il résulte aussi du fait que la disharmonie l'emporte trop souvent sur la cohérence et la transversalité, que la passivité et la procrastination remplacent l'esprit d'initiative et l'action concrète.

Cette réalité paradoxale est encore accentuée lorsqu'on établit un parallèle entre, d'une part, le secteur privé rendu efficient et compétitif grâce à un modèle de gestion organisé autour des notions de suivi, de contrôle et d'incitation, et, d'autre part, le secteur public, en particulier l'Administration publique, qui souffre d'une faible gouvernance et d'une productivité insuffisante.

En effet, le secteur privé attire les meilleurs cadres formés dans notre pays, lesquels participent aujourd'hui à la gestion des plus grandes compagnies internationales installées au Maroc, et administrent les petites et les moyennes entreprises nationales.

En revanche, les fonctionnaires publics, pour la plupart d'entre eux, manquent de compétences et d'ambition et n'ont pas toujours des motivations liées au sens des responsabilités, liées à leur mission.

Mieux encore, certains d'entre eux pratiquent l'absentéisme, se satisfaisant d'un traitement mensuel sûr, pour modique qu'il est, ne manifestant aucune ardeur au travail et ne nourrissant aucune ambition professionnelle.

L'un des problèmes qui entravent aussi le progrès du Maroc, réside dans la faiblesse de l'Administration publique, en termes de gouvernance, d'efficience ou de qualité des prestations offertes aux citoyens.

À titre d'exemple, les Centres régionaux d'Investissement, si l'on en excepte un ou deux, constituent un problème et un frein au processus d'investissement : ils ne jouent pas leur rôle de mécanisme incitatif : eux qui ont, en principe, vocation à régler les problèmes qui se posent régionalement aux investisseurs, à leur épargner le besoin de se déplacer auprès de l'Administration centrale.

Ce dysfonctionnement a des retombées négatives sur les régions qui souffrent d'une insuffisance, voire d'une inexistence de l'investissement privé, autant que de la faible productivité du secteur public. Cette situation ne manque pas d'affecter les conditions de vie des citoyens.

En effet, elle accentue les difficultés de certaines régions qui ont un grand déficit en installations et en prestations sanitaires, éducatives et culturelles, ainsi qu'en opportunités d'emploi. Dans ces régions, il est nécessaire de recourir à une mutualisation accrue des efforts qui leur permettrait de rattraper le retard accumulé, de combler le manque existant et, in fine, de s'arrimer au train du développement.

En revanche, on constate que les régions qui connaissent une activité intense du secteur privé comme Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger, vivent au rythme d'un dynamisme économique fort, générateur de richesse et d'emplois.

Pour mettre fin à ces dysfonctionnements, il appartient donc au gouverneur et au caïd, au directeur et au fonctionnaire, ainsi qu'au responsable communal, etc., d'adopter les méthodes actives de travail et les objectifs ambitieux des cadres du secteur privé. Mus par le sens des responsabilités, ils doivent faire honneur à l'Administration, et aboutir à des résultats concrets. Car, en définitive, leur responsabilité est de veiller sur les intérêts des gens.

Cher peuple,

Nos choix en matière de développement restent globalement pertinents. Mais, le problème a trait à l'immobilisme des mentalités, et aux carences en termes d'exécution et d'innovation.

En effet, l'évolution politique du Maroc et ses progrès en matière de développement ne se sont pas répercutés positivement sur l'attitude affichée par les partis, les responsables politiques et les administratifs, au regard des aspirations et des préoccupations réelles des Marocains.

En effet, quand le bilan se révèle positif, les partis, la classe politique et les responsables s'empressent d'occuper le devant de la scène pour engranger les bénéfices politiques et médiatiques des acquis réalisés.

Mais, quand le bilan est décevant, on se retranche derrière le Palais Royal et on lui en impute la responsabilité.

Voilà pourquoi les citoyens se plaignent, auprès du Roi, des administrations et des responsables qui font preuve de procrastination dans le règlement de leurs doléances et le traitement de leurs dossiers. Voilà pourquoi ils sollicitent Son intervention pour mener leurs affaires à bonne fin.

Le devoir exige que les citoyens reçoivent, dans des délais raisonnables, des réponses convaincantes à leurs interrogations et à leurs plaintes. À cet égard, il est impératif d'expliquer les décisions prises et d'en justifier la teneur, même quand elles sont sanctionnées par un refus. À ce propos, tout refus doit reposer sur un fondement juridique : soit que la demande introduite constitue une infraction à la loi, ou que le citoyen n'a pas rempli toutes les formalités requises.

Face à cet état de fait, le citoyen est en droit de se demander : à quoi servent les institutions en place, la tenue des élections, la désignation du gouvernement et des ministres, la nomination des walis et des gouverneurs, des ambassadeurs et des consuls, si, visiblement, un fossé sépare toutes ces instances du peuple et de ses préoccupations ?

De fait, les pratiques de certains responsables élus poussent un nombre de citoyens, notamment les jeunes, à boudier l'engagement politique et la participation aux élections. La raison en est qu'ils ne font tout simplement pas confiance à la classe politique, et que certains acteurs ont perverti l'action politique en la détournant de la noble finalité qui lui est assignée par définition.

Si le Roi du Maroc n'est pas convaincu par certaines pratiques politiques, s'il ne fait pas confiance à nombre de politiciens, que reste-t-il, donc, au peuple ?

À tous ceux qui déçoivent les attentes du peuple, Je dis : « Assez ! Ayez crainte de Dieu pour ce qui touche à votre patrie... Acquitez-vous pleinement des missions qui sont les vôtres, ou bien éclipez-vous ! Car le Maroc compte des femmes et des hommes honnêtes et sincères envers leur pays».

Désormais, cette situation ne peut perdurer car ce qui est en jeu, ce sont les intérêts de la Nation et ceux des citoyens. Et là, Je pèse Mes mots et J'exprime ici avec force et conviction le fruit d'une profonde méditation.

Cher peuple,

La charge et l'honneur de servir le citoyen vont de la satisfaction de ses simples demandes jusqu'à la réalisation de projets, quelle qu'en soit l'envergure.

Car, comme Je le dis souvent, il n'y a pas de petits et de grands projets. Il n'y a que des projets qui visent à satisfaire les besoins des citoyens.

Qu'il soit réalisé à l'échelle d'un quartier, d'un douar, d'une ville ou d'une région, ou qu'il concerne tout le pays, un projet a toujours le même objectif : celui de servir le citoyen. En ce qui Me concerne, Je considère que le creusement d'un puits et la construction d'un barrage revêtent la même importance, dans la mesure où ces réalisations visent le bien-être des citoyens.

La notion de responsabilité a-t-elle encore un sens, si celui qui en est dépositaire perd de vue son exigence la plus élémentaire, à savoir la nécessité d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens ?

Je ne comprends pas comment un responsable qui ne fait pas son devoir, peut sortir de chez lui, se mettre au volant de sa voiture, s'arrêter au feu rouge, et avoir l'impudence, l'effronterie de lever les yeux sur les passants, ses administrés, ceux qui (et il le sait) sont parfaitement informés de son manque de scrupules.

N'ont-ils pas honte, ces responsables qui n'accomplissent pas leur devoir alors qu'ils ont prêté serment devant Dieu, la Patrie et le Roi ? Ne conviendrait-il pas de destituer tout responsable à chaque fois qu'on établit une négligence ou un manquement de sa part dans l'exercice de ses fonctions ?

Ici, Je mets l'accent sur la nécessité d'une application stricte des dispositions de l'alinéa 2 de l'Article premier de la Constitution, alinéa qui établit une corrélation entre responsabilité et reddition des comptes.

Le temps est venu de rendre ce principe pleinement opérationnel. En effet, tout comme la loi s'applique à tous les Marocains, elle doit s'imposer en premier lieu à tous les responsables, sans exception ni distinction, à l'échelle de tout le Royaume.

Nous nous trouvons à une nouvelle étape de notre action publique : il n'y a pas de différence entre le responsable et le citoyen en termes de droits et d'obligations liés à la citoyenneté, et il n'y a pas lieu de se dérober à ses responsabilités ou de jouir de l'impunité.

Cher peuple,

J'insiste ici sur la nécessité d'une mise en œuvre entière et judicieuse de la Constitution. Je réaffirme que cette responsabilité collective concerne tous les acteurs, chacun selon son domaine de compétence : gouvernement, parlement, partis et institutions.

Par ailleurs, lorsqu'un responsable, poussé par des calculs politiques ou personnels, arrête ou retarde un projet de développement ou à caractère social, un tel agissement ne constitue pas uniquement un manquement au devoir, mais bien une trahison, en ce sens qu'il porte préjudice aux intérêts des citoyens et les prive de leurs droits légitimes.

Ce qui est surprenant, c'est que, parmi les responsables qui ont échoué dans leur mission, il y en ait certains qui pensent mériter une promotion !

Ces agissements et ces dysfonctionnements accréditent l'idée répandue chez l'ensemble des Marocains que la course aux postes est un moyen d'engranger les bénéfices de la rente : ils résonnent comme des exemples d'abus d'autorité et de trafic d'influence.

Et les occurrences avérées sur le terrain poussent certains, hélas, à admettre la validité de cette thèse.

Mais, Dieu soit loué, ce constat ne concerne pas tous les responsables administratifs et politiques : nombre d'entre eux sont, au contraire, des personnes honorables, connues et reconnues pour leur patriotisme sincère, leur intégrité, leur impartialité et leur engagement au service de l'intérêt général.

Cher peuple,

Les événements, qui se sont produits dans certaines régions, ont révélé, hélas, une irresponsabilité sans précédent.

En effet, au lieu que chaque partie remplisse son devoir national et professionnel, et que prévalent l'esprit de coopération et la volonté de mise en commun des efforts pour régler les problèmes des habitants, la situation a dérapé à tel point que les différents acteurs se sont rejetés mutuellement la responsabilité. Au moment où se sont imposés les calculs politiques étriqués, la notion de Patrie s'est éclipsée et les intérêts des citoyens ont été malmenés.

Certains partis politiques pensent que leur mission consiste à tenir leurs congrès, à réunir leurs bureaux et leurs comités exécutifs, et qu'elle s'interrompt à la fin des campagnes électorales !

Et lorsqu'il s'agit de communiquer avec les citoyens et de régler leurs problèmes, ces partis sont aux abonnés absents et ne remplissent nullement leur mission. C'est là une attitude inadmissible, de la part d'instances dont la fonction est de représenter, d'encadrer les citoyens et de servir leurs intérêts.

Il ne M'était pas venu à l'esprit que la lutte partisane et les règlements de comptes auraient pu, à ce point, léser les intérêts des citoyens.

De fait, la gestion des affaires publiques doit rester bien à l'écart des intérêts personnels et partisans, à l'abri des discours populistes. Elle ne doit pas non plus être entachée par certaines expressions étranges qui entachent l'action politique.

Or, Nous avons constaté que la plupart des acteurs préfèrent raisonner en termes de gain et de perte, qu'ils s'évertuent à préserver leur capital politique, voire à le renforcer, et que, de ce fait, ils agissent au détriment de la Patrie et contribuent à la détérioration de la situation.

La renonciation des partis politiques et de leurs représentants à remplir leur rôle, parfois à dessein et de propos délibéré, et, d'autres fois, par défaut de crédibilité et de patriotisme, a rendu la situation plus précaire encore.

Devant ce vide regrettable et dangereux, les forces publiques, qui se sont trouvées face à la population, ont assumé leur responsabilité avec courage, patience, retenue et ont fait preuve d'un grand respect de la loi. Elles ont ainsi préservé la sécurité et la stabilité.

Je parle ici d'Al-Hoceima, même si la description de ce qui s'y est passé est valide pour toute autre région.

Le constat que Je dresse ici contredit les allégations portées par certains concernant le recours à ce qu'ils désignent abusivement sous le nom d'approche sécuritaire. Leur vision donne l'impression que le Maroc est assis sur un volcan, et qu'à chaque foyer, à chaque citoyen correspond un policier qui surveille.

Il y en a même qui affirment l'existence de deux courants, l'un radical, et l'autre modéré, ayant des vues divergentes sur l'attitude à adopter face à ces événements. Cette allégation est totalement fausse.

Les Marocains savent que les tenants de cette thèse caduque s'en servent comme un fonds de commerce, et que leurs propos sont dénués de toute crédibilité.

La vérité, c'est que, pour garantir la sécurité des citoyens et préserver leurs biens, il y a une seule ligne à appliquer : la loi : un engagement ferme à respecter : les institutions.

Est-ce donc l'appareil sécuritaire qui gère les affaires du pays ? Est-ce lui qui contrôle les ministres et les responsables ? C'est peut-être lui aussi qui fixe les prix ?

En réalité, les agents des forces de l'ordre consentent d'énormes sacrifices, travaillent jour et nuit, dans des conditions difficiles, pour remplir le devoir qui leur incombe : assurer la sécurité et la stabilité du pays, intérieurement et extérieurement, et veiller sur la tranquillité, la quiétude et la sûreté des citoyens.

À cet égard, les Marocains ont le droit, et même le devoir, d'être fiers de leur appareil sécuritaire. Et là, Je l'affirme avec force et sans la moindre hésitation ni complexe d'infériorité : Si certains nihilistes ne veulent ni admettre ni proclamer cette vérité, c'est leur problème à eux-seuls.

Cher peuple,

Le modèle institutionnel marocain est parmi les systèmes politiques avancés.

Cependant, ce modèle est resté, en grande partie, lettre morte, car l'application menée sur le terrain reste insuffisante. Je suis pleinement et fermement attaché au respect des attributions des institutions et au principe de séparation des pouvoirs.

Mais si les responsables rechignent à faire leur devoir et mettent ainsi en péril les affaires de la Nation et des citoyens, Mes responsabilités constitutionnelles Me commandent de garantir la sécurité et la stabilité du pays, de sauvegarder les intérêts des gens, leurs droits et leurs libertés.

Dans le même temps, Nous n'admettrons aucun retour en arrière par rapport aux acquis démocratiques, ni aucune entrave au fonctionnement des institutions. Car, la Constitution et la loi sont claires et les attributions qui y sont énoncées n'ont nul besoin d'interprétation.

Il appartient à chaque responsable d'exercer les prérogatives qui lui sont dévolues, en toute autonomie. Il ne doit pas justifier son incapacité à agir, en ressassant le refrain : « Ils m'empêchent de faire mon travail » ! S'il n'en est pas capable, qu'il présente sa démission, personne ne l'en empêche !

En effet, au-dessus de tous, au-dessus des partis, au-dessus des élections, au-dessus des postes administratifs, c'est le Maroc qui doit prévaloir.

Cher peuple,

Je M'enorgueillis d'être à ton service et d'y rester jusqu'à Mon dernier souffle, car J'ai été éduqué à l'amour de la Patrie et à l'engagement au service de ses enfants.

Je prends Dieu à témoin et M'engage, devant toi, à continuer à agir avec sincérité et constance pour satisfaire tes demandes et concrétiser tes aspirations.

Permetts-Moi de te livrer sincèrement ce qui mûrit en Mon fort intérieur, maintenant que dix-huit années se sont écoulées, depuis que M'est échue la mission de présider à tes destinées.

De fait, Je ne peux omettre d'évoquer certaines choses que tu connais parfaitement bien. Et J'ai pour obligation de te dire la vérité, sinon Je faillirais à Mon devoir à ton égard.

Tu as dû remarquer, cher peuple, que Je n'ai pas évoqué avec toi, la question de notre intégrité territoriale, celles de l'Afrique ou de tout autre sujet de politique extérieure.

Bien évidemment, la question du Sahara marocain n'est pas matière à débattre, et demeure en tête des priorités.

Mais aujourd'hui, ce à quoi Nous nous attachons, dans toutes les régions du Maroc, c'est à impulser concrètement ta nouvelle marche; elle ambitionne la réalisation du développement humain et social, l'égalité et la justice sociale, au profit de tous les Marocains. Pour Nous, en effet, il est inconcevable que ce progrès ne soit pas commun à l'ensemble des régions de notre pays, sans exclusive.

Nous pouvons mettre au point le plus efficient des modèles de développement, les meilleurs plans et les stratégies les plus pointues. Mais :

-sans un changement des mentalités,

-sans une administration dotée des meilleurs cadres,

-sans partis politiques faisant appel aux élites les plus qualifiées pour la gestion des affaires publiques; et faute d'un esprit de responsabilité et d'engagement civique,

Nous ne pourrions pas concrétiser Notre vœu : voir tous les Marocains bénéficier des conditions d'une vie libre et digne.

Je ne voudrais pas, cher peuple, que tu penses, après avoir suivi ce Discours, que Je suis pessimiste.

Tant s'en faut... Tu connais Mon réalisme et Ma propension à dire la vérité, si dure soit-elle.

Être pessimiste, c'est manquer de volonté, être à court de perspectives, être dépourvu d'une approche concrète de la réalité.

Mais, Dieu soit loué, outre une volonté forte et sincère, Nous possédons une vision claire et déployée sur le long terme. Car Nous savons qui nous sommes et dans quelle direction nous marchons.

Par la grâce de Dieu, le Maroc a réussi, au cours de sa longue histoire, à surmonter les difficultés, à la faveur de la symbiose forte entre le Trône et le peuple.

Aujourd'hui, nous avons d'ores et déjà franchi ensemble des étapes avancées dans les domaines les plus divers : et aujourd'hui, nous voilà en train de marcher avec assurance et détermination, en quête d'autres acquis et de nouvelles prouesses.

Dieu a dit : «Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 08 AOÛT 2017

Louange à Dieu Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde, Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh,

Il Nous plaît, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur du Dogme et de la communauté des Croyants et garant de la pratique des rituels de l'Islam dans notre pays, de saisir l'occasion du départ, vers les Lieux Saints, du premier groupe de Nos pèlerins bénis, pour vous adresser ce Message, et à travers vous, à tous ceux qui, par la grâce de Dieu, pourront, au titre de l'année en cours, s'acquitter de cette obligation tenant lieu de pilier de l'Islam. Nous y élevons pour vous Nos ferventes prières et vous y exprimons toute notre bienveillante sollicitude, ainsi que Nos vœux les plus sincères afin que votre pèlerinage soit agréé et votre effort amplement récompensé.

Aucun de Nos fidèles sujets n'ignore l'intérêt éminent et le soin constant que Nous accordons aux affaires religieuses et à la sécurité spirituelle dans Notre Royaume. C'est ainsi que Nous veillons tout particulièrement à ce que les citoyens puissent accomplir les rites du pèlerinage dans un climat empreint de sécurité, d'ordre et de discipline, répondant ainsi à leur désir ardent de se conformer aux préceptes de l'Islam en remplissant jusqu'au dernier les devoirs religieux qui sont les leurs.

À cette occasion, il convient de rappeler que le pèlerinage, pilier majeur de l'Islam, est l'un des rendez-vous les plus significatifs spirituellement et socialement en ce sens qu'il rassemble des fidèles affluant de toutes parts vers l'enceinte de la Maison sacrée de Dieu, première bâtisse érigée pour y adorer Dieu conformément à un culte monothéiste exempt de toute idolâtrie. Outre l'impératif de renoncement aux accessoires matériels de la vie ordinaire, la pratique cultuelle du Hadj instaure une égalité de fait entre les fidèles, abstraction faite de leurs statuts et de leurs rangs respectifs. Elle fut instituée en réponse à l'injonction faite par le Seigneur des mondes aux fidèles de scander, avec des cœurs battant à l'unisson, la

talbiya (l'acquiescement à l'appel de Dieu) et de chanter les louanges du Seigneur, en répétant en chœur la formule rituelle : « Labayka lahouma labayk, labayk la charika laka labayk, inna lhamda wa niaamata laka wal molk la charika lak ».

De cette façon, les musulmans, par-delà la diversité de leurs races, de leurs pays d'origine, leurs langues et la pluralité de leurs écoles théologiques, apportent la preuve tangible qu'ils se prosternent en direction d'une seule qibla en vertu de l'unité de leur foi. Ils démontrent aussi que ce grand rassemblement annuel est l'occasion pour eux d'incarner magistralement les vertus cardinales de l'Islam que sont l'égalité, la fraternité, la solidarité, de proscrire les facteurs de discorde et de dissension et de réaffirmer leur engagement en faveur de l'unité et de la concorde.

Telles sont les valeurs auxquelles le peuple marocain est resté fidèle au fil des âges, uni sous la bannière de la Commanderie des Croyants, attaché au pacte de la Beia (allégeance) qui le lie à cette Institution conformément à la tradition musulmane authentique, au sunnisme malékite et à la théologie ash'arite, et faisant constamment preuve de modération, de sens du juste milieu et d'esprit d'ouverture.

Félicitez-vous donc, honorables pèlerins, hommes et femmes, de la grâce dont Dieu vous a comblés en vous permettant de répondre à Son appel pour l'accomplissement du pèlerinage, comme prescrit dans ce verset : « Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. Ils y viennent pour être témoins des avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah pendant des jours déterminés. »

Tâchez donc, que Dieu vous garde, pendant votre séjour aux Lieux Saints, où vous vous acquitterez de cette obligation, avec tous ses éléments constitutifs, rituels obligatoires et dévotions surérogatoires, de consacrer chaque instant de votre temps précieux à faire des circumambulations, à invoquer sans cesse le nom de Dieu, à pratiquer la talbiya et à solliciter continuellement le pardon divin. C'est à cette condition que vous accéderez à la récompense promise par Dieu à Ses serviteurs en échange d'un pèlerinage dûment accompli, comme énoncé dans la Hadith du Prophète, paix et salut sur lui : « Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis ».

Restez imprégnés de ces règles et de ces dispositions et gardez à l'esprit les enseignements religieux et les exhortations judicieuses de nos ulémas, hommes et femmes. Méditez-en le sens et conformez-vous aux prescriptions qui en découlent. De fait, la jurisprudence afférente au pèlerinage, avec ses lois et ses normes, recouvre un ensemble de savoirs que le musulman se doit de bien assimiler prioritairement pour être en mesure d'accomplir correctement le rite majeur du hadj. Il lui incombe aussi de faire preuve de tolérance, de prévenance et d'amabilité, comme le décrète la parole de Dieu : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage ».

Conformément à Nos Hautes Instructions, Notre ministre des Habous et des Affaires religieuses s'est attaché à vous assurer les conditions d'un confort optimal pendant votre séjour et lors de vos déplacements, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites dans les meilleures conditions. À cet égard, Nous saluons les cadres et les fonctionnaires de ce ministère pour les efforts qu'ils déploient chaque

année afin que Nos fidèles sujets puissent s'acquitter de cette obligation éminente, pilier fondamental de l'Islam, dans un climat d'ordre et de quiétude.

Nos pèlerins bénis,

Il convient de rappeler la nécessité de respecter les consignes et les instructions relatives au déroulement des étapes du Hadj, qu'elles émanent des cadres de Notre ministère des Habous et des Affaires islamiques, qui vous accompagnent pendant toute la durée du pèlerinage, ou qu'elles procèdent des autorités saoudiennes chargées des affaires du hadj. Celles-ci sont mobilisées au service des hôtes du Seigneur, en application des directives judicieuses de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde.

Nous saisissons cette occasion pour dire une nouvelle fois à Sa Majesté toute la fierté que Nous inspirent les efforts louables qu'il déploie pour rehausser la qualité des services et des structures rattachés aux deux Saintes Mosquées et améliorer les volets organisationnels du hadj, pour la plus grande satisfaction de tous les pèlerins. Que Dieu le gratifie de la plus belle des récompenses pour son engagement constant à servir les hôtes du Seigneur, à préserver le statut des deux Saintes Mosquées avec foi et dévouement et à gratifier la Oumma islamique de son soutien en tout temps et en tout lieu.

En ce moment où Nous évoquons avec vous ce qui vous incombe de faire pour remplir cette obligation religieuse prééminente, nous nous devons de vous rappeler le devoir qui est le vôtre d'incarner individuellement et collectivement les vertus emblématiques de votre chère patrie. Il vous appartient aussi d'être les porte-étendards de la civilisation séculaire de votre pays et de son identité plurielle, en illustrant les valeurs immuables que vos ancêtres ont perpétuées au fil des temps. Au premier chef de ces valeurs vient votre attachement aux constantes et autres symboles sacrés de la Nation marocaine, édifiée sur les socles de l'islam médian et de la doctrine sunnite, symbolisés par le rite malékite et la théologie ash'arite. C'est le soubassement sur lequel repose la Commanderie des Croyants, matérialisée dans notre système par le régime de Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. Soyez donc, que Dieu vous garde, les dignes ambassadeurs de votre pays à l'occasion de ce rassemblement grandiose, en défendant ardemment la réputation forgée par le peuple marocain qui, depuis toujours, a su entretenir de longues traditions de fraternité, de solidarité, de jute milieu et d'ouverture.

Nos pèlerins bénis,

Nul doute que votre souhait le plus ardent est de travailler, du début à la fin de ce rassemblement solennel, à combler vos besoins spirituels, notamment celui qui devrait vous conduire à la Sainte Mosquée du Prophète, à Médine, pour vous recueillir avec toute la déférence due au meilleur parmi les hommes, Sceau des Prophètes et des Messagers, Notre Ancêtre, paix et salut sur lui.

En ce moment privilégié, comportez-vous dignement sur ce lieu sacré, en vous recueillant intensément et en élevant de ferventes prières à la mémoire de celui qui fut une source intarissable de miséricorde offerte par Dieu à l'univers, porteur d'un message rempli de bienfaits pour l'humanité tout entière. Puissiez-vous accéder ainsi à la promesse faite par Dieu à quiconque prie pour le Prophète, comme annoncé dans le saint-hadith : «Pour chaque prière qui m'est dédiée, Dieu en offre dix à son auteur».

À chaque sanctuaire que vous visiterez et à chaque moment sincère de profonde spiritualité que vous vivrez, n'oubliez pas d'élever les plus bienveillantes prières pour Votre Roi-Commandeur des Croissants, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité, de la souveraineté, de la dignité de votre pays, et afin qu'il accède à la position qui lui échoit dans son environnement régional et à l'échelle du monde islamique. Priez aussi Dieu le Très-Haut de nous combler en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan et de l'ensemble de Notre Famille Royale Chérifienne. Implorez également Dieu d'accorder Sa grâce et Sa bénédiction à Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu perpétue le souvenir de leurs œuvres louables. Sollicitez enfin le Seigneur de Nous accorder discernement et sagesse pour que Nous continuions à conduire le Maroc vers plus de grandeur, de dignité, de prospérité.

Nous réitérons pour vous, Nos pèlerins bénis, hommes et femmes, Nos prières afin que Dieu agrée votre hajj et vous récompense amplement pour vos dévotions, et afin que vous rentriez chez vous sains et saufs et comblés de la rétribution divine.

Dieu est omnipotent et digne d'exaucer les prières.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 64^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

TÉTOUAN, 20 AOÛT 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

La Révolution du Roi et du Peuple, dont nous commémorons aujourd'hui le soixante-quatrième anniversaire, est plus qu'une épopée nationale symbolisant pour l'éternité la communion entre un Roi combattant et un peuple engagé dans la lutte pour l'indépendance du Maroc et pour le retour au pays de son Souverain légitime.

Il s'agit d'un moment phare dans l'histoire du Maroc, qui vit son aura et ses effets salutaires s'étendre bien au-delà des frontières nationales pour rayonner jusqu'aux confins de l'Afrique.

Expression d'un élan populaire spontané, cet épisode mémorable, marqué du sceau du sacrifice et de la fidélité, fut une source d'inspiration pour les mouvements de libération au grand Maghreb et en Afrique australe et boréale.

Cette glorieuse épopée fut également le catalyseur d'une prise de conscience aiguë et d'une foi accrue dans la communauté de destin qui unit le Maroc à son continent. Le lien fusionnel prit, d'abord, forme à travers le combat commun qui fut mené pour retrouver la liberté et recouvrer l'indépendance. Il se cristallisa ensuite autour de la construction des États africains indépendants, dont la clé de voûte fut le respect de la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale des pays du continent.

Aujourd'hui, cette œuvre solidaire se poursuit dans le but de réaliser le développement commun et le progrès partagé auxquels aspirent tous les peuples africains.

C'est, donc, sans surprise que le Maroc, imprégné de la symbolique et des valeurs inhérentes à cette glorieuse Révolution, adopta, dès son indépendance, des positions fermes à l'avantage de l'Afrique, et prit des initiatives concrètes en sa faveur.

Cette fibre africaine se manifesta notamment à travers :

- La participation, en 1960, à la première opération de maintien de la paix au Congo ;
- La tenue, la même année, à Tanger, de la première réunion de la Commission de développement de l'Afrique ; et
- La création inédite, au sein du Gouvernement de 1961, d'un ministère pour les affaires africaines ayant pour mission de soutenir les mouvements de libération.

Ces efforts sincères en faveur des peuples africains furent couronnés en 1961 par la tenue de la Conférence de Casablanca, qui posa les premiers jalons pour l'avènement, en 1963, de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Ainsi, l'engagement du Maroc à défendre les Causes et les intérêts de l'Afrique ne date pas d'aujourd'hui. C'est plutôt une orientation immuable que Nous avons héritée de Nos Ancêtres, et que Nous continuons à conforter avec assurance et fierté.

Cher peuple,

Le choix du Maroc de se tourner vers l'Afrique n'a pas été le fruit d'une décision fortuite. Il n'a pas été non plus dicté par des calculs conjoncturels ou des supputations éphémères. Il est plutôt le gage de notre fidélité à cette histoire commune, et l'expression d'une foi sincère dans la communauté de destin qui nous rassemble.

Ce choix est également l'aboutissement d'une méditation profonde et réaliste, organisée autour d'une vision stratégique inclusive à long terme, et adossée à une approche graduelle fondée sur la notion de consensus.

Axée sur une connaissance pointue de la réalité africaine, Notre politique continentale est magistralement illustrée à travers plus de cinquante déplacements effectués au cours de Notre règne dans plus de vingt-neuf pays, dont quatorze ont été visités depuis octobre dernier. Elle s'articule également autour de la promotion des intérêts communs par la mise en place de partenariats solidaires gagnant-gagnant.

Cette approche concrète trouve sa meilleure illustration dans les mégaprojets de développement que Nous avons lancés, comme le gazoduc atlantique Nigéria-Maroc, la construction de complexes de production d'engrais en Ethiopie et au Nigéria, la réalisation de projets de développement humain destinés à améliorer les conditions de vie des populations africaines, comme les services et les installations sanitaires, les établissements de formation professionnelle, les villages de pêcheurs.

De plus, cette politique a été couronnée par le renforcement de nos partenariats économiques, le retour du Maroc à l'Union Africaine et l'Accord de principe donné pour l'adhésion de notre pays au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest.

La réintégration par le Maroc de l'Institution continentale constitue un tournant diplomatique majeur dans la politique extérieure de notre pays.

C'est un franc succès pour notre orientation africaine, surtout au regard des obstacles que certains ont tenté de dresser sur notre chemin. C'est aussi une reconnaissance solennelle de la crédibilité dont

le Maroc jouit auprès de nos frères africains, et une preuve éloquente de la place privilégiée qu'ils lui réservent dans leurs cœurs.

En relation avec cet événement historique, Je tiens à exprimer de nouveau Mes remerciements et Ma considération pour l'ensemble des pays du continent qui se sont tenus à nos côtés, et même pour ceux qui n'ont pas appuyé notre demande. Car Je suis persuadé qu'ils changeront de position une fois qu'ils auront mesuré la sincérité de nos orientations.

Ce retour, pour important et décisif qu'il est, n'est pas une fin en soi. Car l'Afrique a toujours été et demeurera en tête de nos priorités. Ce qui importe, en définitive, pour nous, c'est de contribuer à son essor et de servir le citoyen africain.

Quiconque délaisse l'Afrique ou la sous-estime par un désintérêt manifeste pour ses Causes, ou encore mène une politique de subornation pour s'assurer des positions favorables, ne doit en vouloir à personne d'autre qu'à lui-même.

En ce qui Nous concerne, l'Afrique représente l'avenir qui commence aujourd'hui.

Quiconque considère que le retour à l'Union Africaine a été la seule et unique motivation derrière tout ce que nous avons entrepris jusqu'à présent, montre par là qu'il ne Me connaît pas vraiment.

L'heure est à l'action. Et le Maroc est soucieux de poursuivre les efforts qu'il mène à l'intérieur de son continent, depuis plus de quinze ans.

Il faut souligner ici que le retour du Maroc à son Institution continentale n'affectera pas les solides relations bilatérales qu'il entretient avec les pays africains. Et, en aucune manière, il n'aura d'incidence négative sur les projets de développement d'ores et déjà mis en place conjointement avec ces pays.

De fait, ce retour est essentiellement le début d'une nouvelle étape qui sera marquée par un travail conjoint avec tous les pays africains pour donner corps à un véritable partenariat solidaire et œuvrer ensemble à l'essor de notre continent et à la satisfaction des besoins des citoyens africains.

Nous sommes engagés actuellement à construire une Afrique sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverte sur son environnement.

C'est en souscrivant à cette conception intégrée de l'Afrique que le Royaume a officialisé sa volonté d'adhérer à la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest.

À cet égard, Nous tenons à remercier les dirigeants des États-membres de cette communauté d'avoir donné leur accord de principe pour l'adhésion du Maroc à cette entité régionale, en tant que membre à part entière.

Etant donné que cette Organisation constitue un prolongement naturel de l'Union Africaine, il ne fait aucun doute que l'adhésion du Maroc à ces deux ensembles contribuera à l'essor économique du continent et à son développement humain.

C'est une décision politique historique, qui marque une étape clé dans le processus d'intégration africaine, conçue exclusivement comme la synthèse de toutes les intégrations régionales. Ceci est d'autant plus

vrai que, dans un contexte particulier de politique internationale, les regroupements régionaux sont désormais des acteurs influents.

Se prévalant de son statut au sein de cette Communauté, le Royaume du Maroc s'attachera à asseoir les fondements d'une intégration réelle pensée pour servir l'Afrique et réaliser les attentes de ses peuples qui aspirent au développement et à une vie digne menée dans un climat empreint d'unité, de sécurité et de stabilité.

Cher peuple,

Nous avons choisi de mener une politique de solidarité à l'égard du reste des pays africains en mettant en place, avec eux, des partenariats équilibrés, sur la base du respect mutuel et dans l'intérêt bien compris des peuples africains.

En effet, le Maroc n'a jamais cherché à faire valoir l'argent comme monnaie de change dans ses rapports avec ses frères africains. Il a plutôt fait le choix de mettre son savoir-faire et son expérience à leur disposition, car Nous sommes persuadé que la vraie source de profit pour les peuples n'est pas l'argent précaire, mais l'essence impérissable de la connaissance.

Et ces pays le savent bien. Voilà pourquoi ils sollicitent la coopération du Maroc et son soutien pour appuyer leurs efforts dans de nombreux domaines, et non l'inverse.

Ils ont, en effet, conscience de la volonté qui Nous anime de construire avec eux des partenariats fructueux, axés sur des investissements et des programmes rigoureusement définis associant les secteurs public et privé dans les pays concernés.

Quant à ceux qui, bien qu'au fait de la vérité, s'ingénient néanmoins à colporter nombre de mystifications, notamment que le Maroc débourserait des sommes considérables en Afrique, au lieu de les allouer aux Marocains, il est clair que ce n'est pas l'intérêt du pays qui les guide.

En réalité, l'orientation du Maroc vers l'Afrique ne changera rien à nos positions et ne se fera pas au détriment des priorités nationales. À l'inverse, elle apportera une plus-value à l'économie nationale et contribuera à renforcer les relations de notre pays avec sa profondeur africaine.

D'ailleurs, ce choix judicieux s'est répercuté directement et de façon positive sur la question de notre intégrité territoriale, comme en témoignent les positions des pays à ce sujet et les décisions de l'Union Africaine y afférentes.

Cette nouvelle donne a eu pour effet de renforcer la dynamique que ce dossier connaît au niveau des Nations Unies.

Placée sous le signe de la fermeté et de la rigueur, 2016 a aussi été l'année de l'acte joint à la parole au vu de la manière dont ont été contrées les manœuvres engagées pour porter atteinte à nos droits. Pour 2017, c'est l'année de la clarté par excellence et du retour aux principes et aux termes référentiels retenus pour le règlement de ce conflit artificiel suscité autour de la marocanité du Sahara.

Cette approche ferme et claire a permis de remettre le processus de règlement onusien sur la bonne voie et de barrer la route aux menées qui cherchent à le dévier vers un horizon inconnu.

Cette orientation a été réaffirmée en avril dernier dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies et à travers les résolutions du Conseil de Sécurité. Outre le respect des références encadrant le processus de règlement engagé et l'appréciation positive de l'Initiative d'autonomie marocaine perçue comme un cadre de négociation valable, l'accent a été mis sur l'établissement des responsabilités juridiques et politiques qui incombent à la partie véritablement impliquée dans ce conflit régional.

Menée à la fois avec sérénité et fermeté, la gestion proactive de la crise d'El-Guergarate a permis, par ailleurs, de faire échec aux tentatives destinées à altérer la situation qui prévaut dans notre Sahara, et de démystifier la chimère entretenue par les ennemis du Maroc autour de supposés « territoires libérés».

Parallèlement, la proposition marocaine d'autonomie bénéficie d'un appui international soutenu, illustré par le nombre croissant de pays ayant retiré leur reconnaissance à cette entité fantomatique, ainsi que par la régularisation du cadre juridique régissant le partenariat économique entre le Maroc et bon nombre de grandes puissances.

Cher peuple,

La Révolution du 20 août n'a pas été uniquement un événement saillant dans l'histoire du Maroc. Elle a aussi eu des conséquences majeures et des prolongements significatifs dans les sphères maghrébine et africaine.

Aujourd'hui, nous avons grand besoin de faire nôtres les valeurs de sacrifice, de fidélité et de don de soi permanent pour porter dignement le flambeau de cette Révolution renouvelée sur la scène nationale et continentale.

C'est armés de ces principes et dotés d'un sens poussé du travail collectif que nous serons en mesure de relever les défis complexes qui nous assaillent, de mener à bonne fin le processus de développement global, et de consolider la sécurité et la stabilité que les peuples de la région appellent de leurs vœux.

À ce propos, Nous tenons à saluer le travail sérieux et la mobilisation efficace de la diplomatie marocaine qui œuvre à défendre les intérêts supérieurs du Maroc, à conforter la crédibilité dont il jouit à l'international et à étendre son rayonnement à l'échelle régionale, continentale et internationale.

Cher peuple,

C'est avec une vive émotion et un profond recueillement que Je Me remémore, en cette occasion, le souvenir de Ma Famille pendant son exil à Madagascar, où Je Me suis rendu en visite l'année dernière.

Au cours de ce séjour, J'ai pu mesurer toute l'affection et la considération sincères que le peuple malgache porte à la Famille Alaouite. J'ai renoué avec des souvenirs émouvants et pris la juste mesure des rapports humains cordiaux tissés à l'époque entre la population malgache et les membres de la Famille Royale, en dépit des conditions pénibles de l'exil et de la contrainte pesante d'être à mille lieues de la Mère Patrie.

Nous avons également une pensée émue et déférente pour les vaillants martyrs de la Patrie, avec en première ligne, Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leur âme.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE D'ATHLÉTISME

SKHIRAT, 09 OCTOBRE 2017

Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Excellence Monsieur le Président de la Fédération internationale d'Athlétisme,

Excellence monsieur le Président de la Confédération africaine d'Athlétisme,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de vous souhaiter la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, à l'occasion de la tenue du Congrès de la Confédération africaine d'Athlétisme.

Nous avons bien voulu conférer Notre Haut Patronage à ces assises sportives africaines, appelées à débattre de questions intéressant les dirigeants des fédérations africaines d'athlétisme. Cette sollicitude témoigne de la place de choix que le continent africain occupe dans nos cœurs, et atteste des liens de fraternité, de solidarité et de coopération qui nous unissent à ses peuples.

Notre intérêt pour ce grand symposium procède de notre intime conviction qu'un véritable développement durable de nos pays africains frères passe nécessairement par une mobilisation des énergies de la jeunesse africaine, laquelle représente les deux-tiers de la population du continent. Voilà pourquoi nous nous devons d'encadrer cette jeunesse et d'assurer sa mise à niveau sur tous les plans, notamment éducatif et culturel, et dans bien d'autres registres.

Le sport en général, et l'athlétisme en particulier, sont des moyens indiqués pour favoriser l'épanouissement de la jeunesse africaine, assurer son insertion socio-économique et renforcer son immunité contre toute forme de déviance et d'extrémisme.

L'activité sportive n'est pas seulement un tremplin pour remporter des titres ou accomplir des prouesses physiques. Elle renvoie plutôt à un système de valeurs qui prône l'entente, la coexistence et le respect de l'Autre, et qui a pour vocation de rapprocher les peuples et de favoriser une meilleure communion entre eux. Au même titre que l'école et la société, le sport doit contribuer à éduquer le jeune public et à éveiller son sens moral; il doit aussi constituer un levier d'ascension sociale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La pratique de l'athlétisme est une tradition bien ancrée depuis plusieurs décennies dans notre continent africain. Habités aux premières marches du podium dans bon nombre de compétitions mondiales, ses champions fascinent le monde entier par leurs performances records et leurs exploits remarquables.

Les titres remportés par les athlètes africains lors de championnats du monde ou à l'occasion des jeux olympiques, valent à leurs pays d'origine de se hisser à des rangs élevés dans le classement final de ces compétitions. Bien évidemment, ces prouesses ne représentent pas uniquement un motif de fierté pour les peuples africains. Elles constituent aussi un support clé pour faire connaître et consolider l'identité africaine, pour la faire rayonner davantage.

En dépit de ces points forts, nous ne devons pas nous dissimuler les dysfonctionnements structurels qui entachent globalement le domaine de l'athlétisme tel qu'il se pratique dans nos pays africains, et qui ne peuvent être corrigés que par l'adoption d'une stratégie rigoureusement définie. Le but ultime est de se mettre au diapason des évolutions fulgurantes que connaît ce sport au niveau mondial.

Cette stratégie doit reposer essentiellement sur la mise en place d'une bonne gouvernance en matière de gestion, sur le développement des talents et la mise à niveau des compétences disponibles, au moyen d'un nouveau système d'encadrement et de formation. Elle doit également se fonder sur le renforcement et l'amélioration des infrastructures et la conciliation entre athlétisme de masse et athlétisme d'élite.

Un autre pilier de cette stratégie réside dans une ouverture sur le secteur privé, rendue possible par la conclusion de partenariats efficaces qui auront vocation à assurer des sources de financement des plans de développement de la filière Athlétisme. Car c'est précisément la question des bailleurs de fonds qui pose un vrai problème à la plupart de nos pays.

Par souci de cohérence avec les plans de développement de l'athlétisme, propres à l'IAAF et à la CAA, notre pays a adopté, depuis une décennie, un contrat-programme pour la mise à niveau de l'athlétisme national. Cet objectif est poursuivi dans le cadre d'une vision stratégique destinée à élargir la base des pratiquants et à préparer, de façon concomitante, des athlètes d'élite.

À cet égard, Nous appelons au renforcement du dispositif de formation des sportifs et au développement des infrastructures. Pour cela, il convient d'appliquer des méthodes de travail modernes et élaborées, conçues pour mener à bonne fin la dynamique de mise à niveau et favoriser à terme une utilisation optimale des moyens disponibles.

Il faut aussi veiller à lutter contre le dopage et toutes les pratiques infamantes qui s'y rattachent. Car de tels agissements sont contraires aux règles de compétition loyale, au fair-play, à l'idéal moral de la pratique sportive.

À la faveur d'initiatives et d'engagements concrets, notre pays a réussi à gagner la confiance des institutions et des acteurs qui président aux destinées de l'athlétisme mondial. Le point d'orgue de cette confiance a été de permettre au Maroc de représenter désormais fièrement le continent africain au sein de la prestigieuse Diamond League.

En parallèle, Nous espérons que cette stratégie, combinée à une utilisation optimale des moyens disponibles, va permettre de former des champions aptes à se distinguer au niveau mondial, de telle sorte que le Maroc conserve la place de choix qui est la sienne dans ce domaine, et qu'il préserve les acquis qu'il y a remarquablement engrangés.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc n'a pas attendu de retrouver sa place naturelle au sein de l'Union Africaine pour apporter la preuve de son engagement à servir les Causes du continent, y compris en matière de sport.

Il a constamment été présent à toutes les manifestations sportives africaines, et en a même abrité quelques-unes. Il siège également au sein des organes décisionnels des institutions sportives du continent, au premier chef, à la Confédération africaine d'Athlétisme.

Fidèle à sa démarche de solidarité menée tous azimuts, le Maroc est disposé et s'engage même à ce que l'expérience et les moyens en sa possession dans le domaine sportif en général, et en matière d'athlétisme en particulier, soient mis à la disposition de toute la famille africaine. À cette fin, seront adoptées et mises en œuvre des approches participatives innovantes, grâce à l'instauration de leviers de coopération Sud-Sud, profitables à toutes les parties.

Nous avons bon espoir que la présente session de votre congrès soit l'occasion de réfléchir à la conclusion de partenariats stratégiques efficaces, associant les fédérations africaines et portant sur les domaines de formation, d'encadrement et d'échange d'expertises. Nous souhaitons également qu'elle permette d'harmoniser les différents points de vue et de coordonner les diverses positions au sein des instances de la communauté sportive internationale.

Nous sommes persuadé que votre congrès, au statut d'organe décisionnel, saura esquisser les grandes lignes d'une nouvelle politique, porteuse d'une vision prospective prometteuse. Il devra y être question de faire accéder l'athlétisme africain à une place bien méritée au sein des différentes instances internationales et des divers forums sportifs mondiaux : il devra également y être question d'élargir la pratique de ce sport à l'échelle du continent.

Nous vous renouvelons les souhaits de bienvenue au Maroc, et prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 2^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 13 OCTOBRE 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est avec une réelle joie et une égale fierté que Je viens une nouvelle fois à votre rencontre aujourd'hui, comme J'ai coutume de le faire chaque année, à l'ouverture de l'année législative du Parlement.

Cette session fait suite au Discours du Trône dans lequel Nous avons identifié les difficultés qui empêchent l'évolution de notre modèle de développement, et constaté les dysfonctionnements qui sévissent à tous les paliers de l'Administration et au niveau des conseils élus et des collectivités territoriales.

Dans ce contexte, prendre un temps d'arrêt pour engager une réflexion critique répond à une exigence du moment; ce n'est nullement une fin en soi, ni le terme du processus.

Cette pause marque plutôt l'avènement d'une étape cruciale, où il sera question d'établir une corrélation effective entre responsabilité et reddition des comptes. Il conviendra alors de rechercher activement des réponses et des solutions appropriées aux problèmes urgents et aux questions pressantes des citoyens.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous ne critiquons pas pour le plaisir de critiquer, tout en laissant les choses en l'état. Notre volonté est, plutôt, de redresser la situation, en veillant à rectifier les erreurs commises et à corriger les dysfonctionnements constatés.

Nous posons les jalons d'une approche efficiente et balisons le terrain pour une marche d'un genre nouveau. De fait, l'action que Nous menons s'inscrit au cœur de Nos prérogatives constitutionnelles : elle illustre Notre ferme volonté d'aller de l'avant dans la dynamique de réforme et de donner l'exemple à toute personne ou entité chargée de la gestion de la chose publique.

En Notre qualité de garant de l'État de droit, ayant la charge de veiller au respect de la loi, que Nous sommes, du reste, le premier à appliquer, Nous n'avons jamais hésité à sévir contre quiconque est convaincu de négligence dans l'accomplissement de son devoir national ou professionnel.

Dans l'état actuel des choses, une plus grande fermeté s'impose pour rompre avec le laisser-aller et les pratiques frauduleuses qui nuisent aux intérêts des citoyens.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Les problèmes sont connus et les priorités sont claires; nous n'avons nul besoin de recourir à d'autres diagnostics vu qu'il y a, déjà, pléthore en la matière.

À maintes reprises, Nous avons fait le point de la situation et pris la pleine mesure des dysfonctionnements, lesquels sont connus de tous les Marocains.

Car, que demande-t-on en définitive ? en premier lieu, une mise en œuvre efficace des projets de développement programmés et mis en chantier; corrélativement, la recherche de solutions pratiques et réalisables aux vrais problèmes des citoyens et des réponses adaptées à leurs demandes raisonnables et à leurs attentes légitimes en termes de développement, d'éducation, de santé, d'emploi, etc.

En parallèle, il importe d'assurer un suivi rigoureux et continu de l'état d'avancement des programmes sociaux et développementaux, et d'accompagner les travaux engagés en les soumettant à une évaluation régulière et intégrée.

À cette fin, Nous avons décidé la création d'un ministère délégué auprès de celui des Affaires étrangères, chargé des affaires africaines, et plus particulièrement de l'investissement, ainsi que la mise en place de deux cellules de suivi, l'une au Ministère de l'Intérieur et l'autre au Ministère des Finances.

En outre, Nous donnons nos orientations à la Cour des comptes pour qu'elle remplisse ses missions de suivi et d'évaluation des projets publics lancés dans les différentes régions du Royaume.

Aujourd'hui, les Marocains ont besoin d'un développement équilibré et équitable, garant de la dignité de tous, générateur de revenus et d'emplois, notamment au profit des jeunes; un développement qui contribue à instaurer un climat de tranquillité et de stabilité, et qui favorise une insertion réussie dans la vie familiale, sociale et professionnelle, que chaque citoyen appelle de ses vœux.

Ils souhaitent aussi la généralisation de la couverture médicale et la facilitation de l'accès digne de tous à de bons services de santé.

Aujourd'hui, les Marocains veulent que leurs enfants bénéficient d'un enseignement de qualité, qui ne se limite pas à développer des aptitudes de lecture et d'écriture, mais qui leur offre la garantie d'embrasser le monde du savoir et de la communication; un enseignement de qualité qui leur permette d'accéder au marché du travail, et de s'y insérer aisément, et qui contribue à la promotion individuelle et collective. Et non un enseignement qui fonctionne comme une machine à fabriquer des légions de diplômés chômeurs.

Les Marocains ont également besoin d'une justice équitable et efficace; ils ont besoin d'une Administration à leur service et au service de l'intérêt général, incitant à l'investissement, stimulant le processus de développement, loin de toute forme de clientélisme, de corruption et de prévarication.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale.

À cet égard, Nous invitons le gouvernement, le parlement et les différentes institutions ou instances concernées, chacun dans son domaine de compétence, à reconsidérer notre modèle de développement pour le mettre en phase avec les évolutions que connaît le pays.

Nous formons le souhait que soit élaborée une conception intégrée de ce modèle, propre à lui insuffler un nouveau dynamisme, à dépasser les obstacles qui freinent son évolution et à apporter des remèdes aux faiblesses et autres dysfonctionnements révélés par les évaluations menées sur le terrain.

Fidèle à l'approche participative dont Nous nous prévalons toujours pour aborder les problématiques nationales majeures, comme la révision de la Constitution et la régionalisation avancée, Nous appelons à ce que soient associés à ce processus de réflexion l'ensemble des compétences nationales, des acteurs sérieux et des forces vives de la nation.

En outre, Nous appelons tout un chacun à faire montre d'objectivité en appelant les choses par leur nom, sans complaisance ni fioriture, et en proposant des solutions innovantes et audacieuses; quitte à s'écarter des méthodes conventionnelles appliquées jusqu'ici, ou même, à provoquer un véritable séisme politique.

Nous voulons qu'à l'échelle de la nation, soit observée une escale, donnant le temps de se pencher collectivement sur les questions et les problèmes qui préoccupent les Marocains. Nous contribuerons ainsi à éveiller une prise de conscience de la nécessité de faire évoluer les mentalités qui font obstruction à la réalisation du développement global que Nous souhaitons.

Tout en réaffirmant Notre volonté de suivre cette question, Nous attendons de prendre attentivement connaissance des propositions et des mesures qui seront adoptées pour servir de base à l'élaboration du projet d'un nouveau modèle de développement.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Quel que soit le niveau de maturité atteint par notre modèle de développement, il aura toujours une rentabilité limitée, s'il ne s'appuie pas sur des mécanismes efficaces capables d'assurer son évolution aux niveaux local et régional.

Voilà pourquoi Nous avons constamment appelé à agir avec plus de célérité dans le domaine de la régionalisation avancée car sa mise en œuvre pleine et entière apportera des réponses tangibles aux demandes sociales, aux attentes en développement qui s'expriment dans les différentes régions du Royaume.

En effet, la régionalisation n'est pas seulement un ensemble de lois et de procédures administratives. Elle est, fondamentalement, l'expression d'un changement profond dans les structures de l'État; elle est aussi le support d'une approche pratique en matière de gouvernance territoriale.

Bien plus, elle est le moyen le plus efficace de venir à bout des problèmes locaux et de satisfaire les demandes des populations qui en sont affectées. En effet, la régionalisation repose sur deux fondements : être à l'écoute des citoyens et les associer à la prise de décision, notamment à travers leurs représentants au sein des conseils élus.

Conscient qu'il n'y a pas de solutions toutes faites aux problèmes qui se posent dans les différentes régions du pays, Nous insistons sur la nécessité d'ajuster les politiques publiques aux préoccupations des citoyens, en fonction des besoins et des spécificités de chaque région.

Pour garantir une gestion encore plus efficace des affaires publiques locales, Nous mettons l'accent sur la nécessité de combiner le transfert des compétences aux régions à celui de ressources humaines qualifiées et de moyens financiers suffisants.

À cet égard, Nous donnons nos orientations au gouvernement pour établir un échéancier rigoureux de parachèvement de la régionalisation avancée.

Par ailleurs, Nous engageons les conseils élus, notamment au niveau des régions, à assumer pleinement leurs responsabilités dans la gestion des affaires de chaque région. À cet effet, ils doivent prendre les initiatives nécessaires pour se mettre en phase avec les populations et satisfaire leurs demandes légitimes.

Nous appelons aussi, comme Nous l'avons fait plus d'une fois auparavant, à l'élaboration et à l'adoption d'une charte avancée de la déconcentration administrative. Nous exhortons également à la fixation d'un échéancier précis pour l'application de cette charte.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Hélas, le progrès enregistré au Maroc ne profite pas à tous les citoyens. En particulier, il ne touche pas ceux à qui Nous vouons une bienveillante sollicitude : nos jeunes qui représentent plus d'un tiers de la population.

En effet, assurer la mise à niveau de la jeunesse marocaine pour favoriser son engagement actif et efficient dans la vie publique nationale, constitue un défi majeur qu'il convient de relever de manière appropriée. Nous l'avons souligné à maintes reprises, notamment dans le Discours du 20 août 2012 : la jeunesse représente notre véritable richesse; loin d'être un frein au développement, elle en constitue le moteur.

Du fait des changements sociaux à l'œuvre au Maroc, la jeunesse s'affirme désormais comme un nouvel acteur clé, et exerce une influence significative sur la scène nationale.

Toutefois, en dépit des efforts consentis, à Nos yeux et à ceux des intéressés, la situation de nos jeunes reste insatisfaisante. Parmi eux, nombreux sont ceux qui souffrent de l'exclusion, du chômage et se trouvent dans l'impossibilité de finir leurs études, parfois même d'accéder aux services sociaux de base.

De plus, le système d'éducation et de formation ne remplit pas efficacement son rôle dans la mise à niveau et l'insertion socio-économique des jeunes.

Certes, d'un certain point de vue, les politiques publiques sectorielles et sociales réservent une place importante aux jeunes. Toutefois, leur impact sur la situation de cette frange de la population reste limité, en raison de la faible efficacité des programmes, de leur manque de cohérence, de leur inadéquation aux spécificités de chaque catégorie de jeunes.

Par ailleurs, les questions liées à la jeunesse sont indissociables des problématiques de croissance, d'investissement et de travail. Voilà pourquoi, pour remédier à la situation précaire des jeunes, il est

nécessaire d'innover par des initiatives et des projets concrets, susceptibles de libérer leurs énergies, de leur assurer un emploi, un revenu stable. Alors seulement, ils seront aptes à apporter leur concours actif au développement du pays.

À titre d'exemple, Je cite le cas particulier des jeunes qui travaillent dans le secteur informel. Leur situation requiert la recherche de solutions réalistes n'impliquant pas nécessairement la mobilisation d'importantes ressources matérielles, mais assurant des moyens et des espaces de travail appropriés pour qu'ils exercent leur activité en toute légalité. De tels remèdes ont l'avantage de créer des bénéfices profitables à cette catégorie de la population et, au-delà, à la société tout entière.

À l'instar de l'Initiative nationale pour le Développement humain, Nous appelons à l'élaboration d'une nouvelle politique intégrée dédiée aux jeunes. Axée fondamentalement sur la formation et l'emploi, celle-ci devrait avoir le potentiel nécessaire pour proposer des solutions réalistes aux problèmes réels des jeunes, notamment ceux qui vivent en milieu rural et dans les quartiers périphériques et pauvres.

Pour que cette nouvelle politique puisse réussir et répondre à l'exigence d'efficacité, Nous recommandons que les dispositions de la Constitution servent de source d'inspiration pour son élaboration, et que la parole soit donnée aux jeunes pour qu'ils y contribuent. Nous appelons aussi à une ouverture sur les différents courants de pensée et à une exploitation judicieuse des rapports et des études dont Nous avons ordonné la préparation, notamment le Rapport sur «la Richesse globale du Maroc», et la «Vision 2030 pour l'Éducation et la Formation».

Dans la perspective de l'élaboration et de l'adoption de cette politique, Nous appelons à activer la mise en place du Conseil consultatif de la Jeunesse et de l'Action associative. La mission de cette institution constitutionnelle est, en effet, d'animer le débat sur les questions liées à la jeunesse, d'émettre des avis sur le sujet et d'assurer un suivi de la situation de cette catégorie de la population.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Les dysfonctionnements qui entachent la gestion des affaires publiques ne sont pas une fatalité. Les surmonter n'est pas impossible, à condition de s'armer d'une volonté sincère et d'exploiter judicieusement les moyens disponibles.

Cette tâche est de votre ressort, parlement, gouvernement et élus : vous êtes comptables devant Dieu, devant le Peuple et devant le Roi de la situation dans laquelle le pays se trouve actuellement.

Vous devez, donc, souscrire, avec responsabilité et sincérité, à l'effort national visant à changer cet état des choses, loin de toute considération politicienne ou partisane.

La Patrie appartient à tous les citoyens; l'ensemble des Marocains ont donc le droit de bénéficier des bienfaits du progrès et des fruits de la croissance.

Soyez donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de la lourde responsabilité nationale qui vous incombe; œuvrez dans l'intérêt bien compris de la Nation et des citoyens.

Dieu a dit dans Son Livre-Saint : «Puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance ». Véridique est la parole du Seigneur.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 7^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT

RABAT, 25 OCTOBRE 2017

Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence madame Kéita Aminata Maiga, Epouse de Son Excellence le Président de la République du Mali, et Présidente de la Fondation AGIR,

Excellence le Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de vous souhaiter la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, en espérant que vous y passerez un agréable séjour et en priant le Très-Haut de vous inspirer lucidité et clairvoyance dans l'action que vous menez pour accompagner la Oumma islamique dans sa quête de grandeur, de progrès et de prospérité.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer Notre considération et Nos vifs remerciements à l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), avec, à sa tête, Son Excellence Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, et à travers lui, à l'ensemble des États-membres et des experts de l'ISESCO, pour leurs efforts inlassables de coordination et de renforcement de l'action islamique commune. Nous les saluons aussi pour l'action soutenue qu'ils mènent afin de traduire dans les faits les principes de solidarité et de coopération entre les pays islamiques.

Programmée dans le cadre des réunions périodiques de l'ISESCO, la conférence d'aujourd'hui constitue, à Notre sens, une occasion privilégiée d'identifier les défis environnementaux de l'heure et de poursuivre la concertation et l'échange des expertises accumulées sur la thématique des changements climatiques. Porteur de risques majeurs, ce phénomène représente, en effet, une menace réelle pour toutes les nations, y compris les pays islamiques frères.

Mesdames, Messieurs,

Parce que les changements climatiques, comme chacun le sait, affectent le monde entier, ils posent une des problématiques écologiques majeures de l'époque contemporaine, au vu de leur impact direct sur les différents secteurs vitaux comme l'agriculture, le transport, l'eau, les ressources naturelles, etc.

Conséquence de ce fléau, l'humanité est confrontée au grand défi de la sécurité alimentaire.

Aussi avons-nous le devoir de réfléchir à la mise au point de mécanismes durables et à l'adoption de mesures efficaces, de sorte à relever ce défi écologique sans cesse croissant, devenu une source de vive préoccupation pour les spécialistes et une véritable gageure pour les générations présentes et à venir.

Il nous appartient aussi de redoubler d'efforts pour élaborer des stratégies intégrées propres à garantir la sécurité alimentaire et à préserver la biodiversité en renforçant les politiques menées en la matière par les différents secteurs concernés.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

À l'instar de la plupart des pays islamiques, le Maroc a connu, au cours des dernières décennies, un bond prodigieux de son économie, notamment grâce au développement de secteurs socio-économiques clés. Toutefois, cette évolution a apporté avec elle son lourd cortège d'effets néfastes sur l'environnement.

Conscient de la gravité de la situation, Nous avons fait en sorte que la protection de l'environnement figure en bonne place parmi les priorités nationales pour endiguer le phénomène de dégradation écologique. De fait, le Maroc s'est engagé, ces dernières années, dans une dynamique ambitieuse qui nous a permis d'intégrer les principes de développement durable dans toutes nos politiques publiques.

Cette approche trouve son reflet dans l'évolution constante du dispositif constitutionnel, législatif et financier marocain, illustrée notamment par la consécration, dans la Constitution du Royaume de 2011, du droit à jouir d'un environnement sain. L'exercice de ce droit sera favorisé par une politique de développement durable conciliant les exigences du développement avec la nécessité impérieuse de préserver la qualité du cadre de vie.

Dans ce cadre, notre pays a adopté une Charte nationale de l'Environnement et du Développement durable pour consolider les acquis engrangés dans ce domaine et réussir une intégration en amont de la dimension écologique et des préoccupations liées au changement climatique dans l'ensemble des programmes et des politiques dédiés au développement.

Rappelons à cet égard que la Stratégie nationale pour le Développement durable 2016-2030, a été récemment élaborée de façon concertée entre tous les acteurs nationaux : pouvoirs publics, secteur privé, représentants de la société civile. Son adoption illustre de façon tangible la ferme volonté de notre pays de poursuivre sa marche verte vers un développement durable assuré.

Cette stratégie se propose notamment de jeter les fondements d'une économie verte globale à l'horizon 2020, en assurant la valorisation et la gestion subséquente des ressources naturelles, en renforçant la protection de la biodiversité et en consolidant la bonne gouvernance en matière de développement durable.

Par ailleurs, le Maroc est soucieux de faire des énergies renouvelables un pilier majeur de son modèle économique qui se veut équilibré et durable. Voilà pourquoi il a adopté un plan ambitieux d'énergie solaire grâce auquel il entend exploiter les différentes sources d'énergie renouvelable pour couvrir 52% de ses besoins énergétiques à l'horizon 2030.

Cet engagement constitue un tournant décisif dans le devenir de la politique énergétique de notre pays. De fait, il permettra au Maroc de confirmer son leadership en la matière et d'honorer les obligations qu'il a souscrites dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques.

À ce propos, soulignons que l'intérêt du Maroc pour la protection des écosystèmes ne date pas d'hier, ses prémisses s'étant déjà fait sentir avec la politique hydraulique avant-gardiste que Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait lancée dans les années soixante du siècle passé.

Cette politique s'articulait essentiellement autour de la construction de barrages, aux effets salutaires pour le Maroc. En dotant les différentes régions du pays en infrastructures hydrauliques majeures, elle visait aussi à améliorer l'accès de la population à l'eau potable, à satisfaire les besoins en eau des industries et du tourisme, à développer l'irrigation à grande échelle.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume est engagé avec conviction et détermination aux côtés de la communauté internationale dans la lutte mondiale contre le changement climatique.

Cette volonté inébranlable s'est notamment manifestée à travers l'organisation, par notre pays, en novembre 2016, de la COP 22 qui a connu un succès retentissant au niveau mondial. Elle s'est également traduite par la mise en chantier d'une politique volontariste visant à concilier les nécessités du développement économique avec l'urgence d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, par la mise en place d'une économie faiblement carbonée.

En outre, notre pays a été parmi les premiers à présenter ses contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

Illustrant l'engagement ferme du Maroc à faire de la coopération sud-sud un choix stratégique de sa politique extérieure, un centre de compétences en changement climatique a pu voir le jour. Ce nouveau mécanisme a pour mission de renforcer la coopération et la complémentarité entre les pays du sud en matière de climat, notamment entre les pays islamiques et avec les pays africains frères.

Dans le cadre de l'action menée par le Royaume pour contribuer à l'effort de réduction des effets du changement climatique et de facilitation d'une transition réussie vers l'économie verte, le marché du carbone s'affirme comme un outil efficace de limitation des gaz à effet de serre.

Nous sommes persuadé que cet instrument va permettre au Maroc de respecter ses obligations relatives au climat, de réunir les conditions d'une bonne exécution de ses contributions déterminées au niveau national. Notre visée ultime est de dynamiser le développement socio-économique de notre pays.

Nous avons à cœur de mettre en place, dans les années à venir, un mécanisme favorisant l'émergence d'un marché de carbone. Nécessairement adapté à la conjoncture économique du Maroc, ce levier aura

la vocation de créer des crédits carbone dans l'optique d'une intégration, régionale ou mondiale, au sein d'un système international réglementé d'échange de crédits carbone.

Voilà pourquoi il convient de réfléchir à l'institution d'un système d'échange de crédits, qui ferait ultérieurement partie d'un marché de carbone réservé aux pays islamiques, à l'instar des marchés internationaux similaires, notamment celui de l'Union Européenne.

Mesdames, Messieurs,

Notre pays poursuit ses efforts pour renforcer ses relations avec les partenaires internationaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Cette coopération couvre plusieurs volets, notamment le soutien à l'élaboration des stratégies et à la construction des capacités institutionnelles, juridiques et techniques, et la réalisation de projets concrets dédiés à la protection de l'environnement et au développement durable.

Dans ce cadre, et afin de consolider les partenariats conclus avec les pays islamiques, Nous avons proposé, dans le Message adressé à votre troisième conférence, tenue à Rabat, en octobre 2008, la création de l'Académie islamique pour l'Environnement et le Développement durable.

Nous saisissons donc cette occasion pour remercier l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture -Isesco- pour les démarches louables et les grands efforts qu'elle mène afin de mettre en œuvre les décisions relatives à la création de cette Académie.

Illustrant Notre engagement à mettre en place cette institution, une proposition a été faite pour que le Royaume du Maroc en abrite les structures. Une assiette foncière lui sera affectée à Rabat, la capitale du Royaume, et toutes les composantes d'un projet réussi lui seront assurées. Ses différents locaux seront conçus et réalisés selon les normes de la construction verte et durable.

Nous sommes convaincu que la fondation de cette Académie va contribuer à renforcer la capacité de chaque État-membre de l'Organisation de la Coopération islamique à souscrire aux Objectifs du développement durable dans la perspective de leur concrétisation dans les délais impartis, soit avant fin 2030.

Nous soulignons également la nécessité de mettre ce projet au service de l'Action commune en l'érigeant en cadre de référence scientifique dédié aux questions de l'environnement et adapté aux caractéristiques et aux spécificités culturelles du monde islamique. Sa vocation est de contribuer à développer les connaissances, les capacités d'innovation et la recherche scientifique liées à la thématique écologique, de sorte que ces leviers deviennent le socle d'un développement durable profitable aux pays du monde islamique.

Nous vous renouvelons les souhaits de bienvenue au Maroc et prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 10^{ÈME} ÉDITION DE LA «WORLD POLICY CONFERENCE»

MARRAKECH, 03 NOVEMBRE 2017

Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable de M'adresser aux participants à la réunion annuelle de la «World Policy Conférence», qui tient sa dixième édition, à Marrakech.

Placée sous Notre Haut Patronage, cette importante rencontre dans la ville ocre offre, à d'éminentes personnalités issues d'horizons divers, l'opportunité de débattre des grands enjeux régionaux et internationaux. Elle contribue également à améliorer la gouvernance dans ses dimensions de réflexion, de décision et de contrôle, afin de promouvoir un monde plus ouvert et plus respectueux de la diversité.

La réflexion approfondie dans le cadre d'un débat constructif permettra, sans nul doute, l'émergence d'idées nouvelles et de solutions susceptibles d'améliorer encore le modèle de développement de nos pays.

Les avancées indéniables et reconnues de l'Afrique ne sont pas passées inaperçues et ont été suivies avec un intérêt croissant par la Communauté internationale.

Certes, la voie vers la prospérité est un processus complexe et de longue haleine. Néanmoins, les grandes aspirations des citoyens, notamment africains, ne peuvent se concrétiser qu'à travers des programmes de développement humain et économique inclusifs qui s'inscrivent dans une dimension régionale ou continentale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Africain convaincu, Je plaiderai donc, une nouvelle fois, pour l'accompagnement de cette Afrique qui a su se forger sa propre destinée, à la faveur de réformes structurelles audacieuses engagées, à moyen et long termes, dans de multiples secteurs.

Il est de notre devoir de promouvoir des stratégies novatrices et des politiques ambitieuses, fondées sur les succès d'ores et déjà acquis et s'inspirant d'initiatives mondiales réussies, adaptées à la diversité de nos réalités sociales, économiques et culturelles.

Il s'agira notamment, de renforcer le fonctionnement des institutions, de conforter la bonne gouvernance et d'améliorer substantiellement la qualité de l'utilisation des fonds publics.

Par ailleurs, la richesse de l'Afrique en capital humain constitue, aujourd'hui, une opportunité unique pour son développement. Participant pleinement à une transformation économique vertueuse du Continent, la jeunesse africaine, loin de constituer un handicap, s'avère un atout majeur.

Aussi l'élaboration et la mise en œuvre de politiques judicieuses en matière d'éducation, de formation professionnelle et de santé, permettront-elles une meilleure insertion de ces jeunes dans le tissu socio-économique de nos pays. Ces initiatives se traduiront par une croissance accrue, inclusive et soutenue, qui engendrera création d'emplois et augmentation de productivité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre Continent regorge également d'énormes ressources naturelles qu'il importe de valoriser pleinement.

Dans ce sens, la transformation du secteur agricole, la mise en place de passerelles et de synergies avec son pendant industriel permettront également de créer des emplois.

La transformation de l'agriculture africaine devra s'opérer à tous les niveaux, de la production primaire à la valorisation agro-industrielle. Elle permettra de mieux exploiter le potentiel agricole considérable de notre Continent, en l'occurrence ses terres arables, et de pallier les difficultés socio-économiques subies par les acteurs de ce secteur, difficultés liées notamment à une productivité relativement faible.

Cela nous conduit à évoquer le concept de « Révolution verte ». Cette révolution verte que nous souhaitons repose sur le renouvellement profond des technologies, des modes de production, adapté au contexte africain et au changement climatique.

Je suis heureux de voir que les engagements pris par le Maroc, en vue d'accélérer la croissance agricole et de réaliser un développement durable en Afrique, contribuent utilement à satisfaire, à l'échelle continentale, les besoins alimentaires de tous les Africains.

L'industrie africaine, quant à elle, manque encore de compétitivité. Ses deux principaux défis sont le développement d'activités innovantes et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

En même temps que l'investissement privé, des formes nouvelles de financement et de partenariats doivent graduellement se développer afin de favoriser la multiplication de projets porteurs de transformation et d'accélérer leur rythme d'exécution.

Enfin, nous ne pouvons ignorer qu'il est urgent de régler définitivement et avec pragmatisme le manque d'infrastructures sur notre Continent. Nous savons tous que là où sont établis des routes, des connections et des réseaux, le développement passe et la précarité disparaît.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il est temps de reconfigurer les priorités stratégiques de la Communauté internationale en reconsidérant l'apport de l'Afrique. À la lumière des récents développements et des avancées reconnues de l'Afrique, il est primordial que notre Continent soit au centre d'un échiquier mondial redessiné et qu'il se fasse entendre sur la scène internationale.

L'Afrique est ouverte à des partenariats multidimensionnels couvrant les domaines institutionnels et politiques, économiques, sociaux et environnementaux, aussi bien que les sphères liées à la prévention de la radicalisation et à la lutte contre le terrorisme.

En conjuguant le potentiel de la coopération Nord-Sud et les expériences des uns et des autres, les décideurs peuvent construire une coopération plus solide, plus réaliste et surtout plus équitable. C'est en ce sens qu'un partenariat Nord-Sud rénové prend toute sa mesure.

Je suis persuadé que, en étant soudée, solide et pragmatique, l'Afrique pourra se positionner dans un tel processus. À cet égard, Je relève, avec satisfaction, la volonté commune d'aboutir à une plus grande intégration entre pays africains.

Cette intégration nécessite que l'ensemble des intervenants, publics et privés, se saisissent avec pragmatisme de toutes les opportunités qu'ils répondent solidairement aux défis et aux menaces.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, l'ère d'une Afrique passive qui pâtit de son environnement complexe est dépassée. Une Afrique qui s'engage se substitue à une Afrique qui subit.

À cet égard, les potentialités et les atouts du Continent sont mieux exploités et appréhendés quand une croissance à forte intensité rejaillit sur l'ensemble de la population.

Le Continent se dirige résolument vers la prospérité : il se transforme rapidement selon son propre modèle et des partenariats aujourd'hui très diversifiés. Ainsi se dessine une Afrique des alternatives et non pas des contraintes.

Néanmoins, pour préparer le futur des jeunes générations africaines, les efforts doivent être canalisés et les objectifs arrêtés fermement poursuivis.

Au-delà des partenariats traditionnels, Sud-Sud ou Nord-Sud, toujours plus nombreux et plus dynamiques, Je vous invite à réfléchir à de nouveaux cadres d'échanges et de partenariats, au service d'un meilleur avenir à nos populations.

Je vous remercie.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 42^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE

RABAT, 06 NOVEMBRE 2017

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Aujourd'hui, nous commémorons avec une immense fierté le quarante-deuxième anniversaire de la Marche Verte. Dans quelques semaines, nous célébrerons le soixantième anniversaire du Discours que Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait prononcé à M'hamid El-Ghizlane.

Pourquoi Nous a-t-il paru judicieux aujourd'hui d'évoquer en même temps le souvenir de ces deux événements historiques ? Quel est le lien qui les rattache véritablement ?

En fait, chacun de ces deux moments fondateurs symbolise le pacte indéfectible d'unité nationale, scellé entre le Trône et le Peuple, pacte dont la clé de voûte est le Sahara marocain.

De fait, le discours historique de M'hamid El-Ghizlane est lourd de sens, en ce qu'il marque une étape saillante dans le processus de parachèvement de l'intégrité territoriale de notre pays, et qu'il souligne une seule vérité que nul ne peut contester : la Marocanité du Sahara et l'attachement du peuple marocain à sa terre. En effet,

- Dès que le Maroc a eu son indépendance ;
- Bien avant que la question du Sahara ne soit consignée aux Nations Unies en 1963 ;
- Alors qu'aucune revendication ne portait sur la libération du Sahara, à l'exception des demandes légitimes formulées alors par le Maroc ;
- Mieux encore, bien avant que l'Algérie ne devienne indépendante ;

Antérieurement à tous ces faits, s'adressant aux chioukhs et aux représentants des tribus sahraouies venus lui faire allégeance -la Beia-, Notre Grand-Père avait souligné les droits historiques et légitimes du Maroc sur son Sahara.

Il déclara en substance : « Nous proclamons solennellement que nous poursuivrons notre action pour le retour de notre Sahara, dans le cadre du respect de nos droits historiques et conformément à la volonté de ses habitants... ». Fin de la parole de Notre Grand-Père, que Dieu le bénisse.

Replacée dans le contexte de l'époque, cette déclaration est sans ambiguïté, et nul ne peut remettre en cause son bien-fondé. Plus qu'un engagement, elle est l'expression d'une alliance pérenne entre le Trône et le Peuple.

En outre, cette proclamation atteste la permanence de la Marocanité du Sahara, et ce, bien avant la mise en scène artificielle d'un conflit indûment suscité autour de cette vérité historique. Aussi, le Sahara restera marocain jusqu'à la fin des temps, et les sacrifices qu'il sera nécessaire de consentir pour qu'il en soit toujours ainsi importent peu.

Par fidélité à ce pacte sacré et se prévalant de cette légitimité historique et politique, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, a conçu, avec sagacité, l'idée de la Marche Verte pour le recouvrement de nos provinces du Sud.

Marchant sur les traces de Notre Grand-Père et de Notre Père, Nous avons à cœur, maintenant que la terre est libérée, d'œuvrer, avec le même sens de l'engagement, pour assurer à la population de ces provinces les conditions d'une vie digne et pour favoriser son développement. Nous sommes aussi déterminé à libérer nos fils retenus dans les camps et à arrimer ces zones à la Mère-Patrie, de manière pleine et entière.

Cher peuple,

Dès Mon Accession au Trône, J'ai fait serment devant Dieu et devant toi, de tout mettre en œuvre, pour défendre notre intégrité territoriale et garantir aux habitants du Sahara les conditions d'une vie libre et digne.

Pour y parvenir, Nous avons constamment veillé à ce que l'action extérieure dédiée à la défense de nos droits légitimes soit menée en totale cohérence avec les efforts de développement interne, sous-tendus par un esprit de solidarité et d'unanimité nationale.

Sur le plan international, le Maroc maintient l'engagement qu'il a fait d'adhérer à la dynamique actuelle voulue par Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et à coopérer avec son Envoyé Personnel. Il en sera ainsi tant que seront respectés les principes et les fondamentaux de la position marocaine. En voici quelques-uns :

- Premièrement : aucun règlement de l'affaire du Sahara n'est possible en dehors de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, et en dehors de l'Initiative d'autonomie, dont la communauté internationale a reconnu le sérieux et la crédibilité ;
- Deuxièmement : les expériences passées devraient permettre de méditer sur une évidence : le problème n'est pas tant de trouver une solution à cette affaire, mais plutôt d'arriver à définir le processus à suivre

pour y parvenir. Il appartient, donc, aux parties à l'origine de ce conflit monté de toutes pièces, d'assumer pleinement leur responsabilité dans la recherche d'un règlement définitif ;

- Troisièmement : le plein respect des principes et fondamentaux retenus par le Conseil de Sécurité pour le traitement de ce conflit régional artificiel ; l'organe onusien étant, de fait, la seule instance internationale chargée de superviser le processus de règlement ; et

- Quatrièmement : le refus catégorique de tout dépassement, de toute tentative de porter atteinte aux droits légitimes du Maroc et à ses intérêts supérieurs, de toute proposition obsolète visant à écarter le plan de règlement des paramètres référentiels retenus, de l'insertion abusive d'autres sujets, lesquels sont traités par des institutions compétentes.

Sur le plan interne, comme Je l'ai plusieurs fois souligné, nous n'allons pas rester les bras croisés à attendre que soit trouvée la solution souhaitée. Nous poursuivrons plutôt l'action engagée pour stimuler le développement de nos provinces du Sud et assurer à leur population les conditions d'une vie libre et digne.

Dans ce cadre, nous irons de l'avant dans la réalisation du modèle de développement propre à ces provinces, en parallèle avec la mise en œuvre de la régionalisation avancée, ce qui devrait permettre aux habitants de la région d'assurer la gestion démocratique de leurs affaires et de contribuer au développement de leur région.

En effet, les projets que Nous avons lancés et ceux que nous allons mettre en chantier, vont permettre au Sahara marocain de se positionner comme un pôle économique intégré. Appelé à servir de trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine, il s'affirmera comme une plaque-tournante pour les relations entre les pays de la région.

Cher peuple,

Comme Nous l'avons souligné précédemment, ce modèle ne doit pas être ramené à sa seule dimension économique. Il s'agit bien en fait d'un projet de société cohérent qui a pour ambition de favoriser l'épanouissement de l'individu marocain, de préserver sa dignité et de le placer au cœur du processus de développement.

De ce fait, ce projet accorde une place particulière à la sauvegarde du patrimoine culturel et civilisationnel sahraoui, dont Nous mesurons la grande valeur affective pour les populations de la région.

Voilà pourquoi Nous veillons à prendre soin de la culture hassanie, en favorisant sa promotion grâce à des structures et des services culturels mis en place à cet effet, en encourageant les initiatives et les manifestations artistiques qui contribuent à son rayonnement, et en rendant hommage aux artistes, aux intellectuels et aux créateurs qui en sont les vecteurs.

Nous faisons de même pour toutes les composantes de l'identité marocaine unifiée. Car, Nous n'établissons aucune différence entre les patrimoines et les spécificités culturelles et linguistiques des régions du Maroc, qu'il s'agisse du Sahara, du Souss, du Rif, de l'Atlas ou de l'Oriental.

Par ailleurs, la volonté de prendre soin du patrimoine culturel local n'est en aucune manière une façon d'instiller le fanatisme ou de favoriser le repli sur soi. Ce n'est nullement une incitation à l'extrémisme ou

au séparatisme. C'est, bien plutôt, une manière d'exprimer notre fierté d'une identité nationale plurielle, diverse qui se déploie pleinement dans le cadre du Maroc uni des régions.

Il est, donc, de notre responsabilité à tous, de sauvegarder ce patrimoine culturel et civilisationnel national, en protégeant ses ressources et en favorisant l'interaction féconde de ses différentes composantes. Corrélativement, il convient également de rester ouvert aux valeurs et aux civilisations universelles, d'embrasser le monde du savoir et de la communication.

Cher peuple,

La commémoration de l'anniversaire de la Marche Verte et le rappel du Discours de M'hamid El-Ghizlane constituent une occasion privilégiée d'exalter le patriotisme sincère, l'attachement loyal aux constantes de la nation, le sens du sacrifice pour la patrie.

C'est grâce à ces valeurs et à la mobilisation nationale collective que le Maroc a récupéré ses provinces du sud. C'est aussi grâce à cet idéal patriotique qu'aujourd'hui, il va de l'avant dans sa marche vers plus de développement et de réalisations.

Désormais, nous avons grand besoin de ces valeurs : il convient de les véhiculer à l'école, au sein de la famille, dans tous les secteurs de la vie sociale. Elles constituent un préalable pour qu'ensemble, nous soyons en mesure de relever les défis internes et externes qui se posent à notre pays.

À cette occasion, Nous tenons à exprimer la fierté que nous inspirent nos Forces Armées Royales et les forces de sécurité, toutes catégories confondues. Nous leur manifestons Notre considération pour leurs efforts, leurs sacrifices, et leur mobilisation constante à défendre, sous Notre commandement, l'intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

C'est, pour Nous, l'opportunité de renouveler notre engagement, de renforcer l'esprit de mobilisation collective, et, in fine, de stimuler la dynamique de développement global, à l'œuvre dans toutes les régions du Maroc, notamment nos provinces du sud. Cette entreprise est menée dans le cadre d'un Maroc uni, garantissant à tous ses enfants la liberté, la dignité et la justice sociale.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire immaculée des héros de la libération et de l'indépendance, avec, en première ligne, Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme. C'est aussi un exemple de fidélité au serment de la Marche Verte et à l'artisan de cette épopée, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, et à tous les valeureux martyrs de la Nation.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE DES RÉGIONS

RABAT, 16 NOVEMBRE 2017

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que Nous saluons l'initiative de la Chambre des Conseillers, du Conseil Economique, Social et Environnemental et des associations des régions et des communes du Maroc, d'organiser ce deuxième forum dédié à l'une des réformes les plus profondes et les plus prometteuses depuis l'adoption de la Constitution de 2011, à savoir la régionalisation avancée.

Votre parti pris de vous rencontrer et de vous concerter, à intervalles réguliers, pour échanger et débattre sur l'évolution de ce chantier structurant témoigne de votre parfaite adhésion à l'importance capitale que Nous accordons, Nous même, à cette grandiose réforme qui tend à démocratiser davantage la gestion des affaires publiques et à faire converger les politiques nationales, sectorielles et territoriales, vers l'objectif que Nous Nous sommes assigné, celui d'assurer à nos concitoyens, de manière durable et équitable, le progrès, le bien-être et l'épanouissement qu'ils méritent.

Nous tenons aussi à vous féliciter pour avoir inscrit à l'agenda de vos débats des thématiques aussi essentielles pour l'accomplissement des missions dévolues aux collectivités territoriales qui, du reste, rejoignent Nos propres préoccupations quant au déroulement du processus de la régionalisation avancée.

Mesdames et Messieurs,

La régionalisation avancée constitue un acquis institutionnel capital qui participe de cette volonté inébranlable qui Nous anime, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, de franchir un seuil significatif dans la réforme et la modernisation de nos institutions. Il nous faut donc en prendre le plus grand soin.

Nous constatons aujourd'hui que le dispositif juridique nécessaire à la mise en œuvre de la régionalisation avancée est pour l'essentiel adopté et que les élus territoriaux sont déjà à pied d'œuvre pour inscrire dans les faits le processus de la régionalisation avancée.

Désormais, les objectifs sont fixés, les principes et les règles sont clairement établis et les acteurs sont à l'œuvre. Il s'agit, dans l'étape qui s'ouvre, de passer à la vitesse supérieure, celle de la concrétisation effective et efficiente de cette mutation historique.

Le chantier est colossal et exige l'implication d'une diversité d'acteurs et l'engagement des forces vives et du corps social tout entier. Il faudra, aux divers stades de la construction de cet édifice, un sens très élevé des responsabilités et un grand travail de mobilisation et de conviction. Il faudra aussi une grande persévérance et un grand sens du dialogue et de la communication pour que l'énorme potentiel qu'offre le cadre institutionnel et légal soit pleinement exploité et produise toutes ses retombées bénéfiques.

C'est à l'aune de cette nouvelle pédagogie de responsabilité et de partage et à la lumière de ces relations d'un nouveau type que les élus territoriaux seront en mesure de porter la dynamique du changement, de relever les défis, de traduire les aspirations de leurs électeurs et d'apporter les bonnes réponses aux attentes des citoyens.

De leur côté, les services de l'État et les administrations publiques sont appelés à établir avec les collectivités territoriales des rapports renouvelés de coopération, de dialogue, de concertation, de convergence et de partenariat. C'est à ce prix qu'il nous sera possible d'assurer la complémentarité, la cohérence des actions et les synergies nécessaires au déploiement du chantier de la régionalisation avancée que nous appelons de Nos vœux.

Mesdames, Messieurs,

Les thèmes que vous avez retenus pour votre rencontre rejoignent les préoccupations que Nous venons d'évoquer et il vous appartient d'en débattre en toute liberté et de Nous soumettre, le moment venu, vos propositions. Nous recommanderons simplement que vos débats accordent l'importance qu'ils méritent à quelques aspects déterminants qui doivent aussi être pris en compte par le gouvernement.

En premier lieu les programmes de développement régionaux doivent s'inscrire dans le modèle de développement en cours de construction et auquel un large appel à contribution a été lancé par Notre discours du 13 octobre, à l'occasion de l'ouverture de l'année parlementaire. Les collectivités territoriales et particulièrement les régions, qui doivent assumer pleinement la prééminence qui leur est reconnue par la Constitution, auront à apporter leur propre contribution pour corriger les travers du modèle actuel, pour réduire les disparités et les inégalités territoriales et pour avancer d'un pas agile et résolu sur le chemin de la justice sociale. Chaque espace territorial devrait pouvoir disposer de sa vision propre qui devra prendre harmonieusement place au sein du modèle national de développement.

Il s'agit, ensuite, pour les élus territoriaux de s'investir fortement dans la problématique de la jeunesse marocaine, avide de savoir et de participation et aspirant à la dignité et au mieux-être. Les problèmes que rencontrent aujourd'hui notre jeunesse ne peuvent être résolus qu'au niveau local, du quartier, de la commune, de la ville de résidence. Il ne peut y avoir que des solutions localement adaptées aux

problèmes des jeunes pour donner sens et consistance aux politiques transversales que l'État central doit déployer à leur profit.

Il s'agit, également, de la question de l'étendue des compétences dévolues aux collectivités territoriales et particulièrement aux conseils régionaux. Car, en définitive, il ne s'agit pas de les surcharger de compétences multiples et variées qui ne serviraient qu'à les discréditer en raison des inévitables carences. Mais plutôt de faire en sorte que leurs compétences soient suffisamment précises pour éviter les confusions, les enchevêtrements et les double-emploi et que ces compétences puissent s'élargir progressivement au fur et à mesure de l'accroissement de leurs capacités en ressources humaines et financières. Nous appelons, à ce titre, à une meilleure concertation pour bien définir, dans la panoplie de compétences propres réservées aux régions par la loi organique, celles très précises qu'elles auront à assumer dans l'immédiat, sous réserve d'actualisations périodiques.

Un dernier aspect que Nous voudrions encore soumettre à examen concerne la gouvernance. Au-delà des dispositifs adoptés en la matière par les lois organiques sur les collectivités territoriales, vos concertations et vos réflexions devraient donner un corps plus précis, plus pratique et plus mesurable à un concept fort qu'il faut à tout prix éviter de galvauder. Il y a là un travail de pédagogie et de communication à mener en direction des électeurs et de l'opinion publique pour qu'on puisse apprécier valablement la teneur et la portée de la gouvernance et l'importance des efforts à accomplir.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes bien conscient qu'un chantier comme celui de la régionalisation avancée s'inscrit dans la durée et nécessite à la fois de la détermination pour combattre l'inertie, de la vigilance pour contrer les conservatismes et de la réactivité pour s'adapter, corriger et ajuster.

Nous pensons que l'esprit de votre forum s'inscrit dans cette logique de veille, d'évolution constante et progressive et d'évaluation périodique. Nous resterons donc attentif à vos travaux, que Nous espérons à la fois objectifs, réalistes, perspicaces et audacieux.

Nous souhaitons plein succès à votre rencontre.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS UNIES
POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU
PEUPLE PALESTINIEN**

NEW YORK, 29 NOVEMBRE 2017

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Fodé Seck, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous faisons un agréable devoir de féliciter chaleureusement la République du Sénégal sœur d'avoir été reconduite pour la quarante-deuxième fois consécutive à la tête de votre honorable Comité. C'est dire toute la confiance placée en elle pour présider aux destinées de cette instance.

Le fait, pour la communauté internationale, de renouveler sa confiance au Sénégal, est une preuve formelle du rôle activement joué par ce pays frère sur la scène internationale. C'est aussi une reconnaissance solennelle du statut du Sénégal, qui se positionne comme un acteur clé dans le concert des nations. En témoigne de manière éloquente la mobilisation que ce pays frère a menée avec succès au sein du Conseil de Sécurité pour obtenir, le 23 décembre 2016, l'adoption de la Résolution 2334. Celle-ci considère comme illégales, nulles et non avenues toutes les activités de colonisation engagées sur les territoires palestiniens occupés.

En ce jour-ci de chaque année, Nous avons coutume d'adresser un message à votre honorable Comité pour réitérer le soutien constant et soutenu du Royaume du Maroc au peuple palestinien et à ses droits historiques légitimes. À cet égard, il Nous plaît de réitérer aux honorables membres du Comité l'assurance de Notre considération pour leurs efforts sincères en faveur d'une prise de conscience accrue de la nécessité de défendre les droits inaliénables du peuple palestinien et de faire prévaloir la légalité symbolisée par l'établissement d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et ce conformément aux critères de référence internationaux retenus en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Notre message de l'année dernière s'est terminé sur une note d'espoir, celle de voir l'année 2017 apporter avec elle une sortie de l'impasse dans laquelle le processus de paix est paralysé depuis longtemps, et annoncer par là-même le dénouement souhaité de la question palestinienne qui n'a que trop duré. Malheureusement, la dynamique de paix est laborieuse et son objectif ultime reste, pour le moment, hors d'atteinte, ce qui ne manque pas d'attiser les peurs et de susciter de vives préoccupations sur l'avenir incertain de la région. Ceci est d'autant plus vrai que la situation sur le terrain, consacrée chaque jour davantage par le gouvernement israélien, trahit la volonté de saborder la solution à deux États, et cela même si la communauté internationale est unanime à y voir l'unique issue à la question palestinienne. Ce statu quo révèle aussi l'intention d'entériner et imposer dans les faits le principe d'« un seul État, deux systèmes », soit une nouvelle forme d'Apartheid.

Nous avons caressé l'espoir, avec les Palestiniens et toutes les âmes éprises de liberté dans le monde, que 2017 allait marquer la fin de l'Occupation israélienne et offrir aux parties concernées l'opportunité de se consacrer aux échéances de la paix. Hélas, Nous constatons chez l'autre partie une tendance à détourner l'attention vers des questions marginales, pourtant toutes imputables à la politique d'occupation et à une intensification croissante de la colonisation. C'est là, de toute évidence, un terreau fertile à la montée de la violence et de l'extrémisme.

Le gouvernement israélien n'est pas favorable à l'Initiative de paix arabe, ni au reste des initiatives internationales, notamment la feuille de route de 2003, entérinée précédemment par le Conseil de Sécurité, et l'Initiative française qui a ouvert la voie à la Conférence de Paris, tenue en début d'année pour sauver la Solution à deux États. Mieux encore, il les a toutes rejetées sans proposer d'alternatives permettant une relance constructive des négociations avec la partie palestinienne en vue de parvenir à un règlement fondé sur le principe de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Mesdames, Messieurs,

Dans les territoires palestiniens, chaque jour apporte son lot de violations à l'encontre des populations locales, notamment le déni de leur droit à la liberté de circulation et d'expression, la multiplication des arrestations abusives, la détention en prison pour une longue durée sans procès, les maltraitances infligées aux prisonniers, les incursions répétées à l'intérieur de plusieurs zones de Cisjordanie. Face à ces pratiques, la communauté internationale doit assumer ses responsabilités en veillant à l'application des instruments internationaux de protection du peuple palestinien.

Une chose est incontestable : la principale entrave à la paix réside dans l'extension des colonies illégales qui poussent à une cadence inquiétante depuis le début de 2017, et dans la légalisation rétroactive des colonies déjà en place. Ces opérations bravent ouvertement les résolutions du Conseil de Sécurité et transgressent les décisions internationales et les traités relatifs à la question palestinienne. Nous sommes donc tout à fait fondé à nous demander s'il reste encore un lieu pour ériger un État palestinien vivant côte à côte avec Israël.

Il ne fait aucun doute que le maintien du statu quo représente une menace réelle pour les peuples palestinien et israélien en ce sens qu'il favorise la persistance néfaste des foyers de tension, qu'il alimente les extrémismes, les haines et l'instabilité dans la région et à travers le monde.

Nous suivons avec une vive préoccupation l'acharnement du gouvernement israélien à autoriser des plans de colonisation dans les territoires palestiniens occupés, y compris les lieux-saints d'Al-Qods. Aussi appelons-Nous le Conseil de Sécurité et l'ensemble de la communauté internationale à agir diligemment pour amener Israël, en tant que puissance occupante, à respecter le statut juridique et historique des territoires palestiniens occupés.

On ne peut parler de l'État palestinien sans faire inévitablement référence à la bande de Gaza qui en fait partie intégrante. Cela fait dix ans que cette portion de la terre palestinienne subit les effets asphyxiants du blocus israélien. Conséquence de l'agression israélienne de 2014, l'œuvre de reconstruction y avance à un rythme très lent, impactant négativement le processus de développement local et propulsant le taux de chômage à des niveaux très élevés : environ 60% de la population active selon les estimations des Nations Unies.

Mesdames, Messieurs,

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous avons adressé, en juillet dernier, une lettre à Son Excellence le Secrétaire général des Nations Unies. Par cette démarche, Nous entendions appeler l'attention de tous sur l'attitude des autorités israéliennes qui poursuivent obstinément leurs violations systématiques dans la ville d'Al-Qods et au niveau de la sainte mosquée Al-Aqsa pour changer la donne sur le terrain. Nous avons réclamé une mobilisation urgente pour amener le gouvernement israélien à respecter la configuration juridique et historique propre à Al-Qods et à ses lieux saints. Nous avons également mis en garde contre le risque que le conflit israélo-palestinien, politique à la base, change de nature et se mue en un véritable antagonisme confessionnel.

Quelques mois plus tard, voilà que le gouvernement israélien lève l'interdiction faite aux membres de la Knesset de visiter la mosquée Al-Aqsa et les autorise à pénétrer sous protection policière dans ce lieu saint situé à Jérusalem-Est. Cette décision tend essentiellement à provoquer une division spatio-temporelle de la mosquée Al-Aqsa, au mépris total des exhortations internationales pour la préservation du statut juridique des lieux contre toute altération.

En procédant à une dénaturation systématique du statut historique d'Al-Qods et de la Mosquée Al-Aqsa, Israël joue avec le feu et risque, par ses agissements, de semer le ferment d'une animosité interconfessionnelle qui peut facilement dégénérer en violences inter-religieuses. Voilà pourquoi Nous réclavons de nouveau qu'Israël respecte le statut juridique et historique des lieux saints de la ville occupée, selon la configuration de 1967. Nous réitérons aussi notre refus de la décision israélienne d'annexion de la ville sainte.

Mesdames, Messieurs,

Une chose est sûre : l'unique bénéficiaire de l'état de division qui régnait, depuis des années, entre les factions palestiniennes n'est autre que la puissance d'occupation israélienne, tandis que le grand perdant reste le peuple palestinien qui rêve toujours de recouvrer son unité et sa dignité.

Nous avons souligné, plus d'une fois, la nécessité de mettre un terme à cet état de division par un engagement ferme et sincère à former un gouvernement d'union nationale apte à assumer ses

responsabilités vis-à-vis du peuple palestinien. Unique interlocuteur pour la communauté internationale, il jouirait d'une grande crédibilité pour œuvrer à enrayer les souffrances et l'injustice infligées au peuple palestinien.

Aujourd'hui et après des années de division et d'efforts dispersés, nos frères palestiniens se sont finalement réconciliés. Cet accord est un acquis que Nous saluons et que Nous considérons comme un pas en avant pour mettre fin aux dissensions inter-palestiniennes et restaurer la cohésion nationale. Le but ultime est de réaliser les aspirations légitimes du peuple palestinien, avec, au premier chef, l'établissement de son État indépendant avec Al Qods Al-Charif comme capitale. À cet égard, Nous espérons que Nos frères palestiniens poursuivront leurs efforts en vue de consolider leur unité et resserrer leurs rangs, au mieux des intérêts du projet national palestinien.

Mesdames, Messieurs,

Pour le monde arabe et musulman, la centralité de la question palestinienne est indiscutable. Le fait qu'elle demeure irrésolue jusqu'à présent, hypothèque l'avenir des peuples de la région et représente la cause principale d'une montée de l'extrémisme et de l'instabilité.

Aussi est-il nécessaire de surmonter le blocage et l'incertitude sur lesquels bute le processus de paix. Il convient, pour cela, de favoriser la reprise de négociations fructueuses entre les parties palestinienne et israélienne, selon un échéancier raisonnable. Le but est de mettre fin à l'Occupation et de parvenir à un accord global réglant toutes les questions du Statut final. Entre-temps, Israël, en tant que puissance occupante, est tenue de respecter le statut historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa et celui d'Al Qods Al-Charif par la cessation de toutes les mesures unilatérales visant à altérer l'identité arabe, musulmane et chrétienne de Jérusalem-Est. Il doit, en outre, reconnaître un État palestinien à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, et stopper les activités de colonisation dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, conformément aux résolutions pertinentes des Nations-Unies, dont la dernière en date est la résolution 2334, adoptée en 2016.

Notre appel en faveur de l'établissement d'un État palestinien indépendant, est une incitation au respect de la légalité et à la réparation de l'injustice faite au peuple palestinien, de telle sorte qu'il puisse réaliser ses aspirations à la liberté, à l'indépendance et à une vie digne, à l'instar des autres peuples.

La poursuite de la colonisation continuera à peser sur la conscience d'Israël et de la communauté internationale à qui incombe une responsabilité à la fois légale, politique, éthique et humanitaire pour fermer la longue parenthèse de l'Occupation israélienne et faire cesser ses pratiques illégales en terre palestinienne. Ceci d'autant plus que les organisations terroristes trouvent dans ces agissements de bons prétextes pour justifier le projet criminel qu'elles mettent à exécution dans la région comme partout ailleurs dans le monde.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU 5^{ÈME} SOMMET
UNION AFRICAINE - UNION EUROPÉENNE
ABIDJAN, 29 NOVEMBRE 2017**

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur Alassane Dramane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire,
Chère Sœur et Chers Frères Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine,
Excellence, Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres de l'Union Européenne,
Messieurs Moussa Faki Mahamat et Jean-Claude Juncker, Présidents de la Commission de l'Union Africaine, et de la Commission Européenne,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, avant tout, exprimer Mes remerciements sincères à Notre Auguste Hôte, Mon Frère le Président Alassane Ouattara, et à travers lui, au peuple ivoirien, pour l'hospitalité chaleureuse, dont ils Nous entourent, depuis Notre arrivée dans ce pays si cher à Mon Cœur : ce pays que Je visite, à chaque occasion, avec un plaisir renouvelé.

Le Royaume du Maroc se réjouit de cette rencontre entre son continent d'Appartenance - l'Afrique, et son continent de voisinage et de Partenariat - l'Europe.

Il confirme, avec satisfaction, sa vocation à en constituer le trait d'union naturel et pleinement assumé.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dix-sept ans après son émergence, le Partenariat entre l'Afrique et l'Europe n'a rien perdu de sa pertinence. Et, désormais, le temps n'est plus au diagnostic, ni aux polémiques d'arrière-garde. Le temps est à l'action.

Il est indispensable que le dialogue courageux et responsable, entre les anciens pays colonisateurs et les anciens pays colonisés, demeure franc et direct. Et, il est aujourd'hui essentiel de lui donner un nouvel élan.

L'Union Européenne et l'Union Africaine sont deux groupements régionaux incontournables. Ils sont aussi importants l'un à l'autre, donc aussi importants l'un que l'autre. Égaux devant les défis, ils le sont autant devant les opportunités et les responsabilités.

La solidarité entre l'Europe et l'Afrique n'est ni un concept vide, ni un lien fondé sur une philanthropie univoque : elle relève d'une responsabilité et d'une dépendance réciproques. La logique d'assistanat verticale peut à présent céder le pas à un véritable partenariat transversal.

Dans cet esprit, le Partenariat UE-Afrique doit évoluer vers un Pacte bi-continental nouveau. Il s'agit, pour l'Afrique et pour l'Europe, de faire face, de concert, aux défis incontournables, par une compétitivité partagée, une co-localisation des entreprises productives, une mobilité humaine régulée et des échanges culturels féconds.

Parallèlement, la conditionnalité de la dette doit être revue : les pays occidentaux attendent, en effet, que certains pays d'Afrique - indépendants depuis moins d'un demi-siècle - aient des performances politiques et économiques aussi positives et aussi importantes que les leurs, et leur imposent donc des conditions impossibles à respecter.

Cette aberration est d'autant plus vive, que ces mêmes pays européens ont parfois, eux-mêmes, de grandes difficultés sur les plans financier et politique.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les relations entre l'Afrique et l'Europe ont, de tout temps, été marquées par les déplacements humains et les flux migratoires. Des dizaines de milliers de migrants africains essayent chaque jour de rejoindre l'Europe, souvent au péril de leur vie.

Le 21ème siècle sera celui des grands brassages. Ce constat de bon sens nous interdit de donner toute tournure idéologique, passionnelle, voire xénophobe aux discours sur la migration.

Certains pays, du fait de leur position géographique, sont amenés à être une terre d'immigration. Ainsi, le Maroc l'a été dès son origine, et depuis son indépendance, de manière constante, se sont succédé différentes vagues de migration : nos partenaires européens et maghrébins le savent sans contestation.

La notion de frontières, en Afrique, est née après les indépendances. Au cours de la période post-coloniale, la gestion de la question migratoire n'a été couronnée que d'un timide succès et a constamment été envisagée, non comme une source de solutions et d'opportunités, mais comme porteuse de menaces et de désespoir.

Il fut un temps où l'immigration était liée aux déplacements commerciaux, aux pèlerinages religieux ou était imposée par les conflits et les pandémies.

Dans notre histoire contemporaine, elle a pris une connotation négative, puisqu'elle est associée à la drogue et autres trafics, voire aux méfaits des changements climatiques.

En somme, à notre époque, dans l'imaginaire collectif, l'immigration est associée aux fléaux de la pauvreté, de la précarité, de l'instabilité et même de la mort. C'est ainsi que la Libye, nouvelle terre de passage entre l'Afrique et l'Europe, est devenue le corridor de tous les maux et cristallise tous les malheurs.

Nous avons été révoltés par les pratiques atroces rapportées par les médias, et subies par des migrants dans notre voisinage. Il s'agit d'un véritable déni de l'Humanité. Ces agissements, menés par des milices armées qui échappent au contrôle du gouvernement Libyen, appellent à un examen de conscience collectif de ceux qui sont complices et responsables de cette traite incompatible avec les droits fondamentaux de l'Humanité. Ces pratiques sont contraires aux valeurs et aux traditions du peuple Libyen frère.

Peu capables ou peu désireux de saisir les causes profondes du phénomène migratoire, on le fige et on le généralise dans des représentations stéréotypées : à travers des images de déferlements de personnes sans travail et sans ressources, parfois aux profils douteux.

On serait tenté d'en vouloir aux populations européennes qui appréhendent un tel afflux massif et le ressentent comme une menace. Cette crainte n'est malheureusement pas toujours infondée, ne nous voilons pas la face.

Nos groupements régionaux auraient pu être plus efficaces face à cette situation. Et l'on peut à juste titre penser que, si l'UMA avait réellement existé, nous serions plus forts face à ce défi.

Or, hélas, l'UMA n'existe pas ! Et les flux migratoires, à la faveur de conflits régionaux, sont souvent la proie de réseaux de trafics divers, allant des stupéfiants aux filières terroristes. Mon pays, le Maroc, en fait les frais depuis longtemps, et aujourd'hui encore.

Nous le répétons : l'heure est à l'action. Peut-on trouver des solutions efficaces, ou sommes-nous condamnés à rester dans une logique de méfiance ? Je l'affirme avec force : nous pouvons agir. Mais nous ne pouvons pas tout faire, et surtout nous ne pouvons le faire seuls : la politique européenne en la matière devrait évoluer.

Il n'est pas acceptable que, tant sur les bancs des écoles prestigieuses que dans les entreprises du continent, les meilleurs talents africains soient l'objet des convoitises européennes, au mépris de l'investissement de leur pays d'origine en termes de formation : l'hémorragie des cerveaux qui s'ensuit est déplorable.

Ayant été pays d'émigration, de transit et d'immigration, le Maroc a développé une approche introspective de la question migratoire, qu'il conçoit de manière inclusive et positive.

Si nous mesurons les défis que pose l'immigration, nous n'ignorons pas pour autant ses aspects positifs. Les illustrations en sont nombreuses :

Comme leurs frères marocains, les migrants africains ont contribué grandement à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre : et des pays africains se sentent légitimement lésés.

Au début des années 70, de jeunes Marocains se rendaient, dans un esprit convivial, en Europe pour les vendanges ou pour aider dans les champs. De nos jours, ces déplacements relèvent de la chimère !

Depuis une dizaine d'années, des Européens s'installent au Maroc, amenant leur savoir-faire, créant localement des PME et des emplois.

Aujourd'hui, une nouvelle vision s'impose : il s'agit de faire de l'immigration un sujet de débat apaisé et d'échange constructif.

Au Nord comme au Sud, nous en tirerons tous avantage. Et si cette conception est, pour l'instant, encore bien fragile, soyons assurés qu'un jour, ensemble, nous y parviendrons !

En tant que Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration, J'ai à cœur de soumettre, lors du prochain Sommet de l'UA, des propositions à Mes frères et Sœurs les Chefs d'État, pour développer un véritable Agenda africain sur la Migration.

J'ai posé les premiers jalons de cet Agenda en Juillet 2017, à travers la note préliminaire qui a été présentée à Mon Frère, le Président Alpha Condé, lors du 29ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine.

Cet Agenda, à la portée pleine et entière, nous dicte de parler d'une seule et même voix africaine et selon notre propre plan de travail. Aujourd'hui où la mouvance migratoire est sans précédent, il s'impose de manière impérieuse et se décline en quatre niveaux d'actions : national, régional, continental et international.

À ce propos, il convient de corriger quatre mythes infondés :

La migration africaine n'est pas, de manière prédominante, intercontinentale. Elle est d'abord intra-africaine : sur 5 Africains qui se déplacent, 4 restent en Afrique ;

La migration irrégulière n'est pas majoritaire : elle ne correspond qu'à 20% de la migration internationale ;

La migration n'appauvrit pas les pays d'accueil : 85% des gains des migrants restent dans les pays d'accueil ;

Et enfin, Je rappelle qu'il n'y a plus de distinction entre pays d'émigration, de transit et d'installation.

Dans le cadre de cet agenda, conformément à leurs engagements internationaux, et loin des pratiques honteuses et inhumaines, héritées d'une époque révolue, les pays africains assumeront leurs responsabilités dans la garantie des droits et de la dignité des migrants africains sur leur sol.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne voudrais pas terminer Mon propos sans nourrir l'espoir que notre Partenariat gagne en maturité et se diversifie.

Nous croyons avec confiance que le Sommet d'Abidjan donnera, au partenariat afro-européen, une inflexion décisive et un élan qualitatif au service de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité des deux continents.

En somme, il nous appartient de composer un agenda positif, pour dessiner un avenir meilleur.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS, AU PRÉSIDENT DES USA

05 DÉCEMBRE 2017

Louange à Dieu, prière et salut sur l'ensemble de Ses Prophètes et Messagers,

**De Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc, à Son Excellence M. Donald Trump, Président des États Unis d'Amérique,
Excellence, Monsieur le Président,**

Il M'est agréable de M'adresser à Vous aujourd'hui en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la coopération islamique qui compte 57 États représentant plus d'un milliard de citoyens.

Je voudrai faire part à Votre Excellence de Ma profonde préoccupation personnelle ainsi que la grande inquiétude ressentie par les États et les peuples arabes et musulmans suite aux informations récurrentes sur l'intention de votre administration de reconnaître Al-Qods comme capitale d'Israël et d'y transférer l'ambassade des États Unis.

Vous n'êtes pas sans savoir, Excellence, l'extrême importance que revêt la ville d'Al-Qods non seulement pour les parties au conflit, mais également pour les fidèles des trois religions célestes. De par ses spécificités religieuses uniques, son identité historique séculaire et sa grande symbolique politique, la ville d'Al-Qods doit demeurer une terre de cohabitation et un symbole de coexistence et de tolérance pour tous.

Depuis votre investiture, vous avez fait preuve d'une forte volonté et d'une ferme détermination de relancer le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne et entrepris des pas prometteurs dans ce sens ayant joui du soutien continu de la Communauté internationale, y compris le Royaume du Maroc.

L'actuel pas est susceptible d'impacter négativement les perspectives d'une solution juste et globale au conflit palestinien-israélien, sachant que les États-Unis d'Amérique sont l'un des principaux parrains du processus de paix et jouissent de la confiance de toutes les parties.

Conformément aux résolutions internationales y afférent, y compris particulièrement les résolutions du Conseil de Sécurité, Al-Qods se trouve au cœur des questions du statut définitif, ce qui exige de préserver sa place juridique et d'éviter tout ce qui serait de nature à porter atteinte à son statut politique actuel.

Excellence Monsieur le Président,

Le Proche Orient vit au rythme de crises profondes, de tensions continues et de périls en nombre qui nécessitent d'éviter tout ce qui est de nature à exacerber les sentiments de frustration et de déception qui font le lit de l'extrémisme et du terrorisme, à porter atteinte à la stabilité précaire dans la région et à amenuiser l'espoir de voir éclore des pourparlers fructueux à même de concrétiser la vision de la communauté internationale sur une solution à deux États.

Le Royaume du Maroc, constamment soucieux d'instaurer une paix juste et globale dans la région conformément aux principes de la légalité et aux résolutions internationales y afférent, ne doute pas de la perspicacité de la vision de votre respectable administration, ni de votre engagement personnel à la paix et à la stabilité dans la région et votre ferme détermination à faciliter la relance du processus de paix et éviter tout ce qui peut l'entraver voire l'arrêter définitivement.

Veillez accepter, Excellence Monsieur le Président, l'expression de Ma haute considération et Mon estime.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS, AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

06 DÉCEMBRE 2017

Louanges à Dieu, Prière et salut sur tous les Prophètes et les Messagers,

**De Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc à Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies,
Excellence, Monsieur le Secrétaire général,**

Nous vous avons adressé en juillet dernier, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique, un message au sujet des mesures prises par Israël dans la Mosquée Al-Aqsa à Al-Qods, dans une tentative d'imposer un nouveau fait accompli en violation des résolutions de la légalité internationale y afférent.

Permettez-Moi aujourd'hui, de faire part à votre Excellence, avec la même conviction et détermination, de Mes sentiments d'inquiétudes et de préoccupation suite aux informations récurrentes concernant l'intention de l'administration américaine de reconnaître Al-Qods comme capitale d'Israël et d'y transférer l'ambassade des États-Unis.

Toute atteinte au statut juridique et historique reconnu d'Al Qods, risque de renvoyer la question dans l'imbroglio des conflits religieux et confessionnels, et entamer les efforts internationaux visant à créer les conditions propices à la relance des pourparlers de paix. Elle risque également d'attiser la tension, hypothéquer les chances de paix et accentuer la violence et l'extrémisme.

Notre vision que Nous partageons avec tous les partisans et défenseurs de la paix dans le monde consiste à préserver le statut d'Al-Qods en tant que ville de paix et de tolérance, ouverte aux fidèles de toutes les religions célestes et modèle de cohabitation et du vivre-ensemble.

La question d'Al-Qods, autant elle est la cause des Palestiniens du fait qu'elle fait partie de leurs terres spoliées, autant elle est la cause de la Oumma arabe et islamique, car Al-Qods abrite la Mosquée Al Aqsa bénie, la première des deux Qibla et troisième Lieu saint de l'Islam. Elle est aussi une cause juste pour toutes les forces éprises de paix, eu égard à l'importance de cette ville sainte et sa symbolique en tant que lieu de tolérance et de coexistence entre les différentes religions.

En saluant hautement Vos efforts sincères en vue du rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région du Proche-Orient, Nous portons beaucoup d'espoir sur vos bons offices et intervention agissante auprès de l'administration américaine pour la dissuader de prendre toute mesure se rapportant à la ville d'Al-Qods, eu égard aux répercussions dangereuses que représente une telle mesure pour l'avenir de la paix et la sécurité dans la région.

Veillez accepter, Excellence Monsieur le Secrétaire général, l'expression de Ma haute considération et Mon estime.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 2^{ÈME} ÉDITION DU FORUM MINISTÉRIEL ARABE SUR LE LOGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

RABAT, 21 DÉCEMBRE 2017

Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un immense plaisir que la ville de Rabat accueille le deuxième Forum ministériel de l'habitat et du développement urbain, placé sous Notre Haut Patronage. À cette occasion, Nous souhaitons aux éminentes personnalités qui participent à ces assises, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc.

Nous vous félicitons pour la tenue de ce forum qui a la particularité d'être une tribune dédiée à la formulation de nouvelles visions arabes centrées sur les problématiques de l'habitat et du développement urbain durable. C'est également un espace privilégié pour échanger sur les expériences fructueuses et les bonnes pratiques recensées dans ce domaine et donner une traduction opérationnelle à l'action participative y afférente. Le but recherché est de parvenir à un développement durable équilibré pour améliorer les conditions de vie des populations arabes.

Le choix de votre thème intitulé : « Mise en œuvre du nouvel Agenda urbain dans la région arabe », atteste notre engagement collectif à exécuter l'Agenda urbain tel qu'il a été entériné par la communauté internationale lors de la Conférence Habitat III, abritée par l'Équateur en octobre dernier. Il traduit aussi notre volonté commune de renforcer l'Agenda 2030 pour atteindre les Objectifs du Développement durable, notamment le onzième qui prévoit la construction de villes ouvertes à tous, salubres, intelligentes, sûres, adaptables et durablement résilientes face aux catastrophes.

Nous formons le souhait que votre forum soit une opportunité, pour la région arabe, de débattre des moyens à mettre en œuvre pour renforcer la dynamique d'urbanisation. Il s'agit, en effet, d'un préalable essentiel pour parvenir au développement durable et un outil efficace pour relever avec succès les défis présents et à venir. Votre objectif est, donc, de définir les modalités de mise en œuvre de la Stratégie arabe de l'habitat et de formuler des solutions efficaces aux problèmes qui assaillent nos villes.

Pour y parvenir, des mesures doivent nécessairement être prises pour adapter l'aménagement de nos cités aux nécessités du monde de demain et assurer aux populations arabes des logements décentes et une qualité de vie meilleure. Corrélativement, il est indispensable de prendre en considération les dimensions économiques, sociales et environnementales inhérentes à ce processus et les impératifs liés à la gestion des crises.

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que 54% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion appelée, selon les prévisions, à croître à un rythme soutenu. Tant et si bien qu'en 2045, le nombre de citoyens dans le monde se sera multiplié par un et demi, atteignant ainsi le seuil de 6 milliards d'individus.

Du fait de cette évolution, l'expansion urbaine sera l'un des principaux vecteurs des transformations socio-économiques qui toucheront la région arabe au cours des prochaines décennies. Cette tendance contribuera sans nul doute à la réalisation d'une croissance durable, à condition de faire l'objet d'une bonne gestion induite par le relèvement du niveau de productivité, la mise à profit de l'innovation et l'appropriation d'idées et d'expériences-pilotes.

Il convient de rappeler qu'à défaut d'une planification préalable, l'extension des périmètres urbains risque de poser de nombreux défis et d'affecter considérablement la performance urbaine. Il en résulterait notamment une aggravation des problèmes de transport, un renchérissement du coût des équipements, un mouvement en sens inverse vers les zones rurales, une demande croissante pour les services publics, outre l'exploitation abusive des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement.

Par ailleurs, l'augmentation de la population des villes est l'une des principales caractéristiques de la croissance urbaine. Conséquence de ce phénomène démographique, le développement d'un urbanisme horizontal et vertical implique de répondre aux besoins fondamentaux des habitants en termes de logements, de voiries et de services en tous genres.

Souvent, l'extension horizontale des villes s'accompagne d'une mobilisation croissante des réserves foncières que sont les terres agricoles fertiles à forte productivité, transformées en surfaces construites. Ce phénomène de bétonisation s'amplifie de jour en jour, au même titre que le renchérissement du coût de la gestion urbaine et la réalité de services publics faiblement efficaces.

Ces transformations du paysage urbain engendrent l'apparition de disparités spatiales et sociales à l'intérieur des villes, notamment au sein des grandes cités. De ces écarts naissent des territoires périphériques caractérisés par la pénurie des équipements de base, la faiblesse des infrastructures et l'absence des services urbains fondamentaux. Autant de facteurs qui fragilisent la cohésion sociale et mettent à mal l'inclusion urbaine.

Mesdames, Messieurs,

Conscient de la complexité de la situation et des risques qui lui sont inhérents, Nous avons constamment orienté les parties compétentes pour appréhender le développement des villes dans sa globalité et aborder avec tout le sérieux requis les problématiques essentielles de l'organisation territoriale des espaces urbains. Celle-ci doit être entendue au sens large du terme, et non pas conçue dans une optique étroitement centrée sur la question du logement.

À l'instar des agglomérations urbaines du monde, les villes marocaines connaissent un développement constant et une forte croissance démographique. En effet, les mouvements des zones rurales vers les zones urbaines font qu'aujourd'hui, le taux d'urbanisation est, à peu près, de l'ordre de 65%.

Mesurant l'ampleur des défis actuels, le Maroc adhère aux conventions internationales, au nouvel Agenda urbain et à tous les dispositifs internationaux relatifs aux questions de développement et d'aménagement urbain. Il s'emploie aussi activement à insérer ces instruments dans ses stratégies nationales de développement.

À cet égard, Nous avons donné en 2004 le coup d'envoi du programme national « Villes sans bidonvilles », dont l'objectif est d'éradiquer, dans 85 villes, l'habitat insalubre, sous toutes ses formes. À travers cet ambitieux projet national, le but est d'ériger la question de l'habitat en axe majeur d'intervention pour assurer la cohésion sociale et stimuler la dynamique économique. D'ailleurs, depuis le lancement de ce chantier, 58 centres urbains ont été proclamés villes sans bidonvilles.

Par ailleurs, la Constitution du Royaume du Maroc de 2011 a consacré le droit au logement et l'a rattaché au droit à l'eau, à un environnement sain, aux soins et à la protection sociale. À cet égard, nous avons accompli bon nombre de réalisations grâce à notre volonté politique et à l'adoption d'une approche fondée sur la capitalisation des droits humains et la consolidation de l'intégration urbaine.

D'un autre côté, Nous avons mis en chantier une politique de développement urbain, durable et globale, dont les fondements essentiels sont la promotion du développement humain et le renforcement de la cohésion sociale et spatiale. À la faveur d'une démarche proactive et prospective, Nous avons, par ailleurs, procédé à l'élaboration d'une politique urbaine nationale renouvelée, et à la mise en œuvre de la politique de la ville, adoptée en 2012.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les métropoles arabes sont confrontées aux mêmes défis, qu'il importe de relever par la mise en place de mécanismes de coopération efficaces. Il s'agit, en effet, d'un levier pratique de solidarité interarabe, favorisant l'échange d'expertises et de bonnes pratiques et contribuant au renforcement des capacités.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons à l'élaboration d'une vision commune autour d'un système intégré d'aménagement du territoire. Par sa nature prospective, ce système aura pour finalité de rationaliser l'exploitation du territoire et la gestion des ressources disponibles, de telle sorte qu'il puisse contribuer à rétablir l'équilibre du tissu urbain. Il aidera aussi à renforcer la capacité de ces territoires à s'adapter aux différentes transformations économiques, sociales, environnementales et technologiques. Il contribuera de même à réduire le fossé séparant espaces urbains, quartiers périphériques et zones rurales.

Parallèlement à cela, il convient d'asseoir les bases d'un urbanisme qui tienne compte des identités et des spécificités locales. S'appuyant sur des approches rénovées, ce système aura comme objectif de concevoir des espaces harmonieux, plus productifs, plus inclusifs, et aptes à relever les multiples défis qui se posent dans ce domaine.

Par ailleurs, Nous vous invitons à réfléchir à l'adoption de mécanismes inédits et innovants, permettant la conception d'un nouveau système urbain propre à assurer une bonne qualité de vie au profit de nos citoyens. Outre la fourniture aux populations de logements décents pour préserver leur dignité, il convient de mettre en place, à leur bénéfice, un environnement propre adapté aux exigences de la croissance économique et d'élaborer des plans d'urbanisme intelligents, qui font de l'élément humain leur raison d'être et leur finalité.

À cet effet, il est impératif d'engager les réformes institutionnelles nécessaires en conférant aux régions, aux instances décentralisées, aux initiatives citoyennes des prérogatives leur permettant de jouer un rôle plus actif pour que les politiques publiques soient plus à même de satisfaire les besoins et les attentes des citoyens.

De surcroît, il faut veiller à ce que ces politiques publiques soient dotées d'un grand potentiel de convergence, de cohérence et d'homogénéité pour éviter la dispersion des efforts consentis par l'État.

À cette occasion, Nous tenons à souligner que la durabilité de nos métropoles passe par la mobilisation des énergies et des expertises nécessaires pour leur permettre de faire face aux changements climatiques, d'optimiser la gestion des risques inhérents aux catastrophes naturelles et d'apporter des solutions aux problématiques liées à une planification durable et au système de gouvernance urbaine.

Nous sommes persuadé que la présente session de votre forum sera l'occasion de réfléchir à la mise au point de stratégies clairement définies et de plans et programmes précis.

Nous saisissons également cette opportunité pour vous inviter à intensifier les efforts visant à renforcer les liens de coopération et à favoriser l'échange d'expertises et d'expériences au sein du monde arabe. Car, leurs spécificités culturelles locales mises à part, nos pays ont les mêmes préoccupations et font face à des défis similaires. Issus d'un creuset civilisationnel et historique identique, ils envisagent l'avenir dans une même optique.

Pour conclure, Nous aimerions insister encore une fois sur le fait que le développement de nos villes n'est possible que si les habitants qui y vivent sont au cœur de toute chose. Il convient aussi de faire de ces centres urbains un espace d'inclusion et d'engagement citoyen.

Nous aspirons aussi à voir émerger des villes vertes : des cités qui stimulent la créativité des individus, développent leur sens civique, instillent en eux les valeurs de tolérance et de coopération.

Puisse le Très-Haut guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2018

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU MINISTRE DES HABOUS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CONTRÔLE DES FINANCES DES HABOUS AU SUJET DE LA POURSUITE DE LA RÉFORME DES HABOUS

05 JANVIER 2018

Dans le cadre de la sollicitude constante, dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, entoure le champ religieux et notamment le secteur des habous, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a adressé une lettre au ministre des Habous et des Affaires islamiques et à Monsieur le président du Conseil supérieur du contrôle des finances des habous, comportant Ses Orientations éclairées au sujet de la poursuite de la réforme des habous publics à l'effet de leur préservation, leur valorisation et leur bonne gestion, et ce eu égard à leurs nobles objectifs et leur grande contribution dans le développement économique et social de notre pays, outre leur symbolique spirituelle et leur place dans le domaine des œuvres de bienfaisance et de la consécration de la solidarité sociale.

À cette occasion, et partant de Ses prérogatives religieuses et constitutionnelle, Amir Al Mouminine, a rappelé les initiatives entreprises par le Souverain en vue de promouvoir l'institution des habous, en ce qui concerne aussi bien son cadre juridique que ses mécanismes de gestion et de suivi, y compris le code des habous et la création du Conseil supérieur du contrôle des finances des habous.

Il est notamment indiqué dans la lettre royale : «En vue de parvenir à cet objectif, nous tenons à rappeler au préalable les objectifs fondamentaux de cette réforme à savoir la préservation des biens des habous publics, l'augmentation de leur rentabilité et leur promotion pour garantir une plus grande contribution au développement durable du pays, et ce conformément aux dispositions du code et de l'esprit des Habous».

À cette occasion, Sa Majesté le Roi, Amir Al Mouminine, que Dieu Le préserve, a bien voulu donner les orientations suivantes :

1- Nous invitons l'Administration en charge de cette institution à élaborer un projet de stratégie sur le long terme visant la modernisation de ses méthodes de gestion, lequel projet sera soumis à Notre haute appréciation, dans un délai de six mois. Ce projet doit être élaboré dans un contexte prenant en compte aussi bien les contraintes que les opportunités. De même, ce projet doit être suffisamment détaillé en terme d'objectifs à atteindre, de moyens mobilisés et du résultat qualitatif à réaliser tout en fixant un échéancier précis d'exécution.

Cette stratégie doit inscrire parmi ses priorités un inventaire définitif de l'ensemble des biens habous publics, outre les mesures devant être prises en vue de leur préservation, aussi bien au niveau juridique que matériel.

Cette stratégie devrait, en plus, se baser sur une politique ambitieuse et réaliste dans l'objectif de promouvoir et de valoriser les habous publics, en veillant à ce que tous les projets soient en leur faveur.

2- Après approbation par Notre Majesté, cette stratégie devra constituer une référence obligatoire pour l'administration en charge des habous au moment de l'élaboration des budgets annuels, ainsi que pour le Conseil supérieur du contrôle des finances des Habous publics dans le cadre des évaluations périodiques qu'il réalise.

3- Afin que les avis du Conseil supérieur du contrôle des finances des Habous publics, relatifs au respect de la Charia, s'imposent à l'administration en charge de la gestion des Habous publics, ils doivent, désormais, être soumis à l'approbation du Conseil supérieur des oulémas qui devra informer de sa décision l'administration des Habous et le Conseil en charge du contrôle.

4 -L'administration des Habous publics est tenue de se conformer strictement aux procédures et aux mesures relatives à l'organisation budgétaire, financière et comptable, ainsi que celles ayant trait aux dépenses publiques.

5- L'administration responsable de la gestion des habous publics doit veiller à mettre à profit les remarques et les recommandations pertinentes du Conseil supérieur de contrôle des finances des habous publics et qui sont issues des opérations d'audit et d'évaluation dont il est chargé en vue de redresser les dysfonctionnements et les manquements constatés.

6- Le Conseil supérieur de contrôle des finances des habous publics doit désormais adopter la règle d'opposition dans son rapport annuel soumis à Notre Haute Attention en incluant une partie dédiée aux réponses du ministre en charge des Habous.

À la fin de cette lettre royale, Amir Al Mouminine a appelé le ministère des Habous et le Conseil supérieur de contrôle des finances des habous à œuvrer de concert en tant que partenaires exemplaires, dans un climat empreint d'une pleine coopération afin de promouvoir les Habous publics et réussir l'œuvre de réforme et de modernisation que connaît cette institution authentique.

S.M. le Roi a également insisté sur la nécessité de respecter les orientations contenues dans cette lettre, appelant à leur mise en application immédiate et à informer le Souverain des résultats des rapports annuels à ce sujet, sachant que les amendements nécessaires qui seront apportés au mécanisme juridique y afférent seront publiés prochainement.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 30^{ÈME} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE (UA)

ADDIS-ABEBA, 29 JANVIER 2018

Louanges à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président Paul Kagamé, Président en exercice de l'Union Africaine,
Chers Frères et Sœur, Chefs d'État et de Gouvernements,
Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il y a un an, le Royaume du Maroc a retrouvé sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle africaine. Depuis, il se réjouit d'avoir contribué, aux actions menées, aux projets initiés et aux réunions tenues, sous l'égide de Notre organisation. Il continuera à faire siennes les causes nobles du continent et œuvrera inlassablement pour la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement du continent.

Je voudrais à cette occasion saluer l'engagement panafricain et l'action déterminée du Président Alpha Condé à la tête de Notre organisation. Grâce à sa clairvoyance et à la force de ses convictions, il a réussi à donner une grande visibilité à l'action collective africaine.

Nous n'avons aucun doute qu'avec Notre frère le Président Paul Kagamé, nouveau Président en exercice pour 2018, les importants efforts de réforme de Notre organisation seront poursuivis et que la voix de l'Afrique sera portée à l'échelle internationale. Nous l'Assurons du plein soutien du Royaume du Maroc.

Mes remerciements vont également à S.E.M Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA pour ses efforts inlassables en vue d'impulser une nouvelle dynamique au travail de l'Organisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Lors du 28^{ème} Sommet, Vous avez bien voulu Me confier le mandat de « Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration ». J'ai été Honoré par cette marque d'estime émanant de Mes frères et Sœurs.

En Juillet 2017, J'ai présenté les premiers jalons d'une vision africaine commune sur la migration, à travers la Note Préliminaire qui a été présentée à Mon Frère, le Président Alpha Condé.

Aujourd'hui, Je vous soumetts un document constituant l'«Agenda Africain pour la Migration». Il a été conçu selon une approche inclusive et participative :

Il est le fruit de la concertation permanente que J'ai menée avec de nombreux Chefs d'État lors de Nos différents entretiens et contacts.

Il reflète une appropriation large, notamment à travers la tenue de deux réunions importantes : la Retraite Régionale du 2 novembre 2017, à Skhirat qui a réuni plus de 120 décideurs, représentants des organisations internationales, chercheurs et membres de la société civile ainsi qu'une Conférence Ministérielle organisée à Rabat, le 9 janvier 2018, à laquelle ont participé une vingtaine de Ministres, représentant les cinq sous-régions du continent, la Commission de l'UA et les Communautés Économiques Régionales.

Il comprend ainsi les idées, propositions et réflexions présentées par les institutions officielles, la société civile et les chercheurs en Afrique.

Il se veut flexible, évolutif et non juridiquement contraignant. Il doit être perçu, avant tout, comme une source d'inspiration pour notre action future sur ce dossier.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, l'Agenda Africain pour la Migration part de l'idée qu'il faut connaître le phénomène migratoire dans ses différentes dimensions pour mieux l'appréhender. Dans ce cadre, il est temps de déconstruire, «un à un» les mythes associés à la migration :

Il n'y a pas de déferlante migratoire puisque les migrants ne représentent que 3.4% de la population mondiale.

La migration africaine est d'abord intra-africaine. Sur le plan mondial, la migration représente moins de 14% de la population. À l'échelle africaine, 4 migrants africains sur 5 restent dans le continent.

La migration n'appauvrit pas les pays d'accueil puisque 85% des revenus des migrants restent dans ces pays.

La migration est un phénomène naturel qui constitue la solution et non pas le problème. Nous devons adopter une perspective positive sur la question de la migration en mettant en avant la logique humaniste de responsabilité partagée et de solidarité.

Vous conviendrez avec Moi, Chers Frères et Sœur, que la migration ramenée à ses proportions réelles, loin des mythes qui en projettent une image scandaleusement déformée, est un enjeu planétaire et crucial pour Notre continent. Elle mérite une nouvelle approche afro-centrée conciliant le réalisme, la tolérance et la primauté de la raison sur les peurs.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Agenda Africain pour la Migration propose, sur la gestion migratoire, une démarche fondée sur des politiques nationales, sur une coordination sous régionale, une perspective continentale et un partenariat international.

Il suppose un changement de paradigme, une redéfinition introspective et positive de la migration, ainsi qu'une volonté politique réelle des États, qui ont : chacun a intérêt à ce que la migration se fasse dans la sécurité, la légalité, la régularité, l'ordre et le respect des droits humains.

Cet Agenda doit tendre à faire de la migration un levier de co-développement, un pilier de la Coopération Sud-Sud, et un vecteur de solidarité. À cet effet, il est proposé :

La création d'un Observatoire Africain de la Migration dont le travail sera basé sur le triptyque «comprendre, anticiper et agir». Il aura pour mission de développer l'observation et l'échange d'informations entre les pays africains, afin de favoriser une gestion maîtrisée des flux migratoires. Le Maroc propose d'abriter cet Observatoire.

Un poste d'Envoyé spécial de l'UA chargé de la Migration pour coordonner les politiques de l'Union dans ce domaine.

L'Agenda Africain pour la Migration peut instruire le processus d'élaboration du Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Maroc qui abritera la Conférence Intergouvernementale d'adoption du Pacte Mondial ainsi que le Forum Global pour la Migration et le Développement en décembre 2018 s'engage à faire de ces rencontres multilatérales une tribune pour l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis 2015, plus de 6200 migrants africains ont perdu la vie en Méditerranée. Pour que les morts des femmes, des enfants et des hommes à Lampedusa et les pratiques immondes en Libye n'aient pas été vaines, il est de notre devoir d'agir !

Combien de drames de la migration seront-ils nécessaires pour que change le regard que portent nos sociétés sur cette question ?

Plus que jamais, il est temps que Notre continent traite la Migration dans un esprit d'entière solidarité. Notre sagesse collective sera Notre principal atout pour la mise en œuvre de l'Agenda Africain pour la Migration. L'union est la clef du succès et la coopération interafricaine en est la voie.

Je Vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 3^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE SUR LA JUSTICE SOCIALE

RABAT, 19 FÉVRIER 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'immense plaisir de vous adresser ce message à l'ouverture de la troisième édition de votre forum parlementaire. Si Nous ne manquons jamais d'attribuer Notre Haut Patronage à ces assises, c'est, notamment, en raison de l'importance capitale que Nous attachons, depuis Notre Accession au Trône de Nos Glorieux Ancêtres, à la justice sociale et aux questions y afférentes.

Nous nous réjouissons que, pour cette session, vous ayez retenu le thème intitulé : «le modèle de développement souhaité et les défis de justice sociale et spatiale». Ce choix, mûrement réfléchi, témoigne d'une réelle prise de conscience de l'importance de ce sujet d'actualité, qui recouvre, en effet, un ensemble de problématiques interdépendantes. La volonté de traiter ces questions requiert l'adoption d'une approche globale et renouvelée, permettant d'apporter des solutions pratiques et applicables aux problèmes réels et pressants des citoyens. L'objectif ultime est d'assurer un développement équilibré et équitable, profitant à tous et contribuant à instaurer un climat de quiétude et de stabilité.

Comme Nous avons eu déjà l'occasion de le souligner, il importe aujourd'hui de dépasser la seule étape, néanmoins indispensable du diagnostic, pour s'attacher à résoudre les problèmes existants.

Mesdames, Messieurs,

Notre dernier Discours devant le Parlement a été l'occasion de faire le point sur les obstacles qui empêchent une mise en valeur optimale de notre modèle de développement. Nous y avons également appelé à une remise en question collective de ce modèle.

En effet, bien qu'il soit à l'origine de bon nombre d'acquis et de réalisations tangibles dans les domaines social et économique, ce modèle ne permet plus, désormais, de répondre aux demandes et aux besoins

croissants des citoyens, ni de réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales. Il ne peut, en conséquence, favoriser l'avènement d'une justice sociale.

En sollicitant une réévaluation de ce modèle, Nous avons en vue plus que la formulation et la mise en chantier de réformes sectorielles isolées. Ce que Nous entendons en vérité, c'est que soit reconsidéré l'ordre de priorité donné à certains chantiers économiques et à des programmes sociaux spécifiques.

Aussi, appelons-Nous de nos vœux l'élaboration d'une vision intégrée de ce que seraient à la fois le modèle politique, économique et social de notre pays et le système de gouvernance centrale et territoriale, envisagé sous tous ses aspects, y compris le dispositif juridique qui le régit. Une vision propre à imprimer une dynamique forte à ce modèle, en favorisant l'élimination des obstacles qui entravent son évolution et en apportant des remèdes aux faiblesses et aux dysfonctionnements constatés in situ.

À cet égard, il appartient à tous les acteurs impliqués dans cet effort de réflexion de prendre en considération les mutations à l'œuvre au sein de la société marocaine, en plaçant la question de la jeunesse au cœur du modèle de développement recherché. Ces protagonistes devront, donc, réfléchir aux moyens les plus efficaces pour améliorer les conditions de vie de nos jeunes; d'autant plus que cette frange de la population constitue le vrai capital de notre pays, et une richesse inépuisable pour lui.

Nous sommes persuadé que l'aboutissement d'une telle vision est tributaire d'un changement des mentalités. C'est, en effet, cette condition nécessaire qui permettrait, non seulement d'accompagner l'évolution que le Maroc connaît dans divers domaines, mais aussi d'asseoir les fondements d'une nouvelle culture, favorisant esprit d'initiative, sens de l'autonomie et créativité et établissant une corrélation nette entre responsabilité et reddition des comptes.

Il importe également de s'atteler avec une égale détermination à la réforme de l'Administration marocaine. Car, pour que l'essor économique et social puisse véritablement avoir lieu, il est nécessaire que les services publics s'acquittent au mieux de leur mission, en étant au service du citoyen et en contribuant à stimuler l'investissement. Cet impératif est d'autant plus important que les Régions, l'Administration territoriale, les Centres d'investissement, pour ne citer que ceux-là, prennent désormais une part sans cesse croissante à la dynamique de développement.

Il convient, en outre, de redoubler d'efforts pour faire en sorte que les secteurs public et privé s'engagent dans des partenariats novateurs, efficaces, et, par conséquent, propres à dynamiser le processus de développement global.

Nous aimerions à nouveau souligner que la refonte du modèle de développement national est l'affaire de tous les Marocains et de l'ensemble des forces vives de la Nation : individus et institutions, partis et syndicats, société civile et organisations professionnelles.

Outre des ressources humaines hautement qualifiées, le Maroc, Dieu soit loué, se caractérise par la maturité et la solidité de ses institutions. Ces atouts nous incitent à faire le pari audacieux et responsable d'engager un dialogue constructif et serein sur le modèle de développement susceptible de recueillir l'agrément de tous les Marocains.

À cet égard, Nous nous adressons à tous les acteurs concernés et voici ce que Nous souhaitons leur dire : Il est possible à tout un chacun d'apporter son concours à cette entreprise en proposant des

idées constructives, en toute liberté et avec la plus grande objectivité. De fait, cette réflexion nationale d'envergure n'est assujettie à aucune limite ni à aucune condition, dans la mesure où elle s'inscrit dans le respect de la Constitution et des constantes nationales qui y sont prévues.

De cet effort collectif, Nous attendons qu'il induise un renouvellement en profondeur des logiques de réflexion et des modalités d'appréhension des questions de développement et de gestion de la chose publique. Nous avons aussi bon espoir que cette démarche instaure une véritable rupture avec les pratiques qui occasionnent une perte de temps et d'opportunités de développement, contrarient les initiatives de réforme et brident la créativité ainsi que l'esprit d'innovation.

Par ailleurs, Nous exhortons chacun à garder à l'esprit les moments difficiles que le Maroc a traversés, comme le rappelle bien l'épisode du Programme d'Ajustement Structurel, survenu dans les années quatre-vingt du siècle passé. Tout au long de son histoire séculaire, notre pays s'est toujours prévalu d'une volonté souveraine pour écarter les obstacles qui se dressaient sur son chemin. Il a toujours su relever les multiples défis de développement qui l'assaillaient, fort en cela de la mobilisation constante de ses forces vives et comptant sur les efforts concertés et les sacrifices de tous ses enfants.

Mesdames, Messieurs,

En faisant de la question de justice sociale et spatiale un axe majeur de réflexion, vous avez réussi à ce que cet important forum aborde une dimension centrale du modèle de développement que Nous appelons de nos vœux, à savoir la dimension sociale et spatiale.

Ainsi que vous le savez, la volonté de faire prévaloir la justice entre les catégories sociales et entre les régions a toujours été un idéal inscrit au cœur de Nos orientations politiques, économiques et sociales. Elle a toujours présidé aux multiples initiatives et aux différents chantiers que Nous avons lancés. Car ce que Nous visons en définitive, c'est d'améliorer le quotidien de nos citoyens en le marquant du sceau de la justice et de l'équité et en veillant au respect de la dignité humaine et de l'égalité des chances.

En consacrant ces valeurs et ces principes, la Constitution entend poser les jalons d'une société solidaire où chacun a droit à la sécurité, à la liberté, à la dignité, à l'égalité et à la justice sociale, où les droits accordés aux citoyens sont intimement articulés avec les devoirs qui leur incombent.

Si grande que soit leur ambition, et si fort que soit leur engagement, tous les pays du monde doivent, dans leur quête de l'idéal de justice sociale et spatiale, emprunter un chemin long et ardu. En outre, ce processus nécessite une évaluation régulière des résultats obtenus, une mise à jour continue des objectifs d'étape et des objectifs à long terme. Il suppose également une amélioration constante des mécanismes et des moyens de mise en œuvre.

Lors de la première édition, votre forum a su apporter sa pierre à l'édifice par l'adoption de la « Déclaration de Rabat pour la Justice Sociale ». Dans la même veine, la Chambre des Conseillers continue à porter un intérêt marqué au processus de construction participative du modèle marocain de justice sociale et spatiale.

Comme vous devez le savoir, la réalisation de la justice sociale nécessite qu'un certain nombre d'enjeux soient pris en considération avec sérieux, objectivité et créativité. Citons notamment :

- la problématique des disparités sociales et spatiales, et sa relation avec les contraintes liées à la gestion des systèmes fiscaux et des dispositifs de protection sociale ;
- la question de la généralisation de l'accès aux services et équipements sociaux de base, en tant que volet essentiel de la justice sociale ;
- la nécessaire mise en place d'institutions foncièrement solidaires, acquises à l'idéal de justice sociale et disposées à apporter leur concours pour résoudre les problèmes réels des citoyens, répondre à leurs préoccupations et satisfaire leurs demandes pressantes.

Mesdames, Messieurs,

Tels sont quelques-uns des défis inhérents à la mise en place effective de la justice sociale en tant que question consubstantielle à tout modèle de développement. Tout aussi évidente est, pour Nous, la relation intime qui articule la dynamique de développement avec l'impératif d'efficacité de l'appareil administratif.

Nous sommes persuadé que vous saurez aborder ces questions et bien d'autres avec toute la lucidité, la sagesse, l'objectivité et l'impartialité requises, sans vous départir du souci constant d'être au service de l'intérêt général.

Nous avons aussi bon espoir que ce forum parvienne à formuler des propositions et des recommandations pratiques pouvant aider à l'élaboration d'un modèle de développement efficace et efficient. En phase avec les évolutions et les nouveautés apparues au Maroc et partout dans le monde, ce modèle doit être conçu de manière à répondre aux attentes des Marocains et à concrétiser l'idéal de justice sociale et spatiale.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès et guider vos pas.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 5^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES CHARGÉS DE L'ENFANCE

RABAT, 21 FÉVRIER 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, le Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de souhaiter aux participants à la cinquième Conférence islamique des Ministres chargés de l'enfance la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc, qui abrite ces assises préparées par l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture.

Nous tenons d'abord à exprimer à cette Organisation prestigieuse et à l'ensemble des États-membres, toute la considération que Nous inspirent leurs efforts louables en matière de protection de l'enfance.

Nous vous félicitons d'avoir retenu, pour cette session, le thème intitulé : « Pour une enfance en sécurité ». Ce choix témoigne de l'importance désormais cruciale des questions de l'enfance. Il atteste aussi de votre engagement commun en faveur de cette thématique et souligne la nécessité de veiller à la sécurité des enfants et de protéger leurs droits, tels que reconnus universellement.

En outre, cette rencontre, placée sous Notre Haut Patronage, traduit la prise de conscience collective des périls, multiples et enchevêtrés, qui guettent nos enfants. Des potentialités hypothéquées et un avenir menacé, voilà ce qui les attend si nous ne les protégeons pas par le biais de l'éducation, et si nous ne les dotons pas des qualifications nécessaires en termes de connaissances et de valeurs civilisationnelles. Un tel encadrement leur permettra de s'insérer aisément dans la société du savoir et de la communication et de s'ouvrir aux cultures du monde et aux nouveautés de l'heure.

Nous sommes totalement persuadé que cette importante conférence sera l'occasion de faire le point sur la situation de l'enfance dans les pays islamiques et d'échanger les expériences et les savoir-faire accumulés dans ce domaine spécifique. Il y sera également question d'engager une réflexion sereine et

lucide sur les moyens indiqués pour relever les défis sans cesse croissants auxquels ces pays sont appelés à faire face en la matière.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En accueillant votre conférence, le Royaume du Maroc confirme son engagement constant en faveur de l'Action islamique commune en général, et d'un thème aussi crucial que celui de la construction de notre avenir commun, en particulier.

Voilà pourquoi le Maroc est disposé à partager avec tous les pays frères l'expérience qu'il compte à son actif en matière de protection, de sécurité et de prise en charge de l'enfance. Les éléments constitutifs de cette expérience vont, d'ailleurs, vous être présentés au cours de cette conférence.

Voilà près d'un quart de siècle, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait souligné dans Son Message adressé en 1994 au premier Congrès national sur les droits de l'enfant que le futur de l'humanité reposait sur les épaules de ses enfants, et qu'elle plaçait en eux ses espoirs pour rêver de lendemains meilleurs. Le défunt Souverain avait également déclaré ce jour-là que le degré de civilisation des nations et des peuples se mesurait à l'aune de l'intérêt et de la sollicitude dont ils entourent leurs enfants.

Moins d'une année après cette déclaration, ce congrès donnait naissance à l'Observatoire national des droits de l'enfant, dont la présidence a été confiée à Notre Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryam. Depuis lors, elle n'a cessé de déployer des efforts méritoires pour améliorer la situation de l'enfance marocaine, notamment pour ce qui touche aux volets de la vie sociale des enfants et de leurs droits.

En 1999 a été fondé le Parlement de l'enfant, qui s'affirme aujourd'hui comme un haut-lieu d'initiation à la démocratie et aux valeurs citoyennes. Son action est marquée par une participation effective des enfants et leur engagement actif à tous les niveaux de la vie politique.

Depuis Notre Accession au Trône, Nous nous sommes attaché à renforcer cette dynamique par la mise en place d'institutions compétentes et l'élaboration des législations nécessaires pour appuyer les dispositifs de protection de l'enfance.

Afin de consolider ces acquis, Nous avons imprimé une forte impulsion à l'action dédiée à la protection de l'enfance et à l'amélioration de sa situation. En effet, dans la Constitution de 2011, il est désormais stipulé que l'État assure une égale protection juridique et une égale considération sociale et morale à tous les enfants, abstraction faite de leur situation familiale.

La même disposition constitutionnelle prévoit que l'enseignement fondamental est un droit de l'enfant et une obligation de la famille et de l'État, et qu'il est créé un Conseil consultatif de la famille et de l'enfance. D'ailleurs, la loi organique relative à cette institution a été approuvée et Nous procéderons bientôt à son installation.

Illustrant Notre volonté d'améliorer les conditions de vie des catégories sociales en situation de précarité, Nous avons lancé l'Initiative nationale pour le Développement humain. La vocation fondamentale de ce projet est d'assurer une vie meilleure aux enfants, notamment ceux parmi eux qui sont en proie à

la marginalité et à la détresse matérielle, et de les prémunir contre les fléaux de l'analphabétisme, de la pauvreté et de l'exclusion.

Parallèlement à cela, Nous veillons à assurer le suivi et l'évaluation du Plan national de l'Enfance, que les intervenants concernés avaient adopté au cours du douzième Congrès national des droits de l'enfant.

Nous nous sommes également employé à consolider la cohésion de la cellule familiale à travers l'adoption d'un Code de la Famille avancé, consacrant le principe de respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et assurant, en toutes circonstances, la protection de ses droits. À cet égard, Nous lançons un appel pour que l'application de ce Code soit accompagnée d'une évaluation propre à corriger les insuffisances révélées par la pratique.

Pour conforter cette orientation visant à assurer sécurité et protection aux enfants, nous avons procédé à la promulgation d'une série de lois pertinentes. Citons, à titre illustratif, la modification de loi attribuant la nationalité marocaine à un enfant né d'une femme marocaine et d'un père étranger. Il y a aussi la loi interdisant l'emploi des mineurs et celle portant sur la création et l'administration des établissements de protection sociale.

Intrinsèquement constructifs, ces chantiers et ces initiatives ont permis la mise en place d'un dispositif intégré et cohérent pour mieux protéger les enfants et les familles. Il s'agit d'une réponse nationale aux multiples problématiques liées à la protection de l'enfance.

Nous avons conscience que la protection des enfants et la préservation de leurs droits ne peuvent être assurées en dehors du giron familial. Voilà pourquoi nous avons adopté des mesures d'accompagnement visant à leur offrir un meilleur environnement familial et social.

À cette fin, Nous avons donné Nos instructions pour que le Fonds d'entraide familiale fasse aussi bénéficier de ses prestations les mères nécessiteuses et celles qui, suite à une rupture du lien conjugal, se trouvent exposées avec leurs enfants à la négligence et à la pauvreté, ainsi que les veuves sujettes à la précarité et à l'exclusion.

À la mise en service du Fonds d'appui à la Cohésion sociale s'ajoute la création de cellules spécialisées dans la prise en charge des femmes et des enfants au sein des juridictions et des hôpitaux publics, ainsi que l'assistance psychologique aux enfants.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre intérêt pour l'amélioration de la situation de l'enfance au niveau national, n'a d'égal que Notre souci de voir notre pays adhérer aux Accords et aux Traités internationaux de protection de l'enfance et honorer les engagements qui en découlent.

Rappelons à cet égard que le Maroc a été un pays précurseur par son adhésion, dès 1993, à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, et par la ratification ultérieure de son Protocole facultatif établissant une procédure de présentation de communications.

Nous avons œuvré non seulement à protéger l'enfance marocaine, mais aussi à faire bénéficier les immigrés de l'action menée dans ce sens. C'est ainsi qu'a été adoptée une stratégie nationale d'immigration et d'asile fondée sur une approche humanitaire qui, dans le cadre du processus de régularisation de

la situation des migrants, donne la priorité aux groupes vulnérables, aux enfants et aux demandes de regroupement familial.

Ayant à l'esprit les principes internationaux de protection de l'enfance, Nous saisissons cette occasion pour évoquer les conditions dramatiques dans lesquelles beaucoup d'enfants vivent à travers le monde, et en particulier dans certains pays arabes, africains et asiatiques; sans oublier, bien entendu, les régions en proie à des guerres ou à des conflits ethniques, où les enfants sont clochardisés et exploités à des fins criminelles.

Au vu de cette situation tragique qui interpelle la conscience mondiale, Nous appelons la communauté internationale en général et les grandes puissances agissantes en particulier, à assumer leur responsabilité historique face aux différentes formes de violence, d'exploitation et de négligence dont sont victimes les enfants, lesquels incarnent l'avenir de l'humanité.

Nous les invitons également, avant qu'il ne soit trop tard, à prendre les mesures nécessaires pour épargner à ces enfants les malheurs engendrés par les guerres et les conflits et pour les soustraire à l'emprise des épidémies et des famines. Nous lançons aussi un appel pour libérer ces enfants du joug des groupes extrémistes et terroristes, et pour mettre fin aux drames qu'ils endurent à cause de l'immigration clandestine.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les pays du monde islamique partagent les mêmes principes et les mêmes valeurs prônés par notre religion, qui exhorte à prendre soin des enfants et à préserver leurs droits. Ils sont, en même temps, confrontés aux mêmes défis.

Voilà pourquoi il est nécessaire de renforcer les liens de solidarité et de coopération qui les unissent, de mutualiser leurs efforts et de partager les expériences qu'ils ont accumulées dans le domaine de la protection de l'enfance. Il importe aussi de mettre en place des partenariats constructifs et innovants qui tiennent compte des spécificités propres à chacun de nos pays, tout en veillant à y associer les acteurs concernés, notamment les structures de la société civile.

Au vu des différentes formes de violence, d'exploitation et de négligence auxquels les enfants sont exposés, notamment les nouveaux types de violence apparus récemment et l'emploi d'enfants mineurs, il devient impératif de mettre en place un dispositif de signalement des violations commises à l'encontre des enfants, en veillant à y impliquer tous les acteurs concernés : famille, école et société.

Face à la violence physique et morale faite aux enfants et au vu des multiples abus dont ils font l'objet de la part de proches parents supposés dignes de confiance, qu'ils côtoient au quotidien, des mécanismes doivent être instaurés pour documenter ce type de violences. Il importe aussi de mettre au point des indicateurs et de produire des données permettant de mettre en place des programmes de prévention de la violence faite aux enfants.

Comme vous le savez, la volonté de garantir les droits des enfants passe avant tout par la nécessité de leur assurer la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux à la santé, à l'éducation, au logement et à la protection sociale. Des droits répertoriés également dans les Objectifs du Développement Durable, qui exhortent expressément à la lutte contre la violence à l'égard des enfants.

Par conséquent, les pays musulmans doivent s'investir pleinement dans le traitement des questions de l'enfance, envisagées dans toutes leurs dimensions et sous leurs multiples facettes. Pour cela, il leur appartient de s'engager activement dans la lutte contre la pauvreté, de faire face aux conséquences des changements climatiques, d'assurer la sécurité alimentaire, de se mettre au diapason de la révolution numérique, d'instaurer un climat empreint de sécurité et de stabilité.

Nous sommes totalement persuadé que la création du Conseil consultatif pour la promotion de l'enfance dans le monde islamique, fera de lui une force de proposition pour aider à relever les défis communs en matière d'enfance.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain. À ce titre, ils incarnent l'avenir de la Oumma islamique, pourvu, évidemment, que nous les protégiions, et que nous assurions les conditions propices à leur développement et à leur épanouissement. Vous êtes également conscients de l'ampleur des défis auxquels sont confrontés nos enfants.

J'ai la certitude que cette importante conférence, au vu des savoir-faire pointus des participants et des participantes et de leur volonté sincère de défendre, en bons musulmans, les droits et l'avenir de la Oumma islamique, saura aborder, comme il se doit, les différents volets de la problématique de l'enfance.

Nous avons bon espoir que vous parveniez à formuler des recommandations pratiques, objectives et applicables, assorties des mécanismes nécessaires à leur mise en œuvre et des moyens de leur financement, et ce, au mieux des intérêts de notre Oumma et pour un futur meilleur à ses enfants.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM NATIONAL DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

SKHIRAT, 27 FÉVRIER 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Le Forum national de la Haute Fonction publique, qui tient aujourd'hui ses assises, coïncide avec le soixantième anniversaire de la promulgation du Statut général de la Fonction publique. À cette occasion, Il Nous plaît de vous adresser ce message, eu égard aux hautes responsabilités que vous assumez et qui font de vous une élite engagée directement dans la gestion de la chose publique.

Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette importante manifestation, en reconnaissance du rôle clé dont s'acquitte, depuis l'Indépendance, l'Administration publique. En effet, partie prenante à l'action menée au service de la Nation et des citoyens, elle accompagne également le processus de développement économique et social engagé dans notre pays. Des missions assidûment remplies en dépit des difficultés auxquelles elle fait parfois face et des dysfonctionnements qui peuvent survenir conjoncturellement.

Nous nous réjouissons que vous ayez pris l'initiative d'organiser ce forum, laquelle vient traduire votre engagement à mettre en œuvre Nos orientations qui visent à réformer l'Administration publique et à valoriser ses ressources humaines.

Nous vous félicitons également d'avoir choisi le thème de la restructuration du système de la haute fonction publique. Notre souhait est que vos assises soient l'occasion d'une réflexion sereine sur les transformations que connaissent toutes les composantes du système de la Fonction publique, ainsi que sur les insuffisances inhérentes à son fonctionnement. Nous espérons aussi qu'à l'occasion de ce forum, vous examinerez les mesures législatives et réglementaires qu'il convient de prendre pour améliorer le rendement des services et des établissements de l'État.

Mesdames, Messieurs,

L'Administration marocaine, qu'elle soit centrale ou locale, aborde aujourd'hui un tournant majeur, qui exige que ses responsables s'impliquent avec vigueur dans la dynamique de changement économique et social à l'œuvre dans notre pays; un tournant qui suppose également un accompagnement conséquent des politiques publiques menées et des chantiers de développement lancés.

La mise en œuvre de mégaprojets structurants, notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des infrastructures et des énergies renouvelables, nous a permis, dans un premier temps, d'engranger d'importants acquis. Néanmoins, tel qu'il a été initialement conçu, notre modèle de développement a atteint ses limites et se révèle, désormais, inapte à générer des bénéfices en termes de développement global. S'il ne répond plus aux attentes des citoyens, c'est qu'il se heurte à de multiples carences, notamment le rendement insuffisant de l'Administration, son faible potentiel en compétence et en créativité et l'absence d'une bonne gouvernance administrative.

Nous avons appelé précédemment à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement pour appréhender les défis présents et à venir. Aujourd'hui, Nous lançons un appel pour que la notion de service public soit inscrite au cœur de ce modèle grâce à une réforme globale et profonde de l'Administration marocaine.

Nos observations critiques sur le rendement et l'efficacité de l'Administration publique sont parfois sévères. Mais ceci ne veut nullement suggérer que cette Administration ne remplit pas son rôle. Le but n'est pas non plus de dévaloriser les compétences apportées par ceux qui y travaillent, ni de déprécier les efforts consentis pour accroître sa performance. Nous savons parfaitement que l'appareil administratif de notre pays connaît, depuis des années, une évolution significative. En outre, Nous avons connaissance des remarquables réalisations dont il peut se prévaloir, des grands chantiers qu'il a contribué à faire aboutir.

En définitive, ce que Nous voulons, c'est hisser la productivité de l'Administration à des niveaux supérieurs et l'infléchir pour qu'elle s'adapte aux changements intervenus à l'échelle nationale, qu'elle assimile les dynamiques d'évolution à l'œuvre au niveau mondial, et qu'elle contribue à relever les défis de développement auxquels est confronté notre pays.

C'est pour ces raisons que Nous avons constamment insisté sur la nécessité de réformer l'Administration et de mettre à niveau les ressources humaines dont elle dispose. Pour notre pays, le choix est stratégique dans la mesure où une telle orientation permettra indéniablement d'asseoir les fondements du modèle de développement que Nous appelons de nos vœux. Ainsi, l'Administration pourra élaborer et développer, dans des domaines variés, des politiques publiques efficaces et efficientes.

En effet, dès Notre Accession au Trône de Nos Glorieux Ancêtres, Nous avons œuvré avec célérité à la mise en place du nouveau concept d'autorité car Nous considérons qu'il constitue un préalable essentiel pour développer la performance de l'Administration et conforter son attachement aux règles de bonne gouvernance. Il s'agit, in fine, de satisfaire les demandes croissantes des citoyens, d'appuyer l'action dédiée à la réalisation de la justice sociale et de préserver la dignité humaine.

Nous avons également veillé à ce que le principe de bonne gouvernance soit inscrit au cœur de la Constitution comme une condition préalable à l'organisation et à la gestion du service public. En effet, la bonne gouvernance implique nécessairement primauté du mérite, intégrité, transparence et égalité des chances pour l'ensemble des Marocains. Nous nous attachons aussi à rendre opérationnel le principe constitutionnel de corrélation entre responsabilité et reddition des comptes.

Mesdames, Messieurs,

La Constitution assigne à l'Administration publique une mission fondamentale : être au service des citoyens en leur assurant un égal accès à ses services et en veillant à ce que ses prestations couvrent de manière équitable et continue l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, la Loi place les services publics sous l'autorité des ministres, étant donné que l'Administration est à la disposition du gouvernement. De plus, la Constitution fait obligation aux fonctionnaires de se conformer aux exigences de qualité, de transparence, de responsabilité et de reddition des comptes. Ce devoir constitue une condition indispensable pour établir une relation de proximité avec les citoyens, être à l'écoute de leurs doléances et satisfaire avec efficacité leurs besoins légitimes.

À cet égard, Nous appelons à la célérité la plus grande pour que soit adoptée la Charte des services publics, prévue par la Constitution. Revêtue d'un caractère contraignant, elle doit devenir la référence fondamentale en matière de bonne gouvernance, de gestion des administrations publiques, des collectivités territoriales et des services publics.

Notre vœu est que cette Charte soit l'expression franche et vigoureuse de Notre nouveau concept d'autorité qui englobe, in extenso, les administrations et les services publics, tous paliers et toutes catégories confondus, et, au premier chef, le système de la haute fonction publique.

Mesdames, Messieurs,

L'impératif d'une gestion efficiente des ressources et la satisfaction nécessaire des exigences du développement global posent avec acuité la question fondamentale de l'efficacité de l'Administration publique et des établissements de l'État. Pour un traitement judicieux de cette question, deux démarches sont indispensables : une révision des méthodes de travail des structures administratives et une refonte des modalités de gestion des ressources publiques, en vue d'une utilisation optimale des moyens en place.

Vous n'êtes pas sans savoir que le défi de l'efficience accompagne irrémédiablement celui de la compétitivité. En effet, la valeur et l'efficacité des administrations se mesurent aujourd'hui à l'aune de leur contribution à renforcer la compétitivité de leurs pays respectifs et ainsi à les mettre en capacité de livrer la rude bataille de captation des investissements, des compétences et des capitaux. Cette efficacité dépend aussi de l'aptitude des organes administratifs à ouvrir de nouvelles perspectives de développement économique et social, à créer des opportunités d'emploi, notamment au profit des jeunes.

Au regard de ces multiples enjeux, la réforme globale et intégrée de l'Administration publique s'impose sans délai. En effet, à l'impératif d'assurer en permanence la bonne marche du service public s'adjoint la nécessité de veiller à la qualité des prestations publiques. Outre un renforcement de sa dimension

régionale, la gestion des ressources humaines doit être optimisée en créant les conditions de la déconcentration administrative et en donnant la priorité aux exigences de compétence et d'efficacité.

En tant que mode pratique et efficient de gouvernance territoriale, la régionalisation avancée est le socle sur lequel l'Administration doit s'appuyer pour offrir au citoyen les prestations et les services de proximité dont il a besoin et pour le rapprocher des centres de décision. Or l'opérationnalisation optimale de ce chantier structurant n'est possible qu'au prix d'une implication active de tous, notamment l'Administration publique, centrale et locale.

Comme nous l'avons fait précédemment à de multiples reprises, Nous soulignons et appelons de nos vœux la nécessaire adoption de la Charte des services publics, dans la mesure où elle permettra un réaménagement et une redistribution des compétences entre le Centre et les différentes entités territoriales.

Par ailleurs, l'Administration devrait disposer, à tous les paliers, de ressources humaines qualifiées. Il est, par conséquent, primordial de relever le défi de la formation et de la mise à niveau continues des membres du personnel administratif, cadres et agents. De plus, les recrutements doivent être effectués en parfait accord avec les besoins réels de l'administration concernée et en fonction des qualifications requises pour les postes à pourvoir. Dans la même veine, il faut veiller au strict respect des critères de compétence, de mérite et d'égalité des chances au cours de ces processus d'embauche.

Par ailleurs, outre la mise en place de conditions et de cadres de travail appropriés, le recours à une panoplie de mesures incitatives et disciplinaires est nécessaire pour assurer des niveaux élevés de rendement professionnel.

Il faut aussi s'attacher à former de nouvelles générations de responsables qui seront à terme insérés dans les différentes administrations et les divers services publics. Pour cela, il est important de pouvoir attirer des compétences hautement qualifiées, dotées d'un sens élevé des responsabilités et pourvues d'aptitudes avérées de communication, de planification stratégique et d'efficacité dans la gestion des projets. Ce sont de tels critères fondamentaux qui doivent présider aux procédures de nomination aux fonctions supérieures.

De plus, ce grand chantier de réforme nécessite l'amélioration des structures organisationnelles, le développement des méthodes de gestion, la moralisation du service public et le perfectionnement du cadre juridique. Pour cela, il est souhaitable et utile de s'inspirer du modèle managérial du secteur privé, ainsi que des meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

À cet égard, l'utilisation des nouvelles technologies est un facteur clé pour améliorer le travail administratif. Il convient, par conséquent, de tendre vers une généralisation de l'administration électronique par la fourniture de services à distance et la facilitation, pour les différents départements, de l'accès commun aux informations.

Mesdames, Messieurs,

En dépit des efforts consentis et des tentatives de réforme et de modernisation que Nous souhaitons mener à bien, l'Administration marocaine ne pourra se hisser au niveau d'efficience et d'efficacité souhaité, si ne s'opèrent pas un changement des mentalités et une rupture avec des postures, des pratiques inavouables

qui nuisent à l'Administration et à son personnel. Nous pensons bien évidemment à la corruption, la prévarication, l'abus de pouvoir et l'absence de discipline dans l'exercice professionnel.

L'objectif recherché ne pourra être atteint qu'au prix d'une amélioration et d'une simplification des procédures administratives et d'une application stricte des règles régissant la nomination aux postes de responsabilité et les services publics. Il faut aussi garder en vue la nécessaire corrélation entre responsabilité et reddition des comptes.

Il va sans dire que la réussite escomptée de la réforme reste tributaire d'une réelle volonté collective et de la capacité à surmonter les contraintes et les obstacles qui entravent l'évolution de notre modèle administratif et de notre schéma de développement. On peut citer la persistance d'attitudes réfractaires au changement et à la réforme, chez certains responsables qui craignent de perdre leurs privilèges; on peut également citer parfois leur manque de compétence et d'audace qui explique leur réticence à engager le processus de réforme.

Mesdames, Messieurs,

Vous savez à quel point Nous avons à cœur de voir l'Administration accomplir ses missions au service du citoyen et jouer un rôle constructif et productif dans le développement de notre pays. Or la réforme de l'Administration et la remise en question du système de la Fonction publique ne sont pas seulement synonymes d'un redressement des services du secteur public. L'élan réformateur implique aussi la recherche des meilleurs moyens de mettre à contribution le secteur privé, en s'efforçant, au mieux de l'intérêt du pays, d'assurer équilibre et synergie entre les impératifs purement administratifs et les exigences proprement dites du développement.

Nous avons bon espoir que ce Forum national de la haute fonction publique soit un moment fort qui mette en avant les nouveaux principes de gouvernance publique et fasse des propositions avant-gardistes sur les modalités de gestion efficace de la chose publique. Le modèle managérial souhaité reposera sur une contractualisation de la relation de travail dominée par les maîtres mots que sont l'engagement à atteindre les objectifs tracés et l'obligation de rentabilité et de résultat. Il devra également faire prévaloir la logique du service public, où prédominent les principes d'intérêt général, d'intégrité, de justice spatiale et de cohésion sociale.

Nous espérons aussi que ce forum sera une occasion idéale pour formuler des recommandations, pour prendre des résolutions pratiques, déterminantes et applicables, en prélude à la mise en chantier de la réforme souhaitée. Ces décisions marqueront concrètement le point de départ pour mettre en marche le passage graduel d'un modèle de la fonction publique axé sur la gestion des carrières à un autre, tout nouveau, fondé sur la gestion des compétences. Il s'agira ainsi d'un modèle administratif efficace s'harmonisant avec le modèle de développement recherché et répondant aux impératifs de l'étape présente et à venir.

Nous bénissons vos efforts et implorons le Très-Haut de couronner de succès les travaux de votre forum.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM CRANS MONTANA

DAKHLA, 16 MARS 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est particulièrement agréable de M'adresser à votre assemblée réunie, à l'occasion de la 4ème édition du Forum Crans Montana, pour traiter du thème de « l'Afrique et la Coopération Sud-Sud ». Cette année encore, le forum se tient, dans la ville de Dakhla.

Dakhla, comme vous le savez, occupe une place de choix dans l'Histoire du Maroc. Elle jouit d'une position stratégique unique, en tant que trait d'union entre le Royaume et sa profondeur stratégique africaine.

En outre, Il Me plaît de voir que le Forum Crans Montana a beaucoup gagné en maturité et en notoriété, au fil de ses éditions successives. Il est ainsi devenu un rendez-vous international incontournable qui réunit décideurs politiques de haut rang, communauté des affaires, intellectuels et acteurs de la société civile de tout bord, ainsi que faiseurs d'opinion venant des quatre coins du monde.

La pertinence des thèmes choisis, la qualité des participants et leur diversité sont des plus précieuses. Elles permettent en effet d'enrichir les débats, d'explorer de nouveaux horizons, de constituer une force de propositions et surtout d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et de confiance. Elles confèrent au Forum une envergure internationale, tout en consacrant une attention particulière à Notre continent d'avenir, l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'Afrique est à la croisée des chemins. Les transformations à l'œuvre dans le continent sont multidimensionnelles. Elles esquissent une Afrique en mutation rapide, une Afrique de plus en plus éloignée des stéréotypes et des clichés négatifs dont elle est affublée.

L'Afrique, c'est 30 millions de kilomètres carrés d'opportunités. Elle dispose de la population la plus jeune de la planète. En 2050, elle comptera 2,5 milliards d'habitants, dont la moitié aura moins de 25 ans.

Cette jeunesse constitue un atout considérable si le dividende démographique est géré intelligemment. Cette évolution démographique impressionnante génère un changement majeur de trajectoire qui transformera la donne en Afrique et dans le reste du monde. Elle constitue un précieux atout de développement et une opportunité inouïe d'émergence, sur lesquels Notre Continent doit capitaliser.

Néanmoins, pour progresser, l'Afrique doit rassembler toute son énergie et adopter des partenariats novateurs gagnant-gagnant.

Aussi appelons-Nous les Africains et les Africaines, et particulièrement les jeunes, à se mobiliser, de manière résolue et déterminée, pour relever les défis lancinants auxquels est confronté le Continent et pour s'inscrire dans la dynamique vertueuse de la croissance partagée.

Au-delà de cette capitalisation des ressources, l'Afrique doit également faire usage de tous les instruments dont elle dispose pour répondre aux attentes légitimes de sa population. L'un de ces outils privilégiés pour l'émergence africaine est la coopération Sud-Sud.

Le Maroc compte parmi les pays africains qui ont l'ambition et la volonté de faire en sorte que l'Afrique prenne en main son destin. Il n'est donc pas fortuit que le Maroc ait fait de la coopération Sud-Sud un vecteur de l'émergence d'une Afrique Nouvelle, confiante en ses potentialités et ouverte sur l'avenir.

Il s'agit avant tout d'un engagement constitutionnel inscrit en lettres d'or dans la norme suprême du Royaume. En effet, le Maroc s'engage à « consolider les relations de coopération et de solidarité avec les peuples et les pays d'Afrique, en particulier avec les pays subsahariens et sahéliens et à renforcer la coopération Sud-Sud ».

Comme nous l'avons présenté l'année dernière dans Notre Message adressé aux participants de la précédente édition, Nous avons fait le choix audacieux de placer cette Coopération au cœur de notre politique africaine. Sous Notre impulsion, le Maroc a développé un véritable modèle innovant de Coopération Sud-Sud qui se fonde sur l'échange de connaissances, de compétences, d'expertises et de ressources, tout en associant l'ensemble des sous-régions du Continent et des secteurs pertinents.

Modalité de partenariat vertueux privilégiée avec Notre Continent, la coopération Sud-Sud initiée par Mon pays se veut intégrée et multidimensionnelle. Qu'il s'agisse de transfert des technologies, de partage du savoir, d'établissement de Partenariats Public-Privé dans divers secteurs ou de formation et d'enseignement supérieur, le Maroc a su développer une expertise reconnue sur l'échiquier africain.

Depuis 15 ans, 1000 accords de coopération ont été signés avec 28 pays africains; ils ont trait à des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, la formation à l'infrastructure et l'agriculture. L'offre marocaine qui place l'humain au centre de ses préoccupations et combine l'économique et le social, le culturel et le culturel, le sécuritaire et le militaire est, de ce point de vue aussi, tout à fait unique dans son genre.

Le Maroc, qui décline sa coopération en fonction des besoins exprimés par le pays frère, forme au sein de ses universités et établissements supérieurs plus de 25.000 étudiants africains.

Le Royaume tient également à mettre en place des projets stratégiques d'envergure dont nous ne citerons, à titre d'exemple, que deux récents projets structurants au niveau Continental, à savoir le Gazoduc Africain Atlantique dont l'objectif est de refondre le marché régional de l'électricité ou encore l'établissement d'unités de production de fertilisants avec l'Éthiopie et le Nigeria qui vise à améliorer la productivité agricole et favoriser la sécurité alimentaire, dans l'ensemble de la sous-région.

C'est dans ces perspectives de partage mutuellement bénéfique et de consolidation des partenariats sous régionaux existants que s'inscrit le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle, l'Union Africaine.

Dans ce sens, Nous appelons l'ensemble des pays frères africains à s'investir davantage dans cette coopération constructive en renforçant l'efficacité de nos institutions régionales et sous-régionales en tant que plateformes d'intégration continentale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La coopération Sud-Sud que le Maroc met en œuvre s'exprime dans l'ensemble des problématiques qui ont trait à la stabilité et au développement du Continent dont l'un des domaines d'expression est la migration.

Le phénomène migratoire constitue une opportunité et non une menace. La crise migratoire que nous connaissons actuellement n'est pas récente et ne doit pas être vécue comme une fatalité. Elle appelle à un renforcement de la coopération, d'abord entre pays africains, ensuite avec les pays du Nord.

En Notre qualité de Leader de l'Union Africaine pour la Question de la Migration, Nous avons proposé au 30ème Sommet de l'UA, « un Agenda Africain pour la migration » qui recommande notamment la création d'un observatoire Africain de la migration et la désignation d'un Envoyé Spécial de l'UA chargé de la Migration, en vue d'appréhender le phénomène dans sa globalité de manière pertinente.

Par ailleurs, Mon pays a été précurseur en matière d'accueil et de gestion des flux de migrants en situation irrégulière présents sur son territoire. Cette initiative, à vocation fondamentalement humanitaire, constitue non seulement une nouvelle forme de solidarité envers nos frères africains mais elle conforte également notre engagement inamissible auprès des populations africaines. Cet engagement n'est pas un slogan que le Maroc brandit dans les fora internationaux; il traduit une orientation forte et irréversible du Royaume.

L'autre nouvel espace d'expression de la coopération interafricaine développé par le Maroc avec le Continent concerne la lutte contre les effets dévastateurs des changements climatiques. Le Royaume est pleinement conscient de la menace que fait peser cet autre phénomène sur le développement, la paix et la sécurité de Notre Continent.

L'Afrique paie, en effet, un lourd tribut dans ce domaine, alors même qu'elle n'émet que 4% des gaz à effet de serre. En tant que pays hôte de la COP22, le Maroc a tenu à opérationnaliser l'Accord de Paris, à travers une COP de l'action qui a placé les préoccupations de l'Afrique au cœur des discussions. Et Nous appelons, à nouveau, les pays du Nord à tenir les engagements renouvelés à Marrakech, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de financement des stratégies climatiques des pays du Sud.

Nous avons saisi l'occasion de ce rendez-vous climatique mondial pour convoquer le premier «Sommet Africain de l'Action», en présence de 41 de Nos frères, Chefs d'État et de Gouvernement africains. Ensemble, Nous avons échangé sur les défis liés à la lutte contre les changements climatiques auxquels nous faisons face et nous avons convenu de mesures pratiques à mettre en place, de manière urgente, pour y faire face.

À Mon initiative, le Sommet a décidé d'accorder la priorité au développement du Sahel et en particulier du Bassin du Lac Tchad, des États Insulaires et du Bassin du Fleuve Congo.

Le Maroc a également présenté, à cette occasion, des initiatives concrètes en vue de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de l'Afrique : il s'agit notamment du projet «Adaptation de l'Agriculture en Afrique» qui doit renforcer les capacités des acteurs agricoles, ou encore de celui de la «Ceinture Bleue» qui a pour objectif de lutter contre le réchauffement des océans.

De même, le Royaume a exprimé sa volonté de partager son expérience réussie en matière de promotion des énergies propres et renouvelables, de développement d'une agriculture responsable, ou encore de l'exploitation durable des ressources marines.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il est incontestable que Notre Continent est confronté à un paradoxe : il dispose de quasiment toutes les ressources naturelles nécessaires à un développement humain soutenu : et pourtant ses populations souffrent de pauvreté et de marginalisation au sein de l'économie internationale.

En effet, le commerce intra-africain ne représente que 13% de l'ensemble de l'activité commerciale au niveau continental et ne participe qu'à hauteur de 2% du commerce mondial. Plus que jamais, le continent Africain doit tirer le meilleur parti de la globalisation.

Notre Continent ne manque ni d'ambition ni de volonté d'aller de l'avant. Il a besoin de nouvelles formes d'organisations collectives d'administration et de gestion des territoires. C'est dans cette optique que Nous avons choisi de placer la régionalisation avancée au cœur de Notre modèle de développement économique.

Plus qu'un simple aménagement territorial ou administratif, la régionalisation avancée traduit une volonté forte de rénover et de moderniser les structures de l'État, pour consolider le développement intégré de nos territoires et fédérer ainsi tous les acteurs autour d'un projet commun.

La région est aujourd'hui appelée à devenir une collectivité qui a les pouvoirs d'agir sur son destin dans le cadre de l'intégrité territoriale du Royaume.

Au sein des douze régions que compte le Maroc, Nous avons voulu faire émerger une nouvelle forme de croissance économique : une croissance inclusive, soutenue localement par les secteurs publics et privés. Nous avons voulu renforcer, en particulier, la cohésion nationale et l'accès aux services publics dans des territoires à fort potentiel.

Nulle part ailleurs, cette réalité régionale n'est aussi prégnante que dans la belle région où vous vous trouvez aujourd'hui, ici même à Dakhla : elle a connu, à l'instar des Provinces du Sud, une transformation

politique, économique et sociale. Notre ambition est de poursuivre cette action pour que le Sahara marocain renoue avec sa vocation historique de carrefour dans le continent.

Le Maroc a d'ailleurs toujours exprimé son engagement à partager son expérience en la matière avec ses homologues africains, à la fois dans le cadre de la mise en œuvre d'accords bilatéraux ou à travers l'organisation des «Cités et Gouvernements Locaux Unis Africains» dont le siège se trouve à Rabat.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'Afrique, qui s'est engagée dans la bonne direction, se dirige résolument dans la voie de l'émergence, grâce à la sagesse de ses dirigeants et à l'inclusion de sa population dans un processus démocratique irréversible qui répond à ses aspirations légitimes de paix, de développement humain et de mise en valeur des potentialités.

Nous sommes convaincus que l'événement qui vous réunit ici constituera pour vous l'occasion d'émettre des recommandations et des propositions constructives, susceptibles de répondre efficacement aux défis multiformes auxquels le monde, et l'Afrique en particulier, font face.

À cet égard, Nous vous invitons à évoquer les vertus de l'adoption d'une coopération Sud-Sud efficiente et multidimensionnelle ainsi que des approches participatives en tant que vecteurs d'émergence collective.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, nous renouvelons à l'ensemble des participants nos souhaits de bienvenue au Royaume du Maroc. Nous tenons à leur redire combien Nous apprécions leur précieuse contribution à ce Forum Crans Montana et combien Nous sommes sensibles aux efforts qu'ils déploieront pour découvrir et définir les meilleures pratiques, à même d'assurer aux populations du Sud, notamment africaines, un développement humain.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA SUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

KIGALI, 21 MARS 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président Paul Kagamé, Président en exercice de l'Union Africaine,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, adresser Mes sincères remerciements à Notre Auguste Hôte, Mon Frère le Président Paul Kagamé, Président en exercice de l'Union Africaine, pour les efforts déployés en vue d'assurer à ce Sommet Extraordinaire les meilleures conditions de succès.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour saluer les importants efforts de réforme entrepris, sous son impulsion, afin d'adapter notre Organisation aux défis, présents et à venir, auxquels est confronté notre continent. À cet égard, Je tiens à lui réitérer le plein soutien du Royaume du Maroc.

Mes remerciements vont également à Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, pour sa détermination indéfectible à insuffler une dynamique nouvelle au travail de la Commission, et à accompagner l'élan des réformes au sein de Notre Organisation.

Le rendez-vous d'aujourd'hui est historique. La création de la zone de libre-échange la plus large au monde, avec la population la plus jeune du monde, représente un acte majeur de notre volonté commune de construire l'Afrique de demain.

En effet, elle inaugure de nouvelles perspectives, de nouvelles pratiques et de nouveaux mécanismes de solidarité. Une zone de libre-échange continentale stimule les capacités, le savoir, l'intelligence et surtout répond à l'envie et au désir de notre jeunesse de construire une Afrique forte et intégrée.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique est en mouvement, à tous les niveaux, et dans tous les domaines. Elle regorge de richesses naturelles et de potentialités humaines. Nous avons pu l'observer à l'occasion des nombreuses visites effectuées dans les différentes régions de notre Continent.

Nous avons pu également constater la nécessité impérieuse d'une communauté africaine soudée et ambitieuse. À ce titre, le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle traduit avec force cette détermination fédératrice, de même que notre attachement indéfectible à la cohérence, à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la solidarité africaine.

Le lancement aujourd'hui de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine constitue un jalon crucial dans le développement multiforme de l'Afrique. Cette zone de libre-échange représente une initiative de l'Afrique et pour l'Afrique.

Elle prolonge et conforte les nombreuses mesures prises par nos pays respectifs en faveur du commerce intra-africain. Elle catalysera les investissements, stimulera la croissance économique, développera les interconnexions continentales et apportera un dynamisme nouveau à l'intégration en Afrique. Il s'agit là d'une démarche pragmatique pour une Afrique intégrée, prospère, en phase avec les réalités internationales.

Le Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique de 1980 et le Traité d'Abuja de 1991 ont établi les Communautés Économiques Régionales en tant que fondement de l'intégration africaine. Aujourd'hui, la voie vers l'établissement effectif d'une zone de libre-échange continentale est largement tracée par les nets progrès enregistrés en la matière au niveau de ces Communautés, qui, pour certaines, sont déjà au stade de l'union douanière.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

De par sa propre expérience, le Maroc sait pertinemment que l'ouverture économique et l'établissement de zones de libre-échange avec des partenaires du Nord comme du Sud suscitent souvent des inquiétudes légitimes et induisent certains défis qu'il importe de relever à la faveur de mécanismes appropriés.

Il est indéniable qu'une fois ces inquiétudes et ces défis dûment pris en charge, les vertus de l'ouverture économique s'avèrent tangibles et ses plus-values bénéfiques au développement de l'économie nationale et à l'émergence de nouvelles filières.

Aller à l'encontre de cette dynamique à l'échelle continentale reviendrait à retarder l'Afrique, sa compétitivité, et son développement.

En ce sens, le Maroc croit à un co-développement fondé sur la coopération intra-africaine et la complémentarité économique, sur la solidarité active et la mutualisation des moyens et des efforts. Il s'agit là, somme toute, des conditions inhérentes à toute croissance inclusive, au développement humain et durable de notre continent. À terme, l'objectif est d'ériger notre Continent en force dynamique et en acteur majeur sur la scène internationale, au bénéfice de nos populations.

Le développement du continent Africain et de ses échanges commerciaux devra également tenir compte des développements technologiques mondiaux et transformer le déficit de nos échanges intracontinentaux en une vraie opportunité pour le développement des nouvelles technologies digitales.

L'Afrique est en passe de devenir un laboratoire du monde numérique. Le digital est en train de changer le visage de notre continent, porté par une jeunesse inventive, créative et audacieuse. Ce saut numérique est le fruit de jeunes startups actives dans le domaine de la finance, des télécoms, de l'industrie et de l'agroalimentaire, pour ne citer que ces domaines. C'est souvent une population jeune et à faible revenu qui est au cœur de ce processus d'innovation : elle doit par conséquent être au cœur de nos politiques publiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici pour décider de l'avenir économique et commercial de notre continent. Aujourd'hui plus que jamais, il s'avère nécessaire de connecter les marchés africains de manière pérenne.

La Zone de Libre-échange Continentale Africaine est un instrument essentiel pour promouvoir ce nouveau paradigme de développement économique centré sur l'innovation, la diversification et l'échange solidaire. L'Afrique doit s'unir, dans l'objectif ultime de bâtir une économie continentale prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, une économie qui soutient et stimule l'entrepreneuriat et la création de richesses.

C'est précisément pour répondre à ces aspirations légitimes que les différentes étapes des négociations ont permis l'émergence de ce cadre juridique idoine que constitue la Zone de Libre-échange Continentale Africaine.

À cet égard, Nous saluons l'action déterminée et le leadership de Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, catalyseur de tous les efforts de négociations qui permettront une mise en œuvre efficiente de cette zone de libre-échange.

Cette Zone envisagée n'est plus une illusion ou un simple projet : les résultats obtenus dans un esprit de compromis sont équilibrés et ils reflètent les attentes et les préoccupations de tous. L'enthousiasme et le dynamisme avec lesquels les rounds de négociations ont été menés ont permis d'envisager la libéralisation du commerce des marchandises, à un taux d'ambition de 90%.

Par ce premier résultat tangible, tous les États, qui sont partie prenante, manifestent ainsi leur volonté d'ouverture et d'élargissement des marchés, tout en respectant les spécificités des économies nationales, notamment les industries naissantes et les activités économiques des populations vulnérables.

C'est dans le même esprit qu'il nous appartient de mener les négociations à venir sur des questions tout aussi importantes, tels les conditions d'une saine concurrence, le respect de la propriété intellectuelle ou encore la promotion des investissements.

C'est alors seulement que nous pourrons donner une voix commerciale unique à l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous construisons l’Afrique de demain, celle que nous allons laisser à nos enfants. Nous la construisons sur des bases économiques solides, pour que les innombrables ressources de notre continent bénéficient en priorité aux peuples africains.

Pour construire cette Afrique de demain, celle qui reprend son destin en main, bien des étapes ont été franchies et bien d’autres seront nécessaires. Nous devons les parachever de telle sorte qu’en aucune façon, notre développement économique ne soit plus tributaire de volontés externes.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DE L'ÉTAT DE PALESTINE, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE PALESTINIENNE

1^{ER} AVRIL 2018

Louange à Dieu seul, Que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

De Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc,

À Son Excellence Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, Président de l'Autorité Nationale Palestinienne,

Excellence Monsieur le Président et cher frère,

Assalamou Alaikoum Wa Rahmatoullah,

Suites aux événements douloureux, survenus ces deux derniers jours dans les territoires palestiniens, qui ont fait plusieurs morts et blessés sous les balles des forces de l'occupation israélienne, parmi les Palestiniens qui participaient à des marches pacifiques à l'occasion du 42^e anniversaire de la journée de la terre, permettez-moi de vous exprimer, Excellence Monsieur le Président, et à travers vous à toutes les composantes du peuple palestinien frère, Mes vives condoléances et sincère compassion suite aux pertes de ces vies innocentes.

J'implore le Très-Haut d'avoir les victimes dans Sa Sainte miséricorde et de les accueillir dans Son vaste Paradis, et d'accorder à leurs familles patience et réconfort et prompt rétablissement aux blessés.

En cette douloureuse occasion, Je vous exprime la solidarité entière et sincère du Royaume du Maroc dans ces circonstances difficiles que traverse la cause palestinienne, et son soutien constant pour la défense des droits légitimes du peuple palestinien, particulièrement son droit à l'indépendance, à la liberté et à l'établissement d'un État indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Est comme capitale.

En Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, Je vous assure poursuivre les actions sur les plans diplomatiques et sur le terrain pour défendre Al-Qods Al-sharif, préserver son statut juridique, protéger son identité arabo-islamique et soutenir la résistance de ses fidèles habitants.

Veillez accepter, Monsieur le Président et cher frère, l'expression de Mes sentiments de considération et d'estime.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU SUR LA JUSTICE

MARRAKECH, 02 AVRIL 2018

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les honorables Présidents des Conseils supérieurs de la magistrature
et Présidents des parquets généraux,
Mesdames et Messieurs,**

Nous avons le plaisir d'adresser ce message aux participants à la conférence internationale de haut niveau qui s'ouvre aujourd'hui, et qui est consacrée à des questions juridico-judiciaires de la plus grande importance, et de leur souhaiter la bienvenue. Notre Haut Patronage témoigne à l'évidence de l'estime portée au pouvoir judiciaire et atteste de la constante et bienveillante sollicitude dont Nous entourons ses institutions et ses membres.

En tout premier lieu, Nous tenons à vous féliciter pour le choix du thème de votre conférence : « Indépendance de la justice : entre garantie des droits des justiciables et respect des règles de fonctionnement de la justice ». En focalisant sur ce sujet d'actualité, vous donnez la pleine mesure de l'importance capitale qu'il revêt dans les différents systèmes judiciaires, qui aspirent à jouer un rôle prépondérant dans la préservation des droits et des libertés et dans la consolidation de la sécurité juridique nécessaire à l'impulsion du processus de développement et à la protection de la société.

Notre vœu est que les participants à ce congrès, qui appartiennent à divers systèmes judiciaires, aient l'occasion d'identifier les défis communs et de proposer, pour les relever, des réponses et des solutions innovantes, inspirées des principes universels qu'ils ont en partage.

Excellences, Honorables magistrats, Mesdames et Messieurs,

Vos assises se tiennent dans un contexte national marqué par la mise en œuvre du grand chantier historique de réforme du système judiciaire.

Dans un souci constant d'adaptation aux évolutions modernes du monde de la justice, le Royaume du Maroc œuvre avec détermination au développement de son appareil judiciaire pour satisfaire les besoins des justiciables, répondre aux préoccupations des citoyens et aux attentes de la société et être en phase avec les exigences de notre temps.

Partant de notre conviction profonde de l'importance cruciale de l'indépendance du pouvoir judiciaire dans la consolidation de l'État de droit, le Royaume du Maroc a pris les mesures institutionnelles, juridiques et pratiques nécessaires à la consolidation des fondements d'une justice indépendante.

Aussi avons-Nous veillé à ce que la Constitution affirme expressément l'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif, et crée un Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, placé sous Notre présidence et doté d'une totale indépendance. Cette institution constitutionnelle plurielle regroupe en son sein des personnalités diverses, issues du monde du droit, d'organismes de défense des droits de l'Homme, à côté de magistrats élus. Sa mission consiste à veiller au respect des garanties accordées aux magistrats dans l'exercice de leurs fonctions et à la gestion de leurs carrières professionnelles.

De plus, cette même Constitution proscrit toute ingérence dans les affaires soumises à la justice et confie à la loi le soin de sanctionner toute tentative d'influencer les magistrats. En outre, la loi suprême fait de tout manquement de la part du juge à ses devoirs d'indépendance et d'impartialité, une faute professionnelle grave, induisant, le cas échéant, des poursuites pénales à son encontre.

Allant encore plus loin, le texte constitutionnel consacre les droits des justiciables et les règles de bon fonctionnement de la justice. Il assigne au juge la responsabilité de protéger les droits et les libertés des personnes et des groupes et de veiller à leur sécurité juridique. Outre l'accès garanti à la justice, il protège la présomption d'innocence et confirme le droit à un procès équitable et à un jugement rendu dans un délai raisonnable.

En outre, Nous nous sommes attaché à décliner ces principes constitutionnels dans une Charte nationale de réforme de la justice, dont l'élaboration a été confiée, par Nos soins, à une pléiade de magistrats, d'avocats, d'experts, de défenseurs des droits humains et de professionnels de la justice. Ce travail collégial, réalisé avec une approche participative élargie, a permis de répertorier les réformes législatives et réglementaires à mener et les mesures à prendre.

C'est dans ce contexte qu'ont été adoptés des textes de loi éminemment importants, notamment deux lois organiques relatives respectivement au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et au Statut des magistrats. Il en est de même de la loi qui place le ministère public sous l'autorité, non plus du Ministre de la justice, mais du Procureur général du Roi près la Cour de cassation.

Grâce à cet effort collectif, notre pays a réussi à franchir des étapes décisives pour la mise en place du cadre institutionnel de son appareil judiciaire et de sa gouvernance.

Notre souhait est que soit activée à présent l'application des autres mesures contenues dans la Charte, qui visent à mettre en concordance les différentes législations avec les progrès réalisés, à améliorer le rendement et l'efficacité de la justice et à rendre effective et palpable l'indépendance de l'appareil judiciaire, conformément à la Constitution du Royaume.

Garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire, Nous veillons tout particulièrement à ce que ce principe constitutionnel soit placé au service des citoyens, au service du développement et au service de l'État de droit.

Excellences, Honorables magistrats, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a réalisé des avancées dans la mise en place d'un cadre institutionnel de son système judiciaire. Néanmoins, et à l'instar de tous les pays qui attachent une importance capitale à la justice, il reste préoccupé par les défis auxquels se trouvent confrontés les différents systèmes judiciaires à travers le monde.

De ce point de vue, le premier impératif est de garantir l'effectivité de l'indépendance du pouvoir judiciaire dans le fonctionnement pratique de la justice. À ce propos, rappelons que le principe a été consacré, non pas au bénéfice des magistrats, mais à l'intention des justiciables et à leur profit.

Le principe a ainsi créé un droit pour les justiciables et un devoir pour les magistrats.

Que le juge se montre totalement indépendant, impartial et neutre au moment de rendre une sentence, est un droit pour les justiciables. En effet, le magistrat ne doit fonder ses décisions que sur les règles de droit et il doit statuer exclusivement en son âme et conscience, guidé par ses seules convictions.

En revanche, il est du devoir du juge de se plier aux exigences d'indépendance et d'intégrité et de se prémunir contre toute forme d'influence ou tentation, sous peine de tomber sous le coup d'une procédure disciplinaire ou pénale.

Il importe aussi de relever un autre défi qui consiste à accroître la confiance en la Justice, érigée en rempart inexpugnable de défense de l'État de droit et en levier essentiel du développement. À cette fin, l'appareil judiciaire doit se perfectionner et améliorer son rendement pour être à même d'accompagner les transformations économiques et sociales à l'œuvre dans toutes les sociétés.

Pour cela, il importe notamment de faciliter l'accès au droit et à la justice. Une modernisation des législations nationales est toujours nécessaire pour les mettre en phase avec les changements et en conformité avec les engagements internationaux du pays, en particulier, ceux qui se rapportent aux droits humains. En outre, les mesures nécessaires doivent être prises pour que les décisions de justice soient prononcées dans des délais raisonnables.

De plus, la sécurité juridique et judiciaire doit être assurée pour améliorer le climat des affaires, donner aux investissements une impulsion vigoureuse et contribuer en définitive au développement du pays. Par ailleurs, l'efficacité et la transparence de l'administration judiciaire doivent être renforcées grâce à l'utilisation des technologies de l'information et à l'institutionnalisation des modes alternatifs de règlement des litiges.

De son côté, la justice pénale appelle une attention particulière pour lui permettre de trouver un équilibre judiciaire entre l'impératif de garantir les droits et les libertés et l'impérieuse nécessité de préserver les valeurs et les piliers de la société et de protéger le corps social contre tout danger, notamment au moment où notre monde est assailli de périls en tous genres; où les relations se complexifient constamment, où

les dangers de la communication numérique s'accroissent avec les dérives que l'on sait et qui appellent des ripostes professionnelles et efficaces.

Mettre en place une justice de qualité reste une préoccupation majeure pour répondre aux attentes des individus et de la société. Pour parvenir à un tel résultat, l'administration judiciaire doit être constamment améliorée pour seconder les magistrats dans leur mission. À cet égard, l'expérience atteste des progrès réalisés grâce à l'informatisation de la justice.

La réalisation de l'ensemble des objectifs poursuivis reste cependant tributaire de l'amélioration de la formation des magistrats et de la mise à niveau optimale des professionnels de la justice. Elle dépend aussi d'un renforcement des capacités institutionnelles de l'appareil judiciaire et d'un appui à la moralisation de l'ensemble de ses composantes. Il importe donc d'apporter un soutien conséquent aux efforts déployés dans ce sens, en s'attachant à développer la coopération internationale et à en diversifier les domaines. Il s'agit, du reste, d'un outil essentiel pour améliorer le travail de la justice, dans la mesure où il favorise le partage des expériences et des savoir-faire entre professionnels et permet de se familiariser avec les meilleures pratiques et d'en tirer le meilleur parti.

Excellences, Honorables magistrats, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes persuadé que vous saurez soumettre les questions inscrites à l'ordre du jour à une réflexion approfondie, que vous nourrirez de débats riches et de comparaisons fécondes. De fait, Nous n'ignorons pas qu'une forte préoccupation vous rassemble autour des défis communs, et qu'une ambition résolue vous anime pour leur apporter des réponses appropriées. Dans cet effort, vous garderez présentes à l'esprit les spécificités propres à chacune des sociétés dont vous êtes issus. Vous saurez sans doute tirer le meilleur parti de vos savoir-faire étendus et de vos expériences fructueuses afin d'enrichir les travaux de cette conférence.

Nous attendons de vos échanges qu'ils débouchent sur des propositions innovantes et judicieuses ainsi que sur des recommandations pratiques. Fortes de ces éléments, vos assises deviendront à l'avenir un cadre d'échanges réguliers d'expériences et contribueront sans aucun doute au développement et à l'amélioration de nos systèmes judiciaires.

Puisse Dieu guider vos pas, vous inspirer sagesse et clairvoyance et couronner vos travaux de succès.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 1^{ER} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION CLIMAT ET DU FONDS BLEU DU BASSIN DU CONGO

BRAZZAVILLE, 29 AVRIL 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République du Congo,
Monsieur le Président Paul KAGAME, Président en exercice de l'Union Africaine,
Excellences, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Mesdames et Messieurs,**

Je souhaiterais remercier notre Auguste Hôte, le Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, de nous avoir réunis ici, au cœur de l'Afrique Centrale, autour d'un grand projet : un projet fédérateur qui ouvre de belles perspectives pour le Bassin du Congo, pour la région et pour Notre continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique s'est engagée dans la voie de la transformation, de manière irréversible. Elle s'affirme chaque jour davantage et elle se projette dans l'avenir avec confiance et sérénité. Mais nous ne l'ignorons pas, les défis sont nombreux.

Et le plus important aujourd'hui est sans doute d'associer le nécessaire développement de notre continent à un éveil des consciences écologiques.

Notre réunion aujourd'hui sonne comme une urgence pour tous. Elle est capitale pour Notre continent, elle l'est également pour l'humanité toute entière, car elle est l'expression d'une prise de conscience collective, des effets dévastateurs du réchauffement climatique pour la planète.

Nous avons une responsabilité collective, la préservation de la biodiversité africaine. L'appauvrissement de ce patrimoine qui nous est commun, engendre de lourdes conséquences sur la vie quotidienne des populations, et nuit au développement socio-économique des communautés qui en dépendent.

Au centre de cette préoccupation, se trouve le Bassin du Congo : au niveau mondial, il est le second réservoir de carbone, et le deuxième plus grand bassin fluvial, constituant ainsi une des plus grandes zones forestières et abritant plus de la moitié des espèces animales du continent ; Il est par conséquent un régulateur du climat de la planète, et fait de l'Afrique le «deuxième poumon» du monde. C'est ici et maintenant que se dessine l'avenir de ce patrimoine vital.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avons accordé une place de choix à l'Afrique lors de la COP22 qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016.

Afin de conforter cette priorité, J'ai tenu à réunir, en marge de la COP22, le premier Sommet Africain de l'Action, placé sous le sceau de la co-émergence de l'Afrique.

Soucieux de donner une orientation opérationnelle aux travaux du Sommet, Nous avons créé trois Commissions sous régionales :

La Commission du Sahel, présidée par la République du Niger ;

La Commission des États insulaires, présidée par la République des Seychelles ; et

La Commission du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo.

Grâce au Leadership du Président Denis Sassou-Nguesso, cette dernière Commission a enregistré des progrès tangibles pour que se transforment en opportunités les défis climatiques que connaît la région.

Plusieurs étapes ont été franchies depuis le Sommet Africain de l'Action. À Oyo, en mars 2017, le Fonds bleu a été lancé : son opérationnalisation a été conçue à Brazzaville, en novembre 2017 et, à Rabat, en mars 2018, sa mise en place a été accélérée, lors d'une rencontre sur les termes de référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu.

Tout au long de ce processus, le Royaume du Maroc s'est mobilisé, et, pour assurer la réussite de ce projet ambitieux, il a déployé l'expertise qu'il a acquise, en matière de lutte contre les changements climatiques.

Nous avons choisi de soutenir ce programme, car il est fondé sur un nouveau paradigme qui répond aux besoins présents et futurs. Il s'appuie, en effet, sur des programmes intégrés, inclusifs et solidaires de la nouvelle économie bleue et verte.

Nous avons été confortés dans notre soutien par la dimension humaine placée au cœur du projet. En effet, l'adoption d'une approche inclusive et participative à l'égard des habitants de la région est essentielle.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mus par un esprit de fraternité et de solidarité africaine, nous sommes ici pour contribuer à créer une dynamique vertueuse. Le véritable enjeu est la sauvegarde et la valorisation d'un patrimoine africain précieux : le Fleuve Congo.

Nous avons ce devoir envers les 200 millions d'Africains et Africaines qui vivent dans ce Bassin et envers Notre continent.

La mise en place du Fonds Bleu doit s'accompagner de la mobilisation de tous les acteurs économiques et de la société civile, pour que s'engagent des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation, et que soit garantie l'émergence d'un mode résilient de développement.

Le financement de ce projet, constitue le défi majeur à sa mise en œuvre : Nous devons ainsi innover et créer des mécanismes qui identifieront et mobiliseront les ressources financières : il nous faut convaincre les bailleurs de Fonds bilatéraux et multilatéraux, publics ou privés.

Le Fonds bleu entraînera, nécessairement, une dynamique positive, porteuse de projets capables de soutenir les économies des États membres.

Je pense en particulier à l'amélioration des voies de navigation intérieure, à l'aménagement des ports secondaires, au développement de la pêche durable, à la lutte contre la pollution des cours d'eaux, et au renforcement de l'irrigation, dans la perspective de l'amélioration de la productivité agricole.

Cette nouvelle économie de l'eau et autour de l'eau, sera le moteur du développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au-delà des conséquences induites par les changements climatiques, les pénuries alimentaires et les baisses des réserves en eau, risquent d'entraîner d'importantes migrations de population, de fragiliser les États et de favoriser la précarité.

Comment admettre en effet, que, dans un continent qui dispose de plus de 5000 milliards de mètres cubes d'eau dans ses nappes phréatiques, 320 millions d'Africaines et d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable ?

Ce constat probant est d'autant plus alarmant que, si nous n'agissons pas, dans les années à venir, le changement climatique conduira à une dégradation des terres et à une raréfaction des ressources en eau : les 25000 km² de voies navigables risquent alors l'ensablement et la pollution. Une mobilisation collective est capitale, et ce Sommet démontre qu'elle est possible.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Relever le défi de la mise en valeur du Bassin du Fleuve Congo, c'est créer une dynamique coopérative, en faveur du développement durable, non seulement à l'échelle des pays riverains, mais également dans l'ensemble du continent.

Si nous souhaitons protéger les deux poumons de la planète, ce défi doit devenir une ambition collective, portée par l'Afrique et par le monde.

Les ressources naturelles et écologiques de Notre continent en font l'un des plus importants acteurs du monde, et ses immenses bassins et fleuves, recèlent une richesse inestimable : l'or bleu, l'eau.

Devenue denrée rare, l'eau est l'objet de nombreuses convoitises. Soyons conscients de nos richesses, de notre capacité à innover et conjuguons nos énergies et notre courage.

Non seulement nous relèverons l'ensemble des défis, mais nous ferons également la démonstration que des pays unis par un même rêve, une même vision, savent agir et se transcender pour qu'émerge un continent unifié, fier de ses identités et de ses racines, marchant vers le progrès.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans notre construction de l'Afrique de demain, la préservation de l'environnement, est la base de la co-émergence de l'Afrique, le socle sur lequel sera bâtie la croissance économique inclusive du continent.

Nous devons nous atteler ensemble à prendre en compte le réchauffement climatique, ses risques, et à transformer nos économies sur la base du développement durable.

Notre présence ici aujourd'hui témoigne de notre détermination à placer ces questions, au plus haut de nos préoccupations et de notre action. Nous sommes résolus à mettre en œuvre des initiatives concrètes, susceptibles de préserver les droits des générations à venir.

Le Royaume du Maroc œuvrera sans relâche, et avec détermination pour la concrétisation des grands projets structurants de Notre continent.

Le défi écologique ne doit plus être perçu comme une menace, mais comme une priorité. C'est le sens de notre engagement commun aujourd'hui, un engagement placé sous les principes de la responsabilité partagée et de la solidarité panafricaine.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2018

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

C'est avec un sentiment de fierté et de considération que Nous Nous adressons à vous, membres de Nos Forces armées royales, tous grades et composantes confondus : terrestres, aériennes, navales et Gendarmerie royale, au moment où vous célébrez aujourd'hui, avec l'ensemble de la Nation marocaine, le 62ème anniversaire de la création de notre armée glorieuse, pour vous exprimer Nos vives félicitations en cet événement si cher, et vous réitérer Notre haute sollicitude et bénédiction et Notre profonde satisfaction de tout ce dont vous avez fait montre durant cette année, avec un esprit de responsabilité et d'abnégation dans l'accomplissement des devoirs et missions militaires, sécuritaires et sociales avec dévouement et rigueur.

Nous sommes tous conscients de la symbolique et la portée de cet événement et de ses significations ancrées dans la mémoire historique nationale, qui nous permettent de nous remémorer chaque année avec considération et fierté, la mémoire de Feu S.M. le Roi Mohammed V et Feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, qui avaient jeté les premiers jalons et les fondements solides de l'armée marocaine après l'indépendance et poursuivi le processus d'édification et de développement de ses capacités, pour devenir le bouclier protecteur et le rempart infranchissable pour la défense de la Nation et de ses valeurs sacrées.

Suivant cette voie juste et partant de la certitude de Notre Majesté en la nécessité pour Nos Forces armées d'accompagner les exigences du moment et les nouveautés scientifiques et militaires, dans la maîtrise des domaines de la sécurité et de la défense, Nous avons veillé à garantir tous les moyens requis et les ressources matérielles et humaines nécessaires pour mettre à niveau vos équipements militaires et améliorer vos expertises et capacités cognitives, suivant en cela une vision intégrée et complémentaire

dans l'élaboration de ses plans et de ses objectifs afin de permettre à notre Armée de maintenir une cadence croissante de nature à lui permettre de renforcer ses ressources humaines et garantir la modernisation de ses infrastructures et son équipement en matériels et services techniques requis.

En vue d'atteindre ces objectifs, Nous avons donné Nos ordres pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans et programmes en mettant l'accent sur la qualité, qui vise à adapter les programmes de formation et d'entraînement dans tous les domaines de la sécurité et de la défense et prend en considération la complémentarité totale avec nos spécificités nationales, nos traditions militaires et les exigences des défis actuels, en termes d'excellence et de performance pour la qualification d'un élément humain attaché à ses valeurs nationales et religieuses authentiques et conscient de son histoire militaire ancienne, riche en épopées et faite de gloires.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Votre sentiment d'honneur et de fierté d'appartenir à notre armée vaillante, toujours prête à servir la Patrie et les citoyens, n'a d'égal que votre mobilisation continue pour défendre notre intégrité territoriale et nos frontières terrestres, aériennes et maritimes et votre participation distinguée dans la mise en œuvre des programmes sécuritaires conjoints, en plus de vos contributions valeureuses dans les différentes formes d'action de solidarité nationale. Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer à vous tous, hommes et femmes, Notre considération paternelle pour vos sacrifices, efforts et persévérance.

Dans le cadre de l'accomplissement de votre devoir avec abnégation, Nous ne manquons pas de saluer les efforts des unités de sauvetage et de secours relevant de Nos Forces armées royales et de la Gendarmerie royale. Ces unités ont été mobilisées, au côté de tous les intervenants et spécialistes, par des moyens d'intervention rapides, aériens et terrestres, pour le désenclavement notamment des zones éloignées et montagneuses, et l'octroi d'aides, y compris les services médicaux multidisciplinaires comme les deux hôpitaux militaires de campagne, dont Nous avons ordonné le déploiement dans les régions de Tinghir et Chichaoua pour faire face aux effets des perturbations du climat.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Il Nous est agréable de louer le niveau élevé atteint par les différentes composantes de Notre valeureuse armée, sous Notre conduite, en termes de préparation, d'efficacité, de bonne réputation, de qualité de formation et d'organisation, ainsi qu'en termes de rectitude, de professionnalisme et de discipline. Toutes ces qualités et l'écho qu'elles suscitent ont grandement contribué au développement et à la diversification des domaines de coopération militaire avec plusieurs organisations internationales et pays frères et amis.

Les fruits de cette coopération fructueuse, bilatérale et multilatérale, se manifestent clairement dans ce que notre pays présente comme facilités et aides à nos frères africains, en accueillant les membres de leurs forces armées au sein des Ecoles et Instituts militaires marocains pour bénéficier des opportunités qu'offre notre formation militaire dans toutes les spécialités sur un pied d'égalité avec leurs frères marocains. Nous enregistrons avec fierté les efforts et les sacrifices énormes que les contingents de nos Forces armées royales participant aux opérations de maintien de la paix et de la sécurité dans la

République du Congo démocratique et la République centrafricaine, ainsi que les efforts du staff médical dans l'hôpital militaire à Zaatari pour protéger les civils et leur apporter assistance et aide humanitaire.

Notre attachement fort à notre appartenance africaine et au principe de la paix et de la sécurité que Nous souhaitons pour notre Continent démontre le grand intérêt que Nous accordons à la coopération militaire avec notre environnement africain.

Nos contingents déployés actuellement ont fait face aux défis avec détermination et abnégation pour défendre ces valeurs. Plusieurs de leurs membres sont tombés en martyrs sur le champs d'honneur, leurs noms et actions seront commémorés avec fierté et grande considération par la Nation. Ils seront largement rétribués par le Tout-Puissant.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Ce qui Nous reconforte, alors que nous célébrons ensemble cet heureux événement, c'est votre loyalisme sincère envers votre Chef suprême et votre fidélité permanente aux constantes nationales, qui constituent les fondements des Forces armées royales.

Les félicitations et la considération seront toujours exprimées à l'ensemble de nos unités déployées dans les différentes régions du Royaume et le long de ses frontières authentiques, ainsi qu'à nos soldats membres de contingents onusiens ou ceux prenant part aux opérations de maintien de la sécurité intérieure et veillant à la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de Nos aspirations de grandeur et de gloire, attachés aux valeurs de fidélité, de loyalisme et de sacrifice, toujours prêts à ne ménager aucun effort pour votre Patrie et pour la préservation de la sécurité de son territoire, mobilisés, comme vous l'avez toujours été, autour de Notre Majesté, pour la réalisation du progrès et la prospérité de Notre peuple fier et de notre pays bien aimé, faisant des constantes de notre Nation et de notre intégrité territoriale vos valeurs sacrées.

Nous prions le Tout-Puissant de couronner de succès et de bénir vos pas sur la voie de l'honneur, du sacrifice et de la fidélité, implorant le Très-Haut d'entourer de Sa sainte miséricorde et de Son pardon Notre Grand-père Feu S.M. le Roi Mohammed V et Notre Père Feu S.M. le Roi Hassan II, et de les accueillir dans son vaste paradis.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur les martyrs du devoir, implorant le Très-Haut de vous assister, de guider vos pas et de vous placer à la hauteur des attentes de votre Chef, mobilisés autour du Trône de Nos glorieux ancêtres et attachés à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU PRÉSIDENT PALESTINIEN SUITE À LA MISE EN
ŒUVRE PAR L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE DE
SA DÉCISION DE RECONNAÎTRE AL-QODS COMME
CAPITALE D'ISRAËL ET D'Y TRANSFÉRER SON
AMBASSADE**

14 MAI 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

De Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc,

À Son Excellence Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine,

Excellence et cher frère,

Assalamou Alaikoum Wa Rahmatoullahi Taala Wa Barakatoho,

Nous suivons avec profonde inquiétude et préoccupation la mise en œuvre de la décision de l'Administration américaine de reconnaître Al-Qods comme capitale d'Israël et d'y transférer son ambassade.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération Islamique, Nous avons affirmé à Son Excellence Monsieur Donald Trump, Président des États-Unis d'Amérique, et à Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, l'importance extrême de la ville d'Al-Qods, non seulement pour les parties au conflit, mais également pour les adeptes des trois religions monothéistes, et que toute atteinte au statut juridique et historique reconnu d'Al-Qods, renferme le danger d'entraîner la question palestinienne dans les méandres des conflits religieux.

Nous avons suivi avec grand intérêt le consensus international de rejet de la décision de l'Administration américaine, eu égard à ses répercussions gravissimes sur les perspectives du processus de paix et Nous

avons considéré ce consensus comme un message de soutien fort aux droits du peuple palestinien et à sa cause juste, à sa tête la ville d'Al-Qods Acharif.

Aujourd'hui, et face à ce développement regrettable dans le processus de la cause palestinienne et de Notre cause première Al-Qods, Nous réitérons Notre rejet de cet acte unilatéral contraire à la volonté exprimée de façon continue par la communauté internationale qui, à travers les résolutions du Conseil de Sécurité y afférent, appelle à s'abstenir de toute action de nature à altérer le statut politique établi de la ville d'Al Qods, d'autant plus que la ville Sainte est au cœur des questions du Statut final. Nous considérons également que cette démarche est contraire au droit international et aux résolutions du Conseil de Sécurité y afférent, qui insistent sur la non-altération du statut juridique et historique de la ville Sainte.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'avons ménagé aucun effort dans Nos contacts avec les dirigeants et responsables des puissances mondiales agissantes dans le processus de la cause palestinienne juste, en vue de souligner la contradiction flagrante de cette démarche avec les différentes résolutions de la légalité internationale qui ont toujours appelé à la préservation du statut juridique de la ville Sainte et de sa place en tant que modèle de coexistence et de cohabitation entre les adeptes des trois religions célestes.

Nous tenons, dans ce contexte, à réaffirmer Notre engagement ferme à continuer à œuvrer avec l'Administration américaine en vue d'adopter une position équilibrée susceptible de rétablir le climat de confiance et de relancer le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne.

Nous ne ménagerons également aucun effort pour la mobilisation de la communauté internationale et de ses forces vives, pour que triomphent les droits légitimes du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant, avec Al-Qods-Est comme capitale, sur la base des résolutions de la légalité internationale et dans le cadre d'une solution à deux États, ce qui est à même de permettre l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région du Proche-Orient et garantir à tous les peuples de la région de vivre dans la paix, la stabilité et la convivialité.

Dans ce contexte, Nous réitérons le soutien du Royaume du Maroc à Votre Excellence et sa forte et constante solidarité avec le peuple palestinien frère pour la défense de sa cause juste, notamment en ce qui concerne la ville d'Al-Qods, lieu du Voyage Céleste du Prophète Sidna Mohammed, que la Prière et le Salut soient sur Lui, et berceau du Christ, que la paix soit sur Lui.

Nous implorons le Très-Haut de perpétuer sur vous santé et quiétude et de vous aider et vous assister pour que vous puissiez poursuivre la conduite inébranlable et militante de votre peuple frère pour réaliser ses aspirations légitimes à une vie libre et décente, dans l'unité, la liberté et l'indépendance.

Veillez accepter, Excellence et cher frère, l'expression de Mon estime et de Ma haute considération.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 5^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR AL-QODS

RABAT, 26 JUIN 2018

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît d'adresser ce message aux participants à la cinquième Conférence internationale sur Al-Qods, dont Rabat est honorée d'abriter les assises. À toutes et à tous, Nous souhaitons la bienvenue, en tant qu'hôtes du Royaume du Maroc.

Nous tenons d'abord à renouveler notre attachement à la Cause palestinienne, marqué par un soutien constant, un appui sans réserve et une solidarité indéfectible. Il est l'expression d'un engagement que le Maroc maintiendra de manière irréversible, jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre la plénitude de ses droits inaliénables; droits dont la légitimité est attestée par la force du droit international, les faits sur le terrain et l'Histoire.

Cette session diffère très sensiblement des précédentes dans la mesure où elle se tient dans le sillage de graves développements. Il s'agit en l'occurrence de la décision des États-Unis d'Amérique de reconnaître Al-Qods comme capitale d'Israël, du transfert de leur ambassade vers la Ville Sainte et de son inauguration officielle le 14 mai 2018. Le Maroc a d'emblée considéré cette démarche comme inacceptable et contraire au droit international ainsi qu'aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Aussi, anticipant l'annonce de cette décision, en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons pris l'initiative d'envoyer deux lettres, respectivement à Son Excellence le Président américain, Monsieur Donald Trump et à Son Excellence le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Antonio Guterres. Nous avons notamment souligné que toute atteinte au statut juridique, politique et historique d'Al-Qods aurait des conséquences graves sur la paix dans la région, en ce sens qu'elle saperait les efforts internationaux pour créer un climat propice à la reprise des négociations de paix et permettre in fine de parvenir à un règlement juste et global du conflit israélo-palestinien.

Nous avons également, de nouveau, assuré Notre Frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, de notre refus de la démarche américaine. Et Nous lui avons réitéré la pleine et entière solidarité du Maroc ainsi que son engagement fort à tout mettre en œuvre pour mobiliser la communauté internationale dans le but de faire prévaloir les droits légitimes du peuple palestinien qui aspire à instaurer son État indépendant, avec Al-Qods orientale, comme capitale.

Mesdames et Messieurs,

La décision américaine constitue une transgression de la légalité internationale et une atteinte aux termes de ce référentiel. De ce fait, elle met à mal l'autorité et la respectabilité de la communauté internationale et menace la sécurité et la stabilité dans la région et au-delà.

Au regard des graves et inquiétants développements nés de cette décision, Nous estimons que la volonté résolue de tenir cette session à la date convenue, traduit une prise de conscience internationale de la nécessité d'aplanir les difficultés qui continuent d'entraver le règlement de ce conflit. Ainsi est préservé l'espoir de trouver une voie susceptible de conduire à la solution souhaitée.

Mesdames et Messieurs,

Parti de faux postulats, le conflit israélo-palestinien s'est constamment nourri d'idées erronées et de concepts mystificateurs et il s'est enfermé en définitive dans des visions étriquées, qui l'ont rendu, in fine, difficile et complexe. Néanmoins, il reste encore une chance d'aborder cette question, non plus comme une fatalité ou un fait accompli dont il faut s'accommoder, mais comme un contentieux auquel il est possible de mettre fin.

En fait, ce conflit est susceptible d'être résolu, à la condition qu'on en finisse avec les illusions et la nostalgie du passé pour s'orienter positivement vers l'avenir avec réalisme. Pour ce faire, il est nécessaire d'envisager une approche rationnelle de l'Histoire qui en épousera la dynamique vertueuse; une dynamique qui rompt avec une posture rétrograde générant une négativité destructrice; une dynamique qui entraîne vers l'avant, en quête de lendemains meilleurs.

Ce conflit, qui n'a que trop duré, suscite une grande consternation et beaucoup de regrets, en raison des innombrables victimes innocentes qu'il fait et des générations successives qu'il prive d'opportunités de développement, de liberté et de sécurité; mais aussi du fait qu'il alimente sans cesse davantage de clivages et de divisions au sein de la communauté internationale.

Pire encore : plus on se montre inapte ou peu disposé à régler le conflit, plus complexe, plus ardue est la tâche; et plus dramatiques sont les conséquences pour la région et pour le reste du monde.

La chronicité de ce conflit et son enlisement, depuis 2014, dans l'immobilisme politique, ne doivent pas devenir un prétexte au désinvestissement et à la démotivation, ou un alibi pour afficher des attitudes négatives et adopter des décisions iniques, propres à accentuer le sentiment d'injustice et de frustration chez les Palestiniens, à les jeter en pâture à l'extrémisme et au désespoir.

Au vu de la situation, désormais, il appartient impérativement à la communauté internationale de faire preuve de célérité dans la mutualisation des efforts visant à remettre ce dossier sur la table des négociations dans l'espoir de parvenir à une solution concertée, équitable et sûre. Cette action doit être

menée dans le cadre d'un processus rigoureusement défini, se fondant sur une vision réaliste et un échéancier clair, s'appuyant sur les référentiels existants, et garantissant que les deux parties y adhèrent de façon sérieuse, volontariste et responsable.

Par ailleurs, les grandes puissances internationales, au premier rang desquelles les États-Unis d'Amérique, et les puissances régionales influentes, se doivent, chacune selon sa position, de jouer le rôle qui leur incombe en la matière, dans un esprit de responsabilité et d'équité.

Mesdames et Messieurs,

En bute à un horizon politique fermé, le conflit israélo-palestinien est exacerbé par des décisions unilatérales et des pratiques qui offensent le sentiment national palestinien. Telle est la cause principale des tensions qui engendrent de la violence de part et d'autre et qui génèrent un usage disproportionné de la force, de la part des forces d'occupation israéliennes.

Ces tensions ont été perceptibles à l'occasion des Marches du Retour menées, au long de la zone frontalière de la Bande de Gaza, à des fins pacifiques et symboliques. En guise de riposte, les forces d'occupation israéliennes ont tiré à balles réelles directement sur les manifestants, faisant tomber des dizaines de martyrs et blessant des centaines de civils palestiniens sans défense.

Le Royaume du Maroc a exprimé sur-le-champ sa condamnation et son refus de ce comportement israélien, dangereux et contraire au droit international, ainsi que sa profonde tristesse face à ces événements dramatiques qui accroissent encore davantage la souffrance des enfants du peuple palestinien frère.

Ayant à cœur d'alléger ces souffrances et de manifester Notre solidarité effective envers nos frères palestiniens, Nous avons personnellement supervisé le lancement d'une initiative humanitaire à leur intention, pendant le mois sacré de Ramadan. Initialement destinée à la Bande de Gaza, elle a été étendue à Al-Qods Al-Charif et à Ramallah.

Nous avons également veillé au déploiement, dans la Bande de Gaza, d'un hôpital de campagne relevant des Forces Armées Royales marocaines et offrant de multiples spécialités, notamment en pédiatrie, en orthopédie, en gastro-entérologie, en ophtalmologie et en oto-rhino-laryngologie.

Mesdames et Messieurs,

Nombreux sont les colloques et les conférences dédiés à Al-Qods. Ces initiatives louables sont bien évidemment les bienvenues dans la mesure où elles se fondent sur de bonnes prémisses, procèdent d'intentions sincères, et qu'elles servent la Cause palestinienne, grâce au potentiel qu'elles sont susceptibles d'apporter en termes de solidarité, de sensibilisation, de soutien effectif et de recommandations réalistes et constructives.

Cependant, Nous gardons en vue l'impératif de déployer plus d'efforts diplomatiques pour faire adopter des décisions internationales contraignantes en faveur d'Al-Qods; des décisions propres à protéger la ville sainte et à préserver son cachet spirituel et culturel et son statut juridique. Nous ne perdons pas non plus de vue la nécessité d'agir sur le terrain, en matière de développement et dans les domaines social et humanitaire, afin d'aider le peuple palestinien à lutter contre les politiques d'expulsion, d'éloignement et de déplacement exercées à son encontre.

Telle est l'approche que Nous suivons en tant que Président du Comité Al Qods, en veillant notamment à nouer des contacts réguliers et intenses avec les dirigeants des pays influents, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le président palestinien Mahmoud Abbas. Nous orientons aussi l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif pour mener, sous Notre supervision, une action continue sur le terrain. Ainsi, dans la Ville Sainte, ont été réalisés de nombreux projets économiques et sociaux couvrant des domaines aussi importants que le logement, l'éducation, la santé, les affaires sociales, la protection de la femme, de l'enfance, de la jeunesse et des catégories en situation difficile.

Mesdames et Messieurs,

Al-Qods doit faire l'objet d'un règlement politique réaliste et équitable, s'appuyant sur les référentiels internationaux existants et débouchant, par le biais de négociations directes entre les deux parties au conflit, sur la définition d'un statut final. À cet égard, c'est la responsabilité de la communauté internationale tout entière d'agir impérativement pour parvenir au règlement escompté. Pour cela, elle devra redonner vie au processus de paix, en assurer la supervision et accompagner les deux parties impliquées.

De fait, la question d'Al-Qods n'est pas l'affaire d'une religion, d'un peuple ou d'un pays, à l'exclusion des autres. C'est l'affaire de deux peuples et de deux États. Son règlement nécessite une volonté politique réelle et un effort collectif concerté; il requiert un parrainage international, qui s'appuie sur les atouts de l'expérience, de l'autorité, du pouvoir d'influence et qui répond au critère de neutralité.

De ce fait, il importe de mobiliser toutes les bonnes volontés dans un cadre fédérateur qui les unifiera et les insérera dans un mécanisme collectif équilibré. Ce dispositif a ainsi pour vocation d'aider les deux parties au conflit à observer les règles du droit international et à respecter la légalité internationale, les accords et les arrangements bilatéraux. Il doit également les inciter à se garder de toute solution anticipée sur les questions de statut final, avec, au premier chef, celles d'Al-Qods, des réfugiés et des frontières, les engageant à les régler dans le cadre des négociations sur le statut final.

Al-Qods a été et restera un espace de coexistence et de tolérance et un patrimoine universel, commun aux adeptes des religions révélées. Il appartient donc à tous de contribuer à sa sauvegarde et à sa protection, par une mobilisation constructive, des efforts sincères et des propositions judicieuses.

Pour donner un sens concret à l'importance de la ville d'Al-Qods et à sa symbolique universelle, Je préconise d'envisager la possibilité que des sessions de cette conférence internationale soient organisées dans des pays situés en dehors du monde arabo-islamique.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès et guider vos pas et vos actions en faveur de la paix et de la sécurité.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 31^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA

NOUAKCHOTT, 1^{ER} JUILLET 2018

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellence, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui être Africain, c'est vivre sur une terre qui constitue, en bien des domaines, un vivier de compétences et de talents, un vivier tel, qu'il permettra de dépasser rapidement certaines étapes, et d'accélérer le développement par une exploitation rationnelle de nos ressources.

À cet égard, la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine, la ZLECA, nous offre un cadre exceptionnel de dynamisation des échanges : elle prépare l'ancrage de notre développement économique dans un espace intégré et, elle permettra, grâce à plus d'un milliard de consommateurs, de renforcer la compétitivité africaine.

Le processus institutionnel et financier de réforme engagé avec audace par Notre Frère, Son Excellence Monsieur le Président Paul Kagamé, mettra notre continent sur la trajectoire d'un changement majeur, durable et irréversible.

Cette œuvre est le reflet d'une réelle prise de conscience : elle nous indique qu'il est temps de bâtir des institutions efficaces, dotées de la meilleure gouvernance possible. Ces institutions constitueront autant d'outils nécessaires, pour inverser la spirale de la pauvreté et asseoir, à chaque étape, l'émergence de l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous le savons tous, la dynamique en cours, masque malaisément une réalité moins radieuse. Trop d'entraves et de difficultés, minent encore les efforts, qui conduiront à l'émergence.

Parmi les obstacles majeurs, se dresse le mal endémique de la corruption, qui ronge nos sociétés, et que notre Sommet retient opportunément comme thème central.

La corruption, ce n'est pas seulement un problème moral ou éthique.

La corruption a aussi un coût économique, qui grève le pouvoir d'achat des citoyens, et notamment des plus pauvres. Dans certains secteurs d'activité, elle représente 10% du coût de production.

La corruption pervertit les règles de la démocratie et sape l'État de Droit : elle dégrade la qualité de vie et favorise la criminalité organisée, l'insécurité et le terrorisme.

Partout, nous constatons des signes positifs et des efforts soutenus, pour freiner ce mal. Et les mesures prises portent leurs fruits : des progrès notables sont visibles.

Dans le combat sans relâche contre la corruption, certains pays de notre continent, et ils sont nombreux, obtiennent de meilleurs résultats que d'autres, parfois plus développés. Ces modèles nous engagent tous à suivre la même voie.

Les réformes institutionnelles entreprises au sein de l'Union Africaine contribueront également à faire émerger une culture de lutte contre ce fléau.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc a, pour sa part, pris conscience des effets dévastateurs de la corruption. Il a décidé de ne ménager aucun effort pour en venir à bout.

Ayant ratifié, en 2007, la Convention des Nations Unies contre la corruption, le Royaume du Maroc a développé son arsenal institutionnel et juridique. Ainsi, nous nous sommes mis en conformité avec les standards internationaux.

Pour canaliser et ordonner ces efforts, le Royaume du Maroc s'est doté, en 2015, d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, et a créé la Commission Nationale anti-corruption, chargée d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

S'étalant sur dix ans, elle vise à l'horizon 2025, à inverser la tendance de manière visible et irréversible, à renforcer la confiance des citoyens, enfin à améliorer l'intégrité et le climat des affaires, tout en renforçant le positionnement du Royaume à l'international.

Devenue institution constitutionnelle, l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et la Lutte contre la Corruption, a récemment vu ses prérogatives élargies et sa mission de veille renforcée.

Conformément à la nouvelle législation, elle renforcera l'action pluridimensionnelle menée conjointement par le gouvernement et le pouvoir judiciaire, en ce domaine.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique d'hier n'est pas l'Afrique d'aujourd'hui.

La lutte contre ce fléau requiert une mise en synergie de toutes les expériences et des expertises, dans le cadre d'une vision commune que partagent tous les partenaires. Elle ne peut en aucun cas devenir une nouvelle forme de domination et de pression.

L’Afrique des enclaves, l’Afrique des comptoirs, est bel et bien finie.

Mais, la corruption n’est pas l’apanage de l’Afrique. Ce fléau ne lui est pas spécifique. Il s’agit d’un phénomène mondial : il sévit dans les pays du Nord, comme dans ceux du Sud, et il risque de mettre à mal la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), décidés à l’échelle internationale.

Nous nous réjouissons de la prise de conscience collective, et de la volonté déterminée, qui permettront d’endiguer ce phénomène.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La corruption n’est pas une fatalité africaine.

La lutte contre ce fléau doit être érigée en priorité, car il s’agit du plus grand obstacle au développement économique et social, et à l’épanouissement de notre jeunesse.

Le bien de nos peuples passe par la prévention et la responsabilisation de tous les acteurs de nos sociétés.

Ce chantier nécessite un engagement politique sincère : il est possible de faire face à la corruption grâce aux efforts soutenus de l’action publique, et à la nécessaire implication civique.

Pour maintenir le cap dans ce combat, et réussir les réformes institutionnelles engagées, la concertation permanente sera nécessaire. Tel est le prix qui emportera l’adhésion de tous, et donnera de l’autorité à notre organisation.

Pour cela, nous nous devons de mettre en cohérence les paroles et les actes à chacun de nos rendez-vous.

Aussi, Je suis convaincu que Son Excellence le Président Muhammadu Buhari marquera de son sceau cette nouvelle étape. Je connais sa détermination, sa capacité à convaincre et à fédérer pour créer l’élan nécessaire, pour traquer toutes les formes et les pratiques de corruption à tous les niveaux.

Gagner cette bataille, c’est façonner l’Afrique que nous voulons laisser à nos enfants : une Afrique apaisée, prospère et solidaire.

Je vous remercie.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA JOURNÉE NATIONALE SUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

SKHIRAT, 18 JUILLET 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît d'adresser ce message aux participants à «la Journée nationale sur l'enseignement préscolaire». Nous avons tenu à placer cette manifestation sous Notre Haut Patronage pour témoigner de tout l'intérêt que Nous avons constamment porté à la réforme du Système de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique, que Nous considérons comme le levier essentiel d'un développement équilibré et la clé de voûte de la réhabilitation du capital humain.

C'est donc l'occasion de réaffirmer Notre ferme volonté de faire aboutir cette réforme dans toutes ses composantes et d'œuvrer à la promotion de l'enfance par l'éducation précoce dont on connaît les retombées positives sur l'individu, la famille et la société. À cet égard, Nous appelons à ce que ce chantier de réforme décisif soit mené selon une approche à la fois ambitieuse et audacieuse, qui place l'intérêt général au-dessus de toute autre considération. Pour cela, il importe de se fonder sur une vision cohérente, propre à concilier les impératifs de quantité et de qualité et à jouer un rôle dans la consolidation et la généralisation d'un enseignement préscolaire répondant aux exigences d'ouverture, d'efficacité et de qualité.

À ce propos, Nous saluons l'initiative d'organiser cette rencontre au moment et dans le contexte où elle intervient. Elle s'inscrit, en effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme éducative, objet de la Vision stratégique 2015-2030, qui a pour ambition de construire une école nouvelle, fondée sur la qualité et l'équité, sur l'égalité des chances, la promotion de l'individu et le progrès de la société : vision que Nous sommes déterminé à transformer en une réalité tangible.

Mesdames et Messieurs,

Vous n'ignorez pas l'importance de l'enseignement préscolaire dans la réforme du système éducatif. Il constitue le socle à partir duquel toute réforme doit être initiée, étant donné qu'il offre aux enfants la possibilité d'acquérir un ensemble d'habiletés, d'aptitudes psychologiques et de capacités cognitives. Grâce à ces atouts, ils pourront avoir un accès fluide à l'instruction et réussir leur parcours scolaire ultérieur. In fine, les taux de redoublement et de déperdition scolaire s'en trouveront considérablement réduits.

Par ailleurs, le préscolaire ne consacre pas uniquement le droit de l'enfant à bénéficier d'un enseignement de qualité par l'application du principe d'égalité des chances. Il constitue aussi le meilleur investissement dans les ressources humaines, considéré comme une nécessité impérieuse pour améliorer la performance de l'école marocaine.

À cet égard, Nous saluons l'avis émis par le Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique, selon lequel l'enseignement préscolaire est le pilier sur lequel doit se construire la nouvelle école marocaine, dans la mesure où il constitue la base de la généralisation d'un enseignement de qualité.

Mesdames et Messieurs,

La Constitution du Royaume s'est attachée à consacrer les principes fondamentaux autour desquels s'articule la question de la promotion de l'enseignement. À cet égard, elle souligne que «l'enseignement fondamental est un droit de l'enfant et une obligation de la famille et de l'État». Elle stipule aussi que «l'État, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens [...] à une éducation moderne, accessible et de qualité».

Pour inscrire ces dispositions constitutionnelles dans les faits, les efforts doivent se centrer sur la réduction des disparités catégorielles et spatiales, notamment en milieu rural, dans les zones reculées, au niveau des centres semi-urbains et dans les régions qui manquent singulièrement d'infrastructures éducatives. Parallèlement, le principe de la discrimination positive doit être appliqué pour favoriser l'accès des petites filles à l'enseignement préscolaire et accorder l'attention nécessaire aux enfants à besoins spécifiques.

Le Maroc a réalisé d'importantes avancées dans le domaine de l'enseignement fondamental, notamment en termes d'augmentation du taux de scolarisation. Néanmoins, l'enseignement préscolaire n'a pas profité des efforts de l'État en la matière, comme en témoignent le taux remarquablement faible des bénéficiaires, les écarts profonds entre villes et campagnes, la disparité des modèles pédagogiques adoptés, l'insuffisance des effectifs d'éducateurs, ainsi que la multiplicité des intervenants.

Pour relever le défi de la réforme du système éducatif, l'enseignement préscolaire doit devenir obligatoire pour l'État et la famille et être intégré graduellement dans la filière de l'enseignement obligatoire, conformément à une architecture éducative cohérente.

Il convient aussi d'adopter les textes juridiques et réglementaires devant servir à encadrer l'enseignement préscolaire avec une vision moderne et en parfait accord avec la réforme globale à laquelle Nous aspirons.

Il importe en outre de choisir un modèle pédagogique renouvelé et novateur; un modèle qui prenne en considération les dernières avancées des sciences de l'éducation ainsi que les expériences réussies réalisées dans ce domaine.

Dans le même ordre d'idées, Nous insistons sur la nécessité d'élaborer un cadre pédagogique national de référence pour tout l'enseignement préscolaire qui couvre les méthodes d'enseignement, les normes de qualité et la formation des éducateurs. Comme il nous faut faire évoluer les méthodes pédagogiques actuelles pour rehausser, à l'échelle de tout le Royaume, la qualité de l'offre pédagogique des différentes structures de l'enseignement préscolaire.

Mesdames et Messieurs,

La réforme du secteur de l'éducation et de la formation et celle de l'enseignement préscolaire en particulier, revêt une importance capitale pour les futures générations. De fait, les enfants d'aujourd'hui sont les femmes et les hommes de demain.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les efforts déployés par les différents partenaires éducatifs, en particulier les organisations de la société civile. Nous invitons, par ailleurs, à la mise en place de partenariats constructifs entre les acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation et de la formation, et plus particulièrement pour ce qui a trait à l'enseignement préscolaire.

De plus, Nous soulignons le rôle fondamental qui revient aux collectivités territoriales, tous niveaux confondus, pour concourir à relever ce défi. En effet, à la faveur des prérogatives dont elles sont désormais investies dans le cadre de la Régionalisation avancée, ces collectivités doivent donner la priorité à la mise en place, l'équipement et l'entretien des établissements scolaires, notamment dans les zones rurales et les régions reculées. Le but ultime étant bien de rapprocher l'école des enfants sur l'ensemble du pays.

De fait, la réforme de l'enseignement est l'affaire de tous et des différentes composantes de la société, notamment les départements gouvernementaux, les collectivités territoriales, les conseils consultatifs, les institutions nationales, les acteurs associatifs, les intellectuels et les penseurs, sans oublier le rôle central et décisif qui incombe à la famille en la matière; elle qui doit veiller à éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, mais aussi accompagner et évaluer leur parcours scolaire.

Ce grand chantier national requiert donc une adhésion unanime et responsable pour que soit gagné ce pari et que, dans les délais prévus, les objectifs fixés soient atteints.

Enfin, Nous formons le souhait que cette rencontre nationale soit l'occasion de mettre en place des bases saines et solides pour traduire concrètement la réforme escomptée. D'où la nécessité d'être intransigeant sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement et de faire prévaloir toujours les principes d'équité et d'égalité des chances. Car la visée ultime est de bâtir le Maroc de demain, qui ouvre grands ses bras à tous ses enfants, et leur offre les meilleures perspectives pour contribuer à son développement et à son essor.

Nous vous exhortons à continuer à mutualiser vos efforts en vue d'atteindre les objectifs fixés, et implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 26 JUILLET 2018

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos pèlerins bénis,

Que Dieu vous protège et vous garde, wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh,

Il Nous plaît, en qualité d'Amir Al-Mouminine, Protecteur du Dogme et de la communauté des Croyants et garant de l'exercice du culte musulman dans notre pays, de saisir l'occasion du départ, vers les Lieux Saints, du premier groupe de Nos pèlerins bénis, pour vous adresser ce Message, et à travers vous, à tous ceux qui, par la grâce de Dieu, pourront, au titre de l'année en cours, s'acquitter de l'obligation de pèlerinage. Nous tenons à vous féliciter pour cette belle aubaine et à vous exprimer toute Notre sollicitude et Nos vœux les plus sincères afin que votre pèlerinage soit agréé et votre effort amplement récompensé.

En cette occasion bénie pleine d'émotions fortes, sachez que Nous partageons avec vous le désir ardent qui vous anime de vous rendre aux Lieux Saints et de partir vous recueillir sur la tombe immaculée de notre prophète, Notre aïeul, Paix et salut sur Lui. Nous implorons le Très-Haut d'exaucer vos prières et de vous combler de Ses grâces pour que vous puissiez retourner à votre pays sains et saufs et largement récompensés.

Notre message pour vous aujourd'hui, traduit Notre souci de préserver les valeurs sacrées de la religion et de manifester tout le prix que Nous leur attachons. De même que Nous nous adressons à vous parce que Nous avons à cœur de vous voir représenter votre pays comme il se doit pendant toute la saison du Hadj qui voit confluier vers les Lieux-Saints des pèlerins venus de toutes les contrées islamiques pour accomplir les rituels du pèlerinage et raffermir les liens de fraternité et de solidarité qui les unissent.

Notre objectif est de vous donner Nos Hautes Orientations et de vous rappeler que la crainte révérencielle de Dieu, celle que vous devez manifester en tout temps, ouvertement et en votre for intérieur, est la vertu cardinale dont vous devez vous parer pendant ce voyage éminemment spirituel. Vous vous conformerez ainsi à la Parole de Dieu : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin doit s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes pendant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous les hommes doués d'intelligence, craignez-moi».

Saisissez donc, que Dieu vous garde, l'occasion unique qui vous est donnée d'accomplir le rite du pèlerinage pour montrer votre totale soumission à Dieu et pour vous rapprocher de Lui en élevant de ferventes prières à Sa gloire et en priant de tout votre cœur. Gardez à l'esprit le jour du jugement dernier où vous aurez à Lui rendre compte de vos actes, où chaque fidèle aura à répondre de ses œuvres.

Par ailleurs, Nous vous exhortons vivement à vous garder de toute velléité d'égoïsme et de toute attitude provocatrice et à faire montre de tolérance et d'esprit d'entraide pour atteindre l'objectif suprême auquel aspire chaque pèlerin, et qui se trouve clairement énoncé dans les deux hadiths du Prophète : « Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage, sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance », et « un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le paradis».

Nos pèlerins bénis,

Vous savez sans doute, que Dieu vous garde, que le pèlerinage, avec ses rituels, ses stations et la visite de ses lieux-saints, requiert une bonne connaissance des fondements, obligations et autres règles canoniques qui constituent l'essence de ce rite; autant de devoirs dont vous maîtrisez certainement les modalités d'exécution.

Par ailleurs, vous vous devez de respecter les orientations et les dispositions prises par le ministère des Habous et des Affaires islamiques pour vous assurer les conditions d'un confort optimal pendant votre séjour et lors de vos déplacements, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites dans les meilleures conditions. Pour cela, le ministère a dépêché aux Lieux Saints des équipes de cadres représentant plusieurs disciplines pour vous accompagner à l'aller comme au retour. Il s'agit d'oulémas, de médecins et d'infirmiers, hommes et femmes, qui ont pour mission de veiller à votre bonne santé, ainsi que des administrateurs chargés de fournir à nos pèlerins tous les services nécessaires dont ils ont besoin pendant toute la période de leur séjour.

Ces obligations doivent être remplies dans un esprit d'ordre et de discipline, en application des Hautes Instructions que Nous avons données à Notre ministre des Habous, qui n'a ménagé aucun effort pour que conformément à Notre souhait, vous puissiez accomplir vos rites dans le calme et la quiétude.

Dans le même ordre d'idées, Nous vous exhortons à respecter les consignes générales prévues pour le bon déroulement du Hadj, tel qu'elles ont été établies par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère, pour offrir un bon accueil aux hôtes du Seigneur, conformément aux hautes directives de Notre très cher et bienveillant Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salmane Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde et lui accorde une longue vie, lui qui fait de deux Lieux Saints l'objet

ultime de son attention. Puisse Dieu le rétribuer de fort belle manière pour les services rendus à l'islam et aux musulmans.

À cet égard, Nous devons vous rappeler l'obligation qui vous incombe d'incarner pendant la saison du pèlerinage les valeurs sublimes de l'islam que sont la droiture, la prévenance et la bienveillance envers autrui, la solidarité et la manifestation d'une foi sincère envers le Seigneur, Dieu des univers. Il vous appartient aussi de représenter comme il se doit votre pays, le Maroc, et d'être les porte-étendards de la civilisation séculaire qui est la sienne, celle qui, au fil des âges, a fait la renommée de vos ancêtres. Une civilisation fondée sur l'unité, la symbiose et l'attachement aux constantes et aux symboles sacrés de la Nation marocaine, édifiée sur les socles du juste milieu et de l'unité doctrinale.

Soyez donc les dignes ambassadeurs de votre pays en donnant de lui l'image radieuse qui est la sienne, et sachez que ce sont ces constances et ces valeurs immuables qui ont assuré sécurité et stabilité à notre pays et qui lui ont permis de poursuivre, sous Notre conduite éclairée, sa marche résolue vers plus de progrès et de prospérité.

Nos pèlerins bénis,

Nul doute que la saison du pèlerinage constitue un moment privilégié pour se rappeler un pan entier de la mémoire immaculée du Prophète, Notre aïeul, paix et salut sur Lui. De fait, sa vie a été un modèle de vertu et l'illustration de la voie judicieuse à suivre pour montrer une totale soumission à Dieu, Seigneur des Univers. C'est aussi une occasion pour vous de rendre grâce à Dieu d'avoir fait de nous la meilleure communauté parmi celles des hommes, d'avoir élu notre Prophète Sidna Mohammed pour être le modèle achevé de toute Sa création et le Sceau des Prophètes et des Messagers, d'avoir fait des musulmans la communauté du juste milieu.

En se recueillant sur la tombe de notre Prophète, paix et salut sur Lui, les musulmans, venus du monde entier, accomplissent l'un des meilleurs actes de dévotion prescrits au titre du pèlerinage.

Sur ce lieu sacré et en la présence solennelle de l'illustre défunt qui y repose, tâchez, à l'image de nos ancêtres, d'invoquer et de glorifier Dieu autant que faire se peut, de vous prosterner en toute déférence devant la majesté du Seigneur et d'élever de ferventes prières à sa mémoire. Vous en serez doublement rétribués, conformément à la promesse faite dans le Hadith du Prophète : «Pour chaque prière qui m'est dédiée, Dieu en offre dix à son auteur».

Dans cette atmosphère solennelle et en d'autres sanctuaires que vous visiterez, notamment durant l'arrêt au mont Arafat, n'oubliez-pas le devoir qui vous incombe d'élever les plus ferventes prières pour Votre Roi, qui veille sur votre sécurité et votre bien-être, et qui œuvre pour la préservation de l'unité de votre pays, et afin que vous puissiez jouir des conditions d'une vie digne. Priez pour que le Tout-Puissant Nous assiste continuellement, nous accorde un succès constant dans Notre action, et perpétue sur Nous les bienfaits de la santé ainsi que sur l'ensemble de Notre illustre Famille Royale. Implorez aussi Dieu le Très-Haut de nous combler en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan, de couvrir de Sa divine miséricorde Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéral

Père, feus Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait leur âme, d'entourer Notre pays de Sa bienveillante sollicitude et de Sa divine protection.

Pour conclure, Nous réitérons pour vous, Nos pèlerins bénis, hommes et femmes, Nos prières afin que Dieu agrée votre hajj et vous récompense amplement pour vos dévotions. Puisse-t-Il exaucer vos vœux personnels et ceux que vous portez pour les vôtres. Nous implorons également le Très-Haut de raffermir les liens d'allégeance et de loyalisme qui vous unissent au Glorieux Trône Alaouite et d'assurer à votre pays la prospérité que vous lui souhaitez, au présent et à l'avenir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

29 JUILLET 2018

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Par la grâce de Dieu, le Maroc a été, tout au long de son histoire séculaire, un pays providentiellement uni et une Nation harmonieusement soudée, en tout temps et en toute circonstance.

La Fête du Trône, dont nous commémorons aujourd'hui le dix-neuvième anniversaire, est la célébration concrète de la Beia (allégeance) qui Me lie à toi. Elle symbolise le Pacte qui nous engage mutuellement à faire preuve d'une fidélité immuable aux constantes et aux symboles sacrés du Maroc et à consentir tous les sacrifices pour préserver son unité et sa stabilité.

Le pacte, ainsi scellé entre les Rois de ce pays et ses fils, sera toujours un rempart infranchissable dressé autour du Maroc pour le protéger des manœuvres des ennemis et des menaces de toute espèce.

Grâce à ce pacte, nous avons surmonté les difficultés rencontrées, nous avons œuvré dans un climat d'unité, de sécurité et de stabilité et ainsi, nous sommes fiers de ce que nous avons récolté et engrangé en termes d'acquis et de réalisations.

En effet, parce que le Maroc est notre patrie, notre maison commune, il est de notre devoir à tous de le protéger et de concourir à son essor et à son développement.

Le patriotisme, quand il est authentique, s'évertue à renforcer l'unité et la solidarité, particulièrement dans les moments difficiles. C'est pourquoi les Marocains libres ne se laissent jamais affecter par les aléas de la vie, pour accablants qu'ils puissent être parfois. Mieux encore, face aux vicissitudes, pour affronter les épreuves et relever les défis, leur foi s'en trouve fortifiée et leur détermination décuplée.

Je suis persuadé qu'ils ne permettront pas aux négativistes, aux nihilistes et autres marchands d'illusions d'user du prétexte de certains dysfonctionnements, pour attenter à la sécurité et à la stabilité du Maroc

ou pour déprécier ses acquis et ses réalisations. Car, en définitive, les Marocains ont conscience que c'est la Nation, aussi bien que les citoyens, qui paient toujours le plus lourd tribut au chaos et à la discorde.

Nous continuerons à marcher ensemble et à travailler main dans la main pour aplanir les difficultés conjoncturelles et objectives, et ainsi réunir les conditions favorables à la poursuite des programmes et des projets de développement, générateurs d'emplois et garants d'une vie digne.

Cher peuple,

Accomplir des réalisations, corriger les failles et remédier aux problèmes économiques ou sociaux, sont autant d'objectifs qui nécessitent une action collective, planifiée et coordonnée entre les institutions et les divers acteurs, plus particulièrement entre les membres du gouvernement et les partis qui le composent.

Il importe aussi de dépasser les différends conjoncturels, d'œuvrer à l'amélioration du rendement de l'Administration et de veiller au bon fonctionnement des institutions, car, in fine, il importe de renforcer le climat de confiance et de sérénité au sein de la société et toutes ses composantes.

De fait, les affaires des citoyens ne doivent souffrir d'aucun report, ni aucune attente, dans la mesure où elles ne se rattachent pas à une période spécifique. D'ailleurs, les formations politiques responsables sont celles qui se tiennent aux côtés des citoyens, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Il est vrai que les partis s'efforcent de s'acquitter au mieux de leur tâche. Néanmoins, il leur faudra attirer de nouvelles élites et inciter les jeunes à s'engager dans l'action politique, les générations d'aujourd'hui étant les mieux placées pour connaître les problèmes et les nécessités de leur époque.

Les partis doivent également renouveler leurs méthodes de travail et rénover leurs modes de fonctionnement. Il est attendu des différentes instances politiques et partisanes qu'elles se montrent réceptives aux doléances des citoyens, qu'elles interagissent sans délai avec les événements et les évolutions de la société, voire qu'elles anticipent leur émergence, et non qu'elles les laissent prendre parfois inopportunément des tours inquiétants, donnant ainsi l'impression qu'elles ne sont nullement concernées par ce qui arrive.

Cher peuple,

La question sociale retient toute Mon attention et M'interpelle vivement à la fois en tant que Roi et en tant qu'homme.

Depuis Mon Accession au Trône, J'ai toujours été à l'écoute de la société et prompt à cerner ses attentes légitimes. Constamment à l'œuvre, Je porte l'espoir inaltérable d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Au cours de deux décennies, les réalisations accomplies par le Maroc et les acquis engrangés en faveur des Marocains, constituent un véritable motif de satisfaction et de fierté. Pourtant, J'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale.

Par la volonté de Dieu, Nous poursuivrons l'action menée dans ce domaine avec tout l'engagement requis et la rigueur nécessaire. Ensemble, il nous appartient d'identifier les faiblesses existantes et de leur apporter les remèdes adéquats.

L'ampleur du déficit social et les modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale sont parmi les principales raisons qui Nous ont incité à appeler, dans le Discours d'ouverture du Parlement, au renouvellement du modèle de développement national.

En effet, il est insensé que plus de cent programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter des dizaines de milliards de dirhams, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics.

En fait, ces programmes empiètent les uns sur les autres, pèchent par manque de cohérence et ne parviennent pas à cibler les catégories effectivement éligibles.

Comment peut-on, donc, espérer que ces programmes répondent efficacement aux besoins des citoyens et impactent réellement leur quotidien ?

Il n'est nul besoin de rappeler ici que Nos critiques ne constituent pas une fin en soi, mais une incitation à l'autocritique, exercice vertueux et salutaire, si, à la parole, sont joints l'acte et la réforme proprement dits.

À cet égard, Nous estimons que la nouvelle initiative du « Registre Social Unique » (RSU) est un début prometteur, susceptible d'induire un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme.

Ce Registre est un système national d'enregistrement des familles qui pourront bénéficier des programmes d'appui social. Les ménages habilités à jouir des prestations de ce régime, seront déterminés selon de rigoureux critères objectifs et grâce aux nouvelles technologies.

Il s'agit d'un projet social stratégique et ambitieux, qui touche de larges franges de la population marocaine. Sa portée dépasse de loin le cadre d'un programme gouvernemental pour un seul mandat et va au-delà d'une vision attribuée à un département ministériel, à un acteur partisan ou à un acteur politique.

Cher peuple,

L'ambition qui M'anime pour améliorer la situation sociale du pays, dépasse largement la simple mise en place d'un dispositif ou d'un programme, si important soit-il.

Par conséquent, J'invite le gouvernement et tous les acteurs concernés à entreprendre une restructuration globale et profonde des programmes et des politiques nationales d'appui et de protection sociale et à soumettre des propositions portant sur leurs modalités d'évaluation.

Pour cela, une approche participative est requise. Il convient également de faire preuve d'une certaine hauteur de vue, d'inscrire l'action envisagée dans la durée et d'user de célérité dans la phase d'exécution. Il importe aussi de procéder à la capitalisation des acquis et à la mise à profit des expériences réussies.

En attendant que cette réforme porte pleinement ses fruits, Nous incitons à adopter un ensemble de mesures sociales intermédiaires, en cohérence avec l'esprit de la Restructuration que Nous appelons de nos vœux.

J'engage donc le gouvernement à amorcer, dans les plus brefs délais, l'élaboration de telles mesures et à Me tenir périodiquement informé de leur état d'avancement.

Pour garantir un impact direct et tangible, J'insiste sur la nécessité de se concentrer sur les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans les domaines suivants :

- Premièrement : donner une impulsion vigoureuse aux programmes d'appui à la scolarisation et de lutte contre la déperdition scolaire, à partir de la prochaine rentrée scolaire, notamment au Programme « Tayssir » d'aide financière à la scolarisation, à l'enseignement préscolaire, au transport scolaire, aux cantines scolaires et aux internats ;

Le but recherché est d'alléger les charges supportées par les familles et de les soutenir pour que leurs enfants puissent poursuivre leurs études et mener à terme leur formation.

- Deuxièmement : lancer la troisième phase de l'Initiative nationale pour le Développement humain, en consolidant ses acquis et en recentrant ses programmes sur le développement du capital humain, la promotion de la condition des générations montantes, l'appui aux catégories en situation difficile, et en lançant une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois ;

- Troisièmement : redresser les anomalies qui entachent l'exécution du Programme de couverture médicale «RAMED», et, parallèlement, refondre en profondeur le système national de santé, qui se caractérise par des inégalités criantes et une faible gestion ;

- Quatrièmement : œuvrer avec célérité à l'aboutissement du dialogue social. À cet égard, Nous exhortons les différents partenaires sociaux à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à faire preuve de sens des responsabilités et d'esprit de consensus pour procéder à l'élaboration d'un pacte social équilibré et durable, à même de rehausser la compétitivité de l'entreprise et de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs dans les secteurs public et privé.

Je le dis au gouvernement : le dialogue social est un devoir et une nécessité : il convient de l'instaurer et de le maintenir dans la durée et sans aucune interruption. Et Je lui dis également qu'il doit rencontrer régulièrement les syndicats et communiquer constamment avec eux, indépendamment de l'issue éventuelle de ce dialogue.

À ce propos, Je souligne avoir toujours été persuadé que la forme suprême de protection sociale est celle qui passe par la création d'emplois productifs et garants de dignité.

En fait, on ne peut espérer des créations d'emplois ni l'instauration d'un système de protection sociale moderne et décent, sans un bond qualitatif dans les domaines de l'investissement et de l'appui au secteur productif national.

Par conséquent, et plus spécifiquement, il convient de mener à bien trois chantiers majeurs :

- Le premier chantier consiste à faire adopter la Charte de déconcentration administrative, avant la fin du mois d'octobre prochain. Cet instrument donnera les moyens aux responsables locaux de prendre leurs décisions et d'exécuter les programmes de développement économique et social, en accord et en cohérence avec les visées de la Régionalisation avancée ;

- Le deuxième chantier implique d'agir avec célérité pour faire entériner la nouvelle Charte de l'Investissement et activer la réforme des Centres Régionaux d'Investissement en leur accordant les prérogatives nécessaires pour remplir leur mission correctement. Citons particulièrement le mécanisme de décision à la majorité des membres présents, en remplacement de la règle d'unanimité actuellement en vigueur : le regroupement des commissions concernées par l'investissement en une Commission régionale unifiée : ce qui permettra de mettre un terme aux blocages et aux prétextes invoqués par certains départements ministériels ;

- Le troisième chantier concerne l'adoption de textes juridiques :

- fixant, d'une part, à un mois le délai maximal accordé à certaines administrations pour répondre aux demandes qui leur sont adressées dans le domaine de l'investissement, tout en établissant que l'absence de réponse dans ce délai, tient lieu d'approbation ;

- et empêchant, d'autre part, toute administration publique de demander, de la part d'un investisseur potentiel, des documents ou des informations qui sont déjà en possession d'une autre administration publique. C'est, en effet, aux services publics qu'il revient d'organiser un échange coordonné des informations, grâce au recours à l'informatique et aux nouvelles technologies.

Notre souhait est que ces mesures décisives agissent comme un vigoureux catalyseur pour stimuler l'investissement, comme jamais auparavant, pour aider à la création d'emplois, améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, endiguer les manœuvres dilatoires qui, tous les Marocains le savent bien, font le lit de la corruption.

Par ailleurs, ces mesures seront un levier de réforme de l'Administration : elles permettront en effet de rendre pleinement opérationnel le principe de reddition des comptes, d'identifier les dysfonctionnements qui empêchent le bon aboutissement de cette Réforme.

Il convient donc de rendre effectives ces mesures dans le domaine de l'investissement, dans la perspective de les généraliser à tous les niveaux de la relation entre l'Administration et les citoyens.

Toutefois, la bonne application des textes, aussi parfaits soient-ils, restera tributaire du sérieux et du sens de l'engagement que va y mettre chaque responsable administratif.

Nous insistons en outre sur la nécessité d'une mise à jour des programmes d'accompagnement destinés aux entreprises, en particulier ceux visant la facilitation de leur accès au financement, l'accroissement de leur productivité, et la formation et la mise à niveau de leurs ressources humaines.

Le but recherché est bien de rehausser la compétitivité de l'entreprise marocaine, de renforcer ses capacités exportatrices, et d'accroître son potentiel de création d'emplois. Une attention particulière doit être portée aux petites et moyennes entreprises qui représentent 95% du tissu économique national.

L'entreprise productive a aujourd'hui besoin de davantage de confiance de la part de l'État et de la société. C'est la voie à travers laquelle l'investissement pourra retrouver le niveau souhaité, et l'attentisme délétaire cédera la place à une dynamique marquée par la prépondérance d'un esprit d'initiative responsable et d'innovation.

En effet, le regain du dynamisme économique est tributaire du niveau d'engagement des entreprises, du renouvellement de la culture des affaires et d'une exploitation optimale des nombreux atouts offerts par le Maroc. Il convient également de prendre en considération les enjeux de la compétition internationale et, même parfois, de ceux des guerres économiques et commerciales.

Cher peuple,

Notre souci constant d'améliorer la situation sociale générale et de relever les défis économiques n'a d'égal que Notre engagement actif à préserver et à valoriser les ressources stratégiques de notre pays. En la matière, au premier chef, l'eau joue un rôle clé dans la dynamique de développement et dans la préservation de la stabilité.

Dieu dit dans le Saint Coran : « Nous avons fait de l'eau toute chose vivante ».

À cet égard, le Plan national de l'Eau doit apporter des remèdes aux problématiques de gestion des ressources en eau, au cours des trente prochaines années.

En ce qui les concerne, le gouvernement et les institutions compétentes sont appelés à prendre des mesures d'urgence et à mobiliser tous les moyens disponibles pour traiter les situations urgentes liées au faible approvisionnement des habitants en eau potable et à la fourniture des volumes d'eau destinés à l'abreuvement du cheptel, particulièrement pendant la saison d'été.

C'est pourquoi Nous n'avons cessé d'insister sur la nécessité de poursuivre la politique de construction de nouveaux barrages, un domaine où le Maroc fait figure de pionnier.

À cet égard, J'ai tenu à perpétuer cette tradition, comme en témoignent les trente barrages de tailles différentes, qui ont été érigés durant les dix-huit dernières années.

Cher peuple,

Le devenir du Maroc, comme son passé et son présent, relève de notre responsabilité à tous.

Ensemble, Nous avons réalisé bien des choses, dans divers domaines.

C'est ensemble encore que nous saurons relever les défis nouveaux et concrétiser les aspirations qui nous tiennent à cœur. En revanche, rien n'est acquis sans l'unité, la solidarité et la stabilité du pays, sans la foi dans la communauté de destin qui nous unit dans la joie comme dans la peine, sans un patriotisme sincère et un civisme responsable

Face aux développements que connaît notre pays, nous avons plus que jamais besoin de rester attachés à nos valeurs religieuses et nationales immuables. Nous devons aussi avoir constamment présents à l'esprit les sacrifices consentis par nos ancêtres pour que le Maroc reste uni, pleinement souverain et éminemment digne.

C'est, donc, tout naturellement que Nous sommes saisi en ce moment d'une pensée émue et déférente pour la mémoire immaculée des valeureux Martyrs de la Patrie, à leur tête Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

L'instant est également propice pour rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale et à la Protection civile, dans toutes leurs composantes, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'intégrité, la sécurité et la stabilité du pays.

Nous tenons aussi à saluer l'action humanitaire et sociale des Forces Armées Royales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous songeons en particulier à l'exemple de l'hôpital de campagne déployé à Gaza pour alléger les souffrances de Nos frères palestiniens et pour les appuyer dans leur lutte, et à celui de l'hôpital du Camp Zaatari. Ces missions viennent s'adjoindre au travail humanitaire et médical précédemment effectué par Nos Forces Armées Royales dans plusieurs pays africains frères.

Je serai, cher peuple, comme tu M'as toujours connu, le premier à te servir, ayant toujours à cœur de répondre à tes préoccupations, réceptif à tes doléances, et garant de tes droits et de tes valeurs sacrées.

«Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas.» Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 65^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorens aujourd'hui l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, d'une charge symbolique si forte et au sémantisme si profond.

Cette révolution véhicule un message positif : même si elle est née dans un contexte particulièrement dur, elle a permis aux Marocains de saisir le sens vrai du patriotisme et nous a aidés à aller de l'avant.

Nous voici, donc, aujourd'hui entrés de plain-pied dans une nouvelle révolution où nous continuerons à relever les défis de construction d'un Maroc moderne pour donner leur place légitime et méritée aux Marocains, notamment aux jeunes en qui Nous avons toujours vu la vraie richesse du pays.

Cher peuple,

J'ai déjà souligné, dans le Discours d'ouverture du Parlement, la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement. J'ai également appelé à l'élaboration d'une stratégie intégrée dédiée aux jeunes, qui permettrait de définir les moyens de promouvoir efficacement leur condition.

En effet, un jeune ne peut être appelé à jouer son rôle et à remplir son devoir sans avoir préalablement bénéficié des opportunités et des qualifications nécessaires.

À ce jeune, nous devons offrir du concret, particulièrement en termes d'enseignement, d'emploi, de santé et dans bien d'autres domaines. À ce jeune, nous devons donner espoir et confiance en son avenir.

En fait, l'insertion socio-professionnelle n'est pas un privilège accordé aux jeunes. Car chaque citoyen, quelque que soit le milieu dont il est issu, a droit aux mêmes opportunités et aux mêmes chances d'accès à un enseignement de qualité et à un emploi digne.

C'est pourquoi le taux de chômage des jeunes qui reste élevé, est pour Moi un vrai sujet de consternation.

En effet, il est inconcevable qu'un jeune sur quatre soit au chômage en dépit du niveau de croissance économique atteint globalement par le Maroc. Et ces chiffres sont plus dramatiques en milieu urbain.

Malgré les efforts déployés en termes de chantiers économiques et de programmes sociaux, les résultats obtenus restent en-deçà de l'ambition qui Nous anime dans ce domaine.

Face à cet état de choses, et dans le prolongement des orientations tracées dans le Discours du Trône, Nous devons, à nouveau et de toute urgence, attirer l'attention sur la question de l'emploi des jeunes, notamment par rapport à son articulation au Système de l'Éducation et de la Formation.

En effet, nous ne devons plus accepter que notre système éducatif fonctionne comme une machine à fabriquer des légions de chômeurs, surtout dans certaines filières universitaires dont les diplômés, tout le monde le sait, peinent énormément à intégrer le marché de l'emploi.

Ce gaspillage manifeste du potentiel des jeunes et des ressources publiques entrave les dynamiques de développement et affecte les conditions de vie de nombreux Marocains.

Paradoxalement, dans le même temps, bon nombre d'investisseurs et d'entreprises trouvent des difficultés à dénicher, dans certaines professions et spécialités, les compétences et les profils qu'ils recherchent.

Par ailleurs, lorsqu'un grand nombre de jeunes, notamment parmi les hauts diplômés des branches scientifiques et techniques, pensent émigrer, ils ne sont pas uniquement motivés par les incitations alléchantes de la vie à l'étranger. Ils envisagent cette éventualité aussi parce qu'ils manquent dans leur propre pays d'un climat et de conditions favorables à la vie active, à la promotion professionnelle, à l'innovation et à la recherche scientifique.

Ce sont généralement les mêmes raisons qui dissuadent un certain nombre d'étudiants marocains de rentrer travailler au pays, au terme de leur formation à l'étranger.

Face à cette situation, Nous appelons à une réflexion sérieuse et responsable sur cette question, pour que soient créés un climat attractif et des conditions idéales qui inciteront ces compétences à s'installer et travailler au Maroc.

Remédier à ce problème endémique suppose une meilleure adéquation entre formation et emploi ainsi qu'une réduction du chômage. Voilà pourquoi Nous engageons le gouvernement et les acteurs concernés à prendre, dans les plus brefs délais, une série de mesures visant notamment à atteindre les objectifs suivants :

- Premièrement : entreprendre une refonte globale des mécanismes et des programmes d'appui public à l'emploi des jeunes, pour les rendre plus efficaces et adaptés aux attentes des jeunes. Ce travail de remaniement doit se faire selon le modèle que J'ai préconisé dans le Discours du Trône, à propos des programmes de protection sociale.

Dans cette perspective, Nous avons décidé que soit organisée, avant la fin de l'année, une rencontre nationale sur l'emploi et la formation. Ses objectifs consisteront à formuler des résolutions pratiques et des solutions nouvelles, à lancer des initiatives et à mettre au point une feuille de route rigoureusement définie pour la promotion de l'emploi ;

- Deuxièmement : donner la priorité aux spécialités qui permettent de trouver un emploi et instaurer un système efficace d'orientation précoce au niveau de la deuxième ou de la troisième année précédant le baccalauréat. Son rôle est d'aider les élèves, en fonction de leurs aptitudes et de leurs inclinations, à faire l'un ou l'autre des deux choix : s'engager dans une filière universitaire ou une formation professionnelle.

Parallèlement, Nous appelons à la mise en place d'une Convention-cadre entre le gouvernement et le secteur privé, pour imprimer une impulsion vigoureuse à l'opération de requalification des étudiants qui quittent les études sans diplôme. Ils pourront ainsi jouir de nouvelles opportunités pour faciliter leur insertion socio-professionnelle ;

- Troisièmement : revoir en profondeur les spécialités de la Formation professionnelle pour qu'elles répondent aux besoins des entreprises et du secteur public, et qu'elles soient en phase avec les transformations que connaissent les secteurs industriel et professionnel. Ainsi, les lauréats auront plus de chance de s'intégrer professionnellement.

Par conséquent, il convient d'accorder une plus grande attention à la formation professionnelle, tous niveaux confondus. Il importe aussi de mettre en place une nouvelle génération de centres de formation et de qualification des jeunes, qui seront propres à répondre aux exigences actuelles et à prendre en considération les spécificités et les besoins de chaque région.

À cet égard, le Fonds Hassan II pour le Développement économique et social contribuera à la construction et à l'équipement de nouveaux centres de formation professionnelle pour répondre aux nouveaux besoins ;

- Quatrièmement : Mettre en place des mécanismes pratiques pour améliorer qualitativement les dispositifs incitant les jeunes à créer de petites et moyennes entreprises dans leurs domaines de spécialité et pour appuyer les initiatives d'auto-emploi et de création d'entreprises sociales.

En outre, les administrations publiques, et les collectivités territoriales en particulier, doivent acquitter leur dû aux entreprises. Car tout retard de paiement peut entraîner des cas de faillite et, corrélativement, de nombreuses pertes d'emplois ;

Or, comment prêcher d'exemple alors que les administrations et les institutions de l'État n'honorent pas leurs engagements en la matière ?

- Cinquièmement : instaurer de nouveaux mécanismes permettant d'intégrer une partie du secteur informel dans le secteur formel, en assurant au potentiel humain que recèle le premier une formation adaptée et incitative et une couverture sociale et en appuyant ses projets d'auto-emploi ou de création d'entreprise ;

- Sixièmement : mettre en place, au niveau de chaque établissement, un programme obligatoire étalé sur une période de trois à six mois, visant la mise à niveau des étudiants et des stagiaires en langues étrangères;

favoriser une intégration linguistique accrue à tous les niveaux d'études, plus particulièrement dans l'enseignement des matières scientifiques et techniques ;

Les questions de la jeunesse ne se limitent pas au seul domaine de la formation et de l'emploi : elles recouvrent également d'autres champs conceptuels comme l'ouverture d'esprit, l'épanouissement intellectuel et le bien-être physique.

Cher peuple,

L'esprit d'unanimité, de symbiose et de sacrifice ayant présidé à la Révolution du Roi et du Peuple que nous célébrons chaque année, le 20 août, anime également les Marocains quand est abordée la question de notre intégrité territoriale.

C'est, donc, en toute confiance et en toute responsabilité que le Maroc maintient son adhésion à la dynamique lancée par le Secrétaire Général des Nations Unies, en collaboration avec son envoyé personnel.

Cet engagement repose sur les mêmes fondamentaux que Nous avons définis dans le dernier Discours de la Marche Verte. À ce propos, Nous notons avec satisfaction qu'il y a de plus en plus de concordance entre ces principes et les positions internationales.

De fait, les résolutions adoptées récemment par le Conseil de Sécurité et le Sommet de l'Union Africaine, confirment sans équivoque la compétence exclusive des Nations Unies en matière de supervision du processus politique.

Nous tenons ici à exprimer Nos remerciements et Notre considération aux dirigeants africains frères, qui ont interagi de manière positive avec les positions de principe du Maroc, et qui ont répondu favorablement à l'appel que le Conseil de Sécurité a lancé aux membres de la communauté internationale pour soutenir ses efforts.

Cher peuple,

Par la volonté de Dieu, l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple coïncide, cette année, avec la célébration de l'Aïd-El-Adha.

Ces deux événements, s'ils diffèrent par leur portée religieuse et nationale, sont néanmoins liés dans la mémoire et dans l'âme des Marocains, car ils renvoient aux valeurs qui les caractérisent : sacrifice et fidélité.

En ces jours bénis du Seigneur, Nous élevons des prières à la mémoire du Héros de la libération et de l'unité nationale, Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Son compagnon de lutte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II. Que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que de tous les valeureux Martyrs de la Patrie.

Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre engagement collectif à marcher sur leurs traces, en défendant l'unité et la stabilité du Maroc, en œuvrant pour son développement et son essor, en réalisant les espérances de ses enfants.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DIALOGUE DES CULTURES ET DES RELIGIONS

FÈS, 10 SEPTEMBRE 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture,
Mme la Présidente, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

Il Nous plaît d'adresser ce message à cette importante conférence qui se tient aujourd'hui à Fès, la capitale spirituelle et culturelle du Royaume du Maroc, en présence d'un aréopage de personnalités éprises de paix et de dialogue et attachées à leur promotion.

Fès, ville séculaire, a toujours constitué une terre de dialogue, un symbole de tolérance et de coexistence, un haut lieu de spiritualité. Ce n'est, donc, pas un hasard si la cité a été choisie pour accueillir la deuxième édition de la Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les efforts inlassables que l'ISESCO et l'OIF déploient conjointement pour un meilleur rapprochement des civilisations, une interaction accrue et un dialogue renforcé entre les peuples. Nous nous félicitons aussi des efforts soutenus et de l'engagement personnel manifestés par Mme Michaele Jean et le Dr Abdelaziz Ben Othman Altwaijri dans ce domaine.

La tenue de cette conférence au Royaume du Maroc constitue une reconnaissance, par la communauté internationale, de l'engagement constant de notre pays en faveur du dialogue des cultures et des religions ainsi que de la promotion des valeurs portées par ce dialogue. C'est également une confirmation du rôle de précurseur que notre pays a joué en tant que membre fondateur de l'Alliance des civilisations, organisme chargé de mobiliser les acteurs nationaux et internationaux autour de la paix et de porter ses valeurs.

En abritant ces assises, notre pays confirme sa détermination à lancer une nouvelle dynamique propre à ouvrir des perspectives prometteuses et à proposer des moyens innovants pour garantir le respect du pluralisme culturel et culturel et pour favoriser un engagement unanime en faveur des valeurs de dialogue, de coexistence et de respect de l'Autre.

Le forum qui nous réunit aujourd'hui doit s'ériger en cadre de réflexion pour appréhender en profondeur les questions de dialogue et d'entente entre les civilisations et pour accroître la prise de conscience de ces deux impératifs. En effet, dans un monde comme celui où nous vivons, il est plus que jamais nécessaire de montrer plus de probité et de vigilance, d'adhérer à la mise en place d'un nouvel ordre de paix mondiale.

L'exigence de probité est dictée par la morale et la conscience, ces deux sources de la Vérité. Le devoir de vigilance, lui, s'impose du fait des évolutions de notre époque et de la nécessité de s'y adapter par des réponses promptes et judicieuses.

Le nouvel ordre de paix mondiale est celui que nous souhaitons mettre en place ensemble en le structurant autour des principes de coexistence, d'acceptation de la pluralité et de l'altérité. C'est à cette condition qu'il sera possible de continuer à construire, à évoluer, à consolider sécurité, croissance et prospérité.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Inscrite au cœur des mœurs du pays, l'hospitalité marocaine recouvre aussi une forme de générosité de l'esprit, où se développent le respect et l'acceptation de l'Autre, où s'épanouit la diversité culturelle. Cette caractéristique qui fait du Maroc une Nation plurielle et diverse dans le cadre de l'unité nationale, Nous l'avons déclinée en une série d'actions nationales, régionales et internationales.

Ainsi, depuis Notre Accession au Trône, Notre engagement à promouvoir ces nobles idéaux ne s'est jamais démenti et Nous avons inlassablement œuvré à consolider les acquis engrangés par le Maroc au fil des âges.

Au niveau régional, le modèle marocain affirme une singularité qui lui vient de sa Constitution, de ses réalités culturelles, de son histoire millénaire. Il se caractérise par une coexistence profondément enracinée, notamment entre Musulmans et Juifs, et atteste d'une ouverture du pays sur les autres confessions.

Fondé sur la Commanderie des Croyants et le rite sunnite malékite, ce modèle unique est le produit de réformes profondes visant à prémunir la société marocaine contre les risques liés à l'instrumentalisation idéologique de la religion et contre les courants subversifs. C'est le sens de la mise en place d'une formation religieuse éclairée, marquée du sceau du juste milieu, de la modération et de la tolérance.

Parmi les éléments structurants de cette orientation figurent l'adoption, en 2008, de la Charte des Oulémas, le Plan pour l'encadrement religieux local, la mise à niveau des écoles de l'enseignement religieux et la révision des contenus religieux des manuels scolaires.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc forme des imams, des morchidines et des morchidates appelés à exercer leurs fonctions au Maroc, en Afrique et en Europe. Il s'emploie aussi à contrecarrer les radicalismes en leur opposant un discours alternatif qui prêche paix et tolérance. Nous nous attachons

également à tisser des liens de proximité avec les citoyens, à les mettre sur la bonne voie, notamment à travers l'institution du Conseil supérieur des Oulémas et ses antennes régionales.

D'un autre côté, Nous avons initié des projets de restauration des cimetières juifs, de rénovation des Mellahs et de réaménagement des sites religieux juifs.

Au Maroc, il n'y a pas de différence entre citoyens musulmans et citoyens juifs, qui célèbrent toujours ensemble leurs fêtes religieuses respectives. C'est, donc, en toute sécurité que Nos citoyens juifs assistent aux services des synagogues et accomplissent leurs pratiques cultuelles, notamment au cours des commémorations annuelles et des visites de sites religieux juifs. Ils travaillent aussi main dans la main avec leurs compatriotes de confession musulmane pour le bien de la mère-patrie.

De tout temps, les Chrétiens de passage ou résidant au Maroc ont toujours bénéficié du droit d'exercer leur culte dans les églises. Certains de nos Ancêtres les Sultans avaient même fait don d'un lot de terrains pour la construction d'une église qui, aujourd'hui encore, accueille des fidèles.

Au fil du temps, la société marocaine a développé un sens aigu de l'entente et de l'acceptation de l'Autre et a fait preuve d'une volonté inébranlable de préserver la mémoire commune aux adeptes des Trois Religions et de conserver plus particulièrement l'esprit de coexistence et de concorde qui prévalait durant la période andalouse.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La coexistence des cultures est consubstantielle à la culture du dialogue. En effet, tout dialogue interculturel requiert que les peuples se comprennent les uns les autres par l'établissement d'un dialogue sincère et régulier.

L'expérience marocaine est l'illustration éloquente de ce principe dans la mesure où elle incarne la coexistence des cultures propres au Maroc uni et constitue le creuset où fusionnent les composantes arabe, amazighe, saharo-hassanienne, enrichies des affluents africain, andalou, hébreu et méditerranéen.

De fait, le Maroc est resté constamment attaché à une pratique modérée de l'Islam qui repose, par essence, sur les nobles idéaux universels, au premier chef desquels les valeurs de tolérance et de dialogue. Notre Sainte Religion musulmane est celle de l'acceptation mutuelle et du juste milieu. Opposée à l'exercice de toute contrainte, elle prône le respect du pluralisme, conformément à la Volonté de Dieu, énoncée comme suit dans la sourate Al-Maida (la Table servie) : «Si Dieu avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté».

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous estimons que cette conférence est une occasion privilégiée pour faire le bilan de l'action menée pour la mise en œuvre de ce qui a constitué le premier jalon du Processus de Fès, en l'occurrence l'Appel de Fès qui a souligné le besoin urgent de faire émerger de nouvelles formes d'interaction et d'entente entre les civilisations.

La montée des conflits idéologiques, des discriminations ethniques et des violences intercommunautaires impose d'engager une action commune, solidaire et efficace. Cette nécessité impérieuse est essentielle

pour consolider les acquis et se projeter dans le futur, avec un plan d'action opérationnel et un mécanisme de suivi adapté.

Il est donc nécessaire que les acteurs concernés, la communauté internationale et toutes les bonnes volontés s'engagent à faire face à un monde agité, en proie à la remise en cause de ses repères et de ses référentiels; un monde marqué par la recrudescence de l'intolérance, du repli identitaire, de la violence et de l'extrémisme.

Les civilisations se définissent par leurs apports successifs au patrimoine commun à l'humanité : il s'agit d'un héritage nourri des sciences, des arts, des doctrines morales et des compétences que chacune a forgés au fil du temps. En s'affrontant, les civilisations n'engendrent que violences et exclusions, alors même qu'en interagissant, elles tissent des liens intrinsèques pour la paix, le dialogue, la coopération, l'estime mutuelle et l'innovation.

En conséquence, l'occasion que nous offre cette rencontre est celle du partage des expériences, des savoir-faire et des bonnes pratiques.

C'est également le lieu de rappeler que si la culture de coexistence en laquelle nous avons foi, est enracinée dans notre Histoire, c'est parce qu'elle est évolutive et a su s'adapter aux divers changements qui s'opèrent dans un monde marqué par un éclatement de tout repère spatio-temporel.

C'est ainsi que l'on assiste à l'émergence de nouvelles formes de conflits qui ont imposé un changement radical du paradigme de la gestion migratoire à l'international et qui, par conséquent, amènent à redéfinir les modes de communication autour de ce phénomène.

Si d'aucuns appréhendent le fait migratoire sous l'angle du défi, le Royaume le perçoit comme une opportunité. Une opportunité qui offre au Maroc l'occasion de confirmer constamment sa dimension africaine, dont il est fier. Notre pays accueille, en effet, un nombre grandissant de migrants subsahariens, grâce à une politique migratoire humaniste et volontariste.

L'accueil de ces personnes venues de pays frères et amis avec leur religion, culture, traditions familiales et rythmes de vie, s'est fait naturellement sur cette terre africaine.

À l'échelle nationale, cette politique volontariste est conforme aux engagements internationaux auxquels notre pays a souscrits. Elle a permis d'organiser, notamment, deux campagnes de régularisation de la situation des migrants, de réaliser de nombreux programmes visant, entre autres, l'intégration des émigrés et des demandeurs d'asile et de leurs familles.

Face aux discours alarmistes considérant l'immigration comme un phénomène destructeur, le Royaume du Maroc adopte une approche singulière et proactive, qui tient compte du fait que les flux migratoires successifs ont constitué un des affluents essentiels de son identité.

Tant aux niveaux régional et international que sur le plan national et local, le Royaume du Maroc agit selon une approche humaniste globale, fondée sur le respect des droits fondamentaux et de la dignité des migrants.

C'est en substance le message que Nous avons tenu à véhiculer à travers l'Agenda Africain pour la Migration que Nous avons proposé lors du trentième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenu en janvier 2018.

Conçu selon une approche inclusive et participative, cet Agenda est le reflet des idées, propositions et avis présentés par un panel d'intervenants de haut niveau, parmi lesquels des acteurs de la société civile et des chercheurs. À travers cet Agenda, Nous nous sommes attachés à déconstruire les préjugés et les stéréotypes erronés, forgés autour de la migration.

Ce même engagement et cette même volonté orienteront l'action du Maroc pour les échéances à venir, notamment la onzième session du Forum mondial sur la migration et le développement, qui se tiendra dans la période du 5 au 7 décembre, la Conférence internationale pour l'adoption du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières, prévue les 10 et 11 décembre.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous avons bon espoir que Notre rassemblement d'aujourd'hui sera une réaction vigoureuse et collective à toute remise en cause de nos valeurs et de nos repères, au repli identitaire, au fanatisme, à la xénophobie, à l'extrémisme, à l'intolérance et à toutes formes de discrimination.

Pour être efficace, notre action commune doit être permanente, globale et flexible. La volonté individuelle est nécessaire, mais insuffisante. Seule la volonté collective qui unit les efforts des gouvernements, de la société civile, des médias, des académiciens et des citoyens est en mesure de faire face aux vagues de repli et d'extrémisme intellectuel.

Le dialogue des cultures et des religions n'est donc pas un concept abstrait qui relève du luxe intellectuel. Plus qu'une volonté, c'est une démarche qui tire sa véritable signification d'une foi profonde, et qui exige un engagement ferme, un travail sérieux, des actes et non seulement des paroles.

Depuis la première édition tenue il y a cinq ans, beaucoup de belles choses ont été accomplies. Aujourd'hui, nous espérons que ce forum saura asseoir les fondements solides d'un rayonnement culturel et intellectuel et d'une culture du dialogue et de la coexistence.

En réitérant Nos souhaits de bienvenue au Maroc, à Nos illustres hôtes, Nous implorons le Très-Haut pour qu'Il couronne vos travaux de succès et guide vos pas afin que, grâce à vous, prévalent justice et paix. Le but ultime est bien de poser les jalons pour une mise en œuvre effective du Processus de Fès, de promouvoir les valeurs de tolérance, de respect et d'interaction positive entre les religions, les peuples et les civilisations.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE LA PAIX NELSON MANDELA

NEW YORK, 24 SEPTEMBRE 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Son Excellence Monsieur Cyril Ramaphosa, Président de la République d’Afrique du Sud,
Mesdames et Messieurs les Chefs d’État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général de l’Organisation des Nations Unies,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le regretté Nelson Mandela, incarne d’abord quelques-unes des valeurs et idéaux les plus nobles de l’humanité : paix, pardon, résilience, humilité et intégrité.

Le monde l’estime et l’affectionne pour ses combats, toujours justes, toujours nécessaires : le monde l’admire pour sa force de caractère, son souci des plus fragiles et son engagement, toute sa vie durant, contre la discrimination et les inégalités.

Nelson Mandela, c’est aussi et surtout une foi inébranlable dans les vertus de dialogue, de paix et de tolérance.

Madiba avait, assurément, un chapitre marocain dans sa riche vie. Il nourrissait une affection et une estime sincères pour Mon Regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L’ait en Sa Sainte Miséricorde.

Cette affection, qui était réciproque, trouvait sa source dans l’appui inconditionnel apporté par le Maroc aux Mouvements de Libération africains. Il s’agissait là d’une constante sous les règnes de Mes regrettés grand-père Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et père Feu Sa Majesté le Roi Hassan II : ils ouvrirent le territoire national à tous les mouvements de libération africains qui, lorsqu’ils recherchaient aide et soutien, utilisèrent le Royaume comme base militaire et politique.

En tant que Leader de l'African National Congress, Nelson Mandela savait qu'il pouvait compter sur l'appui du Maroc.

Entre 1960 et 1962, Il résida au Maroc où il put bénéficier de l'offre militante et du soutien du Royaume dans sa lutte légitime. Ce soutien multiforme et continu durant les années de lutte du mouvement national sud-africain se déclina par une formation des militants de l'ANC dans la région d'Oujda, l'aide et le soutien logistique et militaire à l'ANC, en appui aux activités diplomatiques menées par le Mouvement de Nelson Mandela à l'international.

Si Nous faisons le rappel de ces faits, ce n'est pas pour clamer haut et fort le rôle précurseur du Maroc dans l'assistance à Mandela, mais surtout pour rappeler la convergence de nos deux histoires et le sens de notre engagement commun, engagement qui devrait se poursuivre aujourd'hui.

En reconnaissance de cette précieuse assistance, en novembre 1994, Nelson Mandela a ainsi tenu à se rendre au Maroc pour attester de sa solidarité sans faille, avec le peuple marocain. Convient-il de rappeler, qu'il fut, à cette occasion, décoré par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, de la plus haute distinction du Royaume, en témoignage de sa lutte exceptionnelle pour l'égalité et la justice ?

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nelson Mandela incarnait la lutte d'un peuple, mais aussi la lutte d'un continent : Notre Afrique. Chantre des principes d'équité, de probité et de morale universelle, il faisait partie de cette classe de dirigeants africains attachés au respect des valeurs et des grands principes humanistes.

Sa position en faveur de la préservation de la souveraineté nationale lui conférait le statut d'apôtre de la paix et de la compréhension entre les nations, loin des vicissitudes, aléas, calculs et clivages malsains. Aux sirènes du séparatisme et de toute forme d'instabilité, Mandela opposait l'unité, conscient que l'essor de notre continent passe par l'intégrité territoriale des États qui le composent.

Mandela le politique se distinguera toujours par la pondération de ses jugements : ses grandes décisions n'étaient jamais prises à la hâte et il incarnait indéniablement un modèle de sagesse que ses successeurs devraient perpétuer. Les valeurs qu'il a incarnées avec un courage sans faille sont celles-là mêmes auxquelles nous adhérons fermement. Elles sont toujours les vecteurs vivaces de notre action politique et citoyenne au sein du Royaume, sur le continent africain et dans le monde.

Nelson Mandela Nous a montré que le dialogue et la négociation doivent être poursuivis sans relâche quelle que soit la profondeur des divisions ou des mésententes. Et nous, au contraire, même quand la paix était à portée de main, Nous l'avons trop souvent laissé nous échapper.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Avec son humilité inconditionnelle, Nelson Mandela était une figure universaliste qui incarnait une certaine vision du monde. Cette immense personnalité fait partie, sans conteste, de ces hommes universels au destin local, national, continental et international. Il appartient à l'Organisation des Nations Unies de défendre et de préserver cet idéal pour façonner la noble vision voulue par Mandela, celle à laquelle il a consacré sa vie et son œuvre.

Icône de la réconciliation, Feu Mandela n'eut de cesse de nous inviter à une introspection collective des valeurs humanistes qu'il a portées et à un dépassement de nos divisions, qu'elles soient politiques ou économiques, en sachant, à bon escient, les transcender.

Au mal du racisme, il a opposé la libération : au morcellement, l'unité : aux dangers de la fragmentation et de la marginalisation, il a choisi l'union, plaidant sans cesse pour le progrès et la prospérité en lieu et place du sous-développement et de l'isolement.

Ce sont ces vertus qu'il avait tenu à partager lors de son discours pour le Prix Nobel de la Paix : elles représentent la quintessence de son œuvre dans le monde d'aujourd'hui.

C'est sans doute pour ces nobles raisons que, réunis ici aujourd'hui, nous trouvons toute son absence si incompréhensible que nous célébrons sa naissance : une de ces naissances qui s'apprécie à l'échelle de l'humanité. Une naissance que l'humanité doit, encore, à l'Afrique.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR L'INITIATIVE
«ACTION POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX»**

NEW YORK, 25 SEPTEMBRE 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il Me plaît de M'adresser à cette Réunion de Haut Niveau, dédiée à l'initiative « Action pour le maintien de la Paix ».

Je voudrais, à cet égard, adresser Mes vifs remerciements à Son Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, pour cette importante et louable initiative. Je tiens aussi à l'assurer du plein soutien du Royaume à la dynamique de réformes qu'il a engagées au sein de l'Organisation des Nations Unies.

C'est un motif de réjouissance que de constater une si grande mobilisation africaine en faveur du maintien de la Paix. Car, l'Afrique est non seulement concernée, mais elle est aussi – et surtout – hautement engagée dans ce domaine.

Le Royaume du Maroc qui a toujours accordé une importance particulière à la stabilité et à la prospérité de son Continent est convaincu que l'initiative qui nous rassemble aujourd'hui permettra de réaffirmer, au plus Haut niveau, l'engagement international en faveur de l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce n'est assurément pas un hasard si la rencontre d'aujourd'hui coïncide avec le 70ème anniversaire des Opérations de Maintien de la Paix. Quelle meilleure célébration de ce formidable outil de paix et de

sécurité que notre organisation a offert à la Communauté internationale, que de nous engager dans ces actions, mus par le souci d'en assurer la pérennité et d'en renforcer l'efficacité.

Naturellement, dès son lancement le Royaume du Maroc a soutenu l'initiative «Action pour la Paix», une des composantes phares de cette réforme. Il a contribué de manière active, constructive et consensuelle à l'élaboration de la déclaration d'engagements communs que nous adoptons aujourd'hui et il s'est engagé spontanément et sans réserve.

Cette adhésion procède de la conviction profonde du Royaume que les Opérations de Maintien de la Paix constituent l'un des outils les plus pertinents aux mains de la communauté internationale. Il nous appartient d'agir avec célérité et diligence afin de permettre à ces Opérations de réaliser pleinement leurs objectifs, ce qui passe par les fondements suivants :

- Premièrement, il convient de préserver les principes cardinaux des Opérations de maintien de la paix et, plus particulièrement, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États, le consentement, l'impartialité, le non usage de la force, sauf en cas de légitime défense ou de protection du mandat.
- Deuxièmement, les mandats délivrés aux Opérations de Maintien de la Paix doivent être réalistes, pragmatiques, réalisables et financés de manière idoine.
- Troisièmement, l'objectif ultime des Opérations de maintien de la paix doit demeurer la sortie de crise, ce qui nécessite une plus grande mobilisation en faveur des solutions politiques et le renforcement des différentes initiatives en matière de prévention et de médiation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au terme de ce Message, J'aimerais saluer cette réforme qui accorde un intérêt particulier au continent africain, théâtre par excellence des Opérations de Maintien de la Paix et Je lui apporte Mon appui déterminé.

Le Royaume du Maroc est l'un des partenaires africains de l'ONU les plus engagés sur le Continent. Il contribue à deux Opérations de Maintien de la Paix des plus complexes, à savoir SCA en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo.

Depuis son retour naturel dans sa famille institutionnelle, l'Union Africaine et son élection au sein de son Conseil de Paix et de Sécurité, le Maroc ne ménage aucun effort pour renforcer le partenariat stratégique entre l'ONU et l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il continuera à œuvrer pour accompagner et consolider toutes les initiatives visant à prévenir les conflits régionaux et endiguer leurs effets sur le Continent, dans le respect total de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale.

Il est temps que l'ensemble des États membres de l'ONU apportent le soutien nécessaire et approprié à l'Union Africaine et aux pays africains, afin de donner à ce partenariat les moyens d'atteindre l'ampleur et l'efficacité escomptées. C'est un investissement sur l'avenir car la stabilité mondiale passe par la stabilité de l'Afrique.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À UNE TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU SUR
«LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION POUR PRÉVENIR
LE RACISME ET LA DISCRIMINATION : LE CAS DE
L'ANTISÉMITISME»**

NEW YORK, 26 SEPTEMBRE 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Madame La Directrice Générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je souhaite, tout d'abord, rendre hommage à l'UNESCO pour le travail remarquable qu'elle a accompli en faveur de l'éducation pour la paix, sous la supervision de sa Directrice Générale, Son Excellence Madame Audrey Azoulay.

La rencontre d'aujourd'hui se tient dans un contexte où plusieurs régions du globe s'inscrivent dans des logiques d'exclusion, de repli sur soi et de rejet de l'Autre. Les migrants sont trop souvent érigés en boucs émissaires, les réfugiés instrumentalisés et les minorités stigmatisées. Les discours de haine se multiplient, alimentant racisme, xénophobie, islamophobie, antisémitisme et bien d'autres formes de discriminations. Ils forment le terreau sur lequel prospère l'extrémisme violent et se propage l'insécurité.

En fait, le racisme en général et l'antisémitisme en particulier ne sont nullement des opinions. L'antisémitisme est l'antonyme de la liberté d'expression. Il manifeste la négation de l'Autre et constitue l'aveu d'un échec, d'une insuffisance, d'une incapacité à coexister. C'est le retour anachronique à un passé mythifié.

Est-ce là le passé que Nous voulons léguer en héritage aux générations futures ? Le flambeau que Nous leur céderons ne peut être obscurci par ces calamités qui rongent tant de sociétés.

Pour autant, la bataille contre ces fléaux ne s'improvise pas. Elle n'est ni militaire ni budgétaire : elle est, avant tout, pédagogique et culturelle. Ce combat porte un nom : l'éducation. Et dans l'intérêt de nos enfants, il importe que nous le remportions car ce sont eux qui en seront les bénéficiaires et les ambassadeurs.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'éducation est la seule réussite qui peut, toujours, se prévaloir d'être à la fois individuelle et collective. Elle possède ce pouvoir insigne - et essentiel - de dépasser la crainte de l'Autre, de refuser les amalgames et de déconstruire les préjugés. Antidote puissant et arme salutaire, elle est également le ciment de la cohésion, un vecteur de l'égalité et une condition sine qua non du développement.

Dans le prolongement des Orientations que Nous avons explicitées dans le Discours du Trône du 29 juillet dernier, Nous avons tenu à placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement adopté par le Maroc.

Résolument engagé en faveur de la réalisation de l'Agenda 2030, le Royaume du Maroc a fait de la promotion d'une éducation de qualité, la force transformatrice qui relie les 17 Objectifs du Développement Durable.

Cette éducation de qualité doit enseigner l'Histoire à nos enfants, dans la pluralité de ses récits, évoquant les instants glorieux de l'Humanité et aussi ses moments les plus sombres. Elle doit développer leur ouverture au monde et à la diversité humaine et culturelle. Elle doit forger des esprits vifs, tolérants et avisés, qui trouveront leur épanouissement dans des pays comme le Maroc, où dialoguent librement et s'enrichissent mutuellement les cultures et les civilisations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mon pays, point de rencontre des civilisations arabo-islamique, africaine et judéo-chrétienne, est fidèle à une tradition immuable de modération, de coexistence et de compréhension mutuelle.

L'histoire des Juifs marocains en est une illustration, ô combien éloquente. Portée par les Sultans et les Rois du Maroc, elle est le récit d'un destin croisé et d'une continuité historique qui a, de tout temps, considéré « les Juifs comme des citoyens marocains ayant les mêmes droits égaux et complets, que leurs frères musulmans ». Juifs et musulmans se côtoyaient au quotidien, s'enrichissaient les uns les autres et s'imprégnaient de leurs éducations respectives.

Et la réalité de la cohabitation religieuse est tangible. Mosquées, synagogues et églises se côtoient dans différentes villes du Royaume. C'est cette image que nous souhaitons dessiner dans les esprits de nos enfants. C'est cet héritage que nous voulons leur léguer. Et c'est ce message de paix que nous sommes venus délivrer, en donnant à l'éducation, la place de choix qui lui revient unanimement.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2^{ÈME} ÉDITION DU SOMMET ANNUEL DE L'INITIATIVE «WOMEN IN AFRICA»

MARRAKECH, 27 SEPTEMBRE 2018

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce Message, à l'ouverture du Sommet annuel de l'Initiative pionnière : «Women in Africa», qui se tient à Marrakech. Il s'agit de la première plate-forme internationale d'appui au développement économique et d'accompagnement des femmes africaines leaders et à haut potentiel.

Nous tenons d'abord à exprimer l'estime dans laquelle nous tenons les promoteurs de cette initiative qui a l'ambition d'encourager les compétences et les talents féminins en Afrique, de mettre en exergue le rôle de la femme dans l'impulsion du processus de développement global du continent.

Nous avons bon espoir que cette importante manifestation, forte de son programme riche et varié et à la faveur d'une approche novatrice et inclusive, puisse formuler des réponses appropriées aux problèmes majeurs qui entravent les efforts de développement en Afrique. En la matière, et c'est là Notre conviction, l'affirmation du principe d'égalité des femmes et des hommes est le moyen adéquat pour atteindre une prospérité profitable à toutes et à tous.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui plus que jamais, l'Afrique, qui avance résolument dans sa quête du statut de puissance émergente, a besoin d'initiatives novatrices et ciblées, d'une action concertée aux effets durables, d'une approche innovante et inclusive.

Aussi, dans sa marche vers le développement, l'Afrique est appelée à exploiter de façon optimale toutes ses potentialités, plus particulièrement son capital immatériel, et à valoriser ses compétences, notamment celles des femmes, compte tenu de leur grand potentiel et de leurs capacités remarquables.

Ce n'est pas un hasard, faut-il le rappeler, si les femmes africaines comptent à leur actif des succès et des réussites multiples. En effet, mieux instruites, plus actives et plus libres dans leurs choix de vie, elles s'illustrent désormais par une présence plus dynamique dans les sphères politique, économique et sociale.

Si la condition des femmes africaines s'est nettement améliorée, il faut bien admettre que le continent a encore du chemin à parcourir dans ce domaine.

En conséquence, des efforts accrus doivent être déployés pour développer le niveau d'implication effective des femmes dans les dynamiques de développement en cours et dans les processus décisionnels. Il faut aussi tirer le meilleur parti de la forte propension des femmes africaines à occuper des positions de leader, dans le monde de l'entrepreneuriat à l'échelle du continent.

À cet égard, l'action conjuguée des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile est décisive pour renforcer le leadership féminin qui agit comme un moteur de développement.

Aucun pays, aucune société, aucune économie, ni aucune entreprise ne peut relever les défis de l'heure, ni mettre en valeur tout son potentiel si les femmes sont mises à l'écart.

De ce fait, les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes doivent constituer le fondement de toute stratégie efficace de développement durable.

Cette conviction est au cœur du programme phare de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, plus particulièrement de ses 17 Objectifs de Développement Durable.

Elle est, aussi, au centre des préoccupations des pays Africains. De fait, l'égalité des genres au sein de l'Union Africaine fait l'objet d'un engagement constant confirmé par le Sommet de l'UA de janvier 2018, lequel a inscrit la parité hommes-femmes comme objectif à atteindre à tous les niveaux, à l'horizon 2025.

Aussi, face à l'injustice subie par les femmes africaines, notre devoir est de valoriser leurs multiples apports en les incorporant aux plans nationaux de développement socio-économique. Leur leadership s'en trouvera, ainsi, renforcé au sein de leurs sociétés respectives.

Par ailleurs, il convient de faciliter l'accès des femmes, notamment les plus démunies d'entre elles, à des mécanismes innovants de financement, de favoriser l'appropriation et la diffusion de technologies sûres et durables, de mettre en place des espaces de concertation et de prise de décision aux niveaux local et national, suivant une approche participative.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dieu a honoré le genre humain, dont les femmes et les hommes ont été proclamés égaux par l'Islam, en les assujettissant aux mêmes obligations. Ce principe égalitaire constitue aussi une valeur universelle consacrée dans les traités internationaux, où est proscrite toute discrimination fondée sur le genre.

Dans cette optique, Nous nous attachons à assurer les conditions d'une vie digne à tous les Marocains. Nous œuvrons aussi, depuis plusieurs années pour que le Maroc s'engage plus avant sur la voie de l'égalité entre les hommes et les femmes : une finalité considérée comme un droit humain fondamental, un impératif juridique, une exigence socio-économique.

En la matière, la Constitution de 2011 a représenté un tournant fondamental, en consacrant sans équivoque l'égalité entre l'homme et la femme en termes de droits et de libertés et en soulignant la nécessité d'instaurer le principe de parité.

Et afin de conforter cette dynamique, Nous avons initié de nombreux programmes en faveur de l'indépendance économique des femmes et de l'entrepreneuriat féminin, au niveau national. Nous avons également procédé à la réforme du Code de la Famille et du Code pénal pour lutter contre les violences faites aux femmes. De même qu'a été institué un quota pour la représentation des femmes au sein du Parlement.

Dans la même veine, Nous avons créé le Prix TAMAYUZ qui vise à encourager les contributions remarquables de femmes marocaines en faveur de la consécration des principes d'équité et d'égalité.

Par ailleurs, une série d'initiatives ont été lancées pour intégrer le principe d'égalité lors de la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques publiques.

En outre, la budgétisation sensible au genre est un outil essentiel pour garantir aux femmes l'accès à leurs droits et leur permettre de prendre une part active dans les différents secteurs de la vie publique. À cet égard, le Maroc est disposé à partager avec les pays africains frères son expérience en matière de facilitation de l'institutionnalisation budgétaire de l'égalité. La femme africaine pourra ainsi concourir efficacement à l'accélération du rythme des changements dont l'effet multiplicateur affectera positivement l'ensemble de nos sociétés, dans toutes leurs composantes.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Tout frein à la jouissance par les femmes de leurs droits, constitue une entrave au développement du Continent.

Si l'Afrique est confrontée à plusieurs défis structurels, la femme ne devrait pas en payer le tribut. Elle doit, au contraire, constituer un pilier majeur dans la construction de sociétés capables de s'adapter aux transformations et aux nouveautés, présentes et à venir.

L'Afrique a besoin de femmes dirigeantes et de l'ensemble de ses compétences féminines, dont des cheffes d'entreprise, des actrices associatives, et bien d'autres protagonistes, pour concourir à changer la donne dans leurs pays respectifs et investir leur grand potentiel au service d'une Afrique forte, unie et confiante, en constante évolution et fermement déterminée à embrasser des lendemains meilleurs.

Et c'est là tout le sens de la mission, noble et louable, de l'Initiative «Women in Africa».

À ses promoteurs, Nous tenons à exprimer Nos remerciements et Notre considération pour les efforts louables qu'ils déploient au service de la femme africaine, en veillant à préparer la future génération de femmes à occuper des postes de responsabilité.

Grâce aux savoir-faire qui vous sont reconnus, aux bonnes pratiques et aux expériences réussies que vous comptez à votre actif, Nous sommes persuadé que la rencontre d'aujourd'hui sera l'occasion pour vous d'engager des échanges approfondis et une concertation constructive autour des différentes questions liées à la femme africaine.

Nous avons bon espoir que les propositions et les recommandations issues de vos débats puissent contribuer à consolider les acquis. C'est ainsi que, fort du concours appréciable de toutes ses femmes, notre Continent pourra aspirer au progrès, à la solidarité et à l'émancipation.

En vous renouvelant Nos souhaits de bienvenue au Royaume du Maroc, Nous prions le Très-Haut de guider vos pas et de couronner vos efforts de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 3^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 10^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 12 OCTOBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est un plaisir et une fierté sans cesse renouvelés de retrouver les représentants de la Nation que vous êtes, à ce rendez-vous constitutionnel annuel.

De manière spécifique, cette année législative s'amorce à un moment où «responsabilité et travail sérieux» sont érigés en mots d'ordre.

L'exécution des orientations et des mesures, notamment énoncées dans le Discours du Trône et celui de l'Anniversaire du 20 Août, nécessite une mobilisation générale et un travail collectif. Elle appelle chacun à assumer pleinement le rôle qui lui incombe, dans le respect des différences d'appréciation et des convictions des uns et des autres.

Que vous releviez de la majorité ou de l'opposition parlementaire, vous avez, plus spécifiquement, la noble et lourde charge de prendre part activement à la dynamique de réforme que connaît notre pays.

Au sein de cette honorable institution, vous formez une seule et même famille, soudée et cohérente. Rien ne vous différencie, comme en témoigne, par-delà la diversité de vos affiliations partisans et de vos appartenances sociales, la tenue marocaine uniforme que vous portez. Car, en définitive, pour tous, il y a un seul intérêt national et les mêmes défis. Pour tous, ce qui importe par-dessus tout, c'est le produit de votre effort collégial.

Nous sommes soucieux d'accompagner les formations politiques, par une incitation à rénover leurs méthodes de travail dans le but de rehausser la performance des partis et, in fine, d'améliorer la qualité des législations et des politiques publiques.

À cet effet, Nous appelons à une augmentation du soutien public accordé aux partis, en veillant à ce qu'ils en allouent une fraction aux compétences qu'ils mobilisent pour des missions de réflexion, d'analyse et d'innovation.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

La mobilisation nationale et le travail collectif demandent un climat sain et une solidarité renforcée entre les différentes franges de la société.

C'est précisément à cela que Nous nous employons par l'adoption de réformes, de mesures économiques et sociales visant à améliorer les conditions du vivre-ensemble en faveur de tous les Marocains et à réduire les inégalités sociales et spatiales.

Par la volonté de Dieu, le Maroc restera une terre où prévalent la solidarité et la cohésion au sein de chaque famille, à l'intérieur de chaque quartier, et, au-delà, à l'échelle de toute une société.

Dans les médinas, par exemple, les façades et les portes extérieures des maisons offrent depuis toujours le même aspect. Cette uniformité affichée au-dehors ne renseigne guère sur les différences de niveau de vie des familles qui y résident, si bien que pour s'en rendre compte, il faut carrément s'introduire à l'intérieur.

Les liens d'unité et de cohésion entre les Marocains ne se limitent pas à l'aspect extérieur. Ils puisent, au-delà, dans les valeurs de fraternité et de concorde, si profondément enracinées dans les cœurs, et dans l'esprit de solidarité qui les unit dans les heures fastes comme dans les épreuves difficiles.

Nous veillons à raffermir ces liens indéfectibles qui unissent les Marocains depuis toujours. Pour cela, Nous nous attachons à adopter des politiques sociales efficaces, à faciliter et encourager toute initiative solidaire, à quelque niveau que ce soit.

À cet effet, Nous appelons à une simplification des procédures susceptibles d'encourager les différentes formes de dons, d'actions bénévoles et d'œuvres caritatives et d'appuyer initiatives sociales et entreprises citoyennes.

Il convient aussi de mettre en place de nouveaux mécanismes susceptibles de renforcer la contribution du secteur privé dans la promotion du Social, et de l'inciter à prendre une part active dans l'amélioration des prestations offertes aux citoyens.

Cette contribution doit se faire aussi bien dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises qu'à travers le lancement de Partenariats Public-Privé dans le domaine social.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nos importantes orientations ayant trait aux questions de l'emploi, de l'enseignement, de la formation professionnelle, du service militaire sont destinées à améliorer les conditions de vie des citoyens en général et des jeunes en particulier, à les mettre en capacité de servir leur patrie.

En effet, le service militaire renforce le sentiment d'appartenance nationale.

Il permet aussi de bénéficier d'une formation et d'un entraînement qui offrent des opportunités d'insertion socio-professionnelle aux conscrits capables de faire valoir leurs compétences, leur sens de l'engagement et des responsabilités.

À cet égard, il faut souligner que tous les Marocains concernés par le service militaire, sans exception, sont égaux en la matière et ce, indépendamment de leur classe sociale, de leurs diplômes et de leur niveau d'instruction.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Parce que la promotion de l'emploi des jeunes est placée au cœur de Nos préoccupations, Nous estimons que de nombreux domaines peuvent contribuer à créer un plus grand nombre d'opportunités d'emploi.

À cet égard, la formation professionnelle constitue un levier essentiel, à la condition, toutefois, qu'elle fasse l'objet de toute l'attention requise, et qu'un contenu et un statut nouveaux lui soient accordés en tant que filière prometteuse.

Pour cela, il convient de tendre de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement général en veillant à les articuler dans le cadre d'un système harmonisé et cohérent, où formations théoriques et stages pratiques en entreprise se complètent et s'équilibrent.

Outre la formation professionnelle érigée en levier d'insertion dans la vie active, le secteur agricole peut être un pourvoyeur d'emplois plus performant et un instrument plus efficace pour assurer de meilleures conditions de vie et d'établissement en milieu rural.

Voilà pourquoi Nous appelons à une consolidation des acquis réalisés dans le domaine agricole et à la création de nouvelles activités génératrices d'emplois et de revenus, notamment en faveur des jeunes en milieu rural.

Notre finalité est de favoriser l'émergence d'une classe moyenne agricole, d'en consolider l'ossature pour qu'en définitive, elle puisse exercer sa double vocation de facteur d'équilibre et de levier de développement socio-économique, à l'image de la classe moyenne urbaine et du rôle clé qui lui est dévolu.

Nous avons conscience du morcellement croissant des terres agricoles et de son corollaire immédiat : la faible productivité. Nous savons aussi que l'attachement des jeunes à la valorisation de leur terre reste tributaire des opportunités d'emploi qui leur sont offertes.

Aussi, Nous orientons le gouvernement pour qu'il mette au point des dispositifs innovants, propres à inciter les agriculteurs à adhérer davantage à des coopératives et groupements agricoles productifs, à suivre des formations en matière agricole.

Parallèlement, Nous appelons à ce que soit renforcé et facilité l'accès des investisseurs au foncier, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Outre le relèvement des niveaux de production et de rentabilité, cette mesure est de nature à favoriser la création d'emplois, à préserver la vocation agricole des terres concernées.

Par ailleurs, une réflexion doit être engagée sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour rendre justice aux petits agriculteurs, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de leurs produits, et la lutte vigoureuse contre les spéculations et la multiplication des intermédiaires.

D'un autre côté, la mobilisation des terres agricoles appartenant aux collectivités ethniques pour la réalisation de projets d'investissement agricole, constitue un levier fort pour améliorer globalement le niveau de vie socio-économique, et plus particulièrement celui des ayants droits.

Une telle mesure permettrait de mobiliser pas moins d'un million d'hectares supplémentaires de ces terres.

Ainsi, à l'instar de ce qui a été fait en matière d'appropriation des terres collectives situées dans les périmètres irrigués, il est désormais indispensable d'instituer les dispositifs juridiques et administratifs adéquats pour étendre le champ d'application du processus d'appropriation à certaines terres bour (non irriguées), et ce, dans l'intérêt bien compris des ayants droits.

Cette opération doit répondre à des critères bien définis alliant, d'une part, l'exigence de garantir la réalisation effective des projets et, d'autre part, la nécessité de circonscrire la fragmentation excessive des exploitations agricoles et d'assurer l'accompagnement technique et financier requis.

Dans la même visée de promotion de l'emploi, Nous appelons à examiner la possibilité que certains secteurs et professions, non autorisés actuellement aux étrangers, comme la santé, soient ouverts à des initiatives de qualité et à des compétences de niveau mondial, à condition qu'elles contribuent à un transfert de savoir-faire au pays et à la création d'emplois adaptés aux potentialités de la jeunesse marocaine.

Cette orientation est corroborée par l'intérêt croissant à investir dans notre pays, manifesté par bon nombre de cliniques et d'institutions hospitalières mondiales, réputées pôles d'excellence.

Au terme de leur formation à l'étranger, certains étudiants préfèrent rester sur place, attirés par les avantages alléchants qui leur sont offerts. À cet égard, l'initiative que Nous proposons est de nature à créer les conditions favorables pour amener les compétences marocaines à rentrer travailler au pays et y donner le meilleur d'elles-mêmes. Elle favorisera aussi une concurrence saine et positive qui aura pour effet, à terme, d'améliorer la qualité des prestations.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

De cette tribune, J'ai appelé l'année dernière à une réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes, à instaurer la justice sociale et territoriale, à suivre, en les intégrant, les évolutions de l'environnement national et international.

Dans le prolongement de cet appel, certaines institutions et instances concernées, ainsi qu'un nombre d'acteurs et de compétences au niveau national, ont pris la louable initiative de préparer des contributions et d'élaborer des études en la matière.

Pour Notre part, Nous nous sommes attaché, à travers les initiatives et les réformes lancées par Nos soins, cette année, à poser des jalons et à tracer des lignes directrices.

Nous avons également imprimé un nouveau souffle en mettant notamment l'accent sur les questions d'extrême urgence et, qui plus est, jouissent d'un consensus national, comme l'éducation et la formation,

l'emploi et les problématiques de la jeunesse, ainsi que les programmes de soutien et de protection sociale.

Il est dans l'ordre des choses qu'un temps suffisant soit consacré à la réflexion et au dialogue autour de cette question, au reste, cruciale pour le devenir du Maroc.

Néanmoins, Nous estimons que cet important chantier a atteint un stade de maturité tel qu'il convient d'activer la présentation des différentes contributions dans le courant des trois prochains mois.

À cet égard, Nous avons décidé de confier à une commission ad hoc la responsabilité de collecter, d'agencer et de structurer les contributions et d'en élaborer les conclusions et ce, dans le cadre d'une vision à portée stratégique, globale et intégrée.

La commission devra soumettre à Notre Haute Appréciation le projet du nouveau modèle de développement, en spécifiant les objectifs fixés, les leviers de changement proposés et les mécanismes de mise en œuvre retenus.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Notre pays fait face à des enjeux et à des défis multiples et imbriqués les uns dans les autres. Pour les relever, l'attentisme et les calculs étriqués ne sont guère permis.

En effet, le Maroc doit s'affirmer comme un pays d'opportunités et non d'opportunistes. Quel qu'il soit, chaque citoyen marocain doit jouir des mêmes chances pour servir son pays et être sur un pied d'égalité avec ses compatriotes pour tirer profit des richesses nationales et des occasions d'épanouissement et d'ascension sociale.

À vrai dire, le Maroc a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de vrais patriotes, mus par la seule volonté de défendre les intérêts de leur pays, de leurs concitoyens, exclusivement préoccupés par le souci de rassembler les Marocains et non de les diviser. Le Maroc a aussi besoin d'hommes d'État sincères et engagés à assumer avec abnégation les responsabilités qui leur incombent.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur des enjeux actuels, en manifestant un patriotisme sincère, une réelle volonté de mobilisation générale, un souci constant de placer les intérêts de la Patrie et des citoyens au-dessus de toute considération.

Dieu a dit : « Seigneur, Tu sais ce que nous dissimulons et ce que nous montrons. Pour Dieu, il n'y a rien de caché dans les Cieux et sur Terre. » Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 43^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Cher peuple,

L'approche qui est Nôtre, dans la gestion des grandes affaires du pays, repose sur le travail sérieux et le sens de la responsabilité sur le plan interne, et sur les principes de clarté et d'ambition qui orientent notre politique extérieure. Ces fondements ont constamment sous-tendu notre action : ils ont toujours inspiré nos prises de position et nos réactions à l'égard de tous, plus particulièrement de nos frères, nos amis, nos voisins.

À cet égard, Je voudrais revenir sur l'état de division et de discorde qui sévit actuellement au sein de l'espace maghrébin. Il s'inscrit en opposition flagrante et insensée avec ce qui unit nos peuples : des liens de fraternité, une identité de religion, de langue et d'histoire, un destin commun. Cet état contraste avec l'ambition de concrétiser l'idéal unitaire maghrébin, qui animait la génération de la Libération et de l'Indépendance, ambition qui s'est incarnée en 1958 par la Conférence de Tanger, dont nous célébrons le soixantième anniversaire.

Auparavant, l'appui apporté par le Royaume à la Révolution algérienne avait contribué à renforcer les relations entre le Trône marocain et la Résistance algérienne. Il avait également été un élément fondateur de la conscience et de l'action politique maghrébine commune. De longues années durant et jusqu'au rétablissement de l'indépendance, côte à côte, nous nous sommes dressés contre le colonisateur dans un combat commun : et nous nous connaissons bien. Par ailleurs, nombreuses sont les familles marocaines et algériennes qui partagent des liens de sang et de parenté. Nous savons aussi que l'intérêt de nos peuples réside dans leur unité, leur complémentarité, leur intégration : et nul besoin qu'une tierce partie joue, entre nous, les intercesseurs ou les médiateurs.

Néanmoins, nous devons faire preuve de réalisme et convenir que les relations entre nos deux pays échappent à la normalité, créant, de fait, une situation inacceptable. Dieu M'est témoin que depuis Mon Accession au Trône, J'ai appelé avec sincérité et bonne foi à l'ouverture des frontières entre les deux pays et à la normalisation des relations maroco-algériennes.

C'est, donc, en toute clarté et en toute responsabilité que Je déclare aujourd'hui la disposition du Maroc au dialogue direct et franc avec l'Algérie sœur, afin que soient dépassés les différends conjoncturels et objectifs qui entravent le développement de nos relations. À cet effet, Je propose à nos frères en Algérie la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation. Le niveau de représentation au sein de cette structure, son format et sa nature sont à convenir d'un commun accord. Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie pour désamorcer le blocage dans lequel se trouvent les relations entre les deux pays voisins frères.

En vertu de son mandat, ce mécanisme devra s'engager à examiner toutes les questions bilatérales, avec franchise, objectivité, sincérité et bonne foi, sans conditions ni exceptions, selon un agenda ouvert. Il pourra constituer le cadre pratique d'une coopération, centrée sur les différentes questions bilatérales, notamment celle qui a trait à la valorisation des opportunités et des potentiels de développement que recèle la région du Maghreb.

Son rôle sera aussi de contribuer au renforcement de la concertation et de la coordination bilatérale pour permettre de relever efficacement les défis régionaux et internationaux, notamment ceux qui sont liés à la lutte antiterroriste et à la problématique migratoire. À cet égard, Nous réitérons notre engagement à œuvrer main dans la main avec nos frères en Algérie, dans un total respect des institutions nationales de leur pays.

Mus par l'affection et l'estime que nous portons à l'Algérie, à sa direction et à son peuple, nous ne ménagerons aucun effort, au Maroc, pour asseoir nos relations bilatérales sur de solides bases de confiance, de solidarité et de bon voisinage, inspirés en cela par la parole de Notre Aïeul, paix et salut sur lui : «Jibril m'a tellement recommandé d'être bienveillant envers mes voisins que J'ai failli croire qu'il allait en faire mes propres héritiers».

Cher peuple,

Le lancement de la Marche Verte, dont nous célébrons aujourd'hui le quarante-troisième anniversaire, a marqué un tournant décisif dans la lutte continue pour le parachèvement de l'intégrité territoriale du pays. Ce parcours militant s'est caractérisé par une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple et par sa nature pacifique ayant conduit à la récupération progressive de nos provinces du Sud.

De fait, en avril dernier, nous avons commémoré le soixantième anniversaire du recouvrement de Tarfaya. Dans quelques mois, nous célébrerons successivement le cinquantième anniversaire de la récupération de Sidi Ifni et le quarantième anniversaire de la réintégration de Oued Eddahab. Ces événements historiques ont été l'occasion, pour le peuple marocain entier et pour les tribus sahraouies en particulier, de manifester une unanimité sans précédent dans leur attachement à la marocanité du Sahara.

Aujourd'hui, nous tendons des passerelles entre le passé et le présent en nous attachant avec une égale opiniâtreté à défendre notre intégrité territoriale. Nous nous y engageons avec la même clarté d'esprit, la même ambition, mus par le même sens de l'engagement responsable et du travail sérieux, tant sur le plan onusien qu'au niveau interne.

Cette clarté dont nous nous prévalons est illustrée par les principes et les référentiels immuables qui constituent le fondement de la position marocaine, ceux que Nous avons définis dans le Discours que Nous avons prononcé à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de la Marche Verte. Ce sont ces mêmes fondamentaux qui ont constamment guidé notre action jusqu'à présent. Cette clarté dont nous nous prévalons se manifeste aussi par la fermeté et la rigueur extrêmes dont nous faisons preuve face à tout abus, de quelque source qu'il procède, qui pourrait porter atteinte aux droits légitimes du Maroc ou dévoyer le processus de règlement, des termes de référence fixés.

Quant à l'ambition qui nous anime en la matière, elle se trouve reflétée dans la collaboration sincère du Maroc avec Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que dans le soutien apporté aux efforts de son Envoyé personnel pour poser les jalons d'un processus politique sérieux et crédible. Elle se manifeste également à travers les initiatives constructives du Maroc et sa bienveillante attention aux appels internationaux lancés pour trouver une solution politique qui soit durable, qui porte le sceau du réalisme, de l'esprit de compromis et qui s'inscrive dans le cadre de l'Initiative d'autonomie.

Le Maroc est fermement persuadé de la nécessité que, par leurs efforts inlassables pour asseoir solidement la nouvelle dynamique, les Nations Unies tirent parti des leçons et des expériences du passé et évitent notamment les blocages et les insuffisances qui ont entaché le «Processus de Manhasset».

Au niveau domestique, nous continuerons à œuvrer pour mettre fin à la politique d'octroi de rentes et de privilèges, pour refuser toute forme d'extorsion prenant prétexte de l'intégrité territoriale du Royaume et pour rejeter son instrumentalisation. En outre, nous ne ménageons aucun effort pour assurer le développement de nos provinces du Sud, dans le cadre du nouveau modèle de développement. Car nous voulons que le Sahara marocain renoue avec sa vocation séculaire : être le trait d'union précurseur entre le Maroc et sa profondeur africaine, géographique et historique.

En parallèle, la mise en œuvre opérationnelle de la régionalisation avancée contribue à faire émerger une véritable élite politique, qui assure une représentation démocratique effective des habitants du Sahara et qui, dans un climat de liberté et de stabilité, les met en capacité d'exercer leur droit à une gestion autonome de leurs affaires locales et à un développement intégré de leur région.

Cher peuple,

Dans la même optique, Notre décision a été d'inscrire le retour de notre pays à l'Union Africaine dans une logique de clarté et d'ambition. De fait, la décision du Maroc de réintégrer sa famille institutionnelle n'avait pas uniquement pour dessein de plaider la Cause du Sahara marocain, étant donné que la plupart des États africains partagent d'ores et déjà la position du Maroc à ce propos. Outre la volonté de marquer notre fierté d'appartenir à l'Afrique, cette démarche a été motivée par notre adhésion à la dynamique de développement à l'œuvre dans le continent, par notre souci de relever les multiples défis auxquels ce dernier est confronté, sans renoncer pour autant à nos droits légitimes et à nos intérêts supérieurs.

À cet égard, Nous nous félicitons des résolutions du dernier Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, qui s'est tenu à Nouakchott, car elles sont en accord avec les positions et les principes internationaux pertinents. Cette position constructive, empreinte de sagesse et de hauteur de vue, en finit avec les trop nombreuses manœuvres qui, au sein de l'Union Africaine, faisaient perdre à l'Afrique et à ses peuples un temps précieux, celui-là même qui aurait dû être employé à bon escient pour promouvoir le développement des pays africains et favoriser leur intégration.

Dans le même état d'esprit, le Maroc s'emploiera à développer des partenariats économiques efficaces, générateurs de richesse, avec différents pays et divers groupements économiques, y compris l'Union Européenne. Néanmoins, nous n'en accepterons aucun qui pourrait porter atteinte à notre intégrité territoriale.

Il nous importe avant tout que ces partenariats soient expressément bénéfiques et, au premier chef, à la population du Sahara marocain, en ayant un impact positif sur leurs conditions de vie et en leur permettant de jouir, à l'intérieur de leur patrie, d'un climat de liberté et de dignité.

Cher peuple,

La commémoration de l'anniversaire de la Marche Verte dépasse, au regard de sa portée symbolique et de sa dimension patriotique imprescriptible, la seule célébration d'un événement historique. En effet, l'épopée de la Marche Verte illustre, de manière éloquente, l'attachement indéfectible du peuple marocain à son droit légitime de parachever l'intégrité territoriale du Royaume, ainsi que son ferme engagement à consentir les sacrifices nécessaires pour en assurer la défense.

Cette constante et inébranlable orientation prend source dans le consensus national et la mobilisation générale qui s'articulent autour de la volonté d'assurer le développement intégré du pays, de préserver son unité, sa sécurité et sa stabilité. C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire immaculée de l'Artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, et à tous les valeureux martyrs de la Nation.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 8^{ÈME} SOMMET AFRICITÉS

MARRAKECH, 24 NOVEMBRE 2018

Louange à Dieu seul, Que la prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Maires et Représentants des collectivités locales,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous saluons la mise en place de la « Campagne des Villes Africaines sans Enfants en Situation de Rue» et, en particulier, l'initiative qui en est la déclinaison pilote au Maroc : «Rabat ville sans enfants dans les rues».

Sur les 120 millions d'enfants des rues dans le monde, il en est plus de 30 millions qui survivent dans Notre continent. Un enfant des rues sur 4 est donc Africain. Ce chiffre n'est pas seulement accablant, il est aussi en contradiction avec les valeurs ancestrales de nos sociétés africaines, fondées sur la solidarité et la primauté de la famille.

Comme les autres pays d'Afrique et du monde, le Maroc n'échappe malheureusement pas au défi que représente le problème des enfants sans abri. C'est faire preuve de cécité que de ne pas voir ce défi, c'est manquer de lucidité que de le sous-estimer.

Depuis Notre avènement sur le Trône de Nos glorieux Ancêtres, Notre action a été fondée sur la conviction profonde et ferme que nulle fatalité ne peut être invoquée pour justifier la résignation.

Accepter - par déni, par capitulation ou par indifférence - l'abandon d'enfants dans nos rues, c'est s'accommoder, au quotidien, d'un affront à notre propre humanité. Cette attitude est inacceptable !

Il ne s'agit donc pas de s'en tenir à la seule cérémonie de lancement de la Campagne, ni de l'entamer sans la mener à bien. Il s'agit de concrétiser l'engagement effectif, structuré et durable des villes appelées à atténuer la vulnérabilité infantile, dans un délai de moins de trois années.

C'est pourquoi, à travers cette campagne, Notre ambition est de mobiliser le plus grand nombre de cités et de territoires africains, pour que soient entreprises des actions tangibles, et enclenchée une dynamique nationale et continentale concrète.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La défense de la Cause des enfants fait l'objet d'un consensus national au Maroc. À l'action de l'État, s'adjoit l'engagement humaniste et résolu de la société civile.

En partenariat avec « Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique », et avec l'appui de l'UNICEF, l'Observatoire National des Droits de l'Enfant, s'engage, aujourd'hui, à accompagner cette action de grande envergure.

Un comité d'expertise et de suivi permettra d'institutionnaliser ces engagements, d'assurer le suivi des actions entreprises dans les villes africaines et d'améliorer les outils d'intervention en faveur de l'enfance.

La mobilisation de toutes les parties prenantes nationales a, d'ores et déjà, abouti à des réformes profondes sur les plans juridique, institutionnel, économique et social.

Il en est par exemple de l'adoption d'une politique intégrée de protection de l'enfance au Maroc et d'un cadre décennal d'action, ainsi que des initiatives comme le programme «Indimaj» visant à éradiquer le phénomène des enfants vivant ou travaillant dans les rues.

Des unités de protection de l'enfance ou le SAMU social fournissent une assistance d'urgence, tandis que les écoles de la deuxième chance ou la formation professionnelle, constituent des solutions adaptées et durables.

Toutefois, malgré toutes les louables avancées réalisées, il reste beaucoup à faire. La sauvegarde des enfants ne s'arrête pas aux atteintes à leur intégrité physique, morale et psychologique : elle suppose la création des conditions d'un épanouissement économique, social et culturel.

Protéger l'enfance, c'est non seulement la soustraire à la peur, mais c'est également la préserver du besoin et lui offrir les conditions du respect absolu. Le défi est à la hauteur de l'enjeu : la dignité, la paix, la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim, la promotion de la santé, une éducation de qualité garantie à tous, l'égalité garçon-fille, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, constituent des impératifs importants, liés à la protection de l'enfance. Ce sont également des priorités et des objectifs au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui représente un véritable catalyseur de la coopération internationale.

Il nous appartient à nous tous, Africains, de mettre à profit le partenariat mondial autour de cet Agenda pour avancer sur le chemin du développement durable et de l'épanouissement de la population et, particulièrement de l'enfance.

En réalité, ce défi est à notre portée : il requiert une prise de conscience, une approche d'action cohérente et inclusive, ainsi qu'une mobilisation des élus et responsables, immédiate et efficace, afin que soit garanti le droit de chaque enfant.

La place des enfants se trouve dans les écoles, et non dans les rues. Nous réaffirmons que l'éducation des enfants est une priorité absolue, car c'est aussi par elle que commence leur protection. L'éducation

doit être au cœur de chacune de nos actions. Son effet multiplicateur est indéniable, sa réalisation est incontournable. Elle est notre principal défi et notre plus grande opportunité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans Mon discours devant le 29^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine à Addis Abeba, J'avais souligné l'impératif de mettre en place « une politique volontariste orientée vers la jeunesse, qui canaliserait l'énergie pour le développement du continent ». Cette politique est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, et la protection de l'enfance africaine devrait en être l'un des principaux axes. Nous devrions alors rassembler nos efforts pour triompher de l'abandon, dont sont trop souvent victimes les enfants dans nos villes africaines.

Le quotidien d'un enfant livré à lui-même dans les rues des villes s'apparente à un parcours semé d'embûches, au cours duquel sa survie est à chaque instant en question. Livré à la misère et aux injustices, l'enfant constitue une proie. Il est souvent arraché du foyer familial et exploité; il est victime de mauvais traitements, de la drogue, des risques de migration juvénile. C'est dire si les villes africaines et les collectivités urbaines dans le continent doivent être à l'avant-garde de la lutte contre le phénomène « des enfants des rues ».

Aujourd'hui, à l'issue de ce sommet d'Africités et face à une problématique pour laquelle nombreux sont ceux qui ont baissé les bras, vous, Responsables des villes, maires, élus et gouverneurs, par votre mobilisation, devrez mettre au cœur de la décentralisation les questions de l'enfance en général, et celles des enfants de rue, en particulier.

À travers cet engagement, Nous incitons à un changement de perspective : rétablir des contacts directs avec le terrain, pour trouver des solutions concrètes et tangibles. En effet, trop souvent la problématique de l'enfance est cantonnée dans des projets ou entités jugés secondaires. Elle doit nous concerner tous, être notre responsabilité à tous et devenir la priorité de tous.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'avenir de nos villes et de nos nations dépend de ce que nous offrons aujourd'hui à nos enfants. Et nos enfants en situation de précarité ne sont pas invisibles, ils sont présents et ils sont aussi le Futur.

La sauvegarde de l'enfance est l'affaire de tous et les systèmes de sa protection doivent être renforcés. Nous Nous réjouissons qu'à l'instar du Maroc, la plupart des pays frères africains se soient engagés dans cette voie.

Nous pouvons décupler nos capacités nationales, en joignant nos efforts sur les plans régional et continental. C'est bien le sens de cette campagne panafricaine « Pour des villes africaines sans enfants de rue », qui vise à placer l'enfance au cœur des politiques urbaines du continent.

Sans protection de l'enfance africaine, l'Afrique ne saura relever le défi de son émergence. Sans protection renforcée des générations futures, l'Afrique ne pourra tirer bénéfice de son dividende démographique. L'heure est à l'action. Il nous appartient de rendre les villes africaines véritablement dignes de leurs enfants.

Je Vous remercie. **Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.**

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE «CHEIKH ZAYED ET SON RÔLE DANS L'ÉDIFICATION DES RELATIONS ENTRE LES ÉMIRATS ARABES UNIS ET LE MAROC»

RABAT, 27 NOVEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser ce message à l'occasion de l'ouverture de ce colloque qui se tient sous Notre Haut Patronage. Fruit d'une collaboration entre l'Ambassade de l'État des Emirats Arabes Unis et l'Académie du Royaume du Maroc, il commémore le centenaire de la naissance de feu, Son Altesse Cheikh Zayed bin Soltane Al-Nahyane, le Président-Fondateur du pays frère qu'est l'État des Emirats Arabes Unis.

Il Nous plaît de vous témoigner toute Notre considération pour cette initiative qui célèbre la mémoire d'un grand dirigeant arabe.

En effet, c'est, pour une bonne part, grâce à sa sagesse, à sa clairvoyance que s'est solidement cristallisée la fraternité maroco-émirat, que se sont renforcées l'unité et la solidarité entre les pays arabes.

Aussi cet anniversaire est-il célébré avec tous les égards qu'il mérite, au Maroc comme aux Emirats, ces deux pays frères unis par de solides liens historiques, savamment tissés par feus Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II et Son Altesse Cheikh Zayed bin Soltane Al-Nahyane, que Dieu les bénisse.

Notre Illustre Père avait dépeint cette relation en ces termes : « Pour traduire avec des mots, la nature des liens brodés entre les peuples marocain et émirati, il n'y a pas plus éloquent pour moi que les adjectifs épithètes « fraternels » et « humains ». C'est le modèle type de la relation entre deux âmes-sœurs que seule la distance sépare ».

Le Maroc, son Roi et son peuple ont toujours tenu en haute estime cet éminent leader, ainsi que son honorable famille princière, restée fidèle au pacte de fraternité et de loyauté scellé avec Notre Famille Royale et le Maroc.

Mesdames, Messieurs,

Animés par une foi inébranlable dans la communauté de destin des pays arabes et la nécessité impérieuse de créer entre eux des liens de solidarité, les dirigeants des deux pays se sont efforcés, avec sincérité et dévouement, de mettre en place les conditions favorables pour le déploiement d'une Action bilatérale et panarabe, conçue pour permettre à nos peuples de relever leurs défis.

En bâtisseur de l'État des Emirats Arabes Unis, Son Altesse Cheikh Zayed, que Dieu ait son âme, est parvenu à transformer le «rêve» d'unité en «réalité», à enclencher consécutivement une véritable dynamique de développement et de prospérité à l'échelle du pays. Il a également participé activement à la création du Conseil de Coopération des États Arabes du Golfe (CCG).

À la même époque, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, œuvrait pour l'édification de l'Union du Maghreb. Erigé en choix stratégique, ce projet est l'expression d'une revendication populaire porteuse d'une aspiration au développement global, à la complémentarité et à l'intégration maghrébines.

Ce travail reflétait non seulement, la sagesse et la perspicacité qui caractérisaient ces deux dirigeants, mais aussi leur foi dans les bienfaits de l'unité, de la légitimité, du dialogue. Il traduisait, en outre, leur engagement à défendre les justes Causes du monde arabo-musulman.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, la poursuite de l'Action commune pour le renforcement de ces relations exemplaires est le meilleur gage de fidélité au Pacte scellé entre Cheikh Zayed et Hassan II, paix à leurs âmes.

Le moment est également propice pour témoigner à Mon illustre Frère, Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al-Nahyane, Président de l'État des Emirats Arabes Unis, à Mon cher Frère, Son Altesse Cheikh Mohammed bin Zayed Al-Nahyane, Ma détermination inébranlable à persévérer dans la même voie, dans l'intérêt bien compris de nos deux peuples frères.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NATIONS-UNIES POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

29 NOVEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

**Excellence, Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables
du peuple palestinien,
Mesdames, Messieurs,**

Je tiens d'abord à féliciter Cheikh Niang pour la confiance qui lui a été témoignée lors de son élection comme nouveau président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Je salue, par la même occasion, son prédécesseur, S.E. l'Ambassadeur Fodé Seck qui a assuré avec succès la présidence du Comité, au cours des mandats précédents.

J'aimerais aussi exprimer Mes remerciements et Ma considération au pays frère qu'est le Sénégal, à la présidence et aux honorables membres du Comité, pour leur persévérance sincère à apporter du soutien à la juste Cause palestinienne, à faire prévaloir le bon droit attaché à la question d'Al-Qods Al-Charif.

Nous suivons avec un vif intérêt les efforts louables que le Comité onusien déploie avec assiduité et responsabilité, en supervisant des projets destinés à rendre possible l'exercice, par le peuple palestinien, de son droit inaliénable légitime à l'indépendance et à la souveraineté nationales.

Si les années précédentes ont constitué un tournant majeur dans le travail engagé par le Comité pour remplir sa mission en faveur de la juste Cause palestinienne, la célébration, cette année, de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, revêt, elle, une importance capitale. En effet, la question palestinienne et celle de Jérusalem traversent une phase critique en raison d'un contexte régional

et international particulièrement sensible. Cette situation sans précédent est née d'une succession rapide d'événements graves, potentiellement générateurs de plus de souffrance pour le peuple palestinien frère.

En juin dernier, le Royaume du Maroc a eu l'honneur d'accueillir les travaux de la cinquième session de la Conférence internationale consacrée à la question de Jérusalem. C'était, pour Nous, l'occasion de rappeler les fondamentaux qui déterminent la position marocaine au sujet de la question palestinienne en général et de celle de Jérusalem en particulier, situées au cœur du conflit au Moyen-Orient.

Jugées importantes au vu, notamment, des défis auxquels fait face la question palestinienne, les conclusions de cette session serviront à inspirer les efforts régionaux et internationaux visant à mettre en évidence les droits du peuple palestinien frère, à défendre ses aspirations légitimes.

Mesdames, Messieurs,

L'attachement des Marocains à la Palestine, et particulièrement à Jérusalem, est l'expression d'un lien affectif séculaire, qui plonge profondément ses racines dans leur imaginaire individuel et collectif.

Au cours de leurs pérégrinations à la Mecque et à Médine, les pèlerins marocains avaient coutume de se rendre à Jérusalem, première des deux Qibla et troisième Lieu Saint de l'Islam, en raison de sa symbolique spirituelle et religieuse. À cette époque, il n'y avait, donc, rien d'étonnant à ce que bon nombre d'entre eux, y compris des oulémas, des soufis, des commerçants, choisissent d'y résider, soit pour y élire définitivement domicile, soit pour prendre part à la défense de la Ville Sainte, de ses symboles sacrés.

C'est pourquoi la question de la Palestine et de Jérusalem se trouve toujours au cœur de Nos préoccupations, et ce, pour les considérations suivantes :

- Un engagement responsable, en faveur d'une Cause juste et légitime ;
- L'évidence qu'au cœur du conflit au Moyen-Orient, la question de la Palestine est centrale pour la région ;
- La conviction qu'est nécessaire l'instauration d'une paix juste, globale et durable sur la base de la Solution à deux États : solution qui, loin d'être une tactique politique, est un choix stratégique, comme le stipulent les Résolutions du Conseil de Sécurité et l'Initiative de paix arabe ;
- L'importance de la question de Jérusalem pour la Oumma arabe et musulmane, car la Ville Sainte est le siège de la mosquée Al-Aqsa. Et cette question l'est aussi pour toutes les âmes éprises de paix, qui la révèrent comme un symbole de tolérance et de coexistence interreligieuse ;
- À cet égard, toute mesure unilatérale visant Jérusalem est inacceptable. Illégale et illégitime, elle constituerait une grave violation du droit international, des résolutions onusiennes pertinentes, notamment les Résolutions du Conseil de Sécurité 476 et 478 de l'année 1980, celle de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée en 2017, lors de la dixième session extraordinaire, conformément au principe de «l'union pour le maintien de la paix» ;

- Le règlement de la question palestinienne, conformément aux résolutions de la légalité internationale, serait le moyen de faire barrage aux forces du terrorisme et de l'extrémisme. Car, pour légitimer leurs projets criminels dans la région, celles-ci ont toujours pris prétexte de l'absence d'une perspective réelle de résolution de la question palestinienne et de celle de Jérusalem ;
- Un réel motif d'inquiétude tient au risque que les mesures illégales prises à l'encontre de Jérusalem, attisent les sensibilités religieuses cristallisées autour de la Ville Sainte, de sa dimension spirituelle. De nature politique, le conflit peut, donc, se muer en un antagonisme religieux qui ferait planer une grande menace sur la sécurité et la paix mondiales, en compromettant dangereusement la coexistence et la concorde interculturelle et inter-civilisationnelle souhaitées.

Mesdames, Messieurs,

Injustices, frustrations généralisées, souffrances infligées par l'Occupation à cause de sa politique inique, tels sont les images et les mots qui s'imposent fatalement à l'esprit, dès l'instant où l'on entreprend de relater les années de lutte du peuple palestinien, de décrire sa longue quête pour conquérir sa liberté et son indépendance, son désir ardent de poser les jalons d'un État palestinien indépendant, dont Jérusalem-Est sera la capitale.

À cet égard, permettez-moi d'affirmer que, pour la communauté internationale, le défi majeur est de trouver le moyen de sauver les Résolutions favorables à la question palestinienne, par le truchement du Conseil de Sécurité, la plus haute autorité internationale chargée de veiller à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, de garantir l'engagement des États à appuyer cette démarche.

Est-il concevable que les résolutions du Conseil de Sécurité afférant à la question palestinienne soient dédaignées, puisqu'elles restent inexécutées ? La dernière en date, la 2334 adoptée en 2016, souligne notamment que l'occupation illégitime, depuis 1967, des territoires palestiniens, y compris Jérusalem-Est, constitue une transgression du droit international, ainsi qu'un frein à la réalisation de la Solution des deux États, à l'instauration d'une paix juste et globale.

Mesdames, Messieurs,

La question palestinienne ne peut être appréhendée dans tous ses tenants et aboutissants sans que soit évoquée la souffrance du peuple palestinien dans la Bande de Gaza, par l'effet d'un blocus qui dure injustement depuis des années.

Sachant les conditions difficiles endurées par la population palestinienne à Gaza, Nous ne ménageons aucun effort pour lui venir en aide dans le cadre de la politique de solidarité qui constitue un pilier essentiel de notre politique extérieure. C'est dans ce sens que nous avons décidé la mise en place de deux ponts aériens, l'un en 2009 et l'autre en 2014, pour l'acheminement d'aides médicales et alimentaires à l'intention de cette population.

Pendant l'année en cours, notamment au moment du mois sacré de Ramadan, Nous avons personnellement supervisé le lancement d'une action humanitaire en faveur de la Bande de Gaza, puis avons élargi l'opération à Jérusalem et à Ramallah.

Nous avons également procédé au déploiement, dans la Bande de Gaza, d'un hôpital de campagne relevant des Forces Armées Royales marocaines et offrant de multiples spécialités, notamment en pédiatrie, en orthopédie, en gastro-entérologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie.

Ces initiatives, en faveur de nos frères palestiniens, s'inscrivent dans le prolongement de l'action constante que Nous menons en qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique. Nous nous y employons, en conjuguant une démarche politique et un travail diplomatique tant au niveau bilatéral qu'au sein des instances internationales. Nous supervisons aussi, personnellement, l'action menée sur le terrain par l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Charif, qui représente l'organe exécutif et opérationnel du Comité Al-Qods. C'est ainsi qu'ont été réalisés des plans et des projets tangibles couvrant des domaines aussi variés que le logement, la santé, l'éducation, et bien d'autres secteurs à vocation sociale. Destinées à nos frères Maqdisis, ces réalisations visent essentiellement à préserver le cachet civilisationnel de la Ville Sainte, à améliorer les conditions de vie de ses habitants, à les soutenir dans leur lutte pour se maintenir en place.

Mesdames, Messieurs,

À en juger par la situation dans les territoires palestiniens occupés, dont Nous suivons de près l'évolution, nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de l'Organisation des Nations Unies. En effet, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient n'a eu de cesse de signaler avec force l'effondrement de la situation en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, en raison du maintien du blocus, responsable de la détérioration des indicateurs socio-économiques. Une telle situation pourrait accentuer la violence et les antagonismes, saper les espoirs de paix, anéantir les chances d'établissement d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain.

Face aux obstacles, aux défis qui empêchent la jouissance, par le peuple palestinien, de ses droits justes et légitimes, nous devons, en tant que communauté internationale, garder espoir et continuer à œuvrer sans relâche jusqu'à ce qu'il recouvre ses droits, en gagnant son indépendance, en mettant en place, à l'intérieur des frontières du 4 juin, les fondements d'un État indépendant qui aura Jérusalem-Est pour capitale. Nous devons aussi préserver le droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément à la Résolution 194 des Nations Unies et à l'Initiative de paix arabe.

Cependant, on ne peut parler des défis auxquels est confrontée la question palestinienne, sans évoquer l'état de division qui sévit toujours dans le camp palestinien.

Parce que le Royaume du Maroc s'attache à préserver l'unité palestinienne, Nous nous sommes fait un devoir de souligner à plusieurs reprises la nécessité de mettre un terme aux dissensions actuelles et de plaider en faveur d'un engagement ferme et sincère à former un gouvernement d'union nationale, apte à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien. Erigé en interlocuteur unique et pleinement crédible aux yeux de la communauté internationale, il pourra ainsi mettre fin à la souffrance et à l'injustice infligées au peuple palestinien.

Le Royaume du Maroc réitère aujourd'hui son appel en faveur d'une application impérieuse de l'Accord de réconciliation qui permettra au Gouvernement de consensus national d'étendre son autorité à l'ensemble du territoire palestinien, dans l'intérêt bien compris du projet national palestinien.

À cet égard, permettez-Moi de renouveler l'appui du Royaume du Maroc aux choix du peuple palestinien frère et de ses institutions nationales, sous la direction de Son Excellence le Président M. Mahmoud Abbas.

Pour conclure, Je tiens à renouveler Mes remerciements les plus chaleureux aux membres du Comité des Nations Unies et à tout son personnel pour leur engagement et leur persévérance. Je les exhorte, par ailleurs, à poursuivre leurs efforts sincères pour mobiliser un soutien international en faveur de la Cause palestinienne juste, favoriser une meilleure connaissance, par l'opinion publique internationale, des droits légitimes du peuple palestinien frère.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès et guider nos pas pour faire prévaloir le bon droit, à travers l'établissement d'un État palestinien indépendant, pleinement souverain, ayant Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte avec Israël, dans un climat de paix et de sécurité, conformément aux résolutions de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA COP 24

KATOWICE (POLOGNE), 03 DÉCEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président,
Votre Altesse Royale,
Excellences, les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Nous exprimons Notre espoir que cette vingt-quatrième session, de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, permette de consolider l'engagement mondial, qui a d'ores et déjà été pris, sur cette problématique.

Aujourd'hui, Il ne s'agit plus seulement de renouveler nos engagements.

Il Nous paraît désormais, essentiel de prendre des mesures concrètes et volontaristes : particulièrement par une mobilisation constante, en faveur des pays en développement, en termes de transfert de technologie et de respect des engagements de financement pris à leur égard.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc inscrit les questions environnementales et les défis climatiques, parmi les priorités de ses politiques nationales.

L'ambition du Royaume se décline concrètement à travers sa « Contribution prévue déterminée », pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, son Plan National d'adaptation, ainsi que son Programme National des Énergies renouvelables.

En qualité de président de la COP 22, le Royaume du Maroc n'a eu de cesse de renforcer la dynamique amorcée au lendemain de la conclusion de l'Accord de Paris.

Ainsi, il s'est employé notamment à mettre en œuvre «l'Appel de Marrakech pour le climat et le développement durable», et le «Partenariat de Marrakech pour l'Action climatique».

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le continent africain est frappé de plein fouet par les impacts négatifs du changement climatique, alors même qu'il n'est pas responsable de cette situation inéquitable.

L'Afrique n'est pas soutenue et secondée par les partenaires et les bailleurs de fonds internationaux.

Animé par son engagement en faveur des Causes africaines, le Royaume du Maroc poursuit l'accompagnement du processus de mise en œuvre des trois Commissions climat, issues du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement africains, tenu en marge de la COP 22 : sur le Bassin du Congo, la Région du Sahel et les États insulaires.

L'ampleur des défis nous impose un sursaut collectif, à même de renforcer les bases de solidarité entre les pays et de concrétiser la transition vers un modèle économique adapté.

Aussi, Notre plus grand souhait est que l'enthousiasme de la communauté internationale, bien que quelque peu émoussé récemment, permette d'y parvenir.

Pour sa part, le Royaume du Maroc affirme qu'il restera mobilisé comme par le passé, avec foi et détermination, à l'échelle nationale, continentale et internationale.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE SUR LA MIGRATION

MARRAKECH, 10 DÉCEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Migrations,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour un rendez-vous historique, comme celui qui nous rassemble en ce jour, est-il un lieu plus symbolique que l'Afrique - origine même des premiers déplacements humains : que le Maroc - terre d'immigration, de transit et d'émigration : que Marrakech – son creuset intemporel ?

Nous vous accueillons à Marrakech, en terre d'Afrique, avec fierté et humilité.

Fierté, que la Communauté internationale ait choisi le Royaume du Maroc pour cet événement planétaire : et humilité, devant l'ampleur de la cause, du chemin parcouru et de l'œuvre qui reste à accomplir.

La coïncidence avec la commémoration du 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est pas fortuite.

Et elle est heureuse : de même qu'en 1948, l'humanité s'éveillait définitivement à l'universalité des droits humains, par-delà les nations, les cultures et les civilisations.

De même, en 2018, elle s'éveille résolument à la globalité des migrations, par-delà les frontières, les clivages et les continents.

L'Histoire retiendra que c'est sous le mandat et l'égide de Son Excellence Monsieur António Guterres, que se tint cet événement fondateur.

Je salue, également, à travers vous, la Représentante Spéciale pour les Migrations, Madame Louise Arbour, et, avec elle, toutes les âmes qui ont porté la cause qui nous rassemble aujourd'hui.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'intérêt du Royaume du Maroc pour la question migratoire n'est ni récent, ni circonstanciel.

Il constitue, au contraire, un engagement ancien et volontaire qui s'exprime à travers une politique, humaniste dans sa philosophie, globale dans son contenu, pragmatique dans sa méthode et responsable dans sa démarche.

Notre Vision, c'est d'anticiper l'avenir, pour construire une mobilité ordonnée.

Notre approche, c'est de tendre avec constance vers un équilibre salubre entre réalisme et volontarisme : entre intérêts légitimes des États et respect des droits humains des migrants.

La réussite nationale de cette approche - qui a toujours été la Nôtre - a conduit Nos frères africains à Nous confier le mandat de Leader de l'Union Africaine sur la question migratoire.

Elle a abouti à l'Agenda Africain pour la Migration, adopté à l'unanimité par la Conférence de l'Union Africaine en janvier 2018.

C'est, donc, tout naturellement que Notre vision, à l'échelle nationale et continentale, converge avec Notre engagement international, à travers le Pacte Mondial.

L'une et l'autre s'inscrivent dans la recherche constante de compromis novateurs, entre gestion des frontières et protection des droits humains des migrants, entre migration et développement.

L'une et l'autre tendent vers la responsabilité collective, la souveraineté responsable et le pragmatisme humaniste.

Car, la question migratoire n'est pas - et ne devrait pas - devenir une question sécuritaire.

Répressive, elle n'est nullement dissuasive. Par un effet pervers, elle détourne les dynamiques migratoires, mais ne les arrête pas.

La question de la sécurité ne peut pas faire l'impasse sur les droits des migrants : ils sont inaliénables.

Un migrant n'est pas plus ou moins humain, d'un côté ou de l'autre d'une frontière.

La question de la sécurité ne peut pas davantage faire l'économie de politiques de développement socio-économique, tournées vers la résorption des causes profondes des migrations précaires.

Enfin la question de la sécurité ne peut pas nier la mobilité. Mais elle peut la transformer en un levier de développement durable, au moment où la Communauté internationale s'emploie à mettre en œuvre l'Agenda 2030.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour l'heure, le Pacte Mondial demeure une promesse que l'Histoire jugera. Il n'est point temps encore d'en célébrer la réussite.

Le défi de cette Conférence est de montrer que la Communauté internationale fait le choix d'une solidarité responsable au sujet de la question de la migration.

Pour ce faire, il lui appartient de respecter pleinement le droit souverain de chacun de ses membres à déterminer et à mener sa propre politique migratoire.

Il lui incombe de prouver que le multilatéralisme n'est pas le parti de la chaise vide, de la désertion et de l'indifférence. Il est celui des synergies et de l'engagement dans la différence.

Le défi de cette Conférence est donc d'unir, face aux populismes, de rassembler, face à l'isolationnisme et d'apporter, par le dialogue et la coopération internationale, des réponses structurantes à un enjeu majeur de notre temps.

Car aucun pays ne peut, à lui seul, faire face à ces enjeux ! Or, s'il n'y a pas d'alternative à la coopération, il n'y a pas, non plus, d'alternative à l'action.

Le Pacte Mondial n'est pas une fin en soi. Il ne fait sens que par sa mise en œuvre effective. C'est pourquoi, la Conférence de Marrakech est, avant tout, un appel à l'action.

À cet appel, l'Afrique répond d'ores et déjà présent ! Elle n'entend pas être en marge.

L'Afrique ne sera pas l'objet du Pacte Mondial. Elle en sera un acteur. Un acteur central.

L'Agenda Africain pour la Migration définit sa feuille de route. Pionnier, il a anticipé l'importance, consacrée par le Pacte Mondial, de la connaissance des dynamiques migratoires.

Il a dédié à cet objectif une institution à part entière : l'Observatoire Africain des Migrations, qui aura son siège au Royaume du Maroc, et qui a été appuyé nommément par le Pacte.

Notre souhait est de voir le travail de cet Observatoire, démultiplié par une mise en réseau avec les institutions similaires dans les autres régions.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

À chaque étape des routes migratoires, à chaque degré d'intégration, à chaque niveau de complémentarité entre développement et migration, c'est la voix de la jeunesse que nous entendons, et c'est à ses besoins que nous répondons.

Entre le laxisme inacceptable et le tout sécuritaire insupportable, il y a une voie que nous ouvrons aujourd'hui.

Une voie qui oppose la souveraineté solidaire au nationalisme excluant, le multilatéralisme à l'ostracisme, et la responsabilité partagée à l'indifférence institutionnalisée.

Car, en définitive, c'est de cela dont il s'agit : mettre fin au désordre, tout en mettant de l'humanité dans l'ordre.

La page de l'Histoire qui s'écrit aujourd'hui, à Marrakech, honore la Communauté internationale, et la porte, un pas de plus, vers un nouvel ordre migratoire, plus juste et plus humain.

Je Vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 3^{ÈME} FORUM PARLEMENTAIRE DES RÉGIONS

RABAT, 19 DÉCEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir d'adresser ce message à votre Forum, qui bénéficie depuis son institution de Notre Haut Patronage. Cette sollicitude témoigne de Notre souci de faire aboutir le chantier de la régionalisation avancée en tant que réforme structurante inscrite au cœur de Nos orientations stratégiques, à travers laquelle Nous entendons renforcer la dynamique de modernisation institutionnelle de notre pays, fortifier le socle d'un Maroc attaché aux valeurs de solidarité, de dignité, de justice sociale et territoriale, impulser le développement intégré et durable en faveur de tous les citoyens.

À cette occasion, Il Nous plaît de saluer le choix de la Chambre des Conseillers d'inscrire dans la continuité la démarche de réflexion et de proposition engagée avec ses partenaires institutionnels, en l'occurrence le Conseil Economique, Social et Environnemental, le Conseil national des Droits de l'Homme, les Associations des Régions et des Communes du Maroc, en prenant avec eux l'initiative d'organiser la troisième édition du Forum parlementaire des Régions.

Notre souhait est que cette édition soit l'occasion d'approfondir la réflexion constructive d'ores et déjà amorcée, de proposer des solutions innovantes et pratiques appropriées afin que la Régionalisation avancée puisse jouer un rôle clé de puissant levier pour produire du capital matériel et immatériel, créer des emplois, notamment au profit des jeunes, favoriser l'insertion des différentes catégories sociales, garantir la participation citoyenne large et responsable et concourir à la promotion de la diversité culturelle de notre pays, dans le respect des spécificités de son identité nationale unifiée.

Vous n'ignorez pas que la valorisation optimale de ce chantier décisif ne dépend pas seulement de l'étendue des compétences attribuées aux collectivités territoriales, plus particulièrement aux régions, mais qu'elle est essentiellement liée à la manière dont ces compétences sont exercées, à la capacité de tous les acteurs, notamment les élus, à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités, à privilégier le

travail collectif qui érige l'impératif de servir le citoyen en priorité absolue, et qui transcende toutes les considérations étriques.

De fait, les Marocains ne veulent pas d'institutions régionales qui restent lettre morte. Ils aspirent plutôt à disposer de régions agissantes qui répondent à leurs préoccupations pressantes, et qui contribuent à l'amélioration de leur quotidien.

Mesdames, Messieurs,

Les dispositions et les chantiers que Nous avons lancés récemment, notamment ceux relatifs à la déconcentration administrative, à la réforme du Système d'appui et de protection sociale, au dispositif de formation professionnelle, à la refonte du cadre juridique et réglementaire des Centres régionaux d'Investissement, s'insèrent dans le cadre de Notre vision globale qui entend réunir les conditions favorables à l'aboutissement du processus de développement régional, par l'accélération de la cadence de sa mise en œuvre et par l'habilitation de toutes les régions à exercer pleinement et efficacement leurs compétences.

Par conséquent, Nous soulignons aujourd'hui la nécessité de veiller à la cohérence et à la complémentarité des missions assignées à l'ensemble des acteurs publics territoriaux, plus particulièrement, aux collectivités territoriales. De fait, les lois qui régissent ces structures ont confié aux régions, des missions de promotion du développement intégré et durable, aux Conseils des préfectures et des provinces, des missions de promotion du développement social en milieu rural autant que dans les espaces urbains et enfin aux communes, des missions de prestation de services de proximité aux habitants.

À cet égard, Nous vous invitons à prendre part à l'effort de réflexion qui doit conduire à la mise en place d'un cadre méthodologique définissant le calendrier des étapes par lesquelles les régions devront passer dans l'exercice de leurs compétences. La conception de ce cadre doit prendre en considération les exigences de complémentarité entre les compétences propres, partagées et transférées et doit tenir compte des capacités financières et managériales spécifiques à chaque région, tout en gardant à l'esprit les nouvelles solutions institutionnelles dont l'efficacité a été éprouvée.

À cet égard, Nous notons que les différentes régions du Royaume ont connu des évolutions contrastées dans la mise en œuvre des programmes de développement régional. Néanmoins, pour que ces programmes se traduisent en réalisations effectives et complémentaires des politiques sectorielles menées au niveau territorial, les régions ne devront pas se limiter aux filières habituelles de financement. Il leur faudra, en effet, réfléchir attentivement aux modalités de mobilisation des financements nécessaires à ces programmes et à leur diversification grâce à différents partenariats, y compris la coopération décentralisée.

À ce propos, Nous invitons les régions à saisir l'occasion des prochaines évaluations d'étape des programmes de développement régional pour renforcer l'ingénierie de financement des projets planifiés et pour garantir ainsi leur faisabilité et leur efficience.

En ce qui concerne la question des financements, il n'est nul besoin de rappeler que l'État, dans son ensemble, dispose de moyens financiers limités. Aussi, tenant compte de cette contrainte, il importe que les collectivités territoriales veillent à mettre au point des programmes de développement et des

plans d'action qui tiennent compte d'une gestion efficace et efficiente des ressources financières et de la nécessaire affectation de celles-ci à des investissements générateurs d'emplois productifs et propres à satisfaire les besoins réels et pressants des populations.

Mesdames, Messieurs,

Lors de la deuxième édition du Forum, Nous avons exhorté les élus à concevoir des solutions locales adaptées aux problèmes des jeunes.

Or, Nous avons constaté qu'à cet égard, les initiatives des Régions restaient en-deçà de Nos ambitions et qu'elles ne répondaient pas aux attentes des catégories concernées.

Par conséquent, Nous soulignons à nouveau le caractère prioritaire de cette question urgente et, en la matière, Nous insistons notamment sur la nécessité d'une approche participative pour élaborer des plans et des programmes régionaux d'insertion des jeunes, qui soient complémentaires et compatibles avec la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse.

Nous appelons également le Gouvernement, le Conseil Economique, Social et Environnemental et les autres organismes publics concernés, à accompagner les Régions dans ce domaine, à leur apporter leur appui pour atteindre cet objectif et contribuer ainsi à la mise en œuvre des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux ainsi qu'au renforcement des mécanismes de médiation au niveau territorial.

Aussi, Nous vous invitons à réfléchir aux moyens de rendre opérationnels les mécanismes participatifs de dialogue et de concertation, y compris les modalités d'implication des nouveaux acteurs dans les différentes dynamiques sociétales à l'œuvre au niveau régional. Le but est de garantir l'efficacité de l'action participative menée avec les Conseils régionaux, de mettre en exergue le caractère inclusif de ces mécanismes, notamment en faveur des femmes et des jeunes.

À cet égard, Nous avons orienté les collectivités territoriales pour qu'elles insèrent, dans leurs programmes, des projets à même d'apporter plus de justice sociale et territoriale, de réduire les formes existantes de marginalisation et d'exclusion.

Dans cet esprit, Nous orientons ces collectivités pour qu'elles mettent en place, en partenariat avec l'État et les autres acteurs territoriaux, des programmes et des projets susceptibles de renforcer les capacités des classes moyennes en milieu urbain et, parallèlement, de favoriser l'émergence et l'élargissement d'une classe moyenne agricole.

Mesdames, Messieurs,

Nous saisissons l'ampleur de vos attentes concernant la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle Charte de déconcentration administrative, et le nouveau format des Centres régionaux d'Investissement qui leur confère désormais de larges prérogatives pratiques.

À ce propos, Nous recommandons aux collectivités territoriales de se mettre au diapason des développements de l'heure et, plus largement, de s'adapter aux évolutions profondes et accélérées qui caractérisent notre pays autant que le monde qui l'entoure. Ces collectivités devraient également conclure des partenariats efficaces et productifs avec les structures administratives déconcentrées, les opérateurs

du secteur privé et les acteurs de la société civile. Elles devraient aussi accompagner la dynamique vouée à l'amélioration du climat et des procédures d'investissement au niveau territorial.

L'adoption des principes de bonne gouvernance et de corrélation entre exercice de responsabilités et reddition des comptes, demeure la pierre angulaire de toute action visant à renforcer l'efficacité des institutions, à promouvoir le développement local et régional intégré.

En conséquence, Nous orientons les collectivités territoriales et tous les participants à ce Forum, pour accorder l'attention requise à cette question, lors des débats ou sur le terrain, de sorte que le principe de gouvernance ne demeure pas un simple slogan creux, sans contenu réel et sans impact tangible sur les conditions de vie des citoyens.

De la valorisation des ressources humaines à la notion de responsabilité et de demande de reddition des comptes, en passant par les nouveaux modes de gestion et les mécanismes d'implémentation modernes, nombreux sont, en effet, les sujets qui vous interpellent et vous incitent à identifier les causes réelles de la situation actuelle et, partant, à chercher des solutions réalistes, adaptées et transparentes aux problèmes posés, à répondre favorablement aux doléances et aux attentes des citoyennes et des citoyens.

C'est la voie indiquée pour rehausser la performance des institutions, tant au niveau national que territorial, pour renforcer la confiance des citoyens en elles, pour concourir à la réalisation du développement intégré, de la justice sociale et territoriale.

Pour conclure, Nous insistons de nouveau sur l'attention constante que Nous accordons au suivi des conclusions du Forum parlementaire des régions. Nous avons aussi bon espoir que ses travaux déboucheront sur des recommandations et des propositions pratiques, propres à répondre aux défis, présents et futurs, liés à la régionalisation avancée, et susceptibles d'enrichir le modèle de développement en cours d'élaboration.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 70^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME**

RABAT, 20 DÉCEMBRE 2018

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La Communauté Internationale commémore, en ce mois de décembre, le 70^{ème} anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, évènement qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire de l'Humanité.

Charte fondatrice, élaborée par des esprits humanistes, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme demeure, 70 ans après son adoption, un canon universel et un marqueur intemporel pour tous les peuples qui aspirent à plus de liberté, de dignité et de solidarité, sous l'État de droit.

Nous tenons à saluer la commémoration de cette date symbolique, organisée à l'initiative du Ministère d'État chargé des droits de l'Homme et du Conseil national des droits de l'Homme.

Elle intervient alors que Nous venons de procéder à la nomination d'un nouveau Président du Conseil national des droits de l'Homme et d'un nouveau Délégué interministériel aux droits de l'Homme, ouvrant par-là une étape nouvelle dans le processus de renouvellement et d'adaptation de ces institutions, de consolidation de leurs acquis et de renforcement de leurs moyens d'action.

À cet égard, J'appelle toutes les institutions et les instances concernées à poursuivre les efforts qu'elles déploient pour remplir leur rôle, celui de défendre les droits de l'Homme, dans toutes leurs dimensions, et d'en étendre le rayonnement en théorie comme en pratique, agissant en cela dans un esprit

de responsabilité et de citoyenneté, où l'exercice des droits et des libertés se fait en corrélation avec l'accomplissement des devoirs.

Nous exhortons, notamment, le Délégué interministériel, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, à accorder une attention particulière au renforcement de la de protection des droits de l'Homme.

Nous saluons aussi les rencontres et manifestations, organisées en commémoration de cet évènement, partout à travers le Royaume, par des acteurs des droits humains, des droits des femmes, des droits de l'enfant et de développement durable : initiatives qui portent à l'évidence l'engagement résolu du Maroc pour la protection et la promotion des droits humains.

Ce 70ème anniversaire revêt une importance particulière. Il intervient au moment où l'humanité est confrontée à des défis d'une ampleur planétaire et d'une envergure inédite. À la fracture des inégalités, s'ajoutent les discriminations qui s'accroissent.

Le choc des ignorances ne cesse de produire intolérances, extrémismes, et radicalismes, au moment où les changements climatiques et les flux migratoires se posent en défis nouveaux pour les droits économiques, sociaux et culturels.

La célébration, le 70ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, offre néanmoins l'occasion de s'arrêter sur les progrès accomplis durant la dernière décennie et de jauger les défis auxquels nous sommes confrontés ainsi que le chemin qui reste à parcourir.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre engagement national pour les droits de l'Homme est non seulement gravé dans notre Constitution, mais également un déterminant de Nos choix politiques, économiques et sociaux.

La Constitution de 2011, élaborée de manière participative et inclusive, porte en elle une authentique Charte des libertés et des droits fondamentaux, arrimée au référentiel universel des droits de l'Homme. Elle consacre l'indépendance totale de la justice et met en place un dispositif d'instances pluralistes et indépendantes de protection des droits et libertés, de démocratie participative, de promotion des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance.

Nous veillons à ce que le Maroc consolide ces acquis et continue à avancer. À cet égard, le Royaume est sur le point de finaliser un plan d'action national pour la démocratie et les droits de l'Homme, qui comporte un grand nombre de mesures tendant à la consolidation de la démocratie et au renforcement des droits de l'Homme dans tous les domaines.

Parallèlement, Notre pays a continué d'interagir positivement et de manière dynamique avec le système international des droits de l'Homme et, notamment, le Conseil des droits de l'Homme et le Haut-commissariat aux droits de l'Homme.

Le Maroc a ratifié les neuf principaux traités internationaux relatifs aux droits humains. Il soumet régulièrement ses rapports aux organes de supervision prévus par ces traités et interagit de manière constante et constructive avec les recommandations de ces organes.

Par ailleurs, de nombreux rapporteurs relevant des mécanismes et procédures spéciales des Nations Unies pour les droits de l'Homme ont pu se rendre au Maroc au cours des dernières années à la satisfaction de tous.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc s'est engagé avec d'autres États membres des Nations Unies, à l'élaboration et à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

De son côté, la société civile marocaine continue de se développer, de se diversifier et d'agir quotidiennement pour la protection des droits et la promotion de la citoyenneté.

Son action est une contribution que Nous saluons. Sa participation active aux institutions constitutionnelles de bonne gouvernance, ainsi qu'aux conseils de démocratie participative mis en place par l'État et les collectivités territoriales, est un gage de dialogue et de valeur ajoutée.

En une trentaine d'années, la place et la contribution des institutions nationales des droits de l'Homme n'ont cessé de prendre de l'ampleur tant au niveau national qu'au sein du système des Nations Unies.

Les pays du Sud s'impliquent de plus en plus activement dans la scène internationale des droits de l'Homme, alors que les acteurs de la société civile sont devenus des partenaires incontournables des États. Ils enrichissent les processus d'élaboration des politiques nationales et de la doctrine internationale en matière de droits de l'Homme par leurs propositions et recommandations.

Depuis l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le droit international des droits de l'Homme n'a cessé de se développer au moyen de l'adoption de pactes de plus en plus pointus et ce, malgré les vents souvent contraires.

Cependant, ces évolutions positives se heurtent, malheureusement, dans de nombreuses régions du monde, aux conflits dévastateurs, aux extrémismes violents, au repli sur soi, au rejet de l'autre et à l'intolérance.

En même temps, de nouveaux défis surgissent et nécessitent des réponses adéquates. Nous pensons, d'abord, à l'effectivité des droits économiques, sociaux culturels et environnementaux, à la lutte contre les discriminations et, notamment, celles qui touchent les femmes, à l'habilitation et l'inclusion des jeunes, à la protection des droits des catégories vulnérables et, en premier lieu, les enfants et les personnes en situation de handicap mais aussi, bien sûr, à la réduction des inégalités sociales et des disparités spatiales.

Les réponses à ces défis doivent être fondées sur un référentiel clair inspiré des valeurs fondamentales de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Un exemple concret est celui du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières – un document non-contraignant qui a été adopté à Marrakech le 10 décembre, et qui intègre le respect, la protection et la réalisation des droits fondamentaux de tous les migrants, au cœur de la nouvelle gouvernance migratoire.

Fondé sur le droit international des droits de l'homme, le Pacte réitère à la fois l'universalité et l'indivisibilité des droits humains. Il s'appuie sur la conviction que les migrations ne peuvent être sûres, ordonnées et régulières que si les droits des migrants, quel que soit leur statut, sont rigoureusement respectés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc, qui est fortement attaché à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'endroit des migrants, a lui-même placé l'humain au cœur de sa politique migratoire. Notre pays a développé une politique migratoire humaniste, équilibrée et solidaire, qui promeut le bien-être des migrants et favorise leur intégration durable au sein de la société marocaine et nous continuerons à œuvrer sans répit pour la promotion de la culture des droits de l'Homme, pour le respect de tous les droits et pour l'observation scrupuleuse des devoirs de chacun envers autrui, envers la société et envers la nation.

Nous réaffirmons l'attachement du Royaume au multilatéralisme fondé sur la solidarité entre les peuples, la recherche de la paix et l'universalité des droits.

La justice sociale et territoriale a toujours été un idéal inscrit au cœur de Nos orientations politiques, économiques et sociales. L'ensemble des politiques publiques doivent aujourd'hui contribuer à sa réalisation, posant ainsi les jalons de sociétés solidaires et harmonieuses, où chacun jouit du droit à la sécurité, à la liberté, à la dignité et à l'égalité.

À cet égard, Nous croyons foncièrement aux vertus d'une conjugaison intelligente et judicieuse entre l'universel et l'exigence de diversité. Comme Nous l'avions déjà affirmé, « l'universalité doit être, dans sa quintessence, la résultante d'une dynamique d'adhésion progressive, par étapes, moyennant une appropriation individuelle et collective, où les traditions nationales et culturelles trouvent naturellement leur place, ni contre ni à côté, mais autour d'un socle de valeurs indélogeables. L'universel ainsi enrichi gagne en légitimité lorsqu'il représente et protège la diversité de l'humanité et quand tous les peuples et toutes les cultures le façonnent et se l'approprient.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2019

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1^{ER} SOMMET ARABO-EUROPÉEN

CHARM EL CHEIKH, 25 FÉVRIER 2019

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Abdel Fattah al-Sissi, Président de la République Arabe d'Égypte, Président du Sommet,

Monsieur Donald Tusk, Président du Conseil Européen,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'exprimer d'abord à Son Excellence, Monsieur Abdel Fattah al-Sissi, Président de la République Arabe d'Égypte, et à travers lui, au peuple égyptien frère, Mes remerciements et Ma considération pour avoir accueilli ce premier Sommet UE-Ligue des États Arabes et pour les efforts déployés par le gouvernement égyptien qui a créé les conditions favorables à sa réussite.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Donald Tusk, Président du Conseil européen, qui copréside ce Sommet.

Je remercie aussi Son Excellence, Madame Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union Européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, et Son Excellence, Monsieur Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États Arabes, d'avoir judicieusement piloté les groupes de travail qui ont préparé les dossiers soumis à l'appréciation du Sommet.

Majestés, Excellences, Altesses,

Nous qui sommes ici réunis dans le cadre du Premier Sommet UE-Ligue arabe, nous vivons en ce jour un moment fort du dialogue euro-arabe, au moment même où la conjoncture est riche en développements géostratégiques directement sensibles dans nos deux régions. Etape clé dans la relation entre nos deux

ensembles, cette assemblée illustre notre volonté commune de hisser ce processus à des niveaux élevés. Outre des effets tangibles sur la sécurité et la stabilité de nos deux régions, une telle entreprise ouvrira sans doute des perspectives prometteuses à la coexistence pacifique de nos peuples et leur apportera la prospérité économique et sociale souhaitée.

Le Sommet d'aujourd'hui est d'une importance capitale pour le monde arabe, car il pose les jalons d'un dialogue qui s'inscrit d'ores et déjà en bonne place dans l'ensemble des relations tissées avec les États, les regroupements, les organisations régionales ou internationales. Si l'intérêt accordé à ce sommet découle tout naturellement de la proximité géographique et de l'héritage historique, sa manifestation est, plus particulièrement, l'expression concrète d'une conviction partagée et l'aboutissement d'un travail humain, intellectuel et culturel global, qui puise ses références fondamentales dans la tradition permanente de dialogue et d'échange entre les civilisations arabe et européenne.

À cet égard, le Royaume du Maroc, qui a acquis, depuis des décennies, une expérience fructueuse singulière avec le partenaire européen, notamment dans le cadre du Statut avancé, aspire à élever cette dynamique collaborative à des niveaux supérieurs. Aussi, il est disposé à faire évoluer la coopération euro-arabe vers un partenariat innovant puisant ses ressources dans la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel de chaque partie. Et il entend faire en sorte que, par une interaction féconde, elle constitue un véritable levier pour la construction d'une relation solide et équilibrée, adossée aux valeurs et aux intérêts communs, au respect mutuel, au dialogue constructif.

Par conséquent, Nous estimons que ce sommet est une bonne opportunité pour rappeler ce fonds civilisationnel et humain et en faire une solide plate-forme vers une coopération effective, fondée sur une vision claire et des plans d'action réalistes, voués au service des intérêts communs et mutuellement bénéfiques.

Majestés, Excellences, Altesses,

L'état de la coopération euro-arabe, considéré à l'aune de son volume matériel et de son capital intellectuel, requiert une nécessaire évaluation objective et sereine de son bilan actuel, une reconsidération de ses axes, la définition de priorités stratégiques, présentes et futures, le perfectionnement de ses méthodes de travail. Il s'agit in fine d'en consolider les bases et d'en rehausser la performance.

En conséquence, Nous sommes appelés aujourd'hui à inscrire nos débats et nos dialogues dans une réflexion responsable et profonde autour des modalités de mise en œuvre effective de cette coopération. Pour cela, il faudra élaborer une conception intégrée et cohérente du projet d'avenir que Nous voulons pour notre espace et il conviendra de faire en sorte qu'une telle vision repose sur un ordre des priorités rationnel, des objectifs rigoureusement définis et une approche collaborative fondée sur l'anticipation et dotée de moyens d'action souples et évolués.

Pour Notre part, Nous estimons que cette conception intégrée nécessite de se focaliser sur certaines priorités :

Premièrement : la sécurité de la Nation arabe doit rester une affaire strictement arabe, tenue à l'abri de toute ingérence et de toute interférence extérieure. Toutefois, dans la mesure où l'atteinte à la sécurité

de notre région constituerait inmanquablement une atteinte à la sécurité de l'Europe, voire du monde entier, il faut souligner l'effort international que peuvent apporter des partenaires fiables.

À cette occasion, Je tiens à souligner que la sécurité et la stabilité du monde arabe sont menacées par des défis périlleux que génèrent parfois les politiques et les comportements de certains de ses pays à l'égard d'autres. À ce propos, Nous rappelons avec insistance qu'adhérer aux principes de bon voisinage, de respect de la souveraineté nationale des États et de leur intégrité territoriale, s'abstenir de toute ingérence dans leurs affaires internes et, le cas échéant, y mettre un terme, permettront d'éliminer cette menace.

Deuxièmement : promouvoir le renouveau du monde arabe. Il incombe à l'Europe d'aider ses voisins arabes à atteindre l'essor économique, scientifique et technologique nécessaire pour réduire les disparités économiques et sociales qui séparent les deux partenaires. À cet effet, il convient de promouvoir des projets de développement concrets qui redéfinissent les filières de circulation des investissements et des personnes et d'instaurer des équilibres productifs qui répondent aux préoccupations sécuritaires, économiques et sociales communes.

En effet, l'Union européenne est le deuxième partenaire économique des pays arabes. Cependant, les échanges commerciaux entre les deux parties, bien qu'importants et denses, restent en-deçà de nos espérances. En outre, ces échanges se caractérisent par leur asymétrie : le taux des importations arabes en provenance de l'UE s'élève à 27% du volume global, alors que celui des exportations arabes à destination de l'Europe est de 11%.

Troisièmement : configurer les partenariats futurs de manière à créer un environnement intellectuel, culturel et médiatique propice à la coexistence et à la coopération entre les peuples des deux régions. Cette action permettra l'intégration des générations montantes et l'enracinement des valeurs de tolérance et d'acceptation de l'Autre, au-delà des stéréotypes éculés, loin de toute forme d'exclusion et de rejet qui engendre irrémédiablement une logique d'affrontement et d'antagonisme.

À cet égard, Nous aspirons à bâtir une relation saine entre le monde arabe et l'Europe ; une relation affranchie de tout préjugé et non sujette aux contrecoups d'événements éphémères. Au Maroc, Nous estimons que, désormais, une gestion commune des questions d'immigration et de lutte contre le terrorisme, sous leurs multiples aspects, peut être envisagée selon une approche intégrée et globale associant la notion de responsabilité partagée à l'impératif de développement commun.

À ce propos, Nous formons le souhait que ce Sommet soit l'occasion d'élaborer cet ambitieux projet et de mettre en place ses mécanismes de fonctionnement. La tâche n'est pas malaisée : nous disposons en effet déjà de mécanismes et de structures en place, en particulier « le dialogue 5 + 5 », ainsi que « l'Union pour la Méditerranée ». Nous espérons que les structures et les programmes de l'UMP seront réactivés pour imprimer une dynamique vigoureuse à la coopération euro-arabe.

Nous saisissons cette occasion pour appeler les groupements arabes régionaux, dont l'Union du Maghreb arabe à laquelle nous appartenons, à jouer pleinement le rôle qui leur revient dans le développement de nos relations avec le partenaire européen, en dépassant les écueils politiques et les différends bilatéraux qui entravent le processus de décollage et de développement.

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames, Messieurs,

Nonobstant la vision optimiste et les aspirations légitimes que suscite une telle coopération, Nous ne perdons jamais de vue la nécessité de rappeler quelques-uns des principaux défis auxquels notre espace est confronté. Au premier chef figurent la question palestinienne et l'avenir d'Al-Qods Al-Charif, auxquels, en qualité de Président du Comité Al-Qods, relevant de l'Organisation de la Coopération Islamique, Nous accordons une attention particulière.

À cette occasion, Nous réaffirmons la nécessité de préserver le statut juridique de la Ville sainte qui fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967, dans le cadre de la solution des deux États; Nous réaffirmons aussi la nécessité de parvenir à une paix globale pour tous les peuples de la région, conformément aux constantes précédemment convenues lors du forum de notre dialogue, et nous rappelons particulièrement l'impératif de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à créer son État indépendant, avec pour capitale Jérusalem-Est.

En conclusion, Je renouvelle la disposition pleine et entière du Royaume du Maroc à s'engager avec sérieux et réactivité dans toute nouvelle dynamique qui hisserait le dialogue euro-arabe au niveau d'une coopération réelle et rentable, dans l'intérêt bien compris des pays des deux régions, et pour que se concrétisent in fine les aspirations et les attentes de leurs peuples respectifs.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA RÉGION DU SAHEL

NIAMEY (NIGER), 25 FÉVRIER 2019

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est particulièrement agréable de M'adresser aux Chefs d'État et de Gouvernement réunis à l'occasion de la 1^{ère} Conférence de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

Le Sahel, ce trait d'union entre le Nord et le Sud de l'Afrique, est aujourd'hui soumis aux impacts considérables du dérèglement climatique. L'enjeu majeur est donc d'aborder la question du climat de manière efficiente tout en s'attelant aux objectifs de développement socio-économique et en répondant aux impératifs sécuritaires.

À cet égard, Je tiens à exprimer à Mon frère, le Président Mahamadou Issoufou, Mes sincères félicitations pour le chemin parcouru afin d'opérationnaliser la Commission Climat de cette région.

Le positionnement géographique du Niger lui confère tout naturellement une centralité qui lui permet de promouvoir la stabilité, la sécurité et le développement de la région du Sahel, et donc de tout notre Continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le constat est clair : les menaces climatiques qui pèsent sur la région du Sahel sont connues ; elles affectent la vie quotidienne des populations et influent négativement sur le développement socio-économique et la stabilité régionale.

Dans cet espace stratégique, on mesure, davantage qu'ailleurs, comment les conditions de vie sont intimement influencées par l'environnement.

Les pénuries alimentaires et la baisse des réserves en eau ainsi que la désertification, provoquées par le réchauffement climatique continueront à pousser notre jeunesse sur le chemin de l'exil, privant ainsi notre Continent d'une partie de ses forces vives.

De telles menaces exigent, de notre part et de la part de nos partenaires, à la fois d'investir massivement et de s'investir totalement pour répondre aux aspirations des populations et aux objectifs d'un développement inclusif.

Le combat pour la justice climatique est, pour les Africaines et les Africains, un combat pour l'accès à une vie meilleure et digne ainsi qu'à un avenir prometteur.

Car, la justice climatique ne doit pas seulement être un slogan ; elle doit être pour nous tous une exigence : l'exigence de donner à nos populations un accès sécurisé aux ressources de base. C'est ainsi que nous préserverons notre jeunesse du désespoir, lui évitant par là même de devenir la proie d'organisations criminelles et terroristes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mobilisation des acteurs contre les effets dévastateurs des changements climatiques ne saurait s'arrêter aux frontières nationales. Elle doit transcender tous les clivages.

C'est ainsi que le Sommet Africain de l'Action, tenu à Notre initiative, en novembre 2016, à Marrakech, en marge de la COP22, a constitué un acte politique fort. Nous, Chefs d'État africains, avons, lancé une dynamique autour de projets transnationaux ambitieux et concrets, pilotés par trois commissions, dont le Maroc est partenaire fondateur :

- La Commission du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo ;
- La Commission du Sahel, présidée par la République du Niger ; et
- La Commission des États insulaires, présidée par la République des Seychelles.

Une première étape a été franchie, l'année dernière, chez Notre frère, le Président Sassou-Nguesso, à Brazzaville, lors du 1er Sommet de la Commission Climat du Bassin du Congo. Ont alors été jetées les bases d'une mobilisation des parties prenantes et d'une démarche innovante et audacieuse; bases d'actions d'avenir, porteuses d'espoir et de solutions concrètes pour les populations locale et régionale.

C'est dans ce même esprit que nous sommes réunis ici, à Niamey, afin de renforcer nos actions et leur cohérence, par des propositions nouvelles. Le lancement du Plan d'Investissement Climat pour la région Sahel et de son Programme Régional Prioritaire complétera ainsi les projets, aussi vitaux que nécessaires, d'ores et déjà en cours.

À cet égard, J'ai le plaisir d'annoncer que le Royaume du Maroc s'engage à prendre en charge les études de faisabilité pour finaliser ce Plan d'Investissement Climatique.

Par ailleurs, la Commission pourra compter sur le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc : 4C Maroc, notamment en matière de renforcement des capacités de ses membres. Mis en place en 2014, ce Centre constitue un espace d'excellence national et continental pour le développement et la diffusion des savoirs et des meilleures pratiques en matière de changement climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La jeunesse africaine nous engage à ouvrir le chemin des possibles et à inscrire notre Continent sur une trajectoire vertueuse, créatrice d'opportunités. L'avenir de l'Afrique repose sur notre capacité à imaginer de nouvelles formes de réponses solidaires, selon un engagement concret et respectueux de tous les partenaires, ceux du Sud comme ceux du Nord.

La région du Sahel, qui regroupe des pays de l'Est, du Centre et de l'Ouest de l'Afrique, peut devenir un modèle d'intégration régionale avancée sur les plans économique, environnemental, politique et humain. La Commission Climat pour la Région du Sahel est l'un des leviers qui lui permettra d'atteindre cet objectif.

L'histoire s'est nouée dans cet espace et son avenir se jouera ici. Nous devons aux générations futures un engagement politique adossé à une action concertée et solidaire, visant à faire face aux défis climatiques.

Je vous remercie

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5^{ÈME} FORUM CRANS MONTANA

DAKHLA, 16 MARS 2019

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable de M'adresser aux participants à cette 5^{ème} édition du Forum Crans Montana de Dakhla placée sous le thème « bâtir une Afrique puissante et moderne au service de sa jeunesse » ; un thème qui ne peut qu'interpeller tous les acteurs, institutionnels et privés, bien au-delà de notre Continent.

La nouvelle édition, à laquelle Nous souhaitons plein succès, témoigne de l'ancrage durable du forum à Dakhla : depuis 5 ans en effet, il s'est installé comme un rendez-vous important de réflexion et de recherche des réponses concrètes et novatrices au développement socio-économique durable.

Car cette instance est bien un forum, un centre qui rassemble des participants issus de divers horizons et originaires des quatre coins de la planète ; un centre qui accueille des intervenants de haut niveau, mobilisés autour de thèmes liés certes à l'Afrique, mais irradiant tous les continents, grâce à l'émergence d'idées, de synergies et d'opportunités de coopération.

C'est également, pour Nous, l'occasion de féliciter toutes les équipes mobilisées pour que cette importante rencontre soit une réussite. Nous remercions, en particulier, le Président du Forum Crans Montana, M. Jean-Paul Carteron, qui, par son dynamisme et son sens de l'initiative, sait fédérer et convaincre.

En quelques années seulement, Dakhla rayonne sans conteste comme une ville de rencontres, un carrefour de dialogue. Le foisonnement empreint de convivialité et d'hospitalité de cette belle ville symbolise une Afrique, capable d'être au diapason des standards internationaux.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il est possible que Notre Continent soit le lieu de beaucoup de promesses ; il est certain qu'il est celui de tous les espoirs. Il est surtout au centre de l'échiquier mondial. Et relever les défis de l'Afrique, c'est agir sur les enjeux géostratégiques internationaux et les changements en cours. Le temps de l'Afrique est arrivé. Ce siècle doit être le siècle de l'Afrique.

La raison première de cette conviction est la forte vitalité démographique du Continent : sa population y est la plus jeune.

L'accélération de la transition démographique appelle de notre part le lancement de grands chantiers de développement, capables de transformer la réalité du Continent, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, ou encore de la lutte contre la pauvreté.

Ce sont là autant de défis qu'il appartient à l'Afrique de relever pour assurer son émergence.

19 ans, c'est aujourd'hui l'âge médian en Afrique. Cette jeune génération construira l'Afrique de demain, cette jeunesse contribuera à la paix, à la stabilité et au développement socio-économique du Continent.

Mais, notre jeunesse a besoin d'être portée, formée, responsabilisée et surtout valorisée. Il faut la former pour convertir le potentiel économique d'aujourd'hui en réalité de demain. L'échec dans ce domaine serait un terrible désastre pour le Continent et pour d'autres régions aussi.

Le départ périlleux d'une partie de notre jeunesse à la recherche d'un avenir sous d'autres horizons, ne doit pas être une fatalité, ni la figure d'une Afrique en échec.

Notre intérêt commun est de travailler à la mise en œuvre de réponses pertinentes et adaptées pour que nos jeunes voient leur avenir en Afrique, pour l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc est conscient que l'Afrique a beaucoup à offrir, qu'elle a toutes les capacités et les qualités pour évoluer, s'engager avec audace et détermination, se transformer en profondeur. Le Continent avance, et son émergence est une réalité mesurable.

L'Afrique a fait le choix de l'ouverture en refusant la logique de prédation et d'exploitation pure et simple de ses richesses, tout en préservant les valeurs de partage et de solidarité qui caractérisent ses cultures millénaires.

L'engagement du Maroc pour l'Afrique et en faveur d'une coopération Sud-Sud agissante n'est pas le fruit de circonstances ni d'intérêts égoïstes. Depuis Notre intronisation, Nous n'avons eu de cesse de plaider pour une solidarité active, fraternelle et mutuellement bénéfique, car Nous considérons que l'Afrique, notre Continent, est notre devoir, notre responsabilité, notre chance.

Dès 2000, Nous avons décidé l'annulation de l'ensemble des dettes des Pays les Moins Avancés du Continent envers le Maroc. Des mesures de facilitation des importations en provenance de ces pays ont également été mises en place.

Elles se sont traduites par une augmentation des exportations africaines vers le marché marocain. Par cette action, le Royaume a voulu traduire, dans les faits, sa responsabilité et son devoir d'inscrire la coopération dans une logique gagnant-gagnant.

Mû par cette responsabilité, le Maroc a fait le choix de l'ouverture, de la solidarité et de la main tendue avec l'ensemble de ses pairs africains ; le choix de promouvoir et de soutenir la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique.

Nous sommes convaincus que ce sont là les conditions fondamentales à l'élaboration et à la réussite de politiques économiques et sociales qui garantiront, aux populations africaines, une vie meilleure et digne.

C'est au nom de cette même conviction que le Royaume veut œuvrer, avec ses frères africains, avec leurs amis et leurs partenaires, pour faire du Continent une terre d'avenir. Tel est l'esprit de notre action, notamment depuis que le Maroc a rejoint sa famille institutionnelle africaine.

Il nous revient de mettre l'Afrique sur le chemin du progrès et de l'émancipation. Il nous revient de lui donner la force de se hisser à sa place légitime sur la scène internationale.

Il nous revient enfin de tout entreprendre pour mobiliser les acteurs et les forces vives qui construiront cette communauté de destin permettant l'émergence effective de l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre époque est traversée par des bouleversements sans précédent. La transition démographique, la conversion écologique, la révolution numérique et la mobilité sont les principaux ressorts de ces changements.

Nous devons nous adapter à ces nouvelles réalités et faire évoluer nos politiques pour le bien de nos populations et pour l'avenir de notre jeunesse

Ce Forum est un des espaces de réflexion et d'échange qui permettent d'appréhender, dans la conjoncture internationale actuelle, les lignes de force, les points de vigilance et les sujets de débat.

Nous espérons que les recommandations qui seront retenues à l'issue de votre rencontre permettront de dégager de nouvelles formes de coopération et des synergies innovantes qui guideront les leaders politiques et les décideurs économiques dans ce travail en faveur de l'Afrique.

Nous vous félicitons, une fois de plus, pour cette initiative et cet engagement constant et vous souhaitons la bienvenue au Royaume du Maroc, un bon séjour à Dakhla et plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA VISITE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS AU MAROC

RABAT, 30 MARS 2019

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce jour est exceptionnel. Exceptionnel car il est marqué par la venue de Sa Sainteté le Pape François 1er. Exceptionnel aussi parce qu'il Me rappelle la visite historique du Pape Jean-Paul II au Maroc.

La venue du Souverain Pontife s'inscrit dans la continuité des relations établies depuis longtemps entre le Maroc et le Vatican.

Nous avons tenu à ce que sa date et son lieu reflètent sa profondeur symbolique, sa portée historique et l'enjeu civilisationnel.

Le lieu d'ouverture, de passage et de brassage qui nous accueille aujourd'hui, est en soi le symbole d'un équilibre harmonieux.

Judicieusement situé au point de rencontre entre le fleuve Bouregreg et l'Océan Atlantique, il est placé sur l'axe reliant la Mosquée Al-Koutoubia à Marrakech et la Giralda à Séville, et il constitue un trait d'union, spirituel, architectural et culturel, entre l'Afrique et l'Europe.

Nous avons également souhaité que Votre visite coïncide avec le mois béni de Rajab.

C'est en cette période Sainte que l'Islam et la Chrétienté connurent l'un des épisodes les plus emblématiques de leur histoire : sur ordre du Prophète Mohammed, Paix et Salut soient Sur Lui, les Musulmans fuyant les persécutions, quittèrent la Mecque et trouvèrent refuge auprès du Négus, le Roi chrétien de l'Abyssinie.

Il s'agissait là du premier acte d'accueil et de connaissance mutuelle entre religions musulmane et chrétienne.

Et c'est aussi cet acte de connaissance mutuelle, inscrit dans la postérité que Nous commémorons aujourd'hui.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La visite de Votre Sainteté au Maroc intervient dans un contexte de défis pour la Communauté des Nations, la communauté de tous les Croyants.

Il Nous faut combattre des maux d'un autre âge qui se nourrissent de la trahison et de l'instrumentalisation du Message divin en prônant le déni de l'Autre et autres théories scélérates.

Dans ce monde en quête de repères, le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de clamer, d'enseigner et de vivre au quotidien la Fraternité des fils d'Abraham - pilier fondateur de la très riche diversité de la civilisation marocaine.

L'union de tous les Marocains, par-delà les confessions, en est un exemple éloquent.

Cette symbiose est notre réalité. Elle se matérialise par des mosquées, des églises et des synagogues qui, depuis toujours, se côtoient dans les villes du Royaume.

Nous, Roi du Maroc, Amir Al Mouminine, Nous Nous portons Garant du libre exercice des cultes. Nous sommes le Commandeur de tous les croyants.

En tant que Commandeur des Croyants, Je ne peux parler de Terre d'Islam, comme si n'y vivaient que des musulmans. Je veille, effectivement, au libre exercice des religions du Livre et Je le garantis. Je protège les juifs marocains et les chrétiens d'autres pays qui vivent au Maroc.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons eu de cesse d'aller chercher Dieu au-delà du silence, au-delà des mots et au-delà du confort des dogmes, pour que nos religions restent des passerelles privilégiées et éclairées et pour que demeurent les leçons et les messages de l'Islam des lumières.

Le dialogue entre les religions abrahamiques est manifestement insuffisant dans la réalité d'aujourd'hui. Au moment où les paradigmes se transforment, partout et sur tout, le dialogue inter-religieux doit aussi faire sa mue.

Le dialogue tourné vers la «tolérance» aura fait long feu, sans pour autant atteindre sa finalité. Les trois religions abrahamiques n'existent pas pour se tolérer, par résignation fataliste ou acceptation altière.

Elles existent pour s'ouvrir l'une à l'autre et pour se connaître, dans un concours vaillant à se faire du bien l'une l'autre :

قال تعالى : «يا أيها الناس، إنا خلقناكم من ذكر وأنثى، وجعلناكم شعوبا وقبائل لتعارفوا، إن أكرمكم عند الله أتقاكم»، صدق الله العظيم.

Les radicalismes, qu'ils soient ou non religieux, reposent sur la non-connaissance de l'autre, l'ignorance de l'autre, l'ignorance tout court.

La «co-connaissance» est une négation de toutes formes de radicalisme. Et c'est cette co-connaissance qui nous permettra de relever les défis de notre présent tourmenté.

قال تعالى : «لكل جعلنا منكم شرعة ومنهاجا ، ولو شاء الله لجعلكم أمة واحدة ، ولكن ليبلوكم في ما آتاكم ، فاستبقوا الخيرات» ،
صدق الله العظيم .

Pour faire face aux radicalismes, la réponse n'est ni militaire ni budgétaire ; elle a un seul nom : Éducation.

Mon plaidoyer pour l'éducation est un réquisitoire contre l'ignorance : ce sont les conceptions binaires et la méconnaissance qui menacent nos civilisations. Jamais la religion.

C'est pourquoi, aujourd'hui, en tant que Commandeur des Croyants, Je plaide pour que soit redonnée à la religion la place qui est la sienne, au sein de l'éducation.

C'est pourquoi il M'est impossible de parler devant la jeunesse sans la mettre en garde contre les phénomènes de radicalisation et d'entrée dans la violence.

Ce que tous les terroristes ont en commun n'est pas la religion, c'est précisément l'ignorance de la religion. Il est temps que la religion ne soit plus un alibi pour ces ignorants, pour cette ignorance, pour cette intolérance.

Car la religion est Lumière, Savoir, Sagesse. Elle est également synonyme de Paix, préconisant de substituer des combats plus nobles et sereins, à la course en armement et autres folies.

Ainsi, Nous avons établi la Fondation Mohammed VI des Oulémas.

Dans le même sillage, Nous avons répondu favorablement aux demandes de plusieurs pays africains et européens et nous accueillons ainsi leurs jeunes, à l'Institut Mohammed VI pour la formation des Imams, des Mourchidines et Mourchidates.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En tant que Commandeur des Croyants, Je partage avec le Saint Père la conviction d'une spiritualité agissante, au service du bien commun.

La spiritualité n'est pas une fin en soi. Notre Foi se traduit en actions concrètes. Elle nous apprend à aimer notre prochain. Elle nous apprend à l'aider.

Il est une réalité essentielle : Dieu Pardonne. «إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ». Parce que Dieu est miséricorde, Nous avons placé la générosité et l'indulgence au cœur de Notre action.

Parce que Dieu est amour, Nous avons essayé de faire de Notre règne un témoignage de proximité, au chevet des plus pauvres et des plus vulnérables.

C'est là l'esprit de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) que Nous avons lancée il y a 14 ans, afin d'améliorer la vie des personnes en situation de précarité ou de fragilité, d'intégrer les exclus, de procurer un toit aux sans-abri, et de donner, à tous ces déshérités, foi en un avenir digne.

C'est là également la philosophie de la politique d'immigration et d'asile que Nous avons mise en place ; Nous la voulons, avant tout, solidaire.

Elle est en phase avec le Pacte de Marrakech, que la communauté internationale a adopté le 10 décembre dernier.

Votre Sainteté,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre consacre une conviction partagée : les valeurs de la religion monothéiste contribuent à la rationalisation, à la réconciliation, à l'amélioration de l'ordre mondial.

En tant que Commandeur des croyants, Je me dresse, comme Vous, contre l'indifférence, sous toutes ses formes et Je salue le courage des Leaders qui ne se dérobent pas aux grandes questions de notre temps.

Nous suivons avec intérêt et considération les efforts déployés par Votre Sainteté au service de la paix mondiale, ainsi que vos appels continus à l'éducation, au dialogue, à la cessation des violences et à la lutte contre la pauvreté, la corruption, le changement climatique, ces maux qui gangrèment les sociétés.

Parce que Nous sommes, respectivement Commandeur des Croyants et Saint Père, Nous devons faire preuve d'idéalisme et de pragmatisme, Nous devons être réalistes et exemplaires.

Nos messages sont aussi actuels qu'éternels. Ils invitent les peuples à embrasser les valeurs de modération, à réaliser les impératifs de co-connaissance et à appréhender la conscience de l'altérité.

Ce faisant, Nous délivrons, Votre Sainteté, « une parole commune entre nous et vous ». Cette parole n'est pas un accommodement étriqué et réducteur.

Cette parole, Nous la concevons – Nous la vivons – comme un Message commun, un message que des Musulmans, des Chrétiens et des Juifs adressent à l'humanité toute entière.

C'est là ce qui Nous rassemble aujourd'hui et ce qui doit Nous unir demain.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

MARRAKECH, 05 AVRIL 2019

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce Message, à l'ouverture de la réunion annuelle 2019 du Groupe de la Banque Islamique de Développement. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette importante manifestation, en reconnaissance du rôle éminent dont s'acquitte le Groupe BID pour promouvoir le développement économique et social dans les pays islamiques.

Il Nous plaît tout d'abord, de souhaiter la bienvenue à Nos hôtes, leurs Excellences, les chefs et membres des délégations prenant part aux travaux de cette importante rencontre.

Votre présente réunion que le Maroc - votre deuxième pays – a l'honneur d'accueillir pour la seconde fois, témoigne de l'engagement du Royaume à continuer d'œuvrer en faveur de la promotion de la coopération entre les États du monde musulman et à contribuer efficacement à réaliser la cohésion et la solidarité entre eux.

Cette rencontre est l'occasion de passer en revue le bilan des activités de financement et d'approuver les résultats financiers du Groupe de la BID pour l'année écoulée. Elle devra permettre, également, d'évaluer les acquis engrangés par les institutions relevant du Groupe, en matière d'appui au développement économique et social des pays membres, d'explorer les perspectives de leurs actions futures et de rechercher les moyens les plus efficaces pour renforcer les liens de coopération entre les pays islamiques.

Nous tenons ici, à saluer le Groupe de la Banque Islamique de Développement pour les efforts louables qu'il n'a eu de cesse de déployer, comme l'attestent d'ailleurs l'envergure et la qualité des programmes et projets de développement financés ainsi que les initiatives mises en œuvre.

À cet égard, Nous voudrions louer l'initiative de la Banque Islamique de Développement de créer le Fonds pour la science, la technologie et l'innovation, qui a vocation à soutenir les projets de recherche remarquables, portés par les États membres et les communautés musulmanes à travers le monde. Nous lui rendons hommage également, pour avoir contribué, avec d'autres partenaires, à la création de «Lives and Livelihoods Fund » pour le financement des programmes visant à améliorer les conditions de vie des populations, à promouvoir le développement, et à soutenir les micro-projets dans les zones reculées des États membres.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au vu des récents développements géopolitiques majeurs, des prévisions de ralentissement de la croissance économique mondiale et de l'exacerbation des tensions commerciales ; qui plus est dans un contexte marqué par la prévalence des politiques protectionnistes, l'instabilité des cours mondiaux des produits de base, et la montée des pressions externes et financières sans cesse exercées sur les marchés émergents, la plupart des pays membres du Groupe de la BID sont confrontés à de véritables défis économiques et sociaux. Ce qui impose d'impulser le rythme de la croissance inclusive et durable, notamment par le développement des compétences des jeunes et la création d'emplois.

Nos pays respectifs ont obtenu des résultats positifs, grâce aux réformes structurelles opérées dans les domaines financier et économique. Néanmoins, un long chemin reste à parcourir pour mettre nos économies à niveau, réaliser les objectifs de développement durable et instaurer la justice sociale et spatiale.

Aussi, est-il plus que jamais nécessaire d'élargir et d'étendre le rôle du Groupe de la BID et d'améliorer ses performances et programmes, de manière à lui permettre de mieux répondre aux exigences de nos pays et aux attentes de nos peuples.

À cette fin, il lui incombe d'intensifier ses efforts et de mettre à profit toutes ses potentialités pour permettre aux États membres d'être en phase avec les exigences de perfectionnement de leurs modèles de développement, de diversifier leurs économies et de stimuler le secteur privé, considéré comme un levier de croissance et un générateur de richesses.

À ce propos, le Groupe de la BID devrait placer en tête de ses priorités : le développement du capital humain, l'appui aux petites et moyennes entreprises et la création d'emplois en faveur des jeunes. Il devrait, en outre, mettre à contribution les potentialités disponibles pour créer les réseaux de protection sociale et en généraliser l'accès, promouvoir la condition de la femme, réduire la pauvreté, la précarité et les disparités spatiales.

De même, Nous aspirons à ce que le Groupe de la BID joue un rôle pionnier, en soutenant les efforts des pays islamiques visant à faire face aux changements climatiques, par le renforcement de la sécurité environnementale, et assurer l'utilisation optimale des ressources naturelles. Il importe également de

contribuer à la mise en œuvre de l'engagement mondial à assurer l'accès au financement concessionnel, afin de permettre à ces pays de réaliser les objectifs convenus dans ce domaine.

Nous appelons également à accorder une attention particulière au financement des projets de mise à niveau des infrastructures, à la promotion des projets de développement qui favorise la complémentarité économique entre les pays islamiques, notamment en Afrique, dans les différents domaines, tels que les projets énergétiques et d'infrastructures, dans l'objectif de renforcer les réseaux de raccordement électrique et les liaisons terrestres et maritimes, ainsi que les projets agricoles destinés à assurer la sécurité alimentaire.

Dans ce cadre, Nous considérons le projet de gazoduc entre le Nigeria et le Maroc comme un modèle de projets de coopération Sud-Sud, structurants et d'intégration, éligibles au financement du Groupe de la BID, puisque la plupart des pays africains intéressés sont des membres à part entière du Groupe.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Groupe de la BID a joué un rôle de premier plan dans le financement de projets d'investissement. Aujourd'hui, il est appelé à stimuler davantage encore le flux des investissements inter-États membres et à fournir une assistance technique pour développer les opportunités d'investissement participatif entre eux. De même, il lui incombe de financer et d'avaliser les projets du secteur privé et de réaliser des projets de développement dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Par ailleurs, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer la vocation de la Banque islamique de développement en tant qu'institution du savoir, à qui il appartient d'encourager les États membres à adopter des solutions innovantes, leur permettant de mieux s'adapter aux mutations de l'économie mondiale.

Pour ce faire, ces pays doivent compter de plus en plus sur leurs propres capacités, tirer le meilleur parti de leurs atouts et, particulièrement, des avantages que leur confère leur position géopolitique centrale en Asie, en Afrique et dans le pourtour euro-méditerranéen.

Nous relevons avec satisfaction le rôle d'avant-garde que joue le Groupe de la BID, dans le soutien à la coopération et à la solidarité entre les pays islamiques, en général, et les pays africains, en particulier. De fait, le soutien des efforts de développement menés par ces pays et le renforcement de l'intégration entre eux sont de nature à consolider les liens de coopération et de complémentarité entre ces derniers et les autres pays islamiques, offrant ainsi un véritable modèle de coopération Sud-Sud.

Intimement convaincu que l'essor et la croissance économique de Notre pays, ne sauraient se concevoir indépendamment de nos frères dans le continent africain, le Maroc, en partenariat avec le Groupe de la BID et dans le cadre d'une coopération tripartite, entend renforcer le potentiel de développement dans les pays africains. Pour cela, il s'attache à continuer à mettre à leur disposition, ses compétences humaines et le savoir-faire qui est le sien, dans les divers domaines.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'ampleur des défis posés appelle de notre part une action collective, en vue de consolider la solidarité entre les pays islamiques et d'assurer la transition vers un modèle économique propre à assurer le développement à tous les niveaux. De plus, au mieux de nos intérêts respectifs, nous devons impulser une dynamique vigoureuse aux relations économiques entre États membres, pour que se réalise in fine le progrès économique et le bien-être social en faveur de nos peuples.

À cet égard, Nous adressons Nos plus vifs remerciements au Groupe de la BID pour son appui à la marche de développement économique et social dans le Royaume du Maroc, via la contribution au financement de projets de développement et d'investissement.

Appréciant à leur juste valeur les initiatives que les États membres et le groupe de la BID entreprennent constamment, par le biais des fonds Al-Aqsa et Al-Qods, Nous réaffirmons Notre soutien indéfectible à Al-Qods et Notre solidarité pleine et entière à l'égard de nos frères palestiniens.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes persuadé que les travaux de votre réunion déboucheront, grâce à Dieu, sur la prise de décisions pratiques, de recommandations pertinentes et d'initiatives concrètes, qui auront un impact réel en termes de financement de la croissance économique dans les pays musulmans et sur leur essor social. Tout comme elles permettront de raffermir les liens de solidarité et de cohésion entre ces pays, de façon à répondre aux aspirations de leurs peuples.

En vous réitérant Nos souhaits de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

RABAT, 08 AVRIL 2019

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable, de prime abord, d'adresser nos remerciements à l'Organisation Mondiale de la Santé pour avoir choisi le Royaume du Maroc, et la ville de Rabat précisément, pour accueillir la célébration de la Journée Mondiale de la Santé pour l'année 2019.

Nous voudrions, à cette occasion, saluer les grands efforts qu'a déployés l'OMS, avec, à sa tête son Directeur Général, Son Excellence Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, en coordination avec le gouvernement marocain, pour assurer les conditions favorables à la réussite de cette importante manifestation internationale.

À cet égard, Nous ne pouvons que Nous féliciter du choix du thème pour la commémoration de cette Journée, à savoir «soins de santé primaires : la voie vers la couverture santé universelle », et ce, au vu de l'intérêt particulier que Nous n'avons cessé de porter au système de protection sociale, en général, et à la santé des citoyennes et citoyens, plus particulièrement.

De fait, l'importance capitale que revêtent les soins de santé primaires, en général, et notamment dans le cadre du Système de santé, procède du fait qu'ils constituent un dispositif couvrant toutes les composantes de la société, et ciblant les besoins et les priorités des individus, des familles et des communautés. L'enjeu est de prendre soin de leur santé, dans ses aspects physique, psychique et social, de manière globale et interdépendante, en termes de conseil, de prévention, de soins et de réhabilitation.

De même, le système de soins de santé primaires repose sur l'engagement à réaliser la justice sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé, ainsi que sur la reconnaissance du droit fondamental de jouir du

meilleur état de santé possible, comme le stipule l'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le prévoit la Constitution de l'OMS de 1948.

Si la mise à disposition des ressources financières et humaines appropriées en matière de santé est indispensable pour garantir les soins de santé primaire, il est impératif d'appréhender avec méthodologie les déterminants les plus larges de la santé, y compris les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et comportementaux.

Ceci passe nécessairement par l'élaboration et l'adoption de politiques et de mesures sectorielles et intersectorielles, qui tiennent compte de ces facteurs dans leur ensemble, dans le cadre de la responsabilité partagée de tous les intervenants dans le domaine de la santé, ce qui leur dicte de conjuguer les efforts et de rationaliser les ressources.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie pas de la couverture médicale de base, bien que la couverture santé universelle revête une importance extrême pour les individus et la collectivité, comme elle l'est aussi pour les systèmes de santé, et, bien au-delà, pour la communauté internationale tout entière.

La couverture santé universelle n'est pas un objectif hors de portée, tout comme elle n'est pas l'apanage des seuls pays avancés. Nombre d'expériences ont en effet montré, de façon tangible, que cet objectif est parfaitement réalisable, quel que soit le niveau de développement d'un pays.

Toutefois, pour honorer cet engagement, il convient de réunir certaines conditions fondamentales dans le système de santé. Parmi lesquelles figurent l'adoption d'une politique médicamenteuse pertinente, visant à garantir l'accès aux médicaments élémentaires dont dépendent les programmes prioritaires de santé publique, et l'encouragement de la production locale de médicaments génériques et de matériel médical de qualité, dans l'optique d'atteindre la souveraineté médicamenteuse.

Parallèlement, pour réaliser cet objectif, il convient de renforcer la protection financière des individus et des familles, de sorte à éviter que les citoyens, particulièrement ceux à revenus limités, ne soient contraints à recourir à leurs fonds propres, pour payer la majeure partie des frais de soins.

Au demeurant, les pays doivent conjuguer leurs efforts pour conférer plus d'efficacité à leurs actions tendant à réaliser le troisième Objectif parmi ceux du Développement Durable, à savoir permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge, à l'horizon 2030, tel que le Maroc, à l'instar des autres membres de la communauté internationale, en a pris l'engagement.

Par ailleurs, la couverture santé universelle doit prendre en considération certaines priorités, dont la veille épidémiologique, la lutte contre les épidémies transfrontalières et le renforcement des systèmes de santé y font partie également la contribution au développement socio-économique et la satisfaction des besoins et des attentes des populations, en matière de santé et des coûts y afférents.

De même, la couverture santé universelle n'est pas tributaire du financement seulement, ni ne se limite aux efforts exclusifs du secteur de la santé. Mais, elle suppose en outre la prise d'un ensemble de mesures propres à assurer un accès égal et équitable aux services de santé, et réaliser le développement durable, l'insertion et la cohésion sociales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les soins de santé primaires revêtent une importance capitale dans la mesure où ils permettent l'instauration de la couverture santé universelle, à travers l'adoption de mécanismes mutualistes et solidaires permettant de faire face aux risques et à la tendance exponentielle des dépenses de santé, en réponse aux grandes mutations qui s'opèrent dans le monde, et qui défient les systèmes de santé et leurs modalités de financement.

Aussi, est-il nécessaire, pour assurer l'efficacité des soins de santé primaires, de mettre en place des instruments novateurs de financement, particulièrement au vu d'un contexte général marqué par l'augmentation des dépenses de santé, le vieillissement rapide de la population mondiale, la prévalence des maladies chroniques et la disponibilité de nouveaux traitements à coût élevé. Cela implique, en premier lieu, de rechercher des mécanismes à même d'enrayer les déperditions dans les financements et de réduire l'inefficacité.

C'est pourquoi, Nous soulignons la nécessité d'enclencher une dynamique nouvelle pour dépasser les différents obstacles et contraintes. L'amélioration du système des soins de santé primaires devra s'inscrire comme un des piliers majeurs de cette dynamique, concomitamment à l'engagement de progresser vers l'atteinte de la couverture santé universelle, à l'horizon 2030.

C'est bien là l'objectif que Nous nous efforçons d'atteindre, via la mise en place et le renforcement des politiques de protection sociale, et la poursuite de la mise en œuvre progressive de la couverture médicale de base, de façon à l'étendre à l'ensemble des citoyens, toutes couches sociales et toutes catégories confondues.

Le Maroc a d'ores et déjà franchi d'importantes étapes dans l'instauration des Régimes de Couverture médicale de base, comme en témoignent l'entrée en vigueur, en 2005, de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la généralisation, en 2012, du Régime d'Assistance Médicale (RAMED). En outre, une panoplie de mesures a été prise afin d'élargir l'accès aux régimes d'assurance maladie aux étudiants du secteur public et de la formation professionnelle, ainsi qu'aux immigrés et aux parents des assurés.

Le Maroc s'est également engagé dans la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire de base au profit des professionnels, des travailleurs indépendants et des non-salariés. L'objectif final étant de compléter le projet de Couverture santé universelle et permettre l'accès équitable aux services de santé, comme le stipule la Constitution du Royaume du Maroc.

Nous voudrions cependant exhorter le gouvernement à diligenter l'adoption des textes législatifs et réglementaires portant sur la réforme des soins de santé primaires, et à poursuivre l'élargissement de l'AMO. Il s'agit, en l'occurrence, de permettre le renforcement de l'accès à des soins de santé de proximité

répondant aux standards de qualité, à coûts raisonnables, tout en conférant davantage de responsabilité aux régions, dans le cadre de la régionalisation avancée et de la déconcentration administrative.

À cet égard, Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'OMS, pour son soutien constant au Royaume du Maroc dans ses efforts pour l'amélioration du système de santé national, l'optimisation des prestations de santé offertes aux citoyens et la lutte contre les maladies, notamment dans le cadre de la réforme des soins de santé primaires, et de l'Accord de la Stratégie de coopération conclu entre le Maroc et l'OMS pour la période 2017-2021.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions saisir cette opportunité pour saluer hautement le rôle d'avant-garde que joue l'OMS, en matière de soutien au processus de mise en place de la couverture santé universelle.

C'est avec un grand intérêt que Nous attendons les conclusions et les recommandations pertinentes qui émaneront de cette assemblée mondiale, qui, Nous l'espérons, conforteront la dynamique actuellement à l'œuvre dans ce secteur vital.

En vous souhaitant la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, et un agréable séjour parmi nous, Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS

NDJAMENA, 13 AVRIL 2019

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad et Président en exercice de la Communauté des États Sahélo-Sahariens,

Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement des États membres,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en premier lieu, d'exprimer à Mon frère Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Mes vives félicitations pour l'organisation de ce Sommet extraordinaire.

Que cette rencontre ait précisément lieu à Ndjamenas constitue un symbole particulier. C'est en effet ici que notre Communauté a connu, en 2013, une mutation majeure, en substituant à une «Communauté de lutte contre la désertification, la sécheresse et les changements climatiques», un ensemble dédié à la promotion de la coopération, du développement durable, de la préservation et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, de la promotion du dialogue politique et la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée dans toutes ses formes.

Cette transformation de notre Communauté, née d'une détermination partagée, visait à l'adapter aux défis auxquels nous sommes confrontés. Elle traduisait une volonté commune de nous rassembler.

21 ans après sa création, notre Communauté opère une mue et retrouve une pertinence nouvelle. De toutes les Communautés Économiques Régionales reconnues par l'Union Africaine, la CEN-SAD a la particularité d'être transrégionale.

C'est dire si elle porte en elle l'idée même de rassemblement. Au-delà des particularités géographiques et climatiques de l'espace sahélo-saharien unissant ses États membres, la CEN-SAD se rejoint, désormais, autour de défis partagés et de fondamentaux communs de sécurité collective et de co-développement durable et inclusif.

La Communauté des États Sahélo-Sahariens est, également, un important gisement de richesse et de développement. Avec un PIB dépassant les 1.000 milliards de dollars et une population de quelque 600 millions d'habitants, la zone sahélo-saharienne recèle des ressources naturelles substantielles, un potentiel de complémentarités et d'économies d'échelle ainsi qu'un réservoir de croissance important.

Ainsi, la CEN-SAD se dote des outils qui lui permettront de contribuer activement aux processus d'intégration régionale et continentale. Telle est sa raison d'être ; tel est l'esprit qui doit présider lors de nos travaux et de notre action.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ce repositionnement continental de notre Communauté nécessite la conjugaison de tous les efforts, afin que se mettent en œuvre les dispositions du Traité révisé et que notre groupement avance sur la voie d'une intégration régionale réelle.

À cet égard, et tenant compte de cet objectif stratégique, les orientations suivantes doivent guider notre action :

- Le renforcement de l'efficacité et de l'efficience des organes exécutifs de notre Communauté, conformément aux orientations de la Conférence sur la restructuration du Secrétariat Exécutif ;
- La mise en place des différentes structures institutionnelles prévues par le traité révisé de la CEN-SAD, notamment le Conseil Permanent de Paix et de Sécurité et le Conseil Permanent Chargé du Développement Durable ;
- L'élaboration d'une stratégie dédiée au développement humain dans l'espace sahélo-saharien et de programmes destinés à l'insertion des jeunes ;
- La mise en œuvre effective de la stratégie de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- L'opérationnalisation de la Stratégie de Sécurité et de Développement de la CEN-SAD (2015-2050) ;
- L'élaboration d'une politique commune sur la sécurité des frontières et l'adoption d'un plan d'action opérationnel.

Ces mesures permettront de conforter le rôle de notre communauté en tant qu'interlocuteur privilégié pour la résolution des crises sévissant dans notre espace, dans le cadre d'une approche complémentaire avec les autres Communautés Économiques Régionales, l'Union Africaine, l'ONU, l'Union Européenne et les autres parties prenantes.

L'action de la CEN-SAD en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans l'espace sahélo-saharien devrait être sous-tendue par les principes du respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, et, corrélativement, par les voies privilégiées du dialogue, de la médiation, des bons offices et de la diplomatie préventive.

Consolidées par un système éducatif rénové et orienté vers la créativité et l'épanouissement du capital humain, les mesures précitées sont le gage de la protection de nos générations présentes et futures.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Partant de ses principes fondamentaux et convictions profondes, le Royaume du Maroc reste disposé à partager, avec les États africains membres de la CEN-SAD, son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ; elle repose sur le triptyque défini par le sécuritaire, le religieux et la lutte contre la précarité et la pauvreté, et cette bataille ne peut être remportée effectivement que par la coopération sincère et responsable de tous les acteurs concernés.

Pour ce faire, nous devons mettre à la disposition de notre Organisation des moyens à la hauteur des ambitions et missions que nous lui assignons. Il est impératif que nous puissions tous doter la CEN-SAD des contributions nationales au budget.

Dès lors, il nous appartient de donner un nouvel élan à notre organisation. Ce nouveau souffle suppose, nécessairement, mais non exclusivement, l'instauration de règles de bonne gouvernance.

Le Royaume du Maroc a toujours œuvré pour l'édification de l'espace Sahélo-Saharien, en entretenant avec l'ensemble des pays membres des relations fraternelles fondées sur la coopération, la solidarité, le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale.

L'engagement du Maroc en matière de coopération sud-sud a pour objectif de poser les jalons d'une intégration, favorable aux investissements, aux échanges et axée sur le co-développement.

Dans ce dessein, le Maroc a œuvré activement à la mise en place d'un réseau d'acteurs, associant à la fois le secteur privé et la société civile. Cette politique s'est traduite concrètement par la création de trois commissions dédiées respectivement à la région du Sahel, à la région du bassin du Congo, et aux États insulaires ; ainsi que par l'initiative « triple A » pour l'adaptation de l'agriculture africaine.

À cet effet, Je renouvelle l'engagement du Royaume du Maroc à donner un nouvel élan à la CEN-SAD, en tant que Communauté Economique Régionale de l'Union Africaine, et Je suis favorable au renforcement de son action en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de l'espace sahélo-saharien.

Notre plus grand défi commun demeure d'offrir à nos pays et nos populations, un espace de sécurité, de stabilité, de prospérité et de développement.

Unissons-nous pour le bien de nos peuples et de notre Continent, l'Afrique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2019

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En ce mois béni, mois de jeûne et de pardon, l'ensemble des Marocains célèbrent un événement national glorieux qui constitue une étape phare et mémorable dans l'histoire du Maroc moderne, il s'agit de la création des Forces Armées Royales, dont nous célébrons aujourd'hui le 63-ème anniversaire.

Nous saisissons cette occasion, chère et renouvelée, pour vous exprimer, membres de notre solide armée, toutes composantes confondues, terrestre, aérienne, navale et Gendarmerie royale, la haute sollicitude de Votre Chef suprême, tout en se félicitant de ce que vous avez réalisé lors de l'année précédente en actions louables au service de la défense de la Patrie, de son intégrité territoriale et de ses constantes suprêmes.

Si Nous sommes animés aujourd'hui de sentiments de fierté et de considération quant à la place honorable et la bonne réputation dont jouissent Nos Forces armées royales parmi les armées du monde, tout le mérite en cela revient essentiellement à la sagesse de Notre Grand-père, le Roi combattant Mohammed V et Son compagnon de lutte, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, qui ont eu l'honneur de construire et de bâtir cette institution authentique, ayant pour fondements l'attachement aux constantes et aux valeurs suprêmes de la Patrie et comme but la défense du Maroc et la préservation de son territoire, de son indépendance et de son unité.

Le Tout-Puissant Nous a gratifié en Nous guidant, tout au long des vingt dernières années, à emboîter le pas à ces deux grands Souverains afin de poursuivre la gestion des affaires de Nos Forces Armées Royales selon une vision globale, fondée sur la préparation d'une armée professionnelle ouverte sur son environnement continental et international, tout en privilégiant modernité et progrès et en

s'intéressant au développement de ses connaissances militaires et scientifiques sur des bases précises, une méthodologie de planification claire et une mise en pratique efficace sur le terrain.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous appartenez à une Patrie séculaire, dont vous devez être fiers de son histoire et de ses gloires, et à un peuple fidèle et uni attaché à son Roi et à sa Patrie. Pour consacrer ce sentiment partagé, Nous avons décidé de rétablir le service militaire afin de permettre aux jeunes marocains, de sexes masculin et féminin, d'accomplir leur devoir national, de s'inspirer des valeurs de l'institution militaire et d'étudier, bénéficier, travailler, produire, d'être utiles et de contribuer à la renaissance de leur pays et de leur société, tout en étant fiers de leur appartenance et de leur marocanité et en préservant l'authenticité et les constances de leur Nation.

Partant de ce constat, Nous avons confié aux cadres de Nos Forces armées royales la mission de superviser les appelés au service militaire dans sa nouvelle version, selon des programmes d'enseignement étudiés et diversifiés englobant des domaines et des spécialités multiples visant à diversifier les connaissances et affiner les compétences des jeunes marocains en harmonie avec nos valeurs nationales constantes et les principes du vrai soldat.

Nous sommes convaincus que nos jeunes tireront profit de cette adhésion, qui va leur garantir une qualification militaire exemplaire, basée sur l'esprit de responsabilité et d'autonomie et d'appartenance à la patrie, outre les expertises techniques et professionnelles en adéquation avec leurs potentialités et leurs ambitions, ce qui va renforcer leurs capacités propres à contribuer de manière créative à générer des opportunités d'emploi.

Ce qu'ils vont acquérir en termes de valeurs de travail et de discipline et ce dont ils vont bénéficier en termes d'encadrement sur le plan éthique, psychologique et moral vont contribuer à accompagner cet élan de progrès, de réalisations et de développement que Nous souhaitons pour Nos jeunes, dont les fruits escomptés seront récoltés par notre pays grâce à ce que les promotions successives vont acquérir en compétences professionnelles et en expériences de vie sans précédent.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les missions et les responsabilités confiées à Nos Forces armées royales ne se limitent plus à des domaines de compétence purement militaire, mais sont devenues plus diversifiées à dimensions sécuritaire, humaine, sociale et éducative, nécessitant une adaptation avec les différentes nouveautés, ce qui exige la formation et la qualification continues, ainsi que la mobilisation permanente pour faire face à tous les défis avec sagesse et professionnalisme, c'est d'ailleurs ce que Nous avons ressenti lors de vos diverses interventions sur le terrain, preuve de votre bonne formation et bon entraînement, de la qualité de vos compétences humaines et de votre disposition à accomplir vos nobles missions.

Nous saluons également vos efforts continus dans le domaine humanitaire solidaire en matière de gestion des catastrophes naturelles, notamment les feux de forêts et les inondations, ou encore vos interventions médicales et sociales pour contribuer à alléger les souffrances, à fournir de l'assistance et du soutien et à l'octroi d'aides dans les zones marquées par des conditions climatiques rudes, à travers la mise en

place d'hôpitaux militaires de campagne, qui mettent à la disposition des personnes affectées dans de nombreuses régions de notre Royaume chérifien, l'ensemble des compétences et spécialités.

Nous ne manquons pas de rendre hommage aux troupes de nos Forces armées royales, déployées aux frontières de notre cher Sahara et dans les zones frontalières, et qui veillent nuit et jour au contrôle des frontières, mobilisées en toutes circonstances pour défendre l'unité de la Nation et préserver sa sécurité et sa stabilité. Nous citons particulièrement les membres de nos contingents déployés dans les Républiques Démocratique du Congo et centrafricaine, renforcés par la présence distinguée de la femme marocaine, qui exprimé jour après jour ses compétences sur le terrain et sa capacité à accomplir des missions difficiles, jusqu'alors réservées exclusivement aux hommes.

Dans ce sens, Nous notons la participation des Forces armées royales dans la préparation et la formation des éléments de ces contingents, conformément aux nouvelles normes de l'Organisation des Nations-Unies. Nous avons toujours exprimé à son Secrétaire général, notre engagement de principe de participer à leur mise en œuvre et leur application, afin de concrétiser les grands objectifs de l'ONU dans la préservation de la sécurité et de la paix internationales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre ambition aujourd'hui est que Nos forces armées royales continuent constamment à aller de l'avant, ce qui Nous pousse à Nous intéresser à la formation militaire et à en faire une locomotive de développement de vos capacités et de renforcement de votre potentiel, tout en veillant à développer la coopération militaire avec notre environnement africain et au niveau international, pour échanger les expériences et les expertises, et à organiser des manœuvres conjointement avec de nombreuses armées des pays amis, afin d'assimiler les nouvelles méthodes et techniques et d'accompagner l'évolution rapide des domaines de la sécurité et de la défense.

En vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer les compétences nécessaires pour compléter les acquis réalisés conformément aux plans et programmes dont nous avons ordonné l'exécution, Nous avons donné Nos Hautes instructions aux services de l'État-Major général pour mettre en œuvre les programmes de recherche scientifique, technique et d'ingénierie et œuvrer à les renforcer et les développer dans tous les domaines militaires et sécuritaires; et ce à travers la conclusion de partenariats et de conventions avec les instituts nationaux supérieurs, dans les domaines de la recherche scientifique appliquée, en vue de développer les compétences propres à l'Armée royale marocaine.

Dans le même cadre, Nous avons donné Nos Hautes instructions pour actualiser les méthodes de formation militaire dans ses différents niveaux, les rendre plus harmonieuses et complémentaires, unifier les programmes et manuels scolaires militaires et pour mettre en place des mécanismes communs de travail, permettant de profiter mutuellement des formations disponibles dans les différentes écoles et différents instituts nationaux. Ce programme comprend aussi le développement des Forces armées royales et la modernisation de leurs capacités militaires et de défense et l'amélioration de leur disposition au combat pour les différentes armes pour faire face aux menaces et dangers actuels et futurs, y compris les menaces terroristes, électroniques et cybernétiques.

En concrétisation de la Haute sollicitude dont Notre Majesté ne cesse d'entourer la promotion des conditions sociales de la famille de Nos forces armées royales, Nous avons donné Nos Hautes instructions pour préserver vos acquis matériels, améliorer les conditions de votre travail quotidien et pour mettre à votre disposition tous les moyens nécessaires pour remonter votre moral, afin que vous restiez toujours, sous Notre sage conduite, garant de la paix et de la sécurité de la Patrie et un bouclier solide pour la protection de son intégrité, de sa souveraineté et de ses institutions.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En pareilles occasions mémorables, Nous nous remémorons avec respect et considération la mémoire des deux Leaders défunts, Notre Grand-Père Sa Majesté le Roi Mohammed V, Père de la Nation et fondateur des Forces Armées Royales, et Notre vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II, unificateur du Maroc moderne, implorant le Tout-Puissant de les rétribuer amplement pour la Patrie et les accueillir en sa sainte miséricorde avec les Prophètes, les saints, les martyrs et les vertueux, ce sont là d'excellents compagnons.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur Nos martyrs bénis qui ont sacrifié leurs âmes pures dans la défense de la patrie, son unité et de sa dignité.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions, vous assister et guider vos pas sur la voie de vos prédécesseurs au service de ce pays sûr, tout en préservant les constantes nationales et les valeurs suprêmes et en s'attachant à nos liens indéfectibles, fidèles au serment de la Marche Verte, disposés à dispenser aux générations montantes l'amour de la Patrie et l'esprit du sacrifice attachés en cela à votre devise éternelle: Dieu, la Patrie, le Roi.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

www.maroc.ma - www.sahara.ma - www.mjcc.gov.ma